57

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

(Troisième Année.)

TOME XII.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
Rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18.

ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

LONDRES.—TREUTTEL ET WÜRTZ, ET DULAU ET CIE.

OCTOBRE 1821

AP
20
R53
E.12

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'ART n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions..... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

LIBRARY
JUL 13 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

De l'enseignement du chant, *considéré comme l'un des objets essentiels qui doivent faire partie de l'instruction primaire et commune.*

L'influence morale de la musique, consacrée chez plusieurs peuples de l'antiquité, surtout chez les Grecs, par leur législation et par leurs institutions publiques, avait été presque entièrement méconnue ou mal dirigée dans nos tems modernes. C'est dans quelques états de l'Allemagne qu'on a commencé à considérer le chant et la musique, non point comme un art de luxe et d'agrément, exclusivement réservé aux classes riches, mais comme un attribut général de l'humanité, que

l'instruction commune et publique doit développer. Aussi, dans ces états, la plupart des instituteurs primaires sont en même tems chargés d'exercer leurs élèves à chanter.

La musique est un moyen essentiel de la culture de l'homme; elle se lie à la fois à l'*éducation physique et gymnastique*, en développant chez lui les organes de la voix, en augmentant la force des poumons et de la poitrine; à l'*éducation morale et intellectuelle*, en éveillant dans son cœur des sentimens de bienveillance et d'amour, en donnant à son intelligence plus de mouvement et de vivacité. Elle est destinée à pénétrer son ame d'impressions profondes, douces et variées, à polir ses mœurs, à embellir son existence, à relever la solennité des rites religieux, à ranimer le courage dans les combats, la gaîté dans les fêtes; elle répand sa bienfaisante influence dans le sein des familles; elle contribue à charmer les loisirs de l'homme studieux, à délasser sa tête, à inspirer son génie, à fixer la légèreté de l'homme du monde, qu'elle rappelle, pour ainsi dire, en lui-même; à consoler le malheur, à prêter un nouveau charme à la prospérité; elle verse enfin dans l'ame, avec l'oubli des douleurs et des peines de notre vie, le pressentiment d'une autre existence, pure, douce, aérienne, céleste, dégagée de cette atmosphère nébuleuse qui obscurcit nos plus beaux jours sur la terre.

La musique mérite d'être enseignée avec soin, même dans les classes inférieures du peuple: elle doit entrer dans l'enseignement des écoles primaires, comme la

lecture, l'écriture, les élémens du calcul, de la géométrie et du dessin (1).

Peu d'individus, dans la société, sont assez favorisés des dons de la fortune pour pouvoir se procurer un instrument de musique et pour apprendre à s'en servir. Mais la nature, toujours libérale, a donné à chaque homme, dans la *voix* et dans le *chant*, l'instrument le plus agréable et le plus riche, par la variété infinie des sons qu'il peut produire. La voix humaine peut, mieux que tous les instrumens inventés par l'homme, pénétrer dans l'ame humaine, et en remuer fortement les fibres les plus délicates et les plus cachées : elle réunit tous les tons que les instrumens sont capables de former.

J'aime à saisir ici l'occasion de payer un tribut d'affection et de regrets à l'honorable mémoire de l'ancien prince primat, feu Charles Dalberg, grand-duc de Francfort, également recommandable par la noblesse et l'élévation de son esprit et par les rares qualités de son cœur, ami de l'humanité, comme tous les chefs des États devraient l'être, et qui rapportait toutes ses pensées au bonheur des peuples dont le gouvernement lui était confié. Cet excellent prince, qui m'honorait de son amitié, et qui m'a souvent exposé ses vues sur l'amélioration de l'enseignement élémentaire et sur les rapports intimes de cette amélioration avec la prospérité publique, avait senti la nécessité de comprendre l'enseignement du chant ou de la musique vocale au

(1) *Voyez* l'ouvrage intitulé : *Esprit de la méthode de Pestalozzi.* Milan, 1812. T. II, pag. 252 et suivantes.

nombre des objets qui appartiennent à l'instruction primaire. Il avait surtout en vue, par ce moyen, d'adoucir et d'embellir la condition des individus des classes pauvres, de mettre à leur portée des plaisirs purs, simples et faciles, de réveiller et de nourrir dans leurs ames les deux sentimens qui honorent le plus l'homme à ses propres yeux; la douce et consolante *piété*, par laquelle il s'élève jusqu'à l'auteur de son être; l'*amour de la patrie*, qui étend et agrandit son existence, associée à celle d'un grand nombre de ses semblables. La musique vocale a formé, dès l'origine, une partie essentielle de l'instruction dans le célèbre institut de Pestalozzi, à Yverdun, et dans les deux instituts d'éducation qui dépendent des beaux établissemens agricoles d'Hofwil (1). « M. Fellenberg la considère, dit M. Pictet (2), comme un moyen d'éducation, comme une ressource auxiliaire précieuse pour adoucir le caractère et les passions malveillantes, pour mettre l'harmonie entre les pensées et les sentimens, pour fortifier l'amour de l'ordre et du beau, pour animer l'instinct qui attache l'homme à son pays, et pour élever vers le ciel son imagination et ses vœux. Tous les élèves apprennent donc la théorie de la musique, et sont exercés au chant. C'est le dimanche qu'on

(1) Voyez *Revue Encyclopédique*, T. XI, pag. 493—518.

(2) Voyez, dans l'excellent recueil intitulé alors : *Bibliothèque Britannique*, et continué depuis, avec un égal succès, par les mêmes rédacteurs, sous le titre de *Bibliothèque universelle* (cahier de février 1812, pag. 247 et suivantes), une lettre très-intéressante et détaillée sur les établissemens agricoles d'Hofwil, fondés et dirigés par M. Fellenberg.

prend pour cette étude, ainsi que pour la lecture, le calcul à la plume, un peu de dessin et de géométrie.... Les enfans chantent en partie des cantiques ou des chansons nationales... »

Dans plusieurs écoles primaires de Suisse, on fait usage d'une méthode d'enseignement de la musique, inventée par MM. Pfeiffer et Nägeli, de Zurich, qui ont eux-mêmes appliqué à l'art qu'ils voulaient rendre populaire, les principes de la méthode générale de Pestalozzi, en s'attachant à remonter aux premiers élémens, et à les faire, pour ainsi dire, trouver par les enfans (1). — Les principes déjà anciens de cette méthode nouvelle consistent à bien poser les bases de la science et de l'art, à ne donner dans les commencemens que peu de chose à étudier à la fois, à bien isoler et simplifier les élémens, à les rendre familiers les uns après les autres, en s'avançant par une gradation insensible et par une série continue, à ne rien mêler ni confondre de ce qui doit être distinct, à construire peu à peu la science, de manière qu'elle soit solidement établie dans l'esprit. Le résultat est de rendre les élèves, à la fin de leur cours d'instruction, capables d'exécuter sur-le-champ avec précision

(1) M. Nägeli a publié son travail à Zurich, en 1809, sous ce titre: *Nouveaux élémens de l'art de chanter, d'après la méthode de* Pfeiffer, *adaptée à celle de Pestalozzi;* il a préparé depuis, sur le même sujet, un ouvrage très-étendu, destiné à présenter une exposition complète, plus claire et plus analytique, de cette méthode, qui paraît avoir obtenu les suffrages de beaucoup d'hommes éclairés, et qui est considérée par eux comme une découverte dans la science, et comme un perfectionnement de l'art d'apprendre la musique.

et fermeté les morceaux les plus difficiles ; enfin, cette méthode n'est qu'une application à la science musicale de la marche analytique et philosophique tracée par Bacon, Locke, J.-J. Rousseau, Condillac, Destutt-Tracy, Cabanis, etc., et qui doit s'introduire dans toutes les sciences et dans tous les arts, pour assurer leur marche et pour accélérer leurs progrès.

La *Société établie à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire*, qui a si bien mérité des classes pauvres et industrielles, et qui a contribué si puissamment à relever et à perfectionner en France l'instruction primaire trop long-tems négligée, ou très-incomplète, et même vicieuse, s'est aussi occupée d'introduire des leçons de chant dans les écoles d'enseignement mutuel. Cette heureuse innovation a déjà commencé à produire d'excellens effets, et surtout des résultats moraux très-remarquables.

L'un des membres de la même société, M. Amoros, Espagnol naturalisé Français, auquel nous sommes redevables de la fondation d'un *gymnase normal, civil et militaire* (1), où les jeunes gens se livrent, sous la direction de maîtres habiles, aux divers genres d'exercices propres à développer leur force et leur adresse, n'a point oublié de comprendre la musique au nombre de ces exercices, puisqu'elle contribue efficacement à fortifier les poumons et les organes de

(1) Ce *gymnase* est établi à Paris, place Dupleix, entre le Champ-de-Mars et la barrière de Grenelle. *Voy.* ci-dessus, *Rev. Enc.*, T. X. pag. 464.)

la voix; et il a principalement insisté sur la puissance morale de cette partie de l'instruction (1).

Comme nous aimons à signaler tous les procédés nouveaux ou perfectionnés qui caractérisent l'avancement d'une science ou d'un art, à mesure qu'ils sont appliqués avec succès, nous avons invité, par ce motif, un de nos estimables collaborateurs (M. Francœur), juge très-compétent dans cette matière, à écrire la Notice qui va suivre, dans laquelle on fait connaître plusieurs méthodes nouvelles employées depuis peu pour apprendre la musique.

« Si la musique vocale, dit M. Amoros (2), a perdu de sa dignité primitive, et surtout de son influence, depuis qu'elle a cessé d'être populaire ou générale, et qu'elle s'est réfugiée dans des cloîtres ou sur les théâtres, pourquoi ne chercherait-on pas à lui rendre son ancienne splendeur, et à la faire servir à l'amélioration de nos mœurs, de notre caractère, de notre organisation même et de notre tempérament?.... Quel obstacle pourrait empêcher de mettre en pratique des conceptions aussi heureuses? »

M. A. Jullien, *de Paris.*

---

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : *Cantiques religieux et moraux*, ou *la Morale en chansons*, à l'usage des enfans des deux sexes ; ouvrage spécialement destiné aux élèves qui suivent les exercices du *cours d'éducation physique et gymnastique*, dirigé par M. Amoros.—Paris, 1818. Un vol. in-18 de 257 pages, et musique gravée pour les mêmes cantiques, 48 pages.—Consultez, au moyen de la *table des matières*, article Musique, les pages de ce petit recueil, où il est question des *effets moraux de la musique*, et de son utilité dans l'éducation.

(2) Même ouvrage déjà cité, page 193.

NOTICE

SUR DIFFÉRENS PROCÉDÉS MIS EN USAGE DEPUIS QUELQUES ANNÉES POUR ENSEIGNER LA MUSIQUE, *par MM.* CHORON, MASSIMINO, WILHEM et GALIN.

L'EXÉCUTION musicale présente de si grandes difficultés qu'on doit être étonné qu'il y ait un aussi grand nombre d'habiles musiciens. Je ne parle pas de ces artistes fameux faits pour exciter l'admiration générale, par le talent qu'ils déploient à exprimer et orner les morceaux qu'ils exécutent; ces hommes sont toujours fort rares; la nature est avare de toutes les productions extraordinaires: mais je veux désigner ici cette foule d'artistes des deux sexes, qui font chaque jour les délices de la société. Lire un morceau de musique à livre ouvert, et le rendre, soit par la voix, soit sur un instrument, est un talent si ordinaire, qu'il semblerait que l'art musical soit d'une extrême facilité; et cependant, lorsqu'on y songe, on reconnaît qu'il n'en est peut-être pas un qui exige plus d'études, de tems et de dispositions naturelles.

La cause de cette singularité se découvre aisément. Les principes de la musique sont simples et peu nombreux, la conception n'en est pas embarrassante; il ne faut que quelques dons naturels pour les goûter, et le tems nécessaire pour les mettre en pratique; un très-long exercice est une condition indispensable au succès; et comme, dès le commencement, cette étude porte avec soi ses jouissances, chaque effort est un plaisir qui ne coûte rien, et on ne s'aperçoit pas soi-même du tems qu'on y passe. Je ne sais si les célèbres Viotti et Baillot, lorsqu'ils charment leur auditoire, éprouvent maintenant plus de plaisir que

lorsque, débutant dans la carrière, ils tiraient de leurs violons des sons discordans dont ils fatiguaient le voisinage.

Plusieurs modes d'enseignement ont récemment été employés. Il semblait, à entendre leurs auteurs, que de nouveaux artistes allaient être improvisés, et qu'avant peu leurs jeunes disciples seraient capables de lutter avec des professeurs formés par le tems et l'étude. S'il est des hommes qui se révoltent contre toutes les nouveautés et qui les repoussent de toutes les puissances de leur être, il en est d'autres, au contraire, pour qui toute idée neuve est un bien qu'ils accueillent avec empressement, avant que l'expérience en ait garanti les avantages. Le public, d'abord entraîné par des promesses flatteuses que l'événement n'a pas réalisées, est revenu de sa crédulité; il a reconnu que rien ne peut dispenser de l'étude, surtout dans l'art musical, où l'empire de l'habitude et un long exercice sont des conditions nécessaires. S'il est vrai, comme je n'en doute pas, que toute la difficulté de l'exécution musicale cède à une longue étude, aidée de quelques dispositions naturelles, un enseignement bien dirigé doit surtout avoir pour but d'abréger un peu cette durée, en rendant les premiers essais plus faciles et plus agréables.

Parmi les personnes qui ont donné de nouveaux modes d'enseignement de la musique, je citerai d'abord M. Massimino : une voix agréable, une belle méthode, des chants heureux, un talent véritable, tout se réunissait pour attirer l'affluence à des leçons, d'ailleurs pleines d'agrément. Quoiqu'on puisse, par des leçons spéciales de musique vocale, apprendre à déchiffrer un morceau à livre ouvert, cependant chacun sait que cette faculté naît d'elle-même, en apprenant à jouer d'un instrument : l'habitude d'entendre sortir des sons, par le mécanisme des doigts, à la seule vue des notes, dispose naturellement la voix à pro-

férer les mêmes intervalles. La science de la lecture de la musique se crée aussi d'elle seule par l'usage des instrumens, et l'on sait bientôt, sans y songer, écrire les notes lorsqu'on les sait lire. M. Massimino a imaginé, au contraire, de faire apprendre la lecture par l'écriture; cette idée ne paraît pas heureuse. Ce n'est assurément pas une chose très-difficile que d'écrire et de lire ensuite tous les intervalles musicaux : en pratiquant cette double opération, que l'on procède vîte ou lentement dans l'exécution, cela est à peu près indifférent, et *le tems ne fait rien à l'affaire :* mais qu'il y a loin de là à exécuter un morceau de musique, en donnant à chaque note la très-courte durée qui lui appartient, et en exprimant 8, 16, 32 sons différens, et même plus encore, dans une seconde de tems!

M. Massimino présenta sa méthode (1) sous le titre d'enseignement mutuel, quoiqu'elle n'eût rien de commun avec ce genre d'instruction : je ne veux pas faire à cet habile professeur l'injure de croire qu'il ait voulu par là s'attirer les nombreux amis d'un mode dont l'expérience a consacré les succès : un homme d'un aussi grand mérite n'a pu que se tromper, parce qu'il ne connaissait pas exactement la méthode d'enseignement mutuel. La sienne

---

(1) *Nouvelle méthode pour l'enseignement de la musique*, par *Frédéric* Massimino, de Turin; — 1re *partie*, contenant l'exposition des principes, le mode d'organisation d'un cours d'après la nouvelle méthode, l'indication des moyens d'introduire la méthode dans les écoles d'enseignement mutuel, et une première suite de solféges avec accompagnement de piano, à la portée des voix les moins étendues. Prix : 30 fr. — 2e *partie*, contenant une série de solféges à deux voix principales et une basse avec accompagnement de piano. Prix : 36 fr. Paris, 1820; chez l'auteur, rue Montmartre, n° 180, et chez tous les marchands de musique.

est plutôt une forme particulière d'enseignement simultané. D'habiles artistes, M. Chelard, madame Davin, mademoiselle Renaud Dalain, dont les talens sont connus et estimés du public, ont réuni leurs efforts pour soutenir ce mode d'enseignement : le public n'a point vu ces rapides succès sur lesquels il avait compté, et l'affluence a diminué.

Je me plais à reconnaître le talent de M. Massimino ; son solfége est composé de beaux chants; les accompagnemens en sont nobles et choisis, et il fera sans doute oublier nos vieux solféges, dont les chants sont devenus surannés. Si les difficultés musicales n'en sont pas peut-être assez graduées, et même si la lecture en est généralement trop facile, l'excellent solfége à plusieurs voix, composé par M. Chelard (2), complète très-bien l'enseignement. On aimera toujours à recevoir des leçons de ces habiles maîtres ; mais je ne crois pas que l'on continue d'apprendre à écrire la musique avant de la savoir lire.

La méthode de M. Choron doit former d'excellens lecteurs. Sa classe est divisée en quatre sections, selon les différens degrés de force des élèves : chaque section a son chant, très-simple pour les uns, plus composé pour ceux qui ont acquis plus d'habitude : ces airs sont chantés d'abord à l'unisson; mais les quatre sections forment ensuite un chœur, parce que toutes les parties sont composées de manière à pouvoir s'accorder ensemble. Cette méthode est ingénieuse; elle forme de bons lecteurs, et M. Choron, dont les utiles travaux, dans diverses branches de connaissances, ont été si souvent heureux, obtient encore

---

(2) Se trouve chez l'auteur, impasse Coquenard, et chez Lemoine, rue de l'Échelle, n° 9.

chaque jour des succès dans l'école de musique qu'il dirige (1), et d'où sortent des artistes pour nos cathédrales et pour nos théâtres.

Dans le solfége de M. Choron, les notes sont disposées dans tous les intervalles, et sans former ce qu'on appelle proprement des chants : ce style de chapelle a paru à l'auteur plus propre pour former des musiciens, que s'il se fût servi de chants faciles à retenir ou à deviner. Mais lire les notes est la moindre partie de l'art de la musique ; le principal devoir de l'exécutant est de plaire : je ne crois pas qu'il soit utile d'habituer l'élève à proférer des sons rudes et sans ame, sauf à le forcer, lorsqu'il sera devenu lecteur, à faire un nouvel apprentissage de l'art du chant; il lui faudra perdre ses mauvaises intonations, changer ses formes vocales, et contracter de nouvelles habitudes, qu'il aurait dû prendre dès l'origine. Écoutez un chanteur de village, sa voix est belle, les sons ont de la justesse; l'air, devenu populaire, est descendu jusqu'à lui ; il le chante donc, et nul ne s'y trompe. Cependant, ses chants sont traînans, ses cadences heurtées, ses tenues âpres et sauvages, et vous jugez, à ce chant intolérable, qu'aucun art ne pourrait corriger des défauts qu'une longue habitude a enracinés.

L'ancienne amitié qui m'unit à M. Choron, me porte à lui présenter ces réflexions, moins comme une critique que comme un moyen de perfectionner son excellente méthode. Qu'il introduise dans chacune des quatre parties de son solfége des chants agréables, pour en rompre la monotonie et semer quelques charmes dans cette étude; qu'il oblige ses élèves à chanter avec grâce, et je pense

(4) Le pensionnat et l'école musicale de M. Choron sont établis sur le boulevard du Mont-Parnasse, n° 41.

que, de toutes les méthodes d'enseignement simultané, la sienne obtiendra la préférence et survivra à son auteur.

La musique des églises est partout dans l'état le plus déplorable : il semble naturel, dans les villages, de recourir à l'école, souvent gratuite, pour en tirer les chantres et les enfans de chœur nécessaires à la célébration du service divin. C'est à cet ancien usage que le théâtre a souvent dû ses plus beaux ornemens; et de jeunes paysans, qui auraient ignoré toute leur vie combien est précieux l'organe dont les avait doués la nature, sont devenus, sous cette influence, des artistes célèbres. M. Bocquillon-Wilhem, après avoir étudié avec attention l'enseignement mutuel, a conçu le dessein d'y introduire la musique, et de renouveler les écoles d'où sortaient autrefois les plus belles voix.

Comme le mode que suit M. Wilhem est mis en activité à Paris, dans l'école de la rue Saint-Jean-de-Beauvais, où chacun peut se rendre témoin des procédés et de leurs résultats ; que d'ailleurs cette méthode est très-bien exposée dans un ouvrage qu'il a récemment publié (1), je me dispenserai d'entrer à ce sujet dans des détails qui

(1) *Méthode élémentaire et analytique de musique et de chant*, conforme aux principes et aux procédés de l'enseignement mutuel, et facilement applicable dans les institutions de tous les degrés ; adoptée pour les écoles d'enseignement mutuel, par la société d'instruction élémentaire. L'ouvrage sera composé de huit livraisons. La *première*, actuellement en vente, se compose des *tableaux* et du *guide* des deux classes, et contient plusieurs feuilles coloriées ; elle se vend 14 fr.; chacune des sept livraisons suivantes coûtera 7 fr. On souscrit à Paris chez l'auteur, rue Saint-Denis, près le boulevard, n° 374 ; et chez Colas, libraire, rue Dauphine, n° 32.— On peut se procurer séparément le *Guide de la classe préparatoire ;* il est précédé de la préface de l'ouvrage et des pièces authentiques qui s'y rapportent ; d'une introduction établissant trois degrés d'instruction musicale; de l'exposé sommaire de la méthode ; enfin, d'instructions

auraient peu d'intérêt pour les lecteurs. Il est un point seulement sur lequel j'appellerai l'attention.

Les premiers principes de la musique sont enseignés sur un tableau, que M. Wilhem nomme l'*Indicateur vocal;* on y voit tracées des lignes horizontales, vides de notes, et imitant le papier réglé qu'on destine à recevoir l'écriture musicale. Une clef quelconque est placée sur l'une de ces lignes; et, lorsque le maître, ou le moniteur qui le remplace, pose le bout d'une baguette sur le tableau, les élèves se représentent une note au même point, et sur-le-champ proférent le nom et le son de cette note comme si elle était tracée. En changeant de ligne, on fait naître de la sorte tous les intervalles, même ceux des dièzes et des bémols, et l'on exerce la classe entière à lire et à chanter, sans avoir aucune pièce de musique sous les yeux. C'est un spectacle assez curieux que d'entendre la voix des enfans suivre, à l'unisson, les gestes de leur maître, qui parcourt ainsi tous les points de son tableau. Ce qui distingue surtout cette méthode de toute autre, c'est qu'elle est *mutuelle*, c'est-à-dire que les étudians s'enseignent les uns les autres, et que les leçons du maître ne sont pas nécessaires.

L'Indicateur vocal a été suggéré à M. Wilhem par la lecture d'un ancien ouvrage de Sébaste Hayden, où ce mode est employé. Cette invention ingénieuse, abandonnée bientôt, est devenue féconde dans les mains de M. Wilhem. Comme il importe que, hors de la classe, les élèves puissent l'exercer et se rappeler les leçons de chant qu'ils ont reçues, il leur montre qu'ils portent toujours avec eux un

---

générales, relatives à la première introduction du chant dans un établissement. Prix, 2 fr. 25 cent., mêmes adresses déjà indiquées. *Voyez* ci-dessus *Rev. Enc.*, T. X, pag. 433.

indicateur vocal ; car, lorsque la main est ouverte, les cinq doigts disposés parallèlement imitent les cinq lignes d'une portée musicale, sur laquelle on peut marquer la place des différens sons de l'échelle diatonique. C'est ce qu'il nomme *la main musicale.*

Tous les professeurs qui ont voulu prendre connaissance de la méthode de M. Wilhem, en ont reconnu les avantages ; le véritable talent et l'excellent esprit qui le dirige dans ses recherches sont généralement avoués; sa modestie le retient dans des limites trop étroites, et un artiste plus ardent que lui aurait sans doute donné plus d'éclat aux succès dont ses efforts ont été couronnés dans plusieurs établissemens publics. Les élèves de l'école de Saint-Jean-de-Beauvais se sont réunis à ceux de l'école polytechnique, pour célébrer les fêtes sacrées par des chants religieux, et ont mérité des distinctions honorables de l'ecclésiastique qui préside aux solennités de cette chapelle.

Il nous reste à traiter d'une dernière méthode d'enseignement de la musique, qui a été mise en action par M. Galin. Ce professeur emploie aussi un tableau marqué de lignes sans notes, qu'il nomme *méloplaste*; mais, comme son enseignement est dirigé dans le mode simultané, il n'a de commun avec celui de M. Wilhem que l'usage de ce tableau, pour l'exposition des principes. M. Galin a réclamé la priorité de l'invention, en prouvant qu'il enseignait la musique à Bordeaux avant que M. Wilhem eût imaginé son indicateur vocal : mais, outre que l'indicateur vocal est la moindre des innovations du système de ce dernier professeur, il a constaté qu'il n'avait aucune connaissance des procédés de M. Galin. On a d'ailleurs pu suivre les traces de son invention dans les méthodes qu'il a successivement modifiées, méthodes dont l'idée lui a été suggérée par la lecture de l'ouvrage de Sébaste Hayden, que

M. Galin ne connaissait pas ; il est demeuré constant que M. Galin était, de son côté, inventeur du méloplaste et en avait rendu l'usage fécond, mais que M. Wilhem ne lui avait rien emprunté.

M. Galin divise sa classe en deux sections; et, s'armant de deux baguettes qu'il promène sur ce tableau, il improvise un air à deux parties, que les élèves solfient en chœur. Cet art de noter ainsi rapidement les lignes d'un duo annonce un talent particulier. Le sentiment de satisfaction que le spectateur en éprouve est un effet général. S'il était possible à M. Galin de faire mouvoir ensemble plus de deux baguettes, il noterait aussi facilement une partition à trois ou quatre lignes, à peu près comme un pianiste fait succéder les accords qu'il improvise. Pour suppléer à notre organisation, il a perfectionné le mode d'écriture musicale dont J. J. Rousseau a donné les principes. Les élèves peuvent, sous la dictée et à la manière de l'écriture cursive, sans papier réglé, noter un chant quelconque. M. Galin trace ainsi sur un tableau une partition complète que la classe entière s'exerce à chanter sous sa direction.

Ces procédés sont développés dans un ouvrage intitulé : *Exposition d'une nouvelle méthode pour l'enseignement de la musique*(1). L'impression que j'avais éprouvée en voyant la classe m'avait préparé au plaisir de lire cet ouvrage, et celui que j'ai ressenti a été plus grand encore que je ne l'espérais: je l'ai lu plusieurs fois avec un grand intérêt. Les artistes sont très-rarement capables d'exprimer leurs idées sur les principes qu'ils adoptent; la plupart des traités qui donnent les règles de la musique, sont rédigés dans un style inintelligible, et dont l'incorrection est le moindre des défauts. L'ouvrage de M. Galin annonce un maître aussi versé dans

(1) Un vol. in-8°, 1820. Rey et Gravier, libraires, quai des Augustins, n° 55.

son art qu'habile à en exposer les doctrines : la partie métaphysique y est surtout traitée avec une profondeur digne de réflexion. Le seul regret que m'ait laissé cette lecture, c'est que les règles de la composition n'aient pas été écrites par le même homme ; c'est une entreprise digne de lui. Tous les ouvrages d'harmonie n'offrent que des catalogues d'accords, accompagnés des règles qui servent à préparer et à sauver les dissonances. Si M. Galin écrit sur ce sujet, nous aurons le premier bon livre sur un art intéressant, peut-être inconnu dans ses principes des musiciens mêmes qui l'exercent avec le plus de distinction.

Je terminerai cet exposé en manifestant mon opinion personnelle sur les méthodes dont je viens de présenter les bases. La méthode de M. *Choron*, qui est la plus ancienne, me semble plus propre à former des lecteurs, des *croque-notes*, ainsi que l'expriment les artistes ; mais elle a de la sécheresse et de l'ennui ; ses phrases, privées de chant, n'ont qu'une harmonie sans charme. La méthode de M. *Massimino* façonne les élèves à la mélodie; elle est plus propre à former des chanteurs qu'à commencer leur instruction. Celle de M. *Wilhem* convient à l'enseignement mutuel, et doit rendre dans les écoles des services nombreux ; elle peut être appliquée en tous lieux, et n'exige nullement la présence et les conseils du maître. Enfin, la méthode de M. *Galin* me semble mériter la préférence sur tous les procédés d'enseignement simultané, si toutefois un autre que lui est capable de la mettre en action. C'est une bonne fortune pour ceux qui peuvent se confier à ses soins ; je les félicite de cet avantage, et je leur prédis des succès rapides et certains (1). On impute à un savant musicien un pamphlet

(1) L'école musicale de M. Galin est établie à Paris, rue de Richelieu.

anonyme, où la méthode de M. Galin est traitée avec une sévérité injuste; je ne puis croire que cet écrit ait une origine aussi recommandable : l'arrêt ne peut avoir de valeur que lorsqu'il est signé et motivé; ces deux conditions manquent à cette diatribe injurieuse. Il n'est pas permis, pour rendre hommage aux talens des rivaux de M. Galin, de fermer les yeux sur son mérite personnel, que je me fais un devoir de reconnaître; comme, de son côté, M. Galin doit se soumettre à entendre louer des rivaux qu'on l'accuse, peut-être à tort, d'avoir traités avec peu d'égards, et dont il ne doit pas décrier les conceptions. FRANCŒUR.

NOTICE SUR L'ÉTAT DES SCIENCES ET DES LETTRES EN POLOGNE, *pendant l'année* 1819 (1).

CETTE Notice ne s'applique réellement qu'au *royaume de Pologne*, tel qu'il existe depuis le congrès de Vienne, en 1814; c'est-à-dire, à la réunion d'une petite partie seulement des provinces jadis polonaises, qui, par le dernier partage de la Pologne, étaient échues au pouvoir de l'Autriche et de la Prusse, et dont la population totale s'élève environ à trois millions d'habitans, tandis que l'ancienne Pologne, dans son intégrité, en contenait près de seize millions. Cette partie du territoire polonais, sous le nom de *royaume de Pologne*, ainsi que la ville libre de Cracovie et son territoire, jouissent des bienfaits du régime constitutionnel, dont elles sont redevables à l'empereur

(1) Une partie des renseignemens, contenus dans cette NOTICE, nous a été transmise de Varsovie par un de nos correspondans, M. N. PIWNICKI. Nous avons profité, pour y faire des changemens et des additions, d'après l'autorisation qu'il nous a donnée, de plusieurs communications que nous avons obtenues de quelques-uns de ses compatriotes.

Alexandre. Il n'en est pas de même du *grand-duché de Posen*, incorporé à la Prusse, ni de la *Galicie*, conservée à l'Autriche, ni des neuf gouvernemens ou provinces, comprenant la *Lithuanie*, la *Wolhynie*, la *Podolie* et l'*Ukraine*, qui appartiennent à l'empire russe. Un même esprit et un même sentiment d'amour de la patrie et de confiance dans le caractère d'Alexandre continuent d'animer ces membres dispersés de la grande famille polonaise.

Aucune partie de l'ancienne Pologne n'a subi plus de changemens, soit dans l'organisation administrative, soit dans le système de l'instruction, que celle qui forme aujourd'hui le *royaume de Pologne*. Après la chute de la république, en 1795, les écoles reçurent toutes une organisation autrichienne ou prussienne. Le duché de Varsovie eut en partage un système en général tout allemand, mais auquel on mêlait quelques idées des méthodes françaises. Ce système avait pour but principal de propager les connaissances relatives aux arts et aux métiers. Une rétribution fut exigée de ceux qui fréquentaient les écoles publiques, et des institutions particulières furent établies pour les hautes sciences. Depuis la création du royaume de Pologne, il s'est formé, de tous ces systèmes, un mélange qui paraît devoir prendre, de plus en plus, une couleur nationale. Le comité pour les livres élémentaires, composé presque entièrement de *Piaristes*, sous la présidence de M. Lindé, paraît quelquefois pencher vers le retour de l'ancien ordre de choses, qui, au lieu de traiter avec une égale faveur les sciences et les belles-lettres, accordait une attention, pour ainsi dire exclusive, aux études grammaticales et philologiques. Ce comité est chargé de faire composer, d'examiner et de choisir les livres élémentaires destinés aux écoles, et il fait des rapports sur ce

sujet au ministère de l'instruction publique (1). Il reste encore plusieurs améliorations à obtenir dans cette partie importante. On se plaint avec raison que les livres élémentaires soient devenus, en faveur de quelques maisons de librairie, l'objet d'une sorte de monopole. Ordinairement, tout ouvrage élémentaire, approuvé et introduit dans les écoles par le gouvernement, est fait dans la vue de diriger autant ceux qui enseignent que ceux qui apprennent; et cette double tendance doit nuire à leur composition.

La plupart des *livres élémentaires* sont écrits par les Piaristes. Cette congrégation religieuse, qui se consacre spécialement à l'éducation de la jeunesse, a rendu, sous ce rapport, et depuis long-tems, de véritables services à la nation polonaise. Les Piaristes entretiennent aujourd'hui plusieurs écoles, en partie à leurs frais; et c'est au zèle et au dévouement du père *Caëtan Kaminski*, et de quelques autres membres du même ordre, qu'on est redevable de l'état florissant de cette communauté.

Le nombre des écoles du royaume, tant celles des paroisses que celles des districts (*powiat*) et des palatinats (*Woiewodztwo*), a, il est vrai, augmenté; mais il ne paraît pas que le système des études ait été perfectionné.

---

(1) Ce ministère est confié aujourd'hui (juin 1821) à M. le comte *Stanislas* Grabowski, qui réunit dans ses attributions la surveillance des cultes (catholique, protestant, grec, arménien, juif, mahométan, etc.) et celle de l'instruction publique. M. le comte *Stanislas* Potocki, qui a remis à M. le castellan Grabowski le portefeuille du ministère des cultes et de l'instruction publique, en conservant lui-même la place de président du sénat, s'est distingué depuis long-tems, parmi les seigneurs polonais, par son talent et par son application à l'étude des beaux-arts; il a enrichi la bibliothèque publique de Varsovie par le don de sa belle et nombreuse collection d'estampes, précieuse surtout à cause des moyens qu'elle offre pour étudier l'histoire de l'art de la gravure et pour en suivre les progrès.

Le paiement imposé pour l'admission dans les écoles a rebuté plusieurs familles villageoises; et la noblesse des campagnes elle-même les fréquente moins qu'auparavant, probablement faute de moyens. Les ressources dont peut disposer le ministre de l'instruction publique sont du reste insuffisantes pour réformer et améliorer cet ordre de choses; et il a été obligé d'employer différens moyens pour se procurer des dons volontaires.

Les *écoles d'enseignement mutuel*, dirigées d'après la méthode de Lancaster, prospèrent sous la direction de M. *Kraïnski*. C'est la seule institution qui soit en état d'étendre le bienfait de la lecture et de l'écriture à toutes les classes de la nation, surtout aux apprentis et aux artisans.

L'*université de Varsovie*, instituée depuis trois ans, en 1817, commence à perfectionner les différentes parties de son organisation, et compte déjà plusieurs professeurs distingués. Le gouvernement n'épargne aucuns soins pour la faire prospérer. Elle possède un grand jardin botanique, avec une orangerie et une serre; les plantes y sont placées d'une manière qu'il serait peut-être à désirer de voir adopter partout : chaque plante se trouve isolée dans un carré, ce qui en facilite l'approche, et donne à son développement tout l'espace nécessaire. Elles sont rangées selon l'ordre adopté par M. de Jussieu. M. *Szubert* (on prononce Schoubert), professeur de botanique à l'université, s'occupe d'augmenter le nombre de ces plantes, dont le catalogue, publié en 1820, en comprenait déjà plus de 5,000.

Le cabinet d'histoire naturelle a été arrangé par M. *Jarotski*, qui en a fait connaître au public la plus grande partie, lorsqu'il a publié le catalogue des oiseaux, au nombre de 432. Pour ce qui regarde les quadrupèdes et les poissons, la collection est peu nombreuse : les amphi-

bies y sont en partie conservés dans l'esprit-de-vin. On y trouve une collection suffisante d'insectes; et, parmi les coquilles qui sont en grand nombre, il y en a de très-curieuses. Jusqu'ici, il n'existe aucune collection minéralogique appartenant à l'université.

La faculté de médecine, les établissemens d'anatomie, de clinique et la bibliothèque n'ont, jusqu'à présent, qu'un local provisoire, auquel on paraît devoir en substituer un plus convenable.

L'université possède des modèles en sculpture, de grandeur ordinaire, tels que le Laocoon, la Vénus de Médicis, l'Apollon du Belvédère, le Gladiateur, et plusieurs bustes, en assez grand nombre. M. *Malinski*, sculpteur et professeur, a donné des preuves de talent à l'exposition de 1819, où le tableau de M. *Brodowski*, élève de M. David, a obtenu tous les suffrages. Ce tableau, qui représente la *colère de Saül*, a remporté le prix. La même exposition offrait aussi de belles copies.

La bibliothèque de l'université de Varsovie renferme une quantité assez considérable de livres. Elle est dirigée par le savant M. *Lindé*, correspondant de l'Institut de France. Chaque année, aux ventes étrangères, elle fait l'acquisition de plusieurs milliers de volumes. Les bénédictins de Cîteaux et quelques autres couvens ayant été réformés en 1817, leurs biens furent réunis aux fonds des ecclésiastiques séculiers, et M. Lindé parcourut les bibliothèques de ces couvens pour y choisir les livres dont pouvait s'enrichir celle de l'université; on y a fait alors transporter cinquante mille volumes, et elle en possède aujourd'hui plus de soxante-dix mille. La plupart sont des livres de théologie et d'histoire, parmi lesquels on compte quinze cents manuscrits des xve et xvie siècles, dont quelques-uns sont historiques, et le reste de peu de valeur; il en existe

même plusieurs du xe siècle. On y montre également des livres imprimés, d'une rareté fort remarquable; tels que la bible de Mayence, de 1462, sur parchemin; les statuts de Pologne, de l'année 1532, dont on connaît à peine cinq exemplaires. A côté de la bibliothèque, on voit un cabinet d'estampes, de la collection du feu roi Stanislas Auguste, et qui renferme plus de soixante mille gravures. Cette collection, achetée par l'université à la famille du roi Poniatowski, s'augmente tous les jours; elle contient le Vatican enluminé, de même que les peintures d'Herculanum, exécutées en couleur. Depuis la perte de la bibliothèque de Zaluski, transportée, en 1795, à Pétersbourg, la Pologne n'en a possédé aucune qui surpasse celle dont nous parlons pour le nombre des livres, bien qu'il y ait à Varsovie quelques autres bibliothèques assez considérables, entre autres celle de la *Société royale des amis des lettres*, qui renferme un cabinet de minéralogie, et les bibliothèques des pères des Missions, et des pères des écoles pieuses, ou des Piaristes.

Depuis la renaissance des lettres en Pologne, plusieurs particuliers ont rassemblé aussi, à grands frais, de fort belles bibliothèques. Celle de M. *Chreptowicz*, chancelier du grand duché de Lithuanie, fut transportée, à sa mort, à Szczorsy, en Lithuanie, où elle reste ouverte pour l'usage des amateurs. On remarque aussi celles de M. *Dzialynski*, à Posen; de M. *Chodkiewicz* et de M. *Kwiatkowki*, à Varsovie; de M. le comte *Ossolinski* (Maximilien), à Vienne (1), et celle de M. de *Potocki*, président du sénat, à Villanova, près Varsovie : cette dernière contient plusieurs manus-

(1) Cette bibliothèque, entièrement composée de livres polonais, rares et bien choisis, a été léguée à l'université de Léopold, en Gallicie, où elle sera transportée après la mort de M. Ossolinski.

crits très-intéressans pour l'histoire de la Pologne; elle a été enrichie par la réunion des livres de feu le prince Lubomirski, maréchal de la couronne.

Mais la bibliothèque de Pulawy surpasse toutes celles que nous venons de citer. La famille du prince *Czartoryski* n'épargna ni soins ni dépenses pour l'augmenter. Elle vient d'acquérir, en 1819, au prix de 12,000 ducats de Hollande (environ six mille louis), la bibliothèque de feu Thadée *Czacki* (Tschatski), la plus riche en manuscrits historiques de la Pologne. Mais on doit regretter que cette bibliothèque ne soit pas ouverte au public, et que, jusqu'à présent, l'accès en ait même été très-difficile.

Tels sont les établissemens scientifiques et littéraires les plus remarquables qui ont pris naissance, ou qui ont reçu quelque accroissement durant l'année 1819.

Avant d'arriver à l'indication des ouvrages qui appartiennent à la *Revue bibliographique* de la même année, nous devons jeter un coup d'œil sur les gazettes et les feuilles publiques; et nous ne pouvons nous dispenser de faire mention de la censure établie, le 22 mai, pour tous les journaux. La situation du royaume de Pologne, trop semblable à celle de la Norvège, telle que l'a décrite M. Heiberg, dans son analyse très-remarquable de l'*Histoire des révolutions de Norwége*, par feu M. Catteau-Catteville (voy. *Revue Encyclopédique*, Tom. IV, p. 264 et 474), explique l'établissement de cette institution censoriale, regardée par beaucoup de bons esprits comme contradictoire avec la disposition constitutionnelle qui garantit la liberté de la presse, sauf les lois répressives. Ce nouvel état de choses fit suspendre, par une simple défense de la police, la publication du journal intitulé *la Quotidienne*, dont les jeunes rédacteurs signalaient, avec une hardiesse quelquefois inconsidérée peut-être, les actes de l'autorité ré-

putés contraires à la constitution. Les mêmes écrivains entreprirent alors de publier une *Chronique de la moitié du* XIXe *siècle*. Cet ouvrage, dont les numéros paraissaient à des époques indéterminées, fut néanmoins considéré comme périodique, et soumis à la censure; ce qui empêcha le rédacteur de le continuer. Le 16 juillet, l'institution de la censure fut rendue applicable à tout écrit ou livre imprimé, et l'on nomma des censeurs salariés par le gouvernement. La défiance et le découragement frappèrent à mort les différentes entreprises littéraires, déjà languissantes et à demi-paralysées par l'état du pays (1). La littérature et l'instruction de la nation n'attendent, pour prendre un nouvel essor, qu'un regard favorable de l'empereur Alexandre. Ce prince sentira que plus les hommes sont éclairés, plus ils deviennent, pour les chefs des gouvernemens, d'honorables instrumens, également utiles à la prospérité de la patrie et à la gloire du monarque. Plusieurs écrits relatifs à la philosophie, à la morale, à l'histoire, à la politique, et dans lesquels le génie et le caractère de la nation aspirent à se développer d'une manière honorable, avaient craint de se montrer au grand jour à l'époque de la première apparition de la censure; mais l'année 1820, à laquelle nous consacrerons plus tard une notice particulière, a été plus féconde que l'année précédente en ouvrages sur les sciences, la poésie et la littérature.

---

(1) Il y a eu, dans les premiers jours de cette année (1821), un grand changement dans la censure des livres. Les anciens censeurs ont été renvoyés et remplacés par d'autres qui, comme cela arrive ordinairement, donnent à leurs décisions une couleur plus rembrunie, et vont peut-être au-delà des intentions de l'autorité qui les a institués. La vente d'une *Description de Vienne*, écrite en polonais, et publiée depuis plusieurs mois, ouvrage dans lequel il était fait mention du congrès, a été prohibée par ordre supérieur.

Pendant l'année 1819, la plupart des écrits périodiques de l'an 1818 ont continué de paraître. Les éditeurs de la *Quotidienne*, puis de la *Chronique*, ont publié, quatre fois par semaine, une gazette intitulée : l'*Aigle-Blanc*, consacrée à la fois à la politique et à la littérature (1). Il paraît aussi un nouveau journal hebdomadaire, sous le titre de l'*Abeille de Cracovie*, dans lequel on s'occupe de poésie et de littérature. Le *Mémorial de Léopol*, qui se nomme maintenant l'*Abeille*, a entrepris de faire un examen des autres journaux polonais et d'en offrir un résumé (2).

Sciences physiques et mathématiques. — *Élémens de physique* redigés d'après les leçons faites sur cette science, à l'université de Cracovie, par M. le professeur *Romain* Markiewicz.

De la Chlorine, par M. le comte *Alexandre* Chodkiewicz. L'auteur cultive à la fois les sciences et les lettres avec zèle et avec succès, non seulement en amateur éclairé, mais en littérateur instruit et en savant laborieux. Il n'est pas moins recommandable par la protection qu'il accorde aux amis des sciences et des arts.

Dissertation de M. *Antoine* Waga, ayant pour titre : *De la connaissance de la nature, et particulièrement de l'histoire naturelle.* L'auteur rappelle les anciens botanistes polonais qui étaient assez nombreux; il fait revivre le mérite des

---

(1) Ce journal a cessé de paraître au mois d'octobre 1820.

(2) Quoique la Lithuanie ne soit point comprise dans cette notice, nous citerons le *Journal de Vilna*, devenu plus intéressant, depuis qu'il a commencé à publier les extraits des voyages de quelques jeunes Polonais dans diverses contrées de l'Europe. Parmi ces voyageurs, on distingue M. Chodawkoski, qui s'occupe de recherches sur l'ancienne mythologie des Slaves. Il recueille dans ce dessein des anecdotes, des traditions et des chansons populaires. M. Senkowski, parti pour Constantinople, doit visiter toutes les possessions turques. On attend les résultats des travaux de ce voyageur.

Jonston, des *Gabriel Rzonczynski*, des *Syrenius*, des *Martin d'Urzendow*, etc. Il paraît qu'il ignorait les travaux de M. *Besser*, son compatriote, bien connus à Kurt, à Sprengel, et à d'autres naturalistes étrangers.

Médecine populaire ou *le Conseiller domestique* (Poradnik Domowy), par M. Dziarkowski, en deux volumes, ensemble de 845 pages.

L'Art des accouchemens, en deux volumes de 270 pages, par Michaelis, ci-devant directeur d'une école d'accouchemens; Michaelis est mort depuis peu. Cet ouvrage est inférieur à celui qu'a publié M. *Mianowki* sur le même sujet.

La Comparaison des anciennes mesures polonaises, avec celles dont on se sert aujourd'hui en Pologne, et celles des principales contrées de l'Europe, nommément de France, par Kolberg, est un ouvrage très-exact, et dont on ne saurait se passer, à cause de l'introduction des mesures nouvellement établies. Cette réforme n'a pas produit l'effet que l'on s'était proposé. On a cru convenable de laisser subsister l'ancienne division duodécimale, ainsi que les anciennes dénominations. On s'est borné seulement à comparer la longueur, la capacité et la pesanteur des mesures polonaises et des mesures françaises, en ajoutant aux unes et en réduisant un peu les autres. Ainsi, le but principal du calcul décimal est manqué ; et tout le fruit que l'on a retiré de cette réforme, c'est que l'aune a reçu une moindre dimension, et le *korzec* ou boisseau, une augmentation.

La petite Guerre (*mala woyna*), ou *la Disposition militaire des bataillons, selon la théorie et la pratique du maréchal de Saxe*, ouvrage de M. le major Wroniecki, dédié au grand duc Constantin. L'auteur tire ses principes des *Rêveries* du maréchal, et y ajoute ses propres réflexions,

en citant à l'appui l'exemple de dispositions du même genre faites dans les campagnes de l'armée polonaise.

Agriculture, jardinage et technologie. — De bons agriculteurs, exercés par la pratique, et des hommes instruits dans les arts, ont publié, sur ces différens sujets, divers écrits originaux, et surtout des traductions, parmi lesquelles on distingue celle que M. Biernacki a faite de l'ouvrage de London, sur la manière écossaise de former des métairies, imprimé à Berlin. Il est à regretter que ce bel ouvrage, dédié à l'empereur de Russie, soit écrit et imprimé d'une manière très-incorrecte (1).

M. *Wodzicki* vient d'achever et de publier, à Cracovie, son excellent ouvrage *sur la culture des arbres et les avantages qu'on en retire.* —Un ouvrage sur la *manière de soigner les agneaux, par* Roudolf (*André*), et l'*Art du teinturier*, par Hermstaed, ont été traduits de l'allemand en polonais.

Sciences religieuses, morales et politiques. — *Théologie morale.—Vincent Frydryck* a publié des *homélies pastorales* imprimées à Lowicz.

Législation et droit public.—Cette matière, si intéressante pour ce royaume, devait fixer l'attention d'un grand nombre d'esprits. L'année 1819 a vu naître quelques brochures. Voici les principales : *des Juifs, des Prisonniers, de l'Aristocratie et de l'inégalité des conditions, du Gouvernement représentatif, du Droit de changer les*

---

(1) Les travaux de M. *Michel* Oczapowski, imprimés à Vilna, font espérer aussi de grands avantages à l'agriculture nationale. La *théorie* (Zasady) *agronomique*, la *théorie de la chimie agricole*, et la *théorie de l'agriculture raisonnée*, ne sont en général qu'un exposé de la méthode de M. *Thaer*; mais la langue, aussi bien que la science, peuvent tirer beaucoup d'utilité de cet exposé approfondi, quoique assez succinct.

officiers civils. Mais les écrivains se sont trouvés réduits au silence, depuis la nouvelle organisation de la censure (1). Parmi les ouvrages de droit publiés en 1819, on remarque celui de M. l'abbé Szaniawski, professeur à l'université de Varsovie, auteur de la *Statique du droit* ou *de la Science des comparaisons dans l'étude de la loi* (2).

Statistique.—Il n'a été publié sur cette matière que la *Géographie du royaume de Pologne* et de la république libre de Cracovie, par l'abbé Politowski, ouvrage qui est devenu élémentaire.

Histoire universelle. — L'histoire nationale occupe la plupart de nos écrivains. Le *Pélerin* (Pielgrzym) de *Dobromil*, ou plutôt les *Instructions des villageois*, avec

---

(1) Dans les provinces ci-devant polonaises, maintenant soumises au gouvernement russe, la servitude des paysans dure encore, et le seigneur, propriétaire de la terre, conserve une autorité arbitraire sur eux. Aux diètes de 1818, dans le gouvernement de Vilna, on agita la question de l'affranchissement des serfs, et le monarque donna son entière approbation à cette mesure dictée par la justice, par l'humanité et par une saine politique. La Courlande, néanmoins, devança les autres provinces polonaises. C'était elle qui souffrait le plus de la servitude; et ce furent les seigneurs, possesseurs de terres dans cette province, qui se désistèrent volontairement de leurs droits, d'après les représentations faites par le gouverneur. Les *statuts relatifs à l'émancipation des paysans courlandais* furent alors publiés à Vilna.

(2) C'est à Vilna qu'a paru le meilleur ouvrage de droit, également remarquable par son plan, par la manière dont l'auteur l'a rempli et par l'exécution typographique. Cet ouvrage est un *Manuel du droit canonique*, en cinquante tableaux synoptiques, avec des notes qui annoncent beaucoup d'érudition, par M. *Aloys* Capelli, professeur à l'université de Vilna. (A Vilna, chez Joseph Zawadzki, in-4°.) Ce savant étranger, qui s'était déjà rendu très-utile par ses travaux dans cette université, s'est acquis, par cet ouvrage, de nouveaux droits à la reconnaissance de sa patrie adoptive.

40 portraits lithographiés des rois de Pologne, par madame *Isabelle*, née *Flemming*, princesse Czartoryska, ont eu deux éditions en une année. Le talent distingué de cette dame se fait remarquer surtout dans les anecdotes placées à la fin. L'auteur avait promis un second volume, qui vient en effet de paraître (1).

L'*Abrégé de l'histoire polonaise*, par M. *Falenski*, est un bon extrait de la première édition de l'ouvrage de M. Samuel George Bandtkie; quoique la nouvelle édition de ce dernier ouvrage, publié à Breslau, chez Korn, en deux volumes in-8°, de 1036 pages, avec huit estampes en taille-douce, porte la date de 1820, elle doit figurer dans la notice sur l'année 1819, parce que, dès cette époque, plusieurs exemplaires en avaient déjà été répandus dans le public, impatient de la connaître. Cette édition forme presque le double de la première. Elle est enrichie de considérations sur les progrès de la civilisation et des lettres en Pologne. Ce livre, très-estimé, est le meilleur que nous ayons dans son genre. Il contient un grand nombre de remarques neuves, et qui répandent de grandes lumières sur l'histoire nationale.

L'*Histoire du règne de Sigismond III*, en 3 vol. in-8°, ornée des portraits des personnages les plus illustres de la Pologne, a été accueillie avec un grand empressement. L'auteur de cet intéressant ouvrage, M. Niemcewicz, doit être compté parmi les premiers historiens de la Pologne (2).

Les *Chants historiques* du même écrivain que nous avons déjà signalés comme un ouvrage d'un genre remar-

---

(1) Voyez *Rev. Enc.*, T. VIII, pag. 580, l'annonce de la troisième édition du premier volume de cet ouvrage, et T. XI, p. 563, l'annonce du second volume.

(2) Voyez *Rev. Enc*, T. VI, page 357.

quable par une tendance éminemment morale et patriotique, ont été réimprimés.

Parmi les ouvrages d'un ordre moins relevé, nous citerons un *Abrégé des bons mots des anciens Polonais*, publié à Cracovie, dans le choix desquels l'auteur anonyme n'a pas toujours été heureux, mais dont la continuation est cependant à désirer. La traduction de l'ouvrage allemand de Jekel, sur la Pologne, son histoire et sa constitution, par Slotwinski, n'a point satisfait les hommes instruits; on a reproché au traducteur d'avoir supprimé plusieurs passages injurieux à la nation polonaise; les obligations imposées à un traducteur prescrivaient à M. *Slotwinski* de conserver fidèlement ces passages, malgré le peu d'exactitude des faits qui aurait exigé une réfutation. M. Slotwinski a mieux réussi dans l'imitation qu'il a entreprise de l'ouvrage chronologique allemand de *Frédéric* Strass, intitulé *le Fleuve du tems*, et qui contient un abrégé généalogique de l'histoire des rois et des princes polonais.

M. le comte *Maximilien de* Tenczyn Ossolinski, dont nous avons mentionné la belle bibliothèque très-riche en ouvrages nationaux, a publié à Cracovie une partie de ses longs travaux, sous ce titre : *Relations historiques et critiques pour l'histoire de la littérature polonaise et des écrivains polonais ou étrangers qui ont écrit en Pologne ou sur la Pologne.* L'auteur, qui paraît avoir pris Bayle pour modèle et pour guide, a entrepris de signaler l'accroissement et les vicissitudes de la civilisation et des lettres chez la nation polonaise : il a déjà paru deux volumes de cet ouvrage, l'un de 541, et l'autre de 645 pages. D'autres volumes doivent être publiés successivement; c'est une des plus belles entreprises littéraires et nationales qu'on ait faites en Pologne. Elle sera l'objet d'un article particulier dans ce recueil.

Jean Daniel Jenisch ou Janotski, mort le 10 novembre 1786, ci-devant conservateur de la bibliothèque de Zaluski (1), avait publié, en 1776 et 1779, un ouvrage en deux volumes, intitulé : *Janociana, sive clarorum atque illustrium Poloniæ auctorum mæcenatumque memoriæ miscellæ.* Le hasard ayant fait tomber entre les mains de M. Linde le manuscrit de Janotski, en partie inédit, ce savant s'est empressé de publier ce troisième volume, qui complète l'ouvrage.

L'abbé *Olszewski* a fait preuve d'un vrai talent, en traduisant les *Lettres sur l'Italie*, de Dupaty, et l'*Abrégé de l'histoire de la Grèce*, de Goldsmith, d'après la traduction française de M. Musset Pathey.

Archéologie.—L'abbé *Ciampi*, professeur de l'université de Varsovie, l'un des correspondans de la *Revue Encyclopédique*, a publié une savante brochure, intitulée, *Feriæ varsavienses*, dans laquelle on distingue quelques explications sur la figure et les inscriptions d'un vieux sabre, et l'éclaircissement d'un passage de Pausanias, contenant la description du temple de Jupiter-Olympien (2).

Idéologie et métaphysique. — Après la destruction des jésuites, époque d'où date la renaissance des lettres en Pologne, la commission préposée à l'éducation nationale chargea le célèbre Condillac de la composition d'un ouvrage sur la logique élémentaire; cet ouvrage ne put re-

---

(1) Cette bibliothèque, fondée à Varsovie par l'évêque Zaluski, pour l'usage de ses compatriotes, a été transportée à Saint-Pétersbourg, en 1795, par ordre de l'impératrice Catherine.

(2) Voyez *Rev. Encycl.*, T. III, p. 403; T. VI, p. 566; et T. IX, p. 556.—La littérature polonaise manquait d'un bon ouvrage sur la *géographie ancienne*. M. Uldynski, professeur à Kozemieniec, en Volhynie, a rempli cette lacune, en publiant dans cette ville une traduction de l'ouvrage de Nitsch; in-8° de 543 pages.

cevoir sa destination ; le démembrement de la malheureuse Pologne ayant interrompu toutes les améliorations, l'impulsion nouvelle donnée à l'instruction publique dut aussi s'arrêter ; les jeunes Polonais allèrent s'instruire dans les universités d'Allemagne, où la philosophie spéculative de Leibnitz et de Wolff cédait déjà la place à la philosophie critique de Kant. C'est de là que quelques-uns d'entre eux ont rapporté dans leur patrie un sentiment d'enthousiasme ou la nouvelle doctrine du philosophe de Kœnisberg. Les bons esprits, habitués à la clarté et à l'élégance du style des philosophes français du dix-huitième siècle, craignirent que cette doctrine, pleine d'obscurité et de néologisme, ne fût nuisible au bon goût, et surtout à la pureté du langage national, l'unique héritage qui, après la perte de l'indépendance politique, soit resté aux Polonais. C'est cette considération qui a déterminé beaucoup de littérateurs savans et judicieux, entre autres, *Dmochowski*, traducteur d'Homère, et l'abbé *Kopczynski*, auteur d'une excellente grammaire de la langue polonaise, à se déclarer contre la métaphysique des Allemands. Dernièrement encore, l'astronome *Sniadecki*, savant très-recommandable, dont les écrits se distinguent par l'élégance, la pureté et la vigueur du style, s'est attaché à démontrer que les formes scolastiques et la méthode de la philosophie allemande, introduites dans la littérature nationale, pourraient entraver la marche des lumières et nuire aux progrès des lettres et des sciences. Au reste, outre quelques écrits publiés dans les années précédentes par *Jean Szaniawski*, métaphysicien profond, mais qui donne une préférence exclusive aux philosophes allemands, la Pologne ne possède encore aucun ouvrage, ni original, ni traduit, sur cette branche des connaissances humaines.

L'année qui nous occupe actuellement n'a produit que des brochures polémiques de *Wigura* et de *Bychowiec*, qui n'ont rien prouvé en faveur de la philosophie allemande.

Philosophie morale et science pédagogique. — Le sénateur *Castellan Gliszczynski* a publié une belle traduction de l'ouvrage allemand de Pockels, *sur la sociabilité.* M. *Joseph* Miklaszewski a traduit le traité du mandarin chinois *sur les femmes*, et M. Bobrowski l'ouvrage de Kant *sur la pédagogique.* On a aussi publié plusieurs écrits sur la méthode de Lancaster, et sur les moyens de la mettre en pratique. *Les souvenirs d'une bonne mère* (Pamiontka podobrey matce), par mademoiselle *Clémentine* Tanska, fille d'un poète distingué, est un ouvrage remarquable par un bon choix d'exemples et de pensées; il a été très-bien accueilli du public.

Littérature et beaux arts.—Poésie.—La jeunesse polonaise cultive avec succès la littérature proprement dite, et donne d'heureuses espérances. Il paraît que les meilleurs poètes vivans, MM. *Woronicz*, *Molski*, *Kruszynski*, se reposent, puisque les journaux ne sont remplis que des essais de leurs jeunes émules, tels que MM. *Tymowski*, *Brodzinski*, *Kicinski*, *Gorecki* et *Dmochowski*. Les Polonais témoignent toujours une prédilection particulière pour les ouvrages de poésie, qui obtiennent presque seuls les honneurs de la réimpression. Les œuvres de *Stanislas* Trembecki, les délices des admirateurs de la poésie, étaient restées jusqu'à présent dispersées dans des journaux, ou inédites et inconnues. La nouvelle édition de ses œuvres, qu'on a donnée en trois volumes, quoique fort incomplète encore, renferme du moins beaucoup de pièces qui ne se trouvent point dans celle qu'on a publiée à Wilna, sous la rubrique de Leipsick. Les Géorgiques de Virgile et

la poésie latine en général ont été l'objet des travaux de plusieurs traducteurs, parmi lesquels se distingue M. *Frankowski.*

Romans.—On a quelquefois prétendu (voyez *Rev. Enc.*, tom. VII, pag. 13) que la langue polonaise est peu propre à se plier au genre de style qui convient aux romans. M. *Louis* Skomorowski a voulu prouver le contraire, et il en a publié un cette année. Ce roman est intitulé : *Le comte Ostrorog.* Nous avons eu aussi plusieurs traductions, entre autres, *les Mères rivales*, de madame de Genlis; *Eléonore*, ou *la Constance triomphante*, *le Voyage de Klinius et Simon de Nantua*, ou *le Marchand forain*, de M. de Jussieu, sorte de roman populaire, destiné à former une lecture à la fois agréable et instructive, surtout pour les enfans des classes pauvres. Le traducteur l'a intitulé : *Mathieu de Jendrychow.*

Théâtres.—Il y a six principaux théâtres, où l'on représente des ouvrages polonais, à Varsovie, à Wilna, à Minsk, à Cracovie, à Léopol et à Posen. Nous avons aussi quelques troupes ambulantes. Pour donner une analyse raisonnée des ouvrages dramatiques représentés sur le théâtre de la capitale, il faudrait y avoir au moins passé une année, parce que, jusqu'à présent, les pièces même les plus remarquables n'ont pas été imprimées. Il y a quelque tems, la *Societé royale des amis des lettres* ayant engagé les poètes à consacrer leurs talens à des sujets nationaux, MM. *Wenzyk, Kropinski et Felinski* se distinguèrent par de bons ouvrages ; mais ces ouvrages n'avaient pas encore été livrés à l'impression en 1819 (1). La comédie et

(1) Felinski est mort en 1820, après avoir vu imprimer sa traduction des *Géorgiques françaises de Delille.* Il a laissé une tragédie intitulée : *Barbe Radziwil*, épouse de Sigismond Auguste. Le second

l'opéra se sont aussi emparés de quelques sujets nationaux. *Boguslawski* (1), *Dmuszewski* et *Ziolkowski*, qui sont au rang de nos premiers acteurs, ont donné au théâtre beaucoup de pièces originales. Nous avons encore quelques auteurs comiques et tragiques, et deux compositeurs d'opéras, MM. *Elsner* et *Kurpinski*.

Les principaux ouvrages dramatiques, publiés en 1819, sont des traductions. Nous citerons l'*Ecole des femmes* de Molière, mise en polonais par M. *Gérard* Witowski, et les *Templiers*, tragédie de M. Raynouard, traduite par M. Brodzinski. La versification de M. Brodzinski est facile et soignée, et sa traduction très-fidèle. Il l'a fait précéder d'*un Précis historique sur les Templiers*, dans lequel il se montre persuadé de leur innocence ; il pense qu'il existait entre eux un secret, que le tems n'a pu jusqu'ici faire découvrir. La monstrueuse tragédie de *Faust*, de *Klingemann*, qui s'est emparé du sujet déjà traité par M. Goethe, a également été traduite ; mais le traducteur a gardé l'anonyme.

Parmi les ouvrages dramatiques nationaux, imprimés, on distingue *Zbigniew* (frère du roi Boleslas III), tragédie de M. Niemcewicz ; nous citerons aussi le drame de M. Humicki, intitulé : *Goworck*, et le *château de Czorstyn*, ou

---

volume de ses œuvres a paru depuis peu ; on y trouve une traduction de *Rhadamiste* et *Zénobie*. En faisant ici mention de quelques-uns de nos meilleurs artistes dramatiques, nous ne pouvons passer sous silence le nom de madame Leduchowska, née Truskulawska ; il est difficile de trouver un talent aussi distingué ; elle est surtout remarquable dans les rôles d'Athalie, de lady Macbeth et Ophelie.

(1) Le théâtre national est redevable de son existence à M. Boguslawski, qui peut en être regardé comme le fondateur ; ses comédies et ses opéras sont les premières pièces qu'on y ait représentées

Bojomir et Wanda, opéra de M. *Joseph* Krasinski, dont la musique est de M. Kurpinski (1).

---

(1) Les renseignemens contenus dans cette *Notice* ne donnent pas une idée complète de l'état de la littérature en Pologne; d'autant plus qu'elle ne comprend point, comme on l'a annoncé, les ouvrages publiés hors du royaume de Pologne, proprement dit, dans les autres provinces polonaises, soumises à la Russie, à l'Autriche et à la Prusse. La littérature polonaise est aussi cultivée dans les capitales de ces provinces, Vilna, Léopol et Posen, surtout à Vilna; et quelques Polonais, amis des lettres, ont bien voulu s'engager à nous tenir au courant des progrès que feront les sciences chez cette intéressante nation, dont les derniers efforts promettent de nouveaux succès. Nous pourrons ainsi achever le tableau, dont nous n'avons présenté qu'une ébauche. Nous espérons que nos correspondans des autres pays voudront bien aussi nous adresser de semblables communications, qui nous permettront de faire mieux apprécier, par d'utiles rapprochemens, les progrès comparés de la littérature et des sciences dans les principales contrées du monde civilisé.— Lorsqu'au bout de quatre ou cinq années, nous aurons pu passer en revue, d'un côté, les différentes nations et leurs littératures, ainsi que leurs travaux les plus importans; de l'autre, les différentes branches des connaissances humaines, et les inventions, les découvertes, les méthodes perfectionnées, les procédés nouveaux, les chefs-d'œuvre des arts mécaniques et industriels ou des beaux-arts; puis les hommes distingués et utiles qui consacrent leur vie et leurs pensées à des objets de bien public; enfin les productions scientifiques, philosophiques, historiques et littéraires les plus remarquables, dont la réunion offrira un *répertoire bibliographique* assez complet des meilleurs ouvrages publiés dans chaque pays, nous rédigerons, d'après ces divisions, une *table générale et raisonnée des matières* contenues dans nos seize ou vingt premiers volumes; et cette table, destinée à former elle-même un *Précis des résultats de la civilisation comparée*, ou *de l'histoire scientifique et littéraire de chaque pays*, sera envoyée aux souscripteurs des quatre ou cinq premières années de la Revue encyclopédique, comme un complément de cette collection, et un moyen d'y faciliter tous les genres de recherches.

M. A. Jullien.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

TRAITÉ COMPLET DE MÉCANIQUE APPLIQUÉE AUX ARTS, *contenant l'exposition méthodique des théories et des expériences les plus utiles pour diriger le choix, l'invention, la construction et l'emploi de toutes les espèces de machines; par* M. J. A. BORGNIS, *ingénieur, membre de plusieurs académies* (1).

SEPTIÈME TRAITÉ.

Des machines qui servent à confectionner les étoffes, contenant la manière de préparer les matières filamenteuses, animales ou végétales; l'examen comparatif des moyens mécaniques employés dans les filatures; la description des métiers avec leurs accessoires pour toutes espèces d'étoffes, depuis les plus simples jusqu'aux plus figurées; enfin, la manière de donner aux étoffes les derniers apprêts avant qu'elles soient livrées au commerce (1).

La fabrication des étoffes offre une série d'opérations très-remarquables, depuis le moment où les matières premières quittent leur forme filamenteuse pour se changer en un tissu qui nous frappe par son fini et son éclat, ou nous éblouit par la vivacité de ses couleurs ou par la

(1) *Voyez* les analyses des autres volumes du même ouvrage, qui forme une sorte d'*Encyclopédie des arts mécaniques et industriels*, *ci-dessus*, T. I, p. 227-244; T. II, p. 215-234; T. X, p. 299-320, et T. XI, p. 42-59 de la *Revue Encyclopédique*.

(2) Paris, 1820. Un vol. in-8° de 346 pages, avec 44 planches. Bachelier, libraire. Prix, 30 fr.

variété de ses dessins. Elle emprunte ses méthodes variées à la chimie et à la mécanique usuelle. Ses opérations principales peuvent se réduire à quatre, qui se retrouvent plus ou moins dans la préparation de toutes les étoffes; 1° premiers apprêts, c'est-à-dire nettoyage, peignage et cardage des filamens; 2° filature; 3° tissage; 4° apprêts ultérieurs. Mais ces opérations élémentaires reçoivent des modifications infinies, suivant la nature des matières premières, qui peuvent être prises dans les trois règnes de la nature, et qui sont animales, comme les laines, les duvets, les crins, la soie; ou végétales, comme le lin, le chanvre, le coton; ou enfin minérales, comme les fils ou les lames métalliques d'une grande finesse.

Elles se modifient encore d'après les usages auxquels doit servir chaque espèce d'étoffe et selon qu'elles doivent leur donner divers degrés d'élégance ou de richesse, de force ou de finesse, de souplesse ou de légèreté, d'élasticité ou de douceur. En un mot, elles se plient à tous les caprices du luxe et de la mode.

Cette branche de commerce, déjà si digne d'attention par la place éminente qu'elle occupe dans l'industrie nationale, se fait encore remarquer par la multitude des procédés ingénieux qu'elle a créés pour varier ses produits et les approprier à tous les besoins et à tous les goûts. C'est une suite de problèmes de mécanique, dont la solution hardie intéresse le savant et frappe d'étonnement l'homme vulgaire.

Il faudrait un volume pour analyser tout ce qui a été fait dans ce genre. Nous nous bornerons à indiquer les principales améliorations dont s'est enrichie la fabrication des étoffes dans ces derniers tems, au point d'être devenue presque un art nouveau. Nous renverrons pour le surplus à l'ouvrage même, dans lequel toutes les parties de cet

art important sont décrites avec autant de clarté que de précision.

Personne n'ignore que c'est à M. Douglas qu'on doit l'introduction, en France, des belles machines anglaises à ouvrir et à mélanger les laines. La première fait l'ouvrage de soixante ouvriers, et la seconde, celui de plus de trente. Cet artiste habile a importé aussi les machines suivantes: 1° deux machines qui donnent le premier et le second degré de cardage. Elles cardent 140 livres de laine par jour, et font l'ouvrage de vingt-quatre personnes; 2° une machine à ébaucher la filature, qui file jusqu'à 72 livres par jour; 3° une machine qui perfectionne cette filature et qui file enfin comme le feraient vingt-quatre ouvriers; 4° un métier à navette volante; 5° une machine à lainer, qui fait le travail de vingt-quatre ouvriers, et rend le drap plus soyeux et plus souple; 6° des machines à tondre les draps; 7° une machine à brosser les draps pour la presse. Cette machine couche le poil et donne le lustre, en dix minutes, à une pièce de trente aunes, ce qu'un homme ne ferait pas en deux heures.

Ces machines, déjà si économiques, ont encore reçu d'importantes améliorations par MM. Dobo, John Collier et Cockreil.

MM. Faux et Georges ont imaginé, en 1802, plusieurs machines ingénieuses appelées *loups*, très-propres à ouvrir et à mélanger les laines.

Monge a expliqué, dans un mémoire plein d'intérêt, les principes du feutrage; l'auteur en rapporte les principaux faits et en développe le mécanisme.

La machine à carder la laine est plus simple que celle à carder le coton. La laine a des poils raboteux et entortillés; les filamens du coton sont droits et unis. Mais ces deux machines se ressemblent en ce qu'elles produisent

une économie et une perfection extraordinaires, que n'atteindrait jamais la main de l'homme. Leur principe a été appliqué au cardage des poils pour les chapeaux, par M. Sarrazin, de Lyon.

Le rouissage du lin et du chanvre a occupé beaucoup de personnes; M. Borgnis cite le procédé de M. Bralle pour rouir le chanvre et le lin en deux heures: celui de M. d'Hondt d'Arcy. Il explique pourquoi la machine de M. Christian n'a pas pu réussir pour teiller sans rouissage.

Le décreusage de la soie exigeait, pour arriver à sa perfection, la main de M. Roard, exercée aux opérations manufacturières; l'auteur décrit les moyens qu'il met en usage.

Le peignage de la laine, du lin et du chanvre a pour but principal, de démêler les filamens, de les ranger et de les coucher parallèlement les uns près des autres en leur conservant leur longueur. Par cette opération, la laine ainsi que les autres matières en acquièrent une grande force. M. Porthouze a imaginé une machine ingénieuse à peigner le chanvre, mais elle n'est pas sans défauts. M. Demaurey a eu plus de succès dans le peignage de la laine. Sa machine, qui lui a mérité un prix en 1812, a résolu le problème d'une manière satisfaisante.

Après que la laine et les autres matières ont été convenablement épurées, et ensuite cardées ou peignées, on procède à la filature, qui a pour objet d'étirer et de tordre les filamens. L'étirage règle la finesse du fil; la torsion comprime et resserre plus ou moins les filamens qui le composent.

Les procédés de filature varient suivant la nature des matières que l'on soumet à cette opération. La filature de la laine cardée et du coton présente des mécanismes remarquables, qui possèdent à un haut degré les propriétés

indispensables à toute machine, celle de produire à la fois économie et perfection. M. Borgnis est le premier qui en a donné une description complète et détaillée. Il a rendu par là un grand service à cette branche d'industrie, qui prend chaque jour de nouveaux accroissemens, tout en perfectionnant ses produits.

Les divers systèmes de filature en usage pour le coton et pour la laine peuvent se réduire à trois, désignés sous les noms, 1° de *Mull-Jenny à pince*; 2° *continue*; 3° *Mull-Jenny à laminoir*, qui est une combinaison des deux premiers.

Le premier de ces mécanismes sert particulièrement à la filature de la laine. M. Sureda a proposé de diriger le mouvement du chariot par un procédé mécanique qui éviterait l'inconvénient d'un long apprentissage pour les fileurs, et rendrait en même tems la filature plus parfaite et plus facile. La mécanique, appelée *continue*, est employée pour faire la chaîne des étoffes de coton. Elle produit, par un mouvement continu, l'étirage, la torsion et le renvidage du fil. Les *Mulls-Jennys à laminoir* servent à filer la trame et les fils de coton d'un numéro très-élevé.

A la description de ces mécaniques, M. Borgnis ajoute celle d'une machine pour carder et filer à la fois, et d'un mouvement continu, le coton ou la laine. Nous regrettons qu'il n'ait pas fait connaître plus en détail cette machine ingénieuse, de sorte que nons ignorons si l'expérience a constaté les avantages qu'elle paraît posséder.

En l'an XI, le gouvernement ouvrit un concours dont le but était le perfectionnement des machines à filer le coton. Le rapport du jury contient des notices intéressantes sur toutes les machines présentées par les concurrens, ainsi qu'un détail historique de l'introduction et des

progrès de ces mécaniques en France. Le prix fut accordé à MM. Liewen Bawens et James Farrar.

Les procédés pour filer la laine peignée ne ressemblent pas aux précédens. C'est à M. Dobo, habile mécanicien, que l'on doit la plupart des améliorations que cette branche importante de l'industrie française a acquise depuis quelques années.

Quoique, depuis l'an V, on ait établi en France plusieurs mécaniques à filer le lin, il ne paraît pas que ces machines soient assez perfectionnées pour devenir d'un usage général. A cette occasion, M. Borgnis élève cette question qui a lieu de surprendre : « Serait-il bien désirable que ces mécaniques, ainsi que bien d'autres, arrivassent à un tel degré de perfection, qu'elles pussent être partout substituées, *avec un avantage évident*, à la filature ordinaire ? » De la manière dont l'auteur a posé cette question, on ne s'attendait pas à une solution négative ; c'est cependant celle qu'il donne, plus frappé sans doute des inconvéniens passagers de ces machines, que de leurs avantages perpétuels. S'il est vrai que les machines sont des esclaves ingénieux et actifs, qui travaillent et nous servent sans exiger aucun salaire, on ne voit pas quel motif pourrait porter à proscrire ces ouvriers aussi précieux par leur habileté que par leur désintéressement. C'est ce qu'ont senti les nations les plus industrieuses qui se sont empressées d'adopter des mécaniques de toute espèce pour abréger et perfectionner leurs travaux, et qui, en conséquence, ont vu s'accroître leur industrie, leur aisance et leur population.

La filature, ou plutôt le retordage de la soie, s'opère par des mécanismes entièrement différens de ceux employés pour les autres matières. Le fil de soie est filé par le ver lui-même ; il ne reste plus qu'à lui donner plus de force en

réunissant et en retordant plusieurs fils simples. MM. Villard, Tabarin et Rival ont imaginé plusieurs tours pour tirer la soie. La belle machine de Vaucanson pour organsiner la soie est encore la meilleure que l'on connaisse, malgré ses défauts.

L'opération du tissage offre encore plus de variétés que la filature; elle donne des étoffes unies, satinées, croisées, à mailles, etc., sans compter le nombre infini de combinaisons que peut donner l'emploi du fil de diverses couleurs.

Le tissage des étoffes unies peut se faire par des procédés entièrement mécaniques. Vaucanson est le premier qui ait eu l'idée de cette importante amélioration, qu'il fit connaître en 1747. M. Rober-Miller prit, en 1796, une patente pour l'invention d'un métier mécanique; mais celui de M. Horrok de Stokfort, qu'on a vu exposé au Louvre en 1819, présente des perfectionnemens qui le rendent préférable à tous les autres. M. Borgnis le fait connaître en détail, de même qu'un mécanisme qui présente de grands avantages, et dont M. Despiau est inventeur.

L'auteur décrit la fabrication des étoffes façonnées, des tapis de la Savonnerie, d'Aubusson et de Beauvais, et des tapisseries des Gobelins; un métier mécanique pour fabriquer plusieurs pièces de ruban à la fois. Il passe ensuite à la fabrication des tissus-maille, dont il fait connaître les améliorations produites par le métier à bas de M. Jandeau, ceux de MM. Viardot, Dautry, Bellemère; le métier à tricot de M. Moisson, et surtout celui de M. Favreau, qui possède de grands avantages. Le métier pour les tricots fourrés de M. Mathis est aussi très-remarquable.

Après le tissage, il ne reste plus qu'à faire subir aux étoffes quelques apprêts ultérieurs, afin de les livrer aux consommateurs.

1° *Lavage.* Deux nouvelles machines sont employées pour blanchir et repasser le linge de ménage avec économie et promptitude. Le blanchîment des étoffes, le foulage et le dégraissage du drap s'exécutent aussi par des procédés mécaniques très-avantageux.

2° *Teinture.* M. de la Boulaye-Marillac a inventé une espèce de laminoir pour tondre plus parfaitement les pièces de drap.

3° *Impression.* Cette opération s'exécute actuellement avec autant de rapidité que de perfection, grâce à la machine à cylindre.

4° *Lustrage, moirage, laminage, gaufrage* et *ratinage.* Les étoffes reçoivent ces apprêts par des machines plus ou moins parfaites, mais dont il serait trop long de donner seulement l'indication. Nous en dirons autant du *grillage*, du *tondage*, et du *ciselage*, dont les procédés mécaniques sont décrits avec le plus grand soin par M. Borgnis. Nous ferons mention seulement de la tondeuse de M. Poupart de Neuflize, que l'on a vue en activité au Louvre, en 1819, qui donne, en douze heures, la coupe à 1200 aunes de drap cinq-quarts, et remplace par conséquent 40 forces à la main.

Huitième Traité.

Des machines qui imitent ou *facilitent les fonctions vitales des corps animés ; suivi d'un appendice sur les machines théâtrales anciennes, et sur les procédés en usage dans les théâtres modernes, pour effectuer les changemens à vue, les vols directs et obliques, et plusieurs autres effets* (1).

Ce traité renferme une série de machines très-curieuses par lesquelles la mécanique étale tous ses prodiges.

---

(1) Paris, 1820. Un vol. in-4° de 314 pages, avec 27 planches. Bachelier, libraire. Prix, 21 fr.

Le *premier livre* a pour objet les moyens mécaniques propres à imiter ou à aider les fonctions vitales corporelles. L'auteur y passe d'abord en revue les membres artificiels, mécanismes bienfaisans, qui rétablissent, dans l'usage de ses membres, l'infortuné qui aurait eu le malheur de les perdre, entre autres les belles inventions, à l'aide desquelles M. *Désormeaux* est parvenu à suppléer à une main qu'il a perdue. Il décrit ensuite les *androïdes* ou hommes artificiels, qui imitent les mouvemens naturels à l'aide d'une force motrice, placée soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Il fait connaître les diverses méthodes de transporter les personnes d'un lieu à un autre, les chaises à porteur, les litières, les palanquins, les brancards, les lits mobiles à l'usage des malades. Il donne avec détail la description des diverses espèces de traîneaux et de voitures, et les moyens de prévenir les accidens que leur usage pourrait occasionner; les *véhicules-automates* mus par des hommes qui s'y font traîner, et ceux de pure curiosité mus par des ressorts intérieurs.

Dans les cas si fréquens d'incendie, on emploie des mécanismes précieux qui servent à pénétrer dans l'intérieur des édifices pour sauver les personnes et les effets. On remarque dans ce nombre les chaises et les planchers volans, et surtout les belles inventions de MM. Regnier, Daujon, Castera et Tréchart. M. Borgnis s'arrête sur les expériences remarquables de Van-Marum, et sur les moyens qu'elles donnent pour maîtriser avec promptitude les incendies les plus dévorans. Il n'a point oublié la description de l'appareil anglais pour ramoner les cheminées.

Il traite ensuite du parachute et des moyens qui ont été proposés pour la direction des ballons aérostatiques.

Les ventilateurs et les divers appareils pour détruire le

méphitisme, les émanations insalubres ou désagréables, et pour secourir les noyés et les asphyxiés, terminent le premier livre.

Le *second livre*, consacré aux procédés artificiels qui facilitent les fonctions intellectuelles, contient les méthodes d'imiter mécaniquement la voix et le chant, de fixer la pensée et d'en faciliter la propagation, de la transmettre au loin avec célérité, et enfin de faciliter les calculs et la détermination des quantités diverses. Les inventions les plus remarquables dans ce genre, sont les automates-parlans, le flûteur et le joueur de tambourin de *Vaucanson*, les musiques mécaniques et le notage des cylindres.

Pour fixer et multiplier la pensée, on remarque les polygraphes, les ambotraces, les presses à copier, l'ingénieuse machine à graver les lettres de M. Rochon, et les instrumens pour écrire à l'usage des aveugles.

Pour transmettre la pensée au loin, on emploie des signaux de diverses espèces. L'invention la plus nouvelle est celle de M. Chappe, qui a donné naissance aux télégraphes de terre, à ceux pour la marine, et aux télégraphes portatifs et militaires. Cette découverte, dont le gouvernement s'est réservé le monopole, pourrait devenir d'une importance bien supérieure, si elle était appliquée aux usages de la vie civile, et surtout aux besoins rapides du commerce.

Pour mesurer les quantités, on emploie des moyens mécaniques, tels que les compteurs, les odomètres, etc. D'autres machines servent à calculer, comme les *abaques*, le bâton de *Neper*, les règles à échelles logarithmiques, les boîtes à calculer et la machine arithmétique de Pascal. L'auteur joint à cette dernière la machine de Clairault pour construire les équations, et les divers instrumens pour dessiner mécaniquement la perspective.

La dernière partie de ce volume n'est pas la moins intéressante : elle renferme tout ce qui est relatif aux machines théâtrales anciennes et modernes.

Les édifices de l'antiquité destinés aux spectacles publics étaient plus grands et plus variés que les nôtres; tels étaient le cirque, l'amphithéâtre, les bassins pour les naumachies, le théâtre et l'Odéon.

La plus étonnante, sans contredit, des machines théâtrales des anciens devait être le mécanisme pour faire manœuvrer le velarium, qui couvrait leurs immenses amphithéâtres. Aucun auteur de l'antiquité ne l'a décrit; cependant M. Borgnis, en prenant pour base les passages des auteurs qui en ont parlé et l'examen des amphithéâtres antiques qui existent encore, en a trouvé une explication aussi simple qu'ingénieuse. Il a rendu compte, avec un égal succès, de la forme, de la position et de la manœuvre des décorations théâtrales antiques, qu'on avait cherché à expliquer par des suppositions erronées.

Il passe ensuite aux théâtres modernes, et donne la description des plus remarquables. Il entre dans beaucoup de détails sur la distribution et sur la construction des diverses parties d'un théâtre à machines, sur les pièces de service qui doivent lui être annexées, sur les nouveaux moyens inventés pour éviter les incendies, et enfin sur les divers modes d'éclairage des spectacles.

L'art du décorateur, à l'aide des machines, est parvenu, sur les théâtres modernes, à imiter, en produisant la plus parfaite illusion, non seulement les effets naturels, mais encore tout ce que la mythologie et la féerie ont imaginé de plus merveilleux. On y a multiplié les changemens à vue, les vols directs et obliques, la descente et l'apparition soudaine des divinités célestes et infernales. On y imite, à s'y méprendre, le vent, le tonnerre, les éclairs,

les tempêtes, les incendies, les flots d'un fleuve, les vagues de la mer, la couleur de l'aurore prenant imperceptiblement des teintes plus vives et plus éclatantes, la lumière douce et divine de l'Élysée, etc. L'explication de ces effets merveilleux termine agréablement le dernier livre de l'ouvrage, et délasse l'esprit du lecteur de la fatigue qu'a pu lui donner l'étude attentive de tant d'objets que nous venons de parcourir.

Cependant M. Borgnis ne se croit pas encore au terme de la carrière qu'il a parcourue avec tant de succès. Il a formé, il est vrai, une collection complète, autant que possible, des moyens mécaniques que l'industrie emploie; mais, cet ouvrage étant spécialement consacré à l'utilité des artistes, il a dû éviter avec soin tout ce qui aurait pu les détourner d'en faire usage; il a dû s'abstenir d'employer les méthodes géométriques et analytiques, ainsi que tout autre appareil scientifique. Il n'aurait pu d'ailleurs entremêler la théorie de la science de détails descriptifs, sans lui faire perdre l'ordre, la clarté et la concision qui lui sont si nécessaires, et pour l'entendre, et pour la rendre fructueuse.

Il se propose de publier un volume qui contiendra la théorie de la mécanique usuelle, c'est-à-dire les applications, non seulement de la géométrie proprement dite, mais encore de l'analyse et de la physique, au perfectionnement des moyens mécaniques dont l'industrie fait usage.

A cet ouvrage, il en joindra *trois autres*. Le premier contiendra un *Essai sur l'histoire de la mécanique et sa bibliographie;* le second, la *Description des machines et des instrumens de physique, de géodésie et d'astronomie; et* le dernier sera un *Dictionnaire de mécanique*, qui renfermera la table analytique et raisonnée de l'ouvrage entier.

Puisse-t-il bientôt nous donner ce complément précieux du grand et important ouvrage qu'il a entrepris!

La manière dont M. Borgnis a traité la description des arts mécaniques nous fait juger d'avance de tout l'intérêt que présenteront les quatre volumes qu'il a annoncés. En éclairant la marche de l'industrie, il lui fera faire des pas plus sûrs et plus rapides dans la route de la perfection.

En parcourant ce Traité de mécanique applicable à l'industrie, on s'aperçoit de la liaison intime qui unit tous les arts entre eux, et qui fait que la perfection des uns contribue nécessairement aux progrès des autres. Ainsi, l'invention de la machine à vapeur a facilité l'extraction des métaux et perfectionné les travaux de la métallurgie : à son tour, celle-ci a amélioré et rendu plus facile la construction de ces machines précieuses. Ainsi, le perfectionnement dans la fabrication des étoffes, par les moyens des mécaniques, a étendu et amélioré la culture des matières premières; et celles-ci, perfectionnées, ont permis aux manufactures de donner de plus beaux tissus. L'étude des arts prouve à chaque instant cette vérité. On voit donc quel service éminent leur a rendu notre auteur, en réunissant dans un même ouvrage tant de procédés qui s'éclairent et se soutiennent mutuellement.

Mais cette fraternité qui unit tous les arts entre eux, les rattache également aux sciences par des liens intimes. C'est seulement depuis que les arts ont fourni aux savans des instrumens, des machines, des moyens d'observer, que les sciences ont fait des progrès rapides. Ce ne sont pas seulement les sciences proprement dites, mais encore toutes les connaissances humaines, qui doivent aux arts leurs étonnans progrès. Il suffira de citer pour preuve l'art de l'imprimeur et celui du navigateur.

Puisque les arts industriels ont tant d'influence sur les progrès des sciences, les savans, si ce n'est par reconnaissance, au moins par intérêt, devraient rendre à l'industrie les bienfaits qu'ils en reçoivent, en éclairant de leurs lumières sa marche trop souvent timide et incertaine. Tel est le but que se propose M. Borgnis par la publication des quatre volumes qu'il annonce, but qu'il atteindra, nous n'en doutons pas, à la satisfaction générale. Ce dernier ouvrage rendra aux arts industriels un service non moins éminent que le premier. Ce travail, une fois complété, et renfermant en même tems la théorie et la pratique, sera un monument durable élevé à l'industrie scientifique et manufacturière, et qui méritera à son auteur la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent aux progrès des connaissances humaines, ou au bonheur de l'humanité.

L. Séb. Le Normand, *professeur de technologie.*

Recherches statistiques sur la ville de Paris et sur le département de la Seine; recueil de tableaux dressés et réunis d'après les ordres de M. le comte de Chabrol, conseiller-d'état, préfet du département (1).

C'est un résultat nécessaire du mouvement progressif de civilisation, que la publicité qu'on donne aujourd'hui en France à une foule de documens précieux, qui restaient jadis enfouis dans les archives de l'administration. Perdus pour

(1) Paris, 1821; imprimerie de Ballard, rue J.-J. Rousseau, n° 8, et lithographie de l'école royale des ponts et chaussées. Un vol. in-8° de 113 pages et 62 tableaux (ne se vend pas; ce qui excite les justes regrets des hommes éclairés, qui sentent combien la publicité de pareils ouvrages serait favorable aux progrès des lumières et de la civilisation). N. D. R.

les sciences, pour l'histoire et pour l'utilité publique, ces matériaux demeuraient souvent inutiles au magistrat même, à cause de la difficulté de comparer des faits incohérens ou hétérogènes ; cet ordre lumineux, sans lequel la vérité ne se découvre point, ne pouvait y pénétrer que par le secours de l'esprit d'analyse, de l'art d'observer et des rapprochemens éclairés par la science. Heureusement, nous avons eu, depuis vingt ans, à la tête des affaires, ou dans les grandes magistratures administratives, des esprits supérieurs aux anciennes routines, qui n'ont pas craint d'exposer au grand jour les résultats capables d'intéresser le commerce, l'industrie, la santé publique, les élémens de la population, la production et la consommation des denrées, la distribution des secours ; en un mot, toute l'économie civile. De là, le perfectionnement graduel parmi nous de la *statistique*, science qui, pour être nouvelle, n'en est pas moins positive, et qui est en honneur chez nos voisins depuis plus long-tems que chez nous. Il appartenait surtout à cette science de profiter de l'heureuse révolution qui s'est faite dans les esprits : de toutes parts, on sentait le besoin de donner aux recherches de statistique une direction plus sûre, lorsque l'institut de France résolut d'offrir un prix annuel pour le meilleur ouvrage en ce genre. Plusieurs travaux importans ont déjà été couronnés, et l'on doit s'applaudir de l'émulation qui anime aujourd'hui, sur tous les points du royaume, un grand nombre de magistrats et de citoyens éclairés.

L'objet des travaux de statistique est l'énumération exacte, méthodique et complète des faits qui intéressent l'état physique et l'état civil d'un pays, ou bien d'une grande ville. Déjà le célèbre Lavoisier avait posé les fondemens de cette branche importante de l'économie publique, dans un savant mémoire lu à l'académie des sciences. Il convenait donc à cette savante compagnie de se

mettre à la tête des nouvelles recherches, encore plus précises et plus approfondies, dont la France va devenir l'objet. On ne saurait dire jusqu'à quel point un tel plan, suivi avec persévérance pendant quinze années seulement, peut accroître les lumières et la prospérité publique.

L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui peut être mis au premier rang parmi ceux qui méritent de fixer l'attention générale. D'abord, il présente ce cachet d'authenticité qui inspire une confiance entière. On doit la réunion des matériaux dont il se compose, et la publicité qu'ils reçoivent, à l'un de nos administrateurs les plus éclairés, en même tems que les plus zélés pour le bien public. Premier magistrat de la capitale, il a dès long-tems médité sur l'importance des recherches qui embrasseraient toute la statistique de cette grande ville; de bonne heure aussi, il a reconnu l'avantage qu'il y aurait de publier les faits et les résultats, afin d'appeler l'examen des savans, des hommes d'état, des personnes qui sont à la tête du commerce et de l'industrie, enfin de tous les citoyens amis du pays. C'est avec raison que M. le comte de Chabrol a pensé que cette publicité était sans inconvénient, et qu'elle serait au contraire très-utile à l'amélioration physique, industrielle, commerciale et même morale et intellectuelle de la cité. On lui doit donc des actions de grâces pour ce nouveau service rendu à la ville de Paris, qui lui est déjà redevable à tant d'égards. La seule exposition des principaux résultats compris dans les *Recherches statistiques sur la ville de Paris*, suffira pour en faire comprendre le mérite et l'étendue. Soixante-deux tableaux numériques, accompagnés d'explications et précédés d'un rapport au ministre sur le dernier dénombrement, forment la seconde moitié du recueil. Ces tableaux renferment une quantité presque innombrable de résultats exprimés en chiffres, c'est-à-dire sous une forme

exacte, et par conséquent exempts de l'arbitraire, du vague et de l'incertitude attachés aux idées conjecturales; ils roulent sur les objets suivans : météorologie; état de la rivière; dénombrement de la population de Paris, considérée par rapport à l'âge, au sexe, à l'état civil, aux ménages, etc. ; loi de population ; mortalité ; enfans naturels ; maladies les plus communes ; petite vérole et vaccination ; population des hospices, avec l'âge et la profession des individus qui y sont admis ; agriculture des arrondissemens ruraux du département de la Seine ; marchés ; écoles gratuites élémentaires ; produits des théâtres et des lieux d'amusement public ; voitures et moyens de transport de toute espèce ; consommation des hospices ; consommation générale de la ville de Paris, etc. etc.

Déjà, ce dernier sujet avait été traité avec succès par M. de Chateauneuf, dans un mémoire qui a obtenu le suffrage de l'académie des sciences, et qui a pour titre : *Recherches sur les consommations de tout genre de la ville de Paris, en* 1817, *comparées à ce qu'elles étaient en* 1789. Cet ouvrage est même un des meilleurs qui aient été imprimés en France sur la statistique ; mais ce n'est pas ici le lieu de le comparer avec les tableaux publiés par l'administration, qui d'ailleurs a libéralement fourni à l'auteur tous les renseignemens dont il avait besoin. Nous nous bornerons à citer quelques-uns des résultats consignés dans le tableau 56, destiné à faire connaître les consommations de Paris en tout genre. En 1818, il a été vendu 522,891 hectolitres de vin, 40,343 hectolitres d'eau-de-vie, 73,870 bœufs, 335,616 moutons, 62,406 porcs, environ 3,340,000 kilog. de beurre, 80,000,000 d'œufs, 1,011,300 stères de bois, 1,613,569 hect. de charbon de bois, 503,372 de charbon de terre, 879,681 d'avoine, 1,152,112 de plâtre, 3,777,106,000 carreaux de terre cuite ; enfin, pour 2,825,567 francs de

marée, et 6,689,318 francs de volaille et gibier. Ces diverses consommations sont proportionnellement moindres qu'avant la révolution, excepté pour le charbon de terre, l'eau-de-vie et la viande de porc ; la consommation des deux premières denrées est plus que doublée.

A l'égard du pain, on sait, par des données exactes, quoiqu'un peu moins précises, que la consommation est de 113,880,000 kilog. par année, ou 167 kil., 99 par tête d'habitant (0,kil. 46025 par jour et par individu, à peu près une livre). Il est remarquable que cette mesure est, à un millième près, précisément celle que Lavoisier avait trouvée, par ses calculs pour 1775 et 1789.

La consommation des pommes de terre est, dans une année, de 323,610 hectolitres; il a été constaté par la faculté de médecine que trois kilogrammes de cette racine nourrissent autant qu'un kilogramme de pain.

Les nombres qui précèdent ne forment qu'une très-petite partie de l'état des consommations de Paris, qui, lui-même, n'est qu'un exemple puisé dans les 62 tableaux formant la deuxième partie. J'en citerai encore quelques résultats. Le recensement de la population de Paris, au 1er mars 1817, montait à 713,966 individus, et non 713,765, comme on l'a donné dans l'Annuaire du bureau des longitudes. Sur 657,172 individus dont l'âge a été connu par le recensement, 43,350 étaient âgés de 5 à 10 ans, et 47,368 de 10 à 15 ans.

Les hospices civils, intérieurs et extérieurs, ont reçu 15,842 individus, ce qui porte la population totale dépendant de Paris à 717,212.

Les 657,172 individus recensés forment 224,922 ménages, qui habitent 26,801 maisons; il y a donc, par ménage, moins de 3 personnes; par maison, moins de 9 ménages et de 25 personnes.

En 1817, il y a eu 23,759 naissances, 6,382 mariages,

21,124 décès. En 1818, 23,067 naissances, 6,616 mariages, 22,421 décès. On est affligé de voir qu'en 1817, 679 enfans de 1 à 15 ans ont péri de la petite vérole, et 66 individus de 15 à 40 ans; en 1818, le nombre approche de 1,000; il a augmenté en raison inverse des vaccinations gratuites.

Les hôpitaux, en 1817, renfermaient 15,910 personnes, dont les célibataires forment le plus grand nombre; les trois cinquièmes se composent d'ouvriers et journaliers, et près d'un dixième d'individus adonnés à des professions libérales. En 1818, il y a eu amélioration dans les hôpitaux, sous tous les points, et 2,500 indigens de moins ont eu besoin des secours publics. On a secouru à domicile 86,415 individus, c'est-à-dire plus de la moitié des indigens : le nombre de ceux-ci est plus grand en femmes qu'en hommes, à peu près dans le rapport de 5 à 4. La mortalité annuelle dans les hôpitaux est de 100 sur 735; dans les hospices, de 100 sur 669. Le nombre des indigens secourus à domicile est beaucoup moindre qu'en 1791, en 1802 et 1813; la plus grande différence va au-delà du quart.

Sur les 23,759 naissances de 1817, on a compté 9,047 enfans naturels, dont 5,009 dans le 12e arrondissement seul. Il y a eu à peu près un suicide par jour; dans ce nombre, qui a diminué en 1818, on remarquait deux fois plus d'hommes que de femmes.

Les deux neuvièmes des décès sont causés par les maladies du système pulmonaire, et la moitié de ce nombre, par la seule phthisie, dont les ravages les plus cruels s'exercent sur les individus de 20 à 30 ans.

Le nombre des élèves des écoles de charité, et autres écoles gratuites, est moindre que le quart des enfans âgés de 5 à 12 ans, etc.

Le nombre des rues, proprement dites, est de 1,094, leur développement de 219,871 mèt. La superficie de la ville est

d'une lieue carrée et $\frac{3}{4}$, ou 3,439 hect. $\frac{2}{3}$. Sous Philippe-Auguste, elle était de 252 hect.; sous François Ier, de 483; sous Louis XV, de 1,337 : mais il n'y a que $\frac{56}{100}$ de la surface qui soient bâtis. On compte, par hectare, plus de 207 habitans. Il faut un million de pavés pour réparer annuellement les rues de Paris, et 600,000 livres d'huile pour les éclairer, y compris les établissemens publics.

Je passe à l'autre partie du recueil, qui se compose d'une introduction et de notions générales sur la population. En lisant ce dernier morceau, qui est assez étendu, on est frappé de la clarté que l'auteur a su répandre sur un sujet difficile, tout en faisant usage de quelques expressions de calcul, inévitables dans une telle matière. Il détermine les relations mathématiques qui existent entre le nombre des habitans, le nombre des décès, celui des naissances et la durée moyenne de la vie; mais un traité où tout se lie étroitement, les principes aux conséquences, et celles-ci l'une à l'autre, se refuse absolument à l'analyse. Quiconque aura lu attentivement cet écrit, sera complétement au fait des principes qui font la base de la théorie de la population, et c'est sans doute le but que l'auteur a voulu atteindre. Ainsi, un administrateur, un homme de lettres, tout homme enfin qui a besoin d'avoir des idées justes sur cet objet, ne peut manquer de les acquérir, en se pénétrant bien de ces notions générales. A l'élégance et à la netteté du style, on reconnaît le savant géomètre à qui l'on doit la découverte de la vraie théorie de la chaleur, et qui, dans des ouvrages d'un genre opposé, a su réunir toutes les qualités d'un habile écrivain.

Tous les tableaux sont lithographiés, et la plupart d'une écriture fort nette : si cette innovation n'ajoute rien à leur mérite, c'est du moins un exemple des applications utiles qu'on peut faire de la lithographie. JOMARD.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Du système d'impôt, fondé sur les principes d'économie politique, *par* M. *de* Saint-Chamans, *maître des requêtes du conseil d'état* (1).

La science de l'économie publique, ou autrement la connaissance du développement des facultés physiques et morales des hommes, et leur application à la création des produits de toute nature qui peuvent suffire à leur bien-être ou créer leur richesse; cette science, dis-je, qui embrasse la plupart des autres, est tellement utile à connaître et importante à perfectionner, qu'on doit savoir gré à des écrivains laborieux de s'y consacrer, même lorsqu'ils s'écartent des principes que l'expérience et la raison semblent avoir invariablement fixés; les services qu'ils rendent à la science, en attirant l'attention sur elle, sont au-dessus du tort qu'ils peuvent lui faire, en contestant quelques-unes des vérités qui lui servent de fondemens.

On supposera, sans doute, d'après cet exposé, que nous ne partageons pas entièrement les opinions de l'auteur du livre dont nous allons rendre compte. En effet, tout en louant dans l'auteur son zèle à s'occuper de cette matière, nous ne pouvons nous empêcher de contester le système qu'il a conçu, ou plutôt les anciens erremens qu'il a cherché à remettre en vigueur.

M. de Saint-Chamans, déjà connu par plusieurs ouvrages sur la politique et l'administration, ne s'était pas encore occupé d'économie politique; et il ne l'aurait peut-être pas fait, s'il eût consulté, je ne dis pas ses forces et ses lumières, car sans doute elles lui auraient suffi, mais

(1) Paris, 1820. Un vol. in-8°. Lenormand, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8. Prix, 6 fr., et, par la poste, 8 fr.

ses opinions, qui devaient être un obstacle dans la carrière qu'il allait embrasser, carrière où l'on ne peut faire quelques progrès qu'en abandonnant toute espèce de préjugé. Voici quelles sont les opinions de M. de Saint-Chamans, ainsi qu'il nous les fait connaître lui-même (pag. 153).

« J'ai beaucoup entendu parler de la perfectibilité et du progrès des lumières; ce système me paraissait infaillible, puisqu'il est fondé sur la sagesse humaine et sur le profit qu'elle ne manque pas de faire des leçons de l'expérience. A mesure que le monde va, nous ajoutons à nos lumières, les lumières de tous nos devanciers anciens et modernes. Quel foyer de lumières! ces raisonnemens paraissent si évidens en théorie, que j'en tirais autrefois, avec toute la naïveté de la jeunesse, cette conclusion : que nous valions beaucoup mieux, et que nous en savions beaucoup plus que tout ce qui avait existé jusqu'ici. Cependant, quand j'ai commencé à regarder autour de moi, j'ai été forcé de reconnaître (et jugez quelle fut ma surprise) que le progrès des lumières ne se faisait sentir, ni en religion, ni en morale, ni en politique, ni en littérature, ni en métaphysique, et qu'au contraire, nous avions désappris ce que savaient fort bien nos aïeux. Je fus alors réduit à restreindre les effets de notre perfectibilité et de nos lumières à quelques progrès dans les sciences, où les découvertes faites par les grands esprits qui nous ont précédés, ne se perdant jamais, pour peu que nous fassions quelques pas en avant, et que nous ajoutions quelque chose à leurs grandes conquêtes, nous nous trouvons, avec moins de génie, plus avancés qu'eux; mais il faut que j'aie encore le chagrin d'avouer que la science de l'économie politique n'est pas une de celles qui ont fait quelques pas en avant, et qu'elle doit plutôt être rangée parmi celles qui ont reculé. »

Ajoutez à cette profession de foi l'opinion que *l'épargn appauvrit les états, au lieu de les enrichir;* que *le lux est la plus grande source des richesses; que* les *dépenses du gouvernement n'appauvrissent pas plus les pay que les autres dépenses,* et *même que les impôts bien répartis enrichiraient la société, au lieu de l'appauvri* (pag. 88); qu'au lieu de *payer un million pour l'inventio d'une machine qui filerait le lin ou le chanvre, il serai plus politique de payer un million pour ensevelir ce secret s'il était découvert; qu'il faut renverser le trône usurp de l'industrie, pour y substituer les riches oisifs, qui n peuvent dépenser noblement leur fortune, sans enrichir leu pays, et qui représentent la consommation* (pag. 312); *que s les Américains n'ont point toutes les vertus, toutes les hautes conceptions des autres nations civilisées, ce n'est pas comme on le prétend, à cause de leur amour pour le gain, mais à cause de l'absence d'une* NOBLESSE, *etc. etc.* (appendice).

A la lecture de semblables assertions, il est beaucoup de gens qui se croiraient dispensés de lire l'ouvrage; ils auraient tort, et ils se priveraient d'une lecture souvent agréable et intéressante. Le principal système de l'auteur n'a même rien de déraisonnable; il consiste à établir que c'est de la consommation seule que provient la production, et que, par conséquent, le meilleur mode d'imposition est celui qui porte le plus spécialement sur la consommation.

Malheureusement, dans l'examen de chacune des conséquences de cette idée, l'auteur manifeste une opinion trop absolue. Au lieu de préférer celles des consommations qui sont le plus favorables à la reproduction, ou plutôt qui renferment en elles-mêmes le germe de la production, il ne fait aucune distinction : peu lui importe qu'une valeur ait été bien ou mal consommée, pourvu qu'elle le soit;

qu'une épargne ait servi à une chose importante ou futile, pourvu qu'elle ne reste point dans un coffre fort. Il met au même rang les dépenses du faste et celles de l'industrie, de la richesse blasée, capricieuse, destructive, ou du travail créateur. Il ne voit pas que le luxe n'est autre chose que l'emploi d'une richesse accumulée dans quelques mains par le travail multiplié de toutes les autres, et que, si cette cumulation ne doit plus rien rendre à la reproduction, le pays demeurant toujours stationnaire, ses habitans ne verront accroître ni leur nombre, ni leur aisance, ni leurs moyens d'opérer. Ils n'auront d'autre but que de parvenir eux-mêmes, ou de faire parvenir quelques uns des leurs à une jouissance puérile et sans aucun avantage pour leur pays. Sans doute, lorsque Louis XIV dépensait trente millions pour retourner vingt fois le terrain de Marly, le planter et le replanter, il livrait bien à la production ces trente millions par les mains des ouvriers qu'il employait; mais, s'il eût employé cette même somme et ces mêmes ouvriers à défricher 5 ou 6,000 arpens dans les landes de la Beauce ou de la Sologne, il aurait obtenu un résultat bien autrement profitable à ses intérêts particuliers et à ceux de la France. Sans doute, une vieille duchesse est bien libre de faire monter dix fois par an ses diamans; et ce qu'elle dépense à cet effet tourne au profit des ouvriers qu'elle emploie; mais, si elle avait employé la même somme, avec les mêmes ouvriers, à monter six métiers de bas, elle aurait gagné et fait gagner à son pays tout ce qu'elle lui a fait perdre de main d'œuvre inutile et improductive.

M. de Saint-Chamans n'est point de cet avis. On a beaucoup reproché à Louis XIV, dit-il (pag. 356), ses grandes dépenses en bâtimens; on pourrait dire que l'impôt établi dans ce but est une taxe des pauvres et la plus

parfaite de toutes; car on prend aux riches qui paient l'impôt pour nourrir des milliers d'ouvriers qui manquaient d'ouvrage. Je suis fâché d'être obligé d'avoir une opinion toute contraire; il me semble que c'était ôter à l'homme qui pouvait reproduire une somme qu'on donnait à des ouvriers pour ne rien faire du tout. Mais notre auteur va plus loin, et voici le calcul qu'il fait :

« *L'impôt direct passe de la main des propriétaires dans celle des employés, rentiers, ou fournisseurs de l'état. Ainsi, le revenu général ou la somme des revenus nets ne se trouve pas changé, si le revenu que les propriétaires ont de moins se trouve de plus chez les employés, etc. Ainsi, par exemple, je compte* 1000 francs *de moins au propriétaire, s'il paie* 1000 francs d'impôt; et je compte 1000 francs *de plus aux employés, etc. Dans ce cas, il n'y aurait ni perte ni gain pour l'état. Mais, si les employés ont réellement* 1000 francs *de plus, et si le propriétaire n'a pas* 1000 francs *de moins, alors il est clair qu'il y a bénéfice ; c'est réellement ce qui arrive. Ces employés,* etc., *qui ont un revenu de* 1000 francs, *emploient la moitié de ce revenu à acheter aux propriétaires des denrées qu'ils n'auraient point achetées sans l'impôt : avec l'autre moitié, ils achètent des marchandises. Les producteurs, obligés de fabriquer plus de marchandises, achètent plus de matières premières aux propriétaires, et emploient de nouveaux ouvriers qui achètent aussi aux propriétaires des vivres qu'ils n'auraient pas eu de quoi payer sans l'impôt. De cette manière, les propriétaires retrouvent les trois quarts de ce qu'ils ont payé à l'impôt ; leur revenu n'est diminué que de* 250 francs : *celui des employés,* etc., *est augmenté de* 1000 francs : *donc l'impôt a enrichi la nation.* »

Ce raisonnement est curieux; et si seulement il était juste, quel plaisir n'aurait-on pas à enrichir ses amis,

sans qu'il vous en coûtât rien! on leur donnerait à chacun mille francs, à la condition qu'ils vous acheteraient une partie de votre récolte. Alors vous seriez remboursé de vos mille francs, et vous n'auriez évidemment rien perdu pour les obliger. Il est vrai que vos amis auraient votre récolte, et c'est une bagatelle à laquelle M. de Saint-Chamans n'a pas cru devoir s'arrêter; son enthousiasme pour le luxe, ainsi qu'il l'avoue lui-même, lui suggère beaucoup d'autres propositions semblables. Il n'a pas moins entrepris que d'anéantir l'école moderne des économistes. Adam Smith, Say, Garnier, Ricardo tombent alternativement sous ses coups; il cherche le défaut de leur cuirasse, et il y enfonce impitoyablement sa plume. Je ne puis assurer qu'il soit victorieux dans cette lutte, mais il la soutient avec opiniâtreté. Seulement, on désirerait ne pas lui voir employer l'ironie et le sarcasme dans des matières aussi positives et aussi étrangères à l'esprit de parti. Ces expressions : *nos modernes docteurs... nos économes libéraux.... quittez ce masque hypocrite.* ... sonnent mal dans les recherches scientifiques.

Quoi qu'il en soit de la forme et du fond de l'ouvrage que nous examinons, il n'en est pas moins vrai qu'au milieu des erreurs d'un faux système, on y rencontre des idées exactes; qu'il fait bien connaître l'ancienne et les nouvelles écoles, et nous ne pouvons qu'inviter à le lire, tout en conseillant de ne pas adopter les principes qu'il proclame. Un certain prédicateur, dont la vie n'était pas très-régulière, disait : « Faites ce que je dis, et non pas ce que je fais. » M. de Saint-Chamans pourrait dire : Instruisez-vous de ce que j'écris, et ne vous inquiétez pas de ce que je pense.

ALEXANDRE DE LA BORDE, *de l'Institut.*

VOYAGE DANS LA GRANDE-BRETAGNE, *entrepris relativement aux services publics de la guerre, de la marine et des ponts et chaussées, de* 1816 *à* 1820, *par* CHARLES DUPIN, *officier supérieur au corps du génie maritime, membre de l'Institut de France, Académie des sciences, etc.* FORCE NAVALE; Tom. I, *constitution de la marine;* Tom. II, *études et travaux* (1).

Cet ouvrage, où des connaissances très-importantes sont exposées avec une grande supériorité de vues et de talens, est continué avec ardeur, et obtient, au-dedans et au-dehors, un glorieux succès. C'est ici la *seconde partie* de ce beau travail dont nous avons déjà fait connaître les premières publications (voy. *Rev. Encycl.*, Tom. VII, p. 69, et Tom. VIII, p. 48). On se rappelle que la *première partie* est relative à la *force militaire de terre;* la *troisième* expliquera tous les *moyens des communications* en Angleterre, durant la paix et pendant la guerre, les routes, les canaux, les ports, les phares, etc. Enfin, l'auteur, ayant, dans sa marche, agrandi son plan, ajoute une *quatrième partie*, concernant la *force productrice*, c'est-à-dire l'*industrie* proprement dite.

Nous ne devons pas, cette fois, nous arrêter à la personne de M. Dupin. La juste renommée de son esprit, de ses talens, de son noble caractère, nous dispense d'autres éloges, et son nom seul rappelle ceux de ses deux frères, si distingués au barreau.

Les deux volumes dont nous allons rendre compte

(1) Paris, 1821. 2 vol., chacun de 300 pages, l'un avec un atlas de planches gravées. Bachelier, libraire.

sont précédés d'une introduction, où l'auteur, portant d'abord ses regards vers sa patrie, développe les avantages d'une marine pour la France, mais sans se permettre d'approuver ni de blâmer notre administration maritime, à laquelle il est subordonné par son grade. J'ose, dit-il, regarder la force navale comme nécessaire et comme indispensable, non seulement à l'opulence de l'état, à la prospérité nationale, mais à l'indépendance, et par conséquent à l'honneur de la France. Dans cette partie, comme dans tout le reste, il exprime avec une louable modération ses vœux et ses conseils, qui paraissent très-dignes de l'attention publique.

Au moment où l'on imprimait cette introduction, des signaux télégraphiques apprenaient à l'Europe que le chef du ci-devant empire avait cessé d'être prisonnier, ils racontaient sa mort. Voici les réflexions que cet événement a inspirées à M. Dupin, et qu'il a consignées en note: « Heureux les écrivains qui, forcés par leur sujet à parler des travaux ou des actions de ce chef, n'ont jamais oublié les égards dus au malheur, et n'ont insulté jamais à la captivité du guerrier qui tant de fois conduisit un grand peuple à la victoire! Élevé sur le pavois militaire comme un trophée national; couronné dans le sein du triomphe; salué fils aîné de l'église, et restaurateur de la foi; rendu l'oint du Seigneur par le premier pontife; enfin, ayant acquis pour subalternes des rois, des empereurs; ayant vu son amitié mendiée par les Césars, comme un bienfait des dieux; enivré d'hommages, et monté trop haut dans la prospérité, il tombe : soudain, les sceptres qui s'abaissaient jusqu'à ses pieds, s'appesantissent sur sa tête; les chaires sacrées, d'où retentissaient pour lui des paroles de servage et d'admiration, retentissent des paroles de malédiction et

de mépris. Tous ses adulateurs, tous les corrupteurs de sa fortune, lui font subir l'insupportable affront de l'éclat de leurs derniers éloges, souillés par l'ignominie de leurs derniers outrages; ils lui reprochent une vie qu'ils ont adorée, ils s'indignent qu'il ne l'abrège pas par le crime du suicide! mais il meurt, et leur joie se concentre pour faire place à l'hypocrisie de la douleur, dernier raffinement d'un siècle poli. Telles sont, cependant, les moindres leçons que la chute du conquérant présente à la prospérité des rois. Celui qui fut naguère si brillant par ses conceptions, si fameux par ses travaux, si grand par ses combats; celui qui crut, avec des monumens de la gloire et des conquêtes, nous payer nos libertés ravies; celui qui voulut rendre aussi des fers aux noirs d'une colonie française, livré lui-même à la traite par les potentats qu'il avait comptés au nombre de ses tributaires, après six ans de servitude, il a expiré sur le rocher de la proscription, entre le continent qui enfante les esclaves, et les colonies qui les dévorent. Voilà donc ce que produit cette *science du pouvoir*, depuis vingt ans prêchée par tant d'apôtres avec tant d'insolence: elle frappe de mort le génie même qui l'a inventée; et quel puissant génie!.....»

Le plan de notre auteur est si habilement tracé, qu'il peut être utile d'en offrir presque tout l'ensemble, malgré la sécheresse trop ordinaire des tables synoptiques.

Chaque tome est divisé en six livres; — chaque livre en six chapitres. — Tom. I, *liv.* 1er, *de l'autorité royale et de l'autorité législative.* Chap. 1er, puissance maritime des rois d'Angleterre, domination des mers; 2, rapports de l'autorité royale avec la force navale britannique; 3, rapports du parlement avec la force navale; 4, enquêtes royales, accusations et jugemens parlementaires;

5, budget de la marine; 6, comité spécial pour l'examen de la dépense et du revenu.

Livre deuxième. — Commandement, et *Personnel des forces navales*. Chap. 1, amirautés; 2, amiraux (état-major général); 3, grand état-major des grands bâtimens de guerre; 4, officiers comptables de ces bâtimens; 5, équipages des bâtimens de guerre; 6, les troupes dites *Royal-Marine*.

Livre troisième. — Offices centraux de la marine. Chap. 1er, office des paiemens de la marine; 2, office du conseil naval; 3, conseil naval; 4, comité des comptes; 5, comité des matières; 6, comité des constructions; inspecteurs de la marine.

Livre quatrième. — Chap. 1er; *office des transports*; 2, marins et soldats embarqués sur les transports; 3, administration des malades et des blessés; 4, traitement des prisonniers de guerre; 5, office des vivres; 6, service des vivres à bord.

Livre cinquième. — Organisation des ports et des arsenaux. Chap. 1er, considérations générales, amiral du port; 2, commission des arsenaux; 3, directeurs des travaux; 4, clercs comptables; 5, devis de l'inspection; 6, personnel des diverses classes de ports et d'arsenaux.

Livre sixième.—Pied de guerre, pied de paix. Chap. 1er, pied de guerre; 2, levée des marins, presse; 3, pertes et non valeurs de l'armée navale; 4, prises; 5, pied de paix; 6, demi-pension, invalides, caisse de Chatam, hôpital de Greenvich.

Il n'y a pas un des chapitres qui ne pût présenter une riche et agréable matière à nos extraits. Arrêtons-nous d'abord au chapitre de la domination des mers. Il contient des faits historiques très-remarquables, et qu'il importe de ne pas oublier.

« La Grande-Bretagne, sans marine, fut long-tems la

proie des peuples navigateurs. Cette conquête du devancier d'Auguste, et du héros immortalisé par Tacite, est méprisée par les successeurs d'Auguste. Alors, les faibles Bretons vont mendier, chez les demi-barbares de l'Occident, un maître qui les protège contre les barbares du Nord. Ainsi, pour n'avoir pas su compter sur leurs propres forces, ils voient, durant cinq siècles, leur sol envahi et déchiré par sept tyrannies contemporaines qui s'engloutissent dans la monarchie saxonne. Ici, commence l'histoire de la force navale britannique. Le grand Alfred l'institua; et ses successeurs, Edouard l'ancien, Adelstan, fils d'Edouard, et Edgard, surent la maintenir. Déjà, ce dernier s'intitulait souverain des îles voisines d'Albion et de l'Océan qui les entoure.

Mais la marine britannique déchoit, et laisse l'héritage d'Alfred sans défense contre les rois de Danemarck, grands navigateurs, pirates et conquérans.

Canut, l'un de ces rois, usurpe l'Angleterre. Ses imprudens successeurs négligent aussi de maintenir la marine sur un pied respectable; aussitôt, les Normands, établis sur les côtes de la France, tournent leurs vues ambitieuses contre l'Angleterre. Ils en proclament la conquête, avant de l'avoir tentée; les amis du butin et du pillage accourent sous les bannières de *Guillaume*, appelé depuis *le Conquérant*. Il sait vaincre et conserver sa conquête en formant les cinq ports de Douvres, Hastings, Hyde, Romney et Sandwich, un corps politique auquel il attribue de grands priviléges, à la seule charge de lui fournir, pour quinze jours, dès qu'il le voudra, cinquante-deux bâtimens armés et montés chacun par vingt-quatre marins.

Richard Cœur-de-lion, de concert avec Philippe-Auguste, marche à la conquête de la Terre-Sainte, détruit

la flotte des infidèles; ensuite, il est proclamé capitaine-général des forces des chrétiens dans l'Asie.

Edouard III gagne en personne la bataille de 1340, contre la flotte de Philippe de Valois; il détruit les navires français; il bloque par mer et prend la ville de Calais, illustrée alors par sa défense et sa reddition; ensuite, il se venge des Espagnols, ses agresseurs, en battant complétement leur flotte; il est vaincu à son tour, en 1372, par les flottes combinées de France et d'Espagne. La voix des communes d'Angleterre se fait entendre de suite au monarque anglais humilié; elles demandent, elles obtiennent le rétablissement des lois constitutionnelles; et la marine anglaise renaît de ses ruines.

Henri VIII fit plus pour elle qu'aucun de ses prédécesseurs; il eut le premier des vaisseaux dont l'état fut propriétaire, et des officiers attachés d'une manière fixe au service maritime; il fut donc le créateur de la marine royale d'Angleterre. Il institua, pour le service et les travaux des ports, le conseil et l'office naval; organisa la confrérie des pilotes, connue sous le nom de *maison de la Trinité;* il fonda les arsenaux de Deptford, de Woolvich et de Portsmouth, fit protéger par des forts l'entrée de la Tamise et une grande partie des côtes du royaume.

Elisabeth favorise également la force navale. Elle bâtit Opnor Castle pour défendre l'arsenal de Chatam, multiplie ses vaisseaux, fait conserver les bois de la marine, établit dans ses états la fabrication de la poudre de guerre, fait fondre les canons, accroît la paie, et adoucit le sort des marins; elle communique au peuple de l'ardeur, de l'enthousiasme; c'est ainsi qu'elle triomphe de Philippe II et de la grande *Armada;* elle est proclamée *restauratrice de la gloire navale, et souveraine des mers.*

Sous Jacques Ier, point de gloire nouvelle pour la marine

anglaise. Sous la dénomination captieuse de *Mers britanniques*, les Anglais comprennent, outre les mers qui baignent leurs côtes, celles d'Irlande et des îles circonvoisines, l'océan qui borde l'Espagne, la France, la Batavie, la Suède et le Danemarck, et déclarent qu'ils en sont maîtres absolus. Ils s'y attribuent la pêche exclusive des poissons, du corail, des perles, de l'ambre, etc.; le droit d'y élever des tributs sur les pêcheurs, sur les navigateurs et les marchands de toutes les nations, d'y exercer la police et la justice, d'en permettre l'entrée aux bâtimens; enfin, d'y faire le monopole du commerce maritime, et d'exiger un hommage de tous les pavillons étrangers. L'auteur donne l'histoire abrégée des tentatives de l'Angleterre, pour usurper cette espèce de souveraineté sur laquelle Grotius écrivit son *mare liberum*, et Selden son *mare clausum*.

Les provinces unies, vaincues et bloquées dans tous leurs ports, sont forcées de convenir, par un traité solennel, que leurs vaisseaux baisseront pavillon devant ceux d'Angleterre. Sully, comme ambassadeur d'Henri IV, est soumis de fait à cette humiliation attentatoire au droit des gens. Louis XIII rend cet hommage; Louis XIV le refuse, et se montre assez injuste pour l'exiger lui-même de l'Espagne, par une déclaration de 1680.

Il est douteux qu'aujourd'hui l'Angleterre ait abandonné ses prétentions à la souveraineté des mers. Elle y exerce un empire de fait; mais, si elle n'exige plus des nations le honteux hommage dont nous avons parlé, elle en est blâmée assez clairement, en 1815, par un capitaine anglais, Schomberg, dans sa *Chronologie navale d'Angleterre;* et des jurisconsultes anglais, Blackstone lui-même, osent encore essayer de prouver que leur gouvernement a le droit constitutionnel de commettre des hostilités de

corsaires, avant que la déclaration de guerre ait rompu les pactes de la paix. Enfin, ce gouvernement a inventé, il met en pratique la théorie des blocus maritimes; il pose à volonté, sans croisière établie, des barrières idéales sur les plaines de l'Océan; et, dans le système qu'il s'est forgé, tout bâtiment neutre devient saisissable aussitôt que, pour continuer ses relations commerciales avec des peuples amis, il ose franchir les barrières ainsi fixées. Quel abus du sophisme! quel emploi de la violence!... Quelquefois les nations opprimées ont réuni leurs moyens pour résister à ces envahissemens par la force; telle fut la neutralité armée des puissances du nord, au commencement de ce siècle; mais la mort de Paul Ier laissa de grands exemples sans résultats utiles; ce fut la faute de Napoléon; vainement il affecta de parler aux peuples de leur liberté sur les mers, lorsque, par la ruse et la violence, il détruisait leurs libertés dans leurs propres foyers.

Elle est trop affligeante la leçon de Blackstone, qui, pour justifier les excès de son gouvernement, assimile à la loi des nations l'acte arbitraire le plus opposé aux premiers principes du droit des gens.

Mais, ce qu'il y a d'incroyable, continue M. Dupin, c'est qu'ici le professeur s'appuie des déprédations exercées par les Grecs, lorsque Thucidide reconnaît, ce qui est l'évidence même, qu'ils n'étaient encore que des pirates. *Voyez*, dit Blackstone, *comment Nestor enlevait les bestiaux des Epeïens, afin d'idemniser ses sujets et d'obtenir satisfaction.* C'est donc par les pirateries du siècle d'Ulysse que Blackstone veut motiver la législation anglaise des prises maritimes? Tout ce que prouverait cette citation, c'est qu'il n'est pas plus barbare de faire précéder l'état de guerre par le pillage sur les mers que par le pillage dans les campagnes. C'est en cet unique sens que l'exemple

de Nestor peut être appliqué. Notre auteur a recueilli les détails les plus intéressans sur l'inexcusable conduite des Anglais envers la France, immédiatement avant les guerres de 1756 et de 1803.

Dans le chapitre des lois pénales, nous croyons apercevoir qu'il y a, dans la législation et dans la procédure anglaise pénale maritimes, des règles et des usages qui ne sont pas bons à imiter, quoiqu'ils soient peut-être sans grands inconvéniens chez nos voisins.

Mais ce qui est digne de servir de modèle à la législation dans les gouvernemens constitutionnels, et ce qu'on trouve bien exposé par M. Dupin, ce sont les formes parlementaires employées au commencement de ce siècle pour accuser et pour juger lord Melville, ministre de la marine : c'est surtout la forme des enquêtes sur les désordres d'administration publique.

Lorsque le parlement a lieu de présumer qu'une des branches de l'administration, confiée au pouvoir exécutif, recèle des vices ou des abus, il crée dans son sein, par un bill, par une loi spéciale, une commission temporaire, chargée d'informer contre les délinquans, et de proposer les remèdes convenables. Sur le compte rendu par la commission, le parlement avise aux moyens de prévenir ou de réparer le mal : en même tems il examine s'il y a lieu de faire le procès aux délinquans devant les tribunaux ordinaires, ou de les accuser devant le parlement constitué en haute cour de justice. C'est là un des ressorts les plus essentiels du gouvernement anglais, et celui dont le besoin s'est fait le plus sentir sous d'autres gouvernemens constitutionnels.

Lord Melville fut définitivement acquitté; mais il n'en fut pas moins déchu de ses emplois, et accusé devant la cour suprême d'Angleterre, pour avoir laissé des commis

s'approprier, pendant un certain tems, l'intérêt de quelques millions; et, comme dit notre auteur, Mazarin, sous Louis XIV, après un long ministère exercé dans la fraude et le péculat, mourut en paix, laissant vingt millions à ses héritiers.

Il ajoute la réflexion suivante, qui est d'une grande justesse : « cependant le despotisme est, pour les ministres même, le régime le moins heureux. Un favori peut s'engraisser quelque tems de la fortune publique; il peut tout-à-coup sortir de la pauvreté pour éclipser le faste des rois, et régner avec insolence. Mais, à l'instant où le peuple indigné, les grands irrités, le trône humilié, appellent un maître à déployer son orgueil et sa vengeance, il exerce contre son favori même tout le pouvoir arbitraire; l'exil à vie, la prison sans fin, la spoliation et l'assassinat militaire ou populaire, ou tellement quellement judiciaire : voilà le sort du ministre disgracié. Tel fut celui des Wolsey, des Fouquet, des Olavidès, des Concini, des Guise et des Acomat. Les ministres égoïstes, mais éclairés, doivent donc eux-mêmes trouver leur condition, plus modeste peut-être, mais bien plus assurée sous un régime constitutionnel que sous les monarques absolus. » Que de leçons utiles renfermées dans les deux importans chapitres du budget de la marine et du comité spécial pour examiner la recette et la dépense !

Cependant, nous n'avons parcouru que le premier livre du Ier Tome, et nous n'avons rien dit du Tom. II, que son titre général : *Études et Travaux.* Voici encore l'aperçu de ce second Tome :

Livre premier, chap. 1er. — *Force morale, études, popularité de la marine en Angleterre.* Elle est ici bien démontrée, bien expliquée; mais on vient d'en avoir un exemple récent dans les troubles qui ont eu lieu à l'occa-

sion de la pompe funèbre de la dernière reine d'Angleterre. — Chap 2. Honneurs et récompenses. Encore un chapitre qu'on voudrait transcrire en entier. — Chap. 3. Discipline, châtimens. — Chap. 4. De l'instruction et du personnel des arsenaux, école d'apprentis, école d'architecture navale. — Chap. 6. Instruction de la flotte, collége naval et asile naval.

Livre deuxième.—Exercices, tactique, combats. Ch. 1er, exercices; 2, tactique navale; 3, puissance effective de la force navale; 4, force navale employée contre des forces de terre; 5, moyens intermédiaires; 6, combats singuliers.

Livre troisième. — Artillerie de la marine. Chap. 1er, canons; 2, caronnades et mortiers; 3, affûts de canons, affûts de canonnades; 4, projectiles; 5, objets qui concourent à la charge et au tir des pièces; 6, du tir et des portées.

Livre quatrième. — Force et durée des bâtimens de guerre. Chap. 1er, bâtimens classés d'après la force de leur artillerie; 2, force comparée des bâtimens; 3, leur force défensive; 4, intérieur des vaisseaux, de la cale et du faux pont; 5, des différentes batteries; 6, conservation et entretien des bâtimens.

Livre cinquième.—Établissemens centraux et arsenaux. Chap. 1er, établissemens centraux; 2, des arsenaux en général; 3, Deptford; 4, Woolwich, forges; 5, Chatham, scies de long et scies circulaires; 6, Sherrness, puits de Sherrness, cloche à plongeur.

Livre sixième. — Suite des arsénaux. Chap. 1er, Porstmouth; 2, office des vivres; 3, hôpital d'Haslar; 4, Plymouth; 5, suite de Plymouth, hôpital de la marine; 6, jetée ou break-water (*brise-vagues*) à Plymouth. (Voyez *Revue Encyclopédique*, Tom. XI, pag. 280.)

Toutes ces divisions sont si bien remplies, que l'ouvrage sera lu partout avec un vif intérêt par ceux-là même qui

n'ont point les connaissances spéciales nécessaires pour mieux apprécier ces utiles et importantes recherches. Notre administration maritime ne peut manquer d'en tirer de grands avantages. L'auteur a soin de remarquer ceux qu'elle en a déjà recueillis. Nous citerons, par exemple, l'usage des caisses en fer pour entretenir l'eau salubre dans les vaisseaux : l'auteur atteste qu'elle devient par là d'une pureté vraiment inaltérable et fraîche comme si elle sortait d'une source limpide. Ainsi, l'on peut, dans un même espace, en embarquer de plus grandes quantités, éviter aussi les souffrances et les dangers, qui, dans de longues navigations, résultent du dépérissement des tonneaux. On a donc moins souvent à faire, sur les rations d'eau, des retranchemens si funestes à la santé des équipages dans les voyages de long cours et dans les croisières. Enfin, ce qui est d'une extrême importance, jamais cette eau n'est malsaine. Dès 1816, lorsque M. Dupin fit adopter en France les caisses en fer pour conserver l'eau, le gouvernement anglais en avait commandé à la fois sept mille, qui devaient contenir quatorze mille tonneaux d'eau. D'après ces faits, il est naturel de présumer que les caisses en fer pourraient être adoptées dans nos habitations terrestres, et qu'elles y remplaceraient avantageusement nos citernes et nos fontaines artificielles.

Il ne suffit point de procurer aux navigateurs de l'eau salubre ; il faut, pour les préserver du scorbut, et pour diminuer parmi eux les fièvres et les ulcères, leur fournir des liqueurs spiritueuses et acidulées.

« Depuis 1796, c'est une règle, dans la marine anglaise, de distribuer chaque jour du rhum tempéré d'eau : depuis 1796, chaque ration de ce rhum est mêlée de jus de citron. Les effets de cet anti-scorbutique ont été surprenans en neuf années de guerre. Avant 1796, sur cent mille hommes,

il en entrait chaque année vingt-cinq mille cinq cents dans les hôpitaux de la marine; mais, dans les neuf années de guerre qui ont suivi l'usage du jus de limon, sur cent mille marins, il n'en est plus entré dans les hôpitaux que onze mille sept cent soixante quinze, année moyenne. Tel est l'effet qu'a produit un seul préservatif choisi avec discernement, et distribué dans une juste mesure. Aujourd'hui, la ration régulière de chaque marin anglais se compose d'une once de jus de citron et d'une once et demie de sucre mêlé avec la ration de rhum étendue d'eau, ce qui forme une espèce de punch fait à froid. Cependant, les Anglais ont trouvé qu'il est plus salubre de changer moitié de ce breuvage pour une demi-ration de vin, et le tout pour une entière ration de vin. On a proposé d'encourager le goût du thé parmi les matelots, afin de tempérer leur penchant funeste pour les liqueurs fortes. Voici comment notre auteur combat le préjugé vulgaire qu'une boisson aussi relâchante diminuerait le courage militaire.

« Il semble que les hommes n'ont pas un besoin réel de liqueurs spiritueuses pour acquérir et conserver du courage. Lorsque les tribus arabes marchèrent à la conquête de l'Orient, sous Mahomet, ce profond législateur n'avait pas craint d'interdire l'usage des boissons enivrantes à la nation qu'il voulait rendre toute belliqueuse. Les Musulmans abstèmes ne furent ni moins robustes ni moins courageux. Les anciens Gaulois ne buvaient que de l'eau, ou du mauvais cidre : cependant, si l'on juge par la terreur qu'ils répandirent si long-tems chez les Italiens, possesseurs de nombreux et riches vignobles, il faut bien croire qu'un peuple, sans faire usage de liqueurs fortes, peut se battre avec autant d'énergie que les hommes dont elles sont la boisson journalière. »

Terminons par quelques extraits de l'important chapitre

de l'auteur, sur le traitement des prisonniers de guerre dans l'empire britannique. C'est bien servir la cause de l'humanité, que d'avertir ceux qui se permettent de l'offenser cruellement, et de réfuter leurs sophismes.

M. Dupin s'est acquitté de cette tâche avec les secours de la vérité, de la raison et de son beau talent, et de plus aussi avec les ménagemens et l'impartialité les plus dignes d'éloges. C'est, à notre avis, le chapitre qui fait le plus d'honneur à l'esprit, à la sagesse, à la sagacité, à la juste circonspection et à l'éloquence très-distinguée de notre auteur. Nous regrettons d'être forcés d'abréger ce beau chapitre, et nous promettons beaucoup d'émotions touchantes et d'instructions utiles à ceux qui voudront le lire en entier.

« Il existe en Europe deux peuples rivaux, bien diversement célèbres par l'usage qu'ils ont fait de la victoire. Le contraste de leur conduite réciproque envers les prisonniers de guerre, et les effets que chacun de ces peuples en a ressentis, font voir qu'il en est, sous quelques rapports, des nations comme des individus; qu'elles ne peuvent être impitoyables sans châtiment, ni bienfaisantes sans récompense.

« Les prisonniers qu'avaient faits les armées françaises ont trouvé chez nous cette généreuse et douce sympathie qui prodigue son estime aux vertus, ses égards à la vaillance et ses bienfaits au malheur. En retournant sur leur terre natale, ils ont partout célébré le peuple vainqueur; ils ont plaidé la cause de notre caractère national auprès de leurs concitoyens, et plus d'une fois ils ont calmé ou éteint les anciens souvenirs de haine que notre ambition avait justement excités contre nous.

« Mais les captifs qu'avait faits l'Angleterre n'ont quitté les geoles et les pontons que pour remplir les deux mondes

de leurs cris de vengeance et d'exécration. Le récit de leurs douleurs et de leurs humiliations a soulevé des inimitiés, que d'immenses services rendus à quelques nations dans la grande lutte européenne n'ont pu contre-balancer. Le gouvernement britannique a conservé des intimités avec des gouvernemens pour lesquels il est redoutable; mais déserteur, après la paix, de la cause des peuples qu'il fit triompher pendant la guerre, chaque année lui révèle qu'il a perdu parmi eux des amis. »

Malgré ce qui a été dit et redit tant de fois, l'auteur ne peut pas croire que le gouvernement anglais ait jamais formé l'exécrable projet de miner, de détruire les forces et la santé des prisonniers de guerre, même français, en les soumettant à des épreuves où la nature, accablée, épuisée, devait succomber. Cependant, il ne reste que trop de faits pour convaincre le ministère de la Grande-Bretagne qu'en entassant les captifs désarmés sur les pontons ou dans les châteaux forts, cédant uniquement ou non à des terreurs exagérées, il s'est montré sourd à la voix de la pitié, comme aux conseils d'une sage philantropie.

Ici, l'auteur s'avertit lui-même, afin de ne pas manquer d'égards ni de modération. Pour adoucir des couleurs dont la simple véracité ne sera que trop sévère, c'est ici qu'il aime à se rappeler le noble accueil que depuis la paix il a reçu dans les trois royaumes, près des hommes les plus dignes de l'estime et de l'amitié de tous les étrangers.

« Admirateur déclaré, dit-il, des grandes et belles institutions qui, dans l'empire britannique, forment le lien sacré du citoyen et du gouvernement, je ne serai point taxé, j'en ai l'espérance, d'être le détracteur d'un peuple que je révère pour la sagesse de ses lois et l'énergie de ses vertus civiques; mais, sans m'aveugler sur les erreurs de son ambition, ni sur les égaremens de son patriotisme,

nous dirons, en fidèle narrateur, ce qu'ont vu nos propres yeux, ce qu'ont vu et ce qu'attestent les Anglais eux-mêmes, et leurs propres magistrats.

« L'illustre Howard dépose qu'il a trouvé des prisonniers de guerre détenus en *Angleterre*, à Plymouth, Bristol, Winchester, Forton, Deal, Carlisle, Pembroke, Chester, Liverpool, Hull, Lincoln, Shrewsburry, Yarmouth et Falmouth; en *Écosse*, au château d'Édimbourgh; en *Irlande*, à Dublin, Belfast et Kilkunay; que ces prisonniers sont habituellement gardés par une milice dont les sentinelles se sont montrées, dans maintes circonstances, trop empressées à faire feu sur les détenus; qu'elles y ont été encouragées par des officiers inexpérimentés; que plusieurs captifs ont été de la sorte tués sur la place, quoique, peut-être, ils n'eussent aucun dessein sérieux d'évasion (1); que, d'après l'affirmation des prisonniers, lorsqu'il s'élevait quelque rixe ou tumulte, souvent la garde faisait feu sur les captifs, sans chercher à ramener l'ordre par des moyens plus doux; que, depuis 1796, on a conservé sur la côte, à Portsmouth, Plymouth et Chatham, des prisons flottantes et des casernes-prisons; à Greenwich et Yarmouth, des prisons flottantes seulement; à Greenlaw, Stapleton, Norman-Cress, et près des marais d'Ely, des casernes-prisons; que, plus tard, on a bâti la prison de Darmoore, au fond des montagnes du Devonshire, dans un pays froid, maré-

(1) Sur le prétexte de la crainte d'évasion, M. Dupin observe, d'après un état officiel en sa possession, qu'il y a eu, depuis 1803 à 1814, sur 10,000 prisonniers de toute classe, évadés quoique détenus sur parole,

détenus sur parole,	Français détenus en Angleterre.....	32
	Anglais détenus en France.....	110
évadés sans être détenus sur parole,	Français détenus en Angleterre.....	20
	Anglais détenus en France.....	442

Ces chiffres parlent assez d'eux-mêmes.

cageux, désert et sauvage, afin d'y reléguer une foule de soldats et de matelots français ; que, trop de fois, les officiers et soldats prisonniers ont été assaillis d'outrages par une multitude grossière; que, si les soldats, les matelots, qui ne sont pas, eux, retenus sur parole, ont fait quelque tentative pour s'échapper, ils ont été, à terre, enfermés dans les cachots, ou sur les pontons, jetés à fond de cale, et là, réduits à la famine. Voici les termes de Howard à ce sujet : « quarante jours de cachot, à la demi-ration, pour payer « sur le prix des vivres les personnes qui ont repris les « fugitifs ! . . . »

L'auteur décrit un bagne flottant pour les forçats et une prison flottante pour les prisonniers de guerre, et il s'ensuit que le sort des malfaiteurs était moins déplorable que celui des prisonniers.

Tout est dans ce mot du célèbre Howard : *les pontons sont une peine qui ne doit être infligée que pour les crimes les plus atroces*. Hulks ought to be the punishment only for the most atrocious crimes.

Comment donc un peuple humain, généreux, magnanime à tant d'égards, pouvait-il, envers des ennemis vaincus et sans *défense*, dépouiller ainsi tout sentiment de justice et de commisération ?

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

HISTOIRE DES FRANÇAIS, *par* J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI, *Correspondant de l'Institut de France, etc.*

M. Sismondi est du petit nombre des écrivains dont le

---

(1) Paris, 1821. 3 volumes in-8°, formant ensemble 1,520 pages. Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17 ; à Strasbourg et à Londres, même maison de commerce. Prix, 21 fr.

nom suffit pour exciter l'intérêt, dès qu'on le voit à la tête d'un ouvrage. Le succès de son *Histoire des républiques italiennes du moyen âge* est général, et sa réputation, fruit de ce premier succès, s'est accrue par la publication de la *Littérature du midi de l'Europe*, et des *Nouveaux principes d'économie politique*, ou de la richesse dans ses rapports avec la population (1).

Cet auteur a deux genres de mérite, incontestables aux yeux de tous ses lecteurs, celui de leur faire connaître une grande quantité de faits nouveaux pour eux, dus à ses savantes recherches, et celui de les présenter avec un esprit philosophique, sans lequel une grande histoire n'est qu'une longue, ennuyeuse et inutile gazette. M. Sismondi s'étonne, avec raison, du peu de succès des efforts répétés qu'on a faits jusqu'à présent, pour répandre quelque intérêt sur l'histoire moderne, et particulièrement sur celle de la France. Cependant, comme il le remarque aussi, « la situation de notre patrie, sa puissance, la longue durée de la monarchie lient tous les peuples au peuple français. Leurs révolutions sont des effets de celles de la France : presque toutes les nations, aujourd'hui civilisées, ont fait partie de la monarchie des Francs ; et, pour apprendre leur histoire, elles doivent nécessairement étudier la nôtre. » — « Tout ce que l'orgueil national, continue M. Sismondi, la vénération pour l'antiquité, le respect pour des noms et pour des races illustres, ont pu inspirer de patience, de critiques ingénieuses et d'art pour la divination historique, a été épuisé par les érudits, pour retirer des ténèbres du moyen âge les origines de la monarchie. Tout ce que la force d'esprit spéculative, l'enthousiasme pour les rois,

(2) *Voyez* le compte rendu de ce dernier ouvrage, *Rev. Enc.*, T. I, p. 572, et T. V, p. 474.

pour la noblesse, pour les anciennes lois, pour la religion et même pour la liberté, ont pu inspirer de théories, d'éloquence, de poésies, de méditations philosophiques, a été mis en œuvre par des hommes doués de rares talens, pour coordonner, pour expliquer les uns par les autres, pour ranimer des faits qui nous étaient connus, sans que nous trouvassions le principe de vie qui les avait fait naître les uns des autres. Quelle est donc la cause qui a pu dépouiller de tout intérêt une histoire enrichie par tant de grands événemens; une histoire, dans laquelle chaque nom, ou de lieu, ou de famille, rappelant des souvenirs qui nous sont chers, devait parler à notre imagination? Chaque fait, s'expliquant par des coutumes ou par des opinions qui existent encore, ou qui ont laissé des traces; par des droits dont nous sommes encore en jouissance ou que nous avons regretté, lorsqu'ils nous furent ravis, devait éveiller notre attention.

M. Sismondi répond à cette question qu'il a lui-même posée; il attribue la froideur des histoires modernes au manque de vérité, de cette vérité complète, sans réserve, sans arrière-pensée, qui ne se trouve que dans les historiens de l'antiquité. » Je ne pense pas tout-à-fait comme lui; la vérité, l'indépendance, l'impartialité, sont certainement de très-grands mérites dans un écrivain, et doivent inspirer autant d'estime pour son ouvrage, que de respect pour son caractère; mais il en est des historiens comme des orateurs; ils peuvent être vertueux, savans, sincères, impartiaux, et ne pas exciter d'intérêt. S'il n'était question que d'utilité, il est certain qu'une histoire où les faits seraient racontés tels qu'ils se sont passés, où l'on trouverait leurs causes et leurs conséquences expliquées par une critique philosophique, qui dédaignerait de plaire à tous les partis et à toutes les ambitions, ne devrait rien laisser

à désirer; mais la difficulté que M. Sismondi proposait de résoudre ne consiste pas à savoir pourquoi l'histoire moderne est plus ou moins instructive, mais à expliquer pourquoi, jusqu'à présent, elle a paru froide à tous ceux qui ont voulu la comparer avec les histoires anciennes.

Or, je crois que l'unique cause de l'ennui que fait éprouver la lecture des historiens modernes, se trouve dans un préjugé auquel nous sommes asservis, et que les anciens ne connaissaient pas. Nous avons tant de respect pour la muse de l'histoire, que nous ne voulons lui donner aucune parure, aucun ornement, comme si nous craignions de la profaner. Les anciens la faisaient belle et riche, elle plaisait; nous la voulons docte et négligée, elle ennuie.

Dès qu'on écrit ou dès qu'on parle en public, la nature et la vérité ne suffisent pas; l'art est nécessaire : l'historien doit étudier cet art avec autant de soin que l'orateur, que le peintre et que le poète dramatique; il doit être varié, attachant; son style ne peut éviter la longueur que par un mouvement continuel; il doit passer sans cesse de la narration simple, claire et rapide, à la description des lieux, aux portraits des personnages.

Ce n'est point assez de raconter des faits, il faut les peindre, les mettre en mouvement; on doit les voir en action, les entendre parler; c'est ainsi que *Tacite*, que *Salluste*, que *Tite-Live* et *Xénophon* ont traversé les siècles. Ils vivent encore, parce qu'ils plaisent toujours; si leurs leçons n'avaient été que vraies et savantes, on les aurait déjà oubliées.

Je conviens donc que ce sera un très-grand service à rendre aux hommes de tout âge que de ne plus les tromper, ainsi que l'ont fait plusieurs grands écrivains, qui, pour me servir des paroles de M. Sismondi, n'hésitent point à torturer les faits pour présenter sous leurs garan-

ties des opinions dont ils n'auraient point osé exposer la théorie, ou, comme d'autres, qui ont cru voir dans le passé tout ce qu'ils désiraient dans le présent, et qui cherchent dans l'histoire les droits de la génération présente, au lieu d'exemples pour guider la postérité. »

« Boulainvilliers, Dubos, Montesquieu, Mably, et, de nos jours, plus d'un écrivain de parti, ont été, il est vrai, chercher dans l'ancienne monarchie des titres pour ce qu'ils regrettaient ou pour ce qu'ils voulaient établir, et ils n'auraient jamais dû perdre de vue qu'une ancienne pratique ne prouve pas un droit, plus qu'un abus, et que le passé doit nous éclairer, mais qu'il ne nous lie pas. »

Certes, on fait très-bien d'éviter un pareil esprit de système, qui égare au lieu d'instruire; mais je soutiens qu'en faisant ce grand pas vers la vérité, on n'aura point encore animé la statue de Pygmalion. Le style est la vie de l'histoire comme de tout écrit. Nos historiens les plus distingués n'épargnent aucun soin pour recueillir les faits, pour éclaircir les difficultés, pour remonter aux causes des événemens, pour ranger avec ordre leurs matériaux; mais lorsqu'ils sont contens de ce travail, ils croient tout fini; et, quand ils prennent la plume, on voit qu'ils ne s'occupent que de la clarté, de la pureté du style, de la justesse des réflexions qu'ils étendent sans mesure. Ils ne pensent nullement au choix des images, à l'élégance des expressions, à la rapidité des mouvemens, à la variété des tournures, à l'adresse des transitions, à l'harmonie des périodes. Ils ne peuvent pas se figurer que la prose historique doit être soignée comme celle d'un discours éloquent où d'un drame poétique; en un mot, ils écrivent l'histoire sans verve, sans couleur, comme ils écriraient à un ami une lettre raisonnable et soignée. Dès-lors, doit-on s'étonner de voir la préférence qu'on accorde aux éloquens et entraînans historiens

de l'antiquité, sur nos doctes et froids commentateurs de l'histoire moderne?

Je ne sais si ce préjugé existera long-tems: mais, ce qui me paraît certain, c'est que, tant qu'on s'y soumettra, l'histoire, n'ayant rien de dramatique, de pittoresque, ni d'éloquent, ne sera qu'une étude, très-utile sans doute, mais froide et fatigante. Au reste, quoique M. Sismondi n'ait pas examiné la question qu'il se propose sous le même point de vue que moi, je dirai que souvent l'élévation de son esprit, la solidité de sa raison et la lumière de sa philosophie, ont prêté à son style simple quelque chose de vif et d'animé, qui ne se soutient pas toujours à la vérité, mais qui attache et qui donne à ses écrits une couleur particulière.

Par exemple, lorsqu'en parlant de la morale pure et simple des chrétiens dans les deux premiers siècles de l'Église, des disputes de leurs sectes depuis Constantin, et de l'avidité du clergé sous la première et la seconde race de nos rois, il dit que « le clergé, à la première époque, enseignait ce qu'il fallait faire; à la seconde, ce qu'il fallait croire; à la troisième, ce qu'on devait payer et donner. » On voit une pensée forte, une vérité hardie, une tournure neuve; et certainement, ces trois lignes laissent plus de traces dans le souvenir que quatre longues pages de dissertations.

Dans tout son ouvrage, M. Sismondi, véritable philosophe, donne beaucoup à réfléchir; il attaque avec constance ce vieux monde féodal dont tant de gens s'efforcent d'adoucir les horreurs pour en faire un monde héroïque et poétique. Toutes ses réflexions, qui peut-être auraient eu plus de force encore, si elles avaient été plus parsemées et plus concises, sont justes et appuyées sur des faits incontestables. Aussi, cet écrivain recueillera immanquablement l'honneur d'être compté au nombre des plus fermes

champions de la vérité contre l'erreur, des principes contre les préjugés, et de la liberté contre le despotisme.

Son chapitre premier contient un précis des événemens dont les Gaules furent le théâtre avant l'invasion de l'empire, au quatrième siècle. Il aurait pu rendre ce précis plus complet; mais il a cru que la Gaule, soumise à un grand empire, n'avait pas proprement d'histoire. On dirait, ce sont ses termes, « que, pendant la décadence de l'empire, l'histoire du monde est réduite à celle d'un homme; encore, cet homme est-il presque toujours la honte de son espèce. » Je crois qu'ici l'auteur se trompe, et que, pendant cette période de désolation, l'histoire ne manque pas plus, pour ses tableaux, de grands courages et de grandes vertus, que de grands vices et de grands crimes. C'est encore là qu'on peut trouver la preuve de cette vérité, que l'intérêt de l'histoire dépend moins du sujet que du talent de l'historien; et les plus beaux tableaux que nous présente *Tite-Live* des tems héroïques de Rome, ne sont point supérieurs à ceux que *Tacite* a su tracer des règnes du sombre, cruel et soupçonneux Tibère, de l'imbécile Claude et de l'infâme Néron.

Je suis persuadé que M. Sismondi, qui nous a fait suivre avec tant d'intérêt les discordes scandaleuses des papes et des empereurs, les querelles sanglantes des *Guelfes* et des *Gibelins*, et les scènes anarchiques dont les républiques italiennes ont été si long-tems le théâtre, aurait pu de même nous attacher en nous retraçant avec détail la chute de l'empire romain, tombant sous les coups des barbares. Au reste, le précis dans lequel il a rappelé les principaux événemens de ce bouleversement qui changea la face de l'Europe, est rapide et suffisant pour faire connaître l'état de la Gaule sous les Romains, ses mœurs, les calamités auxquelles l'habitude de la dépendance, la faiblesse

les empereurs et la férocité des Germains, livrèrent cette malheureuse contrée. On y trouve des détails très-curieux sur la population des Gaules et sur leur administration ; il peint en peu de mots cette triste situation de l'empire romain, où la culture était livrée aux esclaves, et le pouvoir aux parvenus, aux eunuques, aux affranchis, tandis que les sénateurs, comme le dit *Aurélius Victor, se délectaient dans leurs loisirs, tremblaient toujours pour leurs richesses, ou préféraient l'usage et l'affluence à l'éternité elle-même, et préparaient ainsi la voie aux soldats et presque aux barbares pour dominer sur eux et sur leur postérité.*

M. Sismondi paraît s'être appliqué à suivre avec exactitude les différens peuples barbares qui s'emparèrent de la Gaule. Il remonte à leur origine, et raconte leurs progrès et leurs établissemens. Cependant, je doute que ce tableau puisse intéresser d'autres lecteurs que les savans. Peut-être, il eût mieux fait de ne s'étendre que sur les personnages les plus dramatiques de cette époque ; car il est inutile de porter si long-tems un flambeau sur des ténèbres trop épaisses pour qu'aucune lumière puisse les éclairer. Cependant, ce travail a un mérite réel, puisqu'il peint les mœurs de toutes les différentes hordes qui se partagèrent la Gaule avant la conquête des Francs; et c'est là l'objet de ses trois premiers chapitres.

Dans le quatrième, après avoir raconté les progrès des Visigoths et des Bourguignons dans le midi et à l'est de la Gaule, les combats d'*Aëtius*, la défaite d'Attila, la chute de Rome et les exploits peu constatés des princes francs dans le nord de la France, il arrive à l'époque où Clovis entreprit la conquête de cette contrée ; et si l'on se plaint de la confusion qui règne dans cette partie de son histoire, on doit l'attribuer, non à l'auteur, mais au sujet; il n'était pas possible de mettre de l'ordre dans un tel chaos; de la

symétrie dans la représentation de l'écroulement d'un en pire envahi par tant de barbares, et de la lucidité dans u époque d'ignorance et de ténèbres.

On ne pouvait éviter ce défaut qu'en s'attachant uniqu ment aux Romains et aux Francs, et en laissant dans l'élo gnement et dans une sorte d'ombre les autres acteurs cette scène désastreuse. Il fallait au moins ne les placer q sur les second et troisième plans; l'intérêt eût été moins r froidi, la marche moins pénible, mais l'instruction y a rait perdu; à chaque pas, on retrouve dans l'histoire cet difficulté. La science exige ce que l'art refuse; l'éruditi vous reproche ce que vous ôtez à l'enseignement, tand que la plupart des lecteurs se plaignent quand vous voul tout dire. L'attention se fatigue d'un dessin trop con pliqué, vous ne pouvez la captiver long-tems que par u sorte d'unité dramatique, et par un point de vue pri cipal dont on ne s'écarte jamais long-tems sans regret.

Arrivé au règne de Clovis, M. Sismondi est rapide et intére sant. Il a choisi dans les écrits de *Grégoire de Tours*, dans l *Epitomes* de *Frédegaire*, dans les *Gestes* des Francs, da les recherches savantes de *Dubos*, dans les observations *Mably*, dans les mémoires de *Boulainvilliers*, dans la m narchie de *Montausier*, dans les *Légendes* et les *Chroniqu de S. Denis*, tout ce qui peut répandre des lumières sur l tems reculés; les premières victoires de Clovis, son m riage avec Clotilde, sa conversion, la défaite des All mands, sont narrés avec esprit, simplicité; l'auteur sert à propos d'un passage de *Procope* pour prouver que l Romains de la Gaule s'incorporèrent promptement da l'armée et dans la nation des Francs.

Cependant, on s'aperçoit trop peut-être du dégoût q le guerrier barbare et le chef d'une faible tribu inspire

à l'écrivain philosophe. Ce sentiment se peint dans ce peu de mots : *Clovis était le chef de ces barbares, que leurs sujets regardaient toujours comme étrangers; il était le roi des hommes et non celui du pays.* Je suis loin de vouloir exagérer le mérite et la puissance de Clovis, comme d'atténuer son ignorance et ses crimes ; cependant, il serait injuste de ne pas reconnaître que ce héros barbare était supérieur à son siècle ; qu'il fut habile autant que brave, adroit autant qu'ambitieux, et qu'il se servit trop politiquement de la superstition du tems pour croire qu'il en fût lui-même seulement atteint; plusieurs traits de sa vie, sa ruse de la biche, et ses plaisanteries sur Saint-Martin, ressemblent plus à l'artifice qu'à la crédulité.

Dans cette partie du travail de M. Sismondi, on trouvera peut-être la narration un peu trop concise, et les réflexions un peu trop longues ; mais il éclaircit fort bien plusieurs questions, jusqu'à présent très-obscures, relativement à la force des Francs, au mode de leur établissement, au sort des Gaulois vaincus, à l'autorité du conquérant, étendue comme général, très-bornée comme magistrat. La situation politique des Romains et des différens peuples qui leur enlevaient la Gaule est fidèlement peinte, et il rectifie beaucoup de fausses idées sur le partage du territoire gaulois, ainsi que sur les différentes classes qui composaient la population romaine et la population barbare.

L'auteur s'est surtout appliqué à nous instruire avec clarté des différentes législations de tous ces peuples; mais quelques lecteurs regretteront qu'il n'ait pas trouvé le moyen de mêler assez adroitement ses leçons utiles au récit, pour n'en point ralentir la marche et l'intérêt.

Je ne pense pas, comme lui, que nos historiens aient eu

tort d'attacher quelque importance aux dignités de *consu* et de *patrice*, dont Clovis consentit à se revêtir. L'empir était tombé; mais son ombre inspira long-tems encor un grand respect, et l'habile Clovis faisait bien, pou affermir sa domination sur des peuples accoutumés à dé pendre des empereurs, de se servir de tous les moyen qui pouvaient légaliser son pouvoir aux yeux de la mul titude. En se faisant chrétien et catholique, il se créa u grand parti; en se laissant nommer patrice, il se donn des légions.

M. Sismondi dit *qu'à la fin de sa vie, Clovis n'étai encore aux yeux de ses contemporains que le capitain heureux d'une bande d'aventuriers, plus nombreuse qu de coutume, et que rien n'annonçait en lui un homm supérieur à Odoacre.* Il me semble que le contraire est prou vé par les lettres même du vainqueur d'*Odoacre*, du célèbr Théodoric, qui traitait Clovis en grand roi et en princ habile. J'ai vu avec surprise que M. Sismondi avait négli d'orner son récit par ces lettres qui expliquent la politiqu du tems, et qui mettent en action les deux plus grand personnages de cette époque. Il ne nous donne pas no plus d'extrait de la loi Salique: mais il en montre suffi samment l'esprit, et il fait surtout parfaitement connaît l'accroissement de richesses et de pouvoirs que le clerg français sut tirer de cette révolution. Ce fut véritablemen lui seul qui trouva le moyen de s'élever, de se fortifier lorsque tout tombait autour de lui.

Avant d'écrire la vie orageuse et barbare des fils d Clovis, l'auteur fait un examen assez curieux de leur motifs, pour partager l'état entre eux avec une irrégu larité si singulière. On trouve aussi, dans ce chapitre, un vraie peinture des mœurs de ces nouveaux conquérans, de leurs cours et du genre de pouvoir de leurs chefs.

Leurs exploits et leur barbarie sont l'objet d'une narration un peu confuse, comme son sujet; mais cependant parsemé de réflexions justes et de citations bien choisies, qui, à mon avis, rendent son histoire supérieure à celles de tous les auteurs qui avaient avant lui écrit sur la même matière. Théodebert, seulement, méritait d'être mieux traité par lui. C'était un grand prince, le plus brave d'entre les braves de son tems; il était impossible qu'il fût complétement exempt des défauts de ses contemporains, mais il montra des vertus inconnues à tous les hommes de son siècle.

Le portrait de Clotaire est mieux tracé; c'était un tyran digne de la sévérité du burin de M. Sismondi. L'auteur s'écarte de la route commune d'une manière ingénieuse et instructive, dans tout ce qu'il dit de la justice, sous le règne des Mérovingiens : justice qui émanait plus du peuple que du roi. Il dit avec raison « que la corruption et la servilité des Leudes donnaient quelquefois aux princes le moyen de faire verser le sang de leurs ennemis, mais qu'alors c'était de leur part un assassinat, et non une condamnation juridique.

Le même esprit philosophique a guidé M. Sismondi dans tout le récit des horreurs commises par les fils et les petits-fils de Clotaire, par le cruel Chilpéric, par l'artificieuse Brunehaut, par la sanguinaire Frédégonde. En général, cet historien philosophe réfléchit plus qu'il ne raconte, et c'est pour les esprits méditatifs que son ouvrage semble particulièrement fait.

Comme ce tems est celui dont on a gardé de plus exactes connaissances, par les détails dans lesquels *Grégoire de Tours* est entré, sur tout ce qui concernait les princes contemporains; c'est aussi la partie de l'ouvrage de M. Sismondi, où l'on voit le tableau le mieux tracé des hommes

de cet âge et de leurs mœurs. Cette peinture animée finit, avec son premier volume, par le récit de la révolution qui donna le trône de toute la France à Clotaire II, et par laquelle périt « Brunehaut, fille, sœur, mère, aïeule de rois, et l'une des plus puissantes reines dont la terre ait vu se prolonger la domination. Elle mourut en 613; et c'était en 566 qu'elle était venue en France pour épouser Sigebert; et, dans le cours de quarante-huit ans, quoiqu'elle eût souvent éprouvé une fortune contraire, elle avait toujours su se relever par la force de son caractère, par un courage indomptable, de rares talens, et un art pour gouverner les hommes que ne posséda au même degré aucun des princes de la première race. Vindicative et ambitieuse, elle ne connut ni la pitié ni l'amour, et elle sacrifia à son ressentiment ou à l'accroissement de son pouvoir, ceux qui lui tenaient de plus près par les liens dn sang. Cependant, on l'accusa aussi de beaucoup de crimes qu'elle n'avait pas commis; on parla de son libertinage, à une époque où l'âge avait probablement glacé un sang longtems brûlant; et ce qui reste d'avéré parmi ses forfaits, ne passe point la mesure commune des rois de la race de Clovis. Ceux qui la condamnèrent et qui la firent périr n'étaient pas moins féroces qu'elle, et n'avaient pas ses talens. Son zèle religieux se manifesta, soit par la protection qu'elle accorda constamment aux missions nombreuses que le pape Grégoire-le-Grand envoya de son tems pour convertir l'Angleterre, et qui se recrutaient toujours dans ses états, soit par le nombre prodigieux d'églises et de couvens qu'elle fit bâtir dans toutes les parties de son royaume. L'architecture semble avoir été son principal luxe; elle y consacra les trésors qu'elle amassait par les concussions qui ont souillé sa mémoire et qui causèrent sa ruine, et elle donna à toutes ses constructions un caractère de grandeur imposante

qui frappait l'imagination du peuple. Ses monumens, sa puissance et son malheur avaient fait une impression si profonde dans l'esprit des hommes, qu'on lui attribua ensuite un grand nombre d'ouvrages qui n'étaient point d'elle. Tout ce qu'on racontait de grand, de fort, de durable, prenait le nom de Brunehault. Il y a, en Belgique, et peut-être encore dans d'autres provinces, des *chaussées* de Brunehault, dont les larges pavés et la construction inébranlable semblent plutôt signaler un ouvrage romain. On montrait dans la forêt *Leccinienne*, près de Bourges, un château de Brunehault ; une tour de Brunehault, à Étampes ; la pierre de Brunehault, près de Cahors ; et son nom redouté était encore répété de bouche en bouche par un peuple qui n'avait plus de souvenir d'aucun de ses contemporains ».

J'ai cité ce morceau, parce qu'il m'a paru l'un des plus saillans de ce volume, et le plus propre à donner une juste idée du style de l'auteur. On trouvera sans doute que ce portrait d'une reine célèbre est bien tracé ; mais je crois cependant que s'il eût été, à la manière des anciens, plus concis, il aurait eu plus de force et aurait produit plus d'effet. Nous donnerons, dans un autre article, l'analyse des second et troisième volumes de cet estimable ouvrage. Le comte DE SÉGUR.

COLLECTION DES MÉMOIRES RELATIFS A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, *publiés par* MM. BERVILLE et BARRIÈRE, *première livraison* ; MÉMOIRES DE MADAME ROLAND. —*Seconde livraison*, MÉMOIRES DU MARQUIS DE FERRIÈRES (1).

Si la curiosité naturelle qui nous porte à connaître ce

(1) Paris, 1820 et 1821. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n. 36.

qui fut avant nous, est encore encouragée par l'avantage des expériences individuelles que chacun peut trouver dans le tableau du passé, ou par cette utilité supérieure, cette expérience plus haute, qui, dans les faits historiques, envisage les progrès de l'esprit humain ; quel événement dans l'histoire, quelle époque plus importante à tous ces titres, que la révolution française ! Et d'abord, quel drame plus vaste, plus capable de captiver l'intérêt des spectateurs, par l'importance de l'action, par le caractère des personnages, et les rôles divers qu'ils ont joués ! Quelle matière plus riche en instructions personnelles ! Enfin, quel sujet plus digne de l'attention du philosophe qui observe la marche de l'humanité, que cette grande catastrophe, longuement préparée, accélérée par les résistances, et qui a commencé pour le monde une ère nouvelle !

Aussi, la génération présente s'empresse-t-elle de chercher dans l'histoire le récit de ces événemens qu'elle n'a pu voir par elle-même ; et peut-être la distance d'où nous les apercevons aujourd'hui, a-t-elle des avantages qui compensent celui d'en avoir été témoins oculaires ? Car, outre qu'il n'est pas donné à tous de bien voir, ceux qui furent témoins ou même acteurs dans cette grande action, n'ont pu, quelle qu'ait été leur position, en considérer qu'une partie ; cette position même ne leur a présenté qu'une seule face : souvent donc les meilleurs esprits n'ont dû avoir qu'une vue incomplète de l'ensemble. Or, un pareil drame, comme tous les grands spectacles, a

---

4 vol. in-8°. Prix, 22 fr. La 3e livraison a paru : elle se compose des *Mémoires de Bouillé, sur l'émigration ; de Linguet, sur la Bastille, et de Dusaulx, sur le 14 juillet :* nous en rendrons compte dans l'un de nos prochains cahiers. La collection entière aura 20 vol.

besoin d'être vu à ce point de perspective qui domine les objets en entier, et les montre dans leurs justes proportions. Voilà pourquoi une histoire complète de la révolution n'a pu être l'ouvrage d'un contemporain. Ce qui appartient aux contemporains, c'est d'écrire des *mémoires*.

Les *Mémoires*, ces révélations individuelles que chacun vient nous faire de ce qu'il a vu, des impressions qu'il a ressenties, nous font, en quelque sorte, assister nous-mêmes au passé : isolés, pris chacun à part, ils seraient insuffisans; mais le rapprochement les éclaire l'un par l'autre : toutes les opinions viennent se produire devant nous, et, dans les mêmes événemens, chacun expose le point de vue qu'il a saisi. Auprès du généreux enthousiasme de la liberté, apparaissent les désordres de l'anarchie; et de la comparaison de ces témoignages divers, quelquefois contradictoires, jaillit la vérité, ou du moins l'opinion la plus probable. De plus, animés par les passions de l'écrivain qui nous met dans sa confidence, la lecture en offre d'ordinaire plus d'agrément. Le récit naïf d'un homme qui raconte les scènes qui se passèrent sous ses yeux, et auxquelles il a peut-être pris part, le tableau vivant qu'il en fait, l'intérêt qu'il y porte, ses partialités même, s'il en a, ne laissent pas d'être instructives, lorsqu'on a le soin d'y opposer celles du parti contraire. C'est donc une entreprise éminemment utile de rassembler dans une même collection tous les mémoires remarquables qui ont paru sur les différentes époques de la révolution française : l'instruction qui résultera de ces témoignages comparés est, sans contredit, la meilleure manière de l'étudier, de parvenir à la connaître dans toutes ses parties, et d'en avoir un jour une véritable histoire; car c'est dans ces monumens originaux que la postérité la trouvera. Heureux encore si la vue de ces diversités de

jugemens et d'opinions entre des hommes également recommandables, quoique placés dans des rangs opposés, pouvait nous enseigner l'indulgence et l'impartialité!

« Mon but est de fournir des matériaux aux écrivains qui viendront après moi ; c'est à quoi doivent se borner les auteurs contemporains.... Je n'écris point l'histoire de la révolution française; ce sont des Mémoires pour servir à l'histoire de l'Assemblée constituante et de la révolution de 1789. C'est aux hommes qui ont vu et suivi les événemens à fournir les matériaux nécessaires à l'histoire : ce n'est point à eux à l'écrire. J'ai voulu faire connaître l'Assemblée constituante, les hommes qui la composaient, l'esprit qui la dirigeait, les moyens dont elle s'est servie. » C'est ainsi que le marquis de Ferrières, en commençant ses Mémoires, caractérise la nature et l'objet de son travail; et ce peu de mots en donne une idée exacte.

Député de la noblesse aux États-généraux, le marquis de Ferrières siéga, dès l'ouverture des états, sur les bancs où s'asseyaient les plus fermes soutiens, les orateurs les plus éclairés du côté droit. Mais, bien que sa naissance et ses habitudes lui eussent fait adopter généralement leurs principes, toutefois il ne se pique pas de soumettre en aveugle son jugement à leur autorité ; il n'approuve pas toujours leurs projets; quelquefois même il censure assez vivement leur conduite. Il dit quelque part, en parlant des exagérations des deux partis : Il y avait dans l'assemblée environ trois cents membres qui, sans paraître à la tribune, votaient selon leurs lumières et leur conscience, et décidaient souvent les délibérations. — On voit qu'il était de ce nombre. Il semble quelquefois que ses habitudes, ses affections et certains préjugés qu'il devait à sa position sociale le retiennent d'un côté, tandis que ses lumières et

sa raison l'attirent de l'autre. Je ne m'arrêterai pas davantage à faire connaître son caractère comme homme public, d'ailleurs très-bien apprécié dans une notice élégante de l'éditeur. Comme écrivain, on peut reprocher à M. de Ferrières quelque mobilité dans les idées; on pourrait désirer parfois plus d'ordre et de liaison dans la narration. Il se livre à ses impressions, et s'abandonne volontiers au sentiment qui l'entraîne : aussi, réussit-il surtout à retracer les scènes attendrissantes. Sous le rapport du mérite historique, ses mémoires sont éminemment instructifs; ils se recommandent surtout par une impartialité remarquable. Nul autre écrit, sans excepter les plus récens, n'a mieux fait connaître l'Assemblée constituante (1).

Cette utilité historique n'est pas le mérite principal que je me propose de faire ressortir dans les écrits d'une femme que la révolution tira de l'obscurité de la vie privée, dont l'adversité fit éclater les vertus et le caractère énergique, et qu'une mort glorieuse recommande au souvenir des hommes.

A la lecture des *Mémoires de madame Roland*, pénétré d'admiration pour les sentimens généreux qu'exhale cette belle ame, plus frappé du caractère même de l'héroïne que des faits qu'elle raconte, je n'ai pu résister à l'attrait de m'occuper de sa personne ; ce qui m'a conduit à envisager ce livre sous un point de vue plutôt moral qu'historique.

En aucun tems, et aujourd'hui moins que jamais, il n'est superflu de reproduire les exemples de hautes vertus, de nobles sacrifices, et surtout le courage d'une

---

(1) Les éditeurs viennent de faire paraître une *suite* inédite *des Mémoires du marquis de Ferrières*. Cette seconde partie commence aux premiers jours de l'Assemblée législative, et finit au 21 janvier.

conscience qui ne sut point capituler avec elle-même. Or, les écrits de madame Roland, respirant partout le plus pur enthousiasme pour ce qui est beau, et le respect le plus profond pour la sainte loi du devoir, peuvent offrir plus d'une leçon salutaire : et si, dans son livre, elle a transmis à la postérité un monument des grâces et de la force de son esprit, son courage dans l'adversité, l'inaltérable fermeté de son ame en présence des bourreaux, son attachement inébranlable à des principes pour lesquels elle a témoigné par une mort héroïque, sont un noble exemple légué à tout homme de cœur appelé à vivre en des tems orageux.

Mais il ne peut être non plus sans intérêt de démêler les secrets de l'éducation qui a formé ce noble caractère, et de suivre dans ses jeunes années l'action réciproque d'un heureux naturel, et des circonstances qui ont développé cet esprit à la fois solide et brillant, préparé cette ame virile et généreuse qui se révéla tout entière dans les périls d'une révolution. J'ai donc tâché, pour la faire mieux connaître, de recueillir, d'après elle-même, la suite et l'histoire de ses pensées.

Sans doute, une des principales causes qui attachent à la personne de madame Roland et qui la font chérir et admirer, c'est la belle unité qui préside à toute sa vie, et met entre ses opinions et sa conduite ce noble accord qui, seul, conserve la dignité de l'homme, et qui maintient dans l'intérieur de son ame une paix inaltérable. Encore jeune, elle comprit que cette harmonie était la condition du bonheur, et elle sut le chercher dans l'accomplissement de ses devoirs. « Je résumai promptement, dit-elle, que l'unité du moi personnel, c'est-à-dire le plus grand accord entre les opinions et la conduite, est nécessaire au bien-être individuel : il faut donc bien examiner ce qui est juste, et, quand il est une fois reconnu, le pratiquer ri-

goureusement. » Ce fut là le principe qui dirigea toutes ses actions.

Au milieu des scènes gracieuses de son enfance, dont elle trace des descriptions pleines de charme, déjà l'on peut démêler les germes d'un esprit heureux que fécondera la culture, et d'un caractère décidé qui ne consent pas volontiers à ce dont il ne voit pas la raison. Une petite anecdote qu'elle raconte (T. I, p. 17) montre de quelle résistance opiniâtre elle était déjà capable à l'âge de six ans.

Malgré sa vivacité naturelle, elle était pourtant sérieuse et recueillie. Est-il, par exemple, beaucoup d'hommes capables de réflexions aussi graves et aussi profondes, que la jeune fille qui avait jeté sur la vie un regard aussi hardi et aussi perçant? « J'aimais à réfléchir : je songeais véritablement à me former moi-même, c'est-à-dire que j'étudiais les mouvemens de mon ame, je cherchais à me connaître; je commençai à sentir que j'avais une destination qu'il fallait me mettre en état de remplir. » — C'est encore cette jeune fille qui avait fait pour elle-même la prière suivante : « O toi qui m'as placée sur la terre, fais que j'y remplisse ma destination de la manière la plus conforme à ta volonté sainte, et la plus convenable au bien de mes frères ! »

Douée d'une imagination vive et d'une sensibilité qui grave profondément les impressions, et les conserve dans toute leur force, elle éprouvait un besoin de bonheur qu'elle ne pouvait satisfaire que par un grand développement de ses facultés. Les idées religieuses vinrent à fermenter dans sa tête et y produisirent une grande explosion. « Je lisais des livres de dévotion, j'avais besoin de m'occuper de ces grands objets de bonheur ou de malheur éternel : toutes mes pensées se tournaient insensiblement de

ce côté. Bientôt, les idées religieuses me dominèrent : le règne du sentiment, hâté par leur concours pour une trempe déjà précoce, s'ouvrit par l'amour de Dieu.» Cependant, l'ardeur qui la portait à apprendre, à exercer ses facultés, lui faisait chercher sans cesse de nouvelles lectures, de nouveaux alimens à son insatiable activité. En même tems que son ame affectueuse s'épanchait dans l'amour divin, le raisonnement naissant se développait, s'appliquait à tout avec indépendance. Elle s'avisa de soumettre à l'examen ce que l'on offrait à sa croyance, et bientôt le doute entra dans cet esprit curieux. Son cœur se révolta d'abord contre la damnation universelle des païens, et son intelligence ne put se soumettre à concevoir l'autorité suprême, l'infaillibilité qui n'appartient qu'à la raison éternelle, qu'à Dieu, personnifiée dans un homme. Enfin, elle étudia les historiens et les philosophes, et son esprit fut émancipé.

La douce amitié vint remplir cette ame ouverte à tous les beaux sentimens : rien de plus gracieux que les pages où elle décrit les doux et purs mouvemens qui agitaient son jeune cœur. La correspondance qu'elle entretint avec l'amie de son choix, et l'habitude qu'elle prit de mettre sur le papier les pensées qui l'occupaient, rendit ses idées plus nettes en formant son style, et contribua sans doute à préparer ce talent qui, plus tard, adressa de hardis conseils aux rois, et traça pour la postérité l'*Appel* qui a consacré le souvenir de ses vertus, en flétrissant ses persécuteurs.

Ainsi s'écoulaient ses jeunes années, sous les yeux d'une mère chérie : d'heureux hasards secondèrent cette éducation domestique, et la servirent mieux peut-être que n'eût fait le système le plus habilement combiné. Par exemple, son père, honnête artiste, mais peu éclairé d'ailleurs, s'avisa de lui acheter les livres de Locke et de

Fénélon sur l'éducation des filles, ouvrages qui semblaient mieux convenir au maître qu'à l'élève; et il se trouva qu'entre les mains de la jeune fille, ils ne furent ni déplacés, ni sans fruit. Mais Plutarque surtout eut ses affections; elle conçut une véritable passion pour les héros qu'il fait revivre : cette lecture semblait être l'aliment qui lui convenait; et véritablement sa belle ame, toute empreinte des vertus antiques, semble avoir avec les héros de Plutarque une sorte de parenté. De ce moment, datent les impressions et les idées qui disposaient son ame à l'enthousiasme du patriotisme. Ce fut beaucoup plus tard, et quand son esprit était déjà formé, qu'elle lut, pour la première fois, les ouvrages de Rousseau; sans doute, grâce à la sage prévoyance de sa mère, qui craignait d'exalter encore un caractère que la nature avait fait si ardent. Plutarque l'avait préparée pour devenir républicaine; il avait éveillé en elle la force et la fierté; il lui avait inspiré l'amour des vertus publiques et de la liberté; Rousseau lui montra le bonheur domestique auquel elle pouvait prétendre, et les ineffables délices qu'elle était capable de goûter.

Il n'est pas douteux que notre situation n'influe beaucoup sur notre caractère et nos opinions; mais on dirait que, dans l'éducation que reçut madame Roland, dans les idées qu'elle acquit par l'étude ou par le commerce du monde, tout avait été combiné pour lui donner le besoin d'un ordre de choses plus raisonnable, en lui faisant juger le ridicule, ou sentir l'odieux d'une foule de prééminences et de distinctions. Il faut voir à ce sujet sa visite chez une dame de Boismorel (T. I, p. 70), et l'idée qu'elle prit de la cour, dans un voyage à Versailles, où elle vit le rigoriste Beaumont, archevêque de Paris, s'honorer d'habiter un chétif appartement sous les combles du château,

dans un corridor obscur, pour être plus à portée de faire sa cour chaque matin, au lever des majestés.

Cette ame, ainsi préparée par une éducation singulière, nourrie de tout ce qu'il y a de beau dans les doctrines, et d'héroïque dans les hommes de l'antiquité, habituée à tout apprécier sur la mesure de la justice et de la raison, lorsqu'elle entra dans l'expérience, lorsqu'elle vit de près la réalité, et qu'elle la compara aux hommes, aux idées qui avaient occupé sa méditation, dut nécessairement prendre en dédain ce qu'elle voyait. Dans le monde qu'elle rencontra, elle s'attacha à un petit nombre de personnes raisonnables et dignes d'elle.

Ce fut après la perte douloureuse de sa mère, séparation déchirante, qui la mit elle-même aux portes du tombeau, qu'elle se lia avec M. Roland de la Platière, alors inspecteur du commerce et des manufactures, et déjà connu par des travaux utiles sur ces matières. M. Roland sut l'apprécier et sollicita le nom de son époux. Dans cette union fondée sur une estime mutuelle, les saints devoirs d'épouse et de mère, les soins de la vie domestique remplissaient toute son existence. Une suite de lettres, recueillies par les éditeurs, nous retrace cette époque de sa vie ; et, parmi les détails qu'elle présente, on retrouve encore ses goûts et son caractère, et l'on peut suivre la tendance de ses opinions politiques.

Quand la révolution éclata, elle trouva un certain nombre d'esprits, de philosophes préparés pour la liberté : ils l'adoptèrent avec enthousiasme ; car elle était pour eux la réforme des abus, et l'émancipation d'une grande nation qui se régénère : ils en suivirent la marche avec intérêt, avec anxiété : ce furent tous ceux qu'enflammait l'amour de leurs semblables, et l'espoir de voir arriver pour tous le règne de la justice et du bonheur. Dans ce nombre, on

doit compter Roland et sa femme. Tant qu'elle demeura dans un état paisible et concentré, bornée aux douceurs de la vie domestique, sa sensibilité naturelle enveloppait en quelque sorte ses autres qualités, ou les dominait toutes. Ce furent les orages politiques qui donnèrent l'essor à ses talens et développèrent l'énergie de son caractère.

Lorsque la cour, pour se populariser, consentit à prendre des ministres patriotes, Roland, appelé dans le gouvernement, à son insu, sans aucune sollicitation, y porta ses lumières, son expérience, et une qualité qui devrait être la première de tout administrateur, le plus parfait désintéressement. Nommé au ministère de l'intérieur, au mois de mars 1792, il fut destitué le 13 juin : rappelé au 10 août, il donna sa démission le 22 janvier 1793. Mais, dans ce court espace de sa vie politique, soit comme ministre de Louis XVI, soit comme ministre de la Convention, il montra partout la même intégrité, la même inflexibilité de principes. Comme il avait réclamé la franchise et défendu la liberté dans le conseil des rois, avec la même fermeté, il sut, au sein des orages tumultueux d'une assemblée populaire, signaler les dangers de la confusion des pouvoirs et les sanglantes horreurs de l'anarchie. Pour juger cet homme avec équité, il faut rapprocher de sa fameuse lettre au roi la lettre non moins courageuse, par laquelle il dénonce à l'assemblée les massacres de septembre, et le rapport où il s'élève contre les usurpations de la commune (1). Mais la Convention était déjà sous le joug d'une poignée de furieux. Cette partie de l'assemblée, qu'on désignait alors par le nom de la *plaine*, troupe

(1) On trouvera ces pièces dans les *Éclaircissemens historiques*. On ne peut trop louer les soins des éditeurs qui, outre des notices très-bien faites, ont accompagné les mémoires qu'ils publient, de notes et de pièces officielles qui y ajoutent un nouvel intérêt.

habile à suivre le vent de la faveur dans les tems prospères et qui s'abandonne au vent de la peur dans les jours d'orages, restait muette aux cris menaçans de la *montagne* dont elle autorisait les crimes par la lâche complicité de son silence. Quant à l'opposition, qui était alors le *côté droit*, elle ne trouva, pour soutenir le dévouement du ministre, que de stériles applaudissemens ; elle y applaudit comme font les gens faibles, aux signes d'un courage qu'ils ne sauraient imiter, mais qui les touche et réveille en eux quelque espoir. Lorsque Roland se vit en butte aux traits des intrigans qu'il avait démasqués, pas une voix ne s'éleva pour le défendre contre des accusations absurdes. les Girondins, cette noble élite de l'assemblée, que recommandaient de rares talens et d'excellentes intentions, se ménageant pour les grandes occasions, négligeaient trop le combat journalier, et ne se méfièrent pas assez de la tactique de leurs médiocres, mais audacieux adversaires, plus orateurs qu'hommes d'état, parce qu'ils étaient vainqueurs dans les combats de la tribune, ils ne prévirent pas que la montagne triompherait des talens par la violence. Vainement, Vergniaud ralluma parfois les foudres qu'avait lancés Mirabeau; les Girondins, malgré leur ardente passion pour la liberté, succombèrent pour n'avoir pas su se coaliser en faveur de la justice. Ils surent mourir : mais à de pareilles ames, en de pareilles conjonctures, on pouvait demander mieux. Roland, que le double lien de la conviction et du malheur attachait à leur cause, partagea leur sort, sans avoir partagé leurs fautes.

Madame Roland, à qui tout fut commun avec son mari, prit une part active à ses travaux politiques, comme elle avait participé à ses travaux littéraires : toutefois, elle ne se mêla jamais d'administration; mais, ayant tous deux les mêmes principes et un même esprit, souvent, pour ce qui était de rédaction, Roland s'en reposait sur elle. Ainsi, ce

fut elle qui traça d'un seul trait la fameuse *Lettre au Roi.* Elle se dévoua tout entière au triomphe de la cause qu'elle avait embrassée; son enthousiasme patriotique, qu'elle communiquait, échauffait le courage des Girondins, et la rendit l'ame du parti; et, au jour de la défaite, quand on osa violer la représentation nationale, elle partagea leur destinée. Arrêtée au 31 mai, elle conserve, au milieu du péril, le calme d'une conscience pure, la résolution d'une ame inaccessible à la crainte. C'est ici qu'on la voit déployer toute l'énergie de son caractère, se plaisant, comme elle le dit elle-même, à se venger du sort qui lui refuse le bonheur, en travaillant à le mériter. C'est en prison qu'elle écrit ses Mémoires, qu'elle répand toute la fraîcheur de son imagination sur les scènes gracieuses de son enfance, et trace d'une main ferme cet *Appel à l'impartiale postérité*, où elle venge ses amis et dévoue leurs oppresseurs au mépris de l'avenir. Quelle noble fierté, quelle élévation dans ce premier sentiment qui s'échappe de son ame, au moment où elle prend la plume ! « Dans toutes les peines que j'ai essuyées, la plus vive impression de douleur est presque aussitôt accompagnée de l'ambition d'opposer mes forces au mal dont je suis l'objet, et de le surmonter, ou par le bien que je fais à d'autres, ou par l'augmentation de mon courage. » Fidèle à ses principes, du fond de sa prison elle soutient le courage de ses amis, et elle gourmande la faiblesse de ces *eunuques politiques*, qui reprochaient un excès de chaleur au côté droit. « Je m'indigne, dit-elle, de la lâcheté de ces hommes qui veulent avoir une patrie, et comptent encore leur vie pour quelque chose, quand il s'agit de la risquer à son service..... Voyez tous ces poltrons de l'assemblée, qui gémissaient dans le sénat; s'ils eussent eu le courage de se faire arrêter le 2 juin, en protestant contre l'injuste décret d'arrestation des vingt-deux, ils assuraient le salut de tous; car on n'eût osé tou-

cher un cheveu à nul de deux ou trois cents représentan du peuple, et la chose publique était également sauvée les départemens ne se fussent point endormis : on s'apais sur la perte de vingt hommes, et l'on n'aurait pu regarde comme *Convention* l'assemblée dont la moitié se fût reti rée. » Elle jugeait bien la situation de la France; elle dé plore l'avilissement de la nation, en proie aux passions d quelques monstres sanguinaires; elle prévoit qu'un despot finira par lui imposer le joug. Mais, en appelant la hain sur leurs atrocités, elle nous apprend aussi à mépriser ce êtres pusillanimes, dont la faiblesse se fait l'auxiliaire d crime audacieux, vrais fléaux de la liberté chez un peupl qui veut la conquérir ou la conserver. Partout, en effet l'on reconnaît qu'une grande partie des maux de la révolu tion est due à ces hommes timides, incapables de résolu tions, qui transigèrent avec les méchans, au lieu de protes ter énergiquement contre la violence, et de faire éclater d moins une juste indignation. « La sottise et la peur d grand nombre font le triomphe de la scélératesse et l perte des gens de bien. » Ces vérités n'ont rien perdu d leur force, et sont encore bonnes à rappeler.

Dans sa captivité, parfois elle s'attendrissait au souve nir de sa fille et de son mari; mais bientôt sa force d'am reprenait le dessus.... « Jamais les états violens ne son pour moi de longue durée; j'ai besoin de me posséder parce que j'ai l'habitude de me régir. Je me trouvai bien dupe d'accorder quelque chose à mes persécuteurs, en m laissant froisser par l'injustice; ils se chargeaient d'un nouve odieux, et changeaient peu l'état que j'avais su déjà si bien supporter : ici, comme à l'Abbaye, n'avais-je pas de livres, du tems? n'étais-je plus moi-même? Véritablement je m'indignai presque d'avoir été troublée, et je ne son geai plus qu'à user de la vie, à employer mes faculté avec cette indépendance qu'une ame forte conserve a

milieu des fers, et qui trompe ses plus ardens ennemis. » Cependant, voyant tous ses amis proscrits sous le régime sanglant de la terreur, elle abandonne tout espoir, et ne songe plus qu'à finir d'une manière digne d'elle-même. Afin de mourir libre dans les fers, elle avait résolu d'abord de ravir à ses ennemis la joie de la traîner au supplice. Elle expose de sang froid, dans ses *Dernières pensées*, les motifs de sa résolution. Mais un ami lui représenta qu'il était plus digne d'elle d'attendre la mort que de se la donner; qu'elle devait laisser commettre un nouveau crime à ses juges; qu'elle devait à sa cause un grand sacrifice, à ses amis l'exemple du plus généreux dévouement. Citée comme témoin dans le procès des Girondins, l'espoir de servir la vérité la soutint encore : « je désire mériter la mort, en allant leur rendre témoignage tandis qu'ils vivent, et je crains de perdre cette occasion..... J'attends avec impatience, et je crains maintenant d'être privée d'avouer mes amis en leur présence. » Les vingt-deux avaient péri le 31 octobre 1793. Le même jour, madame Roland fut transférée à la Conciergerie; elle y subit un interrogatoire, et fut appelée, le 10 novembre, au fatal tribunal, qui n'était que le premier degré de l'échafaud. On sait quelle sérénité elle y porta. Voici les derniers mots qu'elle prononça après la lecture de son arrêt : « Vous me jugez digne de partager le sort des grands hommes que vous avez assassinés; je tâcherai de porter à l'échafaud le courage qu'ils ont montré. » Le projet de défense qu'elle traça, la nuit qui précéda son dernier jour, peu d'heures avant de comparaître, est, pour ainsi dire, son testament politique. J'en citerai quelques passages : « Les ames qui ont quelque grandeur savent s'oublier elles-mêmes; elles sentent qu'elles se doivent à l'espèce entière, et elles ne s'envisagent que dans la postérité.... La liberté! elle est pour les ames fières qui méprisent la mort, et savent à propos

se la donner. Elle n'est pas pour ces hommes faibles qui temporisent avec le crime, en couvrant du nom de prudence leur égoïsme et leur lâcheté. Elle est pour le peuple sage qui chérit l'humanité, pratique la justice, méprise ses flatteurs, connaît ses vrais amis et respecte la vérité. Tant que vous ne serez pas un tel peuple, ô mes concitoyens! vous parlerez vainement de la liberté; vous n'aurez qu'une licence dont vous tomberez victimes chacun à votre tour; vous demanderez du pain, on vous donnera des cadavres, *et vous finirez par être asservis.*

« Je n'ai point dissimulé mes sentimens et mes opinions. Je sais qu'une dame romaine fut envoyée au supplice, sous Tibère, pour avoir pleuré son fils; je sais que, dans un tems d'aveuglement et de fureur d'esprit de parti, quiconque ose s'avouer l'ami de condamnés ou de proscrits, s'expose à partager leur fortune. Mais je méprise la mort; je n'ai jamais craint que le crime, et je n'assurerais pas mes jours au prix d'une lâcheté. Malheur au tems, malheur au peuple où la force de rendre hommage à la vérité méconnue peut exposer à des périls; et trop heureux alors qui se sent capable de les braver! »

J'aurais quelque pudeur de relever le mérite littéraire dans un pareil livre : il faudrait, pour l'apprécier, faire admirer cette allure libre et naturelle, cette flexibilité de style qui produit la pensée sous la forme la plus vive, sous l'image la plus transparente, et qui atteint jusqu'aux nuances les plus délicates et les plus fugitives; et quand on aurait caractérisé ce mélange de force et de grâce où l'autorité de la raison se fortifie du charme entraînant qui n'appartient qu'à une femme sensible, il faudrait en revenir à reconnaître que le vrai talent a sa source dans les profondeurs de l'ame, et que le secret de l'art d'écrire est de bien penser et de sentir noblement. ARTAUD.

LITTÉRATURE.

Œuvres choisies de Lebrun (1).

Lebrun lui-même a comparé les hautes et solides réputations au chêne et au cèdre, qui croissent lentement et qui durent des siècles. On peut lui appliquer cette comparaison. En effet, mieux apprécié en Europe (2) qu'en France, et parmi nous plus célèbre que lu, admiré en silence par l'élite de ces hommes rares qui honorent à la fois la patrie et les lettres, dénigré publiquement par cette misérable tourbe que les lumières importunent et que le nom de patrie épouvante, Lebrun, surnommé, de son vivant, le *Pindare* français, sera mis à sa véritable place par la postérité, c'est-à-dire au premier rang des poètes lyriques; et déjà se dissipent les nuages dont la malveillance essaya, mais en vain, d'obscurcir une si éclatante renommée. Ces obstacles, ces outrages, les modèles mêmes auxquels Lebrun s'associe, Pindare, Horace, Rousseau les rencontrèrent, s'en plaignirent, et en furent vengés et consolés par l'immortalité. Dans le dernier siècle, et de nos jours mêmes, les plus vastes gloires, la célébrité universelle de Voltaire, la haute considération qu'obtint enfin J.-J. Rousseau, ne furent-elles pas, ne sont-elles pas encore contestées? mais par qui et comment? Le sort du génie est le même en tous tems et en tous lieux.

Ici, tout se rattache à trois causes, que je vais signaler; la première tient à la chose même. Si le genre

(1) Paris, 1821. 2 vol in-18. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36. Prix : 6 fr.

(2) Plusieurs des pièces de Lebrun ont été traduites en langues étrangères.

lyrique est le plus ancien, le plus naturel, le plus universel de tous les genres poétiques, il en est aujourd'hui le moins connu et le moins cultivé, surtout en France (1). L'ode est, au reste de la poésie elle-même, ce que la poésie est à la prose; de là, cette hauteur d'expression, inaccessible, non seulement au vulgaire des écrivains, mais encore à de grands poètes. Voltaire et Boileau échouèrent dans ce genre; les chefs-d'œuvre lyriques sont aussi rares que les chefs-d'œuvre épiques. Cet enthousiasme qui ressemble à l'inspiration prophétique, et qui paraîtrait le comble du délire, s'il n'était sublime, est peu susceptible d'être généralement senti et éprouvé. Dailleurs, le poète n'exerce plus, comme autrefois, une espèce de ministère public; le tems n'est plus où, la lyre à la main, Orphée civilisait les peuples, où Pythagore et Terpandre calmaient les séditions, où les chants de Tirtée inspiraient l'héroïsme. Il n'est plus le tems où, pour dompter un peuple, il fallait exterminer ses bardes : ce que firent Tibère et Edouard. Enfin, la lyre est muette, le poète écrit et ne chante plus; cependant, le génie lyrique a continué d'exercer son influence. Une ode d'Horace détourna Auguste de transférer en Asie le siége de l'empire, et empêcha la ruine de Rome. Si le fameux Rienzi avait suivi les conseils lyriques de Pétrarque, le Capitole relevé aurait repris l'éclat de ses anciens jours. Combien les odes de Malherbe n'ont-elles pas contribué à nourrir l'idolâtrie du peuple français pour Henri IV, et combien Lebrun n'a-t-il pas influé sur son siècle?

Toutefois, cela n'a pas réconcilié l'ode avec ses détracteurs. Quelques-uns attribuent le discrédit de la poésie lyri-

(1) Ce genre fleurit chez les autres nations, principalement en Allemagne, en Italie, en Angleterre.

que, parmi nous, à la timidité de la langue française. Erreur profonde! certes, sous le rapport de l'énergie et même de l'audace, la langue de Bossuet et de Corneille ne doit rien envier à aucune autre (1).

Des personnes qui n'ont point d'opinion par elles-mêmes, embrassent celle de deux hommes de génie, Buffon et Montesquieu, et de quelques beaux esprits, Lamotte, Duclos, etc., qui ont eu le malheur d'être insensibles aux beautés de la haute poésie et de la dénigrer. Ce n'est qu'une opinion particulière et que repousse le cri général du sentiment. *Natura enim ducimus ad modos* (2).

Il existe des hommes qui, avec des oreilles et des yeux, méconnaissent cependant les charmes de la musique et de la peinture : anomalie, aberration de jugement.

Il y a une remarque plus essentielle et plus vraie, parce qu'elle est de fait. La voici : A mesure que les arts de raison, c'est-à-dire les sciences, s'élèvent, se perfectionnent et s'étendent, les arts d'imagination s'abaissent, tombent et s'effacent. Et c'est ainsi que s'explique naturellement la disgrâce momentanée que subit de nos jours la haute poésie.

La seconde des causes que je dois indiquer se trouve dans le caractère personnel et honorable de l'auteur. Lebrun vécut à la cour sans être flatteur; parmi les philosophes, sans être sectaire. Il y a plus : ses liaisons intimes avec Clément et Palissot, trop malheureux antagonistes de la philosophie, suscitèrent à Lebrun des en-

---

(1) J'ai cité Bossuet, parce que son génie est éminemment lyrique et tout brûlant de l'inspiration des prophètes. Lebrun lui emprunta plusieurs expressions, et entre autres celle-ci : *Je ne meurs pas, je sors du tems.*

(2) Cicéron.

nemis sans nombre. Il les brava, et s'en fit de nouveaux, en poursuivant sans relâche de ses épigrammes toutes les coteries académiques et autres. C'était l'époque de la décadence des arts et de la littérature, et Voltaire lui-même signala cette décadence dans ses derniers écrits (1).

Alors florissait la manière de Boucher dans les arts; la prose était dégradée par Crébillon fils, et la poésie par Dorat. Lebrun prit pour devise : *Nos colimus musas severiores* (2). Il se montra citoyen lorsqu'il n'existait point de patrie. Il rappela la poésie à sa noble origine, et consacra sa lyre aux plus grands objets. Il célébra Dieu, la nature, le génie, la liberté, les sciences, les arts et la vertu; son siècle frivole ne l'entendit point. Les suffrages de Voltaire, l'amitié de Buffon, l'estime des personnages les plus illustres suffirent à sa gloire.

Les deux tiers de sa carrière lyrique étaient achevés, lorsque la révolution éclata. Ici, se présente la troisième cause et des succès et des obstacles. Les réflexions que je pourrais développer s'offrent en foule à l'esprit des lecteurs, et ce serait faire injure à leur sagacité que de les expliquer.

Lebrun, long-tems avant cette époque, s'était montré POÈTE NATIONAL; nous appelons poète national, celui à qui, dans tous les tems et dans tous les lieux, l'amour de la patrie est toujours présent; celui pour qui les formes de gouvernement ne sont que des moyens ou des motifs de tout rapporter au bonheur, à la gloire de la patrie. Dans une monarchie, il fera l'éloge des Marc-Aurèle, des Trajan, des Henri; dans une république, il flétrira les

---

(1) Voyez les épîtres de Voltaire : *le Russe à Paris*, *les Cabales*, etc.

(2) Martial.

Marius, les Sylla, les Catilina; les personnes seront moins l'objet de ses chants que les choses.

Lebrun fut ce poète. Ainsi, dans l'ode intitulée : *l'Amour des Français pour leurs rois, consacré par les monumens publics*, il peint successivement Henri IV et Louis XIII, comme Tacite peignit Trajan et Domitien (1). Une de ses plus belles pièces, sous la forme d'une allégorie savamment soutenue, déplore l'avilissement de la monarchie, lorsque les favorites disposaient de tous les emplois et nommaient les généraux des armées françaises.

Enfin, lorsque nos défaites, multipliées par suite de cette corruption, furent au comble, Lebrun saisit la lyre avec une vertueuse indignation, et publia, en 1762, l'ode *aux Français*, l'une de ses plus magnifiques compositions. Elle respire tous les feux de l'héroïsme, elle est digne d'être chantée en allant aux combats. Lebrun a emprunté plusieurs mouvemens et même plusieurs pensées d'un discours de Périclès, et des chants de Tirtée; ceux qui compareront, ainsi que je l'ai fait, les passages de l'orateur et du poète anciens, à l'imitation, reconnaîtront la prodigieuse supériorité de Lebrun. Cette ode a été récitée souvent dans des assemblées publiques, et chaque fois elle excita des cris universels d'enthousiasme, et chaque fois j'ai vu couler des yeux de nos vieux et de nos jeunes guerriers des larmes héroïques, les seules qu'ils sussent répandre.

Lebrun, il y a plus d'un demi-siècle, fut le second des

---

(1) Les tyrannies qui souillèrent le règne de Louis XIII, furent l'ouvrage de Richelieu; mais le prince les permit.

écrivains français (1) qui dénoncèrent à l'humanité la traite des noirs. Les bornes de ce recueil ne nous permettent pas les citations (2). Il nous suffit d'avoir prouvé que, fidèle à un grand caractère, Lebrun fut poète national long-tems avant la révolution. Nous avons insisté sur cette remarque, parce que beaucoup de personnes, les unes par erreur, d'autres par haine de la chose, ne voient dans Lebrun que le chantre d'une époque désastreuse, ou le flatteur d'un homme qui fut grand et dans le bien et dans le mal.

Hâtons-nous de les désabuser. Lebrun chanta les bienfaits et les triomphes de la liberté, et protesta contre les crimes commis en son nom (3).

Les pensions, toutes les sollicitations, toutes les caresses de la puissance n'en obtinrent qu'une pièce très-courte, *les Toasts de l'Olympe*, simple remercîment, terminé par des vœux pour la paix, et quelques quatrains et dixains d'une louange ambiguë, tempérée d'ailleurs par autant d'épigrammes, que l'auteur récitait en tremblant, et ne confiait qu'à un très-petit nombre de personnes.

La révolution venait d'agrandir pour lui cette carrière qu'il avait déjà parcourue avec tant de gloire; ce fut alors qu'il publia ses odes républicaines : telle était, à cette époque, la forme du gouvernement. Quoique ce gouvernement, jugé par le fait, ne pût convenir ni à l'étendue ni aux habitudes de la France, il se fit respecter de l'Europe entière. Cet arbre sans racines, mais vigoureux de

---

(1) Montesquieu fut le premier. Voyez *Esprit des Lois*, L. XV, ch. 5.

(2) Voyez les odes sur *l'assassinat de trois rois; au soleil, sur les malheurs de la terre; sur la paix de* 1762; *sur le passage des Alpes, par le prince de Conti; sur l'enlèvement d'Europe.*

(3) Voyez le *Philantrope, l'ode contre l'anarchie.*

jeunesse, promettait du moins un ombrage pacifique (1). L'enthousiasme de Lebrun était justifié par nos victoires, pures alors, car elles n'avaient qu'un but généreux, l'indépendance du territoire français. Lebrun célébra ces victoires. Bientôt, il aperçut tous les écueils qui environnaient le vaisseau du nouvel état; il les signala dans des vers courageux, invoquant à la fois la religion, l'humanité, la justice, la vertu. Ce n'est plus Pindare, c'est plus que Pindare, c'est Zaleucus, Pythagore ou Platon, la lyre à la main. Lebrun, plein de la conscience de son talent, disait: « *Ce sont mes vers législateurs.* » Ils formaient un recueil séparé de ses autres odes (2). Ce recueil fut interdit par la police impériale. Misérable mesure! On ne peut ravir l'existence à ce qui a été. Dieu même ne saurait anéantir le passé. La compression d'un ressort en augmente la détente; et toutes ces mesures d'une oppression délirante n'ont d'autre effet que de ranimer ce qu'elles prétendent anéantir. Je supprime les réflexions, pour ne rappeler, à cet égard, qu'une anecdote instructive et frappante. Dans ce tems, il se trouva un homme qui unissait à quelques talens une audace de bassesse bien rare; il se chargea, sans pudeur, de mutiler et d'ajuster aux circonstances les chefs-d'œuvre de Corneille, dont plusieurs vers offensaient de superbes et chatouilleuses oreilles. Qu'arriva-t-il? on pouvait donner l'ordre à l'acteur de réciter les nouvelles et hétéroclites variantes de son rôle; mais on ne pouvait pas empêcher les spectateurs de porter dans leur poche un

---

(1) Voyez le décret : « Le peuple français respecte les autres gouvernemens et défendra son territoire. »

(2) La plus grande partie est réimprimée aujourd'hui dans les *Œuvres choisies* que nous annonçons.

exemplaire de Corneille, et de restituer, en les récitant tout haut, les vers supprimés. Voilà ce que j'ai vu, ce que tout Paris a vu. La mesure d'une police ombrageuse et tyrannique se trouva définitivement illusoire, inepte, ridicule et baffouée.

Toutes les publications seraient aujourd'hui sans danger, sous la constitution dans laquelle la France doit se reposer. Le gouvernement sera d'autant plus fort que la presse sera libre. Tous les bons esprits, quelle que soit sur d'autres objets la divergence de leurs opinions, s'accordent sur ce point (1).

Nous n'avons considéré Lebrun que sous le rapport du génie lyrique et de sa direction. Nous vivons dans un siècle où la direction du talent l'emporte sur le talent même. La postérité améliorée, morale et sévère comptera avec chacun de nous, et lui demandera de quelle utilité furent ses œuvres; elle accueillera avec indifférence plusieurs genres de littérature, qui prospèrent encore aujourd'hui, l'élégie érotique par exemple et l'épigramme; la première consacrée à de douces faiblesses, et la seconde à d'ingénieuses méchancetés : dans l'épigramme, Lebrun est l'égal ou plutôt le maître des maîtres; mais, dans l'élégie, il leur est inférieur; il n'a point l'élégante mollesse de Tibulle, il étale toute la verve de Properce et trop de luxe poétique. Son épître sur la bonne et mauvaise plaisanterie présente une heureuse fusion de la manière de Boileau et de celle de Voltaire. L'épisode de Psyché, qui malheureusement n'est point terminé, est en poésie ce que sont en peinture les tableaux de Raphaël, qui a traité le même sujet. Lebrun a laissé un grand poème inachevé sur la nature : il s'y

(1) Voyez les opinions de MM. Lanjuinais, de Ségur, Talleyrand, Chateaubriand, prononcées dans la Chambre des Pairs, en 1821.

trouve d'admirables détails; mais le dessin en est manqué, parce que la composition est trop vaste. Chaque chant est à lui seul la matière d'un poème. Lebrun avait oublié ce précepte de Boileau : « *Souvent trop d'abondance appauvrit la matière* (1). » En effet, un sujet trop étendu est le maître du poète, il le domine, il l'écrase, tandis que le poète est le maître d'un sujet borné, l'étend, le développe et y sème avec profusion et avec choix toutes les richessses de son art.

Achevons une tâche difficile et délicate à remplir, c'est d'indiquer, sous le rapport littéraire, ce qui caractérise les beautés et les défauts de ce grand poète. — Lebrun a le nombre de Malherbe, la majesté pompeuse de J. B. Rousseau; il est plus flexible, plus varié, plus audacieux, et par cela même plus lyrique. L'invention le distingue, ses sujets sont plus vastes, son dessein plus ferme, son coloris plus brillant. Au niveau de toutes les connaissances de son siècle, il tire ordinairement des sciences et des arts les comparaisons que les autres empruntent à une mythologie ou à des images surannées. La grâce le caractérise, aussi bien que la force; son ode sur les paysages de la France est d'une poésie suave, enchanteresse, aérienne. Ses défauts sortent de ses beautés mêmes; il s'éblouit quelquefois de ses propres feux, et s'enivre de son audace, au point de chanceler et de s'égarer. Son expression, trop figurée, en est moins correcte : c'est par excès de génie qu'il manque quelquefois de goût. Nul homme, d'ailleurs, n'en connaissait mieux les lois et ne les expliquait avec plus de charmes. C'est un écrivain original, et dont la manière est à lui. Il est plus grand poète lorsqu'il invente, que lorsqu'il imite

(1) Art poétique.

ou lorsqu'il traduit. Le rayon de la flamme primitive est toujours plus vif que le rayon du reflet.

On a inséré dans le recueil de ses œuvres, sous le titre d'*odes*, plusieurs pièces, qui ne sont que d'élégantes fugitives, des stances aimables, des billets érotiques, etc., et le nombre en est beaucoup trop multiplié. Il ne fallait conserver de sa correspondance que celle qu'il entretint avec Voltaire, un extrait des réflexions sur l'ode et sur les beautés poétiques dont Corneille abonde; on aime toujours à entendre un grand maître donner des leçons de son art. Ces considérations et d'autres encore indiquaient et commandaient même un choix savant, épuré et délicat. Celui qui, le premier, publia le recueil choisi des œuvres de J. B. Rousseau rendit un grand service aux lettres et au poète lui-même.

Le jeune éditeur des *Œuvres choisies* de Lebrun n'a pas eu, sans doute, le tems ou la volonté d'y apporter tout le talent, tous les soins qu'il pouvait, qu'il devait y mettre. Cependant, ce recueil, qui en laisse désirer un meilleur, sera avidement recherché; le nom de Lebrun le protège (1).

Lebrun, instruit lui-même dans son art par Racine le fils, qui avait puisé sa doctrine, pour ainsi dire, à l'Hyppocrène même, c'est-à-dire auprès de l'auteur de l'Art poétique et de l'auteur d'Athalie, Lebrun a fondé à son tour une école dont l'énergie est le caractère. Il a formé quatre élèves; le premier fut le célèbre satirique Gilbert (2);

---

(1) Cette édition choisie est à très-bon marché, et les œuvres complètes sont très-chères. Elle est augmentée de six pièces, supprimées, dans les œuvres complètes, par l'inquisition du tems.

(2) Nous tenons ce fait de Lebrun lui-même.

le second est M. Lemercier, homme d'un profond savoir et d'un génie rare. Les muses regrettent le troisième, M. Victorin Fabre, qui, jeune encore, avait déjà moissonné toutes les palmes académiques, et dont les grands talens, soutenus par de longues études, donnaient les plus hautes espérances; le quatrième est celui qui, fidèle à la reconnaissance et à la vérité, consacre à la mémoire de Lebrun le peude lignes qu'on vient de lire (1). CHAUSSARD.

---

(1) Plusieurs hommes distingués aujourd'hui dans les lettres, jeunes alors, consultaient assidûment Lebrun. Il me suffira de citer ceux dont les noms se présentent à mon souvenir. MM. *Dureau de la Malle*, traducteur de Valerius Flaccus; *Tissot*, traducteur des Bucoliques de Virgile; *Fayolle*, qui a traduit le sixième livre de l'Énéide; *Bourret*, poète épigrammatique; le général *D—t*, poète lyrique; *Masson*, poète épique; *Millevoye*, poète élégiaque; *Buttura*, poète lyrique vénitien, célèbre par ses traductions de l'Art poétique de Boileau et d'Iphigénie en Aulide, dont il a transporté, avec beaucoup de bonheur, les beautés dans la langue italienne.

N. B. Les pièces les plus remarquables de Lebrun se trouvant dans tous les recueils poétiques, nous avons été dispensés de les citer. Dailleurs, quelques beaux vers, quelques tirades détachées, quelques strophes isolées n'auraient donné qu'une idée imparfaite de ces grandes compositions lyriques; enfin, un développement analytique plus étendu aurait dépassé notre cadre et rompu l'ensemble des considérations générales.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

1.—*Transactions of the medical society.*—Transactions de la Société médicale de l'État de New-York pour l'année 1821, par M. *John* Stearns, D. M., président de la société, du 6 février 1821, imprimées à Albany, chez E. et E. Hosford, 48 p.

Cette brochure contient les procès-verbaux, ou plutôt les résolutions de l'assemblée annuelle de la société, ainsi que les lois de l'état de New-York, relatives à l'exercice de la médecine. — La pratique de la médecine fut soumise, dès 1760, à quelques réglemens de police. Le premier juge du comté accordait des licences sur la preuve qu'on avait étudié la médecine pendant deux ans. Alors la plupart des médecins étaient des étrangers, et particulièrement des personnes qui avaient étudié à l'université d'Edimbourg. C'est seulement depuis 1806, que le corps législatif de l'état de New-York a, par un acte spécial, établi une société médicale pour chacun de ses quatre comtés, et, au centre, une société générale. Chaque société de comté choisit annuellement un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, et de trois à cinq censeurs chargés d'examiner les étudians auxquels la société accorde le diplome de docteur et le droit d'exercer. Les sociétés de comté envoient chacune un délégué à la société centrale, qui s'occupe des reglemens, des formalités nécessaires pour l'examen et la licence, qui juge les contestations, et soigne les intérêts généraux de la faculté. Ces sociétés ont des droits légaux, pourvu que leurs réglemens ne contiennent rien de contraire aux constitutions du pays.

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

La société centrale peut exiger une rétribution des étudians et des médecins de chaque comté, jusqu'à la concurrence de mille dollars, et lever un impôt de 5,000 dollars pour l'entretien de la faculté de médecine de tout l'état. Elle peut encore ouvrir des souscriptions volontaires pour la formation d'une bibliothèque médicale, des cabinets d'instrumens et appareils, etc. Il y a, de plus, des réunions de médecins, formant des colléges; mais un élève qui, après l'âge de seize ans, a passé quatre ans chez un praticien légalement licencié, peut prétendre à être examiné, et recevoir, après sa vingt-unième année, le diplome de docteur. Un étudiant, qu'on a refusé de recevoir dans la société du comté, a le droit de porter plainte devant la société centrale, qui peut accorder un diplome si elle le juge à propos. Les sociétés sont en droit de faire punir ceux qui exercent sans diplome. Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre davantage sur les détails de ces lois, ni sur l'intéressant mémoire de M. J. Stearns, qui traite des fonctions et des maladies du foie.

2. — *Address to the officers, etc.*—Adresse aux officiers composant l'état-major médical, par M. *Samuel* L. Mitchill, D. M., et premier chirurgien général de la milice de l'état de New-York.—New-York, 1820.

M. Mitchill a été sénateur de l'état fédératif de New-York, président de la société médicale de cette ville, professeur de matière médicale; il est revêtu de tous les titres propres à constater sa haute réputation. Dans son adresse, il exhorte les médecins et les chirurgiens militaires à profiter du tems de paix pour examiner les diverses épidémies qui ont désolé le pays, étudier les remèdes et les agens vénéneux indigènes, ainsi que les diverses branches de l'histoire naturelle et de l'art vétérinaire; enfin, il les engage à contribuer de toutes leurs forces à étendre les connaissances topographiques et médicales des contrées qu'ils habitent. Cette adresse a été très-bien accueillie par la société médicale de l'état, qui a engagé M. Mitchill à la publier et à la répandre. E. Conrad.

3. — *The pharmacopœia of the United states of America.* — Pharmacopée des États-Unis de l'Amérique. Boston, décembre 1820, avec l'autorisation des sociétés médicales et des colléges du pays. Wells et Lilly.

Le titre indique déjà que cette pharmacopée a été publiée par les

efforts réunis de toutes les sociétés médicales actuellement existantes. C'est M. le docteur *Liman Spalding* qui en présenta le premier projet en 1817, et les délégués des divers états s'assemblèrent, à cet effet, à Washington, en 1820. M. Mitchill était le président de cette réunion; il paraît que c'est en grande partie à lui que sont dues les importantes améliorations de l'instruction médicale et de la police du pays. On conçoit combien cette pharmacopée doit contribuer à une connaissance plus exacte des plantes médicinales indigènes de l'Amérique. F-r, D. M.

4.—*Archeologia americana. Transactions and collections of the american antiquarian society.*—Archéologie américaine, ou Mémoires et recueils de la Société des antiquaires américains. Tom. I. Worcester, état de Massachusetts, 1820; imprimée chez W. Manning, in-8° de 436 pages, avec figures.

Tandis que personne, pas même le ministre auquel la nation accorde annuellement des fonds considérables pour l'encouragement des lettres, ne seconde *la Société des antiquaires de France*, une société semblable vient de trouver aux États-Unis, dans le patriotisme des citoyens, des secours qui lui permettront de prendre un rang auprès de la société des antiquaires anglais, la mieux dotée de toutes les sociétés archéologiques. En peu d'années, les antiquaires américains, dont le point de réunion est à Boston, ont établi des relations dans toute l'étendue du vaste continent de l'Amérique septentrionale; ils ont fondé une bibliothèque qui, en 1819, renfermait déjà 6,000 volumes, et un cabinet d'antiquités nationales, qui pourra devenir un jour une collection très-curieuse; enfin, ils viennent de publier le premier volume de leurs mémoires. Un des membres de la société a bien voulu nous en faire parvenir un exemplaire, dont nous allons faire connaître le contenu.

La première partie du volume est consacrée à l'histoire de la société. Cette association se compose d'un bureau, d'un conseil dont les membres sont disséminés dans les états de l'Union, et de divers correspondans; il y a un conseiller dans chaque état; la société tient deux séances générales, l'une à Boston, l'anniversaire du jour où Colomb découvrit l'Amérique; l'autre séance a lieu à Worcester. Son but est de rechercher et de conserver les antiquités naturelles où artificielles de la confédération américaine. Chaque membre paie 6 dollars par an.

La seconde partie du volume nous fait connaître les premiers travaux de la société. On a traduit du français l'ancienne relation du P. Hennequin, missionnaire, sur la découverte du Mississipi; les médailles et monnaies françaises du tems de Louis XIV, que l'on trouve sur les bords des rivières parcourues par les Français, sont un objet curieux pour les Américains ; il paraît qu'on en a trouvé un assez grand nombre.

Un travail important de M. Caleb Atwater, sur les antiquités découvertes dans l'état d'Ohio et dans d'autres états de l'ouest, occupe une grande partie du volume, et présente beaucoup de résultats intéressans. Ces antiquités appartiennent, soit aux Indiens qui habitent encore le pays, soit aux Européens, ou, ce qui est plus remarquable, à quelque peuple ancien qui a habité cette contrée, et qui n'existe plus. Ce sont des tombelles, des forts et des fortifications en terre, d'une forme quelquefois singulière, des espèces de puits, etc. La ressemblance de quelques-uns de ces monumens avec ceux du nord de l'Europe et de l'Asie engage un autre savant, M. Mitchill, à appuyer la conjecture de ceux qui pensent que l'Amérique a reçu des habitans par la mer de Behring, et par le Groënland, qui a été découvert, comme on sait, par les Scandinaves. M. Mitchill a fourni à la société d'intéressans détails sur la poésie et le chant des Osages, ainsi que sur une momie trouvée en Kentucky; cette momie a été décrite aussi par Wilkins, et Farnham a fait connaître le souterrain dans lequel on l'a trouvée. Enfin, M. Sheldon a fait insérer un mémoire intéressant sur les anciens Caraïbes des Antilles; mémoire que l'on pourra comparer à celui que M. Moreau de Jonnès a publié, au sujet du même peuple, dans le *Journal des voyages* à Paris. Le volume est terminé par la description d'une grotte de l'état d'Indiana remplie de cristallisations curieuses de sel d'Epsom et d'autres minéraux. Il est orné d'un grand nombre de gravures représentant les antiquités mentionnées dans ce recueil qui, sans doute, intéressera aussi vivement l'Europe que l'Amérique. D—c.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

5.—*A Grammar of botany, etc.* — Grammaire de botanique, avec la classification naturelle et artificielle des plantes; suivie d'une

explication du système de Jussieu, par J. E. Smith, membre de la société royale, et président de la société linnéenne. Londres, 1821. Colburn, 1 vol. in-8°.

L'étude de la botanique est devenue très-générale en Angleterre. Plusieurs savans s'en sont occupés, et une société a été créée pour seconder les progrès de cette science. Cependant, peut-être n'a-t-elle pas encore atteint le degré d'utilité qu'elle pourrait avoir, si on lui donnait plus de développement, c'est-à-dire si l'on joignait aux classifications et à la nomenclature des plantes le tableau de leurs propriétés. Le détail des différens procédés chimiques employés pour extraire d'une plante ou d'un fruit le suc qu'il contient, ne serait-il pas bien placé à la suite de la description de cette plante? On ajouterait ainsi un nouveau charme à l'étude de la botanique, et l'on donnerait lieu à de nouvelles expériences, en analysant les diverses propriétés des plantes. L'ouvrage de M. Smith est un exposé clair et précis des différens systèmes de classification adoptés par les plus célèbres botanistes. L'auteur préfère celui de Linnée, auquel il propose néanmoins quelques modifications. Il n'approuve pas entièrement le système de Jussieu, et le combat sur quelques points. Le rang qu'occupe M. Smith parmi les botanistes anglais, donne du poids à ses assertions. Cet ouvrage est, pour ainsi dire, le complément d'une *Introduction à la botanique physiologique et systématique*, qu'il a déja publiée, et qui est fort estimée.

6. — *A Guide to botany*, etc. — Guide pour l'étude de la botanique, ou Démonstration familière des principes de la classification adoptée par Linnée, orné de gravures coloriées; par *Jacques* Millar, professeur d'histoire naturelle et de chimie. Edimbourg, 1821, 1 vol. in-12.

Cet ouvrage est d'un genre bien différent que celui que nous venons d'annoncer. Il renferme une explication simple et judicieuse des différentes classifications des plantes, selon le système de Linnée. L'auteur a évité d'agiter des questions trop savantes pour les jeunes botanistes, auxquels son livre est destiné. Il décrit d'abord la plante, puis il indique ses propriétés, l'usage qu'on en peut faire dans le commerce, le pays où elle est indigène, le mois dans lequel elle doit être plantée, et les principaux soins qu'exige sa culture. Ce plan se rapproche de celui que nous désirerions voir adopter par les auteurs qui écrivent sur la botanique; ils rendraient ainsi leurs

ouvrages plus généralement utiles. Il est fâcheux que M. Millar n'ait pas étendu ses observations sur toutes les plantes, au lieu de choisir les principales des diverses classifications. Parmi plusieurs articles fort bien faits, on remarque celui qui traite du gingembre, originaire des Indes orientales, de la canne à sucre et des différens procédés en usage pour en extraire la liqueur qu'elle contient; enfin, du cacao et de ses propriétés. La partie des fleurs n'est pas moins bien soignée que celle des plantes.

7. — *A History of the Brazils.* — Histoire du Brésil, comprenant un aperçu détaillé de la géographie, du commerce et de la population de cet important pays; par *James* Henderson. Londres, 1821. Colburn., 1 vol. in-4°, avec gravures.

L'auteur, arrivé à Rio-Janeiro, en 1819, y attendit long-tems un emploi qui lui avait été promis, et résolut enfin de tirer parti de son voyage pour recueillir des renseignemens sur ces vastes régions. Il remplit cette tâche avec talent; et on lui doit un tableau complet de l'état actuel du Brésil, ainsi que de sa situation passée. Il a traité séparément de chacune des vingt-deux provinces dont l'état se compose; il dépeint le pays comme étant à la fois fertile et magnifique; mais, ainsi que les voyageurs qui l'ont précédé, il déplore l'état de la société à Rio Janeiro : elle est de plusieurs siècles en arrière des pays civilisés, pour tout ce qui tient au bien-être et aux jouissances de la vie sociale. L'hospitalité, qui est la vertu des peuples les plus barbares, y est inconnue. Les vivres y sont aussi chers qu'en Angleterre; et les maisons d'une dimension ordinaire s'y louent de deux cent cinquante à trois cents louis par an. Les livres y sont soumis à de sévères prohibitions, et la littérature n'y est rien moins que florissante. On publie deux gazettes pour tout l'état. Les assassinats sont fréquens; les habitans, vifs et emportés, ont presque toujours un couteau caché sous la manche de leur habit, et, à la moindre insulte, ils le lancent avec beaucoup d'adresse contre l'agresseur. Ces couteaux, de forme particulière, ressemblent aux stylets des Espagnols, et se fabriquent en Angleterre, pour être envoyés au Brésil. Un mauvais gouvernement a pendant long-tems combattu l'effet des avantages naturels qui devaient rendre cette nation l'une des plus riches du monde. Les mines de diamant ne sont pas même exploitées avec avantage. La famille royale avait le droit de prélever d'abord une partie du produit; aussi, dit-on que

le roi possède une admirable collection de pierres précieuses. Depuis la mine jusqu'au trésor, les diamans sont escortés par une forte garde militaire : on les envoie de là à Londres, pour les vendre. L'agriculture est aussi dans l'enfance de l'art; et le système actuel du fermage des terres est si mauvais, que le sol semble devoir rester éternellement couvert de forêts et de bruyères sauvages : cependant, il suffirait de la moindre culture pour le rendre productif. Depuis l'établissement d'une constitution libre dans cette colonie, on espère beaucoup du nouvel ordre de choses. Il est à présumer qu'elle y gagnera effectivement sur tous les points, et que l'esclavage domestique sera bientôt aboli chez une nation qui s'est déclarée libre. On trouve, dans un appendice, des détails zoologiques sur les animaux originaires du pays; la classe des reptiles y est la plus nombreuse et la plus venimeuse; des nuages d'insectes peuplent l'air. On a déjà fait au Brésil une collection de plus de seize cents papillons d'espèces différentes. Les oiseaux y sont aussi en grand nombre, et rien ne peut égaler la beauté de leur plumage et la douceur de leur chant. Cet ouvrage est orné de vingt-huit planches lithographiées, d'après les esquisses de M. Henderson, et de deux cartes. Le style en est simple et approprié au sujet. L. S. B.

8. — *Notice sur l'état actuel de la Turquie, considérée sous ses rapports commerciaux et politiques avec l'Angleterre.* Londres, 1821. Schulze, 13, Poland-street : in-8° de 22 pages.

L'auteur de cette brochure s'attache à prouver que, dans la situation où se trouvent aujourd'hui les Grecs, *être ou n'être pas* est, pour ce peuple, la question qui va se décider; il faut qu'ils périssent dans la lutte, ou qu'ils en sortent libres. L'auteur démontre que les nations peuvent légitimement s'armer en faveur des Grecs; que c'est même un devoir pour elles, et qu'elles trouveront de grands avantages dans l'accomplissement de ce devoir. Jusqu'à présent, les Turcs s'étaient toujours tenus hors de la civilisation de l'Europe; ils y semblaient campés plutôt qu'établis; et l'on dirait que la politique jalouse des autres peuples a redouté des avantages faciles, mais qu'il eût fallu partager. Aujourd'hui, ces ménagemens ne sont plus de saison; les Turcs ne sont pas seulement un peuple hors de la civilisation, ils s'en sont déclarés les mortels ennemis, et l'extermination complète des Grecs serait plus funeste aux autres peuples que l'envahissement de l'empire des Turcs par une puissance européenne.

Comme le dit l'auteur : « Les Turcs sont, en Grèce, ce que les Maures furent en Espagne, durant plusieurs siècles. Le long intervalle de leur occupation militaire ne leur donne ni plus de droit sur un pays sur lequel ils n'ont aucun droit naturel, ni plus de légitimité auprès du peuple indigène, à l'égard duquel ils sont toujours restés, comme des étrangers, en état d'hostilité permanente. Ils sont de même restés étrangers, à l'égard de toutes les puissances chrétiennes.... Seulement, ils ont accordé des priviléges aux nations qu'ils ont voulu favoriser. » L'Europe a donc le droit de faire cesser cette *occupation militaire*. L'auteur montre que ce serait une chose facile, et il rappelle à cette occasion cette flotte anglaise qui franchit les Dardanelles, et pouvait foudroyer le sérail ; les succès d'une petite armée russe que nous avons vue, il y a peu d'années, imposer une paix défavorable au sultan, et surtout les triomphes de l'armée française en Égypte, qui eussent été funestes aux Turcs, sans les secours que ceux-ci trouvèrent dans une alliance européenne.

Les avantages de l'affranchissement de la Grèce pour les puissances de l'Europe qui sauraient ouvrir des relations de commerce avec ce peuple régénéré, semblent à l'auteur un motif suffisant pour qu'elles s'arment en sa faveur. Ces avantages qui, dans l'état des choses, sont possédés presque exclusivement par la Russie, il les promet en grande partie aux Anglais ; mais nous croyons qu'ils pourraient être partagés par toutes les nations maritimes qui voudraient en profiter. Nous ne nous plaindrions pas des éloges, souvent exagérés, que l'auteur donne à l'Angleterre, si ces éloges pouvaient la déterminer à s'armer pour la cause sacrée des Grecs. Si la politique, oubliant ses maximes étroites et son égoïsme accoutumé, pouvait une fois embrasser une pensée généreuse, et concevoir un grand dessein, la résurrection de la Grèce immortaliserait à jamais cette époque ; l'occasion est belle, et peut-être elle ne se représentera de long-tems. M. A.

9. — *The political state of the British empire.* — État politique de l'empire britannique, contenant une revue générale des possessions étrangères et intérieures du royaume, des lois, du commerce, des revenus, des administrations et des autres institutions civiles et militaires, par *Jean* Adolphus, avocat. Londres, 1821. Cadell. 4 vol. in-8°. Prix, 3 guinées.

M. Adolphus s'est déjà fait connaître dans la carrière des lettres

par plusieurs ouvrages. On cite, entre autres, un *Tableau historique de la révolution française*, et une *Histoire de Georges III*. Depuis long-tems il n'avait rien offert au public; mais il n'en poursuivait pas moins ses travaux. L'ouvrage que nous annonçons est le fruit de longues recherches. Afin de donner une idée de tout ce dont il traite en détail, voici les titres des différens chapitres du premier volume : « Description de l'Angleterre et du pays de Galles; les comtés, rangés par ordre alphabétique, avec une courte notice géographique sur chacun d'eux; le gouvernement, sa forme, sa constitution; le roi; la chambre des pairs; la chambre des communes; le clergé; la *gentry*, ou petite noblesse; savoir : les baronnets, les chevaliers, les *esquires*, ou écuyers. Le contenu des autres volumes est encore plus considérable. Mais la partie de l'ouvrage la plus soignée, est celle de la magistrature et des lois; l'auteur, étant attaché au barreau et possédant parfaitement son sujet, s'est plu à développer tout le système judiciaire de la Grande-Bretagne. Le quatrième volume est consacré à la description de l'Écosse, de l'Irlande, et enfin des possessions anglaises en Asie, en Afrique et en Amérique. Des répétitions fréquentes des mêmes détails, des passages obscurs, un style négligé et verbeux, rendent quelquefois la lecture de ce livre fatigante. L'auteur allègue, pour excuser ces défauts, la précipitation avec laquelle il a été obligé de faire imprimer son manuscrit, qui aurait certainement gagné à être plus concis et plus clair.

10.—*Rosario, a tale.*—Rosario, conte par Napoléon Bonaparte; traduit du français. Londres, 1821. Limbird. Brochure de 31 pages.

Cette prétendue production de Bonaparte est un pitoyable conte de prophétie et de revenans, qui n'a pas même le mérite de la nouveauté. Avides de spéculations lucratives, les libraires anglais accueillent et publient avec empressement toutes les rapsodies auxquelles se rattache un nom qui a si long-tems occupé l'Europe entière. En vain, le général Bertrand et M. de Montholon ont désavoué publiquement tous les prétendus écrits et mémoires de Bonaparte qui ont paru depuis peu, en ajoutant qu'ils possédaient seuls les manuscrits authentiques, et qu'aucun n'avait encore vu le jour; on n'en continue pas moins à tromper le public par de faux titres et sous des noms empruntés. C'est ainsi qu'on a fait paraître à Paris une ode sur la mort de Bonaparte, par lord Byron, pu-

bliée par Moore, et à laquelle ces deux poètes n'ont pas eu la moindre part. Le conte de Rosario n'est pas cependant présenté comme ayant été écrit par l'ex empereur. L'auteur prétend seulement le lui avoir entendu raconter dans un cercle, chez l'impératrice, qu'il se plaisait à divertir par des anecdotes tour à tour gaies ou tragiques.

11. — *An olio of bibliographical and literary anecdotes*, etc. — Mélanges d'anecdotes bibliographiques et littéraires, et de pièces originales et choisies; par *William* Davis. Londres, 1817. Murray. 1 vol. in-12 de 150 pages.

12. — *A journey round the library of a bibliomaniac*. etc. — Voyage autour de la bibliothèque d'un bibliomane, ou Collection de notes et de réminiscences sur des livres rares, estimés et curieux; par *William* Davis. Londres, 1821. Limbird. 1 vol. in-8° de 96 p.

Nulle part la manie de posséder des livres rares et anciens n'a été poussée plus loin qu'en Angleterre. On a vu des amateurs d'antiquités payer un prix excessif, pour des ouvrages qui n'avaient d'autre mérite que celui d'avoir vieilli, oubliés sur les tablettes d'une bibliothèque. Profitant de cette bizarrerie, un gentilhomme a, dit-on, imaginé un moyen nouveau pour léguer à ses descendans une immense fortune; il fait, pendant sa vie, une collection de toutes les productions obscures qui se publient chaque jour, dans l'espérance que, cent cinquante ans après sa mort, on pourra revendre au poids de l'or cet amas de livres rares, qu'assurément personne n'aura pensé à conserver, et qui sera, par conséquent, unique dans son genre. Quoi qu'il en soit, ces observations ne s'étendent pas aux deux ouvrages de M. Davis. Publiées à deux époques différentes, ces brochures renferment des anecdotes intéressantes, des renseignemens importans sur les meilleures éditions des auteurs les plus connus, et une foule de remarques curieuses et piquantes. Nous choisirons le passage suivant, sur le *Paradis perdu* du célèbre Milton. « Milton éprouva quelques difficultés pour faire passer à la censure son poème du *Paradis perdu*. Le censeur avait cru découvrir une trahison dans la belle image que trace le poète d'une éclipse de soleil. Cet obstacle fut cependant vaincu, et Milton vendit son manuscrit à Samuel Simmons, le 27 avril 1667, pour la somme de *cinq louis* payés comptant, à condition qu'après la vente de treize cents exemplaires, il rece-

vrait cinq autres louis. Le libraire convint de lui accorder la même somme pour les seconde et troisième éditions. La première parut, en 1667, en dix livres ou chants, petit in-quarto, prix 3 schellings, cartonné; mais, comme la vente n'en fut pas rapide, on changea l'indication de l'année pour en faciliter la circulation : aussi, trouve-t-on souvent l'édition de 1667, portant pour titre les années 1668 et 1669. Au bout de deux ans, le poète eut droit au second paiement dont il signa le reçu, le 26 avril 1669. La seconde édition fut imprimée in-8°, en 1674; mais l'auteur mourut avant de toucher la somme qu'on lui avait promise. La troisième édition fut publiée en 1678. Le droit d'auteur appartenant alors à la veuve de Milton, elle le vendit à Simmons pour huit louis. Cet arrangement fut conclu et signé le 21 décembre 1680. Simmons donna ensuite la propriété de l'ouvrage pour vingt-cinq louis à un libraire nommé Brabazon Aylmer, et Aylmer en céda la moitié à Jacob Tonson le 17 août 1683, et se défit de l'autre moitié à un prix très-avantageux le 24 mars 1690. Le docteur Bentley, qui fit paraître une édition de Milton en 1732, en tira cent cinq louis, et le docteur Newton reçut, pour la publication du Paradis perdu, six cent trente louis, et, pour le Paradis reconquis, cent cinq louis. » Que de réflexions cette anecdote fait naître! le grand homme expire pauvre et ignoré, sans avoir joui de la réputation que lui méritait son génie; tandis qu'après sa mort, des spéculateurs adroits s'enrichissent avec ses ouvrages.

13.—*Account of a Tour in Normandy*, etc. — Relation d'un voyage en Normandie, entrepris principalement pour rechercher et examiner les antiquités de cette province; suivie d'observations sur son histoire, sur le pays et sur les habitans; ornée de plusieurs gravures. Par D. Turner, membre de la société royale. Londres, 1821. Murray. 2 vol. in-8°.

De savantes recherches, un examen approfondi de l'architecture du moyen âge, et des monumens qui subsistent encore aujourd'hui dans différentes parties de la Normandie, recommandent cet ouvrage aux architectes et aux antiquaires de l'Angleterre et de la France.

L. S. B.

POLOGNE.

14.—*Ouczonych*, *Polkach*, etc.—Des femmes polonaises auteurs par J. Sowinski. Varsovie, 1821. M. Glücksberg. Un vol. in-8°.

La Pologne a possédé un certain nombre de femmes auteurs; mais c'est sur celles qui existent encore que M. Sowinski donne surtout des notices très-intéressantes. La nation polonaise lui saura gré d'avoir publié le premier une biographie de ce genre. Son ouvrage a, de plus, le mérite d'indiquer les productions des femmes auteurs qui sont restées inédites après leur mort.

15.—*Prozodya polska*, etc.—Prosodie polonaise, par Krotikowski. Posen, 1821. Munck. Un vol. in-8°.

L'auteur prouve que la langue polonaise a un rhythme, et qu'elle est propre à tous les genres de poésie. Il a joint, à la fin, des airs notés.

16.—*Dzieta wierszem i prosa*, etc.—Œuvres en vers et en prose, de C. Godebski, édition complète. Varsovie, 1821. N. Glücksberg.

Plusieurs des productions, dont se compose ce volume, avaient déjà paru il y a long-tems. Les vers aux légions polonaises, la vie de Confucius, de Socrate, etc., ont mérité à leur auteur un rang distingué parmi les classiques polonais. L'auteur est mort sur le champ d'honneur, en 1809, à la bataille de Raszyn; le fils a réuni les manuscrits de son père, et a publié l'édition que nous annonçons.

17.—*Emmelina i Arnolf.*—Emmeline et Arnulphe (roman attribué à la princesse *Lucie* Giedrois). Varsovie, 1821. Latkiewica. In-8°.

Ce roman, qui offre des caractères bien dessinés, décèle dans son jeune auteur une imagination brillante et féconde.

18.—*Historya biblioteki*, etc.—Histoire de la bibliothèque de l'université Jagélonienne de Cracovie, par J. S. Bandke. Cracovie, 1821, imprimerie de l'académie. Un vol. in-8°.

Cet ouvrage est précieux sous le rapport blibliographique; mais les observations du savant historien ne paraissent pas toujours fondées sur des recherches exactes, et l'exécution typographique a été fort peu soignée.

DANEMARCK.

19.—*Beretning om en Undersoegelse*, etc.—Recherches faites par ordre du roi, en 1819, à l'île de Bornholm, pour mieux connaître les richesses minérales de cette île; par MM. Oersted et Esmarch. Copenhague, 1820, in-8°.

M. Oersted s'est acquis une si grande réputation en Europe, qu'il est inutile de dire que des recherches auxquelles il a préside

ont dû nécessairement conduire à des résultats intéressans pour les savans qui s'occupent des sciences naturelles. Aussi, pouvons-nous annoncer cette brochure, comme un ouvrage renfermant des matériaux et des renseignemens qui méritent l'attention des géologues.

20.—*Den Danske Ordbog*, etc.—Dictionnaire de la langue danoise, 2 cah. in-4° contenant les lettres K et L. Copenhague, 1820.

Il y a plus de trente ans que ce dictionnaire a été commencé. En procédant avec la même lenteur, il faudrait encore trente ans pour l'achever; après quoi, on ne pourrait rien faire de mieux que de le recommencer; car la langue danoise qui, depuis un demi-siècle, a beaucoup changé, changera probablement encore avec le tems. L'ouvrage, d'ailleurs entrepris sur un plan vicieux, a été confié à des savans, très-instruits à la vérité, mais qui manquent de goût et d'autres qualités très-nécessaires pour une entreprise de cette nature. C'est encore une question à résoudre, si un bon dictionnaire doit être l'ouvrage d'une académie ou d'une société littéraire, ou s'il ne vaut pas mieux le confier à un seul homme pourvu des talens et des connaissances qu'exige un semblable travail. Que les savans et les gens de lettres décident cette question, après avoir comparé entre eux, d'un côté, le dictionnaire de l'académie française et celui de la Crusca, et de l'autre, le dictionnaire de la langue anglaise, entrepris et achevé par les soins d'un seul homme, du célèbre Johnson.

21.—*Skandinavisk Litteraturslskabs*, etc.—Mémoires de la Société littéraire scandinave, 16 vol. Copenhague, 1819, in-8°.

La *Société scandinave* poursuit honorablement ses travaux littéraires; la collection de ses mémoires, arrivée déjà au seizième volume, renferme un trésor de recherches et de renseignemens concernant l'histoire et les antiquités du Nord. La Société compte au nombre de ses membres les savans les plus distingués du Danemarck et de la Norwége. Elle s'est même associé quelques-uns des hommes les plus érudits de la Suède et de l'Allemagne. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

22.—*Der Judische Krieg*, etc.—La guerre faite aux Juifs sous les empereurs Trajan et Adrien; par Frédéric MUNTER, évêque de Seelande. Leipsick, 1821.

La première guerre contre les Juifs, celle qui finit par la chute

de leur puissance et par la destruction de leur temple, est connue dans tous ses détails. Il n'en est pas de même de celle qu'occasionna leur révolte sous Trajan, et de la lutte cruelle qu'ils eurent à soutenir sous Adrien. Nous ne possédons que des fragmens épars sur ces événemens. L'auteur les a réunis de manière à en composer une narration suivie; sa tâche était difficile à remplir, mais il s'en est acquitté avec une grande supériorité de talent et d'érudition. Son livre présente, dans vingt-cinq divisions, tout ce qui a causé, accompagné ou suivi cette guerre. C'est ainsi qu'après des observations générales sur les espérances et les projets des Juifs, M. Münter fait le tableau de leur soulèvement, tant en Égypte que dans la Cyrénaïque, où ils étaient en grand nombre. Ils profitèrent du moment où Trajan faisait la guerre contre les Parthes. M. Münter a surtout apporté une admirable précision dans la description des médailles consacrées à perpétuer la mémoire du voyage que fit Adrien en Palestine, en 130. Adrien ne se fit connaître que par des bienfaits, auxquels il joignit de sages mesures, pour garantir l'empire de la turbulence des Juifs; mais la guerre n'en recommença pas moins, quelques années après. Le savant évêque discute, avec une saine critique, les inscriptions et les médailles qui ont rapport à cette époque. M. Münter écrit l'histoire en homme qui l'a méditée: exempt de préventions, il apporte beaucoup de justice dans ses décisions. Il ne craint pas d'absoudre Adrien du reproche d'avoir voulu disperser la nation juive, parce que, selon sa manière de voir, l'esprit inquiet de cette nation contraignait l'empereur à user de rigueur envers elle. Aussi, la nouvelle ville, Ælia Capitolina, ne fut-elle peuplée que de Romains et de Phéniciens. M. Münter examine quel a été le sort des Juifs en Orient, sous les empereurs romains. Cet ouvrage acquiert un intérêt d'autant plus grand que, l'académie des inscriptions de France ayant proposé, pour sujet du prix de 1823, une question sur l'état des Juifs depuis le cinquième siècle, on pourra se procurer un corps d'histoire complet de ce peuple, si marquant dans les annales de l'antiquité sacrée et si oublié dans celles des tems modernes.

23.—*Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens*, etc.—Examen des recherches qui ont été faites sur les habitans primitifs de l'Espagne; par M. DE HUMBOLDT. Berlin, 1821, in-4°.

Les essais faits en Espagne jusqu'à ce jour, pour parvenir à déterminer, au moyen de la langue basque, quels ont été les habitans primitifs de son territoire, n'ont pas jeté jusqu'ici beaucoup de lumière sur ce sujet; cependant, ce n'est qu'à l'aide de cette langue que l'on pourra discerner ce qui est réellement d'origine ibérienne, de ce qui est apporté, soit par les Celtes, soit par d'autres peuples. Pour préparer de meilleurs résultats, il fallait d'abord revenir avec sagacité sur ce qui a été observé, et nul n'était plus capable de le faire que M. de Humboldt, qui, outre les trésors puisés dans sa vaste érudition, était muni de documens précieux qu'aucun autre savant n'aurait pu mettre aussi bien à profit. (M. de Humboldt, comme l'on sait, travaille au *Mithridate d'Adelung*; il a de plus donné un *Traité sur la langue basque*, dont la lecture est nécessaire à la parfaite intelligence de celui qu'il publie aujourd'hui.) Beaucoup de difficultés sont levées; la route est bien tracée, et désormais il n'y a plus qu'à la suivre; mais l'auteur pense qu'il n'était pas encore possible de composer un traité complet, les noms des lieux et des peuples qui doivent en être la base ne nous étant arrivés que corrompus et défigurés. Il convient donc d'en rétablir les racines, de se familiariser avec leurs terminaisons; enfin, de se bien pénétrer du mode de formation des mots basques. Ce n'est qu'ainsi qu'une étymologie épurée pourra éclairer l'histoire. M. de Humboldt présente à ses lecteurs des exemples de recherches semblables. Le nom de *Basque* est, selon lui, dérivé de *basoa* (forêt), et signifie *habitant des forêts*. Les Basques actuels se nomment *Euscaldunæ*; ils appellent leur langue *Euscara*. Le nom indigène paraît donc avoir été *Euscken*.... L'auteur explique aussi le mot *Biscaye* (pays des collines) et beaucoup d'autres; puis il parcourt les noms de l'Aquitaine et du littoral de la Gaule; enfin, il retrouve des noms basques jusqu'en Italie et en Thrace. C'est par les noms aussi qu'il fixe les points suivans: résidence des Ibères parlant le basque; propagation de cette langue sur toute la péninsule, mélange de races *celtes* aux *Ibères*, d'où sont venus les *Celtibériens*. On lira surtout avec plaisir les ingénieux rapprochemens que fait M. de Humboldt pour les mœurs, le caractère, la religion et les usages, entre les Celtes d'Ibérie et ceux de la Gaule. Cette production, tant par la réputation de l'auteur que par l'importance du sujet,

doit attirer l'attention de toutes les personnes qui s'occupent sérieusement de l'histoire primitive. Ph. Golbéry.

24.—*Nachtraege zu dem griechisch deutschen woerterbuche.*—Supplément au dictionnaire grec-allemand, publié par J. G. Schneider. Leipsick, 1821. Halm, in-4° de 23 feuilles et demie d'impression. Prix, 20 gros.

Quoique la connaissance de la langue grecque fasse journellement de nouveaux progrès, l'esprit de recherche et de critique de nos philologues, loin de se ralentir, semble prendre un nouvel essor, à chaque découverte. Ce n'est pas qu'on doive s'étonner de cette marche de l'esprit humain; car, dans plus d'une occasion, on a pu remarquer la même tendance appliquée à d'autres objets. M. le professeur Schneider, connu comme un des ministres les plus distingués de l'Allemagne, a particulièrement fixé sa réputation par son excellent *dictionnaire grec-allemand*, qui, dès son apparition, est devenu classique; il compte déjà trois éditions. Depuis la publication de la dernière, les recherches des lexicographes de divers pays ayant considérablement enrichi la science, l'auteur s'est déterminé à publier le résultat de leurs travaux et les siens propres, comme supplément à son ouvrage. Les savans qui lui ont fourni le plus de matériaux sont MM. le conseiller aulique *Jacobs* et le docteur *Weigel*, MM. le directeur *Struve*, le professeur *Buttmann*, et le docteur *Coray*. La supériorité, et par conséquent l'extrême utilité du dictionnaire de M. *Schneider*, qui, au moyen des supplémens que nous annonçons, forme maintenant un corps d'ouvrage complet, a été trop généralement reconnue, soit par les rédacteurs des divers journaux littéraires de l'Allemagne, soit par les instituteurs et les étudians, pour qu'il soit nécessaire de s'étendre davantage sur son mérite. Le prix de souscription de l'ouvrage entier, composé de 227 feuilles d'impression, grand in-4°, a été fixé aussi bas que possible, puisqu'il n'est que de huit écus et demi d'empire, environ 33 fr.

25. — *Adolphino, roman pour les gens du grand monde*, par C. Fischer. Nouvelle édition. Leipsick, 1821, A. Wienbrack. 3 vol. in-8°, avec des gravures sur bois, par Gubitz. Prix, 3 rthr.

Beaucoup de vie et de variété dans les situations, une diction pure et des caractères bien dessinés, assurent à cet ouvrage un rang distingué. On suit le héros avec un intérêt toujours croissant, à travers un dédale d'aventures : tour à tour transporté, des cercles les plus

brillans, au milieu des plus basses classes de la société, le lecteur est frappé des contrastes piquans que présente cette composition. A. S.

26.—*Dorrow samlung deutscher und rœmischer*, etc.—Collection d'antiquités germaines et romaines, découvertes, de 1817 à 1819, dans les pays voisins du Rhin et de la Moselle, par Dorrow. Wisbaden, 1821, in-8°.

Rien n'égale l'activité avec laquelle les habitans des bords du Rhin recherchent les traces de leurs antiquités. Nous avons annoncé les ouvrages de MM. Quednow et Pauli, qui ont été publiés l'année dernière. Aujourd'hui, MM. Tross et Dorrow paraissent sur la scène. Celui-ci commence son ouvrage par la description de médailles, trouvées pendant que l'on construisait une route de Wisbaden à Schwalbach; elles sont, pour la plupart, de Trajan et de Dioclétien; puis il fait connaître à ses lecteurs un autel votif dédié à Mercure et à Nundina; ensuite il passe à la description de tombeaux découverts sur la montagne dite *Heidnischer Berg* (montagne des Païens). De là, il conduit son lecteur à Mayence, à Cassel, à Bretzenheim, etc., pour l'occuper d'amphores et de statues de diverses divinités, entre autres, d'Isis avec tous ses attributs; mais, parmi celles que M. Dorrow croit être de cette déesse, il s'en trouve d'équestres, que le savant M. Creutzer regarde comme représentant plutôt Artemis, λευκιππος λευκοπωλος. Ces dernières ont été recueillies à Alt-Trier, dans le grand-duché de Luxembourg, où l'on a aussi déterré un autel votif avec cette inscription: *Deo Mercurio Galba ex voto posuit*. Le village d'Alt-Trier est d'une haute importance, sous les rapports historiques. Il a été l'objet d'une dissertation curieuse de M. Müller, juge de paix du canton d'Echternach; dissertation qui est insérée dans le premier volume des Mémoires de la société royale des antiquaires de France. L'orthographe allemande de ce nom est sans doute vicieuse; tel qu'il est écrit, il peut être traduit par *Vieille-Trèves*, ce qui conduit à une origine absurde; tandis qu'en écrivant *Altrier* et en dérivant le mot de *ala Trevirorum*, on arrive à quelque chose de plausible. Ph. Golbéry.

27. — *Abhandlung über einige grabhügel*, etc. — Dissertation sur quelques tertres tumulaires, découverts près d'Amberg, dans le cercle de Regen, royaume de Bavière, par *David* Popp. Ingolstadt, 1821. Attenkofer. 1 vol. in-4° de 95 pages, avec 4 planches lithographiées, contenant 61 figures. Prix, 1 florin 12 creutzers.

Cet ouvrage offre des matériaux précieux pour servir à l'histoire du petit nombre d'anciens monumens germains, qui existent encore de nos jours. La première partie renferme la description de ceux qu'on a découverts aux environs d'Amberg; la seconde traite la question suivante : *A quel siècle et à quel peuple ces monumens peuvent-ils avoir appartenu?* L'opinion de l'auteur sur les anciens peuples de la Germanie diffère souvent de celle qu'on a généralement admise jusqu'ici, et mérite déjà, sous ce rapport, l'attention de ceux qni s'occupent de recherches historiques. A. S.

SUISSE.

28. — *Rapport fait à la séance publique de la société pour l'avancement des arts, sur les travaux du comité et de la classe d'agriculture*, par M. le professeur DE CANDOLLE, président, le 21 juin, 1821. Genève, 1821. Paschoud, brochure in-8° de 34 pages.

Cette classe d'agriculture, fondée seulement depuis quinze mois, offrait déjà, à l'époque de la publication du rapport de M. de Candolle, les résultats les plus satisfaisans, grâce à la généreuse protection du gouvernement et à la coopération active de plusieurs citoyens zélés pour le bien public. Le conseil représentatif de Genève, sur la proposition du conseil d'état, a décidé qu'il serait alloué, chaque année, au comité d'agriculture, une somme de 5,000 florins; et les membres de la classe, dont le nombre qui était de 121, la première année, s'élève aujourd'hui à 132, ont donné aussi une somme de 5,000 florins pour leurs contributions annuelles. La classe d'agriculture compte encore au nombre de ses bienfaiteurs, M. *Favre Bertrand*, qui a fondé à ses frais le prix pour le meilleur mémoire relatif à la question de savoir si le canton de Genève peut suffire à sa subsistance, sans dépendre de l'étranger; M. *Tronchin*, qui a doublé le prix déjà proposé par le comité pour l'emploi des engrais perdus par la construction de la ville de Genève; M. *Trembley de Tournes*, qui a fondé des primes pour l'éducation des volailles et des cochons, pour la culture des fleurs, pour la conservation des légumes, et a offert pour l'année prochaine de célébrer, par un banquet rustique, la distribution de ces prix; MM. *Davier* aîné et *Paschoud*, qui ont fait à la classe la remise totale de ce qui leur était dû; au premier, pour la confection des médailles d'encouragement; au second, pour l'impression des programmes des prix; M. *Pictet*, qui a déposé une somme destinée

à encourager l'usage de la charrue belge et l'emploi des pommes de terre à la nourriture des bestiaux; M. *Lasserre* fils, qui a fondé en partie le prix proposé par le comité, sur la question de savoir s'il convient d'employer les vaches au labour et aux transports; enfin, M. *Pictet-Diodati*, qui a fait à la classe un don de 2,000 florins.

Depuis l'époque de sa fondation, la classe d'agriculture s'est principalement occupée des moyens de subvenir à la subsistance du canton de Genève; elle a commencé des recherches pour recueillir des matériaux propres à lui faire connaître la statistique agricole de ce canton. L'absence de celui de ses membres qui s'en était le plus occupé, M. *Bellami-Aubert*, a momentanément suspendu ce travail, que le comité compte reprendre avec plus de soin. Les autres travaux vers lesquels il a dirigé son attention, sont : 1° les moyens de faciliter aux membres de la classe la connaissance et l'emploi des livres d'économie rurale; 2° l'établissement d'un jardin botanique; 3° le perfectionnement des instrumens aratoires; 4° le soin des engrais; 5° la propagation de la culture de la pomme de terre; 6° le soin des prairies; 7° le choix des fourrages; 8° l'introduction et la propagation dans le canton d'une bonne race de chevaux; 9° enfin, la culture de la vigne. Parmi les personnes qui ont contribué par leurs lumières et par leurs efforts aux résultats obtenus sur tous ces points, on remarque M. *Audéoud Suès*, qui a obtenu l'accessit du prix offert à celui qui trouverait les moyens de porter les produits alimentaires du canton au niveau de la consommation des habitans; M. *de Fellenberg*, dont la société s'est procuré la collection de modèles d'outils, et qui a vu se former à Genève une institution pour l'éducation des orphelins destinés à l'agriculture, à l'imitation de son école d'Hofwil, institution dont la direction a été confiée à l'un des membres de la classe d'agriculture; mademoiselle *Gervais*, qui a inventé plusieurs appareils pour la vinification; M. *Machet*, qui a perfectionné le semoir et a exécuté une herse d'après les plans de M. *Colladon*; M. *la Bize*, inventeur d'une charrue, qui peut, à plusieurs égards, rivaliser avec la charrue belge; M. *Monod*, qui a démontré, dans un rapport instructif, extrait des meilleures ouvrages d'agriculture et de physiologie, qu'il est plus avantageux d'employer les engrais avant la fermentation, que d'attendre l'époque où ils ont déjà perdu dans l'atmosphère une grande partie de leurs principes nourriciers; M. *Samuel Vaucher*, architecte, qui a indiqué un

moyen de recueillir et d'employer pour le service de l'agriculture, ces engrais que la construction de Genève fait perdre journellement, dans les eaux du lac et du Rhône, et qui a joint à son mémoire des plans très-bien faits de tous les canaux de la ville; M. *Fazy-Pasteur*, un des membres les plus actifs du comité, auquel on est redevable d'un procédé extrêmement simple pour la conservation du blé (1); enfin, M. *Micheli de Château-Vieux*, qui a montré l'emploi singulièrement commode, pour les ligatures rustiques, du *menisperme* de Canada, qui pourrait être facilement cultivé comme les osiers, et les remplacerait avec avantage; il a également appelé l'attention du comité sur la culture de l'ergot de coq et du zanthoxylon, comme haies de défense. Mais, ce qui paraît surtout avoir attiré l'attention de la classe d'agriculture, c'est la culture de la pomme de terre et sa manipulation pour la transformer en fécule ou farine. M. de Candolle a consacré à ces deux objets une grande partie de son rapport; et tout ce qu'il dit relativement aux avantages nombreux que présente la culture de ce végétal précieux, et surtout à sa multiplication prodigieuse, cadre parfaitement avec ce que M. Cadet de Vaux avance dans ses *Traités divers d'économie rurale*, dont nous avons rendu compte (*Voy.* T. XI, p. 588.) E. Héreau.

29.— *Annales de législation et de jurisprudence*, T. II, 2e partie. Genève, 1821. Manget et Cherbuliez, imprimeurs-libraires. In-8°.

Nous avons déjà fait mention de cet intéressant ouvrage (*voyez* T. VIII, p. 123, et T. IX, p. 152). Cette nouvelle partie contient trois articles sur des livres publiés en France; l'un, sur la *science du publiciste*, par M. Fritot; le second, sur l'ouvrage de M. Dupin, intitulé : *Observations sur plusieurs points importans de notre législation criminelle;* le troisième, sur l'*Histoire du droit romain*, par M. Berriat-Saint-Prix. Dans l'article de M. Rossi, à l'occasion de ce dernier ouvrage, nous trouvons une sévérité excessive que nous nous

---

(1) « Il s'est procuré, dit le rapport, des caisses d'emballage de la contenance de 8 à 10 coupes, ce qui est peu dispendieux dans une ville de commerce; il en a fait calfeutrer les fentes avec soin, les a remplies de blé, a recloué sur elles leurs couvercles, et les a fait placer dans sa grange sur des poutres qui les élèvent de manière à les mettre à l'abri des attaques des rats. Le blé s'est, depuis dix-huit mois, très-bien conservé dans cet appareil si simple qu'il mérite à peine ce nom. » (*Voy.* ci-dessus, T. IX, p. 211, les détails relatifs au *silo* de M. Ternaux.

voyons obligés de blâmer. Un homme aussi savant que M. Berriat-Saint-Prix devrait être traité avec plus de ménagement, lors même qu'on ne partagerait pas ses opinions sur quelques parties de l'histoire. On serait tenté de voir dans la critique de M. Rossi le fruit de préjugés nationaux, qui font quelquefois méconnaître aux étrangers le mérite réel de productions publiées hors de leur patrie. Pour faire apprécier jusqu'à quel point plusieurs des reproches, adressés par l'auteur de l'article à M. Berriat Saint-Prix, sont fondés, il nous suffira de dire que M. Rossi trouve fort étonnant, que le professeur de l'école de droit de Paris n'ait pas consulté l'histoire romaine de Niebuhr, celle de Wachsmuth et les observations de Schlegel sur l'ouvrage de Niebuhr. M. Berriat lui répondrait, sans doute, qu'ayant remonté lui-même aux sources où ces auteurs allemands ont puisé, il était plus simple de citer les auteurs originaux qui les ont tous guidés dans leurs recherches. Quoi qu'il en soit, nous sommes, sur quelques points, parfaitement d'accord avec M. Rossi; mais nous croyons qu'il a trop exagéré le ton de sa critique. A. T.

ITALIE.

30. — *Introduzione alla meccanica della materia* — Introduction à la mécanique de la matière; par le chevalier *Léopold* Nobili, de Reggio. Milan, 1819. Giusti. Un vol. in-8°, accompagné de planches.

31. — *Nuovo Trattato d'ottica*, etc. — Nouveau Traité d'optique, ou de la Science de la lumière; par *le même*. Milan, 1820. Giusti. Un vol. in-8°, également avec planches.

Dans la mécanique de la matière, M. L. Nobili rapporte tous les phénomènes naturels à une seule loi : il établit que des forces, dont les unes sont attractives et les autres répulsives, agissent sur les atomes matériels dans la raison inverse des carrés des distances, et que ces deux puissances opposées, sans cesse en activité, se combattent perpétuellement, et obtiennent tour à tour l'avantage, selon les circonstances. L'auteur pense que, de même que Galilée, Archimède et Newton ont trouvé leurs systèmes, sans le secours du calcul (c'est du moins son opinion), il peut développer le sien par le seul secours de la géométrie et du raisonnement. Ce système nouveau consiste à admettre un fluide universellement répandu dans l'espace, formé de molécules qui se repoussent mutuellement. Dans ce fluide, tous les corps de la nature sont plongés et s'attirent;

mais ils sont revêtus d'une atmosphère propre, qui se perd insensiblement dans le fluide ambiant universel, en vertu des conditions d'équilibre. Ces deux fluides sont composés de la même substance élémentaire, dont les atomes se repoussent, d'après la loi d'émanation. L'auteur analyse la structure de cette atmosphère propre, montre comment sa puissance répulsive, mise en action, peut combattre l'attraction, comment se produisent les vibrations des molécules des corps, et en particulier quelle est la nature de l'élasticité. Enfin, il termine par un rapprochement entre l'attraction moléculaire et l'attraction astronomique.

Dans le second ouvrage, qu'on doit regarder comme une suite du premier, destiné à en développer les principes, et à les appliquer en particulier à la théorie de la lumière et à toutes les questions d'optique, M. L. Nobili adopte l'opinion de la propagation de la lumière par ondulation. Il admet l'existence de corps qui ont la faculté de mettre en vibration tous les élémens de matière répulsive qui les environnent, et cela, en vertu de leur rapide décomposition, qui les maintient dans de continuelles ondulations : ce sont les corps *lumineux*, ceux que Newton regarde comme lançant perpétuellement la lumière aux dépens de leur propre substance, et qui ne sont, selon l'auteur, que des centres d'action vibratoire, d'où se propagent directement les impressions variées. Cette opinion, qui est celle de Descartes, défendue récemment par des savans distingués, et particulièrement par MM. Arago et Fresnel, est modifiée par M. Nobili. Ce physicien admet que, les corps ayant tout autour d'eux une couche qui y forme une atmosphère de matière répulsive, les mouvemens vibratoires en sont influencés, et les phénomènes physiques de la lumière sont transmis à nos yeux avec ces modifications diverses que nous remarquons. M. Nobili explique ensuite tous les faits d'optique les plus compliqués : la réflexion de la lumière à la surface des corps, qui, dans le système de l'émission, offre tant de vague et de contradictions; la réfraction, tant simple que double; la transparence des corps; la combustion avec éclat et production de chaleur; la coloration des surfaces et celle du spectre solaire; les anneaux colorés qu'on observe dans les lames minces; en un mot, les phènomènes les plus délicats de la lumière sont analysés et expliqués avec beaucoup d'art et de talent.

Ces deux ouvrages doivent donner une idée avantageuse du mérite

de leur auteur, et sont dignes de fixer l'attention des savans. Un système se présente toujours d'une manière défavorable, et il ne faut pas le juger légèrement et sur un simple aperçu : celui-ci a besoin d'être médité avant qu'on puisse l'adopter ou le condamner. Il serait à désirer que M. Nobili ne se fût pas borné à expliquer, d'après sa théorie, les phénomènes déjà connus; mais qu'il en eût fait naître de nouveaux, propres à jeter quelque clarté dans un sujet aussi obscur. C'est ordinairement le propre des systèmes avoués par la raison, non seulement d'expliquer tous les faits déjà connus, mais d'en créer d'autres dont l'existence soit due à ce doute philosophique qui interroge la nature, pour s'assurer si elle est en effet soumise aux lois qu'on lui impose. Que de découvertes faites par Newton, dans le seul but de vérifier si ses idées sublimes avaient un fondement réel! La *réflexion* de la lumière a besoin d'une force répulsive, et la *réfraction*, d'une force attractive pour pouvoir s'expliquer dans le système de l'émission : la co-existence de ces deux causes répugne à nos idées, et offre une inconséquence logique insoutenable. On est donc puissamment sollicité vers la théorie des ondulations, que plusieurs autres faits semblent démentir. Accorder toutes les observations, lier tous les faits entre eux, les rapporter à une loi exacte et qui satisfasse à toutes les difficultés, est une belle entreprise. C'est aux physiciens à juger si le but est atteint par M. Nobili, auquel on doit d'ailleurs accorder beaucoup d'esprit d'instruction et de mérite. FRANCŒUR.

32. — *Memorie ed osservazioni*, etc. — Mémoires et observations sur divers objets relatifs aux sciences naturelles; par *Giuseppe* MORETTI, professeur à l'université de Pavie, etc. Pavie, 1820. Bizzoni.

Cet ouvrage contient des choses curieuses, neuves et utiles sur la chimie, la botanique, la minéralogie et l'agriculture. L'intérêt qu'offre le premier volume, le seul qui ait paru jusqu'ici, fait désirer la continuation de l'ouvrage.

33. — *Poeticæ Aristotelis nova versio ex græco exemplari, editionis novissimæ haud paucis tamen in locis, si Diis placet, emendato accedunt appendices duæ de tragediæ officio, et de dramaticæ poeseos apud Græcos origine.* Panormi, typis regiis, 1815.

Après une élégante préface, l'auteur présente le texte original d'Aristote avec quelques modifications et des éclaircissemens judicieux et quelquefois neufs. La traduction latine, qui suit le texte

est exacte et bien soignée; l'auteur y suit les variantes qu'il avait proposées dans les notes. On trouve deux notes à la suite de la traduction; l'une, sur les principes grammaticaux d'Aristote, et l'autre sur l'idée que les anciens s'étaient formée du beau. Mais les deux *Appendices*, l'un *sur le but de la tragédie*, et l'autre *sur l'origine de la poésie dramatique chez les Grecs*, sont encore plus remarquables. L'auteur soutient qu'Aristote voulait éloigner de la tragédie tout ce qui pouvait altérer les impressions de la crainte et de la pitié, ou troubler le plaisir que ces deux passions doivent produire dans les pièces tragiques. Quoique l'auteur soit Allemand, comme on le pense en Italie (1), il n'a, selon nous, ni surpassé ni rectifié les vues critiques et philosophiques de Lessing, de Bouterveck et de Schlegel, ses compatriotes. F. S.

ESPAGNE.

34.—*Memoria sobre los montes de Toledo.*—Mémoire sur les montagnes de Tolède, par J. A. Lopez et Fr. M. Robles. Madrid, 1821.

Les deux auteurs font d'abord l'histoire de ces montagnes, qui occupent une superficie de 160 lieues (d'Espagne) carrées; ils les décrivent ensuite sous le rapport de la géologie et de l'histoire naturelle; ils observent qu'elles sont mal peuplées et mal administrées, à cause de la négligence des magistrats de Tolède, et ils proposent des moyens d'en tirer un parti bien plus avantageux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

35.—*Tratado historico y fisiologico completo*, etc.—Traité complet, historique et physiologique sur la génération de l'homme et de la femme, par le docteur *Hurtado* de Mendoza. Madrid, 1821. In-8°.

Cet ouvrage se compose de la traduction de trois articles du *Dictionnaire des Sciences médicales* qui se publie à Paris; savoir, *l'homme*, *la femme*, la *génération*. L'auteur du traité espagnol les a réunis en un corps d'ouvrage.

36.—*Nueva monografia de la calentura amarilla*, etc.—Nouvelle monographie de la fièvre jaune, ou Traité médico-théorico-pratique sur la véritable nature, les causes, les symptômes, la propagation

(1) On croit que l'auteur de cette traduction et des *Appendices* est le marquis Haus, de Wurtzbourg, qui a été directeur des études du prince héréditaire des Deux-Siciles, comme l'abbé *Condillac* l'a été du prince héréditaire de Parme.

et les moyens de guérison des typhus, particulièrement de l'espèce appelée *icterodes;* par le même. Madrid, 1820, in-8°.

L'auteur cherche à prouver que la fièvre jaune n'est point d'origine nouvelle, comme on paraît le croire, mais que c'est une affection topique, que les causes en sont locales, qu'elle est toujours née et qu'elle s'est développée spontanément, et qu'elle ne se propage point par infection. On voit que le médecin espagnol est de l'avis de plusieurs médecins français et américains, qui ont prétendu que la fièvre jaune n'est pas contagieuse, tandis que d'autres soutiennent le contraire. Au reste, le dernier rapport des travaux de l'académie royale des sciences de Paris fait observer que cette question finira par devenir oiseuse. Le médecin espagnol a mis, à la fin de son traité, la traduction de deux mémoires français sur les maladies typhiques, par MM. Burdin et Lassus. D—G.

37.—*Compendio de medicina practica.*—Abrégé de médecine pratique, par don *Angel* Sanz-Mugnoz, D. M. Seconde édition. Madrid 1821, Alonso. Trois volumes in-12.

L'auteur de cet ouvrage a suivi la doctrine de don Felix Miguel, médecin honoraire du roi.

38.—*Plan general de reforma sobre el clero.*—Projet de réforme générale du clergé espagnol; par le docteur don *Joseph-Marie* Moralejo, curé de la paroisse de Saint-Jean du Bourg de Brihuega; Madrid, 1821. Rodriguez. Un vol. in-8°.

L'auteur de ce projet s'oppose, en quelques points, à l'avis donné aux Cortès par la commission nommée *ad hoc.* Il propose aussi un moyen de soutenir le clergé, sans la demi-dîme. Cet ouvrage pourra être fort utile; car les membres des Cortès prendront sans doute en considération les motifs de chaque opinion émise sur ce projet, et ils les peseront avec calme et sagesse, avant de statuer définitivement.

39.—*Principios de la ciencia social.*—Principes de la science sociale ou des sciences morales et politiques, appliqués à la constitution espagnole, par *don* Thoribio Nugnez. Tome Ier, contenant les principes de l'arithmétique, la logique, l'anatomie, la physiologie, la pathologie, et la nosologie de la science sociale. Madrid, 1821; Brun.

Cet ouvrage est fait sur le plan de celui du célèbre publiciste anglais Bentham, qui a écrit à l'auteur, en le félicitant sur la ma-

nière avec laquelle il a su appliquer sa doctrine à l'esprit et au but de la constitution espagnole.

40. — *Parangon del sistema constitucional de España*, etc. — Comparaison entre le système constitutionnel de l'Espagne, et les formes principales d'autres gouvernemens, tant anciennes que modernes; par don *Joseph* Mor de Fuentes. Madrid, 1821. Matute. Un volume in-8°.

41. — *Colleccion de Novelas*, etc. — Collection de nouvelles, traduites du français en espagnol; par le citoyen Cabrerizo. Madrid, 1821. Alonzo. Vingt volumes in-12, avec des planches.

Cet ouvrage a été imprimé à Valence.

42. — *Colleccion completa de la Abesa Española*. — Collection complète de l'Abeille espagnole. Madrid, 1821, chez la veuve Illescas. 12 vol. in-8°.

L'*Abeille espagnole* est un journal qui s'est publié à Cadix, pendant les années 1812 et 1813, et dans lequel on faisait le résumé de tout ce qui se passait d'intéressant dans les séances des Cortès, dans les armées espagnoles, anglaises et françaises, et dans quelques villes de la Péninsule. Le style en est agréable, et les événemens que l'on y rapporte ont assez d'importance pour l'histoire de cette époque. C'est ce qui a fait naître l'idée de réunir cette collection. J. A. Llorente.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

43. — *Conjectures sur l'origine et la nature des choses;* par le colonel Poultier d'Elmotte, avec cette épigraphe : *Heureux qui des effets peut remonter aux causes!* Tournay, J. Cambien, 323 p. in-8°.

On trouve dans ce livre beaucoup plus d'anecdotes personnelles, de traits de satire et de causeries que de saine physique. M. Poultier semble être un homme de beaucoup d'esprit, qui, parce qu'il cause avec originalité, s'est cru dispensé d'étudier à fond la matière qu'il a traitée. Il commence par une revue générale des *systèmes*, sans avoir remonté à leur source; il s'en va ensuite divaguant sur le nombre et la nature des élémens, sur la fermentation et la projection des mondes, sur l'organisation des êtres, la noblesse, les noms, la morale et les cultes. Cet essai philosophique est terminé par des couplets sur le nombre *trois* : *tout finit par des chansons*, comme le disait Bridoison, qui ne se piquait pas de philosophie. De R-g.

44. — *Den Zegeprael*, etc. — Le triomphe de la croix de Jésus-Christ, prêché à Malines, dans l'église métropolitaine de S.-Rumold, le premier mars 1821, par très-révérend F. G. Verheylewegen, vicaire général de l'archevêché de Malines. Malines, 1821. Hanicq, imprimeur de S. A. le prince-archevêque; in-8° de 30 pag.

Qu'on dise que les prêtres belges sont plus fanatiques et moins tolérans que d'autres, nous opposerons à cette assertion l'exemple du vicaire général de l'archevêché de Malines, et nous accréditerons sans peine une meilleure opinion en leur faveur. Ni juif, ni païen, ni calviniste, ni luthérien, ne sont damnés par lui; « Confucius et Mahomet, s'ils ont été de bonne foi dans leur ignorance, pourront bien ne pas en être punis, et Dieu en voudra peut-être davantage à ceux qui circonscrivaient sa clémence, à ceux qui le faisaient à leur image, qu'à ces hérétiques et fauteurs d'hérésie qui n'y apportaient pas des intentions perverses. Il est vrai qu'en Brabant cette doctrine n'est pas encore goûtée de tout le monde, et que S. A. le prince archevêque de Malines s'est vu forcé d'interdire la prédication au révérend Verheylewegen. Mais n'en serait-il pas de même ailleurs?

45. — *Oorkonden*, etc. — Documens puisés dans l'histoire du droit pénal; par J. B. Christmeyer. Amsterdam, 1820. Van Kesteremen; in-8° de 29 p.

Cet ouvrage fait suite à un autre, sur la jurisprudence criminelle, que nous avons annoncé il y a quelque tems; et il mérite les mêmes éloges.

46. — *Het ontwerp van het burgerlyk wetboek*, etc. — Projet de Code civil pour le royaume des Pays-Bas, comparé avec le Code antérieur (publié par livraisons). La Haye, 1821. Van Cleef; in-8° de 276 pag.

47. — *Mémoires sur ce qui s'est passé de remarquable après la capitulation de Bois-le-Duc, relativement aux négociations entamées entre la France et la Hollande, et à la mission de* MM. Brantzen *et* Repelaer, *à Paris, en* 1794; par C. Van Breugel, ancien directeur des contributions directes dans la province de Frise. Amsterdam et La Haye, 1821. Van Cleef; in-8° de 135 pag.

L'auteur nous rend compte d'intrigues diplomatiques, dans lesquelles tout annonce qu'il s'était engagé de très-bonne foi et avec les meilleures intentions, mais peut-être avec plus d'abandon

que n'en méritaient les hommes, les choses et les circonstances. Cet ouvrage offre du moins des documens susceptibles d'inspirer une certaine confiance, puisqu'ils nous sont transmis par un homme qui peut appliquer, aux événemens qu'il raconte, le *quorum pars magna fui* de Virgile.

48. — *Algemeen Aardrykskundig Woordenboek.* — Dictionnaire géographique universel, d'après les renseignemens et les divisions les plus modernes, par C. Bruining. Rotterdam, 1821. Arbon et Krap, 1821. in-8°. Tom. I.

Ce volume, de 426 pages, en deux colonnes, achève la lettre C. L'auteur a pris pour type de son ouvrage, le *Gazetteer* d'Edimbourg, en le corrigeant, lorsqu'il en était besoin; il s'est aussi aidé des travaux de *Turckey*, *Grandpré*, *Hassel*, *Stosch*, etc. Il a mis en tête de son livre un utile tableau comparatif des longitudes, les siennes étant calculées sur le méridien d'Amsterdam. Un livre de cette nature est peu susceptible d'extrait; nous en donnons pour échantillon et par abrégé le premier article.

« *A*, nom d'une petite rivière de France, dans le département de *Lot-* (lisez *Loir*) et-Cher, formant, près de sa source, une île dont la configuration est celle de la lettre *A*.

« *Aa*, d'une étymologie commune avec le français, *eau*, espèce de nom générique de petites rivières, ruisseaux, canaux : il a du rapport avec le frison *Ee* et avec l'*Y* (voisin d'Amsterdam). . . . Ce nom se présente fréquemment dans les Pays-Bas. Dans leur partie française, une *Aa* se jette dans la mer, auprès de Gravelines. Une autre se réunit auprès de Breda à la Merk, et a donné à cette ville le nom de *Breede* (large) *Aa*. Une troisième *Aa* se dirige dans l'étendue de Helmont, vers Bois-le-Duc, et est contiguë à la seigneurie d'*Aarle*. En Gueldre, au-dessous d'Anholt, une *Aa* se jette dans l'Yssel. A l'est de l'Yssel, *Ahuus* est situé sur l'*Aa*. Aux frontières du pays de Munster et de Bentheim, une *Aa* tombe dans le Vecht. » L'auteur indique également des *Aa* dans les provinces d'Over-Yssel, de Groningue, dans le pays de Munster. Une *Aa* se joint dans le comté de Leppe à la Wehr et prend le nom de *Wehra*. La Prusse, la Courlande, la Suisse fournissent d'autres exemples. « C'est bien assez d'érudition pour un *Dictionnaire géographique*, mais elle n'y est pas hors de propos. Nous renverrons celui qui voudrait en savoir davantage, et à peu près tout ce qu'on peut dire sur ce sujet, à un

ouvrage hollandais de M. Jacques-Henri *Hoenfft*, imprimé à Bréda, en 1816, sous ce titre : *Taalkundige Bydragen*, c'est-à-dire Observations philologiques sur les désinences de beaucoup de noms de lieux dans le royaume des Pays-Bas.

Il devait nécessairement se glisser des erreurs dans un ouvrage de cette nature. Nous en avons déjà indiqué une; nous en indiquerons une autre dans l'article *Chandernagor*, ville qui appartient aujourd'hui à l'Angleterre, et non à la France. Nous pourrions signaler aussi quelques omissions ; nous remarquerons celle d'*Arpajon*, petite ville du département de Seine-et-Oise, sur la route de Paris à Orléans, et qui s'appelle aussi *Chatre*; nous ne la trouvons ni sous l'une ni sous l'autre de ces dénominations.

49.—*Schets der oude Aardrykskunde*, etc. — Esquisse de la géographie ancienne. Manuel élémentaire. Groningue, 1819, Roemelingh. In-8° de 390 pages.

Cet ouvrage, en partie original, en partie traduit, paraît recommandable. On désirerait qu'il fût accompagné de cartes. Mais il vient de paraître, à Groningue, chez Van Bockeren, un *Atlas de l'ancien monde*, en douze cartes, par *Vieth* et *Funke*. On pourra le réunir utilement au *Manuel* que nous annonçons.

50.—*Helons Bedevaart*, etc.— Pélerinage d'Hélon à Jérusalem, par Fr. Strauss; trad. de l'allemand (par madame Ve. Klein), et enrichi d'une préface par *J. H. Vander Palm*, et de notes par *J. Clarisse*. Tom. Ier. Amsterdam, 1820. Vander Hey. In-8° de 261 p.

Ce premier volume fera désirer la continuation de l'ouvrage. Nous ignorons s'il a paru au complet en allemand. M. Strauss a pris pour modèle le *Voyage d'Anacharsis*. Son *Hélon* est un jeune Hébreu, né à Alexandrie, et élevé dans les principes de la philosophie grecque. Ces principes lui ont fait quitter la foi de ses pères; mais il est décidé à y retourner, et c'est le but de son pélerinage, qui se rapporte à la fin du gouvernement des Machabées, lorsque les Juifs avaient pour grand-prêtre Jean Hyrcan, troisième fils de Simon Machabée, un siècle avant la naissance de J. C. Marron.

LIVRES FRANÇAIS.

51. — *Flore de la Botanique des Dames*. Collection renfermant quatre planches de principes de botanique et quatre cents figures de plantes, dont une grande partie est extraite de l'*Herbier de*

l'amateur. Paris, 1821. Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11. Un vol. in-18. Prix, 3 fr.

Ce volume, qui fait partie de la *troisième livraison* de l'*Encyclopédie des dames* (*Voy*. T. IX, p. 630, et T. X, p. 189), est le complément de l'ouvrage de M. Boitard, annoncé dans notre précédent cahier, page 375.

52.—*Aperçu microscopique et physiologique de la fructification des Thalassiophytes symphysistées*, présenté à la société libre d'émulation de Rouen, par M. *Benjamin* Gaillon, membre correspondant à Dieppe; Rouen, 1821. Baudry. In-8° de 14 p.

Parmi les plantes marines du genre *fucus* de Linnée, qui maintenant composent la famille des *Thalassiophytes* (varecs), il en est qui paraissent *dioïques*, c'est-à-dire pourvus de deux organes différens de fructification; les uns mâles, les autres femelles. On y remarque des parties renflées, décolorées, remplies de mucilage, qui contiennent les semences propagatives; et en outre, dans le tissu du même végétal, on distingue de petits grains colorés répandus çà et là. L'auteur de l'écrit que nous annonçons combat l'opinion de *Dawson-Turner*, de *Solander*, etc., et se range à l'avis de *Mertens*, qui veut que les granules colorées soient les rudimens de la fructification, et en quelque sorte la fleur de la plante. Francœur.

53. — *Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches*, première partie. Recueil chronologique, contenant les ordonnances, édits et déclarations des rois de France, les arrêts du conseil et des cours souveraines, les lois, arrêtés du gouvernement, décrets, ordonnances du roi, arrêts de la cour de cassation, décisions ministérielles, circulaires et instructions administratives; par M. Baudrillart, chef de division adjoint à l'administration générale des forêts. Première livraison. Paris, 1821. Madame Huzard, rue de l'Éperon, n°. 7, 1 vol. in-4° en deux tomes; prix, pour les souscripteurs, 8 fr., et 11 fr. pour les non-souscripteurs. (*Voy*. ci-dessus, T. XI, p. 378.)

De tous les réglemens qui manquent encore à la France, il n'en est peut-être point dont le besoin se fasse plus sentir que ceux qui concernent l'agriculture. Tous les régimes qui se sont succédés depuis trente ans, ont tour à tour leurré la nation de l'espoir d'un *Code rural*; et, jusqu'ici, ce code, indispensable dans un état aussi éminemment agricole que le nôtre, est toujours resté dans le portefeuille

des ministres. En attendant qu'il plaise enfin au gouvernement de faire cesser toute incertitude à cet égard, et de fixer les intérêts de l'agriculture par un réglement uniforme, plusieurs écrivains se sont occupés du soin de recueillir et de publier les dispositions législatives promulguées à diverses époques, pour suppléer en France au défaut d'un code rural. Parmi ces ouvrages, inspirés par le désir d'être utile, nous croyons devoir citer avec éloge celui que publie dans ce moment M. Baudrillart, ami zélé de l'agriculture, et l'un des membres les plus distingués de l'administration générale des forêts. Le premier volume du magnifique et utile ouvrage qu'il publie, contient tous les réglemens relatifs aux eaux et forêts, ces deux grandes branches de l'économie rurale. Au moyen de ce recueil, les propriétaires seront affranchis des dangers auxquels les exposait une législation informe, qu'il était presque toujours impossible de consulter dans la poussière des bibliothèques où elle était enfouie.

M. Baudrillart ne s'est point contenté de ce premier service rendu à son pays. Après avoir instruit ses concitoyens de leurs devoirs comme propriétaires, il les met à même d'augmenter par eux-mêmes la prospérité publique, en leur soumettant les résultats de sa longue expérience dans les eaux et forêts. Les volumes qui suivront celui que nous annonçons, contiendront, avec détail, tous les moyens essayés pour améliorer les bois et les forêts de la France; pour remédier, par des plantations ou des semis, à la consommation toujours croissante du combustible, et pour tirer des bois tous les produits dont ils sont susceptibles. Enfin, voulant faire de son travail un traité complet, M. Baudrillart termine son ouvrage par un *Dictionnaire des chasses et des pêches*, où seront contenus les méthodes plus ou moins ingénieuses de faire la guerre aux habitans des eaux et des forêts. Ce dernier volume sera accompagné, mêlant ainsi l'agréable à l'utile, d'un très-bel atlas, offrant aux amateurs les armes, piéges, filets, etc., employés pour la chasse et la pêche. Nous ne pouvons qu'applaudir au plan de ce *Traité général des eaux et forêts*, ainsi qu'à l'exécution du premier volume que nous avons sous les yeux; ceux qui suivront offriront sans doute le même intérêt; nous nous empresserons d'en rendre compte.

P. St. A.

54.— *Géographie physique, historique et statistique de la France*, par E. Mentelle. Troisième édition, revue, corrigée et augmentée

par M. Depping. Paris, 1821. 1 vol. in-8° de 742 pages. Guillaume et compagnie, rue Hautefeuille, n°. 14. Prix, 12 fr.

La Géographie de la France formait le 4e. volume du *Cours complet de cosmographie, de géographie, de chronologie et d'histoire*, de M. Mentelle; mais, comme ce volume se vendait séparément et faisait en effet un travail distinct, plus utile que le reste de ce volumineux ouvrage, l'édition en a été épuisée long-tems avant celle des trois autres volumes. La nouvelle édition qui vient de paraître a été entièrement refaite par M. Depping, d'après l'état actuel de la géographie et de la statistisque. L'ouvrage est divisé en deux sections, dont la première contient la statistique et la description générale de la France, sous le rapport du sol, des productions agricoles, minérales et industrielles, du commerce, du gouvernement, de l'organisation civile, judiciaire et militaire, de la marine, des cultes et de l'instruction publique. La seconde section est consacrée à la description topographique des 86 départemens du royaume, et des colonies françaises. Chacune des deux sections contient un grand nombre de tableaux, qui présentent sous une forme abrégée les divisions et subdivisions administratives, ainsi que les résultats des calculs de statistique et d'économie politique. La description de chaque département, par exemple, est précédée d'un tableau indiquant les arrondissemens et les cantons, avec leur population et leur étendue en kilomètres; pour le département de la Seine, on trouve même la subdivision des cantons en communes. De même, dans la première section, les bassins des fleuves de la France avec tous leurs affluens, la navigation, le produit des départemens, en vins, avec le montant des exportations, les produits des mines, le nombre des sources minérales et les degrés de chaleur des eaux thermales, les établissemens d'instruction publique, les ressorts des tribunaux et autres objets de ce genre, ont été réduits en tableaux, de sorte que le lecteur peut saisir d'un seul coup d'œil ce qu'il serait obligé quelquefois de chercher long-tems. On voit, par les citations indiquées au bas des pages, que M. Depping a profité des renseignemens authentiques qui ont été publiés dans les dernières années, sur les ressources industrielles, commerciales et financières du royaume, grâce à la publicité que reçoivent, sous un gouvernement constitutionnel et représentatif, les revenus et les dépenses de l'état.

55. * — *L'Art de faire la bière*, ouvrage élémentaire, théorique et pratique, mis à la portée de tout le monde ; par L. F. D. Paris, 1821. Béchet aîné. 1 vol. in-8° avec planches en taille-douce. Prix, 5 fr. 50 c., et 6 fr. 75 c. par la poste.

56. (*)—*Élémens de statique, suivis d'un Mémoire sur la théorie des momens et des aires* ; par L. Poinsot, membre de l'Institut, inspecteur général de l'université, etc., troisième édition. Paris, 1821. Mad. Ve. Courcier, rue du Jardinet-St.-André-des-Arcs, n. 12. 1 vol in-8° de 328 pages avec 4 planches en taille-douce. Prix, 5 fr.

Cet ouvrage, dont les deux premières éditions ont paru il y a quelques années, a reçu du public l'accueil le plus favorable; il est trop connu pour avoir besoin d'être analysé. On sait qu'au lieu de faire remonter la théorie de l'équilibre entre les puissances au parallélogramme des forces, M. Poinsot la fonde sur l'équilibre du levier, ainsi que l'avaient fait le célèbre Monge et plusieurs autres savans. Mais ce qui distingue surtout le travail de M. Poinsot de tous les autres traités de statique, c'est l'idée vraiment neuve et féconde des *couples*. L'auteur nomme ainsi deux forces parallèles égales et opposées, mais non appliquées au même point; il prouve que, dans toutes les actions que les puissances exercent, l'action des couples est évidente ou cachée, et qu'un grand nombre de faits, expliqués et démontrés d'une manière douteuse, le sont avec clarté, à l'aide des couples. Il montre que les compositions des momens et des aires n'en sont que des cas particuliers; et que, faute d'en avoir conçu la théorie, on a pu être conduit, soit à des conditions d'équilibre fautives, soit à supposer des principes généraux, qui n'étaient que des applications particulières, mais déguisées, de sa théorie. La troisième édition que nous annonçons, obtiendra sans doute le même succès que les précédentes. Celle-ci a reçu d'ailleurs plusieurs additions importantes qui ajouteront à l'utilité de l'ouvrage et à l'estime dont il est environné. Francœur.

57. (*) — *Mémoire sur l'effet des feux verticaux proposés par M. Carnot dans la défense des places fortes* ; par M. Angoyat, capitaine au corps royal du génie. Paris, 1821. Anselin et Pochard, rue Dauphine, n. 9. In-4° de 48 pages. Prix, 2 fr. 50.

Dans son ouvrage sur la défense des places fortes, M. Carnot donne le nom de *feux verticaux* aux projectiles qui, lancés sous un grand angle avec l'horizon, retombent sous un angle plus grand

encore, et se rapprochent ainsi de la ligne verticale. Il affirme que ces projectiles, employés à propos et avec profusion, peuvent rendre impraticables tous les travaux de l'assiégeant pour s'établir sur les glacis d'une place, et par conséquent la rendre imprenable. Cette pensée d'un ingénieur aussi habile ne pouvait demeurer stérile; en France et chez les étrangers, elle a déjà fait faire quelques expériences que M. Angoyat discute et soumet au calcul. Le résultat de ses recherches affaiblit beaucoup les espérances que M. Carnot avait fait concevoir, mais il ne les anéantit pas. Cet écrit mérite l'attention de tous les militaires éclairés, non seulement à cause de l'importance du sujet qu'il traite, mais aussi par les méthodes de calcul que l'auteur emploie, et qu'il serait très-utile d'appliquer à toutes les discussions de cette nature. F.

58. (*) — *Examen des doctrines médicales et des systèmes de nosologie*; ouvrage dans lequel se trouve fondu l'examen de la doctrine médicale généralement adoptée; précédé de propositions renfermant la substance de la médecine physiologique, par F. J. V. Broussais. Paris, 1821. Méquignon-Marvis. 2 vol. in-8°, ensemble de 63 feuilles. Prix, 14 fr.

59. — *Association intellectuelle. Méthode progressive et d'association*, ou *De l'art d'étudier et d'opérer dans toutes les sciences, et particulièrement en médecine*; suivi d'une clinique générale interprétative des phénomènes morbides, et spéciale des maladies des couches; par L. V. F. Amard, docteur en médecine, ex-chef du service médico-chirurgical de l'hôpital général de la charité de Lyon, président de la société de médecine, et du cercle littéraire de la même ville, membre correspondant de plusieurs sociétés savantes, nationales et étrangères. Paris, 1821. Méquignon aîné, père; Gabon, Béchet, libraires, rue et place de l'École-de-Médecine. 2 vol. in-8°, ensemble 1133 pages. Prix, 16 fr.

Cet ouvrage, très-remarquable par les vues philosophiques qu'il renferme, comprend quatre parties distinctes : 1°. *l'Association intellectuelle*, ou la meilleure manière de combiner les facultés de l'intelligence et les différentes sortes d'esprits pour faire avancer les sciences et la civilisation; 2°. la *méthode d'étudier et d'opérer, spécialement en médecine*, qui paraît susceptible d'être appliquée avec succès dans les différentes branches des connaissances humaines; 3° la *médecine clinique* générale, interprétative des phénomènes

morbides ; 4°. la *clinique spéciale des maladies des femmes en couche.*

Ces deux dernières parties sont de la compétence exclusive des hommes versés dans la théorie et dans la pratique des sciences médicales. Elles sont, l'une et l'autre, ainsi que les deux premières parties, traitées d'une manière substantielle et souvent neuve. Dès-lors, elles se trouvent exposées à être contredites, et l'on peut craindre que des médecins, même instruits, ne veuillent pas admettre facilement des aperçus philosophiques qui sont peut-être en opposition avec les idées reçues et accréditées jusqu'ici. Car les doctrines nouvelles, même bonnes, ne triomphent qu'à la longue des préjugés, de la routine et des opinions consacrées par le tems et par l'habitude. Quant aux deux premières parties de l'ouvrage, qui forment, en quelque sorte, un essai de philosophie générale, comprenant à la fois des vues théoriques, qui rappellent quelquefois le beau travail de Bacon sur l'accroissement des sciences, et une application pratique immédiate à certaines parties de la médecine, nous inviterons les lecteurs, capables d'une attention suivie, à chercher, dans l'ouvrage même (Tome I, pages 162-185, et 206-250), les principes généraux établis et développés par l'auteur. Il croit avoir conçu l'idée d'association sous un point de vue entièrement nouveau, dans son principe radical, dans ses effets, dans l'influence salutaire qu'elle peut exercer sur les progrès de l'esprit humain. Il signale les inconvéniens des travaux isolés et imparfaits, que chaque génération, que chaque individu recommence, et qui, de cette manière, profitent si peu à l'humanité. La question philosophique du bon *emploi du tems*, véritable trésor si horriblement dilapidé, tandis qu'avec une sage administration de la vie, dirigée avec économie et discernement, on pourrait en tirer un si grand parti, se rattache essentiellement à cette partie importante d'un ouvrage, sur lequel nous aimerons à fixer de nouveau l'attention, quand nous aurons pu nous-mêmes en faire à loisir une étude approfondie qu'exige la nature des sujets traités par l'auteur. Mais on ne quitte point son livre, sans reconnaître en lui un esprit distingué, une ame généreuse, dont les facultés s'appliquent aux plus chers intérêts de l'espèce humaine, au perfectionnement des méthodes et à l'avancement des sciences. M. A. J.

60.—*Essai sur les irritations intermittentes*, ou *Nouvelle théorie*

des maladies périodiques, fièvres larvées, fièvres pernicieuses, et des fièvres intermittentes en général, exposée suivant la doctrine de M. Broussais, et appuyée d'un grand nombre d'observations; par P. J. Mongellaz, D. M. Paris, 1821. Méquignon-Marvis, rue de l'École-de-Médecine, n° 3. 2 vol. in-8° formant ensemble 859 pages. Prix, 12 fr., et franc de port 14 fr. 75.

Les fièvres intermittentes, larvées et pernicieuses, ont été pendant long-tems le sujet des recherches des médecins les plus habiles. Mais aucun d'eux n'avait, jusqu'à nos jours, envisagé ces maladies sous leur véritable point de vue : presque tous regardaient les fièvres intermittentes comme essentielles, lorsque du sein de la médecine militaire s'est élevé un réformateur, digne émule de Bichat, qui, juste appréciateur des travaux de ce grand génie, a formé le projet de marcher sur ses traces, et a fondé la medecine physiologique. Ce médecin célèbre n'a pu donner encore toute l'étendue convenable aux travaux qu'il a si glorieusement commencés ; mais ses élèves travaillent, après avoir suivi avec assiduité ses cours et sa clinique, à développer quelques points de sa doctrine, pour qu'elle soit plus promptement appréciée par tous les médecins qui recherchent de bonne foi la vérité. Tel a été le but de M. Mongellaz, en publiant son Essai sur les irritations intermittentes. Cet ouvrage, divisé en quatre chapitres, est du nombre de ceux qui méritent d'être médités par les médecins.

61. — *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition;* par J. M. G. Itard, médecin de l'institution des sourds-muets, et membre de l'académie royale de médecine. Paris, Méquignon-Marvis, rue de l'École-de-Médecine, n°. 3, 1821, 2 vol. in-8°, formant ensemble 918 pages. Prix, 13 fr., et par la poste 16 fr.

Il manquait à la médecine un traité complet des maladies de l'oreille et de l'audition; M. Itard vient de remplir cette lacune. Personne mieux que lui ne pouvait faire connaître des maladies à l'étude desquelles il a consacré près de vingt années; aussi, l'ouvrage que nous annonçons est-il un de ceux que les praticiens consulteront avec le plus de fruit. M. Itard a divisé son travail en deux parties, qui sont elles-mêmes subdivisées en plusieurs sections. La première partie contient des considérations et des recherches historiques sur les découvertes anatomiques ralatives à l'organe de l'ouïe, et la description et les usages de toutes les parties qui composent cet organe

dans l'homme et chez les animaux. Après avoir donné les détails les plus minutieux sur l'organisation de l'oreille, l'auteur passe à la description des nombreuses maladies dont elle peut être le siége. La surdité étant, de toutes les maladies de l'audition, celle qui se rencontre le plus fréquemment, M. Itard s'est particulièrement attaché à bien faire connaître les causes qui la produisent, à en tracer clairement la marche, les complications et le traitement qui leur convient. L'ouvrage de M. Itard est terminé par un chapitre fort intéressant, sur l'éducation physiologique des sourds-muets; il rend compte des expériences curieuses qu'il a faites pour rendre l'ouïe aux sourds-muets, et des succès qu'il a obtenus. Il donne ensuite, dans trois planches, la description de différens instrumens d'acoustique dont il a été à portée de constater l'utilité. D. D. M.

62. — *Précis théorique et pratique sur les maladies des yeux*; par *Antoine-Pierre* Demours, médecin-oculiste du Roi, membre titulaire de l'académie royale de médecine, etc. Paris, 1821; chez l'auteur, rue de l'Université, n° 19. In-8° de 600 pag. Prix, 7 f. 30 c., et 9 fr. 50 c. par la poste.

M. Demours a publié, il y a trois ans, un Traité des maladies des yeux, en trois volumes in-8° et un in-4°, contenant quatre-vingt-une planches, dont cinquante, coloriées et retouchées au pinceau, représentent avec exactitude les maladies de ces organes. Il s'est proposé pour but, en publiant le *Précis* que nous annonçons, de resserrer les différentes parties qui composent son grand ouvrage, pour mettre le nouveau à la portée d'un plus grand nombre d'acquéreurs.

63. — *Recherches sur l'inflammatian de l'arachnoïde cérébrale et spinale*, ou Histoire théorique et pratique de l'arachnitis; par Parent Duchatelet et Martinet, D. M. Paris, 1821. Crevot, rue de l'École-de-Médecine, 31. Un vol. in-8°. Prix, 7 fr. 50 c., et 9 fr. par la poste.

MM. Parent-Duchatelet et Martinet ont éclairci le problème si important des signes et du traitement des inflammations de la membrane séreuse, qui revêt le cerveau et la moele épinière. Chaque observation de maladie est suivie de l'ouverture du corps du malade. Ils ont vérifié, de cette manière, que les convulsions, les roideurs tétaniques, les paralysies locales et temporaires, et tous ces accidens, dits nerveux, que l'on traitait et que l'on traite encore, par des stimulans énergiques, dans les fièvres *ataxiques*

ou malignes, ainsi nommées à cause du désordre des symptômes, ont été constamment d'autant plus intenses, que les traces d'inflammation de l'arachnoïde, ou de la surface de la pulpe cérébrale, étaient plus profondes; d'où suit la condamnation de ce mode de traitement. DESMOULINS, D. M.

64. — *Quelques réflexions d'un amateur, sur une brochure intitulée:* Un mot d'un invalide. St.-Étienne, 1821. Sourjeon, libraire, in-8° de 29 pag.

Cette brochure, publiée au sujet d'une discussion tout-à-fait particulière à l'auteur, traite cependant une question d'un intérêt général; cet amateur de la science d'Esculape a remarqué que, depuis qu'il existe des médecins, ils se sont rarement trouvés d'accord sur les moyens de guérir; que des méthodes opposées ont régné chacune à leur tour et souvent ensemble, ce qui est peu rassurant pour les malades. Ces méthodes sont-elles toutes également bonnes ? et, si elles ne le sont pas, laquelle est la meilleure? « Je me suis souvent fait ces questions, dit l'auteur; à force d'y réfléchir, je suis parvenu à les résoudre, au moyen d'une théorie que je vais exposer, et que je vais appliquer à la discussion médicale qui s'est élevée entre les médecins de Saint-Étienne, et aux divers modes de traitemens qui sont employés dans cette ville pour la fièvre muqueuse. »

L'auteur qui n'a voulu parler que de la fièvre muqueuse, telle qu'elle est décrite par M. Pinel (*Nosographie philosophique*, T. I.), expose trois modes de traitemens; celui de M. Leroi (*Médecine curative*, pag. 126 et suiv.); celui de Brown (*Élémens de médecine*, pag. 440 et suiv.), et enfin celui que l'auteur lui-même a imaginé, et que, comme de raison, il trouve le meilleur. Nous ne déciderons point entre ces graves autorités; mais si, comme il s'en flatte, la théorie de notre amateur pouvait résoudre la question de savoir quelle est la meilleure méthode de guérir, il pourrait se vanter d'avoir fait faire à la science, tout amateur qu'il est, un plus grand pas que tous les docteurs passés et présens, depuis le dieu d'Épidaure, inclusivement. M. A.

65. — (*) *Œuvres choisies de Fénélon*. Paris, 1821. Delestre-Boulage, libr. de l'École de droit, rue des Mathurins, n° 1.

Le tome 4e de cette belle édition, qui se composera de 6 volumes in-8° (*voy. Rev. Encyl.*, Tom. VIII, p. 415), vient de

paraître. Il contient le Traité sur l'*éducation des filles*; *les directions pour la conscience d'un roi*; les deux meilleurs sermons de l'archevêque de Cambray, et les lettres sur divers sujets de métaphysique et de religion.

66. — (*) *Œuvres choisies de Bossuet*, publiées par le même libraire, en 18 vol. in-8°. Prix de chaque volume, 4 fr. 50 c.

Le 1er volume, qui est en vente, contient les *Oraisons funèbres*, précédées de l'examen qui en a été fait par Thomas. L'édition sera composée des ouvrages suivans : Introduction à la philosophie, ou De la connaissance de Dieu et de soi-même; Traité du libre arbitre, 1 vol.; Exposition de la doctrine catholique, choix de lettres, mandemens, discours de réception, 1 vol.; Discours sur l'histoire universelle, et lettres sur l'éducation du Dauphin, 2 vol.; la Politique tirée de l'écriture-sainte, déclaration du clergé de France, etc., 2 vol.; Choix de sermons et de panégyriques, 2 vol.; Élévations sur les mystères, opuscules, 2 vol.; Méditations sur l'évangile, discours sur la vie cachée, traité de la concupiscence, 3 vol.; Histoire des variations avec la défense, conférence avec M. Claude, 4 vol. On est libre de souscrire pour tout ou partie de ces ouvrages. L'exécution de cette belle collection, conforme aux *œuvres choisies de Fénélon*, est confiée aux presses de M. P. Didot; ce qui a déjà paru est digne de sa réputation. Il suffit, pour être souscripteur, de se faire inscrire chez Delestre-Boulage, libr. de l'École de droit, rue des Mathurins, n° 1.

67. — *Voltaire en un volume*, édition dialoguée; par J. B. Gouriet. Paris. 1821, Baudouin, rue de Vaugirard, n° 36. 1 vol. in-12 de 445 pag. Prix, 2 fr. 50 c., et, franc de port, 3 fr.

Extraire de l'immense collection des œuvres de Voltaire les passages qui contiennent ses opinions sur les objets les plus importans qui occupent la pensée de l'homme, et ranger ces extraits divers sous des titres communs, tel a été le travail de l'éditeur de ce recueil. Le volume est divisé en six sections; 1° religion; 2° politique; 3° législation; 4° morale; 5° histoire; 6° littérature. Les titres de quelques-unes des subdivisions de ces chapitres donneront une idée des matières qui y sont traitées : de l'existence de Dieu, dogmes et croyances; des conciles, des papes, des moines, préjugés, superstitions, fanatisme, etc.; féodalité, états-généraux, liberté; prisons, tortures, Calas, Sirven, Labarre; de la guerre;

de la tolérance; des philosophes; mœurs et usages, étiquettes, préséance, titres d'honneur; état de comédien, etc. Les extraits nous ont paru généralement bien choisis; on n'en peut pas dire autant du titre : *Édition dialoguée*. Outre qu'il n'est d'abord ni clair ni correct, l'éditeur pouvait s'épargner la peine de ranger ces divers morceaux sous la forme de *réponses* à des *questions*, qui ne semblent pas toujours venir d'une manière assez naturelle. Néanmoins, le lecteur parcourt avec intérêt ce tableau résumé des opinions de Voltaire. A.

68. — *Doctrine sociale* ou *Principes universels des lois et des rapports de peuple à peuple, déduits de la nature de l'homme et des droits du genre humain;* par C. J. B. Bonnin. Nouvelle édition. Paris, Kleffer, rue d'Enfer-St.-Michel, n° 2, 1 vol. in-8° de 210 p. Prix, 3 fr.

La réimpression, au bout de quelques mois (*voy.* l'annonce de la première édition, Tom. VIII, p. 379), d'un ouvrage d'un genre aussi sévère que celui-ci, prouve à la fois le mérite de son auteur et la direction marquée des esprits vers des objets d'une utilité générale. En effet, rien ne peut intéresser plus vivement l'homme en société que la connaissance des *lois et des rapports de peuple à peuple*, sur lesquels sont réglés ses devoirs et ses droits? Un ouvrage qui rassemble, en corps de doctrine, ces principes universels de la morale et de la politique, devait fixer l'attention de tous les citoyens éclairés ou avides de s'instruire. Ils ne liront pas avec moins d'intérêt les *réflexions* jointes à cette nouvelle édition *sur le concordat et la loi organique des cultes*, ainsi que *sur l'établissement d'une noblesse*, et les *lettres* de l'auteur aux Cortès d'Espagne, au Congrès des États-Unis, à la République d'Haïti, au Parlement des Deux-Siciles et aux Cortès de Portugal. Ces derniers, dans leur séance du 7 juillet, ont proposé d'ordonner la traduction et l'impression de cet ouvrage en langue nationale. (Voy. *Rev. Encycl.*, T. XI, p. 425.) E. H.

69. — *Esprit de la morale universelle*, ou *Manuel de tous les âges*, traduit d'un ancien manuscrit indien; dédié à la jeunesse, et mis en concordance avec l'écriture sainte; par M. P. A. Garros, directeur de la Manufacture générale des apprentis pauvres et orphelins. Paris, 1821, à l'établissement, rue du Faubourg-St.-Denis, n° 152. 1 vol. in-18. Prix, 2 fr., et, par la poste, 2 fr. 50 c.

On ne saurait mettre de trop bonne heure sous les yeux de la

jeunesse les préceptes d'une sage morale qui doit lui servir de guide dans toutes les circonstances de la vie. L'homme retient plus aisément ce qu'il a appris dans son enfance ; aussi, un instituteur éclairé prend-il le plus grand soin pour que les livres, qui sont destinés à ses jeunes élèves, ne renferment que des leçons utiles et profitables. L'ouvrage que nous annonçons, réimprimé pour l'usage d'un établissement respectable, contient une morale pure et aimable, très-propre à faire naître dans l'ame du lecteur tous les sentimens honnêtes. Le nouvel éditeur a eu l'heureuse idée de rapprocher, du texte original, des préceptes tirés des livres saints. Nous croyons que *le Manuel de tous les âges* peut convenir aux maisons d'éducation. Nous sommes fâchés, néanmoins, que M. Garros ait conservé, dans l'ouvrage de Dodsley, la pompe du style oriental ; ce genre de style boursoufflé et emphatique paraît dangereux pour la jeunesse, que l'on devrait plutôt accoutumer de bonne heure à admirer la belle simplicité de nos grands auteurs classiques.

A. T.

70. — *Manuel des mères, de Pestalozzi ;* traduit de l'allemand. Paris, 1821. Paschoud, rue de Seine, n° 48. Genève, même maison. Un vol. in-12 de 204 pages. Prix, 2 fr. 40 c., et, par la poste 2 fr. 90 c.

Pestalozzi est déjà si connu en France, comme dans le reste de l'Europe, qu'il serait superflu de rappeler ici tous ses titres à l'estime des amis de l'éducation. Ceux qui désireraient connaître sa méthode en détail, la trouveront exposée avec précision et clarté dans l'ouvrage de M. Jullien, qui a pour titre : *Esprit de la méthode de Pestalozzi.* Le Manuel que nous annonçons, publié par ce respectable instituteur, est spécialement destiné aux mères. Il leur enseigne à tirer parti des premières impressions que reçoivent les plus jeunes enfans, pour leur faire observer les objets visibles qu'on leur nomme, et dont leurs sens sont d'abord frappés. Pestalozzi croit, avec raison, que les premières sensations de l'enfance sont beaucoup plus importantes qu'on ne le pense, et il confie à la mère le soin de les recueillir, de les surveiller et de commencer ainsi la tâche de l'éducation. Les premières instructions semblent d'abord puériles ; mais on apprécie leur importance dès qu'on se rappelle le but que l'auteur se propose. Les plus honorables succès sont, de-

puis long-tems, le garant de la bonté de ce système, qui mérite, par cela seul, de fixer l'attention des parens et des instituteurs.

71. — *Conversations morales entre une mère et son fils:* par mademoiselle L***. Paris, 1821. Paschoud, rue de Seine, n° 48. A Genève, même maison. Un vol. in-12 de 300 pages. Prix : 3 fr., et, par la poste, 3 fr. 75 c.

Ce petit ouvrage doit être distingué de la foule des livres destinés à l'enfance : il n'a point la frivole légèreté des uns, ni le ton sérieux et pédantesque qu'on trouve trop souvent dans les autres. Gaston est un aimable enfant, qui, malgré les défauts de son caractère, plaît et intéresse par le désir qu'il témoigne de s'en corriger. Sa mère est une femme éclairée et prudente, qui sait à propos calmer ou exciter les élans de son cœur, et les diriger vers le bien. Chaque chapitre traite d'une vertu ou d'une qualité, dont la pratique est appuyée par une historiette, un trait d'histoire ou une anecdote agréablement racontée.

72. — *Lectures élémentaires pour les enfans*, traduites de l'italien. Paris, 1821. Paschoud, Paris et Genève. Un vol., petit in-12 de 96 pages. Prix, 1 fr., et, par la poste, 1 fr. 20 c.

Amener l'enfant à comprendre l'existence de Dieu par l'observation des merveilles de la nature; le conduire à l'idée du Créateur par les œuvres de la création, tel est le but que s'est proposé l'auteur de ces leçons, M. G. Bardi, fondateur d'une des écoles d'enseignement mutuel de Florence. Ce système est d'autant meilleur qu'on a trop long-tems négligé de s'adresser à l'intelligence des enfans, de faire naître chez eux des idées par les objets qui frappent leurs sens, de les leur faire développer, en rectifiant ce qu'elles pourraient avoir de faux. C'est cependant le seul moyen de former des êtres pensans et réfléchis. L. S. B.

73. — *Œuvres complètes de M. Necker*, contenant un grand nombre de morceaux inédits, et publiées par M. de Staël, son petit-fils; 2e et 3e livraisons, comprenant les Tomes IV, V, VI, VII et VIII. Paris, 1821. Treuttel et Würtz. 15 vol. in-8°. Prix, 6 fr. le vol. pap. fin, et 12 fr. pap. vélin.

Ces deux nouvelles livraisons contiennent : l'*Administration des finances de la France. — Second ministère de M. Necker. — Troisième ministère de M. Necker. — Du pouvoir exécutif dans les grands états.* L'exécution typographique de cet ouvrage est con-

forme à celle des Œuvres de madame de Staël (17 vol. in-8°. Prix, 102 fr.), dont la dernière livraison vient de paraître. On doit savoir gré aux éditeurs de cette conformité, car les écrits de madame de Staël se rattachent par tant de liens à ceux de son père, qu'on peut considérer les deux collections comme n'en formant, pour ainsi dire, qu'une seule. Les autres volumes des Œuvres de M. Necker sont sous presse et paraîtront bientôt.

74. * — *Des prisons, de leur régime et des moyens de l'améliorer*; par M. E. Danjou, avocat à Beauvais. Ouvrage couronné par la société royale des prisons, dans la séance du 15 mars 1821, présidée par S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême. In-8° de 35 feuilles trois quarts, plus 4 figures lithographiées. Imprimerie d'Égron, à Paris. Prix, 7 fr.

75. (*) — *Recherches sur les consommations de tout genre de la ville de Paris*, 1817; par M. Benoiston de Chateauneuf : seconde partie (consommation industrielle). Paris, 1821. Martinet, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 15. Un vol. in-8° de 168 pages. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste. (*Voyez* Tom. IX, p. 565.)

Nous réunirons le compte rendu des deux parties de cet intéressant ouvrage, publiées séparément, dans un article de notre *section des Analyses*.

76. — *Histoire politique et morale des révolutions de la France*, ou *Chronologie raisonnée des événemens mémorables, depuis* 1787 *jusqu'à la fin de* 1820, *époque des conférences de Troppau et de Laybach*; par M. Bail. Paris, 1821. Eymery, rue Mazarine, n° 30. 2 vol. in-8°, ensemble de 860 pages. Prix, 12 fr., et, par la poste, 15 fr.

De quelque manière qu'on envisage et qu'on écrive l'histoire, il est certain qu'on ne peut intervertir l'ordre des tems et qu'il faut en suivre la marche; cependant, la méthode du chronologiste et celle de l'historien politique sont si différentes qu'on serait tenté de croire, au premier aperçu, qu'un ouvrage qui s'annonce tout à la fois comme chronologique et comme moral, ne remplit fidèlement aucun de ses titres. En effet, comment rapporter à la morale la plupart des événemens, si on s'asservit à les raconter tels qu'ils se produisent et se succèdent, sans liaison sensible et paraissant de simples effets du hasard? Comment ne pas violer les règles de la chronologie, si, pour peindre les mœurs, dévoiler les fautes politiques,

en faire sentir les conséquences, on doit rassembler des faits que la chronologie sépare, combiner ce qu'elle isole, rapprocher les effets de leurs causes, quelque éloignés qu'ils en puissent être? Telles sont les raisons qui ont engagé nos meilleurs écrivains à employer séparément les deux méthodes. Tacite n'a point fait la chronologie des règnes de Tibère et de Néron, dans ce chef-d'œuvre d'histoire politique dont les précieux lambeaux sont parvenus jusqu'à nous. Quant à Florus, que M. Bail s'est proposé d'imiter, son *Abrégé d'histoire* n'est ni moral, ni politique, ni chronologique; c'est une déclamation oratoire, et souvent poétique, sur les quatre âges du peuple romain. Certes, M. Bail est supérieur à ce prétendu modèle. Il n'a point cherché s'il nous restait quelque chose de l'âge viril, ou si nous marchions à grands pas vers la décrépitude. Il divise en *dix grandes époques* les quarante-sept années dont il embrasse l'histoire. Chaque événement, chaque fait est rapporté à sa date; et, sous ce rapport, l'auteur satisfait à ce qu'exige la chronologie. La sécheresse et les transitions brusques qui accompagnent ordinairement cette méthode, disparaissent sous le charme d'une narration rapide, fleurie, souvent animée, qui passe sans effort d'un objet à un autre, et semble ne changer de sujets que pour varier le style et soutenir l'attention du lecteur. M. Bail a su d'ailleurs mêler à ses récits des descriptions, des maximes, des portraits, des anecdotes et des citations qui font ressortir l'esprit des diverses factions, les mœurs et les opinions dominantes des diverses époques, et le caractère des principaux personnages qui ont figuré sur cette scène orageuse. Tout cela concourt sans doute à former un ouvrage plein d'intérêt; mais tout cela ne compose point une histoire morale et politique. Forcé d'écarter les détails et de s'interdire les discussions, pour ne pas ralentir sa marche, l'auteur n'a pu donner les motifs des jugemens qu'il porte sur les choses et sur les personnes; de sorte que ses réflexions ont parfois une tournure sentencieuse, épigrammatique et paradoxale, qui peut nuire à leur succès. Beaucoup de lecteurs pourront penser, comme nous, qu'il a jugé trop légèrement certains hommes; et, jusqu'à ce qu'il se soit plus clairement expliqué, ils ne lui accorderont pas « que la liberté est une plante qu'on ne saurait naturaliser en France, et que le système représentatif n'est qu'une ridicule fiction. » Toutefois, nous nous hâtons de prévenir que cette injurieuse doctrine, ou plutôt que cette opinion, qui paraîtra sans doute

peu fondée, n'est point émise en haine de la révolution ou dans le dessein de plaire à quelque parti. M. Bail se montre constamment l'ami de son pays, le défenseur de ses droits et de sa gloire. Aussi, l'ouvrage que nous annonçons n'est pas seulement recommandable par la concision et l'élégance du style, par l'art avec lequel les faits sont recueillis et présentés, mais encore par le ton d'indépendance, de modération et d'impartialité qu'on y trouve généralement. La lecture en est attrayante autant qu'instructive; et de tous ceux du même genre qu'on a publiés jusqu'ici, c'est, à notre avis, le plus utile et le plus étendu. H. de C.

77.(*)—*Journal des opérations de l'armée de Catalogne en* 1808 *et* 1809, *sous le commandement du général Gouvion-Saint-Cyr*, ou *Matériaux pour servir à l'histoire de la guerre d'Espagne*, par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, avec cette épigraphe tirée de *la Campagne de* 1799, attribuée à l'archiduc Charles. « Le moyen le plus propre à développer les rapports intimes de la théorie avec la pratique, est de puiser les leçons de l'expérience dans l'histoire de nos tems. » Paris, 1821. 1 vol. in-8° de 503 pages, y compris 200 pages de pièces justificatives; plus, deux tableaux et un atlas in-f° de 14 planches, contenant des plans militaires et la carte détaillée d'une partie de la Catalogne espagnole. Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 3. Prix, 25 fr.

M. le maréchal Gouvion-Saint-Cyr s'est placé, dans l'histoire, par ses belles et difficiles campagnes militaires, au rang des plus grands capitaines, et, par sa brillante conduite ministérielle, parmi nos hommes d'état qni ont le mieux mérité la reconnaissance des Français et l'estime du monde entier. La loi que nous lui devons sur l'avancement et le recrutement de l'armée, sur l'organisation des vétérans, serait tout à la fois, si elle était exactement observée, une excellente mesure contre les attaques du dehors et une sage institution d'économie financière. Le compte des dépenses du département de la guerre, que ce maréchal a fourni en 1819, a été justement admiré comme un nouveau modèle pour la célérité du travail, pour l'ordre et la clarté, pour l'exactitude sévère dans toutes les branches; enfin, pour la conformité scrupuleuse aux lois de l'état.

Son Journal de la campagne de Catalogne, du 1er septembre 1808 au 1er octobre 1809, est digne de la grande réputation de l'auteur.

Les faits y sont racontés avec modestie et simplicité, avec ordre, élégance et franchise; la leçon militaire ou politique s'y trouve constamment à côté des exemples les plus remarquables, et les pièces justificatives ne laissent aucun doute sur la véracité des récits. « On m'a souvent engagé, dit l'auteur dans l'avant-propos, à publier des mémoires sur nos campagnes. »

Effrayé des difficultés de ce travail, mais persuadé qu'il est du devoir de tout citoyen de contribuer, par les souvenirs de son expérience, aux progrès de l'art qu'il a étudié et pratiqué pendant une grande partie de sa vie, il n'a pas cru pouvoir se refuser à un essai, que les loisirs de la paix lui ont permis d'entreprendre « On peut ainsi, dit-il, fournir aux historiens des matériaux moins susceptibles d'être altérés, que ceux qui sont donnés d'une manière clandestine ou moins authentique. J'ai choisi, pour cet essai, la campagne de Catalogne, parce que les contrariétés nombreuses et de tout genre que j'y ai éprouvées, m'en ont laissé les événemens plus profondément gravés dans la mémoire, et qu'une guerre nationale, comme celle d'Espagne, m'a paru devoir offrir plus d'intérêt qu'une autre dans laquelle deux armées régulières auraient combattu d'une manière méthodique. »

« J'ai cru ne pouvoir me borner au simple narré des faits, ni me dispenser d'indiquer ce qui m'a paru être des fautes. Les opinions que j'ai émises pourront servir à éclairer la discussion, s'il s'en élève sur les opérations de cette campagne; peut-être, elles pourront aider à les juger. » Vient ensuite une introduction lumineuse contenant les faits essentiels sur la guerre de Catalogne, avant le 1er septembre 1808. Il faut voir, dans les dix chapitres qui suivent, le dénuement et l'espèce d'abandon où se trouva constamment le septième corps de la grande armée, sous le commandement en chef du général Gouvion-Saint-Cyr; les désagrémens qu'il éprouva de la part du chef de l'empire, et les causes secrètes de ces désagrémens, aussi honorables pour ce général, qu'elles sont propres à répandre un nouveau jour sur le caractère et les habitudes de Napoléon; la prise de Roses, après un mois de siége et dix-sept jours de tranchée ouverte; les victoires du septième corps à Cardeden et Llinay, celle de Molino del Re, sur les bords du Llobregat; la déroute de l'armée espagnole à Igualada, la bataille de Wal où l'Espagnol fut encore défait avec une grande perte; les vicissitudes du long siége de Gironne;

enfin, la disgrâce et l'exil du général Gouvion-Saint-Cyr, contre lesquels il ne voulut point réclamer; son remplacement par le maréchal Augereau, auquel succédèrent bientôt, d'abord le général Macdonald, puis le général Decaen, et enfin le maréchal Suchet, qui fut chargé, en 1814, de rendre les places fortes au roi d'Espagne.

L'auteur finit par une conclusion qui mérite la plus grande attention de la part des lecteurs. Il y donne le résumé des fautes qu'il a cru remarquer dans la conduite de la guerre, sujet de son journal, et d'importantes réflexions sur l'instruction à retirer des événemens politiques et militaires qu'il a décrits. C'est là qu'il examine la grande question de savoir, à quel point la population doit concourir aux opérations de l'armée, dans le cas d'invasion de la part d'une puissance supérieure ou d'une coalition. Dans son inquiétude civique, il observe que cette question intéresse la France plus particulièrement que tout autre état de l'Europe. Il ne faut pas, dit-il, attendre le moment du besoin pour la décider. Comme il est impossible d'oublier les catastrophes de la Pologne, le dépouillement plus récent de la Saxe et le *partage des ames* fait en 1814, il croit prudent pour la France de se tenir en garde contre les alliances en général. Il voudrait voir organiser légalement des mesures capables de garantir à la patrie son indépendance et au trône sa splendeur, en complétant l'établissement des forces nationales, en préparant les institutions nécessaires pour les mouvoir sans confusion au tems du danger, qu'il ne faut pas voir prochain, dit-il, mais *possible, tant que la France sera si bonne, si belle et si faible, et qu'elle possédera de l'or, ce premier mobile de toutes les guerres passées, présentes et à venir.*

Il indique ensuite, avec discrétion, comment la France est relativement faible, et combien elle a besoin de dispositions législatives capables de consolider le gouvernement constitutionnel, et d'assurer les destinées et l'indépendance de la patrie; il ajoute : « Quelque diligence qu'on fasse, la France désormais sera la dernière puissance européenne occupée à préparer, pendant la paix, la résistance pour une guerre, qui pourrait survenir d'un moment à l'autre. Oui, tous les gouvernemens européens ont profité des leçons du passé, pour organiser, sur des bases larges et stables, les moyens de garantir leurs peuples des fléaux et des malheurs que l'ambition étrangère pourrait leur causer encore. Toutes leurs mesures sont prises, tous leurs moyens organisés et mis à l'épreuve. Les nations qui nous en-

vironnent sont à l'abri de toute tentative. La seule France est désarmée au milieu d'elles... L'Espagne a ses miquelets et ses somatènes; l'Allemagne ses *landwehre* et ses *landsturm*; l'Angleterre ses milices réglées par le bill du 20 avril 1812, et que le roi est autorisé à sextupler au besoin ; la Russie, qui ne peut être attaquée par personne, tient disponible et en partie colonisée, une armée d'un million d'hommes qu'elle augmente encore tous les jours. On doit espérer que la France obtiendra aussi quelque chose. Elle a eu un moment l'espoir de voir organiser ses vétérans ; seuls, ils auraient presque suffi pour la sauver du plus humiliant désastre... » Il faut voir dans l'ouvrage même le reste des développemens de l'auteur. Ils sont d'un extrême intérêt pour l'homme d'état et pour tous les citoyens éclairés de la France et de l'Europe. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

78.* — *Tableau de la puissance militaire et politique de la Russie en* 1817, par sir ROBERT WILSON, traduit de l'anglais sur la deuxième édition; augmenté de plusieurs pièces importantes qui n'ont paru jusqu'à ce jour que dans les journaux anglais, relatives aux opinions de Bonaparte sur l'état de l'Europe, à la manière dont le cabinet anglais le traite à Sainte-Hélène, à son projet d'expédition aux Indes, par la Russie, la mer Noire et la Perse, etc., orné d'une carte représentant les accroissemens successifs de la Russie en 1800, 1808 et 1817 ; la distance des frontières russes à plusieurs des capitales européennes et à celles de la Perse, ainsi qu'à la mer Rouge, etc. Paris, 1821. J. G. Dentu, Palais-Royal, galerie de bois, n° 265 et 266. 1 vol. in-8°, 3 fr., et 3 fr. 75 cent. par la poste.

Cet ouvrage a eu cinq éditions consécutives en Angleterre.

79.—*Nouvel Annuaire protestant.*—Paris, 1821. Poulet, quai des Augustins, n° 9, et au bureau des *Archives du christianisme.* 1 vol. in-18 de 380 pag., petit-texte. Prix, 3 fr. pour Paris, et 3 fr. 50 cent. franc de port.

Cet ouvrage présente un tableau général des églises réformées de France. Les éditeurs ont pensé, avec raison, qu'il serait utile de réunir en un seul volume les documens épars qui forment la statistique religieuse des protestans français. Cet *Annuaire* contient la liste complète des églises consistoriales rangées par ordre de départemens, les noms et la résidence de leurs pasteurs, la désignation des endroits où le culte est célébré ; enfin, quelques détails puisés dans l'histoire particulière de chacune d'elles ; la liste des

oratoires ou temples que la loi accorde aux départemens où la population protestante n'est pas assez grande pour obtenir une église consistoriale : immédiatement après ces deux séries, on trouve les tableaux des églises *luthériennes* ou de la confession d'Augsbourg, avec l'organisation de l'académie et du gymnase de Strasbourg. Les éditeurs donnent ensuite la loi renfermant les articles organiques des cultes protestans, la *discipline des églises réformées de France*, qui comprend la règle du culte protestant; cette liste d'articles de pure *discipline* seulement (car les réformés rejettent, en matière de foi, toute décision souveraine) fut délibérée, à la Rochelle, au milieu des guerres de religion, et porte en original les signatures du roi de Navarre, de Coligny et de Jeanne d'Albret; enfin, le recueil des lois et arrêtés sur des sujets qui intéressent la liberté de conscience, est suivi du tableau détaillé de la situation de la faculté de théologie protestante établie à Montauban. Le *nouvel Annuaire* contient, comme pièce historique, une notice sur *Ulrich Zwingle*, réformateur de Zurich, dans le seizième siècle, par M. *Wilhm*, ministre de l'évangile. Elle est écrite avec clarté et présente un tableau animé de la vie de ce ministre courageux, des nombreuses difficultés que le fanatisme lui opposa et de la mort patriotique qui termina sa carrière. M. *Charles Coquerel* a donné, dans le *nouvel Annuaire*, un mémoire biographique sur M. Rabaud Pomier, frère de Rabaud Saint-Étienne. La notice est suivie d'un exposé des droits de M. Rabaud à la *découverte de la vaccine* ; il prouve très-bien qu'il en eut l'idée avant Jenner. Nous remarquerons encore que cet ouvrage donne des renseignemens bien consolans sur l'esprit de tolérance qui règne sur beaucoup de points de notre patrie. Chose remarquable, le fanatisme n'a reparu que dans quelques grandes villes. Mais comment est-il arrivé que l'intolérance se soit remontrée souvent dans le lieu où il y a le plus de lumières? c'est un des mystères que le tems éclaircira.

80.—*Collection des mémoires relatifs à la Révolution française*, par MM. Berville et Barrière (4e livraison). Paris, 1821. Baudouin, rue de Vaugirard, n° 36. 2 vol. in-8°. Prix, 11 fr.

Cette quatrième livraison contient les *Mémoires inédits du marquis de Ferrières*, et le tome premier des *Mémoires du baron de Besenval*. L'importance de cette belle collection se fait sentir de

plus en plus, à mesure de la publication des divers Mémoires. L'impartialité dont les éditeurs, MM. Berville et Barrière, se font une loi dans la révision de cet ouvrage, ainsi que les soins apportés à son exécution typographique, justifient le succès qu'il obtient en France et chez l'étranger.

81. — *Vie de Bertrand* D'ARGENTRÉ, jurisconsulte et historien breton; par MIORDET DE KERDANET, docteur en droit, avocat à la cour de Rennes. Rennes, 1820. Duchesne, libraire, rue Royale. Brochure in-8° de 31 pages d'impression. Prix, 60 cent.

D'Argentré est un des plus célèbres jurisconsultes bretons; on le place à côté de ses illustres compatriotes Duaren et Duparc-Poullain. Mais ce n'est pas seulement à ses travaux sur la jurisprudence qu'il a dû sa célébrité; il a composé une *Histoire de Bretagne*, que l'on ne lit plus aujourd'hui, et qui n'en fit pas moins beaucoup de bruit lors de sa publication. Le procureur général du parlement de Paris, Jacques de la Guesle, lança ses foudroyans réquisitoires contre l'ouvrage de d'Argentré, et le fit condamner et saisir comme un *livre téméraire, pernicieux, attentatoire au repos du royaume*. Le tombeau de d'Argentré ayant été retrouvé, en 1820, dans la démolition d'une ancienne église de Rennes, un avocat breton, M. de Kerdanet, profite de cette circonstance pour publier la brochure que nous annonçons, et dans laquelle on trouve des détails curieux. A. T.

82. — *Considérations sur la crise actuelle de l'empire Ottoman, les causes qui l'ont amenée, et les effets qui doivent la suivre*; par J. J. PARIS, ancien secrétaire en chef de la commission du gouvernement dans les départemens formant aujourd'hui la république Septinsulaire. Paris, 1821. Imprimerie de Bobée, rue de la Tabletterie, n° 9. In-8° de 135 pages. Prix, 3 fr. 50 c.

Cette brochure doit être accueillie avec intérêt, dans un moment où la Turquie paraît toucher à la dernière époque de sa décrépitude et de sa décadence. L'auteur traite, dans le chapitre premier, des *causes principales de la faiblesse actuelle de l'empire Ottoman*; la principale, et même la seule, selon nous, de laquelle découlent toutes les autres, c'est l'ignorance. Dans le deuxième chapitre, l'auteur présente un tableau assez fidèle de l'*oppression des rayas*. Il nous entretient, dans le troisième, des *causes directes de la dépopulation de l'empire*, parmi lesquelles il place la *peste*, rendue

presque permanente dans le pays, par l'imprévoyance et les préjugés religieux, l'*avortement* et la *famine locale*, qui ravagent successivement les provinces. Il pense que c'est porter la population de l'empire Ottoman bien haut que de la supposer d'environ seize millions d'individus, dont sept millions seulement dans ses provinces d'Europe. Il retrace, dans le quatrième chapitre, la *conduite de la Porte envers les princes chrétiens*. Dans le cinquième, il énumère les *causes de l'insurrection des Grecs, et les motifs qui doivent engager les puissances limitrophes de la Turquie à les soutenir*. Quand il n'aurait fait que peindre l'oppression dans laquelle se trouvent les Grecs, sous la domination d'une puissance aussi despotique qu'imbécile, il en aurait dit assez pour justifier leurs nobles efforts, et les secours généreux qu'on serait porté à leur accorder. Dans le sixième chapitre, il prouve que la *décadence de l'empire Ottoman, dans tout ce qui a rapport à la guerre*, intrinsèquement très-réelle, est encore plus évidente, considérée relativement aux progrès des puissances limitrophes. Le chapitre septième est consacré à l'*évaluation des forces militaires effectives de l'empire Ottoman*, qui sont portées à cent quatre-vingt mille combattans, dont cent mille au moins, dans une guerre contre l'Autriche et la Russie, sont nécessaires pour la garde des places et des postes militaires d'une frontière de trois cents lieues, en Europe, et de celle d'Asie, qui confine avec le pays dépendant de la Russie. Dans le huitième chapitre, l'auteur cherche à prouver que le *commerce européen doit s'accroître par l'expulsion des Turcs des provinces qu'ils occupent en Europe*. A la fin du neuvième et dernier chapitre, que M. Paris a consacré à la récapitulation des faits et des raisonnemens exposés dans les précédens, il s'adresse à l'empereur Alexandre, qu'il adjure de venir au secours des Grecs. Mais, si M. Paris a bien jugé la Porte et le cabinet de Londres, dont il dévoile toutes les manœuvres, fondées sur une base unique, son intérêt particulier et exclusif, il nous paraît partager, avec une grande partie de l'Europe, l'erreur où l'on est encore au sujet des vues de la Russie et de ses moyens d'exécution. Nous aimons à croire à la noblesse des sentimens et aux vues libérales du chef de ce vaste empire; mais qui répondrait des intentions de son successeur? Sans interpréter la conduite des gouvernemens européens, sourds à l'appel des Grecs, nous répéterons, parce que nous en avons l'intime conviction, que LA CAUSE DES GRECS EST LA CAUSE DE L'EUROPE ENTIÈRE.

83. — *Voyage d'Anténor en Grèce et en Asie*, avec des notions

sur l'Égypte; manuscrit grec trouvé à Herculanum, traduit par M. Lantier. Quinzième édition, revue et corrigée par l'auteur. Paris, 1821. Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Trois vol. in-8°, ornés de jolies gravures, et augmentés d'une carte géographique, qui ne se trouvait pas dans les éditions précédentes. Prix, 18 fr., et franc de port 22 fr.

On a souvent répété que le *Voyage d'Anténor en Grèce* était loin de pouvoir être placé sur la même ligne que celui du *jeune Anacharsis*. Mais, au-dessous du rang qu'occupe celui-ci, il en est encore de très-honorables : sans doute, le premier n'offre pas, comme celui qui l'a précédé, une histoire savante et fidèle de la Grèce antique; mais ce n'est pas non plus un simple roman, et quatorze éditions, qui n'ont pu épuiser encore la curiosité publique, prouvent que l'auteur ne s'est point fait illusion lorsqu'il dit, dans son avant-propos : « Heureux si les savans me lisent par curiosité, les gens du monde par désœuvrement, pour acquérir sans peine quelques notions sur les mœurs et les usages antiques; les femmes, pour trouver, dans les aventures amoureuses, un remède contre l'ennui et les vapeurs, et un doux aliment pour leur sensibilité ! » E. H.

84. (*) — *Cours de littérature ancienne, extrait de la Harpe.* Paris, 1821. Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11. Deux vol. in-18, ensemble de 482 pages. Prix, 6 fr.

Cet ouvrage forme, avec la *Flore de la botanique des dames*, annoncée ci-dessus, la *troisième livraison* de *l'Encyclopédie des dames.*

85. *Dictionnaire français*, par ordre d'analogie; savoir : 1° dans les finales ou rimes; 2° dans la classification des mots; 3° dans le genre des substantifs et des adjectifs; 4° dans l'orthographe, comme doublement des consonnes, etc.; 5° dans la prononciation; contenant 4,000 mots de plus que le dictionnaire de l'académie, noms propres historiques, mythologiques, géographiques, etc. 3,000 vers, en partie puisés dans les auteurs classiques pour fournir des exemples de toutes les rimes et de leurs homonymies, et distribué d'après un double ordre alphabétique, qui facilite les recherches, rapproche les analogies et fait éviter les renvois; par P. A. Lemare, auteur des *Cours de lecture de langue latine et de langue française*, etc. Paris, 1821. Béchet aîné. Un vol. in-8° de 808 p. Prix, 9 fr.

Les ouvrages déjà publiés par M. Lemare lui ont mérité une place

parmi ceux qui ont le mieux compris le génie de l'enseignement, et qui, en suivant scrupuleusement la méthode des faits, comme la seule qui instruit et forme des esprits justes, ont senti que le seul moyen de rendre facile l'étude des faits, c'est de les distribuer, après des observations bien faites, par groupes analogiques. Tout consistait donc à savoir quelles sortes d'analogies il était utile de prendre en considération. D'abord, l'auteur a vu que c'est dans l'ordre seul des finales qu'on pouvait trouver des analogies, et que, pour faciliter les recherches, il fallait que cet ordre fût sévèrement alphabétique. Le nouveau dictionnaire est donc nécessairement un *Dictionnaire des rimes*. Dans aucun autre, on n'arrive plus facilement au mot ou à la rime cherchée. Le double ordre alphabétique, pour la première fois introduit dans ce genre d'ouvrages, est une idée aussi heureuse que simple. Il rassemble les analogies orthographiques et étymologiques, et distribue les rimes, selon le degré de leur richesse; par exemple, les mots en *er* (verbes) sont ainsi figurés dans le titre et le sous-titre : ER, *verbes* BER, CER, DER, ÉER, FER, FFER, GER, GNER, GUER, etc., Il résulte de là que tous les verbes en *er* sont réunis, et que la voyelle ou consonne d'après les subdivise. L'ordre alphabétique est observé rigoureusement dans les sous-ordres comme dans l'ordre principal. On ne trouvera donc pas confondu dans un seul article, comme dans d'autres dictionnaires, les verbes en *cer*, *ser*, *sser*, et *xer*; quoique ces finales riment ensemble, chacune d'elles est à la place que lui assigne l'alphabet.

Nous osons prédire que ce nouveau dictionnaire sera recherché par les versificateurs, qui pourront s'aider souvent des listes analogiques pour améliorer la rime, par les étrangers qui aimeront à trouver toutes les finales rangées par ordre alphabétique et de prononciation, et par tous les Français, qui ne veulent pas croire aux prétendues bizarreries de notre orthographe, et qui aiment à trouver chaque mot à sa place. B.

86.—*Dictionnaire des proverbes français*. Paris, 1821. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. Strasbourg, même maison de commerce. Un vol. in-8° de 418 pages. Prix, 5 francs, et 6 francs 40 c. par la poste.

Les premiers proverbes furent probablement les traits les plus saillans, les sentences les plus utiles, ou le texte des chants nationaux, qui servirent d'annales pendant une longue suite de siècles.

Les peuples policés admirent des proverbes dans leur langue, et surent en tirer de l'histoire, de la mythologie, de l'apologue, des lettres, des sciences, des arts, des divers règnes de la nature. On ne croit pas qu'ils aient été réunis en corps d'ouvrage avant *Polydore Virgile*, qui, en 1498, en publia un vocabulaire très incomplet. Érasme, en 1500, mit au jour 800 proverbes grecs et latins, et son édition de 1517 en renfermait plus de 4,000; les XVIe et XVIIe siècles furent très-fertiles en livres de ce genre. Mais qui feuilletera jamais *Jean Lebon*, *le Baïf*, *Nicot*, *Meurier*, *Oudin*, *Eidous*, *Bellinger*, etc., etc.? *Rabelais* a semé, dans son *Pantagruel*, une foule de proverbes, plus ou moins piquans ou obscènes; *Cervantes* en a enrichi les discours de Sancho: on a gravé dans sa mémoire tous ceux qui sont échappés de la plume de *Molière* et de *Lafontaine*. *Walter Scott* qui, dans ses poèmes et ses romans, a si bien peint les anciennes mœurs de l'Écosse, n'a pas négligé de nous faire connaître ses proverbes. Il n'y a pas quatre-vingts ans qu'on eut l'idée agréable d'improviser en société de petites pièces de comédie, sur un adage qui, ordinairement, se trouvait cité à la fin, comme la morale d'une fable. Qui n'a pas lu les jolis proverbes de *Collé*, ceux de *Carmontelle*, ceux que M. *Gosse* vient de nous donner? Le *Dictionnaire de l'académie* renferme beaucoup de proverbes, et l'on pense que la commission, chargée de préparer une nouvelle édition de ce grand vocabulaire, n'oubliera pas que Cardan les appelait la sagesse des nations. Nous ne parlerons pas ici du *Dictionnaire comique* de *Leroux*; il aurait dû le châtier pour qu'on pût le mettre entre les mains de la jeunesse. L'abbé Fuet a publié ses *Proverbes français* en 1789; c'était le meilleur ouvrage sur cet objet, jusqu'au dictionnaire qui vient de paraître. On attribue ce dernier à un littérateur éclairé et modeste, qui l'a rempli de recherches savantes, d'observations fines et d'anecdotes peu connues. Nous nous bornerons à la citation d'un seul proverbe dont on a fait des applications fréquentes.

Vouer (*ne pas savoir à quel saint se*); cette expression vient de l'usage très-ancien de se vouer à quelque saint, dont le choix était déterminé par la circonstance où l'on se trouvait; par exemple, pour avoir un bon gîte, les pélerins s'adressaient à Saint-Julien, dit l'Hospitalier. Ces sortes de dévotions n'ont pas toujours été à l'abri du ridicule; on a invoqué Saint-Clair pour les yeux, Saint-Lié pour les enfans noués, etc., mettant en rapport le nom du saint avec celui de la maladie.

Le jour de Saint-Léger (3 octobre), nos pères auraient eu de la répugnance à ensemencer la terre, dans la crainte que le blé ne devînt léger; le 29 janvier, ils invoquaient Sainte-Sérène, à Metz, pour avoir du beau tems. de L**.

87. — *Discours qui a remporté le prix d'éloquence, en* 1821, *au concours proposé par l'Académie française, sur cette question* : « Déterminer ce qui constitue le génie poétique, et indiquer comment il se fait reconnaître, indépendamment de la diversité des langues et des formes de la versification, dans tous les divers genres, depuis l'épopée jusqu'à l'apologue. » Par A. F. Théry, professeur de seconde au collége royal de Versailles. Paris, 1821, imprimerie de F. Didot. In-4° de 27 pages.

Le sujet proposé par l'académie française a dû tenter l'inexpérience de beaucoup de concurrens; mais ils ont pu se convaincre de l'extrême difficulté que présente une pareille question, lorsqu'ils ont essayé de la résoudre ; et ceux qui ont montré le plus de talent sont aussi, sans doute, ceux par qui cette difficulté a été le mieux appréciée; M. Théry l'a bien sentie : « Il est de ces questions délicates, dit-il, qu'on ne peut toucher, pour ainsi dire, sans une témérité inutile; comme la nature physique, l'esprit a ses mystères, auxquels tous les profanes ne peuvent être initiés, et qu'ils doivent respecter en silence. » Et ailleurs : « Il est des objets qu'on indique à l'esprit et au goût, mais qui se fondent et s'évaporent dans l'essai d'une définition scrupuleuse. » M. Théry a triomphé en partie des difficultés qu'il avait si habilement reconnues; son discours est rempli d'idées, sinon bien neuves (il n'était peut-être guère possible d'être neuf sur un pareil sujet), du moins justes, ingénieuses et dictées par le goût le plus classique. Il trouve, dans le spectacle de la nature, dans l'étude de l'homme et dans la contemplation des choses surnaturelles, la source de ces émotions qui font le poète. M. Théry nous montre, dans *l'imagination* et *l'inspiration*, les deux seules facultés qui distinguent le vrai poète; ensuite il peint, en traits rapides, le caractère des écrivains sacrés et des poètes profanes; puis, après avoir prouvé que le langage mesuré est le plus favorable à la manifestation du génie poétique, il indique les signes auxquels on reconnaît ce génie, dans les divers genres. Le style de M. Théry est élégant et pur, il annonce des études solides et un heureux talent. Une idée ingénieuse, et qu'une aventure de la vie

du Tasse a pu inspirer à l'auteur, anime tout ce discours; c'est le chantre des croisades lui-même qui est ici mis en scène, et qui révèle à un hôte, dont il est inconnu, ce que c'est que le génie poétique. Il nous semble que M. Théry n'a pas trouvé dans cette fiction tout ce qu'elle faisait espérer; ce qu'il met dans la bouche du Tasse est fort bien dit, sans doute, mais nous aurions désiré un ton et des images qui eussent mieux caractérisé ce grand poète, et qui l'eussent fait reconnaître aux lecteurs, sans qu'il eût besoin de se nommer lui-même. Ce que nous demandons était peut-être difficile, mais M. Théry était capable de le tenter. On sait que plusieurs concurrens ont obtenu une mention, après le vainqueur; et M. Bert, nommé dans le rapport du secrétaire perpétuel, a long-tems disputé la couronne; nous regrettons que son discours ne soit pas imprimé; nous sommes persuadés qu'il aurait partagé les suffrages du public, comme il a balancé ceux de l'académie. M. A.

88.—*Bibliothèque Russe,* ou Collection de morceaux choisis de la littérature russe, rédigée et publiée par M. Fursi Laisné-Mielansko, Tome I, 1re partie, contenant les *Instructions de Catherine II*, pour l'éducation de ses petits-fils *Alexandre* et *Constantin*, au maréchal prince de Soltikof, accompagnées de pièces y relatives et d'une esquisse de la vie du maréchal.—*Specimen.* Paris, 1821. De l'imprimerie de Smith à Paris, et se trouve à Meulan, chez l'éditeur français et au bureau central de la *Rev. Encyc.*, rue d'Enfer, n° 18. In-18. Prix, 5 fr.

89.—*Épître à un disciple de Boileau, contre la satire personnelle*, par M. Paillet de Plombières. Paris, 1821. Chez l'auteur, à son cabinet littéraire, rue Saint-Dominique, n° 25. Brochure in-8° de deux feuilles d'impression. Prix, 1 fr.

90.—*Les Politiques*, satire, par J. B. de P. Paris, 1821. De l'imprimerie d'Éverat, rue du Cadran, n°. 16. Brochure d'une feuille d'impression.

L'Épître à un disciple de Boileau est l'ouvrage d'un bon citoyen, d'un homme de bien, qui a trouvé assez de talent pour faire lire des vers dans lesquels il ose s'armer contre le législateur du Parnasse. Elle est adressée au jeune *Falaize de Verneuil*, ardent admirateur du poète satirique, et qu'une mort prématurée a enlevé aux lettres et à l'amitié. L'auteur veut le détourner d'un penchant funeste, d'autant plus commun chez les jeunes gens, qu'il offre des palmes

faciles à cueillir. *L'abbé Cassagne est mort des chagrins que lui ont causés les sarcasmes de Boileau*; ce fait, sur lequel repose toute l'épître, décrit en vers qui ne manquent ni de chaleur ni d'énergie, est bien propre à faire réfléchir le jeune insensé qu'un travers d'esprit porte à verser le ridicule sur tout, indistinctement, et qui, dans son aveugle délire, sacrifie au plaisir d'un bon mot les choses les plus innocentes, et quelquefois les plus respectables. Laisse là, lui dirons-nous, l'écrivain médiocre et le poète sans génie, auxquels peut-être la faim a fait prendre la plume; étudie les droits de l'humanité, les lois de ton pays; apprends à respecter les hommes et les choses utiles; montre-toi dans les rangs de ceux qui consacrent leurs talens au bien public; et, lorsque ton exemple et tes vertus auront acquis de l'autorité à ta voix et à tes conseils, alors arme-toi, si tu veux, du fouet vengeur de la satire, mais souviens-toi bien que :

C'est contre les méchans qu'un vertueux délire
Doit lancer tous les traits d'une mâle satire.
Écris pour l'univers! Dans ton vol glorieux,
Plane sur tous les tems comme sur tous les lieux!
Appelle au tribunal de ta muse énergique
Le guerrier, déserteur de la cause publique;
Le vampire engraissé du sang des nations;
L'avide publicain, gorgé d'exactions;
Le magistrat vénal qui protège le vice;
Le juge corrompu, soutien de l'injustice;
L'intrigant qui, sans cesse, aux plus lâches desseins,
Immole sans pudeur les devoirs les plus saints;
Le vil séditieux; le délateur perfide;
Le flatteur, dont la langue est un glaive homicide;
L'hypocrite, abusant du respect des mortels;
L'envieux, du grand homme insultant les autels;
Le fils, qui d'un bon père outrage la vieillesse;
L'époux qui d'une épouse opprime la faiblesse;
La mère de sa fille égarant la candeur;
L'amante à vingt rivaux jurant la même ardeur;
Le sybarite impur; l'avare inexorable;
Le joueur; en un mot, cette foule exécrable
De mortels dégradés, d'infâmes, dont le front
Appelle le cachet d'un éternel affront!

Nous aurions voulu pouvoir annoncer à M. Paillet, qu'il s'est présenté dans la lice un poète doué d'une partie des qualités que nous demandons dans celui qui s'érige en censeur public des actions de ses concitoyens ; mais, avec la meilleure volonté possible, nous ne saurions trouver autre chose dans la *satire personnelle* de M. J. B. de P., que l'envie impuissante de tourner en ridicule quelques hommes respectables, contre lesquels viendraient s'émousser des traits mieux acérés que les siens. E. Héreau.

91. — *Dévouement et mort de Lamoignon de Malesherbes*, poème en trois chants, ouvrage qui n'a point concouru pour le prix proposé par l'académie française ; par M. de Citerne. Paris, 1821 ; chez les marchands de nouveautés.

L'auteur a développé quelques parties de son sujet dans des notes ; et, dans ses vers, il se montre partout l'ami de la justice, des lois et de la liberté. On pourra juger des nobles vues qui l'animent et de son talent par les vers qui suivent :

J'ai vu dans nos palais des flots d'adulateurs
A des dieux passagers mendier des faveurs,
Et prodiguer, sans honte, au jour de la disgrâce,
A ces Dieux renversés, l'outrage et la menace.
J'ai vu le vice altier remplacer les vertus,
L'honneur sacrifié sur l'autel de Plutus,
La bassesse enrichie adorer l'esclavage ;
Du sol qu'il défendait proscrire le courage,
Et des profanateurs au farouche regard,
Jusque sous leurs parvis poursuivre les beaux arts.
Aux idoles des cours, indépendante et fière,
Ma main n'offrit jamais un encens mercenaire ;
Je n'ai point à rougir de ces honteux écrits
Dont on ose accabler le malheur des proscrits.
Dans mon premier essor, je prends l'honneur pour guide :
Qui méprise Séjan, peut chanter Aristide.

L—s.

92. — *La famille Elliot*, ou *l'ancienne inclination*, traduction libre de l'anglais, par madame de Montolieu ; nouvelle édition. Paris, 1821. Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Deux volumes in-12, ornés de figures (les 15e et 16e de la collection des

œuvres complètes de l'auteur.) Prix : pour Paris, 6 fr. ; par la poste, 7 fr. 50 c.

L'héroïne de ce roman est une jeune personne qui nourrit au fond de son cœur une inclination secrète, sans savoir si elle est partagée. Il résulte, de cette situation, que l'auteur a su éviter les scènes d'amour, si souvent répétées et si fastidieuses. L'amour, ce premier mobile des romans, est presque voilé dans celui-ci ; et, quand le lecteur le devine, l'intérêt augmente et devient même assez vif, sans que l'on rencontre d'autres événemens que ceux de la vie la plus ordinaire et d'autres tableaux que des scènes de famille, tracées avec tant de naturel qu'on croit en être le témoin. Telle est l'analyse fidèle de *la famille Elliot*, analyse extraite presque mot pour mot d'une *note* dont madame de Montolieu a fait précéder sa traduction. On trouve en tête de l'ouvrage une *notice biographique* sur l'auteur anglais, *Jane Austen*, dont madame de Montolieu avait déjà fait connaître un autre ouvrage, intitulé : *Raison et Sensibilité* (1). Je ne sais ce qui intéressera le plus les lecteurs, de l'ouvrage même ou de cette notice, traduite également de l'anglais ; ceux que la peinture de malheurs imaginaires émeut, ne sauraient rester insensibles au récit d'infortunes réelles ; et, à ce titre, *la mémoire* de Miss Austen réclame une partie des pleurs que fera répandre la lecture de ses ouvrages. E. H.

93. * — *Description de l'Égypte.* Tom. II. Paris, 1821. Panckouke, rue des Poitevins, n°. 14. 1 vol. in-8°. de 600 pages, satiné. Prix, 7 fr.

Ce volume est consacré à la description de Thèbes. On aura, pour la première fois, une idée exacte et complète des monumens dont tant de voyageurs anciens et modernes n'avaient pu parler que d'une manière peu satisfaisante ; enfin, les auteurs de cette description, MM. Jollois et Devilliers, ont réalisé, avec une constance et un courage dignes des plus grands éloges, les vœux qu'exprimait, au sujet de l'Égypte, le plus grand de nos orateurs, Bossuet, en ces termes si remarquables : « Quelle puissance et quel art ont fait d'un tel pays la merveille de l'univers, et quelles beautés ne trouverait-on pas, si on pouvait aborder la ville royale, puisque si loin d'elle on trouve des choses si merveilleuses ! »

---

(1) Publié chez le même libraire que celui-ci.

94. — *Description de l'Égypte.* Dix-huitième livraison. — *Antiquités. Vol.* 1; *pl.* 53. Façade du temple d'Edfoû. *Pl.* 10. Figures hiéroglyphiques.—*État moderne.—Arts et métiers. Pl.* 16. Le teinturier et le cordier. Le *teinturier* moderne a retenu bien peu des pratiques des anciens Égyptiens, qui étaient si avancés dans l'emploi des matières colorantes, qu'on aurait aujourd'hui de la peine à imiter l'éclat de certaines couleurs, encore intactes dans leurs peintures. — *État moderne. Pl.* 20. Vue de l'île de Roudah. — *Histoire naturelle.—Botanique. Pl.* 9. Deux espèces de graminées.

Dix-neuvième livraison. — *Antiquités. Vol.* 1, *Pl.* 24. Monumens de Philæ. — *Antiquités. Vol.* 1, *pl.* 21. Cette planche est consacrée aux chapiteaux du temple d'Isis à Philæ. — *État moderne. Vol.* 1, *pl.* 13. *Fontaines* dites *de Moïse*, situées au milieu d'un désert, sur la route du mont Sinaï, et sur celle de la caravane du Kaire à la Mecque, à plusieurs lieues au midi de Soueys. — *État moderne*, *pl.* 29. Mosquée bâtie par Ebn Touloun, un des plus anciens monumens du Kaire. Elle a été construite sur une hauteur qui est sur le point le plus voisin de l'ancienne Babylone, et qui a été l'endroit du Kaire le premier habité.—*Histoire naturelle.* — Zoologie. *Poissons du Nil. Pl.* 12. L'un des deux poissons du Nil gravés dans cette planche, le *malapterure électrique*, est renommé chez les Égyptiens à cause de la faculté qui lui est commune avec la torpille. Quand on le tient dans la main, on éprouve une forte secousse qui est suivie d'engourdissement. Ce poisson est sans écailles : il est exclusivement propre à ce fleuve, ainsi que presque tous les poissons du Nil connus jusqu'à présent.

95.—*Antiquités historiques et monumentales à visiter de Montfort à Corseuil, par Dinan, et au retour, par Jugon* avec addition des *antiquités de Saint-Malo et de Dol*, etc.; par M. Poignand, juge au tribunal de Montfort. Rennes, 1820. Duchesne, libraire. Broch. in-8° de 154 pag. d'impression. Prix, 2 f. 50 c.

Cet ouvrage contient quelques détails intéressans sur les antiquités romaines et celtiques, que l'on voit encore dans une partie de la Bretagne; mais l'auteur rapporte souvent des faits inutiles et racontés avec peu d'art. Il nous semble aussi qu'il aurait pu soigner davantage son style. A. T.

96. — *Vues pittoresques, historiques et morales du cimetière du P. La Chaise*, représentant ses sites, ses points de vue les plus ma-

gnifiques, les scènes les plus touchantes du culte rendu à la cendre des morts, et quatre cents tombeaux avec les épitaphes des hommes les plus fameux, et de ceux dont ils sont voisins dans la tombe; dessinées d'après nature, par MM. Vigneron et Duplat, et gravées à l'aqua-tinta, par M. Jazet et les meilleurs artistes; accompagnées de leurs descriptions topographique, monumentale et morale, et de la vie des personnages vertueux ou célèbres dont la cendre honore cet asile funéraire, par F. M. M... de Beaumont. Ire et IIe livraisons sur 12 qui composeront l'ouvrage. Prix de chacune par souscription, 4 fr. papier d'Angoulême, 8 fr. papier vélin. Paris, 1821. Chez l'auteur, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 61.

Ces deux livraisons contiennent la description des tombeaux d'Héloïse et d'Abeilard, de M. le comte Colbert, du général Berckeim dans la sépulture des familles Muller et Soehnée, du monument du maréchal Masséna, du tombeau du maréchal Lefebvre, et des monumens des généraux Dumuy et Collaud, les sépulcres des familles Barry, Desfâmes et Teissier; une vue représentant une veuve embrassant les restes de son mari, six semaines après son exhumation, fait arrivé le 21 mars 1821; la description des tombeaux de M. Petit, professseur à l'école polytechnique, de Jacques Delille, de Boufflers, du bailli de Crussol, du duc de Frias, de Monge, et la vue de l'entrée du bosquet du dragon.

97. — *Promenade au centre du Grand-Gentilly, près Paris*, suivie d'une esquisse descriptive et topographique de ses environs. Paris, 1821. Pluquet, rue de Tournon n° 4. 1 vol. in-18 de 142 pages. Prix, 1 fr. 50 c.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

98. — *Compte rendu des travaux de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon*, depuis le 1er mars 1820 jusqu'au 1er mars 1821. par M. L. F. Grognier, secrétaire de la Société, etc. Lyon, Barret, 1821, in-8° de 270 pag.

La Société d'agriculture de Lyon est une de celles qui encouragent le plus les arts utiles; et ses travaux méritent d'être signalés d'une manière particulière. La première partie du *Compte rendu* comprend l'analyse d'un grand nombre de *Mémoires sur la statistique agricole du département du Rhône*. Cette analyse, écrite avec netteté et

précision, suffit pour donner une idée générale du sujet, en même tems qu'elle offre tous les renseignemens possibles à ceux qui désireraient l'approfondir. L'économie rurale, l'art vétérinaire, et généralement les divers arts utiles, ont été l'objet des travaux des membres ou correspondans de la Société; M. Grognier en indique le résultat, et nous met à portée d'en profiter. On trouve, dans l'article *Nécrologie*, une notice biographique sur M. *Rast-Maupas*, qui, entre autres services rendus à l'agriculture, a inventé une façon de greffer à laquelle notre savant M. Thouin a imposé le nom de *greffe Maupas*. Le volume est accompagné de trois planches lithographiées. Elles représentent, 1° des toits à cintre, de l'invention de M. de la Chapelle; 2° un échenilloir à courbet, de l'invention de M. Madiot; 3° un compas à mesurer la grosseur des arbres, par M. Faissoles. X.

99. — *Société des lettres, sciences et arts de Metz;* années 1819 et 1820; séance générale du 15 avril 1821. Metz, juillet 1821. Chez Antoine, imprimeur du Roi. In-8° de 80 pag.

M. *Gorcy*, président de la Société, a ouvert cette séance par un discours sur l'utilité des sociétés savantes, et M. *Herpin*, secrétaire, a fait un exposé des travaux de la Société, pendant les années 1819 et 1820. Ensuite M. *Tavernier* a lu un *Mémoire sur la lithographie;* M. *Bergery*, des *Considérations sur l'économie politique des grandes villes;* M. *Thiel*, des *Réflexions sur les rapports entre les sciences et les arts;* M. *Chaumas*, des *Considérations sur les dangers des inhumations précipitées;* enfin, M. *Macherez*, un *Éloge historique* de feu M. Razout, lieutenant général.

La Société a proposé deux prix; l'un de 300 fr., pour le *perfectionnement des machines soufflantes;* l'autre, de 150 fr., pour la *propagation de la langue française dans les parties allemandes du département de la Moselle.* Les mémoires devront être adressés, francs de port, avant le 1er janvier 1822, à M. Herpin, secrétaire de la Société, à Metz. On trouve le programme détaillé de ces prix dans le compte rendu de la séance du 15 avril.

100. — *Société des sciences médicales du département de la Moselle.*—Séance générale du 17 juillet 1821. Metz, 1821. Mad. Verronnais, imp.-lib., place de l'Hôtel-de-Ville. Brochure in-8° de 37 p.

Le discours d'ouverture de M. le docteur Gorcy, président, est suivi du compte rendu qu'a rédigé M. Mousseaux, secrétaire, des travaux de la Société, depuis sa fondation en 1819 jusqu'en juillet

1821. La composition de cette compagnie naissante fait espérer que ses travaux ne seront pas sans utilité pour l'art de guérir.

101.— *Recueil de la Société libre d'émulation de Rouen.* Rouen, 1821. Imprimerie de F. Baudry. 1 vol. in-8° de 92 pag.

Ce Recueil contient un discours de M. *Perrin*, président de la Société, *sur l'histoire et les avantages des réunions qui ont pour objet l'avancement des connaissances humaines;* un mémoire de M. *Langlois*, peintre, *sur la calligraphie des manuscrits du moyen âge;* un autre de M. *Benj. Gaillon*, *sur la fructification d'une tribu des plantes marines*, appelée *Thalassiophytes symphysistées.* Ce Mémoire contient une série d'observations microscopiques et physiologiques, d'où sont déduites des généralités sur les moyens de reproduction des végétaux marins; l'auteur a résolu négativement la question de l'existence de la *double fructification*, qui partage d'opinion les naturalistes spécialement occupés de l'étude de ces végétaux (*Voyez* ci-dessus, pag. 153.) Le Mémoire de M. *Langlois* renferme des détails curieux et historiques sur les peintures brillantes et souvent très-bizarres d'un grand nombre des vieux et précieux manuscrits français. Il est orné de gravures dues au burin de mademoiselle *Espérance Langlois*, sa fille, et qui offrent, avec la plus grande exactitude, la copie de vignettes et enluminures des XIe et XIIe siècles. Le compte rendu des travaux annuels de la Société, par M. *Le Marquis*, secrétaire de correspondance, occupe une place étendue dans ce recueil, et présente des détails analytiques très-intéressans. On y trouve aussi deux notices; l'une de M. *Le Bret;* l'autre de M. *Levy;* la première sur l'utilité que l'on retirerait dans les arts, l'agriculture et la médecine de la multiplication et de la culture, en Normandie, de l'argousier (*hippophæ rhamnoides*) qui croît naturellement sur les sables maritimes. La notice de M. *Levy* a pour objet l'influence diverse que produisent, sur la fabrication des étoffes de coton, la situation et l'exposition des locaux où s'exécute ce genre d'industrie. Le Recueil est terminé par le rapport de M. *Vingtrinier*, secrétaire du bureau, rapport dans lequel il expose les efforts honorables de la Société, pour s'associer au grand œuvre de la prospérité publique, en excitant l'industrie des artistes laborieux, par des médailles d'encouragement, dont la distribution s'est faite au concours de cette année. B. G.

102. — *Réglement de la Société pour l'instruction élémentaire éta-*

blie à Carcassonne, précédé d'une *Notice historique et sommaire sur la propagation de l'enseignement mutuel en France.* Carcassonne, 1821. Imprimerie de P. Polère. Brochure in-8° de 10 pages.

Ces dix pages auront peut-être plus de prix, aux yeux des amis de l'humanité, que plusieurs volumes remplis de brillantes inutilités, qui sont enfantés par le caprice et accueillis par la mode. Elles offrent le tableau d'une société animée du seul désir du bien public, et qui fait un appel aux cœurs généreux et aux esprits éclairés, pour les faire concourir à son noble but. On lit, dans la *Notice* qui précède le Réglement de cette société, que, « lorsque le traité de Paris eut rétabli les communications si long-tems interrompues entre la France et la Grande-Bretagne, plusieurs philantropes français ayant eu occasion de remarquer, en visitant l'Angleterre, les avantages que ce pays retirait déjà des nouvelles écoles établies dans son sein, ils communiquèrent à leurs amis, à leur retour en France, les renseignemens précieux qu'ils avaient obtenus de la *Société formée à Londres pour les écoles britanniques.* D'un autre côté, quelques membres de cette société étant venus à Paris, y répandirent ces bienfaisantes semences, et offrirent le concours généreux de leurs efforts... Bientôt, en 1815, la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale* souscrivit, pour une somme de 500 fr. en faveur de la nouvelle association qui se formait, et mit à sa disposition les moyens d'exécution qui étaient en son pouvoir. » On aime à voir l'Angleterre et la France sur la même route, quand il s'agit du bien général. Que de sang, que de maux épargnés, s'il n'avait jamais existé d'autre *rivalité* entre deux nations si bien faites pour s'entendre et pour s'estimer ! Espérons que peu à peu tous les départemens de la France et toutes les contrées de l'Europe jouiront de cette *instruction primaire perfectionnée*, qui est l'un des bienfaits les plus importans de la civilisation moderne. E. H.

Ouvrages périodiques.

103. — *Bibliothèque physico-économique*, ou *Recueil périodique de tout ce que l'agriculture, les sciences et les arts qui s'y rattachent offrent de plus intéressant;* par une société de savans et de propriétaires ; rédigé par M. Thiébaut de Berneaud, membre de plusieurs sociétés savantes nationales et étrangères. Paris, 1821. Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 25. Prix, 12 fr. par année. (Cahier du mois d'octobre 1821.)

La *Bibliothèque physico-économique* est divisée en six section différentes : 1° l'*économie rurale* ; 2° l'*économie domestique* ; 3° l'*économie animale* ; 4° un *bulletin des sciences* ; 5° un autre relatif aux *arts industriels* ; 6° un article destiné aux *variétés*. Dans un petit nombre de pages, le rédacteur actuel offre, tous les mois, des mémoires importans, des faits nombreux et nouveaux.

La *Bibliothèque physico-économique* a commencé de paraître en 1782 jusques et compris 1797. Cette première collection forme 24 vol., ou seize années, dont le prix est de 84 fr., franc de port. Chaque volume se vend séparément 3 fr. 50 c. La reprise, ou seconde collection, rédigée par MM. Sonnini et Denis de Montfort, a commencé en 1802, jusqu'en juillet 1816. Elle forme quinze années et demie, ou 28 vol., avec 165 planches. Prix, 138 fr., franc de port. Chaque année se vend séparément 10 fr. La troisième série, rédigée par M. Thiébaut de Berneaud, à partir de 1817, forme quatre années, ou 8 vol. in-12, avec des planches. Le prix est, pour chaque année, de 12 fr. par la poste.

La *Bibliothèque physico-économique* paraît exactement tous les mois. A la fin de l'année, les douze cahiers forment deux volumes. Chaque volume contient une table systématique des matières qui y sont contenues. Le prix de l'abonnement, pour 1821, est de 12 fr. pour douze cahiers de trois feuilles in-12, avec des planches, quand le sujet l'exige, que l'on reçoit franc de port.

104. — *Journal des sciences médicales;* 69e numéro. Septembre 1821. In-8°.

Cette nouvelle livraison nous confirme dans l'opinion favorable que nous avions depuis long-tems exprimée en faveur de ce recueil. (*Voy.* ci-dessus, T. II, p. 282.) On trouve dans ce cahier un bon Mémoire sur les difficultés que présente la diagnostique des maladies des enfans et sur la nature de ces maladies, ainsi que les analyses de plusieurs ouvrages de médecine, faites avec soin et impartialité. On s'abonne au bureau du Journal universel des sciences médicales, rue Duphot, n° 11, et chez Méquignon-Marvis, rue de l'École-de-Médecine, n° 3.

105. — Bibliothèque de famille, ou *Choix d'instructions familières sur la religion, la morale, les élémens des connaissances les plus essentielles, et sur l'industrie et les arts;* Recueil périodique, publié chaque mois, par livraisons, in-12 de 72 pages chacune,

depuis le premier janvier 1821. On s'abonne au bureau central de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer, n° 18, et chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Prix de l'abonnement pour l'année, 12 fr. pour Paris; 14 fr. pour les départemens. (Voy. ci-dessus, *Rev. Encycl.*, Tom. VIII, pag. 647, et T. IX, pag. 372.)

Ce petit Recueil, trop peu connu jusqu'ici, parce qu'il a été à peine annoncé dans nos journaux quotidiens, si prodigues de futilités, est l'ouvrage d'une jeune dame, dont la modestie, qui aime toujours à se couvrir d'un voile, et dont la vie retirée et laborieuse, tout entière consacrée à l'instruction de l'enfance (1) et au bien de l'humanité, ne sont guère propres à faire valoir ses productions. Trop souvent, les meilleures choses ne réussissent que lentement et au bout d'un long espace de tems, lorsque la justice tardive du public les apprécie.

On s'est plaint long-tems, en France, de n'avoir aucun de ces ouvrages périodiques, très-communs en Allemagne et en Angleterre, qui ont pour objet d'offrir à l'enfance une lecture agréable et instructive. La *Bibliothèque de Famille*, spécialement consacrée aux enfans et aux adolescens des deux sexes, ainsi qu'aux familles des classes pauvres et industrielles, paraît devoir remplir cette lacune; mais elle ne compte encore que dix mois d'existence, et n'a encore circulé que dans une sphère peu étendue. Le plan de ce recueil est sage et bien conçu. Il embrasse, dans quatre parties : 1° *des instructions religieuses et morales*, quelquefois empruntées à nos meilleurs écrivains, Fénélon, Massillon, Bernardin-de-Saint-Pierre, et appropriées à l'intelligence du premier âge, quelquefois présentées sous la forme vivante et animée d'entretiens de famille ou de con-

---

(1) L'auteur de la *Bibliothèque de famille* a publié trois autres ouvrages; 1° une traduction élégante de l'ouvrage anglais de Miss *O'keeffe*, intitulé : *les Patriarches* ou *la Terre de Chanaan*, histoire en tableaux, tirée des Saintes-Écritures. Paris, 1819, 2 vol. in-12: prix, 5 fr. — 2° *Petit Manuel de morale élémentaire*, à l'usage des enfans, Paris, 1819. Colas, rue Dauphine, n° 32, un vol. in-12 de 130 pag.; — 3° *Petits Contes Moraux*, en partie traduits ou imités de ceux de Miss Edgeworth; 2 vol. in-18, Eymery libraire : prix, 2 fr. (*Voy.* ci-dessus, *Rev. Encycl.* Tom. IV, p. 444; Tom. V, p. 348; Tom. VIII, pag. 374.)

férences d'un vieillard retiré à la campagne avec de bons paysans, ses voisins : cette partie comprend aussi des renseignemens sur divers établissemens de bienfaisance et des traits de vertu et de dévouement ; 2° des notions élémentaires sur les *arts mécaniques, industriels et économiques*, sur la technologie, sur la médecine populaire, sur l'économie domestique ; 3° sous le titre de *mélanges*, des historiettes morales, qui excitent l'intérêt et adoucissent, pour ainsi dire, le ton un peu sérieux des deux premières parties ; 4° enfin, des *annonces d'ouvrages nouveaux qui se rapportent au but de ce recueil;* la réunion de ces annonces forme peu à peu un *catalogue d'ouvrages propres aux enfans*, que ceux-ci et leurs parens peuvent consulter avec fruit. L'exécution de ce plan, suivie avec constance et avec zèle, s'est améliorée visiblement, depuis quelques mois, et tend à s'améliorer encore. L'auteur accompagne souvent les cahiers de petites gravures ou de planches litographiées. Pour le prix modique de 12 francs par an, les parens et les instituteurs peuvent procurer, tous les mois, à leurs enfans et à leurs élèves, un petit ouvrage qu'ils peuvent lire, toujours sans danger, très-souvent avec profit ou avec plaisir.

On a fait relier à part les six premiers cahiers en un seul volume, avec une table des matières, et cet ouvrage paraît convenir parfaitement pour être donné en prix dans les écoles, soit primaires, soit secondaires ; car l'ouvrage a paru comporter à la fois de petits dialogues ou des entretiens qui conviennent parfaitement au premier âge, et des connaissances plus élevées présentées sous une forme moins élémentaire. Les 2 vol., ornés de gravures, formeront, à la fin de cette année, d'agréables étrennes.

Ceux des parens et instituteurs qui prennent à la fois un certain nombre d'exemplaires, obtiennent une remise dont on traite de gré à gré ; car les vues entièrement désintéressées de l'auteur lui ont fait chercher les moyens de livrer cet ouvrage au plus bas prix possible. Deux journaux allemands, très-estimés, citent ce recueil avec éloge ; la plupart des journaux français n'en ont fait aucune mention. M. le préfet de la Seine, d'après la recommandation de la société d'éducation, a souscrit pour 12 exemplaires. S. E. le ministre de l'intérieur a témoigné l'intention d'en faire prendre un plus grand nombre, pour le faire connaître aux préfets, aux maires, aux curés, aux régens et maîtres d'école, qui n'ont besoin que de

savoir qu'un tel ouvrage existe pour le rechercher et pour lui procurer de nombreux lecteurs, avides de ce genre d'instruction.

Espérons que cette entreprise bienfaisante et philantropique, qui est une heureuse inspiration d'un excellent cœur, secondé par un très-bon esprit, sera encouragée et soutenue par les suffrages, et par les souscriptions de beaucoup d'hommes de bien, pénétrés de la nécessité de rendre plus populaires les principes de la vraie religion et de la morale. M. A. J.

Livres en langues étrangères imprimés en France.

106. — *An Essay on the superstition, customs and arts, etc.* — Essai sur les superstitions, coutumes et arts communs aux anciens Égyptiens, aux Abyssiniens et aux Ashantes; par T. *Edward* Bowdich. Paris, 1821. Imprimerie de Smith, in 4°. de neuf feuilles.

107.—*Julia, o la Nueva Heloysa*; cartas de dos amantes habitantes de una ciudad chica a la falda de los Alpes,, recogidas y publicadas por J. J. *Rousseau*. Traducidas por J. Marchena, con laminas finas. — *Julie*, ou la Nouvelle Héloïse de J. J. Rousseau, traduite en espagnol. Toulouse, 1821. Imprimerie de Belleguarigue, 4 vol. in-12, ensemble de 57 feuilles un quart.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

Guiane française.—Cayenne.—*Botanique.*—M. le capitaine de vaisseau, Philibert, à son retour d'une campagne dans les mers d'Asie, a déposé, à Cayenne, en 1820, une collection tirée du jardin botanique de Bourbon, et deux assortimens de même nature, recueillis dans le cours de son expédition. L'un de ces assortimens a été placé dans le jardin botanique de Cayenne; l'autre, destiné au Jardin du Roi à Paris, a passé l'hiver à la Guiane française, d'où il n'a été expédié qu'au printems dernier, avec diverses autres plantes originaires de cette colonie. (*Voyez* ci-après, art. Paris).

États Unis.—New-York.—Bouclier à feu.—Cette machine, qu'on pourrait plutôt appeler un *parafeu*, a été inventée par M. Ralph Buckley. Elle est destinée à protéger les hommes occupés à éteindre un incendie, et surtout à empêcher le feu d'étendre ses ravages, de réduire en cendre de vastes bâtimens, et quelquefois même des villes entières. Ce bouclier est d'une substance métallique, mince, légère, et impénétrable au feu; il a assez d'étendue pour couvrir entièrement un homme, et on peut l'employer dans différentes positions. Lorsque l'on s'en sert dans la rue, il est fixé fermement sur une petite plate-forme à roues, un peu élevée de terre; le pompier se place sur cette plate-forme derrière le bouclier; il est alors tiré par le moyen de cordes du côté où le feu se déclare avec plus de force, et peut, sans courir aucun risque, diriger à son gré le tuyau de la pompe à feu. On peut former ainsi une ligne serrée de boucliers devant le foyer de l'incendie, et les pompiers, abrités par ce rempart, peuvent faire aller continuellement les pompes, tandis que par les moyens ordinaires ils sont souvent obligés de fuir à cause de l'ardeur du feu, et de le laisser gagner les édifices voisins du lieu de l'incendie. On peut se servir encore de ce bouclier d'une manière fort utile, en le changeant de forme et en le transportant jusqu'à l'étage supérieur des maisons dont le toit est seul enflammé; à l'aide d'un mécanisme fort simple, on le fait projeter un peu en dehors d'une fenêtre, et

de là le pompier lance l'eau de la pompe sur le toit de la maison ou des bâtimens qui l'entourent. L. S. B.

Cap-Haïti. — *Instruction publique.* — Le président a nommé une commission d'instruction publique pour cette ville; elle est composée de MM. Marcelle, James Simon, Charrier et Prévost. Le 23 juillet, les généraux Magny et Nord Alexis ont visité l'école primaire. Voici quelques passages d'un discours adressé, par le général Magny, en présence des jeunes élèves, aux membres de la commission d'instruction : « Citoyens, l'instruction publique, étant un des ressorts les plus importans de la prospérité nationale, a été établie à Haïti par une loi qui règle vos devoirs, comme membres de la commission d'instruction publique. Je ne m'étendrai pas sur les bienfaits de l'instruction; ses effets salutaires vous sont bien connus; mais, comme père et citoyen, permettez-moi de vous renvoyer au cinquième article de la loi; vous y découvrirez la véritable base de la gloire nationale, le talisman qui vous dirigera dans toutes les circonstances. »

M. Prévost a répondu : « Général, il appartient au digne chef d'un peuple libre de penser que l'éducation éclairée aide et encourage les hommes, qu'elle les rend meilleurs en les rendant plus heureux. L'homme sans éducation est comme une masse inerte, incapable de discerner le bien du mal; il peut devenir facilement le jouet des ambitieux, qui l'emploient contre lui-même et pour son propre malheur; mais l'éducation anime, développe les facultés de son esprit, complète le travail de la nature, et forme des citoyens utiles, qui sont d'autant plus précieux qu'ils comprennent mieux leurs droits et leurs devoirs; qu'ils sont convaincus du respect qu'ils doivent à l'auteur suprême de toute chose, aux lois, à ceux qui les administrent, et qu'ils remplissent les devoirs réciproques imposés aux citoyens : c'est alors que les hommes savent ce qui constitue les lois, la patrie et les vertus domestiques. Nés dans un climat favorisé du ciel, les jeunes Haïtiens ont une aptitude surprenante pour les sciences; ils acquièrent avec facilité les élémens des connaissances que l'on voit ailleurs avec effroi. Peut-être, parmi les élèves ici présens, il ne manque que de l'éducation pour réveiller les talens d'un Newton, d'un d'Alembert, d'un Montesquieu, d'un Lavoisier, d'un Rousseau, d'un Racine, et même d'un Voltaire. Honorée de la confiance du premier magistrat de la

République, la commission de l'instruction publique fera tous ses efforts pour atteindre le grand but de l'instruction : elle contribuera avec joie au bonheur futur de ses jeunes concitoyens, et cherchera à mériter la grande marque de confiance qu'elle a obtenue. Acceptez donc, général, comme l'organe du père de la patrie, les sentimens dictés par l'amour que nous lui portons personnellement, et par le zèle et le dévouement dont il est animé pour la République. »

États-Unis.—*Journaux.* — D'après une Gazette américaine, le nombre total des journaux de ce pays est de 359; savoir : 279 journaux ou brochures hebdomadaires; 138, qui paraissent deux fois la semaine ; 15, trois fois la semaine, et 27 journaux quotidiens. De toutes ces feuilles, il n'y en a que trois qui comptent 4,300 abonnés, et peu de journaux quotidiens en ont 1,300.

Brésil.—Bahia. — Il paraît ici une nouvelle Gazette intitulée: *Idade d'ouro do Brazil* (l'Age d'or du Brésil.)

ASIE.

Indes orientales.—*Colonies françaises.—Botanique.*—M. Leschenault de la Tour, naturaliste du roi, à Pondichéry, qui voyage depuis quelques années sur le continent et dans l'archipel de l'Inde, a fait parvenir, à Bourbon, en 1820, quarante-quatre espèces de plantes vivantes, recueillies par lui sur les montagnes de Coltalam, à quarante milles du cap Comorin. La formation des pépinières de naturalisation dans les colonies françaises des deux Indes, est une mesure éminemment utile aux sciences naturelles. Elle se rattache au plan que le département de la marine a conçu et suivi depuis 1815, et qui tend à entretenir constamment, soit entre nos diverses professions coloniales, soit entre ces possessions et la France, des échanges mutuels des productions utiles de leurs climats respectifs. (Voyez, dans ce cahier, les articles *Amérique* et *Paris.*)

AFRIQUE.

Ile de Bourbon.—*Botanique.*—Il existe dans un jardin botanique une pépinière de naturalisation, où sont cultivées une grande quantité de plantes appartenant à quatre-vingt-deux familles naturelles, et à 391 espèces différentes. Beaucoup de ces plantes ont

été nouvellement introduites dans la colonie de diverses parties d'Afrique, d'Asie et d'Europe; presque toutes sont douées de propriétés qui les rendent utiles dans la médecine, les arts et le commerce, ou propres à la nourriture des hommes et des bestiaux. Elles sont destinées à être répandues, non seulement parmi les habitans de Bourbon, mais aussi dans les autres possessions françaises des deux Indes, et même en Europe. (Voyez ci-après, art. *Paris*, et T. XI, p. 655.)

Nubie. — Meroe. — *Lettre de M. Cailliaud, à M. Jomard* (1). *Guérif el Amdab, village des Chaguys, à trois jours de Korti*, 10 *février* 1820. — Depuis deux jours enfin, nous avons pu rejoindre l'armée. Nous avons jusqu'ici suivi le Nil, et déterminé son cours, qui était loin d'être bien connu. Vous serez surpris d'apprendre combien de monumens se trouvent dans ce lieu. Le Nil, après avoir fait un grand coude dans l'est, remonte dans le nord, vers son embouchure; c'est le point où nous sommes aujourd'hui. A sept heures d'ici, à l'ouest, rive droite du fleuve, est un village des Chaguys, nommé *Méroë;* à une heure plus au nord de ce village, est le mont Barkal, montagne élevée, au pied de laquelle se trouvent des restes considérables d'antiquités; savoir : les ruines de sept temples, plus dix-sept pyramides, petites à la vérité, dont plusieurs sont d'une parfaite conservation; sur l'une de leurs faces est un petit sanctuaire attenant à la pyramide : plusieurs sont couverts en voûte, avec clef. Les murailles intérieures de ce sanctuaire, et la partie de la pyramide qui en fait le fond, sont couvertes d'hiéroglyphes; il n'y en a point sur les voûtes. L'encombrement des sables ne permet pas de juger si les pyramides ont été ouvertes. Des observations exactes sur ces pyramides ajouteront beaucoup aux idées que l'on a sur celles d'Égypte. Les temples ne sont pas d'une conservation égale à celle de certaines pyramides; trois de ces temples ont été en grande partie coupés dans la montagne qui est de grès. Dans le plus grand, le rocher s'est écroulé, et on ne reconnaît qu'une petite partie du monument. Un autre, qui est un typhonium, est le mieux conservé; le troisième est très-petit. Il y a un temple plus grand que celui d'El Khargeh, de la grande Oasis, et les autres sont beaucoup moindres. Ces antiquités sont dans un grand état de destruction : on ne voit que les premières

(1) Cette lettre est celle qui avait été égarée et dont il a été question dans la *Revue*, T. XI, p. 627.

assises, soit des colonnes, soit des murailles. Néanmoins, au moyen de quelques fouilles, je suis parvenu à relever les plans de plusieurs monumens, à peu près complets.

Sur l'autre rive du Nil, à Nouri, sont douze autres pyramides, à peu près aussi grosses que les principales de Saqqârah, quatre comme les petites du même endroit, huit comme celles que l'on voit autour des pyramides de Gyzeh; elles sont en grès, et poudingue friable, nature de pierre qui est cause de leur destruction. Voilà un village du nom de Meroë, situé sur une grande partie de terre qui a bien pu être une île, plus trente-six à quarante pyramides; enfin, les ruines de sept temples; une petite île, plus au nord, porte encore le nom de Meroë; à cette hauteur, sont encore d'autres îles. L'espérance que j'ai de trouver de grandes ruines à trois et quatre jours de Chendy (ce qui rapprocherait de la latitude que l'on suppose à Meroë), me porte à croire que ce n'est pas ici le lieu tant cherché. Actuellement, aucun Européen n'est devant nous; si je puis aller dans cet endroit, je ne négligerai rien pour l'examiner. Depuis deux mois, l'armée était arrivée ici, et c'est à cette expédition que nous devons la découverte si intéressante de ces monumens. Le tems ne m'a pas permis jusqu'ici de tout faire sur ces ruines; mais j'acheverai à mon retour: croyez que je n'oublierai rien pour l'exactitude des plans de chacune de ces pyramides, la mesure des dimensions et de l'inclinaison, et le dessin des sujets hiéroglyphiques, que j'espère copier entièrement. Demain, nous partons, avec le brave Abdy-Cachef, pour Barbar et Chendy. L'idée confuse que je vous donne précipitamment sur ces antiquités ne vous contentera pas, je le sais; mais je ne puis présentement entrer dans une foule de détails sur ces monumens, que je n'ai pas encore tous suffisamment observés. Le pacha ne permet plus à quelque voyageur que ce soit de venir jusqu'ici. Ismayl-Pacha envoie des ordres partout pour que l'on ne laisse passer aucun européen. Si je continue le voyage, ce qui n'a été décidé qu'aujourd'hui, je le dois à quelques notions que je puis avoir en minéralogie. En renvoyant les voyageurs, Ismayl leur dit: Vous venez me voir, pour me mettre sur vos livres, etc. Pour ce qui regarde les mines, j'ai en vue trois points qui me donnent de grandes espérances de succès. CAILLIAUD.

Remarques sur la lettre de M. Cailliaud. — Il a paru dans des recueils périodiques une annonce de la découverte des ruines de Meroë, au pied du mont Barkal, par deux voyageurs anglais; on

s'est peut-être un peu hâté de publier cette prétendue découverte, qui transporterait la fameuse ville de Meroë à deux degrés trop au nord de sa position réelle. D'après la carte la plus récente, celle que le colonel Leake a donnée dans le voyage de Burkhardt, le pays de Chaguy ou Chaguit, est au 18e degré 30′ à 50′ de latitude. M. Cailliaud, qui a vu les ruines dont il s'agit, dans le même tems que les deux Anglais, nous apprend que ce point est à sept heures à l'ouest du village de Guérif et Amdab, lequel est à trois jours plus loin que Korti. Dans cette partie du cours du Nil, le fleuve se dirige de l'ouest à l'est (en remontant), et se porte vers le nord ; comme ce grand coude est bien marqué sur les cartes, il n'y a pas à s'y méprendre, et il s'ensuit que les ruines dont il s'agit se trouvent entre le 18e degré ½ de latitude et le 19e. Il est impossible de concilier une pareille position avec celle de Meroë ; les auteurs modernes s'accordent tous, comme les anciens, à placer celle-ci entre les 16e et 17e parallèles. M. Gossellin pense, avec Bruce, qu'il faut chercher Meroë à Gerri, un peu au nord du 16e degré ; selon d'Anville, c'est à Nuabia. Si l'on s'en rapporte à Ptolémée, la latitude était de 16° 26′ ; et l'on croit que le calcul d'Hipparque la porterait à 16° 26′ 42″ ; ceux d'Eratosthène et de Strabon, à 16° 51′ 26″. D'un autre côté, selon Pline et les anciens géographes, il y avait 5,000 stades de Meroë à Syène, comme de Syène à Alexandrie. Quelle que soit la valeur de ces stades sur laquelle on dispute (assez mal à propos), on peut en conclure, avec une grande vraisemblance, la position de Meroë, ou du moins l'opinion des anciens sur son emplacement ; et, puisque la différence en latitude, entre Syène et Alexandrie, d'après les meilleures observations, est certainement de 7° 7′ 42″, on ne peut chercher Meroë plus au nord que 16° 57′ 41″. On retrouverait ici les cinquante-deux journées et les douze schœnes que comptait Hérodote, au-dessus d'Éléphantine, en suivant le fleuve. Enfin, selon Pline, *les explorateurs* de Néron avaient trouvé 873 milles (ou 896), depuis Syène jusqu'à Meroë ; il donne tout le détail de leur itinéraire, ce qui inspire de la confiance. Or, le compas appliqué sur le cours du Nil, tel qu'on le connait aujourd'hui, fournit 880 milles romains, depuis Syène jusque sous le 17e parallèle. Mais il y aurait 220 milles, ou un quart de moins, en s'arrêtant aux ruines du mont Barkal ; différence énorme et qu'on ne peut rejeter sur l'inexactitude de la mesure.

M. Cailliaud, qui a étudié à loisir les antiquités du mont Barkal, a soupçonné qu'il n'était pas à Meroë; et comme il semble avoir eu connaissance de grandes ruines placées du côté de Chendy, il a conçu l'espoir d'y trouver la ville tant cherchée. Cette espérance me paraît fondée ou extrêmement raisonnable. En effet, l'observation faite par Bruce donne, pour latitude de Chendy, 16° 38′ 35″. Les ruines dont il est question sont à quelques jours de Chendy, selon M. Cailliaud (environ vingt minutes, pour ce voyageur qui marche à petites journées). On voit que la position qui en résulte correspond assez bien avec les anciennes latitudes d'Eratosthène et Strabon.

Voici ce qui confirme encore cette idée: Bruce a vu des obélisques et d'autres ruines sur la montagne de Gibbaini, en face de l'île Kurgos; ce point, dans sa carte, est vers 16° 58′. Les Arabes, dit-il, y ont trouvé des statues d'hommes et d'animaux, en pierre noire, et beaucoup de débris. L'île même de Kurgos pouvait être l'*île sacrée de Meroë*. Tout cela me semble d'accord avec notre conjecture qui, d'ailleurs, sera bientôt confirmée, ou démentie, puisque M. Cailliaud était déjà, le 6 mars, à Barbar ou Berber, et qu'à la fin du mois il devait s'acheminer à Chendy, et de là à Sennar.

Il est difficile de comprendre comment on a pu chercher l'île de Meroë un peu au sud du parallèle de Dongolah, à soixante ou soixante-dix lieues au-dessous du point où le Nil reçoit l'Atbara ou l'Astaboras, lequel formait, avec l'Astusaba et l'Astapus, cette île si fameuse et si anciennement civilisée. D'ailleurs, à partir de ce point, il n'y a plus aucune île d'importance, excepté l'île d'Argo, et, si l'on veut, la petite île de Saï, où sont des antiquités. On a été séduit par le nom qui est attribué aux ruines du mont Barkal; mais un nom analogue existe en d'autres lieux, par exemple dans la Basse-Nubie, à quatorze lieues seulement de la ville de Syène. De plus, il faudrait connaître l'orthographe précise de ce nom; l'endroit est appelé *Merawe* dans la carte du colonel Leake. Il est à regretter que le savant voyageur Burckhardt n'ait pas pu aller sur les lieux, et donner le nom en caractères arabes, ainsi qu'il a donné celui de Merouau, situé près de Kalabch, l'ancienne Talmis. *Meraoua*, en langue berbère, signifie *dix*, selon Venture. Ajoutons qu'il existe, près de Syène, une montagne appelée *Meroeït*, d'après les manuscrits coptes publiés par Zoëga. On ne peut donc rien conclure ici de la coïncidence fortuite et imparfaite des noms anciens et du nom

moderne. Au surplus, un seul mot semble trancher la question : Meroë était dans une île, et le mont Barkal appartient à la Terre-Ferme. JOMARD (1).

SÉNÉGAL.—SAINT-LOUIS.—*Enseignement mutuel.* — *Extrait d'une lettre adressée à M.* JOMARD, *secrétaire de la société d'éducation.* — Notre école ne le cède en rien à celles de l'Europe, sous le rapport des progrès et de la conduite des enfans. Le nombre des élèves y est presque doublé. Souly, l'un des princes otages, est maintenant dans la 6e classe, et les trois autres viennent d'entrer dans la cinquième. Ils sont entrés à l'école le 23 octobre dernier, et sont restés trois semaines absens. Ces quatre intéressans écoliers me donnent les plus belles espérances. La seconde division forme une école vraiment française, d'où le langage wolof est entièrement banni. Un des articles du réglement porte que, toutes les fois que les élèves de cette division parleront wolof entre eux, ils écriront quatre verbes. Ils ont si bien pris maintenant l'habitude de parler français, qu'il est très-rare qu'ils soient punis pour ne l'avoir pas fait. Quelques-uns, dans une dictée courante d'une page, ne font que trois ou quatre fautes, et quelquefois même aucune. Tous les mercredis, je fais réciter une soixantaine de beaux vers ou deux pages de prose choisie ; ces leçons, ainsi que celles du catéchisme, sont très-bien sues. Les autorités ont honoré plusieurs fois l'école du Sénégal de leur présence. Le 6 janvier dernier, le gouverneur a distribué aux élèves des deux divisions trente-quatre prix ou encouragemens, auxquels il donnait une nouvelle valeur par des paroles pleines de douceur et de bonté. Le jeune Bourneuf, l'un de mes moniteurs généraux d'ordre qui a obtenu le prix d'honneur, a pris la parole, au nom de ses condisciples, pour remercier le gouverneur, et lui assurer que tous travailleraient avec plus de zèle que jamais à se rendre dignes de ses bienfaits et de ceux du gouvernement.

DASPRES, *directeur de l'école du Sénégal.*

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

—COMTÉ DE MIDDLESEX.—BOW. *Feutre pour doubler les vaisseaux.*

---

(1) Nous donnerons, dans un de nos prochains cahiers, une nouvelle lettre de M. Cailliaud, en date du 5 mai.

—M. William Wood, habitant de cette ville, a découvert qu'un léger feutre de poils ou d'un mélange de poils et de laine imbibé de goudron, devient parfaitement élastique et résiste à l'action de l'eau. Concevant de quelle importance cette substance pouvait être pour doubler les vaisseaux et les mettre à l'abri d'une voie d'eau, il a établi une fabrique de ce feutre, où l'on en fabrique, d'une manière expéditive et économique, des feuilles de toutes grandeurs. Ces feuilles s'attachent aux côtés extérieurs et à la cale du vaisseau avec des clous, on les recouvre ensuite de planches. L'inventeur de cette substance la nomme *feutre adhérent*. Elle est élastique, au point de prêter partout sans se briser, sans que le tissu s'affaiblisse, et sans donner accès à l'eau. Cette qualité est surtout précieuse dans le cas où les planches du vaisseau pourraient s'écarter, et le bois éclater, ce qui arrive lorsqu'un navire échoue. Ce feutre deviendrait, en pareil cas, un préservatif certain; il protège aussi les vaisseaux contre les ravages des vers de tous les climats. Le poil seul, ou le poil et la laine se préparent pour faire ce feutre, de la même manière qu'on apprête celui qui sert au chapelier. Une fois que cette opération est terminée, on trempe les feuilles de feutre dans du goudron ou de la poix fondue, on les passe ensuite à une légère pression pour en extraire l'excès du goudron; puis les faire sécher, après quoi l'on peut s'en servir. L. S. B.

Hull. — *Bâtiment à vapeur.* — Il vient d'être établi dans cette ville un bâtiment à vapeur d'une construction entièrement nouvelle, destiné à naviguer de Hull à Londres par tous les tems. On assure que cette navigation s'effectuera sans le moindre danger, tout le mécanisme étant intérieur. Ce bâtiment fera, dit-on, de 10 à 12 milles anglais (3 à 4 lieues par heure); il ne mettra, pour faire le trajet de Hull à Londres, que 24 heures, c'est-à-dire 10 heures de moins que le coche. Il est assez spacieux pour transporter cent quatre-vingts tonneaux de marchandises et trois cents passagers. En cas de mauvais tems et d'une grosse mer, durant lesquels on ne peut se servir de la pompe à feu, on a adapté à celle-ci un mécanisme qui sert à hisser des mâts et des voiles, au moyen desquels ce bâtiment pourra voguer et tenir la mer comme tout autre navire, ce qu'aucun des bâtimens à vapeur à présent en usage n'est en état de faire.

Celui-ci est construit d'excellens matériaux, doublé en cuivre, et du port de deux cent vingt-cinq tonneaux. La force de la pompe qui

le fera mouvoir est égale à celle de soixante-dix chevaux ; la chaudière est faite de manière qu'on ne puisse craindre aucun accident. Ce bâtiment coûte aux propriétaires de 216 à 240,000 francs ; ils ont obtenu un brevet d'invention.

14.—Écosse.—*Apographe*, ou *Nouvel instrument pour copier les dessins.*— M. André Smith, écossais, est l'inventeur de cette ingénieuse machine; elle est construite de manière à copier un dessin avec une parfaite exactitude sur le papier, le cuivre, etc. ; on peut à volonté reproduire la copie sur une échelle plus grande ou plus petite. Cette découverte est d'autant plus précieuse pour les arts, qu'on ne possède, en instrument du même genre, que le *pantographe*, qui en diffère cependant essentiellement, et dont les impressions manquent de netteté et s'obtiennent beaucoup plus lentement que par le nouveau procédé. L. S. B.

— Edimbourg. — *Une société médico - chirurgicale* vient d'être fondée dans cette ville, sur le modèle de celle de Londres. Elles ont toutes deux pour même but de seconder les progrès de la médecine et de la chirurgie. La plupart des professeurs de l'université, et plusieurs des médecins les plus respectables de la ville, ont coopéré à sa fondation. Le docteur Duncan a été élu premier président. Les séances commenceront l'hiver prochain ; outre les membres ordinaires et honoraires, la société se réserve d'admettre des correspondans. Les papiers, mémoires, renseignemens, etc., devront être adressés au président de la société, ou à l'un des deux secrétaires, les docteurs Alison, n° 44, Heriot Row, et Robert Hamilton, n° 3. Northumberland-Street, à Edimbourg. L. S. B.

—*La Société phrénologique* marche avec un zèle infatigable vers le but qu'elle s'est proposé ; savoir : *d'examiner et de faire connaître les rapports qui existent entre les parties cérébrales et les manifestations affectives et intellectuelles de l'homme* ; elle a publié le premier rapport de ses travaux depuis son établissement, qui date du 22 février 1820, jusqu'à la fin de la seconde session, le 23 avril 1821. Elle n'a eu que dix membres, pendant la durée de la première session ; elle en compte maintenant cinquante, résidens ou correspondans. (*Voy.* Tom. IX, p. 180.)

Parmi les mémoires lus à la société par ses membres, se trouvent : 1° *un Essai sur les différens systèmes philosophiques et sur la facilité d'étudier l'homme, d'après des principes phrénologiques*, par

le révérend David Welch; 2° *un Essai sur les causes de l'état imparfait où se trouve la science métaphysique et sur les moyens d'y porter remède*, par G. Combe, président de la société; 3° *observations sur les moyens d'améliorer le sort de la race humaine*, par le même; 4° *sur la théorie du goût et du beau, d'après des principes phrénologiques*, par sir G. Mackenzie; 5° *Essai sur le rapport entre la philosophie et la phrénologie*, par V. Ritchie.

La société s'est aussi occupée de former une collection de crânes d'animaux et d'hommes de différens pays, particulièrement de criminels exécutés, pour comparer chez ces derniers le développement de leur cerveau avec leurs actions, et, autant qu'il est possible, avec l'histoire de leur vie. — A la fin du rapport, la société annonce l'intention de publier un journal destiné à présenter tout ce qui a rapport au but de son institution. Elle invite les amis de l'étude *phrénologique* à lui communiquer des notices sur ce qu'ils croiront utile aux progrès de cette science; elle rappelle surtout aux voyageurs l'importance de comparer les caractères et les mœurs des nations avec la conformation de leurs têtes. Les personnes qui désirent se mettre en relation avec la société, peuvent s'adresser à M. Al. Fleming, secrétaire de la société, n° 3. Castle-street, à Edimbourg.

Londres. — *Missions d'Asie.* — *Les principaux ouvrages* que les missionnaires emportent avec eux à Sérampore, pour hâter la conversion de 150 millions d'hommes, sont *Michaelis*, sur les lois de Moïse; *Doddridge*, œuvres complètes; *Schleusner*, lexicon; les œuvres de *Bogue*, d'*Owen*, etc. Ils y joignent aussi, sous le titre de *sciences générales*, divers livres classiques sur les sciences naturelles, tels que les traités géographiques de *Guthrie*, des ouvrages d'astronomie; enfin, les recueils consacrés à la minéralogie et à la géologie, par M. *Philips*, l'un des plus savans minéralogistes de l'Angleterre. (Extrait de l'intéressant recueil intitulé: *Archives du christianisme*, 2e livraison, 4e année).

— *Philologie.* — *Langue zélandaise.* — *La Société missionnaire* a fait venir de la Zélande deux chefs, Shanhi et Whyhato, qui lui étaient absolument nécessaires pour la confection de la *grammaire zélandaise* qui s'imprime en ce moment. Pendant le séjour qu'ils ont fait à Cambridge, M. le professeur Lee s'est beaucoup aidé de leur secours pour compléter et arranger les matériaux, rassemblés depuis long-

tems par M. Kendall : il a entièrement terminé un vocabulaire et une grammaire de la langue de la Nouvelle-Zélande, les premiers qui aient paru en Europe, disposés dans un ordre logique. L'ouvrage comprend 230 pages, dont 130 sont consacrées à la grammaire et aux exercices, et le reste au vocabulaire. Une grande partie de l'édition a été tirée sur de très-fort papier; quelques exemplaires sont imprimés sur papier fin pour être mis en vente; enfin, on a imprimé les parties les plus élémentaires de ce traité sur des cartes en pâte de carton, pour être distribuées aux enfans dans ces îles lointaines. (*Archives du christianisme.*)

—*Le Classical Journal*, qui se continue depuis donze ans, et dont il paraît chaque trimestre un cahier de 225 pages in 8° grand format, est consacré uniquement aux langues anciennes, à la grammaire, aux étymologies, à la critique philologique, aux antiquités, à la bibliographie des auteurs classiques imprimés ou manuscrits, à l'explication des textes originaux de la Bible; enfin, à toutes les parties de la littérature orientale. C'est proprement le journal de l'érudition la plus approfondie qui paraisse en Europe, si on excepte le Journal des savans, publié à Paris; il est vrai qu'on insère dans ce *Classical* des thêmes et des vers de collége; on est maître de ne pas s'y arrêter. Ce qui se fait remarquer particulièrement dans le numéro de juin, c'est la quatrième partie d'un traité de M. G. Townsend sur l'origine, les progrès, la décadence de l'idolâtrie, et une savante notice de la nouvelle édition des poésies d'Homère, publiée à Londres en 1820, par le célèbre R. P. Knight. L—s.

—*Académie royale de peinture.*—En général, l'exposition n'a pas été brillante. Il y avait très-peu de tableaux historiques, et tous étaient au-dessous du médiocre. Les portraits en pied, quoique fort nombreux, n'excitaient aucun intérêt, ni par le mérite de l'exécution, ni par les personnages qu'ils représentent. Les paysages seuls se faisaient remarquer, et entre autres ceux que M. Edwart a peints sur verre; ils sont d'une vérité parfaite et d'une grande fraîcheur de coloris.

—*Peinture et gravure.*—Le portrait du roi Georges IV, tel qu'il était après son couronnement, a été peint par sir *E. Laurence*, président de l'académie royale. Il représente le roi, dans toute la pompe du costume royal, assis dans la chaise de saint Édouard, la couronne d'Angleterre sur la tête, et le sceptre à la main. — On a gravé dernièrement un portrait de sir Walter Scott, d'après une esquisse originale par M. *Slater*.

Dublin. —*L'institution royale d'Irlande* a offert un prix de cinq cents guinées, pour le meilleur tableau représentant le débarquement du roi Georges IV en Irlande. L.S.B.

RUSSIE.

Bibliothèques, musées, établissemens scientifiques. — Voici quelques détails sur les ressources que présentent aux savans et aux amis des lettres et des arts les principales villes de la Russie. Nous commencerons par les bibliothèques publiques.

A Saint-Pétersbourg.— 1° *La bibliothèque impériale*, à l'Hermitage; elle est de 300,000 volumes, et contient celles de beaucoup d'hommes célèbres du dernier siècle : par exemple, de Busching, de Diderot, de Voltaire, de d'Alembert. Déjà riche en beaux et en rares ouvrages, elle continue d'en acquérir. Deux bibliothécaires sont préposés à sa conservation : malheureusement, elle n'est pas encore disposée pour recevoir le public. 2°. *La bibliothèque de Zaluski*, maintenant *impériale.* Elle appartenait à la République de Pologne, et fut transportée, en 1799, à Saint-Pétersbourg, où elle est disposée avec soin dans un local fort élégant. A chaque étage, il y a une belle rotonde et deux salles latérales : elle a, comme la bibliothèque de l'Hermitage, 300,000 volumes, parmi lesquels on remarque tout ce que la philologie ancienne et orientale a de plus précieux. Elle est entretenue avec soin et ouverte au public. 3° *La bibliothèque du grand-duc Constantin*, composée d'environ 30,000 volumes de diplomatie, d'histoire et d'art militaire. 4° *Celle de l'Académie des sciences* ; c'est la plus considérable après les deux bibliothèques impériales, car elle compte 60,000 volumes, parmi lesquels plus de 3,000 en chinois, mantschou, tangutschou. Elle est riche aussi en manuscrits asiatiques, en plantes et papillons peints, et en autres objets d'histoire naturelle, venant de madame Mérian et du docteur Fothergill : les ouvrages russes, au nombre de 3,000, sont séparés des autres. 5° *La bibliothèque du couvent de Newski*, contenant des manuscrits slavons, des actes des conciles, les écrits du philosophe allemand Wolf, et plusieurs traités théologiques. 6° *La bibliothèque du corps des Cadets impériaux*; elle a plus de 12,000 volumes, et s'augmente tous les ans. 7° *La bibliothèque du Collége de médecine.* 8° *Celle de la Société économique.* 9° *Celle de l'Université*, nouvellement fondée, et qui a déjà 11,000 volumes.

Saint-Pétersbourg renferme en outre plus de vingt bibliothèques particulières que l'on peut citer, tant parce qu'elles sont considérables que parce qu'elles renferment des ouvrages rares et précieux : telles sont celles des comtes Tschernichef, Schouvalof, Tscheremetef, Strogonof, Youssoupof, Boutourlin, de feue la princesse Datschkof, du conseiller intime Betzkoï, du prince Kourakin, du lieutenant général de Klinger; ce dernier possède les meilleurs ouvrages littéraires, historiques, philosophiques et politiques anglais, allemands, français et italiens. On remarque aussi la belle collection de manuscrits autographes de princes, de militaires, d'hommes d'état et de savans de tous les états de l'Europe. Cette collection, connue d'abord sous le nom de *Doubrowski*, est devenue impériale.

A Moscou, il y a deux bibliothèques remarquables : ce sont celles de l'*Université* et du *Synode*. Cette dernière est riche en manuscrits grecs du mont Athos; mais toutes deux ont éprouvé des pertes considérables à l'époque de l'incendie.

On doit remarquer encore la bibliothèque publique de *Demidof*, celles de *Kasan* et d'*Astracan*; la dernière contient beaucoup de manuscrits persans et tartares; *la bibliothèque de l'université de Dorpat*, qui, avec les 6,000 volumes qu'elle doit à la munificence du grand-duc Constantin, en possède maintenant 30,000; les bibliothèques d'*Abo*, *Wilna* et *Kharkof*; celle de *Riga*, qui renferme des ouvrages fort précieux; elle est établie dans un bâtiment neuf et élégant, et chaque membre de la magistrature municipale est tenu, à son entrée en fonction, de faire présent d'un ouvrage à cette bibliothèque. On y garde une lettre originale de Luther aux magistrats de Riga, qui lui avaient demandé un prédicateur. Riga possède en outre deux bibliothèques, dont l'une est *aux écoles*, l'autre à la *cour de justice*. Nous citerons encore, à *Kief*, la bibliothèque du couvent de moines Peschersky; la bibliothèque fondée par le patriarche Nikon, dans le couvent de moines, bâti par lui à *Woskresenskoï*, gouvernement de Moscou; elle est abondamment pourvue de manuscrits; enfin, la belle bibliothèque du couvent *Troitzkoï-Sergeief*, à dix milles de Moscou.

Les musées de *Saint-Pétersbourg* sont : 1° le cabinet d'histoire naturelle, d'objets d'arts et de médailles; il est complet, en ce qui regarde la botanique et la zoologie; 2° le musée d'antiquités, établi

dans le palais de la Tauride ; 3° le cabinet minéralogique des ingénieurs des mines ; 4° le cabinet des instrumens du collége de médecine ; 5° le cabinet impérial des tableaux à l'Hermitage, qui contient quatre mille tableaux de diverses écoles, des dessins des plus grands maîtres, et plus de trente mille gravures. Il y a en outre une collection de quinze mille pierres précieuses et pierres gravées, des médailles russes de toutes les époques, et de beaux ouvrages de sculpture. — On remarque dans la même ville les Musées du même genre, appartenant aux comtes de Tschernichef, de Strogonof, de Bezborodko, de Scheremetef, et aux princes Youssoupof et Belozelski. L'amiral Mordwinof possède une riche collection de tableaux ; on y en voit beaucoup des peintres des XIVe et XVe siècles, et on y trouve sept cents dessins originaux. Les cabinets des comtes de Romanzof et du prince Gallitzin sont riches en objets d'histoire naturelle et de minéralogie. On distingue encore la collection d'antiquités du comte de Korsakof et celle de médailles du général de Suchtelen ; celle de gravures d'Olsoufief, qui, après la collection impériale, est la plus belle et la plus nombreuse.

A Moscou, il y a un musée pour les antiquités, l'histoire naturelle, la physique et les mathématiques ; *à Wilna*, un cabinet d'histoire naturelle, riche en belles pétrifications. Le docteur Bæhrens a réuni, *à Riga*, une collection d'objets d'art et d'histoire naturelle ; les médailles et les minéraux de Bergmann, et la collection d'Essens, composée de lettres d'hommes célèbres, méritent d'être citées.

Nous n'indiquons point les collections de moindre importance, mais nous pouvons assurer que ces renseignemens, que nous tirons du n° 183 de la *Gazette littéraire de Leipsick*, sont beaucoup plus fidèles que les données incertaines qu'on lit à ce sujet dans la géographie, publiée à Weimar par Hassel. PH. GOLBÉRY.

DANEMARCK.

COPENHAGUE. — *La Société économique* a proposé un prix de 100 species à l'auteur du meilleur mémoire sur les animaux à vertèbres, les insectes, les vers et les minéraux du Danemarck. Il est assez extraordinaire que ces branches de l'histoire naturelle n'aient pas fait les mêmes progrès dans ce pays que la botanique ; la société désire que l'on s'attache particulièrement à traiter la question sous

les rapports économiques. Les mémoires seront reçus jusqu'à la fin de 1822. — Les autres questions proposées sont, ou relatives à l'art vétérinaire, ou de nature à n'intéresser que l'état politique et commercial du Danemarck.

—*La Société des sciences* a entendu, le 5 janvier, un mémoire de M. Oerstedt sur la théorie du magnétisme de la terre. —Le 9 février, M. l'évêque Münter a soumis à l'examen de la société une dissertation sur l'année de la naissance de Jésus-Christ. Il s'est aidé, dans ses recherches, d'observations astronomiques peu connues, quoique anciennes, et a fixé cette naissance six ans avant l'ère dite *Dionysiaque*, c'est-à-dire à l'an de Rome 747.—Le 23 février, le professeur Schumach a fait connaître la méthode selon laquelle il a fixé une base pour mesurer les degrés dans le Holstein.— Le 9 mars, M. Oerstedt a lu un traité sur diverses expériences relatives à l'eau des sources, et une autre sur l'analyse chimique d'une pierre provenant des murs de Babylone.

—*La Société royale de médecine* a écouté avec intérêt un rapport sur le traitement pratiqué par un de ses correspondans, M. Wendelboc, à un individu attaqué depuis neuf ans d'une maladie de nerfs, qui se présentait sous les formes les plus extraordinaires, et que cependant il a guéri. — M. le professeur Herholt a lu, le 8 mars, une dissertation *de variis animi corporisque affectibus, quibus virgo Hafniensis, per plures annos vexata fuit excisione* 273 *acuum feliciter sublatis*; et, le 22, des observations *de acubus deglutitis a scriptoribus collectæ*.

—*L'académie des beaux arts* a vu M. Badner renouveler ses attaques contre la mythologie du Nord et contre M. Ten-Magnasin, le défenseur de cette mythologie. (Voy. *la Revue*, Tom. XI, p. 209).

—*Institut des Pauvres*. Une veuve a remis à la direction de cet établissement la somme de 50 écus d'empire, pour être donnés en prix à l'auteur du meilleur poème en *l'honneur de Martin Luther*.

—*Institution des sourds-muets*. Les élèves de cet établissement ont été examinés, le 28 janvier, devant une nombreuse assemblée, et en présence du ministre de la justice.

On s'étonne du silence gardé jusqu'à ce jour par les journaux sur un établissement du même genre, fondé à *Schleswig*, et auquel on a réuni la grande imprimerie stéréotype de la société de cette ville.

—*Un musée d'histoire naturelle* va être formé dans le palais du

Holtsein; on y réunira toutes les richesses éparses que le gouvernement possède en ce genre. Ph. Goleéry.

Poésie. — Il a paru ici une traduction danoise des *Quatre âges*, poème en prose de M. Pougens, membre de l'Institut de France.

ALLEMAGNE.

Francfort. — *Physique.* — *Aurore boréale.* — Il n'y a pas deux siècles qu'on regardait encore comme un acte peu honorable de rendre ses écrits publics. On rapporte même que le célèbre Tycho-Brahé s'est long-tems refusé à faire connaître ses travaux, attendu sa qualité de gentilhomme, qui pourtant ne l'empêcha pas de contracter un mariage indigne de lui, de toutes les manières. Maintetenant les préjugés de la naissance ne vont pas jusqu'à placer les productions du génie au rang des actes dont on doive rougir : les rois eux-mêmes ne dédaignent pas de livrer à l'impression le fruit de leurs méditations. M. le colonel Gustavson, ex-roi de Suède, s'occupe depuis quelque tems de physique : il vient de faire imprimer, à Francfort, un ouvrage qui ne se vend pas chez les libraires, mais dont son illustre auteur fait présent aux amis des sciences.

Ce mémoire, ayant pour titre, *Réflexions sur les phénomènes de l'aurore boréale et sur son rapport avec le mouvement diurne*, est écrit en langue française, et dédié à l'académie royale des sciences de Norwége. « L'origine du phénomène de l'aurore boréale, dit l'auteur dans son avant-propros, est un problème qui n'a pu être résolu d'aucune manière satisfaisante. Il est même surprenant qu'au lieu d'en chercher la cause primitive dans la sphère du globe terrestre, on ait préféré de la découvrir dans les régions célestes. Parmi les ouvrages qui traitent de cette matière, *le Traité historique et physique de l'aurore boréale, par M. de Mairan*, se fait remarquer par des connaissances profondes en astronomie; mais lorsque l'auteur a cru pouvoir expliquer le phénomène de l'aurore boréale, par les effets de la lumière zodiacale, ou l'atmosphère solaire, il a paru important de réfuter ce système, en citant les chapitres qui traitent essentiellement de l'aurore boréale, et d'y ajouter quelques remarques sur son grand rapport avec le feu électrique, son influence sur le mouvement du globe terrestre, et quelques idées sur la conformation du pôle et sur ses parties intégrantes. Il est à désirer que ce petit ouvrage puisse mériter l'attention des personnes dont les

connaissances et l'expérience serviront à développer ce qui se trouve ébauché dans les réflexions suivantes, et qu'un jour il soit réservé à une société savante du Nord de remporter le prix en levant le voile qui couvre ces mystères depuis des siècles, pour faire luire la vérité avec la même clarté dont brille l'aurore boréale. »

Les gazettes de Hambourg annoncent que plusieurs exemplaires de cet opuscule de M. le colonel Gustavson étant arrivés à Stockholm, on s'y occupe de le traduire en suédois, et qu'on va incessamment le rendre public. Cet écrit, sur un sujet aussi intéressant, doit être lu, ne fût-ce qu'à cause du nom de son auteur.

Tout le monde connaît cette nuée lumineuse et demi-circulaire qui pare quelquefois l'horizon du côté du Nord, durant la nuit. Ce superbe phénomène, que rendent plus éclatant encore des gerbes de feu qu'on voit partir du centre, pour s'élever par irradiation dans les hautes régions de l'atmosphère, a de tout tems excité l'attention des savans, l'admiration des observateurs et la terreur du peuple. Le bruit considérable dont il est souvent accompagné, les aspects variés sous lesquels il se présente, en font un des plus brillans météores dont on puisse avoir le spectacle.

Lemonnier, dans ses *Institutions astronomiques*, attribue la formation des aurores boréales à une matière qui s'exhale de notre terre et s'élève dans l'atmosphère à une hauteur prodigieuse. Maupertuis qui, en Laponie, avait été témoin de l'une des plus belles apparitions de ce phénomène, s'est occupé d'un problème de géométrie qui s'y rapporte. Mairan a proposé aussi une hypothèse pour expliquer l'aurore boréale; il l'attribue à l'atmosphère du soleil, qui, selon lui, cause la lumière zodiacale, s'étend jusqu'à l'orbite terrestre et au-delà; le choc du pôle de la terre contre cette matière produit l'aurore boréale, dans la théorie proposée par ce savant. L'ouvrage de M. de Mairan a long-tems été en possession de dominer dans les écoles; mais, depuis qu'on a reconnu toute l'influence de l'électricité atmosphérique sur ce phénomène, on s'était accordé à adopter l'opinion de Francklin, qui l'attribue à une action électrique. D'ailleurs, il est reconnu que l'atmosphère du soleil n'existe pas, ou est si rare, qu'elle ne peut exercer d'effet sur la lumière de cet astre.

L'opinion de MM. Dalton et Arago, qui veulent que l'aurore boréale soit un effet purement magnétique, semble réunir aujourd'hui

tous les suffrages. Le mémoire lu par M. Biot, dans une des séances publiques de l'académie des sciences, explique les singularités naturelles qu'on remarque dans ce phénomène; il montre que l'aiguille aimantée en est fortement influencée, que les effets de perspective donnent au météore des aspects très-variés, qui en changent les apparences pour les divers spectateurs; il fait voir que la clarté du soleil, et surtout la longue durée du séjour de cet astre, en été, sur l'horizon des régions polaires, doit souvent nous priver de la vue des aurores boréales, et que leurs apparitions doivent être plus fréquentes qu'on ne le croit communément, etc.

M. le colonel Gustavson a surtout pour but de montrer combien l'explication de Mairan est défectueuse, et on peut dire qu'elle eût été complétement détruite par lui, si déjà on ne l'eût abandonnée depuis long-tems. Il veut en substituer une autre, et prouver que l'aurore boréale a sa cause dans une matière inflammable, produite par la friction du globe terrestre en tournant sur son axe, et par un feu électrique qui agit autour du pôle. Il se figure cette région comme une grande montagne qui s'élève en forme de cône, au pied de laquelle sont attachés des glaçons pétrifiés que charrie la mer glaciale; il veut que l'atmosphère terrestre soit excessivement plus haute qu'on ne le suppose ordinairement, et que la montagne polaire soit une masse aimantée d'un volume immense, dont l'effet est d'entretenir le mouvement diurne de la terre.....!!

FRANCŒUR.

LEIPSICK.—*Instrumens de musique.— Cordes de platine.* — Un compositeur de musique, M. F. FISCHER, de cette ville, a proposé, dans la *Gazette musicale* (mars 1821), de substituer aux cordes d'acier ou de cuivre des cordes de platine, métal beaucoup plus élastique et plus ductile que le cuivre. Des cordes ainsi faites rendraient un son plus fin et plus agréable; l'air et l'humidité n'ayant aucune action sur le platine, elles ne seraient sujettes ni à se rouiller, ni à se rompre. On pourrait faire aussi, avec un alliage de platine et de fer ou d'acier, des cordes qui, dans certains cas, produiraient un grand effet.

STUTTGARD.—*Poésie.*—Les affaires de la Grèce excitent un intérêt général en Allemagne. Presque tous les journaux embrassent la défense d'un peuple malheureux, qui gémit depuis si long-tems sous un joug odieux. De ce nombre, est le *Morgen-blatt*, imprimé à

Stuttgard et à Tubingue ; il contient plusieurs articles à ce sujet, et divers morceaux de poésie, parmi lesquels on doit remarquer une ode intitulée Appel aux Grecs, par M. Helwig ; nous en citerons les deux strophes suivantes : « Vous avez repris le sentiment de votre dignité, et votre antique vertu renaît dans votre sein ; vous n'êtes plus ces lâches esclaves qui tremblaient sous la verge du musulman oppresseur. Sous les yeux du monde qui vous contemple, vous marchez noblement à la conquête de la liberté ; les ombres des héros qui vous ont devancés viennent combattre dans vos rangs, et redoubler, par leur présence, votre généreuse ardeur. Semblables aux songes mystérieux qui nous retracent l'image de la patrie, ils accourent en foule des bords de l'Eurotas, du défilé des Thermopyles et des champs de Platée, où jadis ils tombèrent glorieusement sous le fer ennemi. Imitant aujourd'hui l'exemple qu'ils vous donnèrent autrefois, lorsque, attaqués par des hordes barbares, ils abandonnèrent le séjour des villes plutôt que de recevoir des fers, vous confiez une seconde fois aux flots de la mer les destins de la Grèce. »

Leipsick. — *Théâtre.* — On a représenté aux bains de Leuchstadt, dans le mois de juillet, une tragédie nouvelle, intitulée *Pierre et Alexis*, ou Conjuration d'Alexis contre le czar Pierre, son père. L'auteur pouvait habilement opposer les mœurs anciennes aux mœurs nouvelles de la Russie ; il pouvait représenter le czar renversant les gothiques institutions de cet empire ; Alexis, au contraire, défenseur des vieux préjugés, et des intérêts froissés par le nouvel ordre des choses, voulant empêcher l'exécution des projets de son père ; mais, au lieu de suivre ce plan, l'auteur n'a fait d'Alexis qu'un conspirateur ordinaire, et sa tragédie n'a pas eu un succès général. Cependant, elle n'est point sans mérite ; le style en est très-pur. Quant aux pensées, elles ne sont point assez appropriées au tems et au pays ; et l'on n'y reconnaît pas les mœurs farouches de la Russie, à l'époque d'où date sa civilisation.

Dantzick. — *Publications nouvelles et prochaines.* — *La Société d'histoire naturelle* vient de faire imprimer la suite de ses mémoires. Le premier cahier de cette suite contient, 1° un Traité *sur les développemens des parties génitales dans les Urodèles ;* 2° une anatomie de l'*Idothea eutomon.* Ces dissertations, accompagnées de planches lithographiées, sont de M. Ralhke, qui en a exécuté lui-même les

dessins. Le second cahier renferme trois dissertations de M. Jean Westphal, 1° sur les étoiles. . . . . ; 2° sur la température moyenne de Dantzick, d'après une série d'observations non interrompue pendant quatre-vingt-un ans ; 3° enfin, sur la clarté des étoiles.

—Leipsick.—*Fragmens d'Euripide.*—M. Hermann a fait imprimer dernièrement deux fragmens d'Euripide, le premier de soixante-seize vers, le second de soixante-dix-neuf. Ces fragmens ont été recueillis sur la dernière feuille d'un manuscrit du nouveau Testament, manuscrit qui est celui décrit par Wettstein. M. Burgess avait déjà fait connaître les mêmes morceaux dans un des derniers numéros *du Classical Journal;* mais l'édition de M. Hermann n'a rien perdu à arriver la dernière. En effet, M. Becker, M. Hase et M. Matticœ ont bien voulu seconder ce savant dans son travail; et, quoique les lettres du manuscrit soient presque indéchiffrables, il est parvenu à rétablir le sens et le mètre, en sorte qu'il n'existe plus que des lacunes assez rares. C'est faire un beau présent aux amis de l'antiquité que de leur rendre plus de cent cinquante vers d'un des plus illustres auteurs de la Grèce.

—Vienne.—*Langues orientales.*—M. Oberleitner, professeur de langues orientales, vient de mettre en latin, sous le titre d'*Elementa aramaica, seu chaldæo syriacœ linguœ, latine reddita et nonnullis accessionibus aucta*, la *grammaire de John*, dont tous les érudits connaissent le mérite depuis long-tems. Lehrbach et Gesenius avaient remarqué combien il restait de choses à faire pour améliorer l'étude de cette langue. De plus, les grammaires de quelque étendue, par exemple celles de Michaelis, ont cessé d'exister dans le commerce, de façon que l'on ne pouvait s'aider que des ouvrages trop élémentaires de Hassen et de Vater. M. Oberleitner a mis à profit le *Manuel de Vater* et la *Chrestomatie de Michaelis.* Il a disposé les matières avec beaucoup plus d'ordre que John lui-même ; son style latin est clair et précis ; enfin, il a fait un livre utile.

Ph. Golbéry.

—Poésie.—La traduction allemande des *Quatre âges* de M. Pougens membre de l'institut de France, par M. Fréd. Gleich, est déjà à la seconde édition.

— Hildburgshausen. — M. Sickler publie, sous le titre d'*Anastasie*, un ouvrage périodique sur la *guerre entre les Grecs et les Turcs.* Le premier cahier a déjà paru. M Sickler annonce que son

recueil sera entièrement historique, et qu'il fera connaître les événemens, sans se livrer à aucune discussion politique.

— Stuttgard. — *Nécrologie.* — M. *Jean-Christophe Schwab*, conseiller royal de l'instruction publique, membre des académies de Saint-Pétersbourg et de Berlin et de la société des sciences de Harlem, est mort à Stuttgard, à l'âge de soixante dix-huit ans. Il est connu dans le monde littéraire par un Traité *sur les causes de l'universalité de la langue française*, ouvrage qui a remporté le prix, en 1784, à l'académie de Berlin. M. Schwab a reçu beaucoup d'autres palmes académiques. Il s'était déclaré l'adversaire de la philosophie de Kant, contre laquelle il n'a pas craint d'écrire. Ph. Golbéry.

SUISSE.

Genève. — La *Méthode d'enseignement mutuel* continue à recevoir de grands encouragemens dans notre ville. On construit un vaste bâtiment, où doit être placée une nouvelle école publique organisée d'après cette méthode; plusieurs de nos pasteurs protestans de la campagne en ont établi dans leurs paroisses, et les dirigent eux-mêmes avec un zèle digne des plus grands éloges; leur exemple a été imité ailleurs par des propriétaires aisés, malgré l'opposition ouverte ou déguisée de certains curés de campagne.

L'instruction publique de ce canton paraît réclamer une révolution presque complète pour être en rapport avec les besoins de la civilisation actuelle. Le collége de Genève, fondé par Calvin, a subi peu de changemens essentiels depuis le milieu du seizième siècle, et les écoles supérieures ne sont guère recommandables que par le mérite personnel des professeurs qui en occupent les chaires.

Arau. — *Publication nouvelle.* — M. le professeur Munck a publié dernièrement l'*Histoire complète des tentatives faites par les Grecs* pour le rétablissement de leur liberté, depuis la prise de Constantinople jusqu'à nos jours.

ITALIE.

Naples. — *Chirurgie.* — Le jeune Catanoso, de Messine, élève de l'École de médecine de Paris, a fait, treize fois de suite, dans cette

capitale, avec le plus heureux succès, l'opération de la cataracte par extraction.

Milan. — *Publications prochaines.* — On va publier par souscription, et sous le titre de *Spectateur Lombard* ou *Mélanges choisis de littérature, philosophie, sciences, arts, industrie, éducation, coutumes, théâtres, etc.*, une suite d'articles publiés successivement par François Pezzi, dans le Courrier milanais, le polygraphe et la gazette de Milan, depuis 1809 jusqu'en 1821. Il y aura de douze à dix-huit volumes; il en paraîtra un par mois, à raison de 2 fr. 50 c., et de 2 fr. seulement pour les abonnés de la *Gazette de Milan*, au bureau de laquelle on souscrit, rue dell' Agnello, n° 963.

— *Poésie.* — Le libraire Vincenzo Ferrario a publié dernièrement, en un volume in-18, la traduction faite par feu l'abbé de Brême, du poëme des *Quatre âges*, qu'on doit à M. Pougens, de l'Institut de France; cette traduction est d'une élégance parfaite.

Sienne. — *Mausolée de Mascagni.* — On vient d'élever, dans le dôme de Sienne, un mausolée au célèbre anatomiste Paolo Mascagni. Une figure qui représente l'anatomie, est assise sur sa tombe; elle tient un papyrus où l'on voit le titre de l'ouvrage, intitulé: *Rarorum lymphaticorum Historia* et *Ichnographia*; elle semble pleurer, en regardant les instrumens de l'art que Mascagni a employés pour faire ses découvertes. Ce beau monument a été exécuté par le sculpteur Stefano Ricci, aux frais du chancelier Giulio del Taja. F. S.

ESPAGNE.

Catalogne. — *Hydraulique.* — M. Ardevol, chef de la comptabilité des-biens-fonds communaux de cette province, a inventé une machide hydraulique à laquelle il a donné le nom de *hidropote.* Cette machine, qui est très-simple, élève d'elle-même l'eau des rivières à la hauteur convenable pour arroser les terres voisines, sans qu'il soit nécessaire de faire des digues ni de chercher aucun autre secours artificiel. Les expériences faites publiquement avec cette machine ont réussi complétement.

Séville. — *Beaux-arts.* — *Peinture.* Il existe dans un hôpital de cette ville un admirable tableau de Murillo, représentant *Moïse*

frappant le rocher. Un amateur anglais vient d'en offrir la somme de quatre mille guinées, qui probablement sera acceptée.

L. S. B.

Madrid.— *Publication nouvelle et prochaine.* — On vient de traduire en espagnol les *Observations sur le congrès de Troppau*, par M. Bignon.

—Cadix.—*Journal.*—*Telegrafo mexicano* (le Télégraphe du Mexique). Tel est le titre d'un nouveau journal que M. de Cancelada se propose de publier ici. Il aura cinq feuilles d'impression, et paraîtra tous les quinze jours. Le but du rédacteur est de faire voir que la Nouvelle-Espagne n'est pas en état d'être émancipée. Ce journal avait déjà existé à Cadix, en 1811, 1812 et 1813. On souscrit à Madrid, chez Gila, libraire, à raison d'un franc par cahier.

—Madrid.—Le journal, appelé *Miscelanea*, annonce, dans son numéro du 10 août, que les libraires Cruz et Miyar vont publier un *Journal de la librairie*, dans lequel on fera connaître tous les ouvrages qui paraîtront en Espagne, et dont les autres journaux ne peuvent parler, parce qu'ils sont obligés de remplir leurs feuilles de choses plus agréables à la majorité de leurs lecteurs, « Nous voudrions, dit le rédacteur principal de la *Miscelanea*, que les rédacteurs de ce journal ne se contentassent point de faire une simple annonce des ouvrages, mais qu'en s'associant un certain nombre d'hommes de lettres, ils donnassent au public des analyses impartiales et capables de faire connaître le mérite et l'utilité des livres annoncés. Cette entreprise, bien dirigée et bien exécutée, pourrait remplir la place d'une *Revue Encyclopédique*, dont nous avons un grand besoin. » Cette opinion de M. Burgos est d'autant plus respectable, qu'il est l'un des littérateurs les plus distingués de l'Espagne, et peut-être le meilleur poète lyrique depuis la mort du célèbre Melendez. M. Burgos est auteur de la traduction des ouvrages d'Horace, en vers castillans, dont nous avons déjà parlé. (T. XI, p. 161). J. A. Llorente.

PAYS-BAS.

Gand.—*L'académie royale de dessin, peinture, sculpture et architecture* de cette ville propose, pour le concours de 1823, *l'apparition des Grâces à Pindare, qui vient de chanter une ode en leur honneur.*

Les figures seront de grandeur naturelle. Le tableau restera la propriété de l'artiste, qui en abandonnera seulement une épreuve terminée, et recevra une couronne de laurier alexandrin, une médaille d'honneur, et une indemnité de 600 florins. Ce sujet est proposé aux maîtres; les élèves traiteront celui de la *Samaritaine*. Le tableau de genre représentera un *échec et mat;* celui de paysage *un hiver et des patineurs sur la glace;* les prix seront des médailles d'honneur et des indemnités de 300 et 200 florins.

—Bruxelles. —*Le salon d'exposition de la Société royale pour l'encouragement des beaux-arts* a été ouvert le 4 septembre dernier. On y a remarqué les nombreux tableaux de M. Navez, actuellement à Rome; le *triomphe de Cimabüe* par M. J. Odevaere; des paysages de MM. Van Asche et Van Os; des fruits peints par M. Desprets, peintre à Bruxelles; une charmante composition de M. Noël, représentant une scène prise dans les mœurs hollandaises, etc. Le prix du tableau d'histoire n'a pas été donné, mais M. Michel Tapleaux, de Bruxelles, *élève de David*, a obtenu une médaille d'or pour son grand tableau de *l'enfant prodigue.*

FRANCE.

Manche.—Cherbourg.—*Marée.* —Le 13 septembre 1821, par une légère brise d'ouest ou de O. S. O., on a observé dans le port de Cherbourg un phénomène dont les plus vieux marins n'avaient pas été témoins jusqu'alors. Au moment du *jusant* (abaissement de la marée), la mer a remonté tout-à-coup à un mètre au-dessus de son niveau ordinaire; puis, redescendant à ce niveau, elle s'est encore élevée d'un mètre. Ces mouvemens extraordinaires ont duré pendant toute la marée. Le sloop *la Truite*, qui était à sec sur la plage, a été violemment transporté au fond de l'arrière-bassin. Le tems était couvert; les variations barométriques et thermométriques n'ont pas été sensibles. Quelques jours après, plusieurs navires sont revenus du large, démâtés par une tempête violente, à laquelle on attribue, faute de mieux, le singulier phénomène que nous venons de décrire.

E. G.

Marne. — Chalons. — *École royale d'arts et métiers.* — La distribution générale des prix aux élèves de ce bel établissement a eu lieu le 1er septembre, sous la présidence de M. le préfet de la Marne, qui a suppléé M. le duc de la Rochefoucauld, inspecteur général des écoles et du conservatoire d'arts et métiers.

Celui-ci, voulant continuer d'appeler l'attention des élèves sur deux points qui intéressent particulièrement leur instruction, avait proposé de nouveau pour cette année deux prix extraordinaires, auxquels tous les élèves ont été appelés à concourir : l'un pour celui qui tracerait le mieux les dessins, et rédigerait avec le plus d'exactitude le mémoire explicatif nécessaire, pour la construction d'une machine semblable à celle qui leur a été indiquée ; l'autre, pour celui qui dessinerait le mieux une figure antique d'après la bosse. Le prix du dessin d'après la bosse, fait sur l'*Apolline* antique, a été remporté par M. Alex. Charpentier, de Châlons (Marne); celui du dessin et de l'explication de la machine à diviser de Ramsden, a été remporté par M. Alph. Faron, de la même ville.

Maine-et-Loire. — Angers. — Les prix ont été distribués aux élèves de l'*école d'arts et métiers* de cette ville, par M. le préfet, en l'absence de M. l'inspecteur général.

Finistère. — Brest. — L'établissement *d'une caisse d'épargnes et de prévoyance* dans cette ville a été autorisée par une ordonnance royale du 27 août dernier ; on aime à voir ces utiles établissemens se multiplier en France.

— Nord. — Douai — *Beaux-arts. Prix de peinture décerné à M. Coupin de la Couprie.* — Nous avons fait connaître (Voy. *Rev. Enc.*, T. X, pag. 654) que les autorités municipales de Douai avaient ouvert un concours aux productions des arts et de l'industrie, auquel les artistes et les manufacturiers des autres villes de la France avaient été invités à prendre part, et qu'il devait être décerné une médaille d'or à l'auteur de l'ouvrage le plus parfait de l'exposition ; nous devons maintenant annoncer que c'est M. Coupin de la Couprie, auteur du tableau représentant *Sully qui vient faire ses adieux au cœur de Henri IV* (Voy. le compte rendu de ce tableau, T. V, pag. 58), qui a remporté le prix. Cet artiste avait envoyé au concours une *Sapho* placée sur le rivage d'une mer tranquille, essayant de calmer, par des chants qu'elle accompagne de son luth, les tourmens de son cœur agité. Ce tableau, dans lequel il règne une grande élévation de dessin, n'avait pas encore été exposé ; il faut espérer que l'artiste, cédant aux désirs des amateurs, le produira aux regards du public, au prochain salon. P. A.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

— Arras. (*Pas-de-Calais*). *La Société royale des sciences, des let-*

tres et des arts a proposé pour sujet du prix de poésie, en 1822, *le débarquement de S. M. Louis XVIII à Calais, le 24 avril* 1814; ce poème devra avoir *deux cents vers au moins.*

—La société décernera pour prix une médaille d'or, de la valeur de 200 fr.

Bordeaux. (*Gironde.*) — *Société royale de médecine.—Séance publique du 29 août* 1821. — La société avait proposé, dans ses programmes de 1819 et 1820, un prix de la valeur de 300 fr. pour l'auteur du meilleur ouvrage qui lui serait envoyé sur l'*Éducation physique des enfans.*

Parmi les cinq mémoires qu'elle a reçus, la société en a distingué trois, entre lesquels elle a décidé que le prix serait partagé; une médaille de la valeur de 100 fr. leur a été décernée dans l'ordre suivant: 1° à l'auteur du n° 5, M. Ratier, D. M. à Paris; 2° à l'auteur du n° 1, M. Camille Leroy, de Grenoble, médecin à Vizille, (Isère); 3° à l'auteur du n° 2, qui ne s'est pas encore fait connaître. La société n'ayant reçu aucun mémoire sur cette question: *Déterminer l'endroit le plus propre à l'établissement d'un lazaret sur la Gironde, en donner le plan le plus avantageux et le plus économique*, l'a remise au concours pour 1823. —La société propose, pour être décerné dans sa séance publique de 1823, un prix de la valeur de 300 francs, à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante: *Déterminer la nature, les différences, les causes, les signes et le traitement de la maladie appelée œdème des poumons?* Elle désire surtout que la solution de ce problème soit appuyée sur des faits nombreux, recueillis avec exactitude et présentés avec ordre. La société renouvelle l'annonce de deux prix mis au concours, pour 1822; le premier sur cette question: *Quels sont les résultats d'un accroissement trop rapide? Quels sont les moyens d'en modérer les progrès, s'ils deviennent nuisibles, et de remédier aux accidens qui en sont la suite?* et le second sur celle-ci: *Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément dans le département de la Gironde? en établir les causes et les moyens de les prévenir.*

Pour stimuler le zèle et l'émulation, la société accorde, chaque année, *une médaille d'encouragement* à celui qui lui envoie le meilleur mémoire (sur un sujet, au choix de l'auteur, et relatif à l'art de guérir). Depuis sa dernière séance publique, elle a reçu plusieurs ouvrages, parmi lesquels elle a distingué un mémoire ayant pour

titre : *Observations sur la phthisie laryngée, précédées de quelques considérations sur cette maladie*, dont l'auteur est M. Lalanne, D. M. à Agen. La Société lui décerne une médaille d'or. Elle accorde une mention honorable, 1° à M. Grateloup, D. M. à Dax, auteur de deux ouvrages ayant pour titres : l'un, *Description de l'anémone, œil de paon* (anémone pavonina Lam.), *suivie de quelques observations sur les propriétés médicales de sa racine;* l'autre, *Exposition des moyens analytiques mis en usage pour parvenir à la connaissance du diagnostic d'un cas d'hydropneumonie* ou *œdème des poumons;* 2° à M. Blondeau, D. M. à Cadillac, auteur d'un ouvrage ayant pour titre : *Considérations générales sur la constitution médicale de* 1820. *Description des maladies qui ont régné dans chaque trimestre de cette année, et d'une épidémie de fièvres intermittentes, pernicieuses, pendant le second trimestre, dans les cantons de Cadillac, Créon et Targon;* 3° à M. Candillac, D. M. à Bergerac, auteur d'un mémoire intitulé : *Observation sur une maladie organique du cœur compliquée, suivie de considérations sur les désordres du système de la circulation à sang noir dans divers états maladifs, et les conséquences qui peuvent en être déduites, quant à la doctrine générale des phlegmasies.*

Voulant encourager la propagation de la vaccine, la société promit de décerner, dans la séance publique de ce jour, des médailles d'argent, à titre d'encouragement, à ceux qui lui feraient parvenir les tableaux authentiques les plus complets des vaccinations qu'ils auraient faites, ainsi que leurs propres observations sur les effets particuliers de cette méthode salutaire. Elle n'a reçu aucun travail sur ce sujet. Néanmoins, elle promet d'autres médailles aux praticiens de ce département, qui, dans le courant de l'année, lui enverront des tableaux, en se conformant aux conditions suivantes : *les tableaux, dûment légalisés, doivent renfermer le nom, le prénom, l'âge, le sexe, le domicile, l'état des enfans vaccinés, et les observations intéressantes à recueillir.*

Les mémoires, écrits en latin ou en français, doivent être remis chez M. Dupuch-Lapointe, secrétaire général de la Société, avant le 15 juin.

—*Société philomathique.—Séance publique du 4 septembre* 1821. — La Société promet de nouveau de décerner un prix de la valeur de 100 fr., dans sa séance publique de 1822, à l'auteur du mémoire

qui contiendra la meilleure solution de la question suivante : *Déterminer, sur les deux rives de la Garonne, devant Bordeaux, ou sur les terrains voisins de ces rives, le lieu le plus convenable à l'établissement d'une école de natation et de bains publics, où les diverses classes de la société puissent, sans danger, et à peu de frais, se livrer à un exercice très-utile et à une immersion nécessaire à la conservation de la santé.*

La société, pénétrée de l'importance de la gymnastique employée dans l'éducation des enfans, décernera, dans sa séance de 1822, des médailles d'encouragement aux instituteurs de Bordeaux et du département de la Gironde, qui auront introduit dans leur système d'éducation les jeux gymnastiques, dont les principes ont été mis en pratique avec le plus grand succès, en Allemagne, en Suisse et à Paris, par les professeurs Gutsmuths, Clias, Bentzien (de Bordeaux) et Amoros. Les pièces envoyées au concours doivent être remises au secrétariat du *Muséum*, allée de Tourny, n° 42, et adressées à M. Laterrade, secrétaire général.

Carcassone. (Aude.) — *Société pour l'instruction élémentaire.* — Il s'est formé, dans cette ville, pendant le mois de septembre 1821, une société pour la propagation de l'instruction élémentaire par la méthode de l'enseignement mutuel. On remarque dans son bureau les noms de deux pairs de France, et d'un membre de la chambre des députés. Une école gratuite a été fondée, au moyen de souscriptions. Il va s'organiser, dans chacun des arrondissemens, des sociétés affiliées à la société du chef-lieu, et de concert elles s'occuperont de faire adopter la méthode par les instituteurs primaires de tous les villages du département. (*Voy.* ci-dessus, p. 186.)

Chalons. (*Marne.*) *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.—Séance publique du 27 août* 1821. — M. Jeandeau, chef de l'instruction de l'école royale d'arts et métiers, *président annuel*, ouvre la séance par un discours sur les *avantages que les sciences et les arts ont retirés de la réunion de leurs moyens.* M. Caquot, *secrétaire*, rend compte des travaux de la Société, ainsi que du résultat des concours ; il paie un tribut d'éloge à la mémoire de MM. *Charbonnier* et *Landois*, membres titulaires, que la mort a enlevés cette année. — M. Vanzut lit un discours *sur les fêtes de village.*—M. le docteur Moignon, en l'absence de M. Th. Pein, *vice-président*, lit une *notice* de ce dernier *sur Louis XIV*,

et principalement sur ses dernières années. – M. le secrétaire donne lecture d'une pièce de vers intitulée : *les Musards*, par feu M. *de Villarsy*, ancien membre.

Prix distribués. — *Premier concours.* « *Quel est, dans l'état actuel de la France et dans ses rapports avec les nations étrangères, le degré d'extension que l'industrie, dirigée vers l'intérêt national, doit donner aux différens genres d'inventions qui suppléent le travail des hommes par le travail des machines ?* »

Le prix consistant en une médaille d'or de 300 fr., a été décerné à M. Paris, ancien sous-préfet (1).— *Deuxième concours :* « *Déterminer quelles sont les maladies qui attaquent particulièrement les laboureurs, les jardiniers et les vignerons du département de la Marne ; en rechercher les causes ; indiquer les moyens de les prévenir et ceux de les guérir.* » Une médaille d'encouragement de première classe a été décernée à M. Hourelle, docteur-médecin à Reims.—*Troisième concours.* « *Statistique d'un canton du département de la Marne.* » Une médaille d'encouragement de première classe est décernée à la statistique du canton d'Ecury-sur-Coole, par M. Gallois, prêtre desservant, de la commune de Soudron, associé correspondant.

La Société décernera, dans sa séance publique du mois d'août 1822 : 1° une médaille d'or de 300 francs au meilleur mémoire sur cette question : *Quels sont les moyens de rendre, en tems de paix, les loisirs du soldat français plus utiles à lui-même, à l'armée et à l'état, sans porter atteinte ni à son caractère national, ni à l'esprit militaire ?* — 2° Une médaille d'or de 200 francs au meilleur mémoire sur cette proposition : *Indiquer spécialement les nouveaux genres de fabrication qui conviendrait le mieux à la ville de Châlons-sur-Marne, et, en général, les moyens d'y favoriser le développement de l'industrie manufacturière ?*—Elle continue d'offrir des prix d'encouragement : 1° à l'auteur de la *meilleure statistique d'un canton du département de la Marne ;* 2° au médecin ou chirurgien de ce département qui aura vacciné le plus grand nombre de sujets pendant l'année 1822.

---

(1) M. Paris est déjà auteur d'un Mémoire sur les moyens d'assurer les subsistances en France, auquel la Société a décerné, en 1819, une première médaille d'or.

Les pièces relatives à ce dernier concours seront envoyées, au *secrétaire de la Société*, à Châlons-sur-Marne, avant le 1er mai 1823 ; et les autres avant le 1er juillet 1822.

Macon. (*Saône-et-Loire*). — *La Société des sciences, arts et belles-lettres* avait mis au concours la question suivante : « *L'éducation publique offre-t-elle assez de garantie à l'état et aux parens, lorsqu'elle n'est pas confiée à un ou plusieurs corps qui tiennent de la loi une indépendance suffisante, qui aient sur leurs membres un pouvoir spécial, et qui soient dépositaires des doctrines religieuses, morales et politiques?* Le prix (une médaille d'or de la valeur de 300 fr.) a été décerné à M. Cyprien Anot, professeur d'humanités au collége royal de Reims, et la mention la plus honorable à M. Joseph-Antoine Gresy, de Montpellier.

Poitiers. (*Vienne*). — *La Société académique d'agriculture, sciences et arts* propose *une médaille d'or du prix de 200 fr.* à l'auteur du meilleur mémoire « *sur les caractères des maladies des vins rouges, connues sous le nom de poux ou prousse, et sur les moyens préservatifs et curatifs de cette maladie* ». Les mémoires doivent être adressés à M. le préfet du département de la Vienne, avant le 1er juillet 1822.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — Octobre 1821. — *Séance du 3.* —M. Mauvroir est nommé correspondant. — M. Brongniart lit un mémoire *sur les caractères zoologiques des terrains de craie, avec l'application de ces caractères à quelques-uns de ces terrains.* — M. John, membre de l'académie de Berlin, lit un mémoire *sur l'analyse des pierres météoriques* (MM. Berthollet et Vauquelin, commissaires). — La commission, nommée dans la dernière séance, présente la liste suivante, pour le remplacement de M. de Cubières : MM. le duc de La Rochefoucauld, le général Andréossy, le général Marescot, le comte de Bournon, Héricart de Thury, Dartigues.

— *Du* 10. — M. Guillaume Libri adresse un mémoire *sur les sommes des diviseurs et des intégrales définies.* (MM. Poisson et Cauchy, commissaires). — M. Delaplace lit un mémoire *sur l'attraction des corps sphériques et sur la répulsion des fluides élastiques.* — M. Chevreul lit une note *sur une nouvelle substance trouvée dans le sang.* — M. Audouard commence la lecture d'un mémoire *sur le siége des fièvres intermittentes.* — On lit un mémoire de M. de Laborne *sur un nouvel aérostat* (MM. Prony et Fourrier, commissaires).

— *Du* 17. — On présente à l'académie, de la part de M. Chabrier, 1° un supplément à l'Histoire naturelle de l'*apus pisciforma;* 2° un mot sur l'irritabilité de l'*œnothera tetreptera :* ce deuxième mémoire est renvoyé à MM. Duméril et du Petit Thouars.—M. Despretz lit un mémoire *sur la conducibilité de plusieurs substances solides* (MM. Fourrier et Poisson, commissaires). — M. Audouart continue la lecture de son mémoire *sur le siége des fièvres intermittentes.* — Au nom de la commission, M. du Petit Thouars lit un rapport *sur le myrte*, présenté par M. Sarlandière, au nom de M. Lavallée, cultivateur à Abbeville. Après avoir montré combien il a fallu de patience et d'adresse pour former, avec ce myrte, une corbeille en forme de vase antique, de sept pieds et demi de diamètre et de cinq pieds de haut (non compris la tige, qui a quatorze pouces), M. le rapporteur conclut que M. Lavallée est susceptible de recevoir les remercîmens de l'Académie, pour lui avoir présenté le résultat de sa persévérance et de son industrie. L'académie approuve.

— *Du* 24. — On lit une lettre de M. le baron Capelle, qui envoie un nouveau rapport sur l'aérolithe de l'Ardèche, avec un fragment de cette pierre. M. Vauquelin est prié d'en faire l'analyse. — M. le duc de La Rochefoucauld est nommé associé libre, à une majorité de trente voix sur trente-huit. — M. Petros lit un mémoire *sur l'alcali du quinquina, la chinchomne et la quinine* (MM. Portal et Hallé, commissaires). — M. Cruveilher lit un mémoiré intitulé : *Médecine pratique* éclairée par l'*anatomie et la physiologie pathologique* (MM. Pinel et Percy, commissaires).

— *Académie française.* — *Séance du* 20 *octobre.* — M. Auger lit une notice historique et littéraire sur le *Tartuffe.* — M. Picard lit, pour M. François de Neufchâteau, un poème intitulé, *la Calligraphie.* — M. Lemercier, un précis des annales françaises depuis *Mérové* jusqu'à *Charles-le-Sage.* — M. Raynouard, une ode *sur le dévouement de Malesherbes.*

— *Académie des beaux-arts.* — *Séance publique du* 6 *octobre.* — M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel, lit deux notices historiques; l'une sur la vie et les ouvrages de M. Duvivier, graveur; l'autre sur M. Gondoin, architecte. — Rapport sur les ouvrages des pensionnaires du roi à l'école française de Rome.

On procède ensuite à la distribution des prix. Nous avons fait

connaître (T. XI, pag. 436 et 667) les noms de ceux qui ont remporté les prix de *peinture* et de *sculpture*.

Le sujet du concours *d'architecture* était un projet *de palais de justice pour le chef-lieu d'un département*. Le premier grand prix a été décerné à M. Abel Blouet, de Paris, âgé de vingt-cinq ans et demi, élève de M. Delépine; et le second grand prix, à M. Henri Labrouste, de Paris, âgé de vingt ans, élève de MM. Vaudoyer et Lebas.— Le premier grand prix de composition musicale a été remporté par M. Étienne Rifaut, de Paris, âgé de vingt-deux ans, élève de M. Berton. — On distribue ensuite les médailles fondées par MM. de Caylus et Delatour, et celle dite du *prix départemental*. La médaille pour la *tête d'expression* a été partagée entre MM. Court, peintre, élève de MM. Gros, et Lemaire, sculpteur, élève de M. Cartellier. La médaille pour le *torse* a été obtenue par M. Dasnis, élève de M. Girodet; et celle du *prix départemental* a été décernée, dans l'école d'architecture, à M. Blouet, le même qui a remporté le premier grand prix.

La séance est terminée par l'exécution de l'ouverture de *Corisandre*, de M. Berton, et de la scène de *Diane*, qui a obtenu le grand prix de composition musicale.

—*La Société d'encouragement pour l'industrie nationale* a tenu sa séance publique, le 3 octobre. L'abondance des matières nous force à renvoyer au mois prochain le compte rendu de cette intéressante solennité.

—*L'Athénée des arts*, sous la présidence de M. Boissy-d'Anglas, pair de France, a tenu, le 26 août 1821, une séance publique. M. Demonchaux a lu deux rapports : le premier, sur l'*éclairage au moyen du gaz hydrogène épuré*, d'après les procédés de M. Pauwel; le second, sur un *mécanisme* de M. Jouanne de Cailly, *destiné à dételer à volonté les chevaux d'une voiture*. M. Bienaimé en a lu un troisième, sur la *nouvelle pompe* de M. Capron. MM. Garcin, Ponce, Famin, Perrier et Bazot ont fait les honneurs de la littérature, ainsi que M. Denn-Baron, qui a lu son poème du *Phénix*. On a entendu MM. Corentin Habenek, Fouquet, Bénazet, dont les amateurs de musique apprécient depuis long-tems les talens.

—*Société de géographie*.— Depuis long-tems, l'étude de la géographie, retardée dans sa marche, réclamait, surtout en France, de

puissans encouragemens. Elle manquait d'une sorte de direction à laquelle vînt aboutir, comme à un centre commun, tout ce qui se rapporte à cette branche si essentielle des connaissances humaines. C'est dans ce but, et par ces motifs, qu'il se forme actuellement, à Paris, une association qui s'annonce sous le titre modeste de Société de géographie. Elle compte déjà, parmi ses fondateurs, plus de trente membres ou correspondans de l'Institut, dont plusieurs sont au nombre des collaborateus de la *Revue Encyclopédique*, et d'autres hommes distingués par leur mérite personnel, et par leur zèle pour le progrès des sciences. Nous publierons, dans l'un de nos prochains cahiers, la liste des membres de cette société, et les principales dispositions de son réglement, pour en faire bien connaître l'organisation.

La *Revue Encyclopédique*, qui, par la nature et l'étendue de son plan, par l'*universalité* et la *variété* des matières qu'elle embrasse, par l'*unité* et l'*utilité* du but qu'elle se propose, offre, dans la lecture de ses livraisons mensuelles, une sorte de *panorama* scientifique et littéraire du monde entier, et comme un voyage périodique, entrepris dans les différentes contrées du globe, et dans les différentes branches des connaissances humaines, au moyen duquel on peut suivre sur chaque point les progrès des sciences, des arts et de la civilisation, se trouve appelée à rendre plus particulièrement compte des travaux de la Société de géographie, et s'empressera d'en présenter, environ tous les deux ou trois mois, un tableau abrégé à ses lecteurs. M. A. J.

Histoire naturelle. — L'administration du Jardin du Roi et du Muséum d'histoire naturelle a reçu dernièrement une nombreuse collection d'objets d'histoire naturelle, consistant principalement en plantes vivantes, rassemblées en Asie, en Afrique et en Amérique par M. Perrottet, cultivateur botaniste, et voyageur du gouvernement, attaché, en 1819, 1820 et 1821, à l'expédition commandée par M. le capitaine de vaisseau Philibert. Comme la flûte le *Rhône*, sur laquelle se trouvait M. Perrottet, devait se rendre en France au commencement de l'hiver, il débarqua avec sa riche collection, et resta à Cayenne jusqu'au 1er juin 1821, époque à laquelle il s'embarqua sur la gabare la *Durance*, arrivée au Havre dans le mois de juillet suivant.

Cette collection est la plus riche, la plus considérable qui ait

jamais été introduite en France par aucune expédition. Elle consiste : 1° en 84 caisses, contenant 600 plantes environ, toutes dans le meilleur état de vie, et dont la plupart sont fort rares, et même encore inconnues; 2° 2 caisses contenant des graines stratifiées dans la terre, et en germination; 3° trois cents sachets de graines de toute espèce; 4° 7 caisses de plantes sèches pour l'herbier; 5° 26 bocaux en verre, contenant des fruits conservés dans de la liqueur; 6° enfin, plusieurs caisses d'animaux, d'oiseaux, de minéraux, etc.

Pendant le cours du voyage, d'autres envois considérables de grains ont été faits de différens endroits, et sont arrivés aussi en bon état. En outre, M. Perrottet a laissé, en passant à Bourbon et à Cayenne, une grande quantité de végétaux et de graines précieuses qui n'existaient pas dans ces colonies; ce sont presque tous objets utiles aux arts, à la médecine, à l'économie rurale et domestique. (Voy. ci-dessus art. *Amérique*, *Afrique* et *Asie*.) Ces végétaux, cultivés avec soin, doivent d'autant mieux réussir, que le climat et la nature du sol sont, à peu de chose près, les mêmes que ceux d'où ils ont été tirés.

Pendant les dix mois que M. Perrottet a séjourné à Cayenne, il s'est occupé de multiplier par graines, ou par tout autre moyen, les plantes précieuses et utiles dont l'expédition a enrichi cette colonie, et il a obtenu un succès complet. Près de deux cents sagoutiers sont déjà en végétation; et, avant peu d'années, nous ne serons plus tributaires des étrangers pour cette fécule qui, non seulement est utile en médecine, mais qui fournit encore une nourriture saine et abondante à tous les indigènes des Moluques, des Philippines, et de presque toutes les îles du grand archipel d'Asie. L'arbre à vernis de la Chine, l'anis étoilé, le mûrier de la Chine, l'abacas, les tuteurs du poivrier, du bétel, du cafier, prospèrent maintenant à Cayenne. C'est par des fatigues excessives, et souvent même en courant des dangers, que M. Perrottet est parvenu à se procurer tant de richesses.

Les observations de ce naturaliste, sur la manière de soigner et de conserver les plantes à bord, ne peuvent qu'être aussi intéressantes qu'utiles pour les officiers de la marine dans de semblables expéditions. En effet, il a prouvé, par l'expérience, qu'avec des soins et des précautions, et malgré tous les obstacles, on peut conserver, à bord d'un bâtiment, des plantes en végétation pendant plus d'un an.

Poésie Italienne.—Improvisation.—M. Philippe Pistrucci, poète improvisateur italien, a donné des preuves de son talent, dans la soirée du 12 octobre. Il a accepté tous les thêmes ou sujets d'histoire et de mythologie, et même quelques-uns de morale et de littérature qui, par leur nature, ne se prêtaient pas trop aux inspirations poétiques. Il a chanté successivement, et avec plus ou moins de succès, plusieurs pièces de vers dont le rhythme était varié suivant la nature du sujet, et même suivant la volonté des auditeurs. Parmi les thêmes qu'il a traités, je citerai 1° la *peste de Barcelone* en *endecassilabi*, vers de dix syllabes; 2° la *mort de Cicéron*, en *ottava rima*; 3° les *présages* du Dante sur la langue italienne, en *ottonarj*, vers de huit syllabes; 4° *l'Italie au tombeau d'Alfieri*, en tercets; 5° la *naissance de Vénus*, en *senarj*, vers de six syllabes; 6° *Otello*, en *terza rima*; 7° *Balthazar*, en *ottava*, etc. M. Pistrucci a déclamé le sujet d'Otello; il a chanté ses autres compositions.

Dans ces sortes d'épreuves qui nous rappellent les tensons des troubadours, on ne peut guère parvenir à cette perfection qu'on est en droit d'exiger dans les poèmes long-tems médités, travaillés à loisir. Mais il serait injuste de ne pas accorder à M. Pistrucci de la fécondité, un certain talent descriptif, et surtout beaucoup de vivacité et d'abandon dans ses improvisations. La critique la plus sévère est désarmée par une foule de traits heureux qui font oublier des impressions qui ne sont pas toutes agréables. Aussi, l'improvisation du poète italien a-t-elle été accueillie avec de vifs applaudissemens. Comme ce phénomène poétique a donné lieu à plusieurs remarques et à des discussions littéraires chez les Français, nous essaierons, dans une notice particulière, de rectifier, sur ce sujet, des faits et des opinions qui ne nous semblent pas trop d'accord avec la justice et la vérité. F. Salfi.

Théâtres.—*Théâtre Français.—Faliéro*, drame historique, en cinq actes et en vers, par M*** (1er octobre).—Cette pièce n'a pas réussi, et n'a eu qu'une seule représentation. C'est une imitation malheureuse du *doge de Venise*, de lord Byron, représenté dernièrement à Londres, et de plusieurs tragédies françaises connues. Cependant le premier acte offre une scène remarquable par son originalité et par un style assez énergique. Le deuxième acte est presque entièrement inutile. Il y aurait beaucoup de coupures, de changemens à faire dans le quatrième et dans le cinquième; ce der-

nier renferme une assez belle scène d'interrogatoire, que l'auteur a eu tort de surcharger de détails oiseux. En général, le style n'était pas propre à faire supporter les vices du plan : un grand nombre de vers incorrects ou bizarres ont indisposé le public; cet ouvrage parait avoir été composé avec une extrême précipitation.

Second Théâtre Français.—Les Deux Candidats, ou *la Fausse Modestie*, comédie en trois actes et en prose, par M. O. Leroy (15 octobre).—M. de Hautainval, l'un des candidats, est un personnage tout fier des richesses que son père a gagnées dans le commerce; la décoration qu'il porte et le titre de comte qu'il est près d'obtenir augmentent encore son orgueil. Mais, non content des honneurs qu'il ne doit qu'à sa fortune, il ambitionne ceux qui supposent du mérite. En conséquence, il cherche à se faire nommer député dans un arrondissement où il a des propriétés. Malheureusement, il a dans ce pays une réputation de hauteur, qui est peu propre à lui faire obtenir des suffrages pour le populariser. Il arrive dans le chef-lieu électoral, dans l'équipage le plus modeste; il essaie d'être poli et même prévenant avec chacun, ce qu'il ne fait pas toujours de très-bonne grâce. Mais il est certaines intrigues de détail, dans lesquelles un homme comme lui ne peut entrer. Il laisse ce soin à un M. de Courville, qui vit à ses dépens, et qui, par reconnaissance, s'est fait son prôneur en titre. Cet honnête *courtier d'élections*, adoptant sans restriction l'adage : *qui veut la fin, veut les moyens*, fait si bien qu'il détruit toutes les préventions répandues contre Hautainval. Celui-ci a de plus avec lui un valet dont la figure et les manières honnêtes doivent servir ses projets, mais qui, par des balourdises assez gaies, déconcerte à chaque moment l'adresse de Courville.

L'autre candidat est un jeune avocat, nommé Dercy, auquel sa modestie et ses talens ont fait de nombreux partisans parmi les électeurs. Ce n'est pas la seule rivalité qui existe entre Hautainval et lui : ils aspirent tous deux à la main d'une jeune et aimable comtesse, pupille de Hautainval, auquel sa famille veut l'unir par des motifs de convenance, mais qui préfère en secret Dercy, dont la candeur et l'amour timide sympathisent mieux avec son caractère, que les manières apprêtées et la tendresse calculée de son tuteur. Dumont, oncle de Dercy, qui ne veut se mêler en rien de l'élection de son neveu, en revanche se mêle beaucoup

de ses amours, et parvient, par un moyen adroit, à amener une explication entre la comtesse et Dercy, qui ne demandent qu'à s'entendre. Cependant les menées de Courville sont découvertes. Hautainval, voyant son rival le supplanter en même tems, près de sa maîtresse et près des électeurs, n'a plus d'autre ressource que d'aller jusque dans un arrondissement des Pyrénées briguer d'autres suffrages.

Cette pièce, qui a réussi sans opposition, renferme peu de situations comiques; l'action se passe en grande partie hors de la scène; les amours de Dercy et de la comtesse sont froides, et le dénouement est prévu dès le premier acte. Cependant l'attention est constamment soutenue par un dialogue animé, rempli de traits piquans et d'observations spirituelles. Le public a tenu compte à l'auteur de la difficulté qu'il y avait à traiter un pareil sujet, sans éveiller l'esprit de parti; difficulté que M. Leroy a surmontée avec habileté. Les caractères sont en général bien tracés; le personnage de Courville a répandu de la gaîté dans l'ouvrage, par l'effronterie de ses intrigues, la naïveté de sa bassesse, et son audace imperturbable à supporter les affronts. Il est à regretter que M. Leroy, dont le talent poétique est connu, n'ait pas eu le tems d'écrire en vers son nouvel ouvrage, qui, tel qu'il est, ne peut cependant que lui faire honneur.

— *Opéra-Comique.* — *Le négociant de Hambourg*, opéra en trois actes, paroles de MM***, musique de M. Kreutzer (15 octobre). —Un riche négociant de Hambourg, nommé Dolban, a enfoui un trésor dans un caveau, qui se ferme par une serrure dont lui seul a le secret. Son fils, au moment d'épouser la jeune Alexine, se laisse entraîner par le comte de Walstein dans des spéculations hasardeuses, où il perd la fortune d'où dépendait son mariage. Dans son désespoir, voulant s'emparer du trésor de son père, il parvient à pénétrer dans ce fatal caveau dont la porte se referme sur lui; il semble condamné à y mourir de faim, lorsque le comte de Walstein, poursuivi par ses créanciers, vient demander un asile à Dolban; celui-ci le conduit au caveau, d'où il voit son malheureux fils sortir mourant. Ce sujet horrible et bizarre aurait mieux convenu à un théâtre de mélodrame qu'à celui de l'Opéra-Comique; quelques scènes triviales jetées au milieu de situations fort tristes, ont surtout indisposé le public. Les auteurs ont retiré leur pièce après la troisième représentation.

La musique avait obtenu du succès; on avait applaudi l'ouverture, les morceaux d'entr'actes, un trio du premier acte, de jolis couplets et le final du second, et enfin un trio au troisième acte.

Beaux-arts.—Peinture. — *M. H. Vernet.* — *Exposition annuelle des tableaux des élèves de l'école de Rome.*

Lorsque j'ai rendu compte du salon de 1819, j'ai donné une attention particulière aux productions de M. H. Vernet (1). Le nombre, l'importance et la variété des tableaux de cet artiste, le talent dont il a fait preuve dans chacun des genres qu'il a essayés, ont causé une surprise générale, et lui ont fondé une réputation qui n'a fait que s'accroître. Depuis cette époque, ce peintre a exécuté plusieurs autres tableaux. Le plus récent et le plus considérable est celui qui représente la *Bataille de Jemmapes*, dans laquelle Mgr le duc d'Orléans, pour qui il a été fait, a joué un rôle important.

Le peintre, s'étant proposé de mettre l'ensemble de la bataille sous les yeux du spectateur, a dû placer l'action, qui embrasse une grande étendue, sur les plans éloignés. Mons occupe la droite du tableau, Jemmappes la gauche, et au centre on voit une sorte de taillis qui couvrait le front des Autrichiens, et où le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans, fit une attaque décisive à la tête des troupes qu'il avait ralliées, et qu'il ramena au combat en leur donnant prophétiquement le nom de *bataillon de Jemmappes*.

Les figures qui prennent part à l'action, étant ainsi placées dans un grand éloignement, ne peuvent offrir qu'un intérêt d'effet et de masse; mais celles du premier plan, d'une dimension nécessairement plus considérable, ont, en outre, un grand intérêt de sentiment. Voici comment ce premier plan est disposé.

Le feu vient de prendre dans une brasserie placée à l'extrême droite; ceux qui occupaient cette brasserie se hâtent d'en sortir; une vivandière qui s'y était établie, s'empresse d'éloigner tout son bagage. Tout près de cette scène de désolation et d'effroi, sur un tertre d'où il peut embrasser l'ensemble de l'action, est placé Dumourier, entouré des officiers de son état-major, parmi lesquels on reconnaît le duc de Montpensier, frère du duc de Chartres,

---

(1) *Voy.* ci dessus, T. IV, page 517.

Macdonald, devenu duc de Tarente et maréchal célèbre; Belliard, maintenant pair de France, etc.

Un officier supérieur, autrichien, vient d'être fait prisonnier et amené au général en chef par un de ses aides de camp, qui cachait sous un vêtement militaire un sexe, ennemi de la guerre et de ses horreurs. Ce prisonnier vient de reconnaître qu'il a eu affaire à une amazone, et sa physionomie exprime à la fois un étonnement et une admiration honorables pour celle qui l'a vaincu. Voulant faire oublier, s'il est possible, l'inconvenance qu'il y a pour une jeune fille à prendre les vêtemens et les habitudes militaires, le peintre, a placé non loin d'elle, son père, officier de dragons. Il a su donner aussi à toute cette partie du tableau cet aspect animé et cette variété de préoccupation, qui doit exister parmi des officiers continuellement en mouvement, et dont l'esprit est tout entier dominé par les événemens qui se succèdent, et par la part plus ou moins active qu'ils y ont prise ou qu'ils vont y prendre. Dès-lors, on comprend que la plupart ne s'apercoivent pas de l'incendie qui vient d'éclater près d'eux; que d'autres, qui s'en apercoivent, mais qui viennent d'arriver, soient bien plus empressés de recevoir des mains d'une vivandière le verre qu'elle leur présente, que de s'occuper d'éteindre cet incendie, qui ne leur offre aucun danger personnel. C'est un bien petit événement, le jour d'une bataille, que l'incendie d'une maison!

Au groupe formé par tout ce que je viens de décrire, succède, vers la gauche, un épisode touchant. C'est un général, qui a eu les deux jambes emportées, et que des soldats rapportent sur leurs bras, du champ de bataille. Le chirurgien qui l'accompagne s'est avancé vers Dumourier, et lui adresse la parole en lui montrant le blessé, c'est le moyen que le peintre a employé pour lier ces deux scènes. Dumourier, extrêmement ému à cette vue, reste, pour ainsi dire, étranger à tout ce qui se passe autour de lui; il élève involontairement le bras droit, et sa tête, de la plus belle expression, exprime une vive douleur mêlée d'étonnement. Le général, blessé, dirige sa main gauche vers Dumourier, et paraît lui adresser aussi la parole. L'ensemble de cette figure, extrêmement remarquable, a bien l'affaissement que doit causer une blessure aussi grave, et cependant sa physionomie conserve cette exaltation que le champ de bataille inspire, et que j'ai vu certains militaires

éprouver encore, long-tems après qu'ils avaient été grièvement blessés.

Le reste de la scène, à gauche, est occupé par un chariot chargé de blessés, qui vient de l'action, et par une colonne d'infanterie qui s'y dirige. Tout-à-coup, un obus vient de tomber entre cette colonne et les chevaux attelés au chariot. Les chevaux se jettent en arrière et se renversent; le conducteur, qui était à côté des chevaux de devant, s'enfuit en exprimant la plus vive terreur; celui qui est placé près du timon, soit qu'il n'ait pas vu le danger, soit qu'il craigne encore plus que le chariot ne soit renversé, veut retenir les chevaux, et frappe l'un des deux avec le manche même du fouet; les blessés, au milieu de ce désordre, conservent cette sorte de calme que produit un grand affaissement moral et physique, et qui succède à la perte des forces et de l'enthousiasme. Un chef de brigade à cheval, placé en dehors de la colonne qui défile, a vu l'obus tomber près de lui. Il sent le danger et n'ose s'y dérober, en pressant son cheval. Cette figure, vue de profil perdu, exprime avec beaucoup d'énergie et de vérité cette sorte d'épouvante, que cause aux plus braves la vue d'un semblable péril, et la violence que se fait le personnage pour ne pas donner l'exemple de la fuite.

Ce tableau, dans lequel le peintre a conservé les vêtemens, les couleurs et toutes les autres circonstances particulières à cette époque, paraît un peu vide. Cet effet résulte de la nécessité où l'artiste s'est trouvé de ne rien mettre qui cachât les plans éloignés, puisqu'ils sont le véritable objet du tableau. Il n'y a donc pas de reproche à lui adresser à cet égard; mais on peut être fondé à dire que les ciels qui occupent une grande place dans ce tableau, manquent de finesse et de légèreté; les figures du premier plan, les seules qui pussent être étudiées, ne le sont pas toujours assez. Il y a, en général, abus de facilité; mais il règne une grande énergie d'expression dans la plupart de ces figures; les chevaux sont peints on ne peut mieux, et je crois me tenir dans la justice la plus rigoureuse, en disant qu'il n'y a qu'un homme d'un grand talent qui puisse produire un pareil ouvrage.

— *L'exposition annuelle des tableaux envoyés par les pensionnaires de l'école de Rome* a eu lieu, au commencement de ce mois, dans une salle de l'ancien *musée des monumens français*, aux Petits-

Augustins. Les jeunes artistes qui ont exécuté ces tableaux, excitent l'intérêt à un double titre; d'abord, en raison du succès qui leur a mérité leur séjour, aux frais du gouvernement, dans la capitale des arts; ensuite, parce qu'ils sont l'espérance de l'école.

M. Michallon, qui avait envoyé au salon de 1819 un fort beau paysage dans lequel il avait représenté la mort de Roland (voy. *Rev. Encycl.*, tom. V, pag. 72), avait pris pour sujet de la composition historique introduite dans son tableau de l'année dernière : *Œdipe se réfugiant près du temple des Euménides.* Dans celui qu'il a exposé cette année, il a animé son paysage par le *combat des Centaures et des Lapithes.* Le festin et les scènes de combat qui le suivirent, sont rejetés sur les plans éloignés; mais il a mis sur les premiers un Centaure poursuivi par Pirithoüs, auquel il n'échappe qu'en se jetant dans un précipice. C'est un tableau bien entendu dans les parties les plus importantes; cependant il m'a paru que les figures du devant étaient trop grandes. J'ai trouvé aussi que la dégradation des plans laissait quelque chose à désirer; enfin, l'exécution offre un peu de mollesse, et c'est la critique sur laquelle j'insiste le plus, parce que c'est le seul reproche sérieux que l'on puisse faire à M. Michallon, qui paraît appelé à occuper un des premiers rangs dans l'école.

M. Hesse doit se tenir en garde contre deux défauts qu'il ne paraît pas combattre avec assez de force; son tableau de l'année dernière, dont le sujet était *Ulysse reconnu par son chien*, et celui de cette année, dans lequel il a mis sous les yeux du spectateur un épisode extrêmement touchant et très-heureusement choisi, *Procris expirant dans les bras de Céphale*, offrent tous deux une touche molle et de la lourdeur dans les formes. Il n'a pas mis non plus assez de chaleur dans la manière dont il a rendu cette dernière composition. La douleur de Céphale n'est pas assez fortement exprimée; il n'est presque pas fâché d'avoir tué Procris; son désespoir n'est pas assez grand, mais sa tête est d'une belle couleur; et si M. Hesse veut être difficile pour lui-même, il ne tardera pas à mériter d'honorables suffrages.

M. Cognet justifie de plus en plus les espérances qu'il a données. Sa *jeune Chasseresse*, de l'année dernière, était un tableau agréable; mais celui de cette année est plus fort. Cet artiste a représenté Métabus au moment où, poursuivi par les Volsques, et arrêté dans sa fuite, par le cours d'un fleuve, il invoque Diane pour sa *chère Camille*

qu'il vient d'attacher à son javelot et qu'il va lancer vers l'autre rive. La tête du guerrier est d'une belle inspiration ; la main qu'il tient élevée est bien étudiée et bien rendue ; l'enfant est d'une couleur charmante, mais l'artiste me paraît s'être trompé en la faisant sourire : il a voulu produire une opposition que la situation ne semble pas permettre. Pendant que le père élève sa main droite vers le ciel pour invoquer Diane, il tient son enfant sur son bras gauche qu'il a approché de son corps ; c'est, à la vérité, un moment de repos pour l'enfant ; mais tous les mouvemens violens qui ont précédé étaient bien plus de nature à l'effrayer qu'à le faire sourire. Au reste, j'insisterai bien moins sur cette observation que sur le défaut d'ensemble qui existe dans l'emmanchement du torse avec la partie inférieure du corps ; ce qu'il y a de plus grave à mes yeux, ce sont les fautes de dessin.

J'ai réservé, pour le dernier, M. Dubois, dont le tableau m'a paru mériter le plus d'attention. Cet artiste a puisé son sujet dans l'histoire de sa patrie ; et, en cela, il s'est montré docile aux conseils d'Horace (1). Un pêcheur a trouvé le corps d'un jeune homme dans ses filets, il les dépose sur le rivage, les ouvre et reconnaît bientôt le dernier des fils du premier lit de Chilpéric, le jeune Clovis, que Frédégonde a fait assassiner et jeter dans la Marne. La couleur du jeune Clovis, particulièrement celle de la tête, est d'une finesse de ton et d'une vérité très-remarquables ; elle rappelle involontairement plusieurs productions du Guide, et M. Dubois doit s'en féliciter. Peut-être la scène aura-t-elle produit plus d'effet, s'il n'avait montré que la tête et une partie du torse du jeune prince ; peut-être pourrais-je aussi faire quelques observations sur l'ensemble de la composition ; mais il faut considérer cette production principalement comme une étude, et elle a fait en général trop de plaisir pour que je ne sois pas suffisamment justifié, si je n'insiste pas sur les critiques.

Je finirai par un reproche commun aux quatre tableaux d'histoire dont je viens de parler, c'est que le sentiment de la beauté n'y domine pas assez. Sans doute, il faut se tenir près de la nature ; mais il faut aussi la voir en beau. La rendre avec trop de

---

(1) Vestigia græca
Ausi deserere et celebrare domestica facta.
(Hor., *Ars poet.*)

sévérité, telle que le modèle la donne, ou s'en trop éloigner, et se faire un caractère de beauté conventionnel, sont deux écueils qu'il faut également éviter. Le maître et le chef de l'école actuelle, David, a montré le chemin qu'il convient de suivre, et je suis persuadé qu'il y a du danger à s'en écarter. P. A.

Publications nouvelles et prochaines. — *Les Annales générales des sciences physiques*, publiées à Bruxelles par MM. Bory de Saint-Vincent, Drapier et Van Mons, paraîtront désormais à Paris. Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs (T. X, p. 589) cet important recueil, l'un des plus utiles et des plus intéressans pour ceux qui s'occupent de sciences physiques.

— *Traité de mécanique industrielle*, ou Exposé de la science de la mécanique déduite de l'expérience et de l'observation, principalement à l'usage des manufacturiers et des artistes; par M. Christian, directeur du conservatoire des arts et métiers à Paris.

La mécanique industrielle a pour objet de connaître et de rechercher les moyens de suppléer à la force et à l'adresse physiques de l'homme, et d'économiser son tems, dans l'exécution des travaux que lui commandent ses besoins et ses goûts. L'ouvrage que nous annonçons est destiné à développer les faits, les principes qu'on peut en déduire, et sur lesquels cette science repose, et à exposer la théorie des travaux mécaniques qui constituent exclusivement son domaine.

Il ne faut point confondre la *mécanique industrielle* avec la *mécanique rationnelle*, dont elle diffère essentiellement, et dont elle ne peut même être une application : c'est une science de faits et d'observations, ayant un caractère propre qui la distingue de toutes les autres sciences. Elle ne diffère pas de l'art de construire des machines. L'art met en pratique les recherches et les conceptions de la science, et lui sert, dans l'exécution, de complément nécessaire, sans en être toutefois partie intégrante. Ainsi, pour choisir des exemples fort simples, la science montre en quoi consistent la régularité et la précision du jeu des *engrenages*, d'une *roue hydraulique*, d'un *piston* dans un corps de pompe; en un mot, d'un *mécanisme* ou d'une *machine* quelconques; c'est à l'art qu'il appartient de choisir les matériaux les plus convenables, de tracer les pièces avec l'exactitude requise, et de les assembler de manière à remplir toutes les conditions que la science a établies.

Les opérations mécaniques des arts industriels semblent offrir à la science quatre grands objets à considérer, savoir : 1° les *moteurs*, ainsi que les modes divers de les faire agir ; 2° les *divers modes de transmettre l'action de ces moteurs*, par un assemblage de pièces qui forme le corps des *machines proprement dites ;* 3° les *diverses manières* immédiates *d'exécuter les travaux mécaniques industriels* ; 4° enfin les *relations qui existent entre les moteurs et les machines*, et entre celles-ci et les travaux industriels ; relations dont l'examen nous paraît conduire, dans ce Traité, à une méthode, à des règles générales de recherches en mécanique. Cette division est celle même de l'ouvrage ; qui renferme *quatre livres*, dont la réunion formera *trois volumes in-quarto* de texte, avec un atlas d'environ soixante planches.

Avec des connaissances ordinaires, tout lecteur attentif est parfaitement en état de comprendre l'ouvrage d'un bout à l'autre ; et, pour que cet ouvrage se suffise en quelque sorte à lui-même, et dispense le lecteur de recourir à tout autre pour être parfaitement compris, la fin de chaque volume est consacrée à un certain nombre d'articles de développemens et d'éclaircissemens, qui pourraient être nécessaires à beaucoup de lecteurs peu au fait des élémens de mathématiques et des sciences physiques. Une pensée domine tout l'ouvrage ; c'est de le rendre facilement applicable à tous les besoins auxquels la mécanique est appelée à satisfaire dans l'état actuel de l'industrie : le sentiment d'un devoir à accomplir semble le dominer aussi ; c'est de détourner tant d'hommes ingénieux des fausses routes dans lesquelles ils s'engagent journellement, et de leur indiquer celles où il y a des recherches utiles à faire ; c'est de répandre même l'instruction mécanique parmi ceux dont la fortune permettrait de tirer parti d'idées utiles qu'on leur présente, et que trop souvent, faute de pouvoir les discerner et les juger, ils confondent dans le même discrédit, avec cette foule de projets futiles ou hasardeux, quelquefois absurdes, qu'on voit éclore chaque jour sur ce sujet.

Cet ouvrage paraîtra en trois livraisons, composées chacune d'un volume et d'un cahier de planches. Le *premier volume* sera mis en vente dans le courant de février 1822 ; le *second*, six mois après ; et le *troisième*, vers la fin de la même année.

Le prix pour ceux qui se feront inscrire, avant le 1er janvier

prochain, sera de 65 fr. A cette époque, le prix sera fixé et maintenu strictement à 75 fr. On souscrit à Paris, chez Bachelier, libraire-éditeur, quai des Augustins, n° 55.

—*Traduction des poésies de Schiller.* — Au moment où l'on revient généralement en France des injustes préjugés contre la littérature allemande, qui avaient trouvé de nombreux partisans, et où la traduction des *Œuvres dramatiques de Schiller* est accueillie avec un empressement marqué, un jeune littérateur, qui ne se fait connaître que par les initiales C. J., se propose de publier, dans les premiers jours du mois de novembre prochain, la traduction des *poésies* détachées du même poète. Cette traduction, imprimée en deux formats in-8° et in-12, paraîtra chez Brissot Thivars, rue Chabanais, n° 2.

—*Géographie de Strabon.* — Depuis la publication du cinquième volume de la traduction française de la *Géographie de Strabon*, on désirait généralement que le texte fût ajouté à cet important ouvrage. Le gouvernement s'est rendu aux vœux du public. Il a ordonné l'impression de deux nouveaux volumes, du même format que le reste de l'édition; l'un contiendra le texte, revu par M. Coray; l'autre, des prolégomènes, par feu M. Dutheil, et un Traité des sources où Strabon a puisé, par M. Letronne, qui a traduit, comme on sait, les 16e et 17e livres.

— *Le Voyage de M. Cailliaud à l'Oasis de Thèbes*, et dans les déserts voisins de l'Égypte, rédigé et publié par M. Jomard, membre de l'Institut, sera mis en vente incessamment. Première livraison, 1 vol. in-folio, de grand raisin et de jésus, 24 planches gravées au burin, la plupart finies par M. Sellier, et une planche en couleur, avec environ cent cinquante pages de texte, même format. A Paris, chez Debure F., Tiliard F., Treuttel et Würtz, et chez l'auteur des planches, rue Mazarine, n° 3. Nous rendrons compte de cet ouvrage.

—*Fac simile d'une lettre de Lesage.*—Il n'existe peut-être qu'un seul manuscrit autographe de Lesage; c'est une lettre inédite de six pages, fort curieuse et qui paraît adressée au chancelier Ponchartrain. M. Hyacinthe Audiffret, attaché au cabinet des manuscrits de la bibliothèque du Roi, auteur de la notice de Lesage, pour l'édition que M. Renouard publie en ce moment, y a inséré cette lettre; mais il a cru devoir la faire lithographier, afin d'offrir aux amateurs d'écritures autographes un *fac simile* de l'écriture de l'auteur de *Gil Blas*. On le trouve chez l'auteur, rue Saint-Georges, n° 32, et

chez Pélicier, libraire, place du Palais-Royal. Le prix est de 2 fr. 50 cent. en papier fin.

—*Musique.* — M. Choron doit publier incessamment une simplification de sa méthode concertante, sous le titre de *Méthode concertante élémentaire pour la musique et le plain chant*, qu'il destine aux écoles primaires de charité et aux pensionnats (1). Cet abrégé ne formera que le cinquième au plus de la *Méthode concertante* qui, à raison des grandes difficultés qu'elle renferme, convient plus particulièrement aux écoles spéciales de musique. Dans ces deux sortes d'établissemens, M. Choron ne regarde sa Méthode que comme une *introduction à l'étude matérielle de l'exécution musicale*, et une instruction purement élémentaire, mais perfectionnée, au moyen de laquelle toutes les difficultés qu'il s'agit de vaincre sont classées et rendues familières aux enfans par une marche vigoureusement graduée. Le développement de son plan est contenu dans une *instruction sommaire* qu'il a composée *sur l'organisation d'une école de musique*.

Nécrologie.—*Gouan.*—L'école de médecine de Montpellier vient de perdre M. Gouan, le plus ancien de ses professeurs, l'ami de Linnée, de Haller, de Séguier, de Jussieu, et de tous les botanistes célèbres. Il est mort le premier septembre, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

— *Corvisart.* — L'un des médecins les plus distingués de l'Europe, le docteur J. N. Corvisart, ancien premier médecin de Napoléon, est mort à Paris, le 19 septembre dernier, à l'âge de soixante-sept ans. Conformément à ses dernières volontés, ses obsèques ont été célébrées à Athis (Seine-et-Oise), où il avait une propriété. Avant l'enlèvement du corps, M. Leroux, doyen de la faculté de médecine, a prononcé un discours, où il s'est rendu l'interprète des sentimens et des regrets de tous ceux qui ont connu l'homme célèbre, aux travaux et ouvrages duquel les sciences médicales ont tant d'obligation.

Ellious Bocthor. — En annonçant, l'année dernière, la nomination de M. Ellious Bocthor à la chaire d'arabe vulgaire de la bibliothèque du roi, et ses ouvrages qui ont suivi de près, nous étions loin de nous attendre à la fin prochaine de cet estimable professeur.

---

(1) *Voy.* ci-dessus, p. 15.

Le court espace de tems qui s'est écoulé depuis la fin de son second cours, a suffi pour développer et aggraver une maladie de foie, à laquelle il a succombé après deux semaines seulement, le 26 septembre dernier. Ellious Bocthor, né à Syout, dans la haute Égypte, interprète de l'armée française pendant la durée de l'expédition, avait à peine quarante ans. Il était parvenu, à force de travail et d'études, à posséder avec une certaine perfection la langue et la littérature françaises. Pour qui connaît les orientaux, et l'éducation qu'ils reçoivent dans leur pays, ce fait prouvera une aptitude extraordinaire. Il s'exprimait avec facilité, avec clarté, en français comme en arabe ; et s'il était aisé de reconnaître à sa prononciation une bouche étrangère, il n'en était pas de même pour la propriété des termes, et même pour l'élégance de la diction. Cette perte n'est pas seulement sensible pour la littérature orientale et pour l'enseignement public ; c'en est une encore plus fâcheuse pour la civilisation de l'Égypte. Ellious Bocthor était un lien naturel entre la France et son pays natal ; familiarisé avec les grammairiens, les littérateurs, les philosophes, et tous les grands écrivains français, il pouvait, mieux qu'un autre, initier à nos sciences et à nos arts des élèves choisis parmi ses compatriotes, ou du moins leur en donner la clef. Tout le monde appréciera l'avantage que notre patrie en aurait retiré pour ses rapports commerciaux et politiques avec un pays qui ne devrait avoir de relations en Europe que par l'intermédiaire de la France et de l'Italie. M. Ellious Bocthor se fit connaître pour la première fois à Paris, il y a peu d'années, en déchiffrant et traduisant avec la plus grande facilité les nombreuses pièces en arabe, conservées au dépôt de la guerre. Il apportait avec lui un grand dictionnaire dans les deux langues, fruit de dix ans de travail et de méditation, dans lequel chacune des acceptions du mot arabe est justifiée par des exemples tirés des bons auteurs. Cet ouvrage manuscrit est dans les mains de sa veuve, dont il fait toute la richesse. Nous ne doutons point que le gouvernement n'en fasse l'acquisition pour le faire imprimer et le mettre dans les mains des *jeunes de langue* et des élèves qui suivent les écoles orientales de Paris ou de Marseille. On croit que l'auteur avait aussi composé une grammaire arabe et française. Nous aurons occasion de revenir sur les travaux et les services d'un homme qui laisse un vide bien difficile à remplir, tant il réunissait de conditions presque impossibles à concilier.

JOMARD, *de l'Institut.*

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE TRENTE-QUATRIÈME CAHIER,

OCTOBRE 1821.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. De l'enseignement du chant, considéré comme devant faire partie de l'instruction primaire. *M. A. Jullien*. pag. 5
2. Notice sur différens procédés mis en usage pour l'enseignement de la musique. *Francœur*. 12
3. Notice sur l'état des sciences et des lettres en Pologne (1819). *Piwnicki*. 22

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Traité complet de mécanique, par Borgnis. *Le Normand*. 42
5. Recherches statistiques sur la ville de Paris. *Jomard*. 55
6. Du système d'impôt, par M. de Saint-Chamans. *A. de la Borde*. 62
7. Voyage dans la Grande-Bretagne, par M. Charles Dupin. *Lanjuinais*. 68
8. Histoire des Français, par M. de Sismondi. *de Ségur*. 84
9. Collection des mémoires relatifs à la révolution. *Artaud*. 97
10. Œuvres choisies de Lebrun. *Chaussard*. 113

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 107 ouvrages, français et étrangers. 124

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. — Guiane-Française. — Cap Haïti. — Brésil. 192

Asie. — Indes orientales. — Colonies françaises. 194

Afrique. — Ile de Bourbon. — Nubie. — Sénégal. *Ibid.*

Europe. — Iles-Britanniques. — Russie. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Espagne. — Pays-Bas. — France. Paris. — 199

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE SUR LES TRAVAUX BOTANIQUES DE M. PERROTTET, *attaché à l'expédition aux Indes, commandée par M. le capitaine* Philibert.

UN des caractères les plus remarquables de notre époque, est cette grande activité qui s'est développée pour les voyages d'histoire naturelle. A mesure que cette science a fait des progrès, les naturalistes ont senti qu'ils ne pouvaient établir que des généralités plus ou moins provisoires, tant qu'ils ne connaîtraient pas la totalité des êtres; ils se sont aperçus en même tems que ces êtres diffèrent entre eux dans presque toutes les régions, qu'on ne peut étudier ces différences qu'au moyen d'échantillons authentiques comparés entre eux, et qu'il était par conséquent nécessaire de faire recueillir avec soin, dans toutes les

parties du monde, des échantillons de tous les êtres qui les peuplent. Mais, quoique ce besoin des comparaisons, fondées sur des documens certains, fût senti depuis longtems par les naturalistes, ils manquaient le plus souvent des moyens de le satisfaire. Tantôt les gouvernemens, occupés d'idées fort différentes, et peu éclairés sur ces matières, négligeaient de faire entreprendre des voyages de long cours; tantôt les guerres et les circonstances politiques gênaient toutes les communications, et retenaient les voyageurs comme captifs dans l'enceinte de la vieille Europe. A certaines époques, l'attention publique n'était pas dirigée avec assez de vivacité sur l'utilité des voyages d'histoire naturelle, pour que les hommes dignes de les rendre utiles se vouassent à ce genre de vie : à d'autres époques, l'enseignement de l'histoire naturelle, et en général une certaine instruction élémentaire sur les sciences physiques n'avait pas été assez popularisée pour qu'on pût trouver des voyageurs propres à seconder les savans et les établissemens scientifiques, par leur activité et leur intelligence dans l'art des collections.

Ces divers obstacles se trouvent aujourd'hui, ou diminués, ou tout-à-fait détruits; la paix permet de parcourir le monde entier : l'activité donnée aux esprits par les secousses de tout genre qui ont agité l'Europe, porte un grand nombre d'individus aux voyages lointains; les immenses progrès de l'histoire naturelle en ont fait sentir l'importance; quelques voyages, brillans par leurs résultats, ont excité l'émulation des particuliers et des gouvernemens; la popularisation des connaissances a beaucoup étendu le nombre de ceux auxquels on pouvait confier de semblables travaux; quelques naturalisations de végétaux utiles, l'exploration de diverses branches de commerce, ont fait comprendre aux chefs des gouvernemens le parti

qu'on peut tirer des voyages destinés à étudier la nature. Aussi avons-nous vu, dans ces dernières années, les entreprises de ce genre se multiplier et se régulariser. Une école de voyageurs naturalistes a été, par ordonnance spéciale, attachée au Muséum d'histoire naturelle, et l'on n'a laissé échapper aucune occasion de diriger vers les progrès de cette science les expéditions même entreprises pour d'autres buts.

Ainsi, lorsqu'on a expédié M. le capitaine Philibert dans les mers de l'Inde, pour y faire reconnaître le pavillon français, on a joint à son expédition M. Perrottet, jeune élève du jardin de Paris, botaniste et cultivateur éclairé : des instructions habilement dirigées lui ont indiqué ce qu'il avait à faire pour rendre son voyage le plus utile à la France et à ses colonies. Le retour de cette expédition et l'arrivée récente à Paris des collections recueillies par ce voyageur nous mettent à même de pouvoir présenter ici un tableau succinct du voyage, et de ceux des résultats qu'on peut connaître, sans une étude approfondie.

L'expédition du capitaine Philibert est partie de l'île d'Aix le 11 novembre 1818. M. Perrottet embarqua, à bord de la gabare *la Normande*, une collection de graines ou d'arbres fruitiers, qu'il devait déposer dans les colonies où il aborderait. Mais, après quelques jours de navigation, on s'aperçut que le bâtiment n'était pas en état de faire un aussi long voyage ; on rentra dans le port ; on transporta toutes les collections sur la gabare le *Rhône*, et ce ne fut que le 1er *janvier* 1819 que l'expédition mit réellement à la voile pour Cayenne, où elle aborda le 4 février suivant.

Les arbres fruitiers furent déposés dans le jardin botanique de Cayenne, et M. Perrottet s'occupa de rassembler immédiatement des plantes de vanille et d'autres productions utiles, sauvages ou cultivées à Cayenne, pour les

transporter à l'île de Bourbon; il n'eut que vingt jours pour ces opérations : le 26 juin 1819, l'expédition arriva à l'île de Bourbon. M. Perrottet établit de suite ses plants précieux dans le jardin botanique de la colonie, et il eut la satisfaction de voir, dans le jardin de naturalisation, l'heureuse réussite des arbres fruitiers d'Europe, apportés par de précédentes expéditions. L'exposition de ce jardin, la nature de son sol, et surtout la température, moins éloignée de celle de nos climats que celle du jardin botanique, donnent à l'établissement destiné aux naturalisations une utilité particulière.

L'expédition partit de Bourbon, le 27 juillet, pour Java; elle relâcha, le 13 septembre, à Sourabaya : M. Perrottet s'occupa à parcourir l'île pour y faire des récoltes de plantes et de graines; et, s'il y trouva des objets précieux pour la botanique, ce ne fut point sans beaucoup de fatigues et quelques dangers. Il fut surpris, au milieu d'un groupe de bois, par cinq Malais, armés chacun d'un *clix*, qui cherchèrent d'abord à le voler, et qui paraissaient animés d'intentions plus hostiles encore. Grâce à un petit dictionnaire malais que M. Perrottet avait avec lui, il chercha à leur faire comprendre le but qui l'amenait; et, quoique les sauvages n'eussent peut-être pas bien saisi le sens des phrases, ils parurent si surpris de voir des mots de leur langue sortir, pour ainsi dire, de ce livre, qu'après s'être concertés entre eux, ils relâchèrent notre voyageur; ils le conduisirent près d'une petite rivière, qu'ils voulaient lui faire passer sur un bambou; mais il échappa à ces guides incommodes, en passant l'eau à la nage. Dès-lors, il ne se hasarda plus dans ses herborisations sans un guide du pays, et il fit des excursions fréquentes dans les environs de Sourabaya, pour en étudier les cultures et les productions : il admira beaucoup, surtout, la perfection des cultures de poivre et de

bétel, et il se propose de donner sur ce sujet une méthode détaillée, propre à guider les cultivateurs des colonies. Il fit aussi dans cette île d'abondantes collections, soit en plantes sèches, soit en végétaux vivans : il remplit plus de vingt caisses de plantes, la plupart bonnes à naturaliser dans les colonies. Cette riche collection fut partagée entre les deux bâtimens de l'expédition, *la Durance* et *le Rhône*: les plantes qui furent placées sur la Durance, quoique bien recommandées par le commandant, et accompagnées d'une instruction détaillée, sur les soins nécessaires à leur conservation, périrent presque toutes pendant la traversée : celles, au contraire, que M. Perrottet soigna lui-même à bord du Rhône, supportèrent bien tous les dangers d'une longue navigation.

En se dirigeant sur Manille, l'expédition relâcha à Samboangan, où notre voyageur accrut encore ses collections de végétaux très-rares, et qui ne se trouvent guère que dans ce parage, jusqu'ici peu visité par les botanistes. Ce qu'il trouva de plus remarquable à Samboangan fut une nouvelle espèce d'*arbre à pain*, dont le fruit se mange sans aucunes préparations; une espèce particulière de *bananier*, nommé *abaca*, qui ne se cultive pas pour son fruit, mais pour sa hampe, dont on extrait un fil propre à faire des cordes; le *pigua*, espèce d'ananas, dont la feuille donne un fil qui sert dans le pays pour la fabrication des plus fines étoffes; trois espèces de *sagoutiers*, qui produisent le meilleur sagou connu; le *toyal*, espèce de *paletuvier*, dont l'écorce fort épaisse est employée en guise de quinquina; enfin, le *barringtonia*, l'un des plus beaux arbres connus, dont l'amande sert, soit à enivrer le poisson, soit à donner une huile que les habitans emploient à divers usages médicinaux. Ce pays, l'un des plus riches et des plus remarquables pour l'histoire naturelle, a fourni à M. Perrottet d'immenses

collections, soit en graines, soit en plantes sèches et vivantes : il est malheureusement infesté d'animaux féroces, ce qui en rend l'exploration dangereuse et difficile.

En quittant Samboangan, l'expédition continua sa route pour Manille, et aborda à Cavite, le 2 décembre. M. Perrottet, après avoir cru prendre des précautions suffisantes pour la conservation des objets récoltés jusque-là, se mit à parcourir les environs de Cavite; mais, tandis qu'il accroissait sa collection avec une ardeur toujours soutenue, il avait le regret de voir dépérir ce qu'il avait acquis précédemment, dès qu'il l'abandonnait à d'autres mains. Cette fâcheuse expérience l'engagea à établir, dans un jardin, à Cavite, tous les objets qu'il recueillait dans l'île. Il se procura les végétaux cultivés et plusieurs plantes sauvages du pays, et continua des recherches analogues dans les environs de Manille. Il récolta aussi des animaux et quelques minéraux, lorsqu'il en trouva l'occasion; mais ses premiers soins étaient pour les plantes vivantes, but principal de sa mission. Il ramassa un grand nombre de graines, dont il fit un envoi au Jardin du Roi, à Paris : enfin, il donna des soins très-particuliers à l'embarcation de toutes les caisses de végétaux vivans, recueillis à Cavite et à Manille, et il eut le bonheur d'en ramener deux cents individus bien portans à l'île de Bourbon, où l'expédition aborda, le 6 mai 1820. La plupart de ces plantes ont été laissées à Bourbon, pour y être multipliées et naturalisées ; le reste, accru des collections faites à Bourbon même, fut réembarqué le 9 juin suivant, et arriva, le 10 août, à Cayenne, en passant à Madagascar, où M. Perrottet augmenta singulièrement ses rares et précieuses collections. Cette dernière traversée risqua de faire perdre à notre voyageur une partie du fruit de ses travaux : le tems affreux que l'expédition essuya aux environs du Cap, fit

souffrir une partie de ces végétaux précieux. A son arrivée à Cayenne, M. Perrottet vit qu'il serait impossible de les embarquer de suite pour la France, sous peine d'en perdre la plus grande portion : il demanda et obtint facilement de les débarquer au Jardin du Roi, à Cayenne, et de ne les ramener en France quel orsque leur santé aurait été consolidée par ce séjour. Il laissa donc l'expédition du capitaine Philibert revenir en Europe, et s'établit à Cayenne pour y soigner sa collection, et pour l'augmenter par de fréquens voyages dans l'intérieur des terres.

Mais, tandis que les plantes des tropiques reprenaient de la vigueur par leur séjour tranquille dans le jardin de Cayenne, il n'en était pas de même de leur conservateur : fatigué de ce long voyage, et de ses fréquentes excursions dans ce climat redoutable, il perdait chaque jour sa force et sa santé, et se voyait menacé des maladies les plus graves. Heureusement pour lui et pour la science, la gabare *la Durance*, commandée par M. le lieutenant Lemère, arriva à Cayenne, et M. Perrottet obtint du gouverneur de s'embarquer, avec ses collections, sur ce bâtiment pour revenir en France. Il quitta Cayenne, le 8 juin dernier, et, en vingt jours de la plus belle et la plus heureuse traversée, il arriva au Havre : sa santé s'était déjà remise en quittant le climat chaud et humide de Cayenne ; l'heureux succès de son voyage, le bonheur de revoir la France et d'y ramener ses collections en bon état, achevèrent sa guérison. Il fit voyager successivement toutes ses richesses sur les deux bateaux à vapeur qui vont du Havre à Rouen, et de Rouen à Paris ; et, le 3 août dernier, cette précieuse collection est venue débarquer devant le Jardin du Roi. C'était un spectacle digne d'intérêt, et nous en parlons pour en avoir été témoin, que de voir aborder sur cette rive plus de six cents arbres ou arbustes des diverses ré-

gions équatoriales, toutes dans le plus bel état de végétation, et conservant encore, dans leur apparence même, et des traces de leur sol natal, et des marques de leurs longues navigations. Les naturalistes, appelés à jouir de ce spectacle, ne pouvaient suffire à tout examiner : là, ils apercevaient une variété remarquable de jeunes palmiers, dont les formes insolites les transportaient dans d'autres climats; là, ils voyaient, avec une espèce de respect, plusieurs individus d'*arbre à pain*, tous provenus d'un seul pied envoyé, il y a vingt-trois ans, du Jardin de Paris à l'île de Cayenne, où il fait aujourd'hui un objet d'industrie agricole; là, ils se hâtaient d'observer dans leur fraîcheur quelques arbres, tels que le cacao ou le muscadier, qu'on n'est jamais parvenu à multiplier, pas même à bien conserver dans nos meilleures serres; là, ils admiraient le beau feuillage de ce *barringtonia*, de Samboangan, qu'on n'avait point encore vu vivant dans nos climats ; là, enfin, ils trouvaient le vrai *poivre* noir et le *bétel*, que nos jardins n'ont possédés jusqu'ici que d'une manière douteuse, et le *cookia*, dont les feuilles rappellent l'odeur de l'anis étoilé, quoique, par le reste de sa structure, il se rapproche des orangers, et un nouvel *ananas*, dont on dit que le fruit pèse jusqu'à vingt livres, etc., etc.

Quelques animaux remarquables attiraient aussi les regards des zoologistes : tels étaient deux *agamis* domestiques, un *hocco*, une espèce de singe noir, et surtout la *gymnote électrique*, ou l'anguille de Surinam, dont les journaux ont déjà fait mention.

Outre tous ces objets vivans, cette expédition a encore procuré au Muséum d'histoire naturelle deux caisses de graines en germination, plus de deux cents sachets de graines rares, sept caisses de plantes sèches pour l'herbier, un grand nombre de fruits des tropiques, conservés dans

l'eau-de-vie, etc. Toutes ces richesses, qui vont être déposées et étudiées dans le Muséum, serviront graduellement à perfectionner les diverses branches de l'histoire naturelle, et fourniront de nouveaux moyens pour celles qui contribuent au développement des arts utiles. Quelques-uns de ces végétaux précieux seront multipliés, puis dispersés, soit dans les jardins d'instruction, pour avancer la science, soit dans les colonies qui peuvent convenir à leur nature, pour en accroître leur production. D.

RECHERCHES

Sur les progrès de l'instruction, sur les inventions dans les arts, sur les usages et les mœurs, dans les États-Unis de l'Amérique Septentrionale.

Depuis quelques années, les progrès de l'éducation et de l'instruction publique, dans les États-Unis, sont très-remarquables. En 1809, on y comptait 25 colléges et 74 écoles particulières nommées académies; ces institutions, organisées pour chaque état par sa législature, ne forment pas un même corps, sous une seule direction. Elles sont soumises à l'inspection de chaque législature, quoique placées sous la surveillance d'administrations particulières et locales. En 1811, le président des États-Unis, dans un message au congrès, lui recommanda spécialement la fondation d'une *université nationale* à Washington; mais, après quelques discussions, cette proposition fut renvoyée à l'examen d'un comité. Ce comité, dans son rapport à la chambre des représentans, fit observer que, quoiqu'une telle institution dût offrir de grands avantages, néanmoins la constitution n'avait assigné aucun fonds particulier pour les frais qu'entraînerait l'établissement d'une université

nationale; que, pour ce qui concernait les sciences et les arts utiles, le congrès était seulement autorisé à garantir aux auteurs ou aux inventeurs le droit exclusif de propriété de leurs ouvrages et de leurs découvertes; que d'ailleurs l'établissement d'une université, sans lui affecter un fonds spécial, serait inutile et paraîtrait un exercice irrégulier du pouvoir législatif; que le capital provenant de la vente des terres publiques serait insuffisant, et qu'on devait regarder les rentes, les legs et les donations qui pourraient échoir à cet établissement, comme une chose trop précaire. On observa, de plus, que l'institution d'un établissement portant le titre pompeux d'*Université* sans offrir les ressources nécessaires pour toutes les parties d'enseignement qu'il devait embrasser, ne convenait point à la dignité de la nation. Enfin, les hommes les plus éclairés ont allégué, d'après l'exemple de quelques contrées de l'Europe, que l'esprit de système et de corporation d'une grande université centrale pourrait devenir un obstacle à l'entière liberté de l'enseignement, et, par une suite nécessaire, au perfectionnement des méthodes et aux progrès des connaissances humaines.

Tout en se montrant contraire à ce projet, le congrès américain réserva un trentième, ou 640 acres, des terres publiques dans chaque juridiction de ville pour la dépense des écoles; en outre, sept juridictions entières s'élevant à 23,040 acres chacune, dont deux sont situées dans l'état de *l'Ohio*, et une dans chacun des états d'*Indiana*, des *Illinois*, du *Mississipi*, de la *Louisiane*, et dans le territoire de *Michigan*. Dans l'état de *New-York*, les fonds dont la législature peut disposer pour les écoles publiques montaient, en 1811, à un demi-million de dollars, et donnaient un revenu annuel de 36,000 dollars. Le fonds réservé pour les écoles du *Connecticut* monte à un capital qui produit 120,000 dollars par année.

Depuis 1800, le nombre des étudians en médecine, Américains, gradués dans les pays étrangers, a considérablement diminué. Les écoles de médecine de Philadelphie et de New-York ont acquis une grande célébrité. La durée des études, dans les colléges, est de quatre ans. Dans les villes de Philadelphie, de New-York, de Baltimore et de Boston, on publie des journaux spécialement consacrés à la médecine, et l'on réimprime les ouvrages les plus estimés de l'Europe qui traitent des sciences médicales.

L'imprimerie reproduit également toutes les autres productions importantes de la littérature européenne; et telle est la différence du prix des éditions américaines, qu'un volume in-4°, qui coûte à Londres deux guinées, ne vaut, en Amérique, sous le format in-8°, que deux dollars. Les livraisons de l'*Edimbourg-Review* et du *Quarterly-Review*, sont régulièrement réimprimées et répandues avec profusion dans tout le pays.

Dans les états de la *Nouvelle-Angleterre*, les écoles sont entretenues au moyen d'une taxe publique, et placées sous la direction d'un comité. Les enfans pauvres y sont élevés avec les enfans des familles riches; on leur enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire et la géographie. Dans les autres états de l'Union, des écoles sont établies pour l'éducation de la classe indigente, et, depuis peu, le système de Lancaster ou d'enseignement mutuel a été adopté dans différentes parties des États-Unis.

Quelques sociétés se sont aussi formées dans ces derniers tems pour l'avancement des connaissances, particulièrement de l'agriculture, des arts et des manufactures. La *société philosophique américaine de Philadelphie* a déjà publié six volumes sur des sujets scientifiques. Un *athénée* a été organisé récemment à Boston, sur le plan de celui de Liverpool; et une souscription ouverte pour procurer les

fonds nécessaires à cet établissement, a produit en dix jours une somme de 40,000 dollars. L'*Académie des sciences et des arts de Boston* a publié plusieurs volumes, et celle du *Connecticut*, portant le même titre, en a donné un. La *Société philosophique de New-York* vient de publier un volume de ses travaux. Une autre société, pour *les progrès de l'agriculture, des arts et des manufactures*, a publié quatre volumes in-8°; celle de Philadelphie, pour l'agriculture seulement, en a donné plusieurs. La *Société de Georges-Town* en a fait paraître un qui traite du labourage et des connaissances rurales.

On serait porté à croire que les Américains ont un goût particulier pour le DESSIN et pour la PEINTURE, à en juger par le nombre déjà considérable de leurs artistes. Les noms de West, Copely, Trumbull, Stewart, Vanderlyn, Jarvis, Wood, Allston, Leslie, Peale, Sully, Morse, Earle et Todd, sont avantageusement connus; les huit premiers, comme peintres d'histoire et de paysage; les derniers, comme peintres de portraits (1). Des académies pour l'étude des beaux-arts ont été dernièrement établies à Philadelphie et à New-York; on a fait venir de Paris quelques tableaux et divers modèles en plâtre des meilleures statues antiques pour ces deux institutions. Les tableaux furent donnés par Napoléon, alors empereur, en sa qualité de membre agrégé de l'académie. Cet esprit libéral fait honneur au goût des habitans de ces deux villes, presque tous occupés de commerce. En 1817, le gouvernement de la *Caroline septentrionale* chargea le célèbre Canova de faire la statue de Washington, qui doit coûter 10,000 dollars.

(1) Feu M. *West* est le premier qui ait su tirer un grand parti des costumes modernes, dans les tableaux historiques. — *Vanderlyn* a obtenu, en France, une médaille pour son *Marius sur les ruines de Carthage*, qu'il avait présenté à l'exposition de 1808.

Quant au gouvernement des États-Unis, le seul encouragement qu'il donne consiste dans une remise des droits de douanes, pour les tableaux, les gravures et les plâtres importés pour l'étude et le perfectionnement des arts (1).

Le *Musée* de M. Peale, à Philadelphie, s'est enrichi, depuis quelques années, d'une grande variété d'objets d'histoire naturelle, dont le plus remarquable est le squelette d'un *Mammouth*. Le sol et les productions des États-Unis sont devenus un objet de recherches philosophiques; et des cours de chimie, de minéralogie et de botanique, ont régulièrement lieu dans les villes de Philadelphie, de New-York et de Boston.

Rien n'atteste d'une manière plus évidente les progrès des connaissances, en Amérique, que le grand nombre d'OUVRAGES PÉRIODIQUES qui s'y publient avec succès. Le *Medical Repository*, de New-York, a près de 900 abonnés; l'*Analectic Magasine* de la même ville, et le *Porto-Folio*, de Philadelphie, en ont à peu près chacun trois mille. Nous citerons aussi le recueil très-estimé que publie M. le docteur Silliman, sous le titre de *Journal des sciences*. Quant aux recueils anglais, *Edimbourg* et *Quarterly Reviews*, on en tire environ un millier d'exemplaires. Le droit d'imprimer la collection des lois de New-York par Johnson, a été acheté au prix de 2,500 dollars par année. L'*Histoire amusante de la province de New-York* a rapporté trois mille dollars à l'auteur. L'édition américaine de la *Vie de Washington*, par Marshall, dont l'exécution typographique la rend supérieure à celle de Londres, a produit, dit-on, cent mille dollars.

---

(1) Nous ne devons pas oublier de comprendre dans cette nomenclature M. Westmuller, suédois de naissance, qui a passé les dernières années de sa vie sur les bords de la Delaware. Sa *Danaé* lui assurait un modique revenu.

Le *Monthly Anthology* de Boston, le *général Repository* de Cambridge, l'excellent recueil intitulé : *North american review*, le *Journal médical de la Nouvelle-Angleterre*, à Boston, ainsi que la *Revue américaine*, publiée par M. Walch, à Philadelphie, le *Porto-Folio*, etc., se font remarquer par l'excellent goût qui préside au choix des articles d'histoire, de politique et de littérature qu'ils contiennent.

Les journaux, chez un peuple libre, favorisent la propagation des idées sur tous les sujets, en même tems qu'ils sont les conservateurs de la liberté. Aussi l'on publiait, au commencement de 1810, 361 journaux dans toute l'étendue des États-Unis, dont 25 feuilles quotidiennes; 16 qui paraissaient deux fois la semaine, 36, trois fois, et 284 hebdomadaires (1); tandis qu'avant la révolution, il n'y en avait en tout que neuf.

L'état de New-York compte à lui seul une trentaine d'établissemens d'imprimerie et 70 gazettes. Le total annuel du produit de ces dernières est estimé à 25,200,000 dollars. On verra, par la table suivante, quel est leur nombre dans chaque état.

New-Hampshire	12
Massachusetts	38
Rhode-Island	7
Connecticut	11
Vermont	14
New-York	66
Pensylvanie	71
Delaware	2

(1) Il y en a *huit* en allemand; *cinq* en français; *deux* en espagnol.

Maryland.....21
New-Jersey..... 8
Virginie..... 24
Caroline septentrionale.....10
Caroline méridionale.....10
Géorgie.....13
Kentucky.....17
Tennessée..... 6
Ohio.....14
District de Colombia..... 4
Indiana..... 1
Mississipi..... 1
Orléans.....10
Louisiane..... 1 (1)

Nombre total des *Journaux* publiés dans les 22 états de l'Union américaine.....361.

Au mois de mai 1817, le nombre total des journaux qui se publiaient aux États-Unis était de 500, dont la moitié était hebdomadaire.

Le traitement des meilleurs acteurs n'excède guère 30 à 40 dollars par semaine : le succès des acteurs en vogue peuvent porter cette somme de 800 à 1500 dollars par année. M. Cooper, qui fait exception, retire de son engagement, à New-York, 125 dollars par semaine; et la moitié d'une recette, tous les sept jours, est à son bénéfice. Les produits de ses voyages varient; mais il a reçu jusqu'à 3000 dollars pour treize représentations. M. Howard Payne

(1) En 1792, le nombre des journaux imprimés dans la Grande-Bretagne et dans l'Irlande, n'était que de deux cent treize, quoique la population fût alors de seize millions.

a gagné plus de 5000 dollars dans vingt-six représentations données successivement à Philadelphie, à Baltimore et à Richmond.

Nous allons parler maintenant des DIALECTES AMÉRICAINS. — Un professeur du collége de Cambridge, dans l'état de Massachusetts, qui est très-versé dans cette matière, observe que, de tout ce qui est relatif à l'Amérique, l'état de la langue anglaise, dans ce pays, est peut-être le sujet sur lequel on tombe dans les plus grandes erreurs. Lorsqu'un Américain arrive en Angleterre, il est souvent prié par des personnes d'ailleurs instruites de leur faire connaître quelque morceau de sa langue natale, dans l'opinion où l'on est que ce doit être un dialecte distinct de l'anglais, ou même une sorte de langue sauvage. Les critiques anglais les plus éclairés s'expriment à cet égard de manière à faire naître les idées les plus fausses. Le fait est que, dans aucune partie de l'empire britannique et dans aucune classe de la société, on ne parle l'anglais avec plus de pureté que dans les classes analogues en Amérique. Les dialectes si distincts d'Écosse et d'Irlande, et les nombreux dialectes provinciaux des comtés sont, en Angleterre, une source de corruption pour la langue. Cet inconvénient n'existe point dans les États-Unis. Un habitant de Londres ne comprend pas un paysan de Yorkshire ou de Lancashire; mais, dans aucun district d'Amérique, même dans les parties les plus occidentales, où les sauvages et les hommes civilisés sont, pour ainsi dire, mêlés, il n'est point de langage qui ne soit parfaitement intelligible pour un Anglais. On ne prétend pas dire que ceux qui n'ont point reçu d'éducation, ne parlent pas un langage corrompu; il en est, à cet égard, comme dans tous les autres pays; seulement, les locutions provinciales qui, pendant des siècles, sont devenues de plus en plus usitées en Angleterre, n'ont pas encore eu le tems de s'in-

troduire en Amérique. L'instruction plus généralement répandue dans les basses classes, le nombre moins considérable de pauvres laboureurs, d'ouvriers, d'indigens, préservent la langue de la dégénération qu'elle a éprouvée dans un pays dont l'existence politique est plus ancienne, et dont les habitans sont plus nombreux. Il faut cependant avouer que, moins corrompue dans les classes inférieures, la langue n'est pas parfaitement pure dans les classes où l'éducation est plus soignée; la langue parlée ou écrite des gens instruits offre encore beaucoup de locutions américaines. Les personnes qui désireraient de plus amples renseignemens à cet égard peuvent consulter l'ouvrage intitulé : *Vocabulaire*, ou *Recueil des mots et des phrases qu'on suppose appartenir spécialement aux États-Unis d'Amérique;* précédé d'un *Essai sur l'état actuel de la langue anglaise dans les États-Unis*, publié d'abord dans les *Mémoires de l'académie américaine des sciences et des arts* de Boston; réimprimé avec des changemens et des additions, par *John Pickering*. (Boston, 1816.) Cet ouvrage, quoique fait par un Américain, est écrit avec beaucoup d'impartialité. Il prouve que le nombre des mots taxés d'*américanisme* par les Anglais ou les critiques américains ne s'élève pas à plus de cinq ou six cents, dont plus d'un cinquième est usité en Angleterre autant qu'en Amérique, et dans la même acception. Quelques-unes de ces expressions sont des locutions provinciales anglaises, que les premiers colons ont apportées des diverses contrées qu'ils habitaient en Angleterre. Il est un grand nombre de termes vulgaires qu'on ne peut raisonnablement considérer comme faisant partie de la langue parlée ou écrite par les gens bien élevés. Enfin, une autre portion consiste en mots, pour ainsi dire, techniques, dont on se sert rarement, et qui ne sont employés que par un

petit nombre d'auteurs,, ou qui sont particuliers à des sectes religieuses ou politiques. Il résulte de ces observations que les mots nouveaux, ou pris dans une nouvelle acception, sont en petit nombre. Il y en a dont l'usage est réellement condamnable; d'autres ne peuvent blesser que ceux qui repoussent toute espèce de néologisme; quelques-uns sont nés du besoin d'exprimer de nouvelles idées, et ont été nécessairement le produit des institutions nouvelles, et des changemens opérés dans les mœurs des habitans. Et, par exemple, pourquoi les mots *présidential* et *congressional* ne seraient-ils pas jugés aussi nécessaires que les mots anglais *kingly* ou *parliamentary?* (royal ou parlementaire.) On dit cependant que les Américains qui désirent voir fleurir la littérature de leur pays, applaudissent à la sévérité des critiques d'outre-mer. Les langues, dans les colonies, ont une tendance naturelle à dégénérer; et, bien que l'anglais, dans les États-Unis, ait conservé, par plusieurs causes locales, un degré de pureté qu'on ne devait pas espérer, il ne faut pas regarder cette critique scrupuleuse comme superflue; il faut seulement qu'elle soit impartiale. Il y a quelques années que, dans l'examen, fait en Angleterre, d'un ouvrage américain, le verbe *to aduscate* (rendre sombre ou obscur) fut taxé d'*américanisme*. Maintenant, on trouve ce mot dans les ouvrages des premiers écrivains anglais.

La propagation de la langue anglaise en Amérique, où elle est déjà parlée par une population équivalant aux deux tiers de celle de la mère patrie, est l'un des phénomènes les plus remarquables dans l'histoire de cette partie du monde. C'est un fait auquel on ne peut rien comparer depuis l'introduction de la langue de quelques petites républiques grecques, dans la moitié de l'ancien monde. Il existe, en Amérique, un véritable goût pour les produc-

tions de la littérature anglaise. Long-tems avant que le titre d'un ouvrage anglais soit annoncé à Leipsick, à Paris ou à Rome, l'ouvrage est réimprimé à Boston, à Philadelphie ou à New-York et sur les bords du Mississipi et de l'Ohio. Quelquefois, les libraires d'Amérique sont en avance sur ceux d'Angleterre ; et, par exemple, l'édition, faite à Boston, des œuvres du docteur Pailey est jusqu'à présent la seule édition complète qui ait paru. Cette communauté de langue est une des choses dont les Américains doivent se glorifier le plus; et, s'ils s'enorgueillissent d'abord d'être les compatriotes de Washington et de Franklin, ils peuvent aussi tirer avantage de ce que leurs aïeux étaient compatriotes de Shakespeare, de Milton, et de ce que la langue de *Chatam* est leur langue maternelle.

L'esprit des Américains s'est montré particulièrement inventif dans les ARTS MÉCANIQUES. Le nombre des *patentes* ou *brevets d'invention* accordés par le gouvernement, depuis le premier janvier 1812 jusqu'au premier janvier 1813, a été de deux cent trente-cinq. On cite un mécanisme des moulins à farine, comme très-ingénieux et d'une grande utilité, en ce qu'on est parvenu à remplacer entièrement le travail manuel de l'homme.

Les machines pour carder le coton, et celles qui servent à la fabrication des clous, font aussi beaucoup d'honneur à leurs inventeurs. Ces dernières, dont on a fait depuis long-tems un essai infructueux à Liége, sont employées maintenant avec un grand succès aux États-Unis. Deux Américains ont concouru pour le prix d'un million de francs, offert par le gouvernement français à l'auteur de la meilleure machine pour filer le lin. L'économie de la main-d'œuvre, dans les machines américaines, est estimée, dit-on, à quatre cinquièmes. Les conditions du prix proposé exigeaient neuf dixièmes. Une autre machine pour

séparer le coton de sa graine procure une grande économie de travail; elle en nettoie quatre cents livres par jour, tandis qu'avec l'ancienne méthode, la quantité préparée, dans le même espace de tems, n'était que de quarante livres. Cette machine est mise en mouvement au moyen d'un seul cheval ou d'un cours d'eau.

La méthode d'éclairer l'intérieur des navires marchands et des vaisseaux de guerre, par des cylindres de verre placés entre les ponts, a été trouvée d'une grande utilité en mer.

Un nouvel appareil pour la distillation de l'eau salée à bord des vaisseaux, vient d'être inventé par le major *Lamb*, de New-York. Il est en fer travaillé; on l'attache au vaisseau par des crampons et des vis, de manière qu'il puisse résister à tous les chocs du bâtiment, quelle que soit leur violence. Cette nouvelle machine l'emporte sur l'ancienne, sous plusieurs rapports essentiels : 1° il y a diminution réelle d'un cinquième de combustible; 2° l'eau entre en ébullition dans un plus court espace de tems; 3° cet appareil occupe moins de place; 4° il ne cause aucun embarras dans l'emplacement destiné à préparer les mets de l'équipage. Cette invention, adoptée et achetée par le comité de la marine anglaise, promet de très-grands avantages, en ce qu'elle épargne le tonnage dans les navires destinés au transport des troupes et des animaux domestiques, ainsi que dans les voyages de long cours, où l'eau douce devient promptement rare et malsaine.

La machine inventée en Amérique pour confectionner des bottes et des souliers au moyen de fils de fer ou de clous, a dernièrement été introduite en Angleterre. Pour se former une idée de ses avantages économiques, il suffit de savoir qu'*on peut faire une paire de souliers en un quart d'heure.*

De toutes les inventions dont les États-Unis ont droit de s'enorgueillir, celle de l'usage de la vapeur appliquée aux bâtimens pour la navigation intérieure, leur promet le plus d'utilité, à cause du grand nombre et de l'étendue des rivières navigables qui arrosent cette contrée. Des BATEAUX A VAPEUR sont établis maintenant sur l'*Hudson*, la *Delaware*, la *Potomac*, l'*Ohio* et le *Mississipi*. Des bateaux, de cent cinquante pieds de longueur et de seize de largeur, sont poussés au moyen de deux roues mises en action par une machine à vapeur, sur le plan de celles de Watt et de Fulton. On a calculé qu'ils avancent contre le vent et la marée, à raison de quatre milles par heure. Le bateau à vapeur, le *Fulton*, se rendit en huit heures de New-Haven à New-York, villes situées à quatre-vingt-dix milles l'une de l'autre.

Le bateau à vapeur, le *Vésuve*, qui fait le trajet entre Pittsburg, la Nouvelle-Orléans et les chutes de l'Ohio, est de 400 tonneaux; sa longueur est de 160 pieds; sa largeur de 28, et il tire cinq à six pieds d'eau. D'autres bateaux de la même dimension viennent d'être construits pour naviguer entre les cataractes de l'Ohio et la ville de Pittsburg. La distance entre ces deux points est de 667 milles; de là, au confluent de l'Ohio et au Mississipi, il y en a 429; ce qui fait en tout 1,096 milles. La lenteur de la marche des bâtimens à voiles et à rames sur les rivières, rend les bateaux à vapeur extrêmement utiles; on emploie maintenant ceux-ci pour remorquer de grands navires contre le vent et les courans, et leur vitesse est encore de deux milles par heure (1).

---

(1) Le bateau à vapeur, l'*Entreprise*, fait le trajet de la Nouvelle-Orléans à Natchez, c'est-à-dire trois cent treize milles en quatre jours, quoiqu'il marche contre le courant.

Des bacs, mis aussi en mouvement par la vapeur, font le trajet, entre Pawless-Hook et Brooklyn, villes situées sur les deux rives opposées de la baie de New-York, en un quart d'heure de tems. A l'aide d'un pont flottant, fixé à chacune des extrémités du bateau, les chariots et les voitures y entrent avec autant de facilité que s'ils ne quittaient pas la grande route. Ces bacs sont divisés en deux parties, jointes ensemble par une espèce de plate-forme; et la roue est placée entre les deux: par ce moyen, ces bateaux avancent ou reculent à volonté.

La frégate à vapeur, construite à New-York, et d'après le plan de feu M. Fulton, a 145 pieds de long et 55 de large; la force qui la met en mouvement équivaut à celle de 120 chevaux; sa marche, soit en avançant, soit en reculant, est d'environ trois milles et demi par heure. La roue est placée au centre et protégée par les bords de la frégate, qui ont six pieds d'épaisseur en cet endroit; dans les autres parties, cette épaisseur n'est que de quatre pieds et demi. Cette frégate, qui porte 30 canons, est regardée comme imprenable. La machine à vapeur d'Evans (1), employée maintenant dans les États-Unis, est plus économique et en même tems plus simple que celles de Watt et de Fulton; la vapeur s'introduit dans le cylindre principal, et en sort au moyen d'une valve, qui a un mouvement de rotation dans le même sens.

Le pont du *Schuylkill*, celui de *Trenton*, et d'autres ponts couverts, construits en bois, prouvent également de grandes connaissances en mécanique. Le premier a 560 pieds de long et 40 de large. Les deux piles qui le suppor-

---

(1) *Voyez* le compte rendu de l'ouvrage d'*Oliver Evans*, intitulé : *Manuel de l'ingénieur mécanicien, constructeur de machines à vapeur*, ci-dessus, T. X, p. 513.

tent, sont séparées l'une de l'autre de 195 pieds. L'arche du milieu en a 194 $\frac{1}{2}$; les plus petites, 150. Sa hauteur, depuis la surface de l'eau jusqu'à la chaussée des voitures, est de 31 pieds, et la largeur de cette dernière est de 8.

Ce pont, qui fut construit par une compagnie, a coûté 300,000 dollars; il a été achevé en 1808. Le pont de *Trenton* qui traverse la Delaware, trente milles au-dessus de Philadelphie, a été fini en 1806, il a un quart de mille de longueur et 36 pieds de largeur. La distance entre les culées est de 1,008 pieds. Les piles sont en pierres de taille. Tout l'édifice se compose de cinq arches. La chaussée est partagée en deux parties par une palissade de planches de sapin, qui laisse de chaque côté un espace de 11 pieds de large pour les voitures, et de 4 pieds pour les piétons.

Les Américains ont surpassé toutes les autres nations dans l'*art de construire les vaisseaux*, et ils les construisent aussi à moins de frais qu'en Europe. La construction des bâtimens publics mérite aussi des éloges.

Le capitole de Washington, la banque de Pensylvanie, et la maison de ville de New-York, sont de fort beaux édifices. Le dernier, construit en marbre blanc, et terminé seulement depuis peu, a coûté 538,000 dollars.

La *monnaie* des États-Unis rivalise, pour la beauté de l'exécution, avec celles de France et d'Angleterre.

Parmi les divers genres de littérature, celui auquel les peuples civilisés semblent avoir toujours attaché tant de prix, et qui fait depuis si long-tems les délices des nations européennes, l'art dramatique, a été long-tems négligé parmi nous; ce n'est que depuis environ quinze ans que les Américains commencent à s'en occuper avec succès. Alarmés de l'influence que la fréquentation des spectacles pouvait avoir sur les mœurs, les ministres des divers cultes, établis dans le pays, tentèrent d'abord de s'opposer à ce que

le goût de la comédie devînt trop général, et présentèrent plusieurs pétitions à la législature de divers états, pour les engager à supprimer les théâtres. Leur zèle cependant n'obtint pas un égal succès partout; et ils ne réussirent complétement que dans le Connecticut. Le principal théâtre de cet état, dans la ville de Hartford, fut converti en une église; et, même à présent, les comédiens y sont encore excommuniés par la loi. Dans le Massachusetts, la lutte entre le clergé et le théâtre fut long-tems incertaine; et, quoique la représentation des pièces fût interdite, néanmoins, comme on tolérait les lectures, ou ce qu'on appelait les *récitations*, les acteurs imaginèrent, pendant un certain tems, de mettre à profit cette tolérance, et d'annoncer leurs pièces sous le nom de *lectures;* par exemple : *lecture morale sur l'histoire touchante de Jeanne Shore, récitée en dialogue par le célèbre Rowe; — Lecture amusante, tirée du conte du pauvre soldat, entremêlé de chansons et de dialogues, par le facétieux O'Keeffe.* Cependant, des hommes d'un esprit éclairé essayèrent, peu de tems après, de faire établir un théâtre plus régulier dans le Massachusetts. La législature, sur les observations de M. Gardener, un des sénateurs de cet état, se décida même à abolir la loi qui proscrivait les ouvrages dramatiques, et une salle de spectacle fut construite à Boston, vers l'an 1798.

Depuis 1808, les THÉATRES de l'Amérique commencent à rivaliser, tant pour le goût que pour la magnificence, avec les plus beaux de l'ancien monde. Les détails suivans, où les calculs sont plutôt réduits qu'exagérés, feront connaître le nombre des théâtres et le produit moyen des recettes :

			dollars par représentation.
Massachusetts....	—*Boston*.....	1250.	
	Salem.....	250.	
	Newbury-Port.....	250.	
Rhode Island.....	—*Providence*.....	600.	
	Newport.....	250.	
	New-York.	2400 / 1000.	
	Albany.....	600.	
Pensylvanie.....	—*Philadelphie*.....	1800.	
Maryland.....	—*Baltimore*	1200 / 700.	
	Annapolis.....	500.	
Distr. de Colombia.	—*Washington*.....	500.	
Virginie.....	—*Alexandrie*.....	800.	
	Petersburg.....	600.	
	Norfolk.....	600.	
	Fredericksburg.....	500.	
Kentucky.....	—*Lexington*.....	500.	
Caroline du Sud..	—*Charleston*.....	1200.	
Géorgie.....	—*Savannah*.....	500.	
Louisiane.....	—*New-Orléans*.....	500.	

En tout, vingt-un théâtres.

Le théâtre de Richmond, dans la Virginie, qui était l'un des meilleurs des États-Unis, fut brûlé en 1811. Le feu ayant malheureusement éclaté pendant la représentation, il périt environ soixante personnes, dont plusieurs étaient des plus marquantes de la ville. La salle était assez vaste pour que la recette habituelle s'élevât de 6 à 800 dollars. Le prix d'entrée est généralement réglé de la manière suivante : pour les loges, un dollar; le parterre, 50 ou 75 *centimes* (la 100e partie du dollar); les galeries, 25 ou 37 *centimes* et demie ; les troisièmes loges, 75 *centimes*. A l'exception du prix des loges, qui est fixé à un dollar par place, le tarif des autres places diffère dans tous les

états. Les dépenses du théâtre de New-York s'élèvent, pour chaque représentation, à 400 dollars environ ; ce qui n'empêche pas, dit-on, que le bénéfice n'ait quelquefois été, pendant les trois premiers mois d'une saison, de 10,000 dollars (1).

Le gouvernement n'exerce aucune juridiction sur les théâtres. Jamais les pièces ne sont censurées, et chacun est libre de faire construire une salle de spectacle. Quant à ce qui concerne les ouvrages dramatiques et le jeu des acteurs, ils sont seulement jugés d'après les règles du goût qui règne dans la Grande-Bretagne. Toutes les pièces nouvelles qui obtiennent du succès sur le théâtre anglais, sont aussitôt représentées en Amérique; et les costumes, les usages, ainsi que les critiques, sont absolument les mêmes chez les deux nations. Dans les états du nord et de l'intérieur, il n'est pas permis aux femmes d'entrer au parterre; mais, dans ceux du sud, elles y sont admises.

Quels que soient les progrès rapides que l'art théâtral a faits aux États-Unis, il laisse encore beaucoup à désirer, sous le rapport des décorations et des costumes; les derniers, surtout, quoique d'une grande richesse, sont rarement exacts. Le célèbre M. Cook, en Amérique, observa que les Américains montraient plus de sagacité dans leurs applaudissemens qu'aucun autre peuple du monde. Quant aux pièces originales, ils en ont encore très-peu; ce qui n'est pas surprenant, vu la facilité qu'ont les directeurs de se procurer toutes celles du répertoire anglais, et d'être ainsi dispensés de payer aucun droit d'auteur : d'ailleurs, ce genre de talent offre peu d'avantages dans un pays dont la civilisation est encore jeune, et où toutes les idées sont

(1) On entend par saison, en Amérique, six mois de l'année.

naturellement dirigées vers un but utile, plutôt que vers les objets de pur agrément. Cependant, les Américains comptent parmi eux quelques poètes dramatiques et plusieurs ouvrages qui ont obtenu du succès. M. Dunlap, de New-York, a composé ou traduit environ quarante pièces, tant comédies que tragédies, drames et intermèdes, qui toutes ont été jouées, et dont quelques-unes occupent un rang distingué sur la scène. Nous citerons quelques-uns des auteurs les plus remarquables, en indiquant leurs meilleurs ouvrages : M. Tyler, une comédie intitulée *le Contraste;* Madame Murray, *la Vertu triomphante,* et trois autres pièces; M. White, *la Fille de l'ecclésiastique* et *la Pauvre locataire;* Mme Rowson, deux comédies; M. Burke, *la Bataille de Bunkershill;* M. Ellison, *l'Américain à Tripoli;* M. Eustaphiei, *Mazeppa* et *Pierre-le-Grand;* M. Fangères, *Bélisaire;* M. Breke, *le Dépôt;* M. Darby, *le Nœud gordien;* M. Ingersoll, *Edwy et Elgina;* M. Barker jeune, *la Chasse au renard* et *la Princesse indienne;* cette dernière pièce, dont le sujet est tiré d'un événement tout-à-fait romanesque, qui appartient à l'histoire d'Amérique, a obtenu un succès extraordinaire. Nous devons nommer encore M. Hutton, auteur de l'*École des prodigues* et de quelques autres pièces; M. White, auteur de *Foscaré* et des *Mystères du château;* M. Hodgkinson, acteur, auteur de l'*Homme courageux* et de quelques autres pièces de circonstances. Les droits d'auteurs sont réglés comme en Angleterre; mais le public accorde une préférence marquée aux pièces qui viennent de ce pays; les bons ouvrages du répertoire anglais, surtout ceux de Shakespeare, ne manquent jamais d'attirer la foule.

Les plus célèbres acteurs du théâtre américain sont venus jusqu'à présent de l'Angleterre. Feu M. *Hodgkinson,* natif de Bath, est le premier acteur d'une grande réputa-

tion que l'on ait vu en Amérique. Son talent brillait également dans tous les genres, depuis la tragédie la plus pathétique jusqu'à la farce la plus burlesque. Feue madame Warren, célèbre sous le nom de mademoiselle Brunton, au théâtre de Covent-Garden, a été, pendant plusieurs années, la reine tragique de l'Amérique. Deux comédiens, morts depuis peu, et connus sous les noms de Traits et Harwood, ont été fort long-tems nos plus fameux acteurs comiques. M. Fennell, tragédien d'un rare mérite, a longtems disputé la palme à M. Cooper, qui a fini par la remporter, et qui règne aujourd'hui sur la scène dramatique des États-Unis. Les acteurs les plus renommés, au moment où nous écrivons, sont MM. Jefferson, Blissot, Bernard, Mmes Hilson et Darby : tous sont venus de l'Angleterre. L'Amérique n'a encore produit que M John Howard Payne, jeune tragédien auquel on a donné, en Europe et en Amérique, le surnom mérité du *Roscius américain*. Il parut, pour la première fois, sur la scène, à New-York, le 24 février 1809, à l'âge de seize ans, et l'effet qu'il produisit ne peut se comparer qu'à celui d'un de ses débuts qui avait eu lieu, peu de tems auparavant, en Angleterre.

Nous terminerons cette notice par un aperçu des MŒURS et des USAGES des Américains.

Les habitans des États-Unis n'ont point ce caractère uniforme qu'on remarque chez les vieilles nations, auxquelles le tems et la stabilité des institutions ont imprimé un cachet particulier ; leur physionomie est aussi variée que leur origine est diverse. L'Anglais, l'Irlandais, l'Allemand, l'Écossais, le Français et le Suisse, ont gardé chacun quelques traces de l'empreinte primitive qui appartient à leur ancienne patrie. On remarque cependant une grande différence entre les habitans des ports de mer et des autres villes commerçantes, et ceux qui résident dans l'inté-

rieur du pays. Les premiers ressemblent parfaitement aux habitans des grandes villes d'Europe, et conservent les habitudes, le luxe et les vices d'une civilisation trop avancée et qui s'est égarée dans sa marche. Ceux qui mènent une vie agricole, jouissent du bonheur attaché à la pratique des vertus sociales maintenues dans toute leur pureté. Leurs affections sont constantes; la félicité accompagne l'union conjugale; l'autorité paternelle est respectée comme une chose sacrée; l'infidélité, de la part de l'épouse, est à peine connue; le divorce est rare; la mendicité et le vol sont peu communs. Enfin, une des qualités qui distinguent le plus cette population, est l'humanité et la compassion pour les maux d'autrui (1). Une éducation soignée, dont les bienfaits s'étendent à toutes les classes de la société, sans exception, a toujours pour objet d'affermir les bases de cette perfectibilité sociale, dont les progrès sont favorisés par l'égalité des conditions et par le partage égal de la propriété entre les enfans. Il est à remarquer que les descendans des premiers colons américains qui habitent les états de l'est, ont une propension naturelle à l'émigration, tandis que ceux des états du centre et du midi restent fidèlement attachés au sol natal.

Les amis de l'ordre et de la tranquillité déplorent l'introduction d'un esprit de litige qui a pénétré des villes jusque dans les campagnes, et même dans les habitations placées au milieu des forêts. Cette malheureuse disposition aux procès a été décrite par le feu juge Cooper, observateur habile et véridique, dans son *Histoire des premiers établissemens dans les comtés de New-York;* il s'exprime

(1) Une seule collecte faite pour les malheureux habitans des îles des Indes occidentales, a produit deux cent mille dollars.

ainsi : « L'Écossais se conduit dans nos bois, comme partout ailleurs, conservant sa frugalité, son économie, ses mœurs et sa ponctualité à remplir ses engagemens. Si un Écossais tue un veau, il en porte la meilleure partie au marché, et fait valoir le prix qu'il en retire. L'Américain, au contraire, gardera cette meilleure partie pour sa consommation ; et s'il vend le reste, il en emploie le produit à se procurer des objets de parure ou de fantaisie. Il est à remarquer que, lorsqu'un Écossais achète une vache, il la paie comptant; l'Américain fait, le plus souvent, un billet à un prix plus élevé, et se laisse poursuivre pour le paiement. Dans ce cas, la cause est portée devant le magistrat du lieu (*squire*), assisté de six jurés; là, on déploie les ressources de la chicane. Si la partie lésée peut produire un billet ou une obligation de sa partie adverse, il en résulte, pour celle-ci, des frais montant à 3 ou 4 dollars, tandis que le demandeur se fait une réputation de ruse et de finesse; ce misérable talent, qu'ils appellent *ontwitting*, (talent d'attraper, de déjouer), donne au plaideur un tel renom, qu'il peut se mettre sur les rangs pour être élu juge de paix. Il est à regretter que cet esprit de chicane soit encouragé par des juges avides, auxquels le profit de quelques droits fixés fait oublier que leur devoir est de maintenir la paix. Cette déplorable manie s'est prodigieusement accrue pendant ces dernières années. J'ai vu plus d'une centaine de jugemens rendus en un jour par quelques-uns de ces magistrats. Un magistrat, qui devient ainsi un instrument de discorde, doit être regardé comme une *calamité vivante*; toutefois, j'en ai connu d'autres dont la conduite était très-opposée, et qui portaient la bienveillance et l'esprit de paix, au point de quitter leurs propres affaires et de parcourir plusieurs milles pour aller concilier des parties, et mettre

fin à des querelles; ces hommes respectables ne cherchaient en cela d'autre récompense que la satisfaction de faire le bien. »

N. B. Cette esquisse de la situation morale et politique d'une contrée si éloignée de l'Europe, et si différente, à plusieurs égards, aura besoin d'être complétée par les renseignemens que doivent nous transmettre quelques-uns de nos correspondans des États-Unis, et nous pourrons ainsi présenter plus tard un tableau assez fidèle de ce pays, considéré sous tous les rapports qui intéressent la prospérité publique. Il en sera de même successivement des principales nations du monde que nous espérons faire mieux connaître les unes aux autres, les rapprochemens et les communications de ce genre ne pouvant qu'être infiniment favorables aux progrès de la civilisation.

Nous devons aussi prévenir nos lecteurs que cette *Notice* est écrite depuis plus d'une année, et que, pendant ce court espace de tems, la rapide civilisation des États-Unis a fait des progrès qui n'ont pu s'y trouver consignés; les omissions qu'on pourrait y remarquer seront réparées peu à peu. L'obligation où se trouve la Revue Encyclopédique d'accorder tour à tour son attention aux diverses contrées du monde civilisé et aux différentes parties des connaissances humaines ne nous permet pas toujours d'employer les nombreux matériaux dont nous pouvons disposer aussitôt qu'ils nous sont offerts, quoique chacun de nos cahiers dépasse de plusieurs feuilles l'espace dans lequel nous devions d'abord nous renfermer. Toutefois, le zèle des collaborateurs de ce Recueil doit être une sûre garantie que rien de ce qui peut les intéresser ne sera négligé.

N. d. R.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Voyage dans l'Amérique espagnole ; par MM. A. de Humboldt et Aimé Bonpland (1).

Relation historique du Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau-Continent, fait en 1799, 1800, 1801, 1803, 1804 ; *par Alexandre de* Humboldt et *Aimé* Bonpland, *rédigé par Alexandre de Humboldt, avec deux atlas, qui renferment, l'un, les vues des Cordillères et les monumens des peuples indigènes de l'Amérique, et l'autre, des cartes géographiques et physiques.* Tom. I, in-4°, 643 pag., avec un atlas.

Les expéditions dont le but est de visiter les contrées du nouveau monde, offrent de nos jours un intérêt qui n'appartient qu'à elles seules. En *Afrique*, les mœurs féroces de ces noirs, que l'oppression a rendus cruels, opposent aux entreprises du voyageur des obstacles plus dangereux encore que l'influence délétère du climat. Dans la partie de l'*Asie* ouverte à ses recherches, il est attristé par la vue de tant de restes de grandeur, de tant de ruines

(1) Comprenant 1° la *Relation historique* ; 2° l'*Atlas pittoresque*, 3° la *Zoologie*, ou *Anatomie comparée* ; 4° l'*Essai politique sur la Nouvelle-Espagne* ; 5° l'*Astronomie*, ou Recueil d'observations astronomiques ; 6° la *Physique générale* et la *Géographie des plantes*, 7° la *Botanique* : 11 vol. in-4° et 8 vol. in-folio, avec 400 gravures et 70 cartes. (Chacune de ces parties forme un ouvrage particulier et se vend séparément.) Ces ouvrages se trouvent chez Smith, imp.-lib., rue Montmorency, n° 16 ; chez Maze, lib., rue Gît-le-Cœur, à Paris.

qu'il interroge en vain; et, chez presque toutes les nations qu'il lui est permis d'observer, il ne trouve que des institutions immobiles et une civilisation stationnaire. L'Amérique lui présente un tableau bien différent. Les anciens géologues veulent que le nouveau monde se soit élevé du sein des eaux, plus tard que l'Europe; éblouis par la sauvage abondance de ses contrées, ils se plaisent à leur reconnaître un air de jeunesse; et c'est à l'égard des races d'hommes si diversifiées qui les habitent, que leurs systèmes semblent s'être réalisés. On n'y rencontre pas, comme dans l'Indostan, des peuples chez lesquels rien ne se perfectionne, dont l'existence intellectuelle paraît terminée, et dont l'antiquité n'est que trop prouvée par leur aspect languissant et par les monumens de leur histoire. En parcourant l'Amérique, on n'a pas sans cesse sous les yeux d'effrayans exemples de la vieillesse de nations entières. Le nouveau monde est plutôt dans l'état opposé : sans doute, il présente une foule de sociétés qui vivent dans la plus profonde barbarie; mais c'est leur grossièreté qui les y retient, et non des habitudes enracinées ou une longue corruption de mœurs. Aucune d'elles n'est arrivée à cette période de décrépitude morale qui distingue tant de peuples de l'Asie. Ces sauvages sont ignorans et ne sont pas coupables : ils ressemblent au sol qui les a vus naître, cette terre féconde qui promet des avantages certains à celui qui la défriche, et qui attend l'industrie et la culture de mains libres. D'ailleurs, les forces de la nature sont si actives dans l'Amérique méridionale, que tous les efforts de l'homme tendent continuellement à modérer leur énergie; les monumens qu'il élève disparaissent bientôt de la surface d'un sol agité par de grands et terribles phénomènes. Il ne faudrait pas croire cependant que le nouveau monde n'ait pas aussi ses antiquités. Mal-

gré les grands bouleversemens de l'invasion européenne, de cette époque qui se présente comme une barrière insurmontable, lorsqu'on essaie de faire des recherches sur les tems qui lui sont antérieurs, les deux Amériques nous montrent encore des restes de monumens ou d'institutions morales, qui ne permettent pas de douter que de vastes contrées, aujourd'hui désertes et incultes, n'aient été le siége d'une civilisation assez avancée. Quelques essais dans les arts, les ruines des palais des rois aztèques et des temples mexicains, des caractères informes, gravés sur les rochers de l'Orénoque, *au tems des grandes eaux;* des traditions religieuses, et surtout des idées très-remarquables en astronomie, la première science dont l'homme s'occupe, tout se réunit pour faire voir que des nations puissantes et éclairées s'étaient établies jadis dans le Mexique et sur le revers des Andes de Quito et du Pérou. Mais il est d'autant moins facile d'étudier aujourd'hui ces monumens des tems héroïques du nouveau monde, que les *conquistadores* espagnols et les prêtres qui les dirigeaient firent tous leurs efforts pour anéantir ces faibles restes, ou pour dénaturer les souvenirs que les indigènes en ont gardés. Ainsi, la cathédrale de Mexico est construite sur les ruines du principal temple de *Mexitli*, et un ecclésiastique célèbre, en présence des Indiens, les cérémonies du culte catholique, sur le sommet de la pyramide gigantesque de Cholula, autrefois consacrée au culte du génie de l'air, *Quetzalcoat*, dieu législateur, et l'un des êtres les plus mystérieux de la mythologie mexicaine (1). Dans les grandes solennités de l'église, les Indiens se rassemblent en foule autour de ce monument; et, à la vue de

(1) Voyez *Atlas pittoresque*, ou *Vues des Cordillères*. Mémoire sur la pyramide de Cholula.

leur pyramide, ils confondent le sentiment de vénération pour le culte romain avec un souvenir vague de respect pour la religion de leurs pères. On voit ainsi que, dans l'Amérique méridionale, la nature se présente sous un aspect si imposant, le tableau des mœurs et des institutions des peuples, déjà si varié, se complique tellement par le mélange des nouveaux intérêts et des traditions anciennes, qu'un ouvrage qui embrasse des sujets si divers, doit nécessairement contenir des détails immenses. Aussi, faut-il s'empresser de reconnaître qu'il est impossible d'analyser la collection d'ouvrages qui forment le *Voyage de MM. de Humboldt et Bonpland aux régions équinoxiales*, que la *Revue* a déjà caractérisé d'une manière assez heureuse sous le titre d'*Encyclopédie Américaine* (1). Il faut renoncer à faire l'inventaire des découvertes qu'ils ont rapportées, et se contenter de donner l'itinéraire des voyageurs, en choisissant un petit nombre de leurs observations sur les phénomènes de la nature et sur les mœurs des peuples.

M. de Humboldt a consacré cinq ans à parcourir des contrées immenses; et, sur une aussi vaste étendue, il n'a négligé aucune des recherches qui pouvaient jeter quelque jour sur leur histoire physique ou morale. Parcourons rapidement l'ensemble de ses travaux. L'étude de la marche du thermomètre, du baromètre et de l'hygromètre lui a d'abord fourni les élémens indispensables de ce qu'on pourrait nommer la *physique générale* des vastes pays qu'il a visités; il a porté ses instrumens depuis l'intérieur des mines jusque dans le cratère des volcans. Combinant ces données premières avec la position des lieux, déduite de ses observations astronomiques, il a construit un grand nombre de cartes nouvelles; il a déterminé la température

(1) *Voy.* ci-dessus, T. IX, p. 15.

moyenne des points importans, et dans quelles proportions la chaleur s'y répartit dans les diverses saisons de l'année; il a mesuré la hauteur des montagnes et l'inclinaison de leurs flancs, la profondeur des vallées, la largeur et l'élévation des plateaux, la vitesse et la pente des fleuves; en les suivant dans leurs innombrables embranchemens et dans les réseaux qu'ils forment, il a pu séparer les divers systèmes d'eaux courantes, et constater la communication, si long-tems douteuse, de l'Orénoque et de la rivière des Amazones. L'observation assidue des phénomènes atmosphériques, les variations dans la transparence de l'air et dans sa tension électrique, la manière dont la lumière y est répandue, et son extinction dans les couches aériennes; la réfraction des rayons lumineux et les illusions optiques du *mirage*, la couleur du ciel et celle des eaux des fleuves, la composition chimique de l'air, et l'influence soit de la végétation, soit du voisinage des cônes fumans, sur sa pureté; la quantité de la pluie et de l'évaporation, l'action érosive de l'eau sur les rochers qu'elle baigne, les singuliers effets du son dans des déserts où rien n'interrompt le silence de la nature, l'observation des accidens atmosphériques et des météores lumineux : ces mesures, rapprochées de toutes les expériences analogues de la science, lui ont révélé plusieurs théories importantes qui ne pouvaient être fixées que par la comparaison d'un grand nombre de faits, telles que la loi des variations diurnes du baromètre et du décroissement du calorique avec la hauteur, la limite des neiges perpétuelles sous les diverses latitudes. Ces observations lui ont permis d'établir les élémens de la *climatologie*, et de tracer sur le globe les lignes *isothermes*, ou qui passent par les lieux de même température; en un mot, de présenter dans un seul tableau l'ensemble des phénomènes si variés qu'offre la nature dans les régions équinoxiales. La géologie, ou

l'étude de la constitution du globe, a particulièrement fixé son attention; il observe la structure des roches, la direction et l'inclinaison de leurs couches, les espèces minérales qu'elles présentent, leurs passages, leurs changemens d'une contrée à l'autre; leur influence sur l'aspect du paysage et sur la configuration du terrain. Il donne des profils géologiques des positions les plus importantes pour la statistique commerciale ou pour la science. Le Voyage contient de nombreuses expériences magnétiques de déclinaison, d'inclinaison, et, ce qui est surtout précieux, d'intensité absolue des forces; des recherches sur l'action des roches pour détourner l'aiguille. M. de Humboldt a vu de près les phénomènes des volcans, qu'il a pu examiner dans leurs ravages, dans leurs produits, dans leur liaison avec les tremblemens de terre; il détermine la distance à laquelle on entend leurs explosions, l'étendue de leurs ravages et des terrains qu'ils ont soulevés; enfin il a réuni, pour les tremblemens de terre, ces oscillations du sol si communes au Pérou, des observations qui devront un jour servir de base à une théorie que la science est encore bien loin de pouvoir établir. Tous ces faits sont puisés dans l'expérience; ils n'ont pas été recueillis sous l'influence de l'esprit de système, et cette prudence est remarquable, surtout pour les faits géologiques, qui appartiennent à la seule science d'où les hypothèses et les conjectures ne soient pas encore bannies. Ces expériences ont été faites dans les situations les plus difficiles et les plus périlleuses, et la position de l'observateur ne paraît point avoir nui à leur exactitude. Jusqu'ici ces phénomènes appartiennent, en partie du moins, aux climats de l'Europe; mais les forces vitales sont incomparablement plus puissantes, et le développement de l'organisation se présente sous des formes bien plus variées dans les régions équinoxiales, favorisées par

leur chaleur et leur excessive humidité. MM. de Humboldt et Bonpland ont recueilli, dans leurs herborisations, un très-grand nombre de plantes nouvelles, et ils en discutent la classification dans l'ordre des familles naturelles.

M. de Humboldt s'est livré à des travaux étendus sur l'histoire de l'origine et des migrations des plantes, sur leurs propriétés chimiques et médicales, leurs usages dans les arts, les soins et les avantages de leur culture, la composition des principes immédiats des végétaux de la zone torride qui élaborent dans leurs vaisseaux tantôt des sucs nourriciers, et tantôt les poisons les plus actifs. On trouve encore, dans le *Voyage*, l'examen de l'action qu'exerce le soleil brûlant des tropiques sur les plantes humides du bord des fleuves, celle des miasmes qui s'exhalent des végétaux en décomposition, et la discussion des phénomènes que présentent ces maladies endémiques, qui désolent si souvent le littoral des deux continens. L'auteur examine l'influence de la physionomie des végétaux sur les progrès des arts et sur le style plus ou moins harmonieux qui distingue leurs productions. Il décrit les nouvelles espèces animales qu'il a découvertes, leurs caractères zoologiques et leurs mœurs, les antiques dépouilles fossiles d'éléphans qu'il a ramassées sur le sommet des Cordillères. Tous ces faits d'histoire naturelle, mis en regard de ses observations physiques, ont permis à M. de Humboldt d'établir d'une manière plus générale la *Géographie des plantes et des animaux;* il a vu toutes les espèces d'êtres organisés affecter invariablement certaines hauteurs et varier avec elles; et, tandis que les masses pierreuses échappent à l'influence de la position, les montagnes les plus élevées présentent, depuis la base jusqu'au sommet, une succession de tous les climats, et par conséquent une échelle de plantes et d'animaux disposés par étage, depuis les pal-

miers et les tigres jusqu'aux plantes licheneuses et aux vigognes. Au-delà de cette hauteur, l'empire de la vie s'arrête devant des neiges perpétuelles; mais un oiseau, le grand vautour des Andes (1), franchit seul les limites imposées à l'homme, et plane au-dessus des cimes glacées. Le *Voyage aux régions équinoxiales* contient encore une statistique complète du Mexique, des observations nombreuses sur la nature des gouvernemens, les mœurs des indigènes, les sources du commerce et les causes de sa prospérité ou de sa décadence; des discussions sur les dialectes si nombreux des peuples du Nouveau-Continent, sur les racines et les formes grammaticales de leurs langues, enfin sur leurs antiquités, sur leurs révolutions et leur état avant la conquête.

Les résultats de toutes les recherches de MM. de Humboldt et Bonpland, qui se rapportent particulièrement aux sciences, ont été réunis dans des ouvrages consacrés à l'astronomie, à la botanique, à la zoologie, à la statistique, et à l'histoire de l'antique civilisation des peuples du nouveau monde. Ils ont réservé, pour la *Relation historique* (2), le tableau des mœurs et des progrès de la société dans les différentes colonies, le récit des obstacles qu'il a fallu surmonter, la description des grands phénomènes de la nature. On les accompagne sur la cime du volcan de Ténériffe, dans les montagnes de la nouvelle Andalousie et de Venezuela, sur les rives de l'Orénoque, les Cordillères de la Nouvelle-Grenade, de Quito, du Pérou et du Mexique. L'*Atlas pittoresque*, ou *Vues des Cordillères et monumens des peuples indigènes*

(1) Le Condor, *vultur gryphus* de Linné.

(2) Il en a paru *quatre livraisons*, ou deux volumes in-quarto, avec une partie de l'*Atlas géographique et physique* qui accompagne la Relation. Il reste encore deux volumes à publier: le troisième s'imprime en ce moment.

du Nouveau-Continent (1), est destiné à faire connaître quelques-unes des grandes scènes de la nature dans les hautes chaînes des Andes, et à jeter du jour sur l'histoire antique des Américains, par l'étude des restes de leurs monumens, de leurs hiéroglyphes, de leur culte religieux et de leurs rêveries astrologiques. Dans le *Recueil d'observations de zoologie et d'anatomie comparée* (2), M. de Humboldt a réuni l'histoire du Condor, des expériences sur l'électricité des gymnotes, sur l'anatomie et l'appareil vocal des crocodiles et des singes, la description de plusieurs nouvelles espèces de reptiles, de poissons, d'oiseaux et d'autres mammifères imparfaitement décrits. La description des insectes recueillis par M. Bonpland est due à M. Latreille, de l'académie des sciences. Le second volume de la zoologie renfermera les coquilles, les quadrupèdes de la province de Quito, et les figures des crânes des nations américaines que M. de Humboldt a déposés au muséum d'histoire naturelle.

Un *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, avec un atlas physique et géographique, fondé sur des observations astronomiques, des mesures trigonométriques et des nivellemens barométriques* (3), rédigé

---

(1) Deux volumes, grand in-folio, sur papier colombier vélin; trois cent cinquante pages de texte et soixante-neuf gravures, la plupart coloriées.

(2) Deux volumes in-quarto, avec un grand nombre de planches, la plupart coloriées. Le premier volume a paru. Les onzième et douzième livraisons viennent d'être publiées. Il n'en reste plus qu'une pour compléter le second volume.

(3) Deux volumes in-quarto, ensemble de neuf cents pages, avec un atlas in-folio de trente-deux cartes et tableaux géographiques, physiques et statistiques. La *carte générale du royaume de la Nouvelle Espagne*, l'une des plus belles et des plus importantes de l'Atlas,

d'après un grand nombre de mémoires officiels, offre, en six divisions, des considérations sur l'étendue et l'aspect physique du Mexique, sur la population, les mœurs des habitans, leur ancienne civilisation et la division du pays en intendances; il embrasse à la fois l'agriculture, les richesses minérales, les manufactures, le commerce, les finances et la défense militaire de ces contrées. Les observations astronomiques que M. de Humboldt a faites, depuis le douzième degré de latitude australe jusqu'au quarante-unième degré de latitude boréale, ses recherches sur les réfractions astronomiques, le nivellement barométrique de la Cordillère des Andes, du Mexique, de la province de Venezuela, du royaume de Quito et de la Nouvelle-Grenade, renfermant l'indication de quatre cent cinquante-trois hauteurs et un tableau de sept cents positions géographiques du Nouveau-Continent, calculées d'après les méthodes les plus exactes que fournit l'état actuel de la science, ont été réunis en un *Recueil d'observations astronomiques, d'opérations trigonométriques et de mesures barométriques, faites pendant le cours d'un voyage aux régions équinoxiales du Nouveau-Continent, en* 1799-1804, *rédigées et calculées par M. Oltmanns* (1). La théorie des lignes isothermes, qui comprend tout ce qui a rapport à la distribution de la chaleur sur le globe, les lois qu'on reconnaît dans la répartition des formes végétales, le tableau des phénomènes magnétiques, seront exposés dans

---

a été copiée par M. Arrowsmith, à Londres, sous le titre de *New Map of Mexico, compiled from original documents by Arrowsmith.* Il est facile de la reconnaître par un grand nombre de fautes calcographiques et par l'explication des signes qu'on *a oublié* de traduire du français en anglais.

(1) Deux volumes in-quarto, ensemble de 700 pages.

la *Physique générale, renfermant un traité sur les climats, l'Essai sur la géographie des végétanx, et un Recueil d'observations sur l'inclinaison de l'aiguille aimantée et l'intensité des forces magnétiques.* La partie botanique du Voyage aux régions équinoxiales, rédigée par M. Bonpland, comprend les *Plantes équinoxiales recueillies au Mexique, dans l'île de Cuba, dans les provinces de Caracas, de Cumana et de Barcelone, aux Andes de la Nouvelle-Grenade, de Quito et du Pérou, et sur les bords du Rio Negro, de l'Orénoque et de la rivière des Amazones* (1). M. Bonpland y donne les figures de près de quarante nouveaux genres de plantes, avec des descriptions méthodiques, en français et en latin. Enfin, dans la *Monographie des Melastomes, Rhexia et autres genres de cet ordre de plantes* (2).

---

(1) Deux volumes in-folio de 700 pages de texte et 144 planches en noir.

(2) Les *Melastomes*, un volume in-folio de 150 pages de texte et 60 figures coloriées; les *Rhexia*, un volume in-folio de 150 pages et 60 figures coloriées; des dix livraisons qui le composent, il en a paru huit. Indépendamment de la description des plantes contenues dans cette partie, M. Bonpland publie, avec MM. de Humboldt et Kunth, un ouvrage particulier sous le titre de *Nova Genera et Species plantarum quas in peregrinatione ad plagam æquinoxialem orbis novi collegerunt, descripserunt et partim adumbraverunt Amat. Bonpland et Alexander de Humboldt, ex schedis autographis Amati Bonplandi in ordinem digessit Carolus Sigism. Kunth.* (*Accedunt tabulæ æri incisæ et Alexandri de Humboldt notationes ad geographiam plantarum spectantes*) : Nouveaux genres et espèces de plantes, recueillies par MM. de Humboldt et Aimé Bonpland dans leur voyage aux régions équinoxiales, décrites et en partie dessinées par les auteurs; classés par C. S. Kunth d'après les notes de M. Bonpland; avec des planches gravées, et des notes sur la géographie des plantes par Alexandre de Humboldt. Cet ouvrage, dont les quatre premiers volumes ont paru, renferme la description de trois mille cinq cents espèces.

MM. de Humboldt et Bonpland font connaître plus de cent cinquante espèces de melastomacées qu'ils ont recueillies pendant le cours de leur voyage; espèces qui forment un des plus beaux ornemens des Tropiques, de ces contrées si chaudes et si humides, où les plantes se montrent dans toute la richesse de leur végétation et dans toute la beauté de leurs couleurs et de leur port. La partie typographique du Voyage égale les plus belles productions de la presse française ; et, pour les gravures, outre les dessins faits par M. de Humboldt, nous nous bornerons à citer, pour la *botanique*, ceux de MM. Turpin et Poiteau ; pour la *zoologie*, ceux de MM. Baraband, Huet, Laurillard, Bessa et Oppel ; pour les *monumens et les vues des Cordillères*, ceux de MM. Thibaut et Marchais, à Paris ; Gmelin, Pinell et Koch, à Rome ; Arnold, à Berlin ; et Ximeno, à Mexico. Les cartes géographiques ont été gravées par MM. Tardieu père et fils, Barrière et Aubert.

Après avoir essayé de donner une idée de l'ensemble des ouvrages qui forment le *Voyage aux régions équinoxiales*, revenons à la Relation historique. M. de Humboldt se sentit de bonne heure un goût décidé pour les voyages dans des régions lointaines ou peu connues des Européens. Après avoir parcouru la Hollande, l'Angleterre et la France avec le célèbre Forster, compagnon du capitaine Cook, l'espoir d'avancer les progrès des sciences appelait tous ses vœux vers les belles régions de la zone torride. Il s'y prépara, en étudiant attentivement la structure des Alpes, qu'il put ensuite comparer aux Andes du Pérou et de Quito. Il visita le pays de Saltzbourg et la Styrie, et ne voulut point s'embarquer avant d'avoir vu les terrains volcaniques de l'Italie et de la Sicile. Il s'était d'abord proposé de visiter la Haute-Égypte ; mais la situation politique de l'Orient lui fit abandonner ce projet. Il fut ensuite sur le

point de se diriger vers Tunis et Maroc, dans l'espoir d'explorer la chaîne non visitée jusqu'ici des hautes montagnes de l'Atlas, lorsque par bonheur il apprit à tems que le gouvernement tunisien exerçait les plus grandes rigueurs contre tout étranger arrivant d'un port français. De nouveau contrarié dans son plan, il profita de ce retard forcé pour visiter la péninsule. Arrivé à Madrid, il obtint du roi la permission de visiter, à ses propres frais, les possessions espagnoles d'outre-mer. On l'autorisa à se transporter partout où il le jugerait utile; on lui permit de se servir de ses instrumens de la manière la plus illimitée; il partit, muni de pleins pouvoirs pour avancer les sciences morales et physiques. Au port de la Corogne, de nouveaux empêchemens l'attendaient encore. Des bâtimens anglais bloquaient la rade, afin d'intercepter le départ du courrier pour les colonies; et il ne sera pas sans intérêt de remarquer que le service de la poste se fait ainsi, d'un hémisphère du globe à l'autre, avec une merveilleuse facilité : une lettre, déposée à la poste dans une petite ville de l'Espagne, parvient à son adresse dans les missions de l'Orénoque ou du Chili, sur une distance qui égale celle de Paris à Siam, ou de Vienne au cap de Bonne-Espérance. Enfin, M. de Humboldt réussit à s'embarquer, le 5 juin 1799, sur la corvette *le Pizarro*, avec une collection choisie d'instrumens, dont nous ne pouvons donner ici l'énumération; il suffira de savoir qu'ils portent les noms des plus célèbres artistes, de Troughton, Lenoir, Bird, Ramsden, Berthoud, Dollond, etc.

Le Pizarro ne tarda pas à sentir les effets du grand courant qui se dirige des îles Açores au détroit de Gibraltar. M. de Humboldt ne se borne pas à discuter les observations très-nombreuses qu'il eut occasion de faire sur ce phénomène; il l'examine d'une manière plus générale, et

il donne la théorie complète de ces mouvemens des eaux qui agitent l'Océan atlantique. Ainsi que dans toutes les discussions auxquelles il se livre, il rapproche ses propres expériences de celles qui ont été faites sur le même objet, et c'est en embrassant toutes les données de la science qu'il s'élève enfin jusqu'aux théories. Le courant équinoxial, produit par les vents alisés, imprime d'abord aux eaux de l'Océan un mouvement qui les porte sur le continent de l'Amérique ; elles se précipitent dans le golfe mexicain, et, se réfléchissant sur ses côtes, se jettent avec impétuosité dans le canal de Bahama, où elles acquièrent la vitesse d'un torrent. A l'est du port de Boston, le courant rase le banc de Terre-Neuve ; de là, se recourbant tout-à-fait, il s'avance en s'épanouissant dans l'Océan ; et, comme il arrive des Tropiques, il forme dans cette latitude boréale un véritable fleuve d'eau chaude à la surface de la mer. A la température élevée des eaux, à leur forte salure, à leur couleur plus foncée, on reconnaît le *Gulph-stream*. C'est un des bras de cette rivière marine qui jette des fruits et des plantes équinoxiales sur les côtes des îles Hébrides, et entraîne quelquefois, jusqu'aux rivages glacés de l'Islande, des arbres nés sous le ciel des Tropiques.

Après s'être arrêté un instant à l'île de Lancerote, M. de Humboldt arrive à Ténériffe, à la suite d'une navigation assez périlleuse. D'épais brouillards lui dérobaient la vue du *Piton*, le volcan de Ténériffe, qu'on aperçoit quelquefois de 40 lieues en mer, comme une colonne s'élançant de l'Océan vers le ciel. Tous les voyageurs ont parlé avec enthousiasme de la beauté du climat et de la végétation des îles Canaries, parce qu'avec les plantes d'Europe, on y trouve déjà deux des formes les plus imposantes de l'équateur : les bananiers et les palmiers. M. de Humboldt remarque que des sites plus majestueux se sont offerts à lui

sur les rives de l'Orénoque, les Cordillères du Pérou et les belles vallées du Mexique, mais que nulle part il n'a vu un tableau plus varié et plus harmonieux. Au milieu de la riche verdure qui couvre les flancs du pic, des traces d'énormes éruptions latérales attestent l'activité du volcan; mais, depuis des milliers d'années, aucune flamme ne s'est montrée dans le cratère même. Un tel événement serait encore plus extraordinaire aux Canaries que la chute de la neige, à Mexico, où il n'en tombe qu'à des intervalles de plusieurs siècles. La dernière fois que ce rare phénomène arriva, ce fut le jour même de l'expulsion des jésuites, et les dévots s'écrièrent que, depuis leur exil, l'ordre de la nature était troublé.

M. de Humboldt fit une excursion à la cime du volcan, et parvint sans danger dans le cratère. Le pic semble écraser de sa masse la petite île qui lui sert de base; et si sa bouche lançait des gerbes de feu semblable à un phare, il dirigerait le navigateur dans un circuit de plus de 260 lieues. Les explosions de la montagne, pour être très-rares, n'en sont pas moins terribles. En 1706, la ville opulente de *Garachico* fut entièrement détruite en peu d'heures; son port fut comblé par deux courans de laves, aucun édifice ne fut épargné. « Partout dans les environs, le sol changea d'aspect. Des monticules s'élevèrent dans la plaine; les sources disparurent, et des rochers ébranlés par de fréquens tremblemens de terre restèrent nus, sans végétation et sans terreau. Des pêcheurs seuls conservèrent l'amour du site natal. Courageux, comme les habitans de Torre del Greco, ils reconstruisirent un petit village sur des amas de scories et sur le roc vitrifié. » Le sommet du pic est entièrement dépourvu de végétation. Les plantes n'atteignent pas des régions aussi froides. M. de Humboldt y trouva seulement quelques abeilles, que sans doute des courans

d'air ascendant avaient entraînées à cette hauteur; souffrant du froid, elles se brûlaient en s'approchant imprudemment des crevasses fumantes du volcan. Nous ne le suivrons pas dans sa discussion sur les phénomènes des volcans, leurs produits, et les forces dont dépendent probablement leurs effrayans ravages. Nous aurons occasion de revenir sur ces effets imposans, et qui n'ont pas été assez étudiés d'une manière expérimentale par les physiciens et les géologues modernes, lorsque nous serons arrivés au tableau général qu'il a tracé des phénomènes volcaniques qui agitèrent les deux Amériques, et qui précédèrent de fort peu de tems l'entière destruction de la ville de Caracas, en 1811. Après de grands détails sur la végétation dans les îles Canaries, il se demande, avant de quitter l'ancien monde, ce que sont devenus les *Guanches*, anciens habitans des îles Fortunées, célèbres par leur stature colossale et leur force musculaire. Cette race primitive a disparu, par l'effet de la traite des esclaves et par des guerres cruelles avec les Espagnols. Il nous apprend que quelques familles de Canariens se vantent encore aujourd'hui de leur parenté avec *Guimar*, le dernier roi pasteur des Guanches, mais que ces prétentions surannées ne se renouvellent que lorsqu'il prend envie à un homme d'une couleur plus basanée que ses compatriotes de solliciter un emploi au service du roi d'Espagne. Il établit, par une comparaison philologique, les rapports de la langue *guanche* avec celle des *Berbers*, peuple de l'Afrique du nord. Il ne reste plus aujourd'hui de cette nation que des momies qu'on trouve encore en ouvrant leurs vastes cavernes sépulcrales.

Dans le passage de l'Océan atlantique, M. de Humboldt examine la formation de ces vastes bancs d'algues, semblables à des prairies, dont la présence effrayait les vais-

seaux de Colomb. Il fut frappé de la beauté du ciel austral et des constellations qu'il déploie aux regards, à mesure qu'on avance vers le sud. L'éclat de la *Croix du Sud* excita surtout son attention. Il remarque que rien ne retrace mieux au voyageur la distance immense de sa patrie que l'aspect d'un ciel nouveau; et que, pour les Espagnols et les Portugais, « un sentiment religieux les attache à une constellation dont la forme leur rappelle ce signe de la foi planté par leurs ancêtres dans les déserts du nouveau monde. » Vers l'île Sainte-Marguerite, le *Pizarro* rencontra deux pirogues montées par des Indiens Guayqueries. A les voir de loin projetés sur l'horizon, on les eût pris pour des statues de bronze. Les plantes équinoxiales dont leurs barques étaient jonchées, la cuirasse écailleuse d'un *Tatou*, des fruits de *Crescentia*, servant de coupe aux naturels, tout excitait au plus haut degré l'intérêt des voyageurs. Ce chapitre se termine par un tableau des expériences de M. de Humboldt, durant le passage, sur la chaleur de l'air et de l'Océan, sur l'état hygrométrique de l'atmosphère, l'intensité de la couleur bleue du ciel, les phénomènes magnétiques; enfin, par le journal de route.

Dès le premier jour de son arrivée à Cumana, il remarque que tout y annonçait le grand caractère de la nature dans les régions équinoxiales. Des groupes de cocotiers bordant la rivière et dont les troncs de plus de 60 pieds de haut dominent le paysage; le feuillage penné des palmiers se détachant sur l'azur foncé du ciel, une lumière éblouissante répandue dans l'air, l'éclat des couleurs végétales, la forme des plantes, le plumage varié des oiseaux. Il fut frappé du sentiment profond d'hospitalité qui règne même dans les colonies des côtes, et il a vu les exemples les plus touchans de soins rendus à des inconnus pendant des années entières, et toujours sans murmure.

La ville de Cumana, dont la population n'excède pas 18 à 19,000 ames, ainsi que le rivage et les plaines environnantes, ont fourni à M. de Humboldt le sujet d'un grand nombre d'observations de géologie et d'histoire naturelle. Les mœurs des habitans paraissent fort aimables. Tout le monde y sait nager; et le matin, la première question qu'on se fait, en se rencontrant, c'est de savoir si l'eau est plus fraîche que la veille. Le soir, on place des chaises dans l'eau, aux bords du fleuve, et la société se réunit dans la rivière. Le cercle n'est pas inquiété par les petits crocodiles; mais souvent les dauphins effraient les baigneurs, en faisant jaillir l'eau par leurs évents. Il ne peut exister aucune chronique à Cumana, à cause des dévastations continuelles des fourmis. La date des tremblemens de terre un peu anciens y est donc incertaine; mais l'année 1766 fut terrible. Des secousses violentes, suivies de très-fortes averses, renversèrent presque toutes les maisons. L'année fut extrêmement abondante. Tandis que la désolation régnait dans la ville, « les Indiens, dont les frêles cabanes résistent facilement aux secousses les plus fortes, célébraient, d'après les idées d'une antique superstition, par des fêtes et des danses, la destruction du monde et l'époque prochaine de sa régénération. »

M. de Humboldt, pendant son séjour dans cette ville, fut souvent obligé de satisfaire la curiosité des habitans, qui le priaient sans cesse de répéter devant eux quelques-unes de ces expériences qui parlent aux yeux. Remarquons que les curieux n'avaient, en général, aucune idée de physique ou de chimie, deux sciences qu'on appelle, dans les colonies espagnoles, la nouvelle philosophie (*nueva filosofia*). Dans un climat si fortuné et occupé de recherches si attrayantes, il fut attristé par le tableau de la vente des esclaves sur la place du marché, spectacle qu'il eut à subir presque journellement.

On les frottait d'huile pour leur rendre la peau luisante ; et, lorsqu'on voulait juger de leur âge, on leur ouvrait la bouche de force, comme à des chevaux. Sa première excursion fut dirigée vers la péninsule d'Araya, célèbre par ses salines et la pêche des perles. Parmi les gens de couleur dont les cabanes entourent le lac salé, se trouvait un cordonnier de race castillane, qui reçut M. de Humboldt avec cet air de gravité qui distingue, dans les colonies, tous ceux qui se croient un talent particulier. Il était occupé à tendre la corde de son arc et à aiguiser des flèches. « Son métier de cordonnier ne pouvait être lucratif dans un pays dont la plupart des habitans vont pieds nus ; aussi se plaignait-il de ce que, par le renchérissement de la poudre d'Europe, un *homme de sa qualité* était réduit à employer les mêmes armes que les Indiens : c'était le savant du lieu ; il connaissait la formation du sel par l'influence du soleil et de la pleine lune, les symptômes des tremblemens de terre, les indices par lesquels on découvre les mines d'or et d'argent, et les plantes médicinales, qu'il divisait, comme tous les colons, depuis le Chili jusqu'en Californie, en plantes *chaudes* et *froides*. Ayant rassemblé les traditions du pays, il nous donna des détails curieux sur les perles de Cubagua, objet de luxe qu'il traitait avec le dernier mépris. Pour prouver combien les livres saints lui étaient familiers, il se plaisait à citer Job, qui préférait la sagesse à toutes les perles de l'Inde. Sa philosophie était circonscrite dans le cercle étroit des besoins de la vie.... Après un long discours sur le néant des choses humaines, il tira d'une poche de cuir des perles bien petites et bien opaques qu'il nous força d'accepter. Il nous enjoignit en même temps de marquer sur nos tablettes qu'un cordonnier indigent d'Araya, mais homme blanc et de race noble castillane, avait pu nous donner ce qui, de l'autre côté de la

mer, est recherché comme une chose très-précieuse.» Le chapitre V est terminé par la description des fabriques de poteries de Maniquarez, branche d'industrie indienne, et par des considérations générales sur les causes qui empêchent les traditions et les souvenirs de se perpétuer dans les colonies, et les privent d'une histoire et d'une littérature nationales.

Avant de suivre M. de Humboldt sur les hautes montagnes de la Nouvelle-Andalousie, et d'étudier avec lui le singulier régime des *missions*, par lequel des religieux retiennent sous leur dépendance de nombreuses tribus d'Indiens, il ne sera pas sans intérêt d'observer que presque toutes les contrées qu'il a parcourues sont maintenant agitées par des guerres civiles qui ont suivi de près l'époque de son voyage. On remarque, dans la peinture qu'il trace des mœurs et des intérêts des colonies, quelques traits frappans qui semblaient annoncer des mouvemens prochains. Ces contrées recèlent des germes nombreux de discordes. Dans ces colonies, comme dans toutes celles où la population noire est considérable, l'esclavage prépare des vengeances. Partout des entraves, qui paralysent le commerce et l'industrie, des restrictions fiscales qui ont l'air de réglemens contre l'agriculture, deviennent la source de mille vexations, et contrarient tout ce que la nature a fait pour l'homme dans ces riches climats. Au sein des villes les plus éclairées de l'Amérique du Sud, on retrouve encore deux castes bien distinctes; l'une qui désire vivement toutes les améliorations que la raison et la justice réclament; l'autre qui ne vit que dans le passé, qui pense qu'on doit éclairer les peuples avec ménagement, et qui regarde les préjugés de ses ancêtres comme une propriété de famille. D'ailleurs, c'est la teinte de la peau qui règle les droits de la naissance dans les colonies espagnoles. De pareils titres ont au moins le mérite de n'être pas équivoques et de prévenir les

contestations ; il est seulement dommage qu'il y ait autant de degrés de noblesse que de nuances dans la couleur, depuis le blanc de Castille jusqu'au noir de Guinée. Nous retrouverons, dans les steppes immenses de Calabozo, sur les bords de l'Orénoque et du Cassiquiare, dans les endroits les plus sauvages et les plus inaccessibles de l'Amérique méridionale, des traces de cet esprit de distinction, de cette noblesse fondée sur le principe colorant ; enfin, les prétentions les plus folles, dans des lieux où la nature se montre si imposante, qu'il semble que de tels tableaux devraient donner à l'ame plus de dignité, et aux pensées plus d'élévation.

Ce premier volume est orné d'un frontispice gravé par M. Roger, d'après un dessin de M. Gérard, de l'Institut. Il représente l'Amérique consolée des maux de la conquête par Minerve et Mercure. La terre est couverte de plantes équinoxiales, d'armes indiennes et de fragmens d'architecture. Parmi les débris, on reconnaît le buste d'une prêtresse aztèque. Sur le second plan, on découvre le palmier *porte-cire* (1) et la pyramide de Cholula ; le sommet arrondi du Chimborazo s'élève au fond du tableau. On lit au bas ces mots de Pline le Jeune : *Humanitas, literæ, fruges.* Sans doute *la civilisation, les lettres, le froment* sont de beaux présens que l'Espagne a faits aux nations qu'elle a soumises ; mais les peuples de l'Amérique, rendus à eux-mêmes, ont voulu fonder leur propre bonheur. Ils ont senti qu'une nation ne peut jamais se consoler de la perte de l'indépendance, et le nom de liberté a été prononcé sur ces rivages lointains. Les avantages de l'industrie et de la culture des lettres forment la propriété naturelle de l'homme, et il est indigne de jouir de ces biens précieux, s'il consent à les accepter comme une concession du pouvoir.

CHARLES COQUEREL.

(1) *Ceroxylon andicola.*

VOYAGE AUX ALPES MARITIMES, *ou* HISTOIRE NATURELLE, AGRAIRE, CIVILE ET MÉDICALE DU COMTÉ DE NICE ET DES PAYS LIMITROPHES, *par Fr. Em.* FODÉRÉ (1). (Voyez *Rev. Enc.*, T. XI, p. 592.)

IL serait plus exact d'intituler cet ouvrage : *Description physique des Alpes maritimes.* Quoiqu'en effet il soit le résultat des voyages de l'auteur, ce n'est point une relation, mais une description méthodique ou une histoire naturelle de ce pays. M. Fodéré convient lui-même que le titre de *Voyage* n'est pas très-juste; au reste, le second titre sert à rectifier le premier.

L'auteur, médecin distingué, traite successivement de la géologie, de la flore, du règne animal, du climat, de l'agriculture, de la population, des maladies; enfin, de l'état de la civilisation dans les Alpes maritimes. Chacun de ces chapitres contient une foule de détails instructifs, et donne lieu à des rapprochemens curieux. Les notes mises à la fin des chapitres ne sont pas également utiles, et l'auteur aurait pu en retrancher plusieurs sans inconvénient, mais elles ne sont pas très-longues; et, pour quelques notes inutiles, on en trouve aussi plusieurs qui offrent de l'intérêt.

Quoique le pays que M. Fodéré a entrepris de décrire n'occupe qu'une bien petite place dans le nombre des états de l'Europe, il est pourtant très-intéressant sous plusieurs rapports. Contigu à la Provence, il est en quelque sorte le supplément de cette province, ayant les mêmes productions et presque le même climat; ou plutôt il par-

(1) Paris, 1821. Levrault, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, 33. Un vol in-4° : prix, 4 fr. 50 c.

ticipe à la fois du climat et du sol de la France méridionale et de ceux de l'Italie. Tous les ans, quantité d'étrangers viennent chercher sous le climat de Nice la santé qu'un ciel nébuleux ou trop froid leur refuse dans leur patrie. Les habitans de Nice attendent cette arrivée aussi régulièrement que la récolte; ils exploitent les voyageurs, comme on exploite une mine; et, lorsque les guerres mettent obstacle à ces émigrations périodiques, c'est une calamité semblable à celle de la disette.

Riche en vins, huile d'olives, oranges, parfums, Nice a pourtant peu de terre végétale; il en est de même dans la basse Provence; il faut y suppléer par l'abondance de l'engrais. Une manière singulière de fumer est celle qu'on emploie dans la vallée d'Oneille; c'est avec des chiffons de laine tirés à grands frais de l'étranger, qu'on engraisse la terre au pied des oliviers. A Menton, on emploie, outre les chiffons de laine et les vieux souliers, la raclure de cornes qu'on fait venir à cet effet du royaume de Naples, et qui coûte aussi très-cher. Voilà un genre de commerce que l'on ne connaît guère ailleurs. Il me semble pourtant qu'un gouvernement plus intelligent pourrait, soit par des prix proposés pendant plusieurs années, soit par un appel fait aux sociétés d'agriculture du dehors, provoquer la découverte d'engrais bien moins imparfaits et moins coûteux. L'urate ou d'autres genres d'engrais, trouvés récemment en France, rendraient peut-être de grands services aux Alpes maritimes.

A la suite du chapitre sur l'agriculture, on lit une note qui commence ainsi : « L'esprit d'indépendance des tems modernes a fait inventer un ministère de la police. » Je demande pardon à l'auteur; mais je crois que l'esprit d'indépendance doit être étonné de s'entendre attribuer une pareille institution. On ne voit pas d'abord ce qu'il y a de

commun entre la police et le chapitre de l'agriculture. Voici où l'auteur en veut venir : il pense qu'au lieu d'un ministère de police, on ferait mieux de s'occuper d'un *ministère de prévoyance;* que, dans les Alpes maritimes, par exemple, les habitans, avec tous leurs parfums, leurs oranges et leurs olives, risquent de mourir de faim, pendant les mauvaises années, parce que, dans les bonnes même, il n'y a pas assez de grains pour la consommation. Je ne sais si le ministère de prévoyance serait aussi utile que le croit l'auteur. Quand la prévoyance n'est pas éclairée, elle fait quelquefois des sottises; et quand elle s'exerce par des voies arbitraires, elle manque son but. Il faudrait donc, avant tout, éclairer le peuple et le rendre libre ; après cela, la prévoyance viendrait, je crois, sans avoir besoin de ministère.

Peut-être aussi, M. Fodéré n'a-t-il pas tout-à-fait raison, lorsqu'il dit que la culture de la pomme de terre ne convient pas aux habitans des pays méridionaux, et qu'ils ne pourraient s'accommoder d'une substance qui, sous un gros volume, ne contient que peu de parties alimentaires. M. Fodéré est médecin; son expérience appuie sans doute ses assertions. Cependant, je me permettrai de faire observer que la pomme de terre vient des climats tropiques, d'où l'on peut induire que la nature a destiné cet aliment aux climats chauds; et que, d'ailleurs, plusieurs peuples s'en nourrissent avec succès. M. Fodéré pense, au contraire, que les habitans des pays chauds, de leur nature très-sujets aux spasmes, ont besoin, pour se bien porter et pour conserver leurs forces, d'une nourriture frugale qui renferme beaucoup de principes nutritifs sous un petit volume, et que c'est dans les graines des céréales que se rencontrent ces avantages. Il voudrait que l'on se vouât plus qu'on ne fait à la culture de l'orge, dont nos ancêtres

faisaient plus de cas que nous; il indique d'autres sortes de grains dont on pourrait introduire et propager la culture. Pour ne jamais compromettre l'existence des peuples de l'Europe, il faudrait peut-être imiter aussi les Germains, qui avaient fait, des côtes septentrionales de l'Afrique, leurs greniers d'abondance; ces côtes pourraient encore fournir nos approvisionnemens, au lieu de nous envoyer la peste et des pirates.

Quoique situées entre la Provence et l'Italie, les Alpes maritimes ne sont pas favorables à la vigne. Le raisin bon à manger ne donne que des vins très-médiocres, dont on ne peut même faire de l'eau-de-vie; d'où l'auteur conclut qu'il faut plus que de la chaleur pour que la vigne puisse prospérer. Dans la commune d'Aspremont, il faut la renouveler, tous les quinze ans, tandis que, dans le pays, elle ne vieillit pas avant vingt ou vingt-cinq ans. Dans cette commune, on alterne sur les coteaux les plantations de vignes avec celles des pins maritimes. Pendant vingt-cinq ans, ces arbres fument la terre par leur feuillage, et la préservent des éboulemens; on secoue leurs fruits pour tenir lieu de semailles; puis, on arrache les pins, afin d'y substituer la vigne, dont les marcottes trouvent un appui dans les pins naissans. Quinze ans après, on fait disparaître le vignoble, pour rétablir la forêt de pins. Les insectes nuisent infiniment aux vignes des Alpes maritimes.

« L'olivier, dit l'auteur, est la vraie plante indigène des Alpes que nous décrivons : il y végète aussi facilement que les sapins dans les Hautes-Alpes; il y parvient à une grosseur et à une hauteur qui égalent celles de nos plus beaux noyers. » Les terrains secs et légers conviennent le mieux à cet arbre, qui donne rarement la moitié de son produit, avant l'âge de cinquante-ans; encore, après une si longue attente, une gelée peut détruire en une nuit

l'espoir du cultivateur : heureusement, ces accidens sont peu à craindre dans les Alpes maritimes, où les oliviers ont résisté aux gelées qui ont été si funestes aux oliviers de la Provence.

Cent quatre-vingt-huit moulins sont employés à extraire l'huile des olives; le meunier vient prendre le fruit chez le propriétaire, et lui rapporte ensuite l'huile, le tout gratuitement, parce qu'il trouve un ample bénéfice dans le marc d'olives qui lui reste, et d'où il extrait encore une bonne huile par le procédé de la fermentation. D'après un calcul moyen, établi par M. Fodéré, un arpent, contenant cent cinquante oliviers, donne six à sept kilogrammes d'huile par pied d'arbre. L'olivier ne donne une pleine récolte que tous les deux ans : les prix des huiles sont très-variables, d'autant plus que cette espèce d'arbres est sujette à une maladie contagieuse.

Un arbre fort utile aux habitans des Alpes maritimes, c'est l'oranger. C'est à Menton qu'il produit les meilleurs fruits. On en fait la récolte, toute l'année; un bon oranger donne annuellement deux mille oranges, grandes et petites. Il y en a quelques-uns dont la récolte s'élève au double de ce nombre. C'est en hiver que l'on cueille les oranges destinées au commerce; on les encaisse, à l'époque où elles commencent à mûrir; leur maturité s'achève en voyage. Il faut un papier particulier pour les envelopper. La récolte et l'emballage occupaient plusieurs centaines d'ouvriers. On tire, en outre, un parti avantageux de la fleur abondante de l'oranger. Une remarque assez singulière, c'est que l'oranger communique un goût amer aux légumes que l'on cultive à l'entour : le citronnier n'a point ce désavantage. M. Fodéré pense que, bien que la France ait fait une grande perte par la cession des Alpes maritimes, le territoire de la ville d'Hyères pourra, lorsqu'il aura été

desséché, pourvoir le royaume d'oranges et de citrons de la qualité de ceux de Nice.

Des Provençaux viennent, tous les ans, établir leurs alambics dans les Alpes maritimes, pour distiller les fleurs aromatiques qui embaument les campagnes, ainsi que les fleurs des montagnes, et les réduire en parfums. D'un autre côté, beaucoup de montagnards émigrent du comté de Nice pour jouer de la vielle, dont M. Fodéré regarde la musique comme délicieuse, ou pour pratiquer des métiers de peu d'importance.

De trop nombreuses maladies, et spécialement les goîtres et les scrofules sont assez communs dans cette partie des Alpes.

M. Fodéré fait l'éloge des établissemens de charité religieuse qui existaient dans le pays de Nice, et il paraît en regretter beaucoup la perte. Il est en général trop favorable aux anciennes institutions de son pays; il paraît oublier qu'à l'époque où un professeur n'avait que quatre cents livres, et où les revenus de l'évêque étaient considérables, la noblesse jouissait de priviléges onéreux et oppressifs, que la révolution a heureusement détruits : que le peuple était misérable, et que le paysan gémissait dans la servitude. La modicité des salaires tenait beaucoup plus à la pauvreté du pays, et à l'inertie du gouvernement, qu'à la simplicité des mœurs. DEPPING.

JOURNAL DES OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DE CATALOGNE, *en* 1808 *et* 1809, *sous le commandement du général Gouvion-Saint-Cyr*, ou *Matériaux pour servir à l'histoire de la guerre d'Espagne par le maréchal* GOUVION-SAINT-CYR (1).

LE titre modeste de cet ouvrage en détournerait peut-être quelques lecteurs peu curieux de faits militaires, si l'on ne se hâtait de les avertir qu'ils y trouveront plus de sujets de méditation, plus d'instruction réelle, que dans une foule d'écrits modernes sur l'histoire, sur l'administration, la politique, etc. En effet, la guerre d'Espagne fut une époque féconde en grands phènomènes moraux et politiques, comme toute guerre nationale. D'un autre côté, notre nouvel auteur est un ancien ministre que la reconnaissance publique a suivi dans sa retraite, et l'un de nos plus illustres généraux. M. le maréchal a pu et su bien voir, et il dit ce qu'il a vu : c'est de l'histoire qu'il nous donne. Avec d'excellens matériaux, il lui était impossible de faire un mauvais livre; mais il permettra de lui dire qu'on pouvait ne pas s'attendre à trouver ces matériaux mis en œuvre avec une habileté qu'on remarquerait même dans un écrivain très-exercé.

Après un avant-propos qu'il faut lire, l'auteur a placé

---

(1) Paris, 1821. 1 vol. in-8°, avec atlas in-folio. Anselin et Pochard, successeurs de Magimel, rue Dauphine, n° 9. Prix : 25 fr. — Nous avons déjà fait connaître cet important ouvrage, dans notre *Bulletin bibliographique* du cahier précédent (*Voy.* ci-dessus, p. 168.), où il a été placé à la suite des *Ouvrages historiques*, d'après le point de vue sous lequel l'a considéré M. Lanjuinais, tandis qu'il est ici compris dans la partie des *Analyses d'ouvrages sur les sciences physiques et physico-mathématiques*, puisqu'il appartient plus spécialement encore à l'art militaire qu'à l'histoire et à la politique. (*N. d. R.*)

une introduction très-courte, où il rappelle les causes et les premiers événemens de la guerre d'Espagne. Il pense que Napoléon aurait pu déclarer à Charles IV une guerre franche et loyale, dans laquelle la nation espagnole n'aurait vu qu'une querelle entre deux états voisins; mais il eût fallu que l'homme du destin connût mieux le peuple qu'il voulait soumettre, et qu'il n'eût pas formé ses vastes projets pour sa dynastie. Cet homme qui mettait, disait-il, sa gloire à être pris au dépourvu, ne manqua cette fois ni de prévoyance ni de ruses, et il n'en recueillit d'autre fruit que l'indignation d'un peuple fier, magnanime et capable des plus nobles efforts pour soutenir son indépendance. La révolution d'Aranjuez, les insurrections qui éclatèrent de toutes parts et l'affaire de Baylen lui ouvrirent enfin les yeux. La position des armées françaises dans la péninsule devint très-critique. En Catalogne, les généraux Duhesme et Reille furent refoulés, l'un dans Barcelone, et l'autre dans Figuère, places que la trahison du prince de la Paix leur avait ouvertes. Ce fut dans cet état de choses que le général Gouvion-Saint-Cyr fut appelé au commandement du septième corps chargé d'agir en Catalogne.

Les principaux événemens de la campagne donnent la division naturelle de cet ouvrage. L'auteur le termine par une *conclusion*, qui est un résumé plein d'intérêt, de pensées, d'instruction sur les points les plus importans de l'administration publique. Des pièces justificatives, dont l'auteur a cru devoir appuyer sa narration, occupent près de la moitié du volume. Nous donnerons à la conclusion toute l'attention qu'elle méirte; suivons d'abord l'ordre des tems et des faits.

Le 17 août 1801, le général Gouvion-Saint-Cyr reçut, à Boulogne, l'ordre de se rendre sur-le-champ à Barcelone

pour y organiser le septième corps de la grande armée et en prendre le commandement. Ce corps était composé de troupes de plusieurs nations, et en grande partie de formation nouvelle. Il devait être prêt à commencer ses opérations, au moment où Napoléon entrerait en Espagne par l'autre extrémité des Pyrénées.

« A son passage à Paris, le général en chef vit Napoléon, qui lui apprit les désastres de ses armées, encore ignorés du public. C'étaient les premiers revers qu'il éprouvait sur le continent; il en paraissait singulièrement affecté, presque abattu : nous l'avons vu, depuis, recevoir les nouvelles des plus grands désastres avec la plus froide insensibilité.

Arrivé à Perpignan, le général trouva cette ville encombrée de blessés et de malades, pour lesquels on n'avait rien fait ni rien prévu; d'hommes que le général Reille avait renvoyés de Figuère, comme incapables de continuer la campagne, faute d'instruction, d'équipement et même d'armement. Ces hommes étaient dans un dénuement si horrible à voir, qu'il fallut user de quelques précautions pour les soustraire à la pitié publique. L'armée tout entière n'était pas mieux traitée que les malades et les recrues. Tout manquait à la fois; le général en chef écrivait lettres sur lettres, et tout se passait comme s'il n'eût pas écrit. On lui demandait des renseignemens sur les objets qu'il sollicitait depuis long-tems et avec les plus fortes instances; réclamait-il des vivres dont son armée éprouvait le plus urgent besoin ? il recevait en réponse l'ordre d'approvisionner Barcelone, etc. Cette conduite plus qu'étrange est une énigme dont notre auteur donne le mot : le voici. Napoléon n'aimait pas les officiers qui ne lui étaient pas redevables de leur avancement, surtout s'ils avaient fait partie de l'ancienne armée du Rhin, et encore moins ceux

qui n'avaient pas invité, dans une adresse, le premier consul à s'asseoir sur le trône impérial. Par tous ces motifs, le général Gouvion-Saint-Cyr éprouvait une sorte de disgrâce; on savait, d'ailleurs, que le chef suprême se complaisait à laisser s'établir l'opinion que la victoire n'était fidèle qu'à lui seul; qu'il voyait avec peine tout succès qu'on ne pouvait lui attribuer, tout éclat qui n'émanait pas de lui. Voilà ce qui empêchait de rien faire pour le septième corps.

Il fallut recourir au mauvais expédient des réquisitions dans les départemens voisins. Les divisions Souham et Pino arrivèrent, et complétèrent le septième corps : le général en chef reçut l'ordre d'entrer en Catalogne.

Il débuta par le siége de Roses. Cette opération était déjà fort avancée, lorsqu'il reçut l'ordre de l'abandonner, et de marcher en toute hâte au secours de Barcelone, dont les Espagnols avaient commencé le siége. C'était ordonner la perte du septième corps; le général Gouvion-Saint-Cyr n'obéit point; il continua ses attaques, prit la place et fit prisonnière une garnison de trois mille hommes. Avant la capitulation, l'escadre anglaise stationnée dans la baie de Roses aurait pu recueillir la majeure partie de cette garnison et la réunir à l'armée espagnole ; elle n'en fit rien. Des troupes de cette nation occupaient le fort de la Trinité, nommé *le Bouton ;* au moment de l'évacuer, elles firent sauter les magasins à poudre, brûlèrent les bâtimens, et causèrent ainsi plus de dommage aux Espagnols qu'aux Français.

Immédiatement après la capitulation de Roses, l'armée se mit en marche sur Barcelone. Elle avait à tourner les places fortes de Gironne et d'Hostalrich, et s'attendait à combattre l'armée espagnole, dont les forces réunies s'élevaient à cent bataillons et trente-trois escadrons, auxquels

on n'avait à opposer que quinze mille baïonnettes et quinze cents sabres. Le général en chef avait renvoyé à Figuère toute son artillerie et ses caissons de munitions, n'emmenant que des charrettes chargées de biscuit. « Le lendemain, on en fit une distribution pour quatre jours ; c'était tout ce que les troupes pouvaient espérer jusqu'à Barcelone. Les charrettes furent abandonnées, et les chevaux menés en main pour être attelés à celles que l'on comptait trouver, une fois arrivé dans cette ville. Ainsi, cent cinquante mille cartouches portées sur des mulets, cinquante dans la giberne de chaque soldat, et du biscuit pour quatre jours dans son sac, voilà tout l'approvisionnement des vingt-six bataillons que le général en chef conduisait pour faire lever le siége de la capitale de la Catalogne. »

L'armée se trouvant en vue d'Hostalrich, il fallut chercher un chemin pour tourner cette place hors de la portée de la mousqueterie et de la mitraille, et rejoindre la grande route. Sur la foi d'un pâtre que le général en chef avait interrogé à Perpignan, et que tous les contrebandiers démentaient, on devait trouver ce chemin : cependant, aucune reconnaissance ne pouvait l'indiquer. A trois heures de l'après midi, tous les officiers de l'état-major étaient rentrés au camp accablés de fatigue, sans avoir rien découvert; l'inquiétude devenait universelle. Enfin, le général en chef alla chercher lui-même ce chemin tant désiré, le trouva; et ce moment fut sans doute un des plus agréables de sa vie militaire. L'armée passa, la garnison d'Hostalrich fit un petit mouvement hors de la place, et rentra.

Après une marche très-fatigante et plusieurs combats, la division Pino qui formait la tête de la colonne voulut s'arrêter au pont de la Tordera, et prendre quelque repos. Le général en chef n'y consentit point; il s'attendait à rencontrer les Espagnols le lendemain, et ne voulait pas

avoir à combattre, dans cette mauvaise position. On se remit donc en marche. A dix heures et demie du soir (17 décembre), le septième corps avait traversé un défilé de deux lieues de longueur, encombré d'abattis et de toutes sortes d'obstacles, et bivouaquait en plaine, en face de l'armée ennemie.

Cette armée comptait beaucoup trop sur la victoire, et fut cruellement désabusée. L'immobilité dans laquelle elle avait persisté jusqu'alors, tenait à un projet qui la perdit. On voulait laisser à l'armée française le tems de s'engager assez avant pour qu'on pût l'envelopper, et la prendre tout entière. Le marquis de Lazan, posté entre Gironne et Figuère avec une forte avant-garde, avait reçu l'ordre de n'attaquer qu'après la défaite des Français en avant de Barcelone. Aussi, jusqu'à ce moment, le septième corps n'avait presque pas combattu des troupes réglées, mais des nuées de *somatènes* qui sont les gardes nationales catalanes, et de *miquelets*, excellente infanterie légère pour la guerre des montagnes.

Le général Gouvion-Saint-Cyr sentit bien ce que les circonstances exigeaient. Il forma ses troupes en une seule colonne, et voulut que l'on abordât franchement l'ennemi, sans changer son ordre de bataille. Malgré quelques fautes de détail, cette disposition, secondée par la décision des chefs et la bravoure des troupes, produisit tout son effet. La ligne de l'ennemi fut enfoncée, coupée sur plusieurs points, sabrée et mise dans une déroute complète. Cette bataille de Cardadeu dont toutes les dispositions, y compris l'attaque, ne durèrent pas une heure, ocoupera toujours une place distinguée dans nos annales militaires.

La victoire venait de pourvoir aux besoins du septième corps en artillerie, munitions, etc. On ne s'amusa point à poursuivre les fuyards, et l'on marcha sur Barcelone.

Le général en chef pensait que le gouverneur de cette place, ayant entendu la canonnade et ne voyant personne autour de lui, ne manquerait pas une aussi belle occasion de faire une sortie, pour tomber sur les derrières des Espagnols, et venir au-devant de ses libérateurs : mais « le corps d'armée était sur les glacis, et une petite avant-garde, commandée par le chef de bataillon Lelong, était en bataille devant la maison de Duhesme, à la porte de la chambre duquel cet officier fut obligé d'aller frapper pour l'avertir de notre arrivée. »

Quelque tems après, l'armée ne fut pas médiocrement surprise d'apprendre, par le *Moniteur,* que le général Duhesme était venu à sa rencontre, qu'il lui avait donné quarante-deux pièces de canon pour réorganiser son artillerie, etc. Tels sont, en effet, les faits consignés dans les rapports du général Duhesme (Moniteur du 17 janvier). Il paraît que le général en chef réclama contre les assertions du gouverneur, et que Napoléon ne jugea pas à propos de publier ces réclamations. Et l'on fait de l'histoire avec les journaux officiels !

A sa première entrevue, le gouverneur de Barcelone apprit à son général en chef que la situation de la place n'avait rien d'alarmant, et qu'il restait encore des vivres pour plus de six semaines. Ainsi, la marche précipitée du septième corps et tous les dangers auxquels il s'était exposé n'avaient aucune utilité réelle!

Jusqu'à présent, nous avons étendu le récit des faits et multiplié les citations, afin de bien faire connaître notre auteur, sa manière et son style. On le trouvera toujours simple, clair, précis, convenable au sujet, et conforme au caractère bien connu de l'écrivain. Pressons maintenant notre marche afin d'arriver à la conclusion.

Le général en chef espagnol Vives, si bien battu à

Cardedeu, crut prendre sa revanche à Molino del Rey, et se fit battre de nouveau. Ce mauvais succès ferma la carrière militaire de cet officier : il fut destitué, mis en prison et remplacé par le général Reding, officier suisse très-distingué. Ce choix fut généralement approuvé, et les Espagnols espérèrent tout du nouveau général en chef, qui parvint, en peu de tems, à recomposer une armée, à rétablir la confiance et la discipline. Cependant, il ne fut pas plus heureux que Vives; il perdit la bataille de Valls, y fut blessé, et réduit à se renfermer dans Tarragone, où il ne survécut pas long-tems à ses revers.

A cette bataille de Valls, le général Gouvion-Saint-Cyr défendit à l'artillerie de tirer un seul coup de canon. Avant que son ordre fût connu, on avait tiré trois coups qui firent beaucoup de mal aux Espagnols. Le but que le général en chef avait en vue, et qu'il atteignit, était de réserver au besoin tout l'effet de son artillerie pour un moment décisif; de ne pas ébranler trop tôt l'ennemi, qui n'aurait pas manqué de prendre la fuite avant d'avoir été assez battu pour laisser quelque tems de repos à l'armée française; surtout, d'accoutumer ses troupes à compter sur elles-mêmes, et non sur le secours d'une arme qui devait leur manquer souvent dans un pays aussi peu praticable; de les élever dans leur propre estime, et de leur donner une supériorité morale bien plus puissante, à son avis, que la supériorité physique, qu'elles ne pouvaient enlever à l'ennemi. On remarque, dans cet ouvrage, plusieurs autres applications non moins heureuses d'une profonde connaissance du cœur humain.

Peu de tems après ce brillant succès, le général Gouvion-Saint-Cyr reçut l'ordre inconcevable d'entreprendre à la fois les siéges de Tarragone, de Tortose et de Gironne. Il répondit qu'il se bornerait au seul qui fût possible, celui

de Gironne. Cette réponse, que peut-être on avait provoquée à dessein, fut le prétexte de son rappel. Son commandement fut donné au maréchal Augereau, qui le sollicitait par lui-même et par ses amis. Dès que la nouvelle de ce changement se répandit dans l'armée, les liens de la subordination se relâchèrent, et le général en chef sentit qu'il lui serait désormais impossible de faire aucun bien. Mais son successeur n'arrivait pas; il se résigna, et resta.

Le siége de Gironne fut commencé. Reding venait de mourir à Tarragone; il fut remplacé par l'irlandais Blake, avec un commandement très-étendu. Ce nouveau général en chef commença par trop entreprendre en Arragon et s'y fit battre, ce qui le rendit timide et l'empêcha de saisir, en Catalogne, les occasions de réparer son premier échec. Il refusa constamment de risquer une bataille en plaine, s'en tint à faire aux Français une guerre de poste, et à des tentatives pour faire entrer dans Gironne des subsistances et des renforts. Cette place fut, durant plus de six mois, le pivot de tous les mouvemens militaires en Catalogne. M. le maréchal décrit avec soin ce siége mémorable.

Le général Reille et les officiers supérieurs de l'artillerie et du génie attachés au septième corps furent d'abord chargés de la direction des attaques. Mais le général Verdier vint remplacer Reille, amenant avec lui des troupes pour le siége, et deux généraux, l'un d'artillerie, et l'autre du génie. Ces nouvelles troupes recevaient des vivres de France, et leur général correspondait directement avec le ministre.

Selon notre auteur, les assiégeans firent quelques fautes; mais les juges naturels de ces sortes de débats ne prononceront qu'après avoir entendu les deux parties. M. le maréchal pense qu'on négligea trop de protéger les attaques

contre les sorties de la garnison et contre les secours du dehors ; que les premiers assauts ne réussirent point, parce qu'on s'était d'abord trop pressé, et qu'ensuite on avait laissé à l'ennemi le tems de se retrancher derrière les brèches. Quoi qu'il en soit, on suivit une marche régulière, et les travaux du siége avançaient, lorsque, par un de ces hasards qui dérangent souvent les meilleures combinaisons, Blake parvint à jeter des vivres et un renfort dans la place. Quelques jours après, l'escorte et les mulets de ce convoi sortirent de la place et ne purent être arrêtés par les assiégeans. Cet échec, le seul que le général Gouvion-Saint-Cyr ait éprouvé durant son commandement, lui fut beaucoup reproché. Mais un autre convoi beaucoup plus considérable fut intercepté si habilement que rien n'échappa, de sorte que l'armée française, non moins affamée que la garnison de Gironne, se trouva dans une abondance momentanée.

Lorsque les brèches furent jugées praticables, les directeurs du siége demandèrent que l'on donnât l'assaut. Le général en chef avait fait reconnaître les travaux par les officiers du génie attachés au corps d'armée et non employés au siége; ceux-ci pensèrent qu'il restait encore quelque chose à faire pour assurer le succès de l'attaque. Les directeurs promirent que tout ce que l'on demandait serait prêt pour le lendemain ; et, tout le monde paraissant d'accord, le général permit l'assaut. Cette opération coûta bien cher au septième corps; sa perte fut très-grande, surtout en officiers. Cependant, les soldats français ne s'étaient pas démentis ; c'est une justice qui leur fut rendue par les chefs des corps et par les Espagnols eux-mêmes. En pareilles circonstances, les ennemis généreux se traitent avec une estime réciproque. Les munitions manquaient; il fallut convertir le siége en blocus.

La défense de la place fut des plus honorables, digne en tout de la nation espagnole. Il s'établit entre la garnison et les habitans une émulation de bravoure qui soutint les uns et les autres, fit affronter tous les périls, supporter les privations, les maladies, les pertes les plus douloureuses. Des bataillons de femmes furent organisés, et servirent très-bien. Le gouverneur Alvarez dirigea ces forces avec toute l'habileté d'un excellent militaire. Notre auteur ne lui fait aucun reproche.

Pour apprécier les Catalans, durant toute cette guerre, il suffit de rapporter le fait suivant : La ville de Barcelone n'avait conservé aucun magistrat espagnol, parce qu'aucun n'avait voulu prêter serment au roi Joseph ; elle était entièrement soumise aux autorités françaises. Cependant, elle entretenait à ses frais deux bataillons de miquelets, qui venaient régulièrement en ville prendre leur solde et leurs provisions, sans que la police française pût en découvrir un seul : tant le secret était religieusement gardé !

Il semble qu'en mettant à part l'honneur de défendre l'indépendance de sa patrie, en ne considérant la chose que sous le point de vue militaire, la gloire du siége de Gironne appartient à la défense ; mais il ne faut pas oublier que les assiégeans étaient peu nombreux, réduits à se disséminer, à marcher et travailler sans cesse pour se procurer des vivres; qu'ils avaient continuellement sur les bras des troupes de Blake, des *Somatènes*, des *miquelets* et des *guerillas* ; que les besoins et les maladies exerçaient autant de ravages dans les camps français que dans Gironne même, et qu'il leur était impossible de mettre plus de vigueur dans l'attaque. Les Espagnols ne l'ignoraient pas, et, à cet égard, ils rendirent encore justice à nos soldats.

Enfin, le maréchal Augereau vint prendre son commandement. Alors, tout changea pour le septième corps ; deux

bataillons de transports militaires lui furent envoyés; il reçut de France des vivres, des recrues, des renforts. Le général qui se retirait n'avait pu obtenir une seule décoration, un seul avancement pour le plus beau fait d'armes : décorations, récompenses, avancement, on eut tout sous le nouveau chef, excepté des succès. En effet, on ne saurait faire honneur au maréchal Augereau de la reddition de Gironne, qui ne tenait presque plus lorsqu'il arriva, ni de l'évacuation d'Hostalrich, mauvaise place dont la garnison lui échappa. La continuation de la campagne amena des revers qui le firent rappeler.

Notre auteur commence son résumé par l'énumération des fautes qu'il a remarquées de part et d'autre, et d'abord par celles de Napoléon. En mettant à part les fautes politiques qu'il faut qualifier plus sévèrement, M. le maréchal pense qu'il fallait attaquer l'Espagne par le côté le plus fort, surtout avec des armées françaises dont les premières difficultés irritent le courage, mais dont la constance n'est pas à toute épreuve. Napoléon avait l'habitude de marcher avec presque toutes ses forces sur la capitale de l'état qu'il attaquait : cette méthode pouvait bien lui donner les moyens d'imposer aux vaincus des conditions plus ou moins dures; mais elle ne pouvait lui assurer la possession d'une contrée aussi vaste et aussi belliqueuse que l'Espagne.

Les conseils de guerre, suivant notre historien, furent la cause d'une grande partie des revers qu'éprouvèrent les Espagnols. Il regarde ces conseils comme un appel à la timidité et à l'indécision, qui ne sauraient jamais rien inspirer de bon. Mais, on peut penser que les généraux espagnols furent souvent contraints à user de ce mauvais moyen. La guerre était nationale ; il fallait faire mouvoir à la fois une armée régulière, une population armée et

des guerillas. En Catalogne, tous les habitans étaient soldats. Ces hommes, dont on exigeait tout, et qui sacrifiaient tout à la cause commune, devenaient exigeans à leur tour, et n'épargnaient pas les fuyards espagnols et les généraux vaincus. Reding lui-même, en se retirant à Tarragone, avait cherché un asile chez le consul anglais. M. le maréchal pense que la junte catalane poussa trop loin l'emploi de la population armée. Toutes les pages de ce résumé sont pleines d'une instruction que les militaires s'empresseront d'y chercher. Les lecteurs non militaires y trouveront aussi ce qui leur convient; ils liront avec intérêt les observations de l'auteur sur les effets de l'enthousiasme, sur la force morale des armées, sur le concours des habitans à la défense des places fortes, etc.

Après ces remarques sur les principaux événemens de la campagne, l'auteur applique à la France les grandes leçons données par l'Espagne à tous les peuples jaloux de conserver leur indépendance; il montre, par l'ensemble des faits, ce que l'on peut attendre d'une garde nationale organisée depuis long-tems; il discute et résout cette question du plus grand intérêt: comment, et jusqu'à quel point la population doit-elle concourir aux opérations de l'armée, dans le cas d'invasion de la part d'une puissance supérieure, ou d'une coalition? Ce concours, absolument nécessaire d'après la manière actuelle de faire la guerre, ne peut être efficace, s'il n'a pas été préparé long-tems avant le besoin: il suppose des mesures législatives qui nous manquent, des institutions à créer, l'appui de l'opinion publique et de toutes les forces morales de la nation. Ce fut, dit M. le maréchal, la landwer qui sauva l'Allemagne, en 1813; un bon système de cette garde eût préservé la France de l'humiliation de deux occupations militaires; il nous eût épargné la douleur de voir quelques-unes de nos

places fortes rasées ou remises aux étrangers, et plus tard, celle de voir construire en Belgique, avec les tributs prélevés sur nous, de nouvelles forteresses, dans des positions plus offensives contre la France que défensives pour les Pays-Bas.

Un coup d'œil rapide jeté sur l'Europe fait découvrir de nouveaux sujets d'inquiétude, et porte notre auteur à chercher pour notre patrie des garanties plus sûres, des appuis plus solides que des alliances. La fin de l'homme qui posa si long-tems sur l'Europe ne le rassure point; il craint que ses projets et son ambition ne revivent un jour, non pas au profit de la France. Il voit que toutes les puissances augmentent leurs forces militaires, consolident l'établissement de leurs milices, et il demande si l'on ne fera rien pour la France; il remarque surtout les armées immenses de la Russie, puissance qu'on ne peut attaquer, et qui entretient cependant, en pleine paix, et toujours prêtes à entrer en campagne, plus de troupes que Napoléon, au plus haut point de sa puissance, n'en eut jamais dans ses guerres. « Personne, dit-il, n'a fait attention, jusqu'à ce moment (1), au système de colonisation que la Russie vient d'établir pour l'entretien, le recrutement et l'augmentation de ses armées, dont, à l'aide de ce mode, elle peut élever le nombre à un taux jusqu'ici sans exemple, et qui pourrait lui donner le moyen de changer en peu de tems la face du monde. » Il émet, avec toute la chaleur du vrai patriotisme, le vœu que la France soit enfin mise à couvert de toute entreprise et de toute influence étrangères, sous la seule protection de son roi et du gouvernement constitutionnel qu'elle tient de lui.

Cette partie de l'ouvrage que nous annonçons n'obtien-

(1) Cette observation se trouve, mais sans développement, dans l'ouvrage de M. Ch. Dupin, sur la *force militaire de la Grande-Bretagne.*

dra peut-être pas, en France, une approbation aussi générale que tout ce qui la précède. D'abord, les pensées de M. le maréchal sont trop viriles pour qu'elles ne déplaisent point à ceux que la nature n'a pas doués d'une certaine dose de résolution et de courage civique ; de plus, on reconnaît ici l'auteur des lois sur le recrutement et sur les gardes nationales, et les adversaires de ces lois n'ont pas changé d'avis. Mais, en France, ainsi qu'au-dehors, toutes les ames fortes et élevées, tous les hommes dignes de servir une patrie applaudiront dans notre auteur l'expression de leurs propres pensées, de leurs propres sentimens. Ce livre est une tribune, du haut de laquelle des vérités courageuses vont retentir dans toute l'Europe : espérons qu'elles n'auront pas été proférées en vain par un homme tel que M. le maréchal Gouvion-Saint-Cyr.

L'Atlas qui accompagne cet ouvrage mérite une mention particulière : c'est une des plus belles œuvres topographiques que nous ayons ; elle égale, si même elle ne les surpasse pas, les cartes que S. A. I. l'archiduc Charles d'Autriche a fait faire pour l'histoire de ses campagnes sur le Rhin. Au reste, ce succès de nos dessinateurs et de nos graveurs n'a rien de surprenant. L'art de représenter sur une carte la forme et le relief du terrain est né en France ; les corps savans, militaires et civils, l'ont cultivé avec soin, et c'est de la France que le reste de l'Europe l'a reçu. Malheureusement, nos ingénieurs ne sont pas encore tous d'accord sur les principes de cet art : il y a, par exemple, des opinions différentes sur l'emploi des ombres dans les cartes topographiques ; ainsi, le dessinateur de M. le maréchal ne peut être blâmé d'en avoir mis dans les siennes. Mais, en considérant attentivement le but et l'usage d'une représentation topographique, ne pensera-t-on pas que la direction des hachures, la figure, le nombre et l'intervalle

des tranches horizontales sont des données exactes, déduites rigoureusement de la forme du terrain ; que ces données sont suffisantes, qu'on en peut tirer toutes les conséquences utiles à la guerre et à tous les genres de travaux; que les ombres ne sont et ne peuvent être qu'une hypothèse pittoresque qui n'apprend rien, et qui peut égarer; qu'elles ne commencent et ne finissent jamais là où elles devraient commencer et finir; que leur intensité relative est une autre fiction presque toujours en sens inverse de la réalité? Et si on se demande quel peut être l'objet de cette addition d'ombres, on sera fort embarrassé d'en trouver un autre que le désir de plaire à l'œil et d'embellir le dessin, pensée qui semble peu digne d'un travail savant, dont l'usage est aussi sérieux et aussi important.

Si les cartes topographiques n'étaient chargées que des linéamens nécessaires pour que la figure du terrain fût représentée, ou, si l'on veut, déterminable, elles deviendraient susceptibles d'exprimer plus de détails sur la même échelle, ou les mêmes détails sous de moindres dimensions. Dans ce dernier cas, les atlas pourraient être moins volumineux, avantage qui n'est pas à négliger, surtout aux armées. Mais le travail de l'ingénieur, du dessinateur et du graveur serait d'autant plus difficile : en s'interdisant la faculté de cacher quelques fautes sous une certaine élégance de dessin, ce n'est pas la paresse que l'on favorise. On sait en général combien la construction des instrumens portés au plus haut degré de perfection exige de talens, de patience et de soins.

Nous nous bornerons à ces observations, peut-être un peu sévères. On reconnaîtra sans peine qu'elles sont inspirées par l'amour de l'art et par notre estime pour ceux qui le cultivent. FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Les Fastes universels, ou *Tableaux historiques, chronologiques* et *géographiques;* par M. Buret de Longchamps (1).

Il n'est point d'homme studieux qui ne sente quelquefois le besoin, et n'éprouve l'avantage de passer en revue, pour les classer méthodiquement, les connaissances de toute espèce qu'il a puisées dans ses lectures, et de jeter ensuite un coup d'œil sur la carrière d'instruction qui lui reste encore à parcourir. Ce n'est, en effet, qu'après avoir placé, en idée, sous ses yeux, le Paronoma politique et moral de l'univers ancien et moderne, que l'on peut espérer de saisir

(1) *Les Fastes universels*, ou Tableaux historiques, chronologiques et géographiques, contenant, siècle par siècle, et dans des colonnes distinctes, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours : 1° l'origine, les progrès, la gloire et la décadence de tous les peuples; leurs migrations, leurs colonies, l'ordre de la succession de leurs princes, etc.; 2° le précis des époques et des événemens politiques; 3° l'histoire générale des religions et de leurs différentes sectes; 4° l'histoire de la philosophie et de la législation chez tous les peuples anciens et modernes; 5° les découvertes et progrès dans les sciences et dans les arts; 6° et enfin, une notice sur tous les hommes célèbres, rappelant leurs ouvrages ou leurs actions; précédés de trois grands Tableaux synoptiques, servant de sommaire à l'ouvrage, et suivis de deux Tables alphabétiques contenant l'une les noms d'*hommes*, l'autre les noms de *choses*, et présentant toutes deux, par leur ensemble et par la manière dont elles sont conçues, un nouvel art de vérifier les dates; *ouvrage dédié au Roi.*

Le prix de l'ouvrage est de 20 fr. par livraison (il y en a en tout six), ou de 126 fr. complet et demi-relié. On souscrit, à Paris, chez Dondey-Dupré père et fils, imprimeurs-libraires et éditeurs, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais.

au moins quelques anneaux de la grande chaîne qui lie tous les êtres, comme tous les événemens dont ce monde a été le théâtre; de suivre avec fruit la marche tantôt progressive, tantôt rétrograde de l'esprit humain; d'observer comment telles opinions, soit religieuses, soit philosophiques, comment telles découvertes dans les sciences, dans les arts utiles ou agréables, sont nées les unes des autres, se sont ou consolidées ou détruites les unes par les autres.

Ces grands tableaux synoptiques des connaissances humaines, quelques hommes laborieux ont tenté plus d'une fois de les offrir au public lettré. Mais bientôt, effrayés de la difficulté qu'ils trouvaient à former un tableau général, *universel*, ils se sont circonscrits, pour la plupart, dans le cercle d'une seule science : les uns ont choisi, par exemple, pour sujet de leurs tableaux, l'histoire politique des peuples; d'autres, celle de la physique, de l'histoire naturelle, de la chimie, etc., etc.

Aucun auteur, si je ne me trompe, n'avait osé, avant M. Buret de Longchamps, placer dans un seul cadre, non seulement l'histoire politique, civile, législative de tous les peuples du globe, mais celle de leurs sciences, de leurs arts, de leurs mœurs, de leur esprit : c'est véritablement là un ouvrage que l'on peut appeler *athlantique*. Je vais essayer d'en donner une idée aux lecteurs.

J'observerai d'abord que le long développement, ajouté par l'auteur à son titre de *Fastes universels*, était nécessaire pour indiquer son vaste plan, et pour montrer, dès l'abord, en quoi son ouvrage diffère de tous ceux du même genre, qui ont été publiés en divers tems et en divers pays.

Dans son *Introduction*, l'auteur fait l'énumération de quelques-uns de ces ouvrages qui ne sont, pour ainsi dire, que des parcelles du sien. Quelque incomplets qu'ils

soient, ils ont joui long-tems d'une estime méritée à beaucoup d'égards; et ils ne sont point encore sans utilité, surtout dans les maisons d'éducation. Tel est, pour n'en citer qu'un seul, et malgré les erreurs qu'on y a remarquées, cet *Atlas*, dont l'auteur a caché son vrai nom sous celui de *Lesage*. Un autre ouvrage plus récent, dont l'objet est à peu près le même, c'est cette *Histoire* en tableaux, que le savant Thouret avait préparée pour l'instruction de son fils, et dont une partie seulement a été publiée jusqu'à ce jour. Ce sera aussi un livre très-utile, mais peut-être trop élémentaire.

Cette *Introduction* des *Fastes universels*, sur laquelle je crois devoir m'arrêter un moment, est écrite d'un style plus fleuri que celui de l'ouvrage; et cela devait être. Ici, l'éloquence n'était point déplacée; dans le reste du livre, au contraire, il ne fallait que de la concision et de la clarté. Si l'*Introduction* a été tracée par la même plume qui a écrit les *Fastes*, il faut convenir que l'auteur sait merveilleusement varier les formes de son style, et je l'en félicite.

Je choisirai, dans l'*Introduction*, pour mieux faire connaître ce morceau très-remarquable, un passage où l'auteur montre une rare modestie. « Le plan que j'ai suivi, dit-il, et que je considère comme la partie la plus importante de mon ouvrage, n'est point entièrement nouveau, et, je dois l'avouer, l'idée ne m'en appartient pas. Le chancelier Bacon, si étonnant pour son siècle, le conçut le premier; après lui, Bolyngbrocke le traça à ses contemporains; enfin, d'Aguesseau, dont l'opinion doit faire autorité dans cette matière autant que dans beaucoup d'autres, d'Aguesseau le recommanda vivement à son fils; mais aucun de ces grands écrivains ne songea à l'approfondir, à le déve-

lopper. C'est cependant beaucoup qu'ils m'en aient fourni la pensée, et, je le répète, je ne puis témoigner trop de reconnaissance à la mémoire de ces génies profonds qui m'ont mis à même de sentir toute la majesté de ce plan, d'embrasser toute son étendue, d'en calculer toutes les difficultés, de m'en emparer, de le saisir, pour ainsi dire, corps à corps, et de l'assujettir à des règles fixes et immuables, d'après lesquelles sont venus se ranger, sans effort, tous les événemens particuliers formant l'histoire générale du monde. »

Le *premier tableau* de l'ouvrage indique quels sont les peuples qui ont successivement occupé toutes les contrées de notre globe, tant avant que depuis l'ère vulgaire. Un *second tableau* présente la division actuelle des cinq parties de la terre; un *troisième*, l'ordre successif des dynasties, des princes, des états, et les époques les plus mémorables de chaque nation.

Ces tableaux préliminaires sont comme le *prologue* d'un drame très-compliqué. Ils servent à faire connaître le lieu de la scène et les noms des principaux personnages qui apparaîtront dans le vaste spectacle qui va se déployer sous les yeux du lecteur. L'ouvrage ne commence donc véritablement qu'avec les tableaux qui contiennent, dans autant de longues et larges colonnes, les divisions suivantes : 1° *événemens politiques;* 2° *religions;* 3° *philosophie;* 4° *découvertes et progrès dans les sciences et les arts;* 5° *hommes célèbres* dans tous les genres. Ajoutez une étroite colonne, qui se trouve toujours à la gauche du lecteur, et qui présente les dates des faits, quels qu'ils soient, consignés dans les vastes colonnes à droite. Ce n'est pas, comme on voit, la colonne la moins utile; elle procure au lecteur le moyen d'avancer d'un pas sûr dans la longue

série des siècles : il voit, sans recherches, sans efforts de mémoire, rangés sur une même ligne les événemens et les hommes qui ont été contemporains.

Les premiers tableaux des *Fastes* sont consacrés aux événemens des *âges antérieurs au cinquantième siècle avant l'ère vulgaire*, c'est-à-dire antérieurs à la création du monde, si l'on s'en rapportait à la supputation des livres hébreux, qui ne donne pas à l'univers six mille ans d'existence. La première date que l'on trouve dans les Fastes remonte à quatre millions d'années avant notre ère; et l'auteur range sous cette date un assez grand nombre d'événemens soit réels, soit fabuleux. Je n'ai pas besoin sans doute d'avertir que, là, il s'est conformé à la chronologie des brahmines, consignée dans leurs livres dont la société anglaise du Bengale a publié des extraits. De leur côté, les Chinois prétendent aussi avoir été gouvernés par des princes dont ils ont conservé même les noms (d'un grand nombre au moins) pendant plusieurs millions d'années. Leurs prétentions et leur histoire dans cette haute antiquité sont également consignées dans les *Fastes*, sans observations, sans discussion, ce qui étonnera et scandalisera peut-être quelques lecteurs. Mais que pouvait faire notre auteur? devait-il, à l'exemple de ses devanciers, supprimer les preuves que ces anciens peuples ont ou croient avoir de leur longue existence, et torturer les faits qu'ils rapportent, pour appuyer un système chronologique, qui, bien qu'admis par tous les peuples de l'Europe, n'est probablement pas plus vrai que ceux des anciens habitans de l'Asie? N'aurait-il pas, en agissant ainsi, manqué aux devoirs d'un historien impartial? Au reste, il explique très-clairement les motifs du parti qu'il a cru devoir prendre, dans un paragraphe de l'introduction, que je me fais un plaisir de répéter ici.

« Loin de regarder comme des fables plusieurs événemens importans, parce que certains peuples les font remonter au-delà des époques que d'autres leur ont assignées, j'ai accueilli comme également vrais, ou, si l'on veut, comme également hypothétiques, les récits de tous les peuples, soit anciens, soit modernes. Persuadé que tant de documens divers, malgré leur incohérence, sont du plus grand prix pour l'histoire, je n'ai point dû chercher à les rendre conséquens entre eux, de crainte de les altérer; enfin, je me suis reposé sur l'intelligence des lecteurs, du soin de placer beaucoup de faits d'un genre incertain dans la classe des événemens de l'histoire ou dans celle des dogmes de la religion. »

On ne pouvait se conduire avec plus de prudence, ni s'exprimer avec plus de bonne foi. L'auteur n'empêche point les juifs et les chrétiens de ne donner au monde qu'une existence de six mille années au plus; mais il veut qu'on sache aussi que des peuples, très-anciennement civilisés, comptent l'âge de ce monde par plusieurs millions d'années. Et en même tems il nous avertit, dans la colonne qui a pour titre *Découvertes*, que Bérose et Critodème faisaient remonter à 480,334 ans, Cicéron à 470,000 ans, Diodore à 473,040 ans avant Alexandre, l'époque à laquelle doivent avoir été faites les premières observations des astronomes rassemblés dans les plaines de la Chaldée. « Pour les mieux conserver (ces observations), dit-il encore, ils les faisaient écrire sur des tuiles ou briques. Ils avaient découvert le système du monde qui place le soleil au centre de l'univers, et que Copernic n'a démontré aux savans modernes que dans le XVIe siècle de notre ère. »

L'auteur a d'autant mieux fait de rapporter, sans se prononcer pour aucune, les diverses opinions des peuples

sur l'âge du monde, que les discussions sur cette question assez importante vont probablement se renouveler avec chaleur, lorsque nos savans auront sous les yeux le célèbre monument astronomique, que l'on a détaché d'un temple de Denderah, en Égypte, et que l'on transporte en ce moment à Paris. Peut-être jaillira-t-il quelque vérité du choc de tant d'opinions contraires. Je n'ose pourtant l'espérer : la question me paraît, comme tant d'autres, insoluble. La géologie seule pourra, et par les observations qu'elle a déjà faites, et par les découvertes qu'il lui est réservé de faire, non pas fixer avec précision l'âge du monde, mais rendre de plus en plus vraisemblable l'hypothèse qui tend à ne faire considérer que comme le commencement de la plus récente des périodes de l'histoire de la terre, l'ère de 6,000 ans à laquelle on voudrait rapporter sa création. Elle ne fut pas sans doute *créée* à cette époque; mais, après une grande révolution, semblable à beaucoup d'autres qu'elle avait déjà éprouvées, elle recommença à exister sous une forme peut-être très-différente de l'ancienne.

C'est avec un vif intérêt que j'ai parcouru, dans les *Fastes universels*, les colonnes réservées aux diverses *religions* et à la *philosophie*. Là se déploie la longue série de tous les systèmes, tant *théogoniques* que *cosmogoniques*, qui ont été adoptés par les peuples les plus anciens, même par des peuples qui ne sont plus. Cette partie de l'ouvrage a exigé de longues et pénibles recherches. Mon seul regret a été de n'y pas trouver l'indication des sources où l'auteur a puisé. Mais je sens que, dans un ouvrage de ce genre, où une extrême concision est rigoureusement commandée, où l'espace manque presque toujours, même pour l'exposition des faits les plus importans, il faut,

malgré soi, s'interdire non seulement les citations, mais l'indication des autorités sur lesquelles on s'appuie.

De ces tems si reculés, de l'existence desquels il ne reste de vestiges que dans les livres sacrés des plus anciennes nations et dans quelques passages de philosophes grecs et latins, l'auteur descend graduellement à un âge un peu moins obscur peut-être, et qu'il appelle l'*âge d'Adam*. Cet âge, qui comprend une période de vingt siècles, est suivi d'un autre âge qui ne comprend que dix siècles, et qu'il désigne par le nom d'*âge d'Uranus*. Dans ces deux grandes périodes, on trouve la formation et l'origine des arts, d'après les livres des Hébreux, et aussi toute l'histoire grecque des tems dits *fabuleux*. On sent bien que, dans ces tableaux, les colonnes qui, dans les *Fastes*, sont réservées à l'histoire des différens pays de l'Europe septentrionale, doivent présenter aussi peu de faits que de noms. Ces parties éloignées de l'Europe ne figuraient point encore sur le théâtre du monde. Les druides avaient bien leurs fables antiques comme les prêtres des autres peuples; mais ils n'écrivaient rien, et il ne nous est parvenu de leur doctrine, et de l'histoire des pays où ils ont exercé si long-tems une puissante influence sur l'esprit des hommes, que des notions vagues et incertaines. Cependant on distingue, dans les colonnes de l'ouvrage consacrées au pays du nord, quelques noms de demi-dieux, ou rois, ou chefs, dont l'auteur a cru pouvoir placer l'existence entre les vingtième et quinzième siècles avant l'ère vulgaire.

Passons avec l'auteur aux tems héroïques. Ici, l'on commence à découvrir, au milieu de l'entourage brillant des fables, quelques vérités historiques. Les grands capitaines sont encore des fils de dieux, de déesses, de nym-

phes ; mais ils se conduisent en hommes : leurs actions n'ont rien que d'humain, que de très-naturel. Le siége de Troie, par exemple, n'était qu'un événement très-ordinaire, et aurait à peine mérité d'être consigné dans l'histoire, si, plus de deux siècles après, le premier, le plus grand des poètes, ne l'eût illustré dans ses vers impérissables, s'il ne l'eût gigantesquement agrandi par d'ingénieuses fictions. A dater de ce mémorable siége, toute la chronologie devient moins incertaine; on marche avec plus de sécurité dans le champ de l'histoire. Aussi, l'auteur des *Fastes* est-il obligé de placer un bien moindre nombre de siècles dans chacune des grandes périodes dans lesquelles il a divisé l'histoire générale, souvent même de consacrer une ou plusieurs des grandes pages de son ouvrage au tableau d'un seul siècle.

Je ne saurais quitter Homère sans rapporter ce que notre auteur dit de la *philosophie* de ce grand poète. Il est plus d'un lecteur qui sera surpris d'apprendre que le chantre d'Achille avait aussi sa *philosophie*. Mais écoutons M. Buret de Longchamps.

« Homère ne doit pas être regardé seulement comme le premier des poètes, comme le patriarche de la littérature en Europe; la philosophie et la profondeur de ses ouvrages en ont fait le législateur de la Grèce, et, pour ainsi dire, le régulateur de la religion et de l'opinion de plusieurs siècles. Instruit par ses longs voyages dans la législation des peuples les plus célèbres d'alors, lui seul nous en a transmis les mœurs, les institutions et les usages: initié dans les mystères religieux, il nous en a conservé les principes: c'est là qu'il avait appris qu'au-dessus de Jupiter, le maître des dieux, il y avait un être encore plus grand, le Destin : c'est là qu'il avait appris à développer cette opinion qui, dans l'antiquité, était le partage du

petit nombre, et qui faisait partie des secrets que l'on communiquait aux seuls adeptes, que le *Destin* était un être éternel, immatériel, incorporel, supérieur à tous les dieux de l'Olympe; que ces dieux avaient une commune origine avec les hommes, et qu'ils ne pouvaient remplir l'idée de la divinité. C'est d'après ces connaissances adoptées par les sages d'alors, qu'Homère a attribué au Destin que les philosophes adoraient en secret, à cet être indéfini, cette suprématie sur tous les autres dieux auxquels le peuple adressait ses vœux et ses plaintes, mais qui n'étaient que des images symboliques pour satisfaire les idées du vulgaire, » etc., etc. Je regrette de ne pouvoir citer tout le morceau qui est beaucoup plus long. En le lisant, j'ai de nouveau éprouvé le regret que l'auteur n'ait point indiqué ses autorités. Bien des lecteurs auraient désiré, sans doute, pouvoir recourir aux ouvrages où l'on appuie, par des preuves, des raisonnemens qu'il serait difficile d'adopter aveuglément, sur le seul exposé de l'auteur des *Fastes universels*. Mais, comme je l'ai dit, la difficulté de se renfermer en un seul volume devenait insurmontable; et, ce qui me ferait croire que l'auteur a eu primitivement l'intention de révéler ses autorités, c'est qu'il les indique, mais uniquement en ce qui regarde les points les plus obscurs et les plus sujets à contestation, et seulement dans les premiers siècles, dont l'histoire est le plus remplie de conjectures.

Dans les deux siècles qui suivent les tems héroïques, on voit se former divers états qui, peu après, jouent un grand rôle sur le théâtre du monde; et Lacédémone, et Carthage, et Rome, etc. Quelques fables accompagnent encore le récit des événemens; mais, peu à peu, la raison, la philosophie viennent éclairer les peuples; et les arts, en les adoucissant, leur apportent le bonheur, le goût

des plaisirs calmes : la civilisation se perfectionne. Bientôt après, la plupart des peuples qui, d'abord, avaient été gouvernés par des rois, choisissent des régimes qui donnent à la nation plus ou moins de part au pouvoir. Athènes adopte la démocratie pure; Rome, une sorte de gouvernement républicain, où l'aristocratie a la plus forte part.

Mon dessein n'est pas de marcher, avec l'auteur des *Fastes*, de siècle en siècle, même jusqu'à l'époque qui sépare l'histoire ancienne de l'histoire moderne, quoique j'aie sous les yeux toute cette partie importante de son ouvrage; je craindrais de prolonger cet article outre mesure. Ce serait d'ailleurs une tâche, je ne dis pas difficile, mais impossible dans un extrait, que de porter l'attention du lecteur, comme le fait l'auteur des *Fastes*, dans ses immenses tableaux, sur vingt peuples à la fois. Les moins fameux comme les plus célèbres, tous y comparaissent ensemble avec leurs arts, leur législation, leurs chefs, leurs hommes célèbres : les Grecs et les Romains, comme les Juifs et les Égyptiens; les Indiens, les Chinois, comme les Gaulois et les peuples du Nord.

Mais, lorsque les tableaux de l'*Histoire moderne*, qui sont déjà imprimés, seront livrés au public, je me propose de continuer l'examen de ce grand et important ouvrage.

Je le répète, si j'ai parcouru avec intérêt, dans les *Fastes*, l'histoire politique de tous les peuples anciens, j'ai été encore plus satisfait de l'histoire de leurs religions, de leur philosophie, de leurs découvertes dans les sciences et les arts. C'est dans cette partie de son ouvrage, qui contient tant de recherches et de si justes observations, que l'auteur m'a paru très-supérieur à tous ceux qui l'ont précédé dans la même carrière; et je ne suis plus surpris que

cet ouvrage soit le résultat de trente années d'études et de travaux.

Il y aurait de l'injustice à ne pas donner, en finissant, aux éditeurs des *Fastes universels*, les éloges qu'ils ont si bien mérités. Ce n'était pas chose facile, non seulement d'imprimer avec exactitude ces immenses colonnes de petit-texte qui se déploient sur quatre à cinq pieds de largeur, mais il fallait être, de plus, instruit, érudit même, pour ranger convenablement, et à leur place, les innombrables chiffres des dates, etc., etc. L'impression d'un pareil ouvrage exigeait autant de connaissances en littérature que de talens dans l'art typographique. L'auteur a trouvé tout cela dans MM. Dondey-Dupré, père et fils, à qui l'on doit déjà un grand nombre d'éditions, aussi belles que correctes, d'auteurs tant anciens que modernes, d'ouvrages tant nationaux qu'étrangers (1).

AMAURY-DUVAL, *de l'Institut.*

L'ITALIE, *par* LADY MORGAN, *ouvrage traduit de l'anglais* (2).

L'Italie, après avoir été humiliée par des conquérans, s'est trouvée souvent exposée aux injures de voyageurs injustes ou inconsidérés. Plus les uns s'étaient attachés à l'avilir et à la déchirer, plus les autres ont paru se plaire à lancer contre elle leurs traits satiriques et ca-

(1) Une partie de la belle *Collection des classiques latins*, de M. LEMAIRE; la *Collection des Moralistes français* de M. CHASSÉRIAU; les belles éditions des *Classiques italiens* (*Dante*, *Pétrarque* et *Michel-Ange Buonarroti*), de M. BIAGIOLI, etc. etc.

(2) Paris, 1821. 4 vol. in-8°. Pierre Dufart, libraire, quai Voltaire, n° 19. Prix, 20 fr.

lomnieux. A la vérité, l'état moral de cette péninsule, comme celui de bien d'autres pays, n'est guère propre à bien disposer en sa faveur. Mais une apparence grossière et presque barbare ne devrait pas dérober à la vue de l'observateur attentif des qualités plus ou moins remarquables, qui mériteraient d'être mieux appréciées.

Malheureusement, plusieurs obstacles s'opposent à ce genre d'observations. L'intervalle immense qui sépare la dernière classe des classes civilisées ; le peu d'intérêt qu'ont les hommes éclairés à faire étalage de leur esprit, le défaut général de communications et de relations sociales habituelles, inconvéniens auxquels des causes politiques donnent encore plus de force, rendent fort difficiles l'examen et l'appréciation du caractère national, surtout pour des observateurs prévenus ou impatiens.

Nous nous réjouissons cependant que des étrangers plus judicieux et plus équitables commencent enfin à mieux juger l'Italie, et à lui reconnaître assez de titres pour lui accorder l'estime qu'elle mérite. Dans ce nombre, on doit compter *lady Morgan*. Elle a voulu connaître l'état politique et moral de l'Italie. L'aspect topographique ou géologique de ce beau pays, les antiquités et les monumens qui le décorent, tous ces objets qui charment et qui occupent exclusivement la plupart des voyageurs, elle les néglige ou les considère seulement dans leurs rapports avec le but qu'elle s'est proposé. Ce but est de signaler les progrès que, malgré tant d'obstacles, l'Italie vient de faire dans la civilisation, et la tendance qu'elle montre vers un degré de perfection encore plus élevé ; et c'est sous ce point de vue qu'il faut envisager le voyage dont il s'agit. Bornés principalement à cet objet, nous allons indiquer quelques traits qui suffisent, selon nous,

pour faire connaître le mérite de l'ouvrage et l'esprit de l'auteur.

Lady Morgan, avant de passer les Alpes, croit nécessaire de rappeler ce que l'Italie et surtout la Lombardie étaient autrefois. Elle se souvient de cet esprit de liberté qui résista de si bonne heure à la tyrannie féodale, et qui porta le premier coup à l'influence étrangère, sous les empereurs d'Allemagne; de cet esprit qui affranchit l'Italie, qui fonda ses glorieuses républiques et cimenta cette alliance sacrée des citoyens libres, la *ligue* de Lombardie, la merveille de cet âge, la *grande charte* de l'Europe méridionale. De semblables souvenirs se réveillent encore à l'aspect de Rome, de Venise, et surtout de la Toscane, où la liberté fit plus de progrès. Lady Morgan s'occupe d'en signaler les traces, et d'en contempler les monumens qui ont été respectés par le tems, et qui semblent reprocher aux Italiens leur dégénération. Tout ce qu'ils ont produit de grand dans les sciences, dans les arts, dans toutes leurs entreprises, n'est, à ses yeux, que le résultat du même principe, la liberté; le XVIe siècle même, et surtout sa première moitié, que l'on regarde comme l'*âge d'or* de la littérature italienne, n'est dû, dit-elle, qu'à l'influence du siècle précédent.

Le souvenir de ces anciennes époques de splendeur pour l'Italie fait ressortir encore davantage sa dégradation postérieure. Notre auteur croit reconnaître les causes les plus actives de sa nouvelle situation dans les contestations des papes et des empereurs, et surtout dans sa division en plusieurs petits états indépendans. Quoique, depuis Machiavel, ces observations aient été souvent reproduites, lady Morgan sait les présenter d'une manière si appropriée aux circonstances, qu'elle leur donne un nouveau degré d'intérêt.

Ceux qui, après les papes, ont le plus concouru à la division et à l'avilissement de l'Italie, sont les Médicis. Le tableau que lady Morgan a tracé de l'ambition, des intrigues et de l'influence de cette famille, est un des morceaux qui caractérisent le mieux l'esprit de l'auteur et de son ouvrage. On est tenté de regarder ce qu'elle en dit comme incroyable, ou du moins comme exagéré, malgré les autorités dont elle appuie ses récits. « Des parricides, des infanticides, les meurtres du palais Pitti, le massacre de la Saint-Barthélemy, l'assassinat des Strozzi, le martyre de Henri IV, et d'autres atrocités plus dégoûtantes, quoique moins cruelles, remplissent les intervalles qui ne sont point occupés par le sang et la mort (1).» Les vertus imposantes de Côme, surnommé le *père de la patrie*, les qualités brillantes de Laurent-le-Magnifique, loin d'effacer leurs crimes politiques, sont, aux yeux de notre auteur, une nouvelle preuve de leur hypocrisie. Ils ont fait servir des apparences trompeuses à trahir leurs concitoyens, à corrompre le peuple, à subjuguer leur patrie. Préoccupée de ce genre de préventions, lady Morgan reconnaît la même hypocrisie héréditaire, dans l'acte par lequel le dernier rejeton de cette famille, le grand-duc Gaston, légua, dit-on, à sa nation la liberté que ses ancêtres avaient pendant si long-tems usurpée.

Lady Morgan n'oublie pas non plus, au milieu de Rome, la mémoire des papes (et surtout celle de Grégoire VII), qui ont le plus élevé leur puissance sur les ruines de la pauvreté évangélique. Elle rend plus piquantes encore les idées de Giannone et de ses disciples, par cet esprit de liberté qu'elle emprunte à son siècle et à sa nation.

---

(1) T. III, page 6.

En traversant le palais des princes d'Este, à Ferrare, elle rappelle qu'il contenait jadis des cachots où périssaient les partisans de Calvin, et un théâtre où l'on jouait les drames de l'Arioste, du Tasse et du Guarini. « C'est là, dit-elle, que Lucrèce Borgia, dont la vie et le nom ont été consacrés à l'infamie, tenait ses coteries savantes, et que la nouvelle convertie, Rénée de France, assemblait ses comités réformateurs, en dépit de son époux orthodoxe. A chaque pas que nous faisions dans ces corridors sans fin et dans ces passages humides, les images de l'Arioste, du Tasse, d'Éléonore, semblaient presque flotter devant nous (1). » Du palais des Alphonse et des Hippolyte, lady Morgan passe à l'humble et précieuse demeure de l'Arioste, et de là à l'hôpital Sainte-Anne, où existe encore ce monument consacré à la gloire du Tasse et à l'ignominie de son patron, cette cellule humide, entourée de murailles hautes et noires, éclairée seulement par une petite fenêtre grillée. Lady Morgan, ainsi que beaucoup d'autres voyageurs, assure que cette triste demeure produit, sur ceux qui la contemplent, une émotion et une sorte de suffocation qu'on ne peut long-tems supporter. Les poètes chercheraient des mécènes avec moins d'ardeur, s'ils visitaient cette cellule avant de faire leurs dédicaces.

A ces tristes et fréquens souvenirs que lady Morgan nous retrace, on soupçonnera peut-être qu'elle hait l'autorité légitime, plus encore que les princes qui en ont abusé. Ce soupçon nous paraît injuste, car elle ne néglige point de rappeler les bonnes qualités de quelques-uns d'entre eux. Est-ce sa faute, si l'occasion s'en présente rarement? Elle nous peint Joseph II comme un prince qui, malgré une éducation royale, n'était pas fait pour

(1) T. III, page 352.

jouer le rôle insignifiant d'un souverain de parade, mais qui eut le malheur d'être placé à la tête d'une nation sans lumières et sans énergie, pour laquelle sa philosophie était trop avancée et ses vues trop élevées. « Les actes du gouvernement de ce prince qui ont excité le plus d'animosité, dit notre auteur, sont ceux qui prouvent le mieux son humanité et sa sagesse... Et, quoique, par ces actes, le pouvoir se concentrât dans les mains du monarque, ils laissaient du moins l'espoir de voir bientôt s'élever sur ces bases un gouvernement libre (1). »

Les mêmes éloges sont consacrés à Léopold, son frère, plus prudent ou plus heureux que lui. Il fit un code criminel, et les crimes cessèrent ; il établit un système d'économie intérieure, et le revenu augmenta ; il abolit la peine capitale, et, pendant quatre mois, les prisons de Florence ne renfermèrent pas un seul prévenu (2). Lady Morgan rappelle aussi ce fait si remarquable qui caractérise mieux encore ce prince philosophe, et qui mériterait surtout d'être imité. On lui avait prouvé qu'un prisonnier accusé était innocent ; il avait promis de le faire mettre en liberté le lendemain ; mais, incapable de dormir avec le poids d'une injustice sur le cœur, il se leva au milieu de la nuit et fit délivrer le prisonnier. Ce qui honore surtout la mémoire de Léopold, c'est l'opinion qu'il a laissée aux Florentins, qu'il avait l'intention d'établir un gouvernement constitutionnel ; lors même que cette opinion ne serait pas entièrement fondée, elle ferait encore son plus grand éloge.

De tels souvenirs tempèrent sans doute l'horreur que d'autres récits de lady Morgan peuvent inspirer pour les

---

(1) T. IV, page 295.

(1) T. III, page 18.

princes investis du pouvoir absolu. Elle juge avec le même esprit les qualités extraordinaires de Bonaparte lui-même; en admirant ses travaux, elle ne cesse point de lui reprocher l'oubli de ce qu'il aurait dû faire. « Celui, dit-elle, qui a nivelé des montagnes, détourné des torrens, qui a fait plus enfin que mille siècles de domination féodale, de toutes les œuvres qu'il lui était possible d'achever, a laissé la plus noble en arrière (1). » Ailleurs, en rappelant la réorganisation du royaume d'Italie, elle ne manque pas d'observer que tout lui fut accordé, hors l'*indépendance*. « Les arts, les sciences, les manufactures reçurent une impulsion nouvelle; et tout ce qui a nécessairement amené la liberté de la presse, continuait de fleurir, au moment où cette liberté était enlevée. Ce sont de telles inconséquences qui ont fait que Napoléon est demeuré un *demi-grand homme*, et qui le font voir s'efforçant de perfectionner son brillant despotisme par des moyens qui conduisent naturellement les peuples à la liberté. Après tout ce qu'il a fait, il reste comptable envers la postérité pour avoir retardé la grande cause de l'émancipation humaine (2). »

Lady Morgan présente avec la même franchise l'état du peuple, à mesure qu'elle parcourt les diverses provinces de l'Italie. C'est le résultat de ce nouveau genre d'observations, qui, plus que toute chose, est propre à caractériser les qualités des princes et l'influence des gouvernemens. Elle ne se laisse point imposer par l'aspect magique de la péninsule; au contraire, ce beau spectable la rejette dans ses tristes réflexions. L'aspect de la nature, dit-elle, offre partout les bienfaits de la providence; et, dans tous les

(1) T. I, page 48.

(2) T. I, page 320.

lieux où les hommes sont rassemblés, on voit des marques de la perversité des systèmes qui rendent ces bienfaits inutiles. Des villages ruinés ou des villes tristes et dépeuplées contrastent sans cesse avec un ciel brillant et pur, un sol toujours riche et abondant (1).

Le tableau de l'état de l'Église et de Rome est peut-être le plus affligeant de tous ceux que l'auteur a tracés. Elle confirme, en y ajoutant encore, ce que M. Bonstetten avait déjà remarqué sur le *Latium*. La magnificence des monumens anciens et modernes qui ornent la ville de Rome, les grands souvenirs de sa première et de sa nouvelle puissance, la pompe des fêtes et des cérémonies religieuses, les musées même, les bibliothèques et les académies sont pour elle autant d'indices de la dégradation actuelle du peuple.

Nous ne pouvons suivre lady Morgan dans tous les détails où elle a cru devoir entrer. On dirait souvent, d'après les tableaux qu'elle a tracés de ce beau pays, qu'il n'est que le triste séjour de la superstition, de la féodalité et de l'esclavage. Mais, loin de s'en prendre au peuple de la dégradation à laquelle il est condamné, elle s'élève toujours contre les vrais auteurs de sa décadence et de sa misère. Elle n'épargne pas même le gouvernement anglais, lorsqu'elle reconnaît les traces funestes de son influence. Ainsi, au souvenir des malheurs que cette influence a fait subir aux Napolitains, aux Toscans, aux Génois, aux Français, elle s'écrie : « Concitoyens de Milton, de Newton et de Locke, c'est ainsi que votre nom glorieux, que vos honorables richesses ont été prostitués, à diverses époques, pour soutenir la cause de la tyrannie et de la superstition ! (2) O terre des Russels et des Hemp-

(1) T. II, page 183.
(2) T. III, pag. 27.

dens, faut-il que cela vienne de toi (1)» ! Ailleurs, en contemplant le sort des Génois dont elle regarde la ville comme la *Parga* de l'Italie, l'indignation, dit-elle, qui murmure sur toutes les lèvres italiennes, se mêle à l'expression d'un mépris profond pour une nation qui ne sait pas voir dans l'asservissement des autres peuples le présage certain de la perte de ses propres libertés (2). »

Heureusement, au milieu de tant de maux que les derniers événemens ont produits dans l'Italie, notre auteur trouve encore beaucoup de motifs de consolations. Parmi la foule de mendians, d'ignorantins, d'antiquaires, de versificateurs; parmi les barons, les sbires, les douaniers de l'industrie et de la pensée, elle rencontre partout beaucoup de philosophes, de publicistes, de patriotes; et, à travers les ténèbres de l'ignorance et de la superstition, elle aperçoit les indices d'une réforme déjà plus avancée qu'on ne pense. La force du génie de la nation et l'impulsion que les circonstances lui ont communiquée, lui ont donné une direction qu'on s'efforcerait en vain d'arrêter ou de détourner. Selon lady Morgan, une distribution plus générale des propriétés, l'éducation publique totalement changée, les lycées substitués aux monastères, l'activité de l'existence militaire succédant aux habitudes voluptueuses et indolentes auxquelles la jeunesse était autrefois condamnée, les sciences libéralement encouragées et cultivées avec ardeur, l'ancienne superstition frappée de ridicule par la mode aussi bien que par la philosophie, ont séparé les fils des pères, par une distance morale que la seule différence d'âge n'aurait jamais établie.

---

(1) T. III, pag. 430.

(2) T. II, pag. 141.

Lady Morgan nous assure que les descendans des Visconti, des Trivulzi, des Ubaldi, des Lambertenghi, des Litta, des Borromeo, des Caraffa, noms si fiers et si féodaux, que l'on voit si souvent opposés les uns aux autres dans l'histoire de l'Italie, se sont unis pour répandre chez leurs concitoyens ces lumières autrefois soigneusement écartées, et que leurs pères eux-mêmes auraient rejetées comme dangereuses pour l'ordre social(1). Notre auteur cite encore avec honneur les noms des Pareto et des Serra, les derniers des Génois; il est à désirer qu'en mentionnant ces vertueux philantropes, loin de les exposer à la haine et à la persécution des fauteurs de l'ignorance et de la servitude, on parvienne à convaincre ceux-ci; que tous leurs efforts, au lieu d'arrêter la tendance générale des peuples, ne serviraient qu'à l'accélérer et à la développer davantage.

Nous ne discutons point la justesse de ces observations et de ces présages; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici que lady Morgan ne garde aucun ménagement avec ses adversaires, quels que soient leur rang et leur autorité. Il se peut que ce ton puisse paraître indifférent ou même agréable à des Anglais habitués à ce genre de liberté, surtout lorsqu'il est employé par un sexe à qui l'on accorde quelque privilége; mais nous pensons toutefois qu'au lieu d'être utile, il peut nuire beaucoup à la vérité.

Jusqu'ici, nous nous sommes bornés à indiquer le sujet de l'ouvrage et à montrer le point de vue sous lequel l'auteur l'a envisagé; nous ne pouvons nous dispenser maintenant de remarquer quelques inexactitudes que lady Morgan aurait dû éviter avec plus de soin, et qui tiennent

(1) T. I, pag. 256.

souvent de trop près à l'histoire du tems et du pays pour être regardées comme indifférentes.

D'abord, presque tous les passages des auteurs italiens sont dénaturés, et la fréquente altération des noms propres des personnes et des lieux induit le lecteur peu attentif à les confondre ou à les méconnaître. Ainsi, on prend le *Novarese* pour la campagne de *Novi* (1); *Bonfaldeo* pour *Bonfadio* (2); la *Bandelletta*, de Parme, pour la *Bandettini*, de Lucques (3); Clotilde *Tamborini* pour Cl. *Tambroni*; les *Scaglieri* pour les *Scaligeri*; les *Lyns* pour les *Lincei*, etc. Ce sont, peut-être, des fautes du copiste, du typographe ou du traducteur. Mais, que deviendrait l'histoire où de telles méprises seraient fréquentes?

On appelle quelque part *trecenti* les *trecentisti*, et, ce qui pis est, on les prend pour les auteurs du treizième siècle (4). On sait que les *trecentisti* sont, pour les Italiens, les écrivains du quatorzième siècle, ainsi que les *secentisti* sont ceux du dix-septième. Ailleurs, l'auteur fait mourir Galilée dans la *disgrâce de son souverain.* (5); ce qui est une erreur. Les Médicis ne pouvaient résister à l'autorité de la cour de Rome et de l'inquisition; mais ils ne cessèrent de chérir et de protéger Galilée jusqu'à la fin de ses jours, et de le regretter après sa mort. Il semble encore qu'on attribue quelquefois à un individu des qualités qui appartiennent à un autre du même nom.

De pareilles inexactitudes se rencontrent aussi dans ce qui concerne l'histoire littéraire de notre tems. Lady Morgan

---

(1) T. II, pag. 58.
(2) *Ibid.*, pag. 115.
(3) *Ibid.*, pag. 179.
(4) *Ibid.*, p. 32.
(5) *Ibid.*, p. 292.

célèbre souvent des auteurs et des ouvrages d'un mérite supérieur ; mais pourquoi prodiguer les mêmes éloges à des littérateurs et à des livres plus ou moins médiocres ? L'abbé Velo, de Vicence, et non pas de Parme, comme le dit lady Morgan, est compté parmi les *plus élégans prosateurs italiens* (1). Plusieurs autres auteurs, encore vivans, sont traités avec la même indulgence. Est-ce là de la critique ou de la politesse ?

Sans discuter ici quelques-unes des théories littéraires de lady Morgan, nous nous contentons de remarquer que souvent on ne peut lui accorder les faits qu'elle y rapporte. Je me borne à citer, par exemple, ce qu'elle dit des *romantiques* et des *classiques* de l'Italie (2). Elle les regarde comme les guelfes et les gibelins de nos jours. Nous convenons, avec notre auteur, qu'il y a quelques rapports entre les principes littéraires des romantiques et les principes politiques des constitutionnels ; mais nous ne pouvons lui accorder que les classiques ne soient que des gibelins. Tous les guelfes, en commençant par Crescenzi et par Cola Rienzi, n'ont fait que rappeler et imiter les modèles de l'antiquité, les Grecs et les Romains, leurs ancêtres. Heureux, si leurs descendans ne les eussent pas entièrement oubliés ! L'abbé Genovesi, plus juste appréciateur des anciens, recommandait sans cesse l'étude du latin à ses élèves, parce que cette langue, disait-il, conserve encore les traces et les souvenirs de cette liberté que l'on a perdue. Lady Morgan a donc fait tort aux classiques qui peuvent ne point partager toutes les idées des romantiques, en matière de goût, mais qui ne chérissent pas moins qu'eux la liberté et l'indépendance.

---

(1) T. II, pag. 179.
(2) T. III, pag. 116.

Toutefois, il ne faut pas juger l'ouvrage que nous examinons, sur de telles assertions. L'auteur ne se donne point pour antiquaire ou pour littérateur; et, quoiqu'elle s'occupe souvent de littérature et d'antiquités, elle ne cesse de répéter que son objet principal est l'histoire politique de nos jours. Bornons donc là nos dernières remarques.

Lady Morgan, en rappelant les premiers mouvemens révolutionnaires qui se manifestèrent dans la Lombardie, après l'invasion des Français, avance qu'il fut débattu un moment dans le conseil, si l'on ne sacrifierait point le dôme de Milan, regardé comme un foyer de superstitions populaires (1). Ce conte est entièrement faux; ces idées de vandalisme ne sont jamais entrées dans la tête des patriotes lombards, ni des gouverneurs de Milan. Ce n'est qu'une calomnie qui fut débitée pour les dénigrer, mais qui n'eut point de cours, et que l'on n'aurait pas dû rapporter comme un fait avéré.

Lady Morgan nous entretient aussi du fameux *ballet du pape*, qu'on exécuta, en 1797, sur le grand théâtre de la Scala, à Milan, et semble en attribuer la composition à celui (Lefèvre) qui n'en fut que l'exécuteur, et qui, à cette occasion, fut l'objet de beaucoup de persécutions. Mais, un fait qu'elle ne dit pas, bien qu'il mérite d'être connu, c'est que l'ordre d'exécuter ce ballet fut donné par le général Kilmaine, commandant la Lombardie, au nom du général en chef Bonaparte, qui marchait alors vers Laybach.

Quant à l'esquisse que lady Morgan donne des événemens arrivés à Naples, sur la fin du siècle dernier, elle semble n'avoir eu pour guide que Cuoco, auteur de l'*Es-*

(1) T. I, page 164.

sai sur la révolution de Naples, et cet écrivain n'est pas toujours aussi exact dans les faits qu'il est prodigue de réflexions. En général, lady Morgan n'a pu tout voir de ses propres yeux; elle s'en est trop souvent rapportée à des témoignages, qu'elle n'a pas, ce nous semble, suffisamment examinés. Ainsi, elle dit que les galériens de Gênes portent des chaînes où est gravé le mot *libertas* (1). Ce mot ne se trouvait que dans les armoiries de la république. Rousseau fut le premier qui donna cours à ce conte. Dupaty l'a répété, ainsi que d'autres voyageurs qui se sont crus en droit de parler de ce qu'ils n'avaient pas vu.

Depuis quelque tems, les *Carbonari* sont devenus un objet d'importance pour quelques cabinets, et un objet de curiosité pour le public. Lady Morgan ne les a point oubliés. Mais ce qu'elle en dit, est-il assez constaté? Les *Carbonari*, loin d'être protégés, sous le gouvernement de Murat, comme elle l'avance (2), furent sans cesse persécutés, surtout dans la Calabre et dans les Abruzzes. On les regardait, à cette époque, comme une association fondée et dirigée par les ennemis des Français. Peut-être, ceux même qui maintenant les persécutent le plus, ne se firent-ils alors aucun scrupule de les faire servir à leurs vues.

Qu'il me soit permis de faire encore une observation. Dans le cours de son voyage, lady Morgan semble avoir cherché tout ce qui peut honorer l'Italie et présenter un air d'opposition à la féodalité ou à la superstition de l'Église romaine. Mais pourquoi a-t-elle oublié les Vaudois du Piémont, cette antique population qui a conservé la pureté de la doctrine évangélique de ses pères, au milieu des persécutions les plus atroces? Elle devait, au contraire,

(1) T. II, pages 66 et 87.

(2) T. IV, pag. 264.

s'en occuper d'autant plus, qu'ils ont mérité d'être protégés par les Anglais, et que leur histoire prouve combien la liberté de conscience est ancienne chez les Italiens.

Ce ne sont là, peut-être, que de légères inadvertances que nous aurions pu nous dispenser de relever; mais nous avons cru nécessaire de les indiquer, parce qu'il est très-facile de les faire disparaître dans une seconde édition. Au reste, nous ne pensons pas que nos remarques puissent nuire à l'intérêt qu'inspire l'ouvrage de lady Morgan : il offre partout des observations assez ingénieuses et des traits assez spirituels pour lui attirer un grand nombre de lecteurs.

Nous pourrions citer ce qu'elle dit des études des antiquaires, à l'occasion des découvertes de l'abbé Maï (1), et des reliques de saint Dominique, conservées à Bologne, comparées avec le doigt de Galilée, conservé à Florence (2). Nous choisirons le portrait d'Alfieri, qui nous semble dessiné avec beaucoup d'art et assez de vérité. Elle l'avait distingué parmi ces grands hommes dont l'église de Santa-Croce, le *Westminster* de la Toscane, ou, comme les Florentins l'appellent, le *Panthéon* de Florence, garde les monumens. « Son génie, dit-elle, semble avoir été surtout dans sa puissante volonté. Il *voulut* être poète, et il devint poète. La nature ne paraît pas avoir secondé la vocation qu'il s'était donnée : il arracha tout ce qu'il obtint d'elle, et ses inspirations les plus poétiques sont rarement autre chose que le débordement énergique d'une indignation vindicative contre quelque loi ou institution qui opprimait la suprématie qu'il s'attribuait.... Il combattait la tyrannie sous le diadême et sous la tiare; mais il foulait aux pieds

(1) T. I, pag. 197.

(2) T. II, pag. 202 et 306.

le bonnet de la liberté, soit qu'il fût le signe de l'indépendance américaine, ou le type de l'égalité révolutionnaire. Tel qu'il était, son apparition brillante se confond avec les grands événemens qui tendent à la délivrance de l'Italie... Son nom appartient essentiellement à l'époque où il a brillé sur l'horizon de la société italienne, comme un astre solitaire, mais précurseur de l'énergie et de l'indépendance qui répandront sur la nation une clarté universelle (1). » Lors même que l'on n'approuverait pas entièrement tous les traits sous lesquels est reproduit ce grand écrivain, on ne peut refuser à lady Morgan, dans cette partie, comme dans l'ensemble de son ouvrage, beaucoup de pénétration et de sagacité.

Je terminerai cet article par un tableau qui caractérise le peuple napolitain. Lady Morgan nous peint un de ces improvisateurs, ou plutôt récitateurs populaires, qui rappellent les poètes cycliques dont parle Horace. On voit ordinairement près du môle de Naples plusieurs cercles, où les derniers des *lazaroni*, disposés sur deux ou trois rangs, quelquefois assis sur des bancs de bois, d'autres fois sur la terre, écoutent un lecteur qui occupe le centre, et qui lit très-haut le Tasse ou Mastrillo, les histoires de la Bible, ou les légendes d'un caractère moins édifiant. Notre auteur se plaît à faire le portrait grotesque d'un de ces académiciens : il portait une immense perruque, un grand chapeau retroussé, et une veste ou le fragment d'une veste d'un courrier italien; avec cela, il n'avait ni bas ni souliers; il portait des lunettes énormes, et tenait d'une main *le Tasse*, et de l'autre une baguette, avec laquelle il gesticulait d'une manière imposante et variée. A chaque vers qu'il récitait, il joignait un long commentaire

(1) T. II, page 286.

prononcé d'un air si gravement sententieux, qu'il excitait irrésistiblement le rire. Cependant, lady Morgan dit qu'elle n'a jamais observé de physionomie exprimant plus fortement une attention marquée et un intérêt profond. Quant aux assistans, leurs sourcils étaient contractés, leurs lèvres distendues; leurs têtes s'agitaient en écoutant les aventures de Godefroy et de Renaud : les uns se levaient à demi dans leur émotion; d'autres proféraient une sourde exclamation, et les *bravo*, murmurés doucement, circulaient avec l'émotion retenue de gens qui craignaient d'interrompre, par leurs applaudissemens, les chants qui excitaient leur enthousiasme (1). D'autres voyageurs, en d'autres occasions, avaient déjà remarqué cet esprit dont les *lazaroni* napolitains sont animés, et qu'ils cachent sous des dehors si grossiers : aussi, l'on peut conjecturer ce que pourrait devenir ce peuple, le moins civilisé de l'Italie, si l'on s'étudiait à développer ses qualités par une éducation convenable.

Nous dirons, en nous résumant, que l'ouvrage de lady Morgan mérite de fixer l'attention, soit pour l'intérêt du sujet, soit pour les réflexions piquantes dont il est semé, et qu'il obtiendrait encore des suffrages plus universels, si l'on n'y remarquait quelques inexactitudes qui, au reste, sont peut-être inévitables dans les productions de ce genre. Nous ne dirons rien de la traduction française : ce n'est pas à moi de juger de sa correction et de son élégance; d'ailleurs, les passages que j'ai cités ont dû suffire pour la faire apprécier.

F. Salfi.

---

(1) T. IV, page 247.

ANNUAIRE NÉCROLOGIQUE, *ou* SUPPLÉMENT ANNUEL ET CONTINUATION DE TOUTES LES BIOGRAPHIES OU DICTIONNAIRES HISTORIQUES; *Contenant la vie de tous les hommes célèbres par leurs écrits, leurs vertus ou leurs crimes, morts dans le cours de chaque année, à commencer de* 1820 (orné de portraits); *rédigé et publié par* A. MAHUL (1).

Tous les bons esprits et tous les cœurs généreux ont condamné, avec le sentiment d'une indignation vertueuse, ces *Biographies des hommes vivans*, si prodiguées de nos jours, qui n'ont été le plus souvent que des répertoires de délations anonymes, de diffamations criminelles ou d'atroces mensonges, décorés néanmoins du titre fastueux de *Relations historiques* et même *impartiales* (2).

Quelques pamphlétaires obscurs, associés à des spéculateurs avides, vendaient leurs plumes pour servir bassement toutes les passions haineuses et honteuses; l'esprit de parti et l'esprit de cupidité s'emparaient d'un moyen facile d'exploiter la curiosité et la méchanceté des hommes;

---

(1) Paris, 1821. 1 vol. in-8°. Avertissement et table des articles, VIII et 235 pages. — Baudouin frères; prix, 5 fr. On peut souscrire, dès ce moment, pour l'ANNUAIRE NÉCROLOGIQUE DE 1821, *au Bureau central de la Revue Encyclopédique*, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18, ou chez Baudouin frères, libr.-éditeurs, rue de Vaugirard, n° 36.

(2) Voyez ci-dessus, *Revue Encyclopédique*, T. I, Note des pages 142-146, le jugement porté sur la *Biographie des hommes vivans*, jugement qui a été cité depuis plusieurs fois avec éloge, spécialement dans le Mémoire historique très-intéressant, publié par M. Savary, ex-membre du conseil des anciens, sous ce titre : *Mon examen de conscience sur le* 18 *brumaire an* 8 (9 *novembre* 1799). Paris, 1819, in-8° de 94 pag. Barrois l'aîné, rue de Seine, n° 10.

et les réputations les plus honorables étaient livrées sans défense aux traits empoisonnés de la calomnie. Une déplorable impunité encourageait les éditeurs de ces productions monstrueuses; et, quoiqu'elles fussent justement signalées à l'opinion comme indignes de toute croyance, elles trouvaient souvent accès auprès d'un certain nombre d'hommes: les uns, légers et frivoles, ou distraits d'un examen attentif par le tourbillon des affaires et des fonctions politiques où ils se trouvaient engagés; les autres, faibles, faciles à être prévenus et trompés, désirant même quelquefois saisir un prétexte plus ou moins plausible pour imputer des torts graves ou même des crimes à d'autres hommes dont la supériorité excitait leur envie, ou dont les opinions, soit politiques, soit philosophiques, blessaient leurs intérêts et leurs préjugés. Dans ces honteux monumens de la licence et de la perversité humaines, le crime puissant est seul protégé par des ménagemens officieux, ou même il est érigé en vertu; le mérite modeste et solitaire, la vertu indépendante et courageuse, qui n'appartiennent à aucun parti, à aucune coterie, mais à la justice, à la vérité, à la patrie, sont abreuvés de calomnies et d'outrages.

Autant on doit flétrir, comme criminelle et impie, la spéculation de ces prétendus *biographes modernes*, qui s'attachent à tout ce qui est marquant dans leur siècle pour le dégrader, qui multiplient avec audace les accusations sans preuves, et les imputations calomnieuses, pour satisfaire à leur besoin de nuire, et qui raniment les souvenirs à peine éteints de haines et de vengeances; autant on doit estimer et encourager, comme essentiellement morale, philantropique et pieuse, la pensée du jeune écrivain dont nous annonçons l'ouvrage. Il a voulu consacrer, non seulement pour une fois, mais désormais chaque année, une sorte de monument à la mémoire des

hommes utiles ou distingués, que la mort vient successivement frapper.

Les *Biographes des vivans* se cachent pour attaquer leurs victimes et pour les assassiner moralement avec impunité; le *Biographe des morts* offre une garantie convenable, par la publicité de son nom et par la noblesse de son caractère personnel. Les premiers recueillent çà et là toutes les relations avérées ou fabuleuses, et surtout scandaleuses, qui peuvent entrer dans leur plan; ils ne prennent aucun soin de vérifier et de prouver les faits qu'ils avancent, et qu'ils ont souvent puisés aux sources les plus impures. L'auteur de l'*Annuaire Nécrologique* repousse, avec une attention religieuse, tout ce qui pourrait blesser la vérité, ou porter le caractère de la passion. Il considère d'un point de vue élevé, avec une grande impartialité, les hommes, les événemens, les gouvernemens, les partis: son objet n'est point de flatter aucun personnage puissant, de caresser aucune opinion dominante, mais de se montrer l'homme de la France, de la vérité et de l'avenir. Son entreprise est utile et honorable; son but, moral et digne d'éloges; sa manière de juger les individus, sage et modérée; son style, élégant et pur, simple et sans prétention. *Narrateur fidèle, et non juge passionné*, il écrit un ouvrage, « d'abord historique, et ensuite littéraire. » Il recueille avec soin et se plaît à signaler à l'estime publique tous les travaux qui ont pour objet le bonheur des hommes et l'avancement des sociétés. Il ne dédaigne point ces hommes laborieux et modestes, dont la sphère d'activité, bornée souvent à une ville de province, n'a guère permis que leur nom, quoique digne de réputation, fût connu dans la capitale, et il croit avec raison faire une chose bonne et utile, « en contribuant à diminuer ainsi la centralisation littéraire et scientifique, non moins funeste, lorsqu'elle est

exagérée, que la centralisation politique et administrative. »

« Le plan de cet *Annuaire*, comme le dit l'auteur, consiste à donner, chaque année, la biographie, aussi complète qu'il sera possible, de toutes les personnes célèbres, à quelque titre que ce soit, décédées dans le courant de l'année précédente. Il peut devenir ainsi, dans les bibliothèques, le supplément naturel de toutes les biographies ou dictionnaires historiques, que la mort et le tems décomplètent incessamment. »

M. Mahul nous rappelle que l'on publia, durant plusieurs années, avant la révolution, une *Nécrologie française;* Palissot, Clément (de Dijon), L. Castilhon, M. François (de Neufchâteau) en furent les principaux rédacteurs. « Cette Nécrologie, dont les articles sont intitulés *Éloges*, comme pour signaler d'avance leur principal défaut, est restée une collection utile.... Elle n'embrassait que la littérature, les sciences et les arts. »

On publie, chaque année, en Angleterre, depuis cinq ans, un volume intitulé : *Annual Biography and Obituary*. M. Mahul se propose de consulter cet ouvrage, ainsi que d'autres recueils étrangers du meme genre, pour ajouter à son *Annuaire* une *Nécrologie étrangère*, qui en complétera le plan, et qui paraîtra, en forme de seconde partie, à la suite de l'*Annuaire Nécrologique* de chaque année; savoir, celle de 1820, dans le recueil de 1821, et, d'après le même ordre convenu, pour les années suivantes.

Le volume de cette année, que nous avons sous les yeux, comprend quatre-vingt-dix personnes, dont trois femmes : madame *Élisa* Bacciochi, née Bonaparte, devenue par la fortune de son frère grande-duchesse et princesse, qui fit quelquefois pardonner son élévation, en consolant, par ses bienfaits, d'honorables infortunes, ou

en accordant une protection éclairée à des savans et à des artistes; madame *Marie* Bigot, née Kiéné, de Colmar, très-habile musicienne, et recommandable sous beaucoup d'autres rapports, dont le talent distingué « associait l'élégance sans manière, la finesse des nuances, la convenance des ornemens qui caractérisent les virtuoses français, au coloris mélancolique et mystérieux qui appartient à l'école allemande; » enfin, madame *Aimée* de Coigny, *duchesse* de Fleury, qui avait reçu de la nature la perfection de la grâce, de la beauté et de l'esprit, et qui fut chantée par le poète André Chénier, alors son compagnon de captivité, dans son ode si belle et si touchante, intitulée : *La jeune Captive.* (Voy. *Rev. Enc.*, T. IV, p. 81, 99.)

On distingue ensuite trois personnages politiques assez marquans, qui ont dû leur célébrité à la révolution : Cambon, qui fut, selon notre auteur, « un habile financier, un honnête homme et un farouche républicain; » Fouché, dont l'article très-étendu et plein d'intérêt est une sorte de médaille, où sa vie publique, fidèlement représentée, offre, sur l'une de ses faces, un tableau hideux et révoltant, et, sur la face opposée, des preuves d'une assez grande habileté politique et plusieurs traits honorables; puis, Tallien, dont le nom aurait pu échapper à l'opprobre par l'oubli, s'il n'était en quelque sorte protégé par le souvenir d'une journée mémorable, dans laquelle il montra une grande audace, excitée par le sentiment d'un grand danger.

La Notice sur le duc de Berry, à laquelle est joint le portrait de ce prince, réveille le souvenir d'un crime affreux qui a plongé la France dans le deuil, et dont l'effet immédiat et les funestes conséquences ont donné une nouvelle énergie à des inimitiés mal éteintes, qu'aurait dû adoucir le sentiment profond d'une indignation générale

et d'une commune douleur. — On regrette que l'auteur se soit trouvé dans la nécessité de donner à l'assassin fanatique de l'infortuné duc de Berry presque autant de place qu'à sa victime. Huit pages entières sont consacrées à la relation détaillée du forfait de Louvel et du procès qui en a reproduit aux yeux du public les moindres circonstances.

Les amis de la gloire nationale et de ce principe fécond de l'égalité civile et politique, qui, en ouvrant au mérite personnel un libre accès dans toutes les carrières, excite, encourage et récompense, au profit de la patrie et du gouvernement, les talens distingués dans tous les genres, ne liront pas, sans un vif intérêt, les deux articles des maréchaux de France Kellermann, *duc de Valmy*, et Lefebvre, *duc de Dantzick*, devenus l'un et l'autre célèbres en défendant, à la tête de nos armées, l'indépendance nationale. — Le premier, après avoir commencé sa carrière militaire, comme simple hussard, en 1752, s'éleva de grade en grade, par sa bravoure et son habileté, au commandement des armées, et il eut la gloire de sauver la France, en 1792, de l'horreur d'une invasion étrangère, dans ces champs de Valmy, où la reconnaissance publique vient de lui consacrer un monument. — Le second, d'abord simple soldat, puis sergent dans les gardes-françaises, où il fut instructeur du jeune Hoche, devenu peu d'années après son général en chef et son ami, fut successivement capitaine d'infanterie légère, adjudant-général, en septembre 1793; général de brigade, au mois de décembre suivant; général de division, en janvier 1794; enfin, maréchal d'empire, maréchal de France, duc et pair de France; et, dans sa haute fortune, il sut toujours conserver le souvenir des degrés inférieurs par lesquels il s'était élevé.

Nous citerons, de plus, parmi les militaires, les généraux Aboville, Dumuy, Razout et l'amiral Decrès, dont on

rappelle un beau trait de bravoure qui lui mérita un sabre d'honneur; parmi les littérateurs, les érudits et les savans, deux estimables collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, l'un écrivain philosophe, qui a laissé une réputation européenne, VOLNEY (1); l'autre, PALISOT DE BEAUVOIS, son confrère à l'Institut, savant modeste et laborieux (2); — TOCHON, *d'Annecy*, autre membre de l'Institut, adonné dès sa jeunesse à l'étude des antiquités; — CH. LOYSON, principal rédacteur du *Lycée français*, honoré de l'amitié de M. Cousin, qui a prononcé un discours sur sa tombe; — LA CHABAUSSIÈRE et SOUQUE, auteurs, l'un de quelques opéras comiques agréables; l'autre, de quelques comédies spirituelles; — SOBRY, dont on recherche encore la *Poétique des arts*, ou *Cours de peinture et de littérature comparées*; — BARRUEL et GALLAIS, deux écrivains politiques, opposés aux principes de la révolution, qui ne surent point se garantir d'une exagération condamnable et d'une partialité aveugle.

Ajoutons encore à l'indication des noms qui ont le plus fixé notre attention dans cette Biographie, les personnages suivans: — L'abbé JARRY, savant théologien, mais dont le zèle ardent et fanatique pour les intérêts temporels de l'église, lui fit souvent oublier les sentimens de charité, de modération et de sagesse que la véritable religion doit inspirer; — BOULAGE, professeur à l'école de droit de Paris, auteur de quelques ouvrages sur le droit, et qui fut au nombre de royalistes dévoués qui s'offrirent, comme otages, en 1792

(1) Voyez, *Rev. Encycl.*, T. VII, pag. 34-48, une *Notice sur M. de Volney*, suivie du discours prononcé, à l'occasion de sa mort, dans la chambre des pairs, par son collègue M. Daru, et du catalogue de ses ouvrages imprimés.

(1) Voyez, *Revue Encycl.*, T. V, pages 288-290, une *Notice sur M. Palisot de Beauvois.*

pour obtenir la liberté du Roi (1);—le doyen des libraires de France, *Guillaume* Debure, éditeur de plusieurs bons ouvrages, et auteur d'un grand nombre de catalogues, dont quelques-uns sont des ouvrages de bibliographie très-recherchés;—Delandine, de Lyon, connu surtout par son *Nouveau Dictionnaire historique*, qui a été réimprimé plusieurs fois;—Dumouchel, ancien recteur de l'université de Paris et ancien évêque constitutionnel, qui est mort simple chef de bureau en retraite;—Balzac, architecte habile et plein d'enthousiasme pour les arts, qui avait fait partie de l'expédition d'Égypte, et qui a laissé un grand nombre de dessins et de projets d'architecture;—Baraguay, autre architecte, recommandable par un goût sage et pur, et dont le dernier travail est la restauration actuelle de l'Odéon;—Barrairon, qui avait suivi, depuis l'ancien régime et sous tous les gouvernemens de la révolution, la carrière domaniale ou de l'administration des domaines, dans laquelle son père était placé, qui était directeur général de l'enregistrement, et député, à l'époque de sa mort, le 5 décembre 1820, et qui paraît n'avoir pris d'autre part aux affaires publiques que celle qui était indispensable pour conserver les places qu'il occupait;—le respectable Monthyon, dont les nombreux actes de bienfaisance ont été rappelés dans la séance publique de l'Institut où l'on a décerné le prix de vertu fondé par cet homme généreux;—Petitain, ancien secrétaire de la préfecture de Loir-et-Cher, écrivain recommandable, dont on mentionne trente-deux petits ouvrages, rapportés à des vues de bien public, cités par l'excellent *Journal de la li-*

---

(2) Voyez, *Revue Encycl.*, Tome VI, page 646, une *Notice sur M. Boulage.*

brairie que rédige M. Beuchot ;—Bruand, de Besançon (1), sous-préfet, membre de plusieurs sociétés savantes, qui partageait son tems et ses soins entre l'administration publique, l'exploration et la description des antiquités nationales et la méthode d'enseignement mutuel, et qu'une mort prématurée est venue enlever subitement, dans sa 33e année, à ses utiles travaux ;—l'estimable Rabaut-Pommier, ministre protestant, digne frère du célèbre et malheureux constituant *Rabaut*, qui, après avoir soutenu la révolution dans son origine, et signalé ses principes, sa direction légitime et son but, combattit ses fureurs et ses excès et mourut sa victime ;—l'économiste Saint-Aubin, qui a publié des écrits ingénieux sur quelques parties des finances politiques ;— enfin, Vigée, qui fut long-tems éditeur de l'*Almanach des Muses*, où l'on trouve un grand nombre de ses poésies fugitives.

Sur les quatre-vingts noms, recueillis par M. Mahul, nous venons d'en citer trente-sept ; et c'est dans l'ouvrage même qn'il est curieux et intéressant de rapprocher et de comparer tous ces personnages, si différens d'esprits, d'opinions et de caractères. Chaque portrait, dans cette vaste galerie, peut fournir un sujet de réflexions et des leçons utiles, un modèle à imiter, ou des exemples à fuir. Au lieu de rappeler les noms les plus connus, peut-être aurions-nous dû plutôt tirer de l'oubli quelques individus entièrement obscurs, dont les travaux ou les actions leur ont acquis des droits à l'estime ; ou rechercher quelques-uns de ces hommes qui ont été méconnus et calomniés pendant leur vie, et auxquels la justice impartiale d'une génération nouvelle est appelée à restituer la place qu'ils doivent occuper dans l'opinion. Telle est l'une des parties

(1) Voyez, *Rev. encycl.*, T. VI, p. 645, une *Notice sur M. Bruand.*

importantes du noble rôle dont s'est chargé l'auteur de l'*Annuaire Nécrologique*.

Une plume vertueuse, énergique, éloquente, devrait s'emparer de cette question morale, d'une haute importance: « Signaler la puissance, les dangers et les ravages de la calomnie, et prouver combien sont ennemis de leurs propres intérêts et du bien public les hommes légers ou insoucians, et quelquefois criminels, qui l'accueillent et la propagent, ou seulement qui la tolèrent. »

Il appartiendrait à un écrivain, tel que l'a défini Fénélon, à celui « qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu (1), » de présenter, avec la force victorieuse du raisonnement, avec la chaleur d'une sensibilité entraînante, le sort de l'homme distingué, d'un talent supérieur, d'un caractère honorable, mais indépendant; isolé dans le monde, sans l'appui d'un parti, d'une secte, d'une coterie; abandonné, comme une victime dévouée, à l'influence de tous les genres de diffamations et de calomnies, et ne devant être dédommagé qu'après sa mort de l'ingratitude et des injustices de ses contemporains.

Telle fut la destinée du sage Socrate, chez les Athéniens; du divin fondateur du christianisme, chez les Juifs; du vertueux Malesherbes, chez les Français.

Il serait utile d'offrir ce grand et sublime tableau, cette protestation éloquente du mérite méconnu, étouffé, de l'innocence persécutée, outragée, proscrite, à ces hommes faciles et aveugles, bien intentionnés, mais faibles, promptement accessibles à des bruits téméraires et mensongers qu'ils n'ont point vérifiés, qui deviennent à leur insu complices des mauvais traitemens, auxquels la malveillance,

(1) Dialogues sur l'éloquence.

l'envie et la médiocrité livrent l'homme de bien et l'homme de génie.

Des *tablettes nécrologiques*, destinées à devenir en quelque sorte le vestibule du temple de l'histoire, offrent d'avance un asile à plusieurs de ces nobles victimes qui sont sacrifiées par la fureur aveugle des partis, dans les troubles politiques. Respectons du moins la vertu et le mérite dans le repos de la tombe.

Un tombeau est une tribune éloquente, d'où la vérité, affranchie de toute entrave, dégagée de toute passion de haine et d'envie, peut faire entendre avec fruit ses leçons. La mort, bien observée et méditée, est une grande maîtresse pour la direction de la vie. « Il faudrait, dit Montaigne, faire un registre commenté des morts diverses; qui apprendrait aux hommes à mourir, leur apprendrait à vivre... L'utilité du vivre n'est pas en l'espace; elle est en l'usage. Tel a vécu long-tems, qui a peu vécu... »

Ces considérations générales font mieux apprécier encore le but philosophique de l'ouvrage de M. Mahul. Tous les amis de la saine morale doivent l'encourager à continuer la tâche difficile, mais honorable, qu'il a entreprise; ils doivent l'inviter surtout à conserver religieusement ce caractère de modération et d'impartialité qui distingue le véritable historien. C'est ainsi qu'il acquerra, d'année en année, de nouveaux droits à l'estime et à la confiance, et que les volumes dont se composera successivement sa collection, deviendront des dépôts de plus en plus précieux, qui seront consultés avec fruit, et qui mériteront de faire autorité.

M. A. Jullien, *de Paris.*

LITTÉRATURE.

DES TROUBADOURS ET DES COURS D'AMOUR, *par* M. RAYNOUARD, *secrétaire perpétuel de l'académie française, officier de la Légion-d'honneur* (1).

Le nom des Troubadours s'offre à nous, entouré du prestige des souvenirs poétiques et des mœurs chevaleresques, mais enveloppé aussi des obscurités du moyen âge. L'intérêt qu'ils excitent est vague, parce que nous n'avons de leurs ouvrages qu'une connaissance imparfaite, et que nous sommes loin de savoir précisément ce qu'on y doit chercher. Peut-être ne sera-t-il pas inutile d'indiquer en peu de mots à quels titres ils méritent notre attention. Non seulement l'étude des poésies provençales fait espérer à l'imagination de nouvelles jouissances, en lui révélant quelque trait d'esprit, ou l'expression d'un sentiment délicat, mais elle se recommande d'abord par les découvertes qu'elle promet à la philologie générale; car la *langue des Troubadours*, fille de la *langue romane primitive* (2), est la sœur aînée des langues française, italienne, espagnole et portugaise, qui lui ont survécu; et l'examen de leurs affinités, comme des caractères qui les distinguent, offre au grammairien philosophe un sujet de recherches neuves et fécondes.

Considérés comme monumens historiques, leurs ouvrages n'ont pas moins d'importance : on y trouve une foule de détails précieux pour éclaircir certains faits obscurs, et pour dévoiler les usages et les mœurs du tems; car les poètes sont les peintres de la société; Homère supplée à

(1) Paris, 1820. 1. vol. in-8°. Firmin Didot.

(2) *Antiquam exquirite matrem.*

l'histoire, et les poésies des Troubadours, plus bornées à la vie commune et aux objets contemporains, offrent des peintures peut-être encore plus naïves. Enfin, cette lecture pourra n'être pas sans fruit pour ceux qui s'occupent des théories littéraires. Une critique éclairée saura y découvrir les traits originaux qui caractérisent cette littérature nouvelle, et l'influence qu'elle a exercée sur les littératures modernes, en créant un genre particulier, qu'un nouvel ordre de sentimens, d'images et d'expressions a fait distinguer du genre classique proprement dit. Déjà l'on commence à entrevoir le lien par lequel l'histoire de la poésie provençale se rattache à celle de la littérature européenne, du moins chez les nations où la littérature n'a pas été factice, je veux dire, où elle a été l'expression fidèle de la société.

Ces rhapsodes du moyen âge sont donc dignes de tout notre intérêt : mais ils ont été jusqu'ici bien mal connus. Long-tems, l'extrait des manuscrits de Sainte-Palaye, fait par Millot, a été l'unique source à laquelle ont été puiser tous ceux qui ont voulu connaître l'histoire et les ouvrages des Troubadours; long-tems, il a été l'unique fondement de toutes les opinions émises sur leur compte, en France et en Europe. Cependant, il est reconnu aujourd'hui que le livre de Millot, inexact, incomplet sur les points importans, n'offre guère que des traductions plates ou infidèles de morceaux recueillis sans choix, avec l'ennui d'un catalogue monotone et d'une sèche nomenclature. Si donc on voulait se faire des idées précises sur les Troubadours, une seule chose restait à faire, c'était de recourir aux sources même, de recueillir les originaux, et de publier un choix de leurs ouvrages, assez étendu et assez varié, pour permettre d'entrevoir l'ensemble de leur système poétique, et pour faire suffisamment connaître la théorie et le degré de culture de leur langue. Tel est le travail

entrepris et déjà exécuté, en grande partie, par M. Raynouard. Il publie un choix des pièces originales; et, au moyen des recherches historiques et grammaticales dont il a fait précéder ce recueil, quiconque sera curieux de connaître les Troubadours pourra les étudier dans leurs propres ouvrages.

Toutefois, pour faciliter ce travail, M. Raynouard s'est proposé, dans une brochure séparée, qui se rattache à son grand ouvrage, de tracer en quelque sorte l'idéal du Troubadour, au moyen de traits divers empruntés à chacun d'eux. En rapprochant plusieurs fragmens où se retrouvent les sujets les plus ordinaires de leurs chants, les idées, les sentimens et les images qu'ils reproduisent le plus volontiers, il a voulu caractériser le genre de leur talent et le tour de leur esprit. « J'ai cherché, dit-il lui-même, à représenter, par la disposition graduée de ces morceaux, non seulement les idées particulières de plusieurs Troubadours distingués, mais encore l'esprit général et le talent commun qui animaient leurs productions. » Ces poésies sont ou *amoureuses*, ou *satiriques*, ou *historiques* : c'est-à-dire, que tantôt on y voit le culte des femmes, et l'expression de cette galanterie, qui fut un des caractères de l'époque; tantôt elles offrent la peinture naïve et souvent malicieuse des mœurs et de la société, ou enfin elles se rapportent aux événemens contemporains. Ainsi, de nombreuses citations reproduisent d'abord les sentimens tendres de ces amans passionnés et timides, les vœux, les craintes, la soumission, l'espoir et la reconnaissance de l'amour : on y trouve l'expression d'une tendresse toujours vive et fidèle, souvent ingénieuse, d'une franchise délicate, d'une résignation touchante, enfin tout ce qui forme le caractère de leur passion chevaleresque.

D'autres passages nous instruisent des mœurs du tems.

C'est dans les *Sirventes* que les Troubadours manifestent les opinions les plus hardies; ils attaquent indifféremment les individus ou des classes entières de la société; c'est surtout contre les prêtres que sont dirigées les plus âpres censures. On ne peut s'empêcher d'approuver souvent ces mouvemens d'une ame ardente et audacieuse qui tour à tour les excitaient à blâmer ou à célébrer les actions dont ils étaient les témoins; on applaudit à leur courage, quand ils dénoncent les torts et les injustices des princes, les désordres de la noblesse, les vices de la bourgeoisie, les excès d'un clergé ignorant : plus d'une fois, leurs voix généreuses s'élevèrent en faveur des Vaudois et des Albigeois, poursuivis par un zèle fanatique. Dans ces tems où manquaient la presse et la tribune, le poète, armé du fouet de la satire, était le vengeur de l'innocence opprimée; et, si le crime bravait la punition des lois, il était du moins flétri par l'opinion, qui déjà faisait l'essai de sa puissance. Tantôt n'écoutant qu'un zèle religieux, ils excitent par leurs vers les peuples et les rois à s'armer pour la délivrance du saint sépulcre, sujet qui a donné la plus belle épopée aux tems modernes; tantôt marchant eux-mêmes à la suite des armées de la croix, ils passent en Syrie, ou dans la Palestine; et là, soldats au jour des dangers, ils célèbrent ensuite par des chants héroïques les victoires et les triomphes des chrétiens.

Je voudrais pouvoir offrir au lecteur des exemples de chacun de ces genres; forcé de choisir, je transcris en entier une pièce amoureuse.

La comtesse de Die, abandonnée de son amant, s'exprime ainsi :

« Le sujet de mes chants sera pénible et douloureux. Hélas! j'ai à me plaindre de celui dont je suis la tendre amie, je l'aime plus que chose qui soit au monde; mais

auprès de lui, rien ne me sert, ni merci, ni courtoisie, ni ma beauté, ni mon mérite, ni mon esprit. Je suis trompée, je suis trahie, comme si j'avais commis quelque faute envers lui.

« Ce qui du moins me console, c'est que je ne vous manquai jamais en rien, ô cher ami, dans aucune circonstance! je vous ai toujours aimé, je vous aime encore plus que Seguin n'aima Valence; oui, je me complais à penser que je vous surpasse en tendresse, ô cher ami, comme vous me surpassez en brillantes qualités. Mais quoi! vos discours et vos manières sont sévères envers moi, tandis que toutes les autres personnes trouvent en vous tant de bonté et de politesse?

« Oh! combien je suis étonnée, cher ami, que vous affectiez envers moi cette sévérité! pourrais-je n'en être pas affligée? Non, il n'est pas juste qu'une autre dame m'enlève votre cœur, quelles que soient pour vous ses bontés et ses manières. Ah! souvenez-vous du commencement de notre amour; dieu me garde que la cause d'une rupture vienne de moi!

« Le grand mérite que vous avez, la haute puissance qui vous entoure me rassurent. Je sais bien qu'aucune dame de ces contrées ou des contrées lointaines, si elle veut aimer, fait, en vous préférant, le choix le plus honorable : mais, ô cher ami, vous vous connaissez en amour; vous savez quelle est la femme la plus sincère et la plus tendre; souvenez-vous de nos accords!

« Je devrais compter sur mon mérite et sur mon rang, sur ma beauté, encore plus sur mon tendre attachement; aussi je vous adresse, cher ami, aux lieux où vous êtes, cette chanson, messagère et interprète d'amour; oui, mon beau, mon aimable ami, je veux connaître pourquoi vous

me traitez d'une manière si dure, si barbare. Est-ce l'effet de la haine? est-ce l'effet de l'orgueil?

« Je recommande à mon message de vous faire souvenir combien l'orgueil et la dureté deviennent quelquefois nuisibles. »

M. Raynouard ajoute les réflexions suivantes : « Je ne crois pas que jamais l'élégie amoureuse ait mis autant de grâce et d'abandon à exprimer une affection aussi tendre et aussi passionnée. C'est le sentiment le plus vrai, le plus exquis qui a dicté cette pièce. J'avoue que j'ai essayé vainement d'en offrir une traduction : le sentiment, la grâce ne se traduisent pas; ce sont des fleurs délicates dont il faut respirer le parfum sur la plante; leur odeur s'exhale, leur éclat se ternit à l'instant qu'on les détache de la tige maternelle.

« Que l'on compare cette pièce avec celle de Sapho, et l'on aura une idée juste du caractère de la littérature classique et du caractère de la littérature que créèrent les Troubadours. L'amante de Phaon cède à l'entraînement de l'amour, mais de l'amour tel qu'une femme l'éprouvait dans ces tems où la sensibilité était toute matérielle, où la civilisation n'admettait point encore les femmes à faire l'ornement de la société. L'amante du chevalier parle un autre langage; c'est le cœur, le cœur seul qui s'abandonne; sa sensibilité est toute intellectuelle. Cette femme, aussi tendre que passionnée, ne demande à l'amour que l'amour même. »

ARTAUD.

ARCHÉOLOGIE.

DESCRIPTION DE L'ÉGYPTE, OU *Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte, pendant l'expédition de l'armée française : seconde édition, dédiée au Roi ; publiée par* C. L. F. Panckoucke (1).

(PREMIER ARTICLE.)

Une de ces grandes idées, qui naissent par intervalles dans l'esprit des gouvernemens, avait fait concevoir à la France le projet glorieux de conquérir l'Égypte, et de lui imposer le bienfait de la civilisation : les Français voulaient ainsi restituer à cette première patrie des arts ce qu'ils avaient jadis reçu d'elle, par l'intermédiaire de la Grèce et de Rome.

Cette terre, qui avait été foulée autrefois par tant de héros et de grands hommes, qui avait vu ses rois lui apporter les dépouilles des nations, qui avait, pour ainsi dire, assisté à la querelle des triumvirs, et à qui saint Louis avait donné plus tard le spectacle touchant et inat-

---

(1) L'ouvrage paraît par livraisons de cinq planches, chacune, format *grand atlas*, imprimée sur papier fin et satiné. On se sert des cuivres de la première édition. Le prix est de *dix francs* pour chaque livraison étiquetée ; il en a déjà paru vingt-trois, nous en avons successivement annoncé dix-neuf dans notre *Bulletin bibliographique*. (*Voy.* t. IX, p. 363 ; t. X, p. 196, 615 ; t. XI, p. 193, 397, 611 ; et ci-dessus, t. XII, p. 183.) Il y aura, en tout, environ *neuf cents planches*. Le texte comprendra vingt-cinq volumes in-8°, imprimés sur très-beau papier, avec des caractères neufs, et contenant vingt-huit planches non comprises dans les *neuf cents* de l'atlas. Le prix de chaque volume est de 7 francs, et franc de port 9 francs. On souscrit chez M. Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14.

tendu de toutes les vertus chrétiennes, cette terre antique et célèbre se vit tout-à-coup l'objet d'une entreprise militaire, qui allait appeler sur elle les regards de l'Europe et de l'Asie. Bientôt les bords du Nil furent témoins de la valeur française, comme ils l'avaient été autrefois de celle de Sésostris et d'Alexandre, de César et de Saladin : on eût dit qu'il était réservé à l'Égypte de servir de théâtre à toutes les grandes scènes de l'univers.

Placée au centre de l'ancien continent, riche de la fécondité de son sol, et plus encore des travaux d'un peuple industrieux et créateur, elle fut tour à tour convoitée par l'ambition de tous les potentats. Cambyse fut le premier, depuis les tems historiques, qui lui fit connaître les malheurs d'une invasion étrangère. Le roi des Perses triompha en barbare : l'aspect de la grandeur égyptienne l'écrasa; ne pouvant l'égaler, il tenta de l'anéantir. Des villes entières furent livrées aux flammes; les palais de Thèbes se virent dépouillés de leur royale magnificence; les statues furent brisées, la religion asservie, et le génie des Égyptiens arrêté dans son essor; Cambyse porta la rapine jusque dans le sanctuaire des dieux. Heureusement, sa férocité ne fut pas toujours assouvie : les monumens égyptiens opposèrent à ses honteuses mutilations des masses colossales, contre lesquelles n'avaient jamais rien pu ni le fer, ni le feu, ni le tems, ni les hommes.

Plus grand que le fils de Cyrus, Alexandre crut devoir, dans l'intérêt de sa propre renommée, respecter une gloire qui remontait à l'origine des traditions humaines. Aux talens d'un guerrier, il joignit les vues d'un politique; et le conquérant devint fondateur.

Alexandrie s'agrandit sous les Ptolémées. La Méditerranée, la mer Rouge et l'Océan Indien, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux rives du Gange, furent tri-

butaires de son commerce. « Les muses grecques, dit M. Fourier, vinrent embellir la nouvelle capitale, et les arts se montrèrent dans leur ancienne patrie. »

Les Romains, la seule nation peut-être qui eût été digne d'apprécier les vestiges d'un grand peuple, semblèrent ne voir dans l'Égypte que la fertilité de son territoire. Dans les institutions qu'ils lui donnèrent, tout fut rapporté à l'agriculture; le berceau des sciences devint le grenier de Rome; et, chose étonnante! les Césars firent moins que les Ptolémées.

Ils se contentèrent d'enlever aux Égyptiens quelques-uns de leurs obélisques, et leur envoyèrent en échange des préfets pour les gouverner : la souveraineté de l'Égypte ne fut plus qu'une espèce de fermage; et l'on vit même, sous Tibère, des affranchis (1), munis d'un bail, aller s'asseoir insolemment sur le trône des Pharaons!

Il faut moins reprocher à Omar, fanatique héritier d'un faux prophète, d'avoir fait brûler la bibliothèque d'Alexandrie, qu'à ces Romains civilisés de s'être montrés presque indifférens à tout ce qui restait encore offert à leur étude, dans un pays qui avait donné des leçons de sagesse aux hommes réputés les plus sages de la terre, et dont le sol était encore empreint des pas d'Homère, de Pythagore et de Platon! Mais le génie de Rome n'était plus qu'un vain souvenir : déjà le sceptre du monde pesait à ses mains débiles; et il faut dire, à sa justification, que, déchirée dans son intérieur par les discordes domestiques, et obligée au-dehors de partager son attention entre tant de pays conquis et tant d'ennemis à combattre, elle fut constamment distraite des grandes vues qu'elle aurait pu fonder sur la possession de l'Égypte. Si, à cette époque, le siége de

(1) *Voyez* Strabon et Tacite.

l'Empire eût été transporté à Memphis, et que la valeur romaine se fût habilement combinée avec ce qui restait de la sagesse des Égyptiens, il serait peut-être résulté de cette union une puissance formidable, qui n'eût eu pour bornes que les limites de l'univers, et pour terme que la fin des tems.

Quelques fragiles constructions sont aujourd'hui les seules traces qui subsistent, sur les bords du Nil, de la domination du peuple-roi : on en voit encore les débris, dispersés çà et là autour des monumens indestructibles élevés par les Pharaons, plus de vingt siècles auparavant (1).

Bien différens des Romains, les Français se présentèrent à l'Égypte accompagnés du cortége des arts : ils lui apportaient l'expérience et les produits d'une civilisation perfectionnée; ils venaient y fonder un nouvel empire, ils voulaient faire pour elle ce qu'elle avait jadis fait pour l'Attique, et, par une alliance inaccoutumée, joindre au titre de conquérans le titre plus glorieux de bienfaiteurs.

Quelques années d'une possession paisible auraient suffi aux Français pour ressusciter l'Égypte de ses ruines. Je ne crains pas même de dire que, forte désormais de l'influence d'un gouvernement législateur, on l'aurait vue un jour marcher de pair avec les plus puissantes monarchies de l'Europe, et mettre pour son propre compte un poids considérable dans la balance des nations.

Déjà, au milieu du tumulte des armes, et lorsque leur conquête était encore mal assurée, les Français avaient commencé à réaliser de si nobles espérances : toutes les

---

(1) La ville romaine d'Antinoé, bâtie par l'empereur Adrien, offre encore les débris d'un arc de triomphe et d'un théâtre; mais leur état de dégradation ne permet point de les mettre en parallèle avec les édifices égyptiens.

ressources de l'économie politique avaient été appliquées à l'administration intérieure, à la perception réglée des impôts, aux diverses branches de l'industrie et du commerce. Les droits des citoyens venaient d'être garantis; le corps social renaissait; les peuples, en proie depuis plusieurs siècles aux dépradations d'une poignée d'esclaves, respiraient enfin sous l'autorité plus douce d'une nation éclairée. L'Égypte voyait avec transport les beaux-arts accourir dans son sein, comme rentrés d'un long exil; l'ère du bonheur commençait pour elle; des jours de gloire lui étaient encore promis! déjà se déployait devant ses yeux un immense avenir, un avenir digne de ses ancêtres!

Mais les destins changèrent; tant d'espérances furent anéanties. Les rapides progrès de l'expédition française avaient alarmé les intérêts d'une nation rivale et puissante, qui en calcula dès-lors avec effroi tous les résultats. L'armée avait elle-même éprouvé des revers, indépendans de son courage; trois chefs s'étaient succédés dans le commandement : le premier avait brusquement quitté l'Égypte pour retourner en France, d'où il devait bientôt remuer toute l'Europe; le second venait de périr de la mort de Henri IV, sous le poignard d'un fanatique, et le troisième n'offrait aux soldats ni le génie de l'un ni les talens et les vertus de l'autre. La ligue formée entre l'Angleterre et la Porte prévalut; l'expédition s'arrêta dans sa marche, et l'Égypte fut déshéritée des bienfaits de la France, lorsque déjà l'étendard libérateur avait flotté depuis le cap Burlos jusqu'au-delà des cataractes, depuis le désert d'Ammon jusqu'aux sommets du Tabor!

Les fruits de l'entreprise, perdus désormais pour la politique, ne le furent point pour les sciences : à la gloire des armes était venue se joindre celle des lettres, et le même laurier avait fourni deux palmes à la fois.

Jamais, en effet, expédition de guerre ne tourna mieux au profit des arts : chaque bataille protégeait une découverte ; à une conquête militaire succédait une conquête scientifique ; et à peine le soldat avait fait un pas de plus sur le sol de l'Égypte, que déjà le compas du géomètre l'avait mesuré ; déjà le savant en avait étudié les antiquités ; le peintre, dessiné la perspective ; l'astronome, fixé la position géographique. C'est ainsi qu'au milieu d'un camp se formait une académie, et que le groupe des Muses suivait de près le char de la Victoire.

Quel vaste champ s'ouvrit alors aux recherches des voyageurs français ! que de choses merveilleuses frappèrent en foule leurs regards ! Denderah, Thèbes, Latopolis, Edfoû, l'île de Philæ, livrèrent tour à tour à leur avide curiosité leurs temples, leurs palais, leurs obélisques, leurs catacombes. Un enthousiasme général éclata dans l'armée ; comme une secousse électrique, il se communiqua rapidement à tous les esprits. L'admiration n'était plus un calcul, mais un sentiment : on vit de simples soldats, des soldats que nulle étude n'avait préparés à la contemplation des chefs-d'œuvre de l'art, s'arrêter tout-à-coup de stupéfaction devant ces débris imposans de la grandeur égyptienne, ou les saluer de loin par des applaudissemens simultanés et comme involontaires : tant il y a d'entraînement et de force dans l'ascendant que les productions du génie exercent sur les ames même les plus communes !

Jamais ni Hérodote, ni Diodore de Sicile, ni Strabon, ni aucun des nombreux voyageurs qui les ont suivis pendant une durée de plus de dix-huit cents ans, n'avaient pu donner une idée complète des monumens de l'antique Égypte. C'est pour la première fois que l'intérieur des temples était visité : rendus d'abord inaccessibles aux étrangers par la piété des Égyptiens, ils le furent ensuite

par la barbarie des peuples qui leur succédèrent : le véritable caractère de l'architecture égyptienne était donc méconnu. On n'avait étudié jusqu'alors ni l'ordonnance des plans, ni le système de décorations, ni l'entente des effets, ni l'équilibre des masses, ni rien de ce qui compose l'ensemble d'une conception architecturale. Les mesures si souvent et si diversement données étaient demeurées indécises. Une foule de questions importantes qui se rattachent plus ou moins à l'histoire des mœurs, des sciences et de la géographie, étaient encore autant de problèmes livrés à la dispute des savans et dont la solution n'avait jamais produit que d'ingénieuses erreurs. Une tradition ancienne, mais vague et presque tombée en désuétude, nous représentait les Égyptiens comme le premier peuple connu qui se fût livré à l'observation des phénomènes célestes; cette tradition s'est convertie en une vérité constante, depuis que les Français ont révélé à l'Europe l'existence des sculptures astronomiques, où ces mêmes Égyptiens semblent avoir légué leurs connaissances à l'avenir. Les zodiaques de Denderah et d'Esné ont prouvé, de plus, que les Grecs avaient fait à l'Égypte plus de larcins qu'ils n'en ont avoué. Avant l'expédition française, on avait toujours confondu les tableaux religieux ou emblématiques avec les hiéroglyphes, et les hiéroglyphes avec les signes de l'écriture cursive; on ne soupçonnait pas même l'existence des manuscrits sur Papyrus, rapportés des Hypogées de la Thébaïde (1). C'est aux savans français qu'on doit surtout cette fameuse pierre de Rosette, le seul vestige sauvé de la littérature des Égyptiens, qui puisse fournir un jour à la critique des érudits quelques indications pour l'étude des hiéroglyphes. C'est encore aux

(1) On a appelé *Hypogées*, les catacombes de l'Égypte.

Français qu'est due la découverte de cette magnifique catacombe, trouvée à Thèbes dans la vallée des tombeaux des rois, et si remarquable par la richesse des ornemens qui la décorent et par l'étonnante fraîcheur de ses peintures. Les autres catacombes même, quoique déjà connues pour la plupart, n'avaient été explorées qu'imparfaitement : les Français ont copié, sur les parois de ces monumens souterrains, diverses représentations des scènes familières de la vie. On eût dit que les Égyptiens, en plaçant sous nos yeux le tableau de leurs mœurs domestiques, avaient voulu, par des images plus gracieuses et plus naïves, reposer notre esprit des fortes impressions qu'y laisse l'aspect de leurs édifices. On a déduit de cet examen les notions les plus intéressantes sur leurs costumes, leurs armes, leurs meubles, leurs instrumens, leurs arts mécaniques, leur agriculture, et en un mot sur tout ce qui constitue l'industrie d'une civilisation avancée.

Ces découvertes importantes, ces notes précieuses, ces dsseins exacts, ces mesures précises, cette masse d'observations réunies et fécondées les unes par les autres, furent recueillis avec un soin religieux et apportés en France. Il en est résulté un ouvrage dont la littérature d'aucun peuple n'avait donné l'idée, un ouvrage colossal comme les édifices qui l'ont inspiré. Il perpétue à jamais le souvenir d'une expédition déjà immortalisée par les trophées d'un chef illustre, par les batailles des Pyramides, de Sédiment, du Mont-Tabor, d'Héliopolis, par les noms de Kléber, de Desaix, de Caffarelli, de Belliard, et par l'héroïsme de quarante mille Français. C'est un monument digne à la fois de la nation qui l'a élevé, et de la nation en l'honneur de laquelle il a été élevé. Hommage à la constance infatigable des savans qui ont coopéré à ce titre de la gloire nationale! Hommage surtout au monarque

éclairé qui n'a point voulu que de semblables travaux parvinssent imparfaits à la postérité (1)!

La seconde édition que nous annonçons aujourd'hui est encore un bienfait du gouvernement; elle remplit le vœu des sciences, elle satisfait à un besoin fortement senti.

La *Description de l'Égypte*, qui, par la richesse de son exécution, avait été jugée digne d'être envoyée en présent aux souverains de l'Europe, était par cela même inaccessible aux fortunes particulières. Confinée sans fruit dans quelques palais, elle était presque ignorée de la nation, et M. Panckoucke a bien mérité de la patrie et des arts, en la mettant à la portée du plus grand nombre. Déjà vingt-trois livraisons de planches ont été publiées, et nous avons en ce moment sous les yeux les deux premiers volumes du texte. Ils contiennent la description de l'île de Philæ, de Syène, des Cataractes, de l'île d'Éléphantine, d'Ombos et de ses environs, des carrières de Selseleh, des antiquités d'Edfoû, d'Elethyia, d'Hermonthis, de Tuphium et de Thèbes à laquelle le tome II est consacré en entier. Le plan que nous nous sommes tracé nous obligeant d'en remettre l'analyse au prochain article, nous nous bornerons à parler ici de la préface historique, qui est, à elle seule, une des plus brillantes productions de notre époque (2).

En quelques pages, M. Fourier a rassemblé, avec un

---

(1) Le roi a non seulement permis que les fonds fussent continués pour l'exécution de l'ouvrage; mais il a encore ordonné que la magnifique carte de l'Égypte, dressée sur les lieux par les ingénieurs français, sous la direction de M. Jacotin, et gravée ensuite au dépôt de la guerre, fût annexée à l'atlas, comme un complément indispensable.

(2) Dans la première édition, cette préface était jointe à l'atlas.

art admirable et sans que jamais l'élégance ait été sacrifiée à la concision, les élémens de plusieurs volumes : c'est à la fois un tableau des révolutions diverses qu'a éprouvées l'Égypte, depuis les tems les plus reculés; une histoire complète de l'expédition française, et un résumé philosophique de tous les travaux de l'institut du Kaire. Son style est constamment pur, harmonieux, plein d'images, fort de pensées. Il a je ne sais quoi de grandiose et d'imposant, qui se marie bien dans notre esprit avec les idées que nous attachons à tous les souvenirs de l'Égypte.

Les citations sont le meilleur éloge des bons ouvrages : nous n'aurons pas même ici de choix à faire. Dans un écrit où tout est attrayant, où tout est également digne de l'attention du lecteur, le hasard nous servira aussi bien que le goût le mieux exercé.

Après avoir raconté la conquête de l'Égypte par Sélim Ier, l'auteur jette un coup d'œil rapide sur les divers changemens qui s'étaient opérés à la même époque dans les autres contrées de l'univers : « Dans le tems que l'Égypte et la Syrie recevaient de nouveaux maîtres, dit M. Fourier, l'état politique et le commerce des nations subissaient des changemens immenses et inattendus. Aucune époque de l'histoire n'est plus féconde en grands événemens. La puissance ottomane répandait la terreur dans l'Europe et dans l'Asie. Plusieurs états chrétiens cessaient de reconnaître l'autorité du pontife de Rome. L'islamisme éprouvait une révolution semblable, et une secte récente, favorisée par les Sofis, divisait les pays mahométans. La France appelait les beaux-arts qui illustraient l'Italie. Les noms de François Ier, de Soliman, de Charles-Quint, remplissaient le monde entier. L'Europe, exerçant enfin son propre génie, perfectionnait ses institutions civiles, et rendait ses monarchies puissantes, par l'établissement

fixe des armées. L'art de l'imprimerie, les connaissances nautiques, les usages militaires, faisaient des progrès extraordinaires. Les entreprises exécutées par Colomb et Vasco de Gama tenaient tous les esprits en suspens. Les Portugais et les Epagnols, sortis de leurs ports en suivant des routes contraires, étaient surpris de se rencontrer à la même extrémité de l'Asie. Le désir de s'emparer du commerce de l'orient avait excité ces découvertes; et, en effet, les riches productions des Indes suivirent une voie jusqu'alors inconnue. L'Égypte, où elles se rassemblaient depuis tant de siècles, et qui les transmettait à divers pays d'Europe et d'Afrique, perdit les avantages qu'elle tenait du fondateur d'Alexandrie. Les conquêtes des Portugais nuisirent surtout aux Vénitiens, qu'une ligue formidable n'avait point anéantis, et qui se trouvaient à toutes les issues du commerce des Indes; ils virent leur grandeur décroître et s'évanouir sans retour. Enfin, les relations qui unissaient une multitude de villes et d'états furent bientôt interrompues. En même tems, le génie inquiet et ambitieux des Européens établissait des rapports nouveaux entre les parties du monde les plus éloignées. Impatiens d'employer les nouveaux instrumens de leur puissance, ils se servaient de la boussole pour se diriger sur des terres inconnues, et des armes à feu pour en subjuguer les peuples. »

Rapide et brillant dans ses narrations, M. Fourier sait imprimer à son style une teinte plus austère et plus majestueuse, toutes les fois qu'il parle des monumens de l'Égypte. « L'Égypte, dit-il, qui aspirait à rendre ses établissemens immortels, et qui porte l'empreinte ineffaçable de tous les arts, opposera long-tems la gravité sévère et même excessive des plus anciens modèles à l'immobilité et à l'inconstance naturelles de l'esprit humain. En effet, le peuple le plus jaloux de produire des ouvrages durables

habitait le pays de la terre le plus propre à les conserver. Ces monumens ont été construits, plusieurs siècles avant que les villes de la Grèce fussent fondées. Ils ont vu naître et s'évanouir la grandeur de Tyr, de Carthage et d'Athènes. Ils portaient déjà le nom d'antiquités égyptiennes, au tems de Platon; et nos successeurs les admireront encore, à l'époque où, dans tous les autres lieux du globe, il ne restera plus de vestiges des édifices qui subsistent aujourd'hui. »

Nous ne pouvons nous défendre de citer encore le morceau suivant, par lequel M. Fourier termine la Préface historique, et où il a si bien caractérisé le génie des anciens Égyptiens : « Ils considéraient en quelque sorte comme éternel ce qui appartenait à leur religion et à leur gouvernement; ils étaient entretenus dans cette pensée par l'aspect continuel des grands monumens publics, qui demeuraient toujours les mêmes, et qui paraissaient n'être point soumis à l'action du tems. Leurs législateurs avaient jugé que cette impression morale contribuerait à la stabilité de leur empire. C'est dans les mêmes vues que ce peuple a gravé sur ses palais, sur ses temples et ses tombeaux, les images de ses dieux et de ses rois, les observations du ciel, les préceptes sacrés, le spectacle de son culte et celui de la société civile. Toutes ces sculptures, et même les plus imparfaites, exciteront un vif intérêt : elles sont les traces les plus anciennes que l'homme ait laissées sur la terre; elles appartiennent à cette antique civilisation de l'Asie, qui a précédé tous les tems historiques de la Grèce; elles nous font entrevoir ce qu'étaient alors l'esprit et les mœurs des nations. »

« On ne pourra point admirer les ouvrages de l'Égypte, ni se rappeler les époques de sa gloire, sans considérer les malheurs que lui a causés la perte de ses lois, de ses lumières et de son indépendance. On appréciera mieux ses institutions; on les regardera comme une source

morale de prospérités, qui n'était pas moins nécessaire à ce pays, que le fleuve qui l'arrose. On comparera surtout l'état déplorable dans lequel il est tombé, avec l'opulence que lui procurerait en peu d'années une administration plus sage. Ainsi, l'étude de l'Égypte, si féconde en grands souvenirs, nous avertit encore que le développement de l'intelligence et de l'industrie est attaché au maintien de l'ordre public; elle nous fait mieux connaître le prix des lois et d'un gouvernement stable et éclairé, elle nous suggère de nouveaux motifs de les aimer. Cette étude ne peut qu'inspirer des pensées justes et élevées, détourner de la recherche des ornemens frivoles, et ramener à l'unité et à la simplicité des vues. Elle fera bien connaître que les objets solides et durables ont une majesté qui leur est propre, et que, si l'élégance ingénieuse des formes contribue à la perfection, l'idée du vrai beau renferme nécessairement celles de la stabilité et de la grandeur: elle montrera ce principe dans tout son jour, et doit avoir une influence utile sur le goût et les ouvrages du siècle. »

C'est ainsi qu'au charme de l'éloquence l'auteur sait allier les conseils de la philosophie et les pensers d'un esprit qui médite; ou, pour me servir de l'expression d'un académicien célèbre, c'est ainsi qu'il a su réunir dans son récit *la grâce d'Athènes et la sagesse d'Égypte.* Il est, selon nous, plusieurs pages de cette composition remarquable qui n'auraient pas été désavouées par Bossuet lui-même, écrivant son Discours sur l'Histoire universelle.

Placée à la tête d'un ouvrage monumental, cette Préface ne saurait être mieux comparée qu'à l'un de ces majestueux *pylônes* qui précèdent les temples égyptiens : comme eux, elle dispose l'ame à des idées graves et solennelles ; comme eux, elle semble nous suggérer cet esprit de recueillement et de méditation que nous devons porter avec nous en entrant dans le sanctuaire.

Immédiatement après, commence la longue série des monumens de l'Égypte. Le lecteur impatient s'élance, pour ainsi dire, sur les pas des voyageurs français, et pénètre avec eux, par les confins de la Nubie, dans le pays célèbre qu'il va parcourir. Mais Philæ, qui fut autrefois la limite de l'empire romain, a d'abord arrêté ses regards. A l'aspect des nombreux édifices dont elle est couverte, il lui semble que toute l'île n'est elle-même qu'un seul monument élevé au milieu des eaux. Passant ensuite la cataracte de Syène, il fait le premier pas sur la terre d'Égypte, sur cette terre vénérable où tout a commencé. Il marche alors de surprise en surprise, se portant tour à tour d'une rive du Nil à l'autre, jusqu'à ce que, arrivé enfin sur l'emplacement de l'ancienne Thèbes, il modère un instant sa course pour contempler autour de lui le plus beau spectacle de ruines qui se soit jamais offert à la méditation des hommes.

Quelle réunion imposante de monumens! que de colosses accumulés! quels travaux immenses! qu'elle devait être puissante et prodigieuse la population qui avait fourni assez de bras pour les exécuter! ou plutôt combien de générations n'avaient pas dû s'écouler entre la génération qui les vit entreprendre et celle qui les vit finir! (1) JH. AGOUB.

(1) Les découvertes de M. Gau dans la Nubie et celles plus importantes et plus nombreuses que vient de faire M. Cailliaud, à plus de cent quatre-vingts lieues au-dessus de Syène, ont prouvé que les Égyptiens avaient construit des édifices bien au-delà des limites qu'on a jusqu'ici assignées à leurs ouvrages. La Relation de M. Cailliaud, attendue avec impatience par les savans, doit jeter un grand jour sur l'étude de cette partie de l'Afrique, presque entièrement inconnue jusqu'à ce jour. La rédaction des notes de cet intéressant voyageur est confiée à M. Jomard, l'un des principaux coopérateurs de la *Description de l'Égypte*. M. Cailliaud méritera un jour d'être nommé *le Continuateur de l'expédition française* : quel titre plus glorieux pourrait enflammer son zèle et le payer de ses fatigues !

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

108. *The american Journal of science and arts.*—Journal américain des sciences et des arts, rédigé par *Benjamin* Silliman, professeur de chimie et de minéralogie, au collége de Yale. Tom. III, n° 1 et 2. 400 pages.

Ce recueil constate l'état des sciences en Amérique. On ne trouverait pas, dans les divers pays de l'Europe, un journal qui offrît plus de variété, qui embrassât un plus grand nombre d'objets et qui réunît plus de mémoires importans dans les différentes branches des sciences. Ses cahiers, qui ne paraissent que par trimestre, ont ordinairement 200 pages et sont accompagnés de gravures sur des sujets de physique ou d'histoire naturelle, qui surpassent, pour le mérite de l'exécution, tout ce qu'on publie dans le même genre en Angleterre. Ce recueil est le premier qu'on ait fondé aux États-Unis, exclusivement pour les sciences. Il comprend trois divisions, celle de la *minéralogie*, de la *géologie*, de l'*art du mineur*, celle de la *botanique* et de la *zoologie*, celle de la *Chimie*, de la *physique*, des *mathématiques* et des *arts utiles*; enfin, celle de la *médecine*. On remarque, dans la section *géologie*, une description très-intéressante des mines de cuivre et de la masse du même métal, situées sur les bords du lac Supérieur. Le bloc de cuivre natif pèse deux milliers et repose accidentellement sur un rocher de serpentine. Ce volume contient des recherches sur la géologie de la Virginie, des environs du lac Huron, de la Caroline, sur le succin du cap Sable dans

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

le Maryland, dans lequel le docteur *Troost* aurait trouvé un reste fossile, qui lui a paru être le nid d'une de ces espèces d'insectes qui vivent en société, circonstance importante pour l'histoire de la formation du succin, si obscure encore; des observations sur des mines de fer, de manganèse et de plomb, sur le marbre Washington, et sur un minéral nouveau auquel on a donné le nom de *Francklinite*, parce qu'il a été trouvé dans les environs de la ville qui a donné naissance à ce grand homme. La section *botanique* de ce volume renferme des observations du professeur *Rafinesque*, sur une méduse fossile, un calendrier de Flore fort détaillé, pour les environs de Boston, des recherches sur les abeilles mellifères de l'Amérique, et sur une petite caverne, située près de Princeton, et que des ouvriers ont trouvée tellement remplie d'ossemens fossiles de serpens à sonnettes qu'on a pu en charger deux tombereaux. Ces serpens crotales auraient-ils dans leurs mœurs quelque analogie avec ces mammifères qui sont venus mourir par milliers dans les cavernes du Hartz et de la Franconie, ou bien des circonstances extérieures semblables auraient-elles agi de la même manière sur des animaux si différens par leur organisation. La division de *chimie* et de *physique* est celle qui occupe le plus de place dans le Journal Américain. Parmi les travaux des physiciens des États-Unis, on distingue ceux du professeur *Green* sur un cas de cristallisation instantanée, sur les eaux minérales factices, la discussion de quelques points de théorie sur lesquels les chimistes ne s'accordent pas (la question des *chlorures* ou *hydromuriates*), des remarques très-intéressantes et fort exactes en général sur le traité de *Physique générale et particulière* du docteur Enfield, dont l'ouvrage, quoique fort utile, est incomplet ou inexact à bien des égards. L'auteur de cette analyse se plaint de ce qu'il n'ait point encore paru un traité de physique qui présente la théorie des *accès* et de la *polarisation de la lumière* d'une manière élémentaire. Ces théories, auxquelles il faut ajouter celle de la double réfraction, seront toujours très-difficiles à exposer clairement, parce qu'elles sont fondées sur des expériences fort délicates, *qu'il faut absolument voir*, et parce qu'il n'est pas aisé de les isoler des formules analytiques qui en expriment toutes les circonstances. Elles sont présentées dans la dernière édition de la physique de M. Haüy, dans le *Précis de physique de M. Biot* (*Voy.* Tome XI de la Revue,

p. 583), et surtout dans ses notes de la traduction de la Physique de *Fischer*, d'une manière aussi simple que le sujet le permet ; le savant rédacteur a donné, dans ce volume, un grand nombre de notes importantes. On remarque, dans la section qui comprend les arts mécaniques, un Mémoire du professeur *Fischer*, sur la théorie des presses à imprimer et sur le perfectionnement dont elles sont susceptibles, et l'exposition d'une nouvelle méthode de construction pour les ponts, qui a déjà été appliquée avec succès par M. *Town*. On voit avec plaisir, par un extrait de la correspondance de M. Brongniart, publiée par M. Silliman, qu'il s'est établi, entre ces deux savans, des relations très-actives, qui ne pourront que hâter les progrès de la géologie, cette science que le savant français, en s'en tenant aux faits, a tant contribué à rendre positive. On trouve encore dans cet intéressant recueil la traduction du Mémoire de M. Magendie, *sur l'absorption*, et une suite d'observations sur les effets de l'acide hydro-cyanique qui, en général, confirment les résultats qu'ont obtenus les médecins français. C. Coquebel.

109. *A Catalogue of minerals*, etc.—Catalogue des minéraux qui composent le cabinet de feu M. Benjamin de Witt, professeur de minéralogie au collége des médecins et chirurgiens de New-York, au nombre de plus de 11,000 échantillons, recueillis tant en Europe qu'en Amérique. Albany, 1820. In-8° de 108 pag. (Cette collection est à vendre.)

110. *Narrative journal of travels*, etc.—Relation des voyages entrepris en 1820, depuis le Détroit du nord-ouest, par la grande chaîne des lacs américains jusqu'aux sources du Mississipi, par H. R. Schoolcraft. 1821. 1 vol. in-8°, de 424 pag., avec une carte de la partie septentrionale des États-Unis, et deux gravures.

Nous nous proposons de rendre plus tard un compte particulier de cet intéressant ouvrage que l'auteur vient d'adresser à M. Jullien, fondateur-directeur de la *Revue*, et dont un de nos collaborateurs a témoigné le désir de publier une traduction française.

111. *Adress*, etc.—Adresse à ceux qui se proposent d'émigrer aux États-Unis d'Amérique, pour former des établissemens d'agriculture dans l'intérieur du pays, sur les avantages que les colonies trouvent à posséder un capital capable de fournir à tous leurs besoins ; par *George* Courtauld. Sudbury, 1820. In-8° de 40 pag.

Cette brochure contient une description curieuse des mœurs

d'une colonie d'Allemands, nommés *Harmonistes*, qui émigrèrent aux États-Unis, il y a environ dix-sept ans, sous la conduite de Frédéric Rapp, et qui sont aujourd'hui établis sur les bords de la Wabash, dans l'état d'Indiana. B-r.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

112.—*Views of society and manners in America.* — Coup d'œil sur l'état de la société et des mœurs, en Amérique, ou Lettres écrites en 1818, 1819 et 1820, par une dame anglaise. Londres, 1821. 1 vol. de 523 pages in-8°.

Il est presque impossible de trouver un voyageur anglais qui soit juste envers le peuple des États-Unis d'Amérique. La fierté britannique se sent humiliée d'avoir vu un vaste pays, naguère soumis à la domination de l'Angleterre, exploité par elle comme une colonie, devenu désormais indépendant. Les Anglais souffrent déjà d'un cruel pressentiment qui leur dit que bientôt l'Amérique leur disputera, leur enlevera peut-être *le trident de Neptune, ce sceptre du monde*, que la fière Albion a toujours regardé comme son apanage exclusif. L'esprit commercial s'effraie de l'accroissement progressif et rapide que prennent l'industrie et le commerce des Américains. Les hommes à préjugés, et les Anglais le sont communément, qui prétendaient autrefois que, hors de leurs pays, il n'y avait que mauvaises mœurs, corruption, ignorance, voient avec une sorte de dépit régner partout, en Amérique, les vertus domestiques et sociales; ils s'étonnent d'y trouver une masse de connaissances utiles de toute espèce, et une tendance générale à les augmenter. Enfin, les admirateurs de la constitution anglaise sont désagréablement surpris, en voyant la liberté et le règne des lois se consolider en Amérique, tandis que l'arbitraire, le despotisme et l'oligarchie ministérielle font tous les jours des progrès effrayans dans la prétendue terre classique de la liberté. Un voyageur qui, pénétré de pareilles idées, arrive chez une nation rivale de la sienne, est ordinairement peu disposé à lui rendre justice. La dame anglaise, auteur du livre que nous annonçons, sort de la classe ordinaire de ces voyageurs. En effet, après avoir lu les vingt-huit lettres dont se compose le volume, on est forcé de croire que l'Amérique septentrionale

est dans un état progressif de prospérité. L'auteur a su peindre, avec les couleurs les plus vives et les plus brillantes, l'intérieur des familles, la vie sociale, le caractère du peuple, même dans les plus basses classes; l'état de l'instruction publique, celui de la religion et de la tolérance religieuse; l'industrie, le commerce, les finances, la législation; enfin, tout ce qu'il importe de connaître dans un pays civilisé : rien n'a échappé à sa pénétration et à sa sagacité. Soit qu'elle nous montre la modeste simplicité du président au milieu des ambassadeurs étrangers et dans les cercles particuliers; soit qu'elle nous conduise dans la chaumière du cultivateur, ou dans la hutte de l'indien sauvage; soit enfin qu'elle peigne les merveilles de la nature, telles que la chute du Niagara, ou les lacs Ontario, Erié et Champlain, son récit est toujours empreint du cachet de la vérité. On pourrait peut-être l'accuser d'avoir quelquefois exagéré en beau, comme la plupart de ses compatriotes le font en mal; mais nous osons assurer que cette accusation serait injuste. D'abord, ce n'est pas un enthousiasme aveugle qui a guidé sa plume; son admiration est toujours raisonnée. Ensuite, nous avons remarqué que les premières lettres sont un peu froides, mais que peu à peu le style s'anime et prend de la chaleur; la lettre qui suit est toujours plus intéressante que celle qui précède, et cet intérêt est toujours progessif jusqu'à la dernière page du volume. Ce que nous venons de dire prouve, à notre avis, que l'auteur, arrivé en Amérique avec peu de notions préliminaires, peut-être même avec des préventions défavorables, a cru devoir écrire avec prudence et circonspection, pour ne pas se compromettre par des jugemens hasardés; et qu'à mesure qu'elle a obtenu des connaissances plus positives, sa plume est devenue plus hardie pour tracer des vérités que l'écrivain ne craignait plus de voir contredites ni réfutées. Nous serions bien trompés, si ces considérations ne suffisaient pas pour donner un grand crédit à l'ouvrage de la dame anglaise.

Le seul enthousiasme dont l'auteur se montre susceptible, est celui d'une sage liberté. Nous voudrions extraire de ce livre un court passage, qui pût faire connaître, non seulement la manière d'écrire de l'auteur, mais aussi quelqu'une des anecdotes très-intéressantes, dont son ouvrage est rempli. Nous citerons le commencement de la vingtième lettre. « Il n'y a aujourd'hui aucune apparence d'une minorité régulière et permanente dans la nation,

et par conséquent dans la chambre du Congrès. On ne dispute plus sur la manière dont la nation doit être gouvernée ; il est maintenant reconnu, tant en théorie qu'en pratique, que la souveraineté appartient au peuple, qui a consenti d'exercer cette souveraineté par ses représentans, sous la condition qu'ils suivront les instructions données par les électeurs. Dans le cas où ils ne s'y conformeraient pas, ils sont mis de côté, et d'autres sont élus à leur place. Ici, une opposition de ceux qui gouvernent contre ceux qui sont gouvernés ne serait qu'absurde ; ils sont les serviteurs du peuple, et non pas ses maîtres ; ils sont investis seulement du degré de pouvoir que ceux qui les emploient ont jugé à propos de leur confier ; ils sont tenus d'exercer ce pouvoir, non pas comme il leur plaît, mais comme il plaît à la nation. »

L'auteur ajoute la note suivante : « Ainsi, il peut arriver qu'un représentant se trouve placé dans une sorte de lutte entre sa propre conviction et la volonté expresse de ses électeurs. Il peut encore arriver que, dans un pareil conflit, le représentant obéisse à sa conscience. Je me rappelle une circonstance relative à un M. *Baldwin*, membre distingué du congrès pour la partie occidentale de la Pensylvanie, qui vota une fois d'une manière contraire aux instructions qu'il avait reçues. De retour dans son pays, il fut invité à donner des explications sur son vote, sous peine d'être expulsé. M. Baldwin répondit qu'au moment où il votait, il avait témoigné ses regrets de voir que son opinion était tout-à-fait opposée à celle de ses électeurs ; que néanmoins il serait indigne de la place distinguée qu'il occupait, et de la confiance publique dont il avait été honoré pendant de longues années, s'il se justifiait d'avoir voté conformément à son propre jugement ; que ses concitoyens auraient raison de donner leurs voix à l'homme dont les sentimens seraient plus en harmonie avec les leurs, que les siens ne l'avaient été dans cette circonstance ; que, pour ce qui le regardait personnellement, il ne pouvait promettre autre chose que d'examiner avec une attention scrupuleuse, toutes les questions proposées, et de prendre en grande considération les vœux de ses constituans, mais non de voter jamais contre sa conscience. Ses concitoyens applaudirent à cette déclaration ; et, sa conduite ferme et honorable étant considérée comme une nouvelle preuve de son intégrité, M. Baldwin fut unanimement réélu. »

Nous regrettons de ne pouvoir donner un abrégé de la vingt-cinquième lettre qui contient des détails pleins d'intérêt sur le colonel *Eugée*, connu par sa démarche généreuse pour tirer le général *Lafayette* des prisons d'Olmutz. On sait qu'après avoir échoué dans cette noble entreprise, le colonnel Eugée fut enfermé lui-même dans un cachot infect, d'où il ne sortit qu'après huit mois de cruelles souffrances, et dans un état de santé déplorable.

On nous assure que la dame, auteur de l'ouvrage que nous annonçons, est maintenant en France, où elle compte au nombre de ses plus douces jouissances celle d'avoir fait la connaissance personnelle d'un homme célèbre, qui a joué un rôle très-brillant dans le pays dont elle nous a donné une description si attrayante.

HEIBERG.

113.—*On the liberty of the press and public discussion*, etc.—De la liberté de la presse et de la discussion publique des actes de l'autorité, par *Jérémie* BENTHAM. Londres, 1821. William Hone. Broch. in-8° de 28 pages.

Jérémie Bentham est un de ces esprits supérieurs qui joignent une profonde pensée à une vaste instruction. Ce n'est pas à lui qu'on peut faire le reproche que Montaigne adresse aux pédans, de n'avoir qu'une *suffisance* (une capacité) *livresque*. Après avoir beaucoup lu, le philosophe anglais a fermé ses livres, il a étudié les hommes; et c'est dans cette œuvre immense, quelquefois obscure, mais toujours instructive, quand on en tient la clef, qu'il nous fait lire à côté de lui. Son *Traité de législation* renferme toute la philosophie de la science des lois. Ce fut la méthode suivie dans les bons ouvrages de médecine et de physiologie, qui lui en fournit le plan : il conçut le dessein de traiter les maladies morales et politiques, comme les médecins habiles traitent celles du corps ; de là, cette belle classification des maux et des remèdes, dont aucun jurisconsulte ne peut plus se passer, s'il veut être au niveau de son siècle et de son sujet.

Dans sa *Tactique des assemblées délibérantes* et dans son *Traité des sophismes politiques*, Bentham a profité de la longue expérience que lui offraient son propre pays et le spectacle des débats parlementaires. Sa liste des sophismes employés dans les assemblées délibérantes, et la manière si originale dont il les caractérise, est peut-être le plus curieux et le plus utile de tous les ouvrages de

politique rationnelle qu'on ait jamais faits. A l'aide de cette description, rien de plus aisé que de reconnaître et de nommer, à mesure qu'ils passent, ces argumens au moyen desquels on réussit trop souvent à faire prévaloir, dans les assemblées délibérantes, les intérêts du petit nombre sur l'intérêt général.

La brochure, dont le titre est en tête de cet article, est composée de quatre lettres adressées à la nation espagnole, à l'occasion des lois proposées dans les Cortès, relativement aux délits de la presse et aux réunions politiques. Ces lettres arrivèrent trop tard pour pouvoir être traduites et imprimées, avant que la loi fût rendue; mais, comme elles sont d'un intérêt de tous les tems et de tous les lieux, leur illustre auteur a cru devoir en faire jouir le public.

Il établit nettement que, sans la liberté de la presse et la discussion publique des actes de l'autorité, il est insensé de s'imaginer que l'on peut être bien gouverné. Les hommes ne cessent pas d'être hommes, en arrivant au pouvoir : il faut un frein puissant qui les empêche de sacrifier l'intérêt public à leur intérêt particulier, à l'intérêt de leurs protecteurs et de leurs protégés ; et ce frein, quel peut-il être que la crainte d'être traduit au tribunal de l'opinion ? D'un autre côté, le public a le droit de prendre connaissance de ce que l'on fait pour et contre lui. Quand on bâillonne les écrivains, ce n'est pas à eux que l'on fait tort ; c'est à la société, qui est bien plus intéressée à savoir la vérité, qu'ils ne sont intéressés à la dire.

Il n'est pas possible de suivre l'auteur dans la discussion des dangers qui accompagnent la liberté de la presse. Il montre que ces dangers sont pour ceux qui font un mauvais usage du pouvoir, et non pour ceux qui l'exercent en conscience. Il y joint quelques sévères remarques sur l'administration de l'Angleterre.

J. B. S.

114. — *Three Tracts relative to the Spanish and Portugueze affairs*, etc. — Trois Traités sur les affaires d'Espagne, et de Portugal, où l'on ne perd pas de vue celles d'Angleterre. Par *Jérémie* Bentham. Londres, 1821. William Hone. Brochure de 60 pages.

Le premier de ces Traités a rapport à un écrit de *Don Félix José Reynoso*, où cet Espagnol proposait l'établissement d'une chambre des pairs dans son pays. Comme on avait lieu de craindre,

en Espagne, que cette tentative ne fût un premier essai à l'introduction des abus dont on cherche à surcharger le système représentatif, des publicistes zélés s'adressèrent à *Jérémie Bentham* pour qu'il apportât le poids de son imposante opinion dans l'autre bassin de la balance. Il composa, en effet, ce petit Traité qui fut traduit en espagnol, et où il combat cet esprit d'imitation servile qui représente la constitution anglaise comme le modèle des constitutions, et la chambre haute comme une institution à imiter. Il fait voir comment cette fameuse constitution anglaise vit sur son crédit qu'elle ne mérite plus. « Quant à nos libertés si vantées, ajoute-t-il, imparfaites comme elles le furent toujours, nous ne les avons plus; et, si nous devons jamais en jouir de nouveau, il faudra qu'elles soient reconquises. Notre gouvernement est déjà un gouvernement militaire; et si quelque enfant pleure quelque part, vite des troupes y sont envoyées. Nos légistes sont les instrumens du pouvoir. Si quelques-uns se montrent dans l'opposition, c'est afin de se mettre à plus haut prix, quand sera venu le moment de se vendre. Les formes de la constitution sont conservées, mais la substance a disparu; nos soi-disant représentans ne représentent plus que les vampires qui nous rongent, etc. »

Dans le second Traité, Bentham se propose de prouver que les délais apportés dans l'instruction judiciaire contre les auteurs du massacre de Cadix, ont pour objet de les soustraire à la vindicte des lois. Il y examine, en profond jurisconsulte, cette maxime de Montesquieu, que *les formes* sont la sauve-garde de l'innocence. Il montre que la question ne peut pas être établie ainsi, et qu'il faut dire *quelles* formes sont protectrices de l'innocence, car il y en a qui ne protègent que le crime.

Le troisième Traité a pour objet de donner quelques conseils aux Cortès de Portugal, relativement aux articles de la constitution espagnole qu'ils doivent rejeter. Les dispositions blâmées par *Bentham* sont : 1° celle qui interdit tout amendement à cette constitution pendant huit années; 2° celle qui ne permet de réélire aucun des membres de la précédente législature; 3° celle qui borne la durée des sessions à quatre mois au plus par année; 4° celle qui établit la biennalité au lieu de l'annualité dans les élections.

La brochure est terminée par l'extrait du procès-verbal des Cortès de Lisbonne, qui contient les remercîmens adressés par les

représentans de la nation portugaise à Jérémie Bentham, et l'ordre donné à la Régence de faire imprimer et distribuer son ouvrage dans les deux langues, anglaise et portugaise. J. B. S.

115.—*The village Minstrel, and other poems.*—Le Ménestrel du village, suivi d'autres poésies, par *Jonh* Clare, paysan du Northamptonshire, auteur des *Poèmes descriptifs sur la vie champêtre et les beautés de la campagne.* Londres, 1821, Taylor et Hersey, 2 vol. in-12.

Inspiré par la vue de la nature, un pauvre paysan la décrit en vers harmonieux; une de ses productions qui enveloppait les fruits qu'il portait au marché, tombe entre les mains d'un libraire généreux et éclairé; il va trouver Clare, parcourt ses poésies, et s'en fait l'éditeur (Voy. *Rev. Encycl.*, T. VI, pag. 151). A peine l'ouvrage est-il publié, que l'affluence des acheteurs oblige d'en publier une seconde édition. Une souscription, ouverte en faveur du poète malheureux, est bientôt remplie; et Clare, possesseur de 45 liv. sterl. de rente (onze à douze cents francs), offre maintenant au public les fruits de son loisir. Ces poésies, plus pures que celles qu'il publia d'abord, sont empreintes du même caractère d'originalité. Le morceau sur les nuages est un des plus remarquables. Il y a aussi beaucoup de sentiment dans le récit que fait une vieille femme de la mort d'une jeune fille qui s'est suicidée. A en juger par les différens genres de poésie dans lesquels Clare s'est essayé, il paraît avoir profité de sa nouvelle fortune pour lire les anciens auteurs, et agrandir le cercle de ses connaissances. Une libéralité philantropique et bien entendue aura valu à l'Angleterre un bon poète de plus. L. S. B.

POLOGNE.

116. — *Joachima Lelewela Badania starozytnosci we wzgledzie geografii.* — Recherches sur la géographie ancienne, par *Joachim* Lelewel; ouvrage accompagné de cinquante cartes géographiques, gravées par l'auteur lui-même, sur 19 planches. Varsovie et Vilna, 1821. 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage est le fruit de plus de dix années de travail d'un homme qui a consacré tout son tems à l'étude des auteurs de l'antiquité. Un esprit juste, aidé d'une sagacité peu commune, lui a fait concevoir plusieurs idées neuves, qui sont directement

opposées aux systèmes adoptés jusqu'ici pour la géographie ancienne. On ignore quelles sont les circonstances qui ont empêché l'auteur d'offrir au public l'ouvrage entier. Le seul volume qui ait paru est d'un très grand intérêt; il comprend d'abord une analyse raisonnée, mais rapide des systèmes connus sur la géographie ancienne, et en particulier de celui de M. Gosselin, que l'auteur est loin d'adopter; puis, l'histoire de la géographie ancienne, qu'il appuie par des recherches et des preuves auxquelles est consacré le reste de l'ouvrage; enfin, une exposition comparée des anciennes mesures géographiques. Le second volume, encore inédit, doit contenir beaucoup d'éclaircissemens et de détails curieux pour l'histoire de la géographie. M. Lelewel a gravé lui-même les cinquante cartes jointes à l'ouvrage. On regrette que la langue dans laquelle cet auteur a écrit l'empêche d'être connu, comme il le mériterait, des étrangers. Sa vaste et profonde érudition serait certainement récompensée par une réputation très-étendue que sa seule patrie ne peut lui offrir. A. J.

SUÈDE.

117.—1. *Specimina literaturæ islandicæ, veteris et hodiernæ*, etc.—Specimen de littérature islandaise, ancienne et moderne, publiés par *Ch.* Rask. Stockolm, 1819 1 vol. in-8°.

117.—2. *Snorra Edda.*—L'Edda de Snorron. Stockholm, 1818. 1 vol. in-8°.

Le célèbre voyageur danois, M. Rask, professeur et second bibliothécaire de l'université de Copenhague, dont la *Revue* a souvent eu occasion de parler, et qui voyage aujourd'hui dans les Indes orientales, pour rechercher et étudier l'origine et la filiation des langues européennes et asiatiques, a publié ces deux ouvrages en langue islandaise, pendant son séjour en Suède. De là, il passa en Finlande pour apprendre la langue peu connue de ce pays; ensuite en Russie, où il a publié, dit-on, d'autres ouvrages pleins de recherches savantes, qui ne nous sont pas encore parvenus. On attend avec impatience le retour de ce savant voyageur, qui, connaissant les dangers auxquels il est exposé dans les pays barbares qu'il parcourt, a pris la précaution d'envoyer en Europe la plus grande partie de ses notes manuscrites. Heiberg.

ALLEMAGNE.

119. *Heinrich Luden's Geschichte*, etc. — Histoire générale des peuples et des états du moyen âge, par *Henry* Luden. Iéna, 1821. In-8°.

Depuis que Cellarius a donné un petit traité sur le moyen âge, les études des Allemands se sont dirigées vers cette époque; mais, quoique depuis Cellarius il se soit écoulé plus d'un siècle, on n'est pas encore parvenu à rendre la tâche facile. Il ne suffit pas, en effet, d'être bon historien pour tracer un tableau fidèle du moyen âge : il faut saisir le fil d'Ariane, et sortir de ce labyrinthe de faits et de dates, d'erreurs et d'obscurités; il faut y porter le flambeau de la philosophie, comme l'ont fait, en Angleterre, Gibbon, Robertson et Hallam. L'ouvrage de M. Luden et les recherches philosophiques de Buchholtz pourront placer l'Allemagne à côté de l'Angleterre, dans ce genre de recherches. Il ne faut pas croire, cependant, que M. Luden se soit défendu de l'esprit de système, qui souvent gâte les plus beaux résultats, surtout en fait d'histoire. Voici quelle est la manière dont il a traité son sujet. Selon lui, l'antiquité cesse au moment même où l'empire romain finit. Aussitôt après sa chute, le moyen âge commence, et l'Allemagne occupe la scène du monde; c'est elle qu'il faut étudier pour suivre les progrès de l'esprit humain. M. Luden va plus loin encore : les peuples qui n'ont pas eu de rapport avec la Germanie, tels que les Arabes, les Chinois, les Turcs, etc., n'appartiennent pas, à proprement parler, au moyen âge : leur histoire a passé en même tems; elle a traversé les mêmes siècles, mais ils ne font point partie de la grande civilisation germanique; ils ne sont là que comme des ombres, pour faire ressortir le tableau. Quoi qu'il en soit, le patriotisme est un sentiment si noble et si respectable, qu'on serait tenté d'excuser, même dans l'historien, les erreurs où il peut quelquefois l'entraîner. M. Luden apporte, d'ailleurs, dans la discussion, une critique éclairée; il examine les opinions des détracteurs exclusifs du moyen âge, avec une juste sévérité. D'un autre côté, il nous montre, dans les défenseurs de cette époque, des hommes qui voudraient nous y ramener à leur profit. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans les développemens qu'il a donnés

à son sujet, ni même indiquer les excellentes divisions qu'il a tracées; mais notre impartialité nous oblige de lui reprocher l'omission de toute indication de sources et de pièces justificatives. L'historien qui recueille et reproduit des faits dont il n'a pas été témoin, n'en doit pas être cru sur parole ; il est de son devoir d'indiquer les routes par lesquelles il a passé, afin qu'à son tour le lecteur puisse les parcourir, et juger par lui-même l'histoire et l'historien. PH. GOLBÉRY.

120. — *Erinnerungen aus dem leben Johann Gostfrieds von Herder.* — Souvenirs de la vie de Jean Godefroi de Herder, publiés par MULLER. Tubingue, 1820. Cotta.

Les moindres circonstances qui se rattachent à la vie d'un homme justement célèbre, ont droit de réveiller l'attention et d'exciter l'intérêt. A ce titre, Herder méritait que la main fidèle de l'amitié rassemblât les matériaux épars de son histoire et les livrât au public, impatient de les connaître. Herder est l'un des écrivains les plus distingués de l'Allemagne, et sa *Philosophie de l'histoire* est un des ouvrages les plus remarquables qu'on ait jamais publiés en ce genre.

121. — *Deutscher Ehren-Tempel.* — Le Temple de l'honneur ; par HUNNINGS. Gotha, 1821.

Ce Temple de l'honneur n'est autre chose qu'une biographie des écrivains allemands les plus distingués. On remarque, dans le nombre, les vies de Schiller, Herder et Wieland. C. J.

122. (*) — *Symbolik und Mythologie der alten Volker Besonders der Griechen*, etc.—Symbolique et Mythologie des peuples anciens, particulièrement des Grecs ; par le docteur *Frédéric* CREUZER, professeur de littérature ancienne à Heidelberg : seconde édition entièrement perfectionnée et corrigée. Leipsick, Darmstadt, 1821. Charles-Guillaume Lesre. IVe vol., gros in-8°, 740 pages. Imprimerie d'Engelmann, à Heidelberg.

Nous avions depuis long tems le projet de consacrer un ou plusieurs articles à cet important ouvrage, dont les trois premiers volumes, que nous avions fait venir exprès d'Allemagne, avaient été confiés à l'un de nos collaborateurs, qui, par des circonstances de voyages et de maladie, indépendantes de sa volonté, n'a pu remplir la tâche dont il avait lui-même demandé à se charger. Nous avons pris des mesures pour mettre un terme à ce retard beaucoup trop prolongé; et un autre collaborateur de la *Revue*, non moins capable

que le premier de bien apprécier les savantes recherches de M. Creuzer, a commencé à s'en occuper. Mais, en attendant qu'il puisse nous remettre son travail, nous indiquerons sommairement les matières traitées dans ce nouveau volume : l'auteur examine le culte de Cérès et de Proserpine en Colchide, en Crète, en Argolide, dans l'Asie-Mineure, en Béotie, à Athènes. Il parle de Thésée, d'Ariadne, du Minotaure, d'Acheloüs, d'Érysichton, de Proserpine-Vénus, de Proserpine-Diane, de Proserpine-Minerve, etc. Il jette un coup d'œil sur les doctrines déjà traitées des Égyptiens, des Babyloniens et des Perses; puis, sur les mystères d'Éleusis, ses temples, ses prêtres, ses traditions; sur les thesmophories des Athéniens; enfin, sur les premières époques du christianisme, et il donne sur ce sujet deux appendices, dont l'un, par C. Ullmam, contient un aperçu des rapports entre les fêtes chrétiennes et les fêtes religieuses précédemment célébrées. J. M. A.

123.—*Inscriptiones græcæ quas Lipsenotheca quædam magna continet, quæ Weilburgi asservatur.* Wisbaden, 1820, in-4°.

Ce petit cahier de 50 pages contient la description d'un reliquaire fort curieux, pris à Constantinople, au commencement du XIIIe siècle, lorsque les Français et les Vénitiens, sous la conduite de Baudouin, fondèrent l'empire des Latins. Un chevalier trévirois, Henri d'Ulmena, apporta ce reliquaire dans sa patrie, en 1207, et en fit présent à un couvent de religieuses, établi dans une île de la Moselle. A l'approche des Français, pendant la guerre de la révolution, l'électeur de Trèves le fit enlever, et l'emporta sur la rive droite du Rhin, où il fit partie de son trésor particulier, jusqu'à ce qu'enfin ce trésor et ses états eux-mêmes furent cédés au prince de Nassau. Dès l'année 1670, Bromer, dans ses *Antiquitates Trevirenses*, T. II, page 101, a parlé de ce monument précieux; mais il ne l'a pas décrit avec soin. M. *Krebs* a pensé qu'il ferait quelque chose d'utile pour l'histoire de l'art, en donnant les moyens de mieux connaître les inscriptions dont le reliquaire est chargé. Il en a fait une exacte description : la boîte qui le contient est longue d'un pied neuf pouces, haute de trois pouces, et large d'un pied trois pouces. Une lame d'argent garnit le couvercle entier, et cinq cents perles ou pierres précieuses l'entourent; en dedans, est un morceau de la vraie croix, chargé de vers ïambes : d'autres vers entourent la boîte, mais ceux-ci pèchent contre la mesure. L'auteur de la description

pense que ce reliquaire fut fait vers le milieu du xe siècle; car, la grande croix du milieu portant les noms de Constantin et de Romain, on peut supposer que ce furent Constantin VII et Romain II qui en ordonnèrent la composition.

On trouve, dans la dissertation que nous annonçons, une vaste érudition puisée dans les auteurs de la collection byzantine, et le lecteur sans doute ne s'attend pas que la description d'un simple reliquaire le puisse mener si loin dans la connaissance d'une des plus belles époques de l'histoire. On y trouve entre autres des vues fort ingénieuses sur l'emploi du mot Δεσποτης, sous les Paléologues. « Alors, dit l'auteur, ce titre était devenu propre aux fils des empereurs; mais, du tems de notre Constantin (c'est celui que les historiens de Byzance appellent Porphyrogénète), le titre de Δεσποτης n'appartenait qu'aux empereurs. » Il se sert, pour appuyer son opinion, d'un passage de Dufresne, dans son ouvrage : *De Nummis Byzantinis*, page 37, et d'un autre de Marchant, qui, dans ses *Mélanges de Numismatique*, explique les lettres C Φ P Δ, comme étant les initiales de ces mots : Σταυρὲ φύλασσε Ρωμανον δεσπότην.

M. Krebs a fait lithographier le *fac simile* des inscriptions; c'est un service qu'il a rendu aux amateurs de paléographie. Il y a beaucoup de sagacité dans la manière dont il entend les abréviations qui en embarrassent la lecture. En général, nous croyons que les antiquaires, plus encore que les dévots, lui sauront gré de s'être occupé de reliques. PH. GOLBÉRY.

124.—*Uber leben und Gedicht des Apollonius von Rhodus*, etc. —Sur la vie et les ouvrages d'Apollonius de Rhodes; dissertation historique et critique, par *Auguste* WEICHERT, de la Société latine d'Iéna, etc., etc. Meissen, 1821.

L'auteur du poème des *Argonautes* appartient à l'une des époques les plus marquantes de l'histoire littéraire. Contemporain de Callimaque, il en fut aussi l'élève; mais bientôt le disciple et le maître devinrent ennemis. Le poème d'Apollonius souffrit beaucoup des dissentions qui s'élevèrent entre eux; Callimaque était le législateur suprême de l'opinion dans Alexandrie; il accabla son rival de tout le poids de son crédit. Apollonius n'y put répondre que par une épigramme et se vit contraint d'aller à Rhodes enseigner l'éloquence. Là, il s'appliqua de nouveau à perfectionner son ouvrage. Les Rhodiens en furent charmés, et lui décernèrent le titre de ci-

toyen. M. Weichert établit avec beaucoup d'érudition qu'Apollonius brillait de tout l'éclat de son génie sous Ptolémée Evergète, mais que c'est une erreur de fixer sous ce règne l'époque à laquelle il fut fait bibliothécaire du Musée. Voici sa manière de raisonner : Il pose comme base certaine, que le poète dont il écrit la vie, succéda, dans cette charge, à Eratosthène; or, Eratosthène était né dans le cours de la 126e olympiade et vécut de quatre-vingts à quatre-vingt-deux ans. Quelle que soit celle des quatre années de la 126e olympiade à laquelle on reporte sa naissance, il n'en restera pas moins démontré que ce savant bibliothécaire était encore en fonctions sous le règne du cinquième des Ptolémées, surnommé Épiphane, et qu'Apollonius ne put lui succéder que huit à neuf ans après l'avénement de ce prince. Callimaque, pour lors, n'était plus. Cet illustre écrivain avait déshonoré sa muse par une virulente diatribe contre Apollonius; il ne nous en est resté qu'une imitation, qui porte, comme elle, le titre d'*Ibis*, et cette imitation est d'Ovide. M. Weichert examine avec un grand soin pourquoi l'un et l'autre poète se sont servis du mot *Ibis*. Quant à Ovide, la question ne souffre pas de bien grandes difficultés; car il suffisait de l'illustre exemple donné par Callimaque pour qu'il se présentât des imitateurs. Mais quelle raison avait le poète grec pour désigner son rival par le nom de cet oiseau? M. Weichert combat l'opinion de ceux qui prétendent que, par là, Callimaque faisait allusion à la qualité d'Égyptien. Comment, en effet, supposer que Callimaque, qui lui-même s'était acquis cette qualité par sa résidence continue dans ce pays, eût voulu en faire un crime à son adversaire? Comment encore admettre qu'écrivant à la cour des Ptolémées, égyptiens eux-mêmes, il eût osé se moquer des Égyptiens? L'auteur de la dissertation substitue à cette conjecture une opinion qui, quoique spécieuse, pourrait bien n'être pas plus fondée. Il pense qu'Apollonius avait dans ses traits quelque chose qui se rapprochait de la conformation de l'Ibis, et se prévaut de la coutume des anciens qui, sur la plus légère conformité de ce genre, donnaient parfois des surnoms à toute une famille. Il en rapporte des exemples, et l'on pourrait, à ce sujet, lire une dissertation insérée dans les Mémoires de l'académie des inscriptions, T. XIV, p. 188. Mais tout cela n'éclaircit rien quant au titre donné par Callimaque à sa satire : il faut à la biographie des faits plus positifs, et ces faits souvent sont

ensevelis à jamais dans l'oubli qui couvre les anecdotes d'un tems si éloigné de nous. On pense bien que M. Weichert, enthousiaste d'Apollonius, se déclare l'ennemi de Callimaque : aussi, n'accorde-t-il à ce dernier qu'une froide érudition dont la pesanteur ne pouvait permettre aucun essor au génie poétique. De tout tems, les hommes qui ont beaucoup travaillé sur un auteur se sont déclarés les champions exclusifs de l'objet de leurs veilles ; aussi, nous n'en ferons pas un reproche à M. Weichert, et nous n'en recommanderons pas moins son livre à ceux qui lisent l'allemand. Ils seront, comme nous, agréablement surpris de trouver, sous un titre aussi modeste, l'histoire approfondie de la littérature à Alexandrie.

PH. GOLBÉRY.

125.—*Briefe*, etc.—Lettres à une dame allemande, sur les poètes anglais modernes, par JACOBSEN. Altona, 1820. Hammerich. In-8° de 741 pages.

Cet ouvrage contient des détails sur la vie des poètes anglais modernes, les jugemens des critiques sur leurs productions et des morceaux choisis de chacun d'eux. On remarque dans le nombre les articles de lord Byron, Walter Scott, Thomas Moore, Campbell et miss Edgeworth. Ce recueil, orné de plusieurs gravures, est fait avec goût. L'auteur, qui, ordinairement, se contente de rapporter l'opinion des autres, donne aussi quelquefois la sienne, et elle est toujours aussi sage que modestement exprimée. C. J.

126.—*Almanach de Gotha, pour l'année* 1822. Cinquante-neuvième année. 1 vol. in-18 de 160 pages, avec gravures. Gotha, Jussus Perthes ; et à Paris, chez Treuttell et Würtz, libr., rue de Bourbon, n° 17. Prix, 5 fr.

SUISSE.

127. — *Feuille du canton de Vaud*, ou *Journal d'agriculture pratique, des sciences naturelles et d'économie publique*.—Lausanne, 1821. Imprimerie des frères Blanchard. Prix de l'abonnement, pour l'année entière, composée de douze numéros de trente-deux pages d'impression, in-8°, 5 livres de Suisse, ou 7 fr. 50 c. On souscrit à Paris, chez Paschoud, libraire, rue de Seine, n° 48.

Cet intéressant ouvrage périodique se publie, depuis plusieurs années, à Lausanne. Un de nos collaborateurs en avait reçu la collection pour en rendre compte, mais d'autres occupations l'ont dé-

tourné de ce soin. Nous avons à réparer sa négligence, sans doute involontaire.—On remarque dans ce recueil, dirigé par des hommes à la fois instruits et philantropes, un grand nombre d'articles remplis d'observations curieuses sur les différentes branches de l'histoire naturelle, qui sont dus presque tous à M. de Chavannes, magistrat éclairé et savant modeste. Le canton de Vaud, par sa position naturelle, est riche en productions agricoles, qui reçoivent encore une nouvelle vie de l'industrie des habitans. Les essais et les observations que l'on fait dans cette partie de la Suisse, doivent donc intéresser les agriculteurs de tous les pays. La *Feuille du canton de Vaud* contient aussi en substance les travaux du corps législatif de la République. Nous y avons remarqué une notice intéressante sur M. Pidou, ancien landamann, mort le 14 mai dernier, au milieu des représentans du canton qu'il présidait. Nous avons vu avec satisfaction que le conseil académique de Lausanne a reconnu les avantages réels de la méthode de l'enseignement mutuel, et qu'elle a produit une amélioration sensible dans les écoles où elle a été introduite. « Aussi, disent les rédacteurs de la Feuille du canton de Vaud, voit-on cet enseignement acquérir chaque jour de nouveaux partisans sur les divers points du canton.» Nous recommandons la lecture de cette Feuille aux personnes qui cultivent les sciences naturelles et les sciences morales; elles y puiseront une instruction solide et variée. Nous devons cependant avertir les auteurs qu'il se glisse quelquefois dans leurs articles des locutions vicieuses et qui ne sont pas en usage dans la langue française; nous les engageons à se montrer sévères sur ce point, et à bannir de leur ouvrage le genre d'écrire connu sous le nom de *style réfugié*. A. T.

128. — *De Choro Græcorum tragico*, etc. — Du Chœur dans la tragédie grecque, dissertation critique, composée pour obtenir le grade de docteur ès-lettres, par J. L. Vaucher. Genève, 1821. J. J. Paschoud; Paris, chez le même, rue de Seine, n° 48. In-8° de 52 pages.

L'étude de la critique ancienne et de la philologie, abandonnée parmi nous dans le dernier siècle, semble, depuis quelques années, reprendre faveur. Cependant, malgré le noble exemple et l'impulsion donnée par d'Ansse de Villoison, Chardon de la Rochette, Larcher et quelques autres, à peine peut-on citer aujourd'hui, à côté de MM. *Hase* et *Boissonade*, quelques véritables amateurs

de cette philologie que les Allemands cultivent avec tant de zèle et de succès. Le goût de la littérature ancienne renaît pourtant d'une manière visible en France, grâce à la nouvelle direction donnée aux études, et grâce aux éditions des classiques grecs et latins qu'on publie comme à l'envi. La dissertation que nous annonçons prouve que l'on s'occupe, en Suisse comme en Allemagne, de travaux d'érudition et de saine critique. L'auteur, M. Vaucher, déjà connu par une *Grammaire grecque*, dont nous avons rendu compte (*Voy.* T. IX, p. 553), se proposant de faire connaître le rôle que jouait le *Chœur* dans la tragédie grecque, a lu et étudié tout ce que ses devanciers ont écrit sur cette matière. Les nombreuses citations dont il s'appuie attestent ses savantes recherches. Il est cependant un petit écrit dont il ne paraît pas avoir eu connaissance, ou du moins dont il n'a pas fait usage; c'est la dissertation de Heeren, intitulée : *De Chori Græcorum tragici naturâ et indole*, Gottingen, 1788, in-4°; mais elle n'a que quelques pages et ne contient pas de nouveaux documens sur ce sujet. L'ouvrage de M. Vaucher est divisé en cinq articles. Le *premier* trace l'origine de la tragédie, ou, ce qui est la même chose, l'origine du Chœur, puisque, du tems de Thespis et avant lui, toute la tragédie se réduisait aux chants et aux danses du Chœur. Le *second* traite de la forme matérielle du Chœur, de la place qu'il occupait sur le théâtre, de la manière dont il s'y rangeait, et exécutait ses évolutions. Ici sont expliqués, d'après Herrmann, les noms de *strophe* et d'*antistrophe*, d'*épode*, de *parode* et de *stasime*. Le *troisième* article développe les fonctions du Chœur. Dans le *quatrième*, l'auteur examine si l'introduction, ou plutôt la conservation du Chœur, a contribué à la perfection de la tragédie ancienne, et il se déclare pour l'affirmative. Enfin, dans le *cinquième* et dernier article, il réfute les objections tirées de l'invraisemblance du Chœur, de son inutilité, etc. Mais ici, comme dans toute la dissertation, l'auteur ne s'appuie que des Chœurs de Sophocle, ne trouvant que dans cet auteur la perfection du genre; en sorte qu'il ne s'inquiète pas des objections qui peuvent s'élever à la lecture d'Eschyle et d'Euripide. Nous avons regretté, en lisant cet écrit, où l'on trouve d'ailleurs autant de goût que d'érudition, que M. Vaucher n'ait pas examiné s'il serait possible de rétablir le Chœur dans la tragédie moderne, comme l'ont tenté Schiller dans la *Fiancée de Messine*, Racine dans *Esther* et *Athalie*, Voltaire

dans *Œdipe*, Chénier dans *Timoléon*. Telle qu'elle est, cette dissertation fait beaucoup d'honneur à M. Vaucher. Si tous les *docteurs ès-lettres*, qui sortiront désormais de l'académie de Genève (car nous croyons que M. Vaucher est le premier à qui on ait conféré ce titre); si tous, dis-je, se présentent dans les universités étrangères avec de pareilles lettres de créance, certainement on admettra leurs titres comme valables, et ils jouiront des mêmes droits que les docteurs qui ont pris leur grade à Cambridge ou à Iéna.

H....RT.

ITALIE.

129. — *Élémens de physiologie de la nature*, ou Résultats des recherches proposées par l'académie impériale des sciences de Pétersbourg, sur les propriétés des substances métalliformes des différentes terres, et notamment sur l'*alkali*, le *natron et* l'*ammoniac*, par le docteur *Louis* FORNI. Turin, 1821, in-8°. Ghiringhello et Bonando.

M. Forni, guidé par les expériences de Falchner, la nouvelle nomenclature minéralogique de Berzelius, et l'ouvrage d'Œrstedt sur l'action de la pile de Volta, etc., a essayé d'expliquer le système de l'univers, qu'il regarde comme une grande machine vivante, ainsi que l'avaient imaginé, dès le XVIe siècle, Telesio, Campanella et d'autres. Il met à profit toutes les ressources que peuvent lui fournir la chimie et les connaissances du siècle. Cependant l'ouvrage, tel qu'il est, ne semble pas répondre à ce que promet l'introduction. L'auteur commence par démontrer la nécessité de la physiologie universelle, qu'il nomme aussi la philosophie de la nature vivante. Il reproche aux sciences pratiques de généraliser tous les faits particuliers, de détacher les phénomènes naturels qui tous sont en relation les uns avec les autres; d'appliquer les lois propres et particulières des uns aux circonstances des autres. Ce sont, en effet, les défauts principaux de la plupart des gens à système. Mais notre auteur les a-t-il toujours évités? Ce qu'il y a de certain, c'est que son entreprise est très-hardie. Il ose établir les bases d'une histoire de la génération et de l'organisation du globe terrestre, des végétaux et des animaux; il aperçoit ou imagine je ne sais quel fluide universel et calorifique, ou calorique élémentaire, existant hors des corps naturels, et les mettant tous en mouvement; il suppose une matière dont il forme l'univers, et qui résulterait de la combinaison et de

l'organisation successive de l'essence de deux ou trois substances élémentaires, opérées par le fluide universel, qui modifie et organise tous les corps célestes, et déterminées par des lois invariables. On voit, par ce simple aperçu de son ouvrage, que l'auteur suit la même route que MM. Alix, Nobili et Beroaldi. Mais a-t-il assez de faits pour prouver ses assertions ou ses hypothèses?

130.—*Sull' arte de fabbricare le sciabole di Damasco*, etc. — Sur l'art de fabriquer les sabres de Damas, par le professeur *Antonio* Crivelli, etc. Milan, 1821, imprimerie impériale et royale. Un vol. in-8° de 76 pages.

L'Institut des sciences, lettres et arts de Milan, après avoir entendu la lecture de ce mémoire, en a ordonné la publication. L'auteur avait fait, à Constantinople, ses premières recherches pour connaître et imiter la fabrication des sabres damasquinés. Il examine dans son mémoire les essais entrepris à cet égard par MM. Nicholson, O'Reilly, Wilde de Sheffield, et par M. Clouet. Mécontent de leurs méthodes, ses analyses l'ont enfin conduit à des résultats plus heureux, comme il l'a prouvé par plusieurs expériences faites en présence de l'Institut et d'artistes très-habiles. On a reconnu que les sabres fabriqués par le professeur Crivelli, s'ils ne surpassent pas en perfection ceux de Damas, peuvent du moins les remplacer avec avantage. D'après l'invention de ce savant mécanicien, M. Carlo Ponti fabrique à Milan des lames de toute espèce en ce genre. F. S.

131. — *Delle Istuzioni d'Hofwyl*, etc.—Des Instituts d'Hofwyl, considérés particulièrement sous les points de vue qui doivent intéresser les hommes d'état, ouvrage traduit du français, du comte L. de V., par F. Contarini. Milan, 1821. Vincenzo Ferrario. In-8° de 190 pages.

Cet ouvrage, dont un de nos collaborateurs a fait une analyse raisonnée, proportionnée à l'importance du sujet (*voy.* T. XI, p. 493), a été traduit sous les yeux et par les soins d'un respectable philantrope, M. le marquis de *Brême*, qui, ayant été à même d'étudier sur les lieux les principes et les vues de M. de Fellenberg, ainsi que les résultats qu'il a déjà obtenus, a voulu faire partager aux Italiens sa juste admiration pour les belles et utiles institutions d'Hofwyl. Afin de rendre plus familière à ses compatriotes l'histoire de ces institutions, M. de Brême a cru devoir les présenter dans un ordre méthodique qui lui a paru préférable à celui qu'avait suivi

M. de Villevieille. Une préface, dont il a fait précéder cette traduction, prouve que son estime pour le respectable fondateur d'Hofwyl est le résultat d'une conviction intime de l'utilité de ses travaux. M. A. J.

132.—*Delle finanze d'Atene*, etc. — Des finances d'Athènes. — Discours de Xénophon, traduit et expliqué par M. *Antonio* Padovani, professeur de statistique à l'université de Pavie. Pavie, 1821. Fusi et comp.; in-8°.

Ce traité de Xénophon avait déjà été traduit par Marcantonio Gandini et par l'abbé Fabiani. Une meilleure traduction en avait été faite par M. Serao. On regarde celle de M. Padovani comme supérieure aux deux premières, surtout pour les notes, dans lesquelles il compare et éclaircit plusieurs passages du texte de ce discours et des autres ouvrages du même auteur, qui ont quelque rapport à celui-ci. Ces commentaires prouvent à la fois que le traducteur possède beaucoup d'érudition, et qu'il est très-versé dans l'économie politique.

133. (*)—*Dell' Istoria di Milano*, etc.—Histoire de Milan, par le chevalier *Carlo* de Rosmini de Rovérède. Milan, 1820. Gio. Pogliani, Marini et Rivolta. Paris, Le Normand, rue de Seine; et Pichard, quai Conti, n° 5. 4 vol. grand in-4°, avec des gravures. Prix, 60 fr., sur papier superfin, 90 fr. demi-vélin, cartonné à la *Bodonienne*; et 120 fr. vélin, dit *sous-impérial*, cartonné de même.

Cet ouvrage est enrichi de soixante gravures qui représentent d'antiques monumens, soit d'architecture, soit de numismatique, soit d'iconographie, appartenans à la ville de Milan, avec leur explication par le docteur Giovanni Labus. Nous en rendrons compte dans la section des analyses.

134.—*Vita di Girolamo Cardano*, etc.—Vie de Jérome Cardan, de Milan, philosophe, médecin et homme de lettres très-célèbre, traduite du latin en italien par le docteur *Vincenzo* Mantovani, etc. Milan, 1821. G. B. Sonzogno.

L'éditeur s'est proposé de publier les vies des hommes illustres, écrites par eux-mêmes. Celle-ci est la quatrième; Cardan l'avait composée en latin. La traduction qu'en a faite M. Mantovani est fort bonne; il l'a accompagnée d'un discours et de plusieurs notes, où il examine diverses questions relatives à la vie et aux principes de Cardan, et relève plusieurs erreurs de ses biographes, et même

de Sprengel. On y trouve aussi le portrait de Cardan, gravé par M. Rados.

135. — *Sulla utilità del dolore, etc.* — Sur l'utilité de la douleur. Discours académique de M. B. Mojon, etc. Milan, 1821. Gio. Pirotta; in-4°.

Le titre singulier de ce discours a beaucoup contribué à son succès. C'est la troisième édition qu'on en fait depuis peu de tems en Italie. Cependant, le sujet qu'on y traite est rebattu dans l'école des métaphysiciens et des physiologues, qui ont toujours regardé *le besoin comme le maître absolu de l'espèce humaine;* et le besoin n'est-il pas en effet une douleur?

136.—*Lezioni, etc.*—Leçons de l'abbé Colombo, sur les qualités qui constituent un idiome élégant, et sur le style qu'on devrait employer aujourd'hui, etc. Parme, 1820. Giuseppe Paganino.

Les Leçons que nous annonçons traitent, 1° de la *clarté;* 2° de la *force;* 3° de la *grâce;* 4° du *style.* On y trouve un discours sur un passage altéré de l'*Ane d'or*, de Niccolò Machiavelli; une lettre sur les études nécessaires à un jeune homme de condition distinguée; une lettre sur la première édition des *stanze* (strophes) d'Angelo Poliziano, et un éloge d'Elena Porta, née Bulgarini. M. Colombo appartient au petit nombre d'auteurs italiens qui sont dignes de servir encore de modèle pour le style. Il a publié une traduction du traité anglais sur le *jeu d'échecs*, traduction que l'on peut considérer comme un des meilleurs *exercices* pour apprendre la langue italienne.

137. *Poesie di Alessandro Pope*, etc. — Poésies d'Alexandre Pope, traduites par *Michele* Leoni. Pise, 1820. Nicolò Capurro.

Ce volume contient la traduction de la *Boucle de cheveux enlevée*, et de l'*Épître d'Héloïse à Abélard.* L'Italie possédait déjà une traduction très-estimée du premier de ces poèmes, faite par le célèbre abbé Conti. Une seconde, de beaucoup inférieure et d'ailleurs très-inexacte, fut publiée, en 1819, à Milan, par M. G. Vincenzo Benini; celle de M. Leoni est, sans nul doute, plus fidèle et plus élégante. Nous en connaissons encore une inédite, faite tout récemment et qui n'est pas en vers *sciolti* comme les précédentes, mais en *sesta rima*, comme les *Animali parlanti* de Casti. Nous espérons que le jeune auteur, en lui donnant toute la perfection dont il est capable, se fera distinguer parmi ses rivaux.

138. *Il Cadmo*, etc. Cadmus, poème épique, divisé en vingt chants, par *Pietro* Bagnoli, professeur à l'université de Pise, etc. Pise, 1821, Sebastiano Nistri. 2 vol. in-8°.

Le sujet de ce poème est l'introduction de la civilisation en Europe. Les acteurs de la fable épique sont les Muses; douées de l'inspiration prophétique, ces filles de Jupiter chantent les progrès des lettres et des arts dans les divers tems et les divers pays. On dit que l'auteur a employé vingt-cinq années à la composition de son ouvrage.

139. — *Le rime del Petrarca*, etc. — Les poésies de Pétrarque, édition de Padoue 1819, et 1820, publiée par le professeur *Antonio* Marsand. Exemplaire unique en parchemin avec des miniatures et des dessins originaux appartenant à Gio. Pietro Giegler, libraire à Milan, décrit par L. B.; in-4°.

L'auteur anonyme de cet opuscule examine et indique avec beaucoup d'intelligence et de goût les rares qualités de cet exemplaire unique de Pétrarque, qui a servi à M. Marsand, pour son édition. (*Voyez* tom. VIII, pag. 361 de la *Revue*.) Loin de trouver en lui un froid et ennuyeux commentateur, les lecteurs puiseront dans ses notes une instruction variée et amusante. F. Salfi.

ESPAGNE.

140. — *Opusculos sobre la filosofia médica*, etc. — Opuscules sur la philosophie de la médecine, la peste et la fièvre jaune; par don *Jean* Lagayó, médecin et tachygraphe des Cortès. Madrid, 1821. In-12 de 80 pag. (On souscrit chez Cruz-Miyar).

C'est le premier cahier d'un nouveau journal de médecine, qui paraîtra tous les mois. L'éditeur voudrait que tous les médecins fussent tachygraphes, pour écrire les questions qu'ils font aux malades, les réponses de ceux-ci et les observations qui en résultent, afin d'avoir toujours sous les yeux la véritable histoire de chaque maladie.

141. — *Principios generales de Tactica*. — Principes généraux de tactique; par don *Louis* Corsini. T. I. Madrid, 1821. Brun. In-8°.

142. — *Descripcion estatistica y geografica de España*. — Description statistique et géographique de l'Espagne et du Portugal; traduite de l'anglais, par don *Pierre* Ferrer et Casaus. Madrid, 1821. Ranz. Un vol. in-12.

On sait que le roi Philippe II ordonna de faire une statistique générale de ses ét ts; elle fut exécutée, mais elle resta enfouie dans les papiers du ministère. Charles III en fit composer une autre, que l'on commença même à imprimer par cahiers. Charles IV renouvela les ordonnances de son père pour faire achever l'ouvrage ; mais le public n'en a vu que des fragmens. Il est triste de penser que, pour que l'Espagne ait une statistique, il a fallu qu'un Anglais la composât : toutefois, il faut convenir que le traducteur de cet ouvrage a rendu un véritable service en le faisant connaître au public espagnol. Espérons que le gouvernement constitutionnel comprendra mieux les intérêts de la nation, et s'occupera de tout ce qui peut relever sa gloire. J. A. L.

143. — *Los principios de la Constitucion española y los de la justicia universal de señorios*, etc. — Principes de la Constitution espagnole et de la justice universelle, appliqués à la législation touchant les seigneuries; ou Concordance entre les intérêts et les droits de l'état et ceux des anciens vassaux et seigneurs, par un jurisconsulte espagnol. Madrid, 1820. In-8°.

L'auteur de cet écrit est M. Cambronero, ancien conseiller d'état et ministre de la justice. L'introduction contient un aperçu historique de la féodalité et du vasselage en Espagne.

144. — *Discurso augural, que pronunciò en el Ateneo*, etc. — Discours d'inauguration, prononcé à l'athénée espagnol pour l'ouverture d'un cours de droit naturel, par Don J. J. de Mora, au mois de mars 1821, Madrid. In-8°. D—G.

145. — *Lecciones de derecho publico constitucional.* — Leçons de droit public constitutionnel, pour les écoles de droit de la Péninsule, par Don *Raymond* DE SALAS. Madrid, 1821. Sojo. 2 vol. in-8°.

L'auteur de cet ouvrage est l'un des jurisconsultes les plus profonds de l'Espagne, et même de l'Europe. Il a été préfet sous le règne de Joseph. Ayant, depuis, émigré en France, où il a demeuré sept années, il n'a pu qu'accroître ses lumières et perfectionner ses connaissances en économie et en politique. Son livre est écrit dans les véritables principes du gouvernement représentatif, et nous ne doutons pas qu'il ne mérite d'être adopté pour l'enseignement du droit public dans les universités d'Espagne.

146. — *Carta 29e del Compadre.* — Vingt-neuvième lettre du Compère, dans laquelle il est question de la bibliothèque nationale,

et de la manière de rendre la responsabilité des ministres effective. Madrid, 1821. Castillo. Brochure in-12.

On doit regarder cet ouvrage comme semi-périodique, l'auteur anonyme publiant ses lettres à des époques indéterminées. Il continue à s'occuper des améliorations dont la politique et la littérature sont susceptibles en Espagne. Il serait à désirer, par exemple, que le gouvernement espagnol, ainsi que les préposés à la bibliothèque nationale, voulussent imiter, le premier, la conduite généreuse du gouvernement français, et ceux-ci la complaisance des conservateurs de la bibliothèque royale à Paris, MM. Van-Praet, Langlès, etc., dont tous les gens de lettres n'ont qu'à se louer. En Espagne, non seulement il n'est pas permis de confier des livres hors de la bibliothèque; mais, pour y obtenir la communication de manuscrits, il faut en avoir préalablement reçu l'autorisation du bibliothécaire en chef, qui doit la donner en marge même du mémoire par lequel on a fait la demande. Encore n'a-t-on pas levé toutes les difficultés, et se voit-on obligé de souffrir près de soi un préposé de la bibliothèque, chargé exclusivement de vous surveiller. On conçoit que de pareilles entraves sont faites pour décourager les personnes qui auraient la meilleure volonté de travailler. J. A. L.

147. —*Breve idea de los bases adoptados por la empresa de los teatros de esta capital*, etc.—Idée succincte des réglemens adoptés pour l'entreprise des théâtres de Madrid, précédée d'un Avis au public, et suivie de la liste des individus formant les compagnies des divers théâtres. Madrid, 1821.

De mauvais réglemens et un gouvernement arbitraire avaient amené la décadence des théâtres de Madrid. L'influence salutaire du régime constitutionnel se fait déjà sentir dans l'art dramatique. Les réglemens ont été réformés; le gouvernement a cessé de se mêler des affaires de coulisse, et a cédé la direction des théâtres de Madrid à une compagnie d'entrepreneurs, à la tête desquels se trouvent quelques acteurs, et M. Carnerero, auteur de quelques brochures sur le théâtre. Les deux compagnies *de la Cruz* et *del Principe* ont été réunies; le second théâtre ne jouera que des comédies et des tragédies; le premier se réserve les petites pièces, les farces, les pièces populaires. Il y a en outre un opéra-comique et un opéra italien. Le nombre total des acteurs et employés payés

par la nouvelle administration des théâtres de Madrid se monte à 330. D—G.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

148. — *Histoire du pays de Liége;* par M. Dewez, auteur de l'*Histoire générale de la Belgique* et de l'*Histoire particulière des provinces*. In-8° de plus de 500 p. Bruxelles, 1821. F. F. Delemer.

Le pays de Liége, habité en grande partie, au tems de César, par les Éburons, compris, sous Auguste, dans la cité de Tongres, fut soumis dans la suite au gouvernement de ses évêques, qui furent qualifiés de *princes*. Ces pontifes ont d'abord siégé à Tongres; ce ne fut même que sous le pontificat d'Étienne, en 908, que le siége épiscopal fut transféré de cette ville à Liége. Cette contrée fit partie de l'Austrasie, ainsi que du royaume de Lorraine, ou Lotharingie, formé d'une grande portion de cette province. La Lotharingie ayant passé aux rois de Germanie, l'état de Liége fut censé incorporé dans l'Allemagne, et fut compris dans le cercle de Westphalie, lorsqu'en 1500, l'empereur Maximilien divisa l'Allemagne en six cercles. L'histoire de cette petite souveraineté particulière, riche en événemens intéressans, manquait encore, après les compilations et les recherches de Chapeauville, Fisen, Foullon, Bouille et du baron de Villenfagne. M. Dewez a donné une attention particulière à la partie politique de cette histoire, où l'on reconnaît, avec un étonnement mêlé d'admiration, les principes et les bases d'une des constitutions les plus libérales de l'Europe, et qui a mérité l'éloge des Anglais eux-mêmes.

149. — *Alliances illustres de la maison royale des Pays-Bas;* par Q. de Flines, T. V. D. Bruxelles, 1821. Delemer. In-4°, sur vélin, de 100 pag.

Ces tables ont été rédigées avec soin, d'après les auteurs les plus estimés, tel que Butkens, Bucelin, Hubner, le P. Anselme, Lachenaye-des-Bois, Hoogstraten, etc. L'auteur rappelle ici ce qu'il avait déjà indiqué dans les *Tables généalogiques*, publiées par lui en 1814 et 1815 (Amsterd., chez Donk, et ensuite chez Elwe), que la maison de Nassau descend, par les femmes, de toutes les maisons souveraines qui ont autrefois régné sur les provinces du royaume des Pays-Bas, qui n'étaient pas l'apanage de l'Église, ainsi que des maisons impériales et de toutes les maisons royales de l'Europe.

150. — *Notice descriptive et historique des principaux châteaux, grottes et mausolées de la Belgique*; par M. Charlé de Tyberchamps. Bruxelles, 1821. Delemer. In-8° de 160 p., avec figures.

Cette Notice, faite sans doute pour flatter quelques amours-propres, manque, en général, de ces détails et de ce charme de style qui donnent de la vie aux ouvrages de simple érudition. Celle de l'auteur n'est ni solide ni choisie; il s'appuie presque toujours sur des autorités peu respectables, et ne paraît pas familiarisé avec tous les nobles souvenirs de sa patrie.

151. — *Essai sur la théorie du chant*; par J. B. Roucourt, avec cette épigraphe : *Rien n'est beau que le vrai.* Bruxelles. Weissembruch. 110 p. in-8°, et 40 pl.

M. Roucourt a voulu imiter Grétry, qui a aussi ecrit sur son art; mais Grétry avait alors composé une foule d'ouvrages célèbres, et ses réflexions étaient le résultat d'une expérience profonde; M. Roucourt a procédé d'une manière plus expéditive; cependant sa brochure, parmi beaucoup de lieux communs, offre des aperçus ingénieux, des remarques utiles : on regrette que le style en soit quelquefois prétentieux. De R—g.

LIVRES FRANÇAIS.

152. — *Recherches sur les poissons toxicophores des Indes occidentales*, lues à l'académie royale des sciences de l'Institut, dans ses séances des 26 juillet et 23 août 1819; par A. Moreau de Jonnès. Paris, 1821. Imprimerie de Migneret, rue du Dragon, n° 20. Broch. in-8° de 34 pag. Prix, 75 c.

Cette brochure est le développement de la notice du même auteur, insérée dans la *Revue*. (*Voy*. T. V, p. 403.)

153. (*) — *Anatomie de l'homme*, ou *Descriptions et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain*, par MM. Béclard et J. Cloquet; publiée par M. *de Lasteyrie*. Paris, 1821, de l'imprimerie lithographique de M. de Lasteyrie, rue du Bac, n° 58. In-folio, avec planches.

Cet ouvrage, dont il a déjà paru deux livraisons, sera composé de 240 planches et de 120 feuilles de texte au plus, grand in-folio, papier jésus vélin, pour les gravures. Il paraîtra régulièrement, chaque mois, par livraison de six planches et trois feuilles de texte. L'éditeur, voulant faciliter aux élèves en médecine l'acquisition de

cet ouvrage, n'a porté la livraison qu'à 9 fr. Les souscripteurs ne paieront qu'en recevant les livraisons. Comme la lithographie ne permet pas de conserver les planches et que le tirage doit être subordonné au nombre de souscripteurs, on invite les personnes qui voudraient se procurer cet ouvrage à se faire inscrire, avant le 1er décembre 1821; après cette époque, le prix en sera considérablement augmenté.

154.—*Manuel des plantes médicinales*, ou Description, usage et culture des végétaux indigènes employés en médecine; par A. Gautier, D. M. Paris, 1821. Audot, r. des Maçons-Sorbonne, n° 11. In-12 de 1154 pages. Prix, 10 fr., et 12 fr. 50 c. par la poste.

Cet ouvrage se divise en deux parties : *Considérations générales* et *Descriptions particulières*. Dans la *première*, l'auteur a groupé toutes les connaissances qu'il aurait été difficile de placer aux articles spéciaux, ou qui étaient susceptibles d'aperçus généraux dont on devait retrouver l'application à chaque plante. Ces connaissances forment une suite d'articles qui peuvent se diviser en huit séries, et dont voici les principaux élémens : distribution entre les plantes exotiques et les plantes indigènes; moyens d'arriver à la connaissance des plantes, propriété des plantes, leurs qualités physiques ou leur composition chimique; causes qui font varier ces propriétés, telles que l'âge de la plante, la saison où l'on s'en sert, la nature du sol et le climat où on la recueille, etc.; préparations des plantes pour leur conservation; enfin, leur classification, d'après les effets immédiats qu'elles produisent, *en émolliens*, *tempérans*, *toniques*, *astringens* et *excitans*.—La *seconde partie* ou le *Manuel* proprement dit, ayant pour objet l'histoire des plantes en particulier, indique la place de chaque plante, dans l'ordre alphabétique, avec sa *synonymie* en botanique, en médecine, et même dans le commerce, suivie du nom latin de Linné, la classe et l'ordre de ce botaniste et la famille, d'après la méthode de Jussieu; la description botanique; les qualités physiques des plantes fraîches; l'histoire de leur dessiccation; leurs propriétés, leurs préparations et leur usage en médecine, etc. On voit que la division adoptée par l'auteur l'a conduit à revenir plusieurs fois sur les mêmes objets; mais il ne faut pas croire que ce soit un défaut dans l'ouvrage; ces mêmes objets sont envisagés chaque fois sous des rapports différens. Trois tables terminent cet ouvrage. La première définit avec la plus grande con-

cision les termes de botanique employés dans les descriptions ; la seconde récapitule les maladies citées aux articles, en y rapportant toutes les plantes conseillées pour guérir chacune d'elles ; enfin, la troisième a pour objet de faire connaître toutes les plantes du *Manuel* sous les différens noms qu'elles portent, en renvoyant au nom principal où on les trouve.

155.(*)—*Précis de l'histoire de l'astronomie*, dédié à M. de Humboldt, par M. le marquis DE LA PLACE. Paris, 1821. Ve Courcier, rue du Jardinet-St.-André-des-Arcs. 1 vol. in-8° de 160 pages. Prix, 3 f.

Ce Précis, qui forme le 5e livre de l'*Exposition des systèmes du monde*, paraît devoir intéresser un plus grand nombre de lecteurs que l'ouvrage lui-même. M. de la Place a pensé, par ce motif, qu'il serait utile de le publier séparément. Nous attendrons que la cinquième édition de cet ouvrage, actuellement sous presse, soit livrée au public pour en analyser les plus importantes parties. La réputation méritée, dont l'illustre auteur jouit dans toute l'Europe, fait attendre avec impatience toutes les productions de son génie. Nous remarquons, dans le Précis de l'histoire de l'astronomie, que M. de la Place partage l'opinion de M. Fourier, sur la haute antiquité des zodiaques égyptiens. Il est fâcheux que M. Lanjuinais n'ait pas eu connaissance de ce fait ; il aurait pu ajouter ce nom célèbre et cette autorité imposante aux autres noms qu'il a cités page 382 du T. XI de ce recueil. Pour juger une question de précession des équinoxes, l'intervention d'un juge aussi compétent doit être sans doute d'un grand poids. FRANCŒUR.

156.—*Recherches sur la théorie des surfaces élastiques*, par mademoiselle *Sophie* GERMAIN. Paris. 1821. Mad. Ve Courcier, rue du Jardinet-St.-André-des-Arcs. 1 vol in-4°, de 100 pages, avec une planche en taille-douce. Prix, 5 fr.

C'est un phénomène remarquable dans les sciences, qu'une femme qui dispute et remporte des palmes académiques : aucune des femmes qui se sont rendues célèbres dans les sciences, n'ont mérité leur renommée, comme Mlle Germain. Estimée de l'illustre La Grange, elle a, dans ses entretiens avec ce grand géomètre, reçu les inspirations de son génie. En 1811, l'Académie des sciences proposa en prix la question des surfaces élastiques : ce sujet fut plusieurs fois remis au concours ; mais nul ne fut jugé digne de la couronne, que depuis Mlle Germain a remportée, en 1815. Le senti-

ment des juges, sur son Mémoire, était cependant que la partie démonstrative manquait de rigueur. L'auteur, rapprochant ses idées de celles qu'avait eues J. Bernoulli sur ce sujet, refit tout son travail. C'est le fruit de ces nouvelles méditations que Mlle Germain reproduit aujourd'hui, et nous croyons pouvoir assurer que les géomètres les plus exercés seraient heureux d'avoir fait cet ouvrage.

FRANCŒUR.

157.(*) — *Collection de machines, instrumens, ustensiles, constructions, appareils*, etc., *employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle, d'après les dessins faits dans diverses parties de l'Europe;* par M. DE LASTEYRIE. Paris, 1821, à la lithographie de M. de Lasteyrie, rue du Bac, n° 58. Dixième et dernière livraison du second volume. In-4°. Prix, 60 fr.

Cet ouvrage contient plus de douze cents machines relatives à l'économie rurale ou domestique, appropriées aux divers besoins et aux différens travaux de la campagne et des ménages. Les planches, exécutées sans luxe, mais avec la précision et l'exactitude nécessaires à leur intelligence, sont accompagnées d'un texte explicatif, dans lequel on donne les proportions de chaque partie des objets, de manière à ce que ces machines puissent être facilement exécutées par les ouvriers les moins habiles de nos campagnes.

Cette collection est remarquable, non seulement par le grand nombre d'instrumens nécessaires à l'exécution des différens travaux de l'agriculture, mais aussi par sa nouveauté, la plus grande partie de ces machines n'ayant jamais été gravées ni décrites; leur utilité a d'ailleurs été constatée par l'expérience. La dernière livraison de ce recueil contient l'histoire de l'origine des instrumens aratoires, prouvée, non seulement par les monumens de l'antiquité, mais aussi par la pratique des peuples anciens et modernes. M. de Lasteyrie a retrouvé, dans ses voyages, plusieurs instrumens décrits par les auteurs de l'ouvrage latin qui a pour titre: *De re rusticâ*, le *Plostellum pœnicum*, dont parle Varron, la charrue de Virgile, les quatre socs qui étaient en usage du tems de Pline, etc. Ayant sous les yeux ces divers instrumens, il a pu en reconnaître l'identité avec ceux des anciens, et donner une explication de quelques passages mal compris auparavant.

158. — *L'Art du filateur de coton;* par F. VAUTIER. Ouvrage dans

lequel on expose tout ce qui est relatif à cet art. Paris, 1821. Audin. In-8°. Prix, 30 fr.

Les procédés employés dans la fabrique de coton, cette branche d'industrie devenue si importante pour le commerce de la France, n'étaient pas encore décrits dans notre langue. La filature manquait d'un Manuel : M. Vautier y a pourvu. Intelligence, esprit d'observation, expérience, il réunissait toutes les qualités nécessaires pour réussir dans cette entreprise. A qui pouvait-il dédier plus convenablement son livre qu'à M. le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, qui en a agréé l'hommage ? Précédé d'uue Introduction pleine de détails historiques, l'ouvrage de M. Vautier est divisé en seize chapitres, qui nous ont paru embrasser toute l'étendue de la matière ; on y a joint dix planches, accompagnées d'une soigneuse description. Tous ceux qui prennent quelque intérêt à la filature de coton voudront se procurer cette instruction élémentaire. M—n.

159. — *Gymnase normal militaire et civil*; idée de cette institution au commencement de 1821, et moyens de la rendre aussi complète, générale et utile que sa destination le demande ; par M. Amoros, *naturalisé français, fondateur et directeur des gymnases du gouvernement.* Paris, 1821. In-8° de 156 pag. Chez l'auteur, rue de Surenne, n° 6.

Cet ouvrage, orné d'une planche figurant le plan d'un gymnase normal, a pour objet de mettre l'autorité, ainsi que les hommes éclairés, à portée d'apprécier l'importance de l'établissement que l'auteur a fondé à Paris. Pour avoir une juste idée de l'étendue du service qu'il rend à sa nouvelle patrie, en s'efforçant d'y naturaliser la gymnastique comme moyen d'éducation physique et morale, et d'hygiène, il faut bien juger toute l'influence que le développement des forces physiques et l'agilité des mouvemens musculaires exercent sur la santé, sur les facultés intellectuelles, et même sur les mœurs des hommes. L'éducation, soit privée, soit publique, n'a, pour ainsi dire, d'autre résultat chez les nations modernes, que de perfectionner l'intelligence des enfans. Tout ce qui est relatif aux exercices du corps et à l'emploi des facultés physiques, si utilement cultivés jadis chez les Grecs et les Romains, est maintenant abandonné par les instituteurs de la jeunesse. Il résulte de là qu'on ne développe en elle que la moitié des dons que la nature a faits à

l'homme. D'ailleurs, en accordant ainsi tout à la seule culture de l'esprit, on détermine, dans l'organisme animal, une inégale répartition des forces et des matériaux nutritifs, qui, n'étant point modifiés par l'action du corps, s'accumulent vers le cerveau, agissent immédiatement sur l'appareil nerveux, d'où naissent des altérations multipliées et funestes à la santé physique et morale. Dirigée avec cette profonde habileté qui distingue la pratique de M. Amoros, la gymnastique est devenue éminemment utile sous plusieurs autres rapports : elle contribue à la prospérité de l'état; car, il faut le dire, chez les peuples modernes, les citoyens ne sont pas plus destinés qu'ils ne l'étaient, dans les états civilisés de l'antiquité, à ne faire usage que de leurs facultés intellectuelles. La guerre, la navigation, les arts mécaniques et industriels, les travaux publics, etc., exigent l'emploi de forces physiques considérables, d'une adresse, d'une légèreté, d'une vélocité qu'on ne saurait acquérir que par des exercices préparatoires habilement dirigés. Le courage, l'aptitude aux grands travaux sont proportionnés chez l'homme, non seulement à l'étendue et à la perfection de ses facultés intellectuelles, mais encore à la puissance de ses forces corporelles. Celui qui saura le mieux résister à la fatigue, aura aussi plus d'activité, plus de vigueur, et sera le plus utile à la société par son travail. Il est des hommes qui ont acquis, par l'habitude de longs travaux, un tel avantage sur leurs semblables, qu'ils accomplissent, à eux seuls, ce qu'un grand nombre d'autres ne sauraient exécuter. Tel est un des principaux objets qu'embrasse M. Amoros, dans son système de gymnastique. Ses leçons tendent nécessairement à développer et à perfectionner toutes les facultés. Artisans, soldats, marins, tous y acquièrent un plus haut degré de souplesse, d'agilité, de force et de courage même.

Les exercices gymnastiques sont un complément indispensable à l'éducation des enfans de toutes les classes. On voit, dans nos cités, un grand nombre d'hommes débiles; une éducation gymnastique eût développé en eux le système sanguin, l'appareil musculaire, et eût établi cet équilibre des fonctions qui constitue un état de santé qu'ils ne connaîtront jamais.

M. Amoros a obtenu de sa méthode les effets les plus heureux, les plus surprenans chez les scrofuleux, ou chez ceux qui étaient disposés à le devenir. Il en est de même des enfans qui ont des disposi-

tions à la phthisie, et de plusieurs autres affections des viscères. Notre habile instituteur est parvenu à inventer des exercices inconnus aux anciens, et au moyen desquels il rend ses élèves plus patiens, plus disposés à supporter, à mépriser la douleur : il imprime à leur ame une fermeté, une intrépidité qui les rend habiles à braver le danger, en commandant à un corps souple, vigoureux, et devenu docile, les mouvemens les plus propres à surmonter les obstacles, à vaincre les résistances.

M. Amoros a judicieusement, et à l'instar des Grecs, introduit la musique dans sa méthode. Il obtient, à l'aide du rhythme harmonique, plus d'ensemble et de régularité ; plus d'aptitude aux exercices, plus de progrès dans leur perfection. Il a publié, depuis quatre ans, et par conséquent le premier, un recueil de chants, à l'usage de ses disciples ; leur objet est hygiénique et moral : d'une part, ils exercent et fortifient les organes de la voix et ceux de la respiration. Animés par une musique convenable aux paroles, ces chants adoucissent le caractère, polissent les mœurs, élèvent l'ame des élèves, rendent plus vif en eux l'amour de la patrie, et dirigent vers le service de l'état et celui de l'humanité celles de leurs facultés que les exercices gymnastiques ont perfectionnées. Le chant est une des branches les plus remarquables du cours de M. Amoros : il est le complément indispensable de sa belle méthode. (*Voyez* ci-dessus, pag. 5.)

L'ouvrage qui nous a suggéré ces réflexions se compose en grande partie des jugemens qu'ont portés, sur l'établissement de M. Amoros, beaucoup de personnages recommandables par les lumières comme par le rang. Il suffit de citer, parmi les noms qui enrichissent ce recueil, ceux de MM. les maréchaux Gouvion-Saint-Cyr, Macdonald, Suchet, Marmont, et de MM. Degérando, de Lasteyrie, Jomard, Jullien, de Laborde, Camille Jordan, Laffon de Ladebat, Andrieux, Tissot, Lebœuf ; les généraux Dessoles, Saint-Cyr-Nugues, Valazé, Pille, Balthazard d'Arcy ; les ducs de Cadore, de Praslin, Doudeauville, de la Châtre, etc. Ces suffrages valent une longue apologie. FOURNIER-PESCAY, D. M.

160.—*Du sort de l'homme dans toutes les conditions; du sort des peuples dans tous les siècles, et plus particulièrement du sort actuel du peuple français ;* par H. AZAÏS. Paris, 1821. Béchet, quai des Augustins, n° 57. (*Voy.* ci-dessus, *Revue Enc.*, T. IX, pag. 571.)

3 vol. in-12. Prix, 8 fr., et 10 fr. par la poste. Les tomes II et III se vendent séparément 6 fr., et 7 50 c. par la poste.

L'ouvrage de M. Azaïs sur les *compensations* a obtenu un succès mérité. Cependant, l'auteur l'a reconnu lui-même. Le principe du balancement dans les destinées humaines n'y est pas exposé avec cette rigueur de raisonnement, ni avec cette méthode qui, seules, donnent à une théorie le caractère de démonstration; un second ouvrage était nécessaire pour que, sur une question aussi importante, la raison des hommes judicieux fût pleinement satisfaite. Cet ouvrage vient de paraître. Le titre seul annonce que les principales applications morales et politiques de la loi qui conduit les destinées humaines s'y trouvent comprises. C'est un traité de philosophie générale, duquel chaque individu peut aisément déduire l'explication de sa propre destinée; car les conditions particulières qui composent chaque destinée individuelle sont clairement indiquées; il s'agit, pour le lecteur, de s'interroger attentivement et de bonne foi pendant cette lecture; il découvre alors, dans les particularités secrètes ou saillantes de sa situation, ainsi que dans les qualités heureuses ou fâcheuses de son caractère, les raisons de son sort personnel. Afin de rendre l'exposition du principe plus frappante, M. Azaïs l'a suivi dans son application à la destinée de quelques personnages historiques; il a choisi le cardinal de Retz, Mazarin, Richelieu, madame de Sévigné, Fénélon, Bossuet, J.-J. Rousseau, Voltaire et enfin Napoléon. Cette succession de tableaux lui a fourni, non seulement les moyens de montrer comment s'était balancé, par lui-même, le sort individuel de chacun de ces illustres personnages, mais encore comment la civilisation, en ne cessant de faire des progrès, verse constamment, sur le cours des générations successives, autant de biens que de maux, autant d'inconvéniens que d'avantages. Napoléon termine cette galerie imposante, et l'on est porté d'avance à reconnaître combien il y a eu de balancement dans cette destinée, si exaltée en succès et en revers, en jouissances et en malheurs. M. Azaïs lui a consacré un volume particulier, sous ce titre : *Jugement impartial sur Napoléon*, ou *Considérations philosophiques sur son caractère, son élévation, sa chute, et les résultats de son gouvernement*, suivies d'*un parallèle entre Napoléon et Cromwell, entre la révolution d'Angleterre et la révolution française*. (Un vol. in-8°. Prix, 5 fr., et 6 fr. par la

poste.) Cet ouvrage est écrit d'un style ferme, et avec l'indépendance d'une raison élevée. Ce témoignage lui a été rendu par un des hommes qui ont le mieux connu Napoléon, qui se sont le plus avancés dans sa confiance.

161. — Agenda général, ou *Mémorial portatif universel, pour l'année* 18..; *Livret pratique d'emploi du tems*, composé de tablettes utiles et commodes, d'un usage journalier, etc.; par M. M. A. Jullien, auteur de l'*Essai sur l'emploi du tems.* 3e édition. Paris, 1 vol. in-12, cartonné, de 287 pag., avec tablettes. Prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

162.—Biomètre, ou *Mémorial Horaire* et *Thermomètre d'emploi du tems*, sorte d'instrument pour mesurer la vie, composé de tablettes, qui procurent le moyen de recueillir, en une minute et sur une seule ligne, pour chaque intervalle de vingt-quatre heures, les divers emplois et les principaux résultats de la vie pendant le même espace de tems; par M. M. A. Jullien. Paris, un petit vol. in-12 de 88 pages en tableaux; précédées d'une instruction sur la manière de s'en servir; relié avec porte-crayon. Prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

On trouve ces deux Livrets au bureau central de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18, et chez Paschoud, libraire, rue de Seine, n° 48.

Les deux Livrets que nous annonçons, comme pouvant convenir particulièrement aux parens et aux autres personnes qui veulent donner à des jeunes gens des étrennes, où soient réunis l'utile et l'agréable, ne doivent pas être confondus avec les *Agenda* ordinaires, dont le seul avantage, que nous sommes loin de méconnaître, est d'offrir un certain nombre de pages en blanc pour l'inscription des rendez-vous, des adresses, des notes et des affaires journalières. Ces deux Agenda perfectionnés fournissent, chacun dans son genre, et pour le but spécial auquel on a voulu le rendre propre, une sorte d'instrument pour faciliter l'application d'une méthode, développée dans l'*Essai* théorique *sur l'emploi du tems*, dont les résultats d'utilité sont incontestables. On trouve ici une analyse complète et philosophique de la vie humaine et sociale, d'après laquelle tous les souvenirs intéressans et instructifs, tous les produits essentiels de l'existence peuvent être recueillis et classés,

comparés et appréciés, chaque jour, dans quelques lignes et en quelques minutes.

Les tablettes de la *vie courante et journalière* servent à inscrire, d'une manière sommaire et substantielle, *l'emploi déjà fait de la journée qui a précédé*, ou *l'emploi projeté de celle qui va suivre*.— Un espace libre, entre deux parenthèses, à la suite de la date de chaque jour, est destiné à recevoir un *chiffre* ou *signe de convention*, que chacun choisit à son gré, et dont il garde la clef pour lui seul, qui exprime si l'on a lieu d'être ou non satisfait de l'emploi de la journée. Ce signe peut se modifier de trois manières, pour reproduire l'impression *bonne*, *mauvaise* ou *médiocre* qu'on a reçue de la journée qui vient de s'écouler. Une *seconde division* pour la *vie économique*, se compose de tablettes destinées à l'inscription des *recettes* et des *dépenses* journalières, rapprochées et comparées. Dans un *troisième* ordre de tablettes, pour la *vie sociale*, on inscrit les noms des personnes avec lesquelles on entretient des relations d'amitié, de convenance ou d'affaires. La *vie épistolaire*, ou le double tableau des *lettres écrites* et des *lettres reçues*, avec des numéros de renvois des unes aux autres, forme la *quatrième division*. Dans la *cinquième*, pour la *vie intellectuelle et littéraire*, on porte les titres des meilleurs ouvrages, analogues à son genre d'instruction ou à ses travaux, qu'on veut se procurer, lire ou consulter. Enfin, la *sixième et dernière partie*, la *vie de la mémoire et de l'imagination*, comprend quatre sortes de tablettes distinctes pour les *souvenirs et* les *projets personnels* et de famille; les *souvenirs et* les *projets d'utilité publique*, rapportés à sa profession, à son art, à son pays, à l'humanité; les *souvenirs historiques* ou des époques et des dates, et les *souvenirs nécrologiques*, soit des amis morts, soit des personnages marquans qui meurent dans le cours de l'année.

Chaque jour, intervalle de tems distinct, marqué par la nature, doit donner un résultat. Il dépend beaucoup de la raison, de la prévoyance et de la volonté de l'homme, que ce résultat soit bon et utile : alors, on est nécessairement plus heureux. *Chaque homme* peut devenir un moyen d'instruction et un sujet d'observation pour l'homme qui est en relation avec lui. Les hommes doivent se fortifier, s'aider, s'instruire, s'améliorer les uns les autres. *Chaque fait* particulier, susceptible d'être remarqué et recueilli, peut conduire

ou se rattacher à un principe général, et fournir une leçon salutaire. *Chaque circonstance* fugitive et momentanée, d'un certain intérêt, peut laisser des traces et procurer des avantages durables, si l'on sait en tirer parti. Les malheurs même, les inconvéniens, les obstacles qu'on rencontre dans la vie, peuvent être changés, jusqu'à un certain point, par une volonté forte, en élémens de succès et en moyens de bonheur. C'est ainsi que la vie entière est un cours continué d'éducation, et une école de morale pratique. D'un côté, la *vie morale et intérieure*, qui apprend à l'homme à se connaître et à se diriger, doit devenir l'objet d'une attention spéciale, d'une étude suivie, d'une surveillance journalière; de l'autre, la *vie extérieure, civile et sociale* devient également une suite non interrompue d'expériences et d'observations, qui servent à l'homme pour mieux connaître ses semblables, pour se perfectionner lui-même, pour améliorer sa condition et sa destinée.

Il serait à désirer que l'usage journalier de l'un ou de l'autre des deux Livrets annoncés, ou de tous les deux à la fois, qui n'exigerait que peu d'instans chaque jour, fût généralement adopté dans les familles et dans les maisons d'éducation pour les jeunes gens de l'âge de dix-sept à vingt-quatre ans, qui en retireraient les plus grands avantages et qui contracteraient de bonne heure des habitudes d'ordre et d'économie, essentiellement morales et conservatrices. A.

163. — *Essai sur les institutions de saint Louis*; par *Arthur* Beugnot *fils*, avocat à la cour royale de Paris. Ouvrage couronné, en 1821, par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Paris 1821. Levrault, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n° 33; Strasbourg, même maison de commerce. Un vol. in-8° de 462 pages. Prix, 6 francs.

La question posée par l'Académie était conçue en ces termes : « Examiner quel était, à l'époque de l'avénement de saint Louis au trône, l'état du gouvernement et de la législation, et montrer quels étaient, à la fin de son règne, les effets des institutions de ce prince. Cette question était belle à traiter, et M. Beugnot fils s'est acquitté de cette tâche avec une profondeur d'érudition et une indépendance d'esprit, qui a droit aux plus grands éloges. Les nôtres seraient superflus, après le suffrage d'un corps aussi savant que l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce qui frappe d'abord le lecteur,

dans l'ouvrage de M. Beugnot, c'est la netteté parfaite avec laquelle il nous fait parcourir une époque qui, sous tous les rapports qui ne sont pas immédiatement liés aux événemens historiques, ne se présentait à la plupart des esprits que d'une manière vague et confuse : ce mérite tient à l'excellente méthode adoptée par l'auteur. L'ouvrage entier est divisé en deux livres : *Du gouvernement, et de la législation*. Livre Ier.— Autorité royale.— Pouvoir législatif. — Administration intérieure. — Administration de la justice. — Clergé intérieur. — Cour de Rome. — Finances. — Monnaies. — Industrie. — Agriculture. — Commerce intérieur. — Commerce extérieur. Livre II. — Législation générale. — Législation civile. — Procédure civile. — Législation criminelle. — Législation féodale. — Législation religieuse. Chacun de ces chapitres est développé avec une grande abondance d'érudition et un jugement exquis. Joinville, Mathieu Paris, les Capitulaires, les Ordonnances du Louvre, le Confesseur de la reine Marguerite, les diverses collections des lois romaines où féodales, Duchesne, Ducange, etc., sont les sources où l'auteur puise habituellement, pour éclairer ses discussions. Il n'a pas négligé non plus de consulter les manuscrits de la bibliothèque du Roi, d'où il a extrait quelquefois des renseignemens précieux. Tout ce qui est relatif au droit féodal, tant par rapport aux terres qu'aux personnes, est traité avec supériorité, et en général l'on a occasion d'observer plus d'une fois combien les études du jurisconsulte, ont dû être utiles à l'érudit. On pourrait remarquer que M. Arthur Beugnot a traité un peu en abrégé le chapitre de la Pragmatique-sanction, l'un des plus beaux titres de gloire de saint Louis, si l'on ne devait supposer qu'il a cru inutile d'analyser ce que de savans canonistes avaient très-doctement, mais un peu longuement établi. M. Beugnot a cru voir, dans certaines fonctions des baillis, l'institution moderne du ministère public ; cette opinion paraîtra sans doute hasardée, quand on réfléchira que les baillis étaient juges, tandis que le caractère constitutif du ministère public est de requérir qu'il soit jugé. Cette observation n'a pas échappé à l'auteur ; mais nous croyons que, sur cet objet, il s'est trop facilement contenté de quelques rapports d'analogie. M. Arthur Beugnot a éclairci une époque très-remarquable de notre histoire, son nom ne peut manquer d'y rester attaché. Nous ajouterons, avec une vive satisfaction, que les principes politiques les plus sages, comme les plus généreux, se manifestent à chaque page de son livre.

A. M.

164. *Notice sur l'état des Israélites en France, en réponse à des questions proposées par un savant étranger.* Paris, 1821. De l'imprimerie de Pillet aîné, rue Christine, n° 5. Brochure in-8° de 108 pages.

L'auteur, attaché au ministère des affaires étrangères, a pu rassembler, dans ce petit tableau historique, une multitude de renseignemens qui ont rapport au nombre et à l'état des sectateurs de la religion de Moïse dans l'intérieur du royaume. La préface nous apprend que c'est à l'occasion d'une correspondance avec un ministre d'état russe, à Varsovie, sur les moyens d'améliorer, en Pologne, l'état civil et politique des Juifs, et sur ce qui a été fait en France relativement à cet important objet, que cet ouvrage est publié. Il est à désirer que l'auteur donne bientôt au public l'histoire, qu'il promet, sur les vicissitudes que les individus de cette religion ont essuyées dans notre patrie, depuis leur premier établissement dans les Gaules, sous les empereurs romains, jusqu'à nos jours. Déjà, un grand nombre d'ouvrages curieux sur ce sujet ont paru en France et dans l'étranger; celui que nous annonçons ne laisse rien à désirer, quant aux détails; et l'auteur est placé de manière à puiser aux sources authentiques. L'histoire de l'établissement des Juifs en France, de leurs diverses expulsions, du régime et des lois auxquelles ils ont été soumis, les efforts de l'illustre Malesherbes pour leur émancipation politique, les décrets de l'Assemblée constituante, qui leur donna le titre de citoyens; les progrès marqués qu'ils firent par suite de ces premières améliorations, les lois d'exception rendues contre eux par le gouvernemenl impérial, l'assemblée des députés israélites et du grand Sanhédrin, en 1807; tous ces objets sont traités avec un discernement remarquable. L'auteur parle avec éloge des titres et des travaux des principaux Israélites qui se sont distingués, depuis le commencement de la révolution. On distingue dans cette liste *M. Michel Berr*, homme de lettres, connu par son cours à l'Athenée. Ce tableau de l'état actuel des Israélites établit une consolante vérité; c'est qu'il n'est aucune classe de Français, quelle que soit sa position ou sa croyance, qui soit demeurée étrangère aux bienfaits de la révolution. C. Coquerel.

165. (*)— *Essai historique sur la constitution et le gouvernement anglais, depuis le règne d'Henri VII jusqu'à nos jours*, par lord *John* Russel, membre de la chambre des communes; traduit de

l'anglais par A. Roy. Paris, 1821. Chassériau, libraire, au dépôt bibliographique, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5. 1 vol in-8°. Prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

Plusieurs publicistes regardent le gouvernement anglais comme celui qui est le plus en harmonie avec nos mœurs et nos besoins. Dans leur opinion, il offre les élémens essentiels de prospérité désirables, et nous devons souhaiter de voir un gouvernement constitutionnel, fondé sur des principes analogues, s'établir parmi nous, avec les modifications exigées par la différence des tems et des lieux. Les ouvrages destinés à exposer la marche des institutions constitutionnelles chez le peuple anglais, sont donc maintenant d'un intérêt général; et il en est peu qui puissent mieux nous faire connaître l'historique de ce gouvernement que le livre de lord Russell. Il mérite à tous égards un examen détaillé, que la *Revue* offrira incessamment aux méditations de ses lecteurs.

166.—*État actuel de l'industrie française*, ou *Coup d'œil sur l'exposition de ses produits dans les salles du Louvre*, en 1819; par M. Jouy, membre de l'Institut. Paris, 1821. Lhuillier, libraire, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs. 1 vol. in-8°, cartonné. Prix, 5 f. 50 c.

En sortant d'une représentation des *Femmes savantes*, Ménage disait à une des précieuses de l'hôtel de Longueville : « Vous verrez, madame, qu'il nous faudra brûler tout ce que jusqu'ici nous avons adoré. » A combien d'hommes de cour, à combien d'hommes d'épée, et même à combien d'hommes de plume Ménage ne dirait-il pas aujourd'hui la même chose! De son tems, l'industrie et le travail attiraient le mépris sur les choses utiles; les honneurs étaient réservés pour l'oisif servage des cours; il n'y avait de gloire que pour ceux qui ravagent et massacrent pendant la guerre. De notre tems, le pillage, la dévastation, le meurtre sont encore des moyens de célébrité; mais chaque jour il devient plus douteux qu'ils soient de véritables titres à la gloire. Si les honneurs publics ne sont pas encore la récompense des utiles travaux, du moins l'estime et la reconnaissance y sont attachées, et l'ouvrage que vient de publier M. Jouy est très-propre à fortifier cette idée que les choses bonnes sont les seules honorables. Le Français le plus familiarisé avec les miracles de notre industrie nationale suit, avec

un plaisir mêlé d'orgueil, M. Jouy, parcourant de nouveau les salles où furent exposés, en 1819, les produits si riches et si variés de nos manufactures, et se reportant, par la pensée, vers une des brillantes époques de notre gloire. Les savans fournissent à l'industrie des découvertes et des procédés nouveaux; les littérateurs, à leur tour, doivent favoriser l'industrie, en célébrant ses triomphes. Quel plus noble usage peuvent-ils faire de leur talent, que de l'employer à relever le mérite de ces services quotidiens que les classes laborieuses rendent à la société entière, en diminuant les privations du pauvre, en donnant au luxe du riche plus de goût, plus d'élégance et une direction plus avantageuse? Il appartenait à un membre de l'Institut, au peintre brillant et ingénieux des mœurs françaises, de donner l'exemple et d'inviter les écrivains de toutes les nations à détourner moins souvent leurs pensées de ces occupations manuelles, de ces travaux mécaniques, qui, comme le dit très-bien M. Jouy, fertilisent tout, répandent partout l'abondance et la vie, et sans lesquels on verrait la société se dissoudre et les penseurs mourir de faim. L'orateur a placé à la suite de son ouvrage deux listes alphabétiques et raisonnées des artistes et des fabricans qui ont obtenu des médailles ou d'autres distinctions, à l'exposition de 1819 et aux expositions précédentes; puis, la liste des savans, des artistes et des fabricans auxquels le Roi a accordé des distinctions honorifiques : le livre de M. Jouy est, pour le travail et l'industrie, le plus glorieux des nobiliaires.

A. A.

167. — *Manuscrit* de *Sainté-Hélène*, publié pour la première fois avec des notes de Napoléon. Paris, 1821. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36. Un vol. in-8°. Prix, 2 fr. 50 c.

Il est bien reconnu aujourd'hui que ce manuscrit n'est pas sorti de la plume de Bonaparte; et, quoique l'éditeur annonce que les notes jointes au bas des pages sont de ce fameux personnage, nous nous permettons d'en douter. La lettre de MM. Bertrand et Montholon, insérée dans le *Courrier* anglais, devrait mettre un terme à ces nombreuses publications de pamphlets attribués au prisonnier de Sainte-Hélène. Quant à l'ouvrage dont il s'agit, nous engageons les personnes curieuses de se former une opinion raisonnable sur les faits qu'il renferme, à lire la réfutation qui a été publiée dans l'un des volumes du *Censeur Européen* de MM. Comte et Dunoyer.

A. T.

168.(*)—*Recueil de pièces authentiques sur le Captif de Sainte-Hélène, de mémoires et documens, écrits ou dictés par l'empereur Napoléon*; suivis de lettres de MM. Bertrand, Las Cases, Gourgaud, Montholon; les docteurs Warden, O'meara et Autommarchi; —avec des notes de M. Regnault-Warin,—et des notices biographiques sur Napoléon, Bertrand, Las Cases, Montholon et Gourgaud; par M. Jay, rédacteur de la Minerve. Paris, 1821. Corréard, Palais-Royal. Prix, 6 fr. le vol., et 6 fr. 50 c. par la poste.

Les deux premiers volumes sont en vente. Le second, qui vient de paraître, contient les lettres du comte Las Cases au lord Bathurst, ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, et à Lucien Bonaparte : ces lettres contiennent la relation du Voyage et des premiers momens de la captivité de Napoléon. La correspondance de M. Warden occupe la deuxième partie du volume; elle est remplie d'anecdotes et de détails singuliers sur la vie intérieure des exilés de Longwood. Enfin, viennent les pièces connues sous le nom de *Lettres du Cap*, auxquelles l'éditeur rend le nom de *Lettres écrites de Longwood*, parce qu'elles furent dictées par le prisonnier de Sainte-Hélène. Les documens qui rempliront les volumes suivans, n'offriront pas moins d'intérêt. Outre les mémoires politiques sur la *campagne de* 1815, écrits par Napoléon lui-même et qu'il a intitulés : *Les trente-cinq jours*, ils contiendront ses conversations politiques, la relation du 13 vendémiaire, de la bataille d'Arcole; l'*Appel à la Grande-Bretagne*, par Santiné, huissier de Napoléon; les détails donnés par O'meara sur l'intérieur et la vie domestique de Longwood, la correspondance du decteur Autommarchi avec la famille de Napoléon, sur sa maladie, etc..... M. Jay, rédacteur de la Minerve, s'est chargé de faire les notices biographiques sur Napoléon et ses compagnons d'exil.

169.—*Voyage au Dahomey* (Guinée), par J. M. Leod; traduit de l'anglais par *Édouard* Gauttier, secrétaire adjoint à l'école royale des LL. OO., etc., etc., orné de gravures. Paris, 1821. Nepveu, passage du Panorama, n° 26. Un vol. in-18. Prix, 3 fr., et colorié 5 francs.

Peu de personnes ont entendu parler du Dahomey, et cependant ce royaume est un des plus florissans de la côte occidentale de l'Afrique. Ceux qui ne le connaissent que par les articles de l'Encyclopédie ou par la relation de M. Norris, ont dû en concevoir

une idée bien désavantageuse. On lit même, dans le premier de ces ouvrages, que la chair humaine se vend publiquement dans les marchés dahomiens. M. Leod, plus véridique, tout en combattant l'exagération des récits des voyageurs qui l'ont précédé, rapporte une multitude de faits qui ne donnent pas une haute idée de l'humanité de ces Africains. « Ils célèbrent, tous les ans, dit-il, une fête à laquelle sont invités les chefs des factoreries européennes. On dresse un échafaudage sur lequel se placent le roi et toute sa cour (la garde royale est composée de femmes); puis on amène les victimes, que l'on décapite successivement, tandis que les nègres, rangés en cercle, dansent en chantant les louanges de leur auguste monarque. Si le pied vient à manquer à l'un de ces pauvres baladins, il est lui-même traîné au milieu de l'assemblée et mis à mort. Lorsque le roi veut communiquer quelque nouvelle heureuse à ses aïeux, il expédie le courtisan le plus voisin, en lui tranchant la tête, après l'avoir chargé de la commission. » M. Leod donne ensuite une idée du gouvernement, de la police, des jugemens, et enfin des ressources du pays. M. Gauttier, son traducteur, après avoir développé quelques idées sur les avantages que l'on pourrait retirer des colonies établies dans ce pays, exprime le vœu de voir se former une *Société de géographie*. Cette Société existe maintenant, et nous apprenons avec plaisir qu'il est un de ceux qui ont contribué à la créer.

170 (*). — *Œuvres dramatiques de J. W.* Goethe, traduites de l'allemand; précédées d'une *Notice* biographique et littéraire sur cet auteur. Première livraison, composée du Tom. III. Paris, 1821. Bobée, rue de la Tabletterie, n° 9. Un vol. in-8° de 394 p. Prix, 5 fr.

Cette traduction doit intéresser tous les amis des lettres, en France, et particulièrement ceux qui, versés dans la connaissance des langues de l'antiquité et de celles de l'Europe occidentale, et pouvant ainsi comparer Sophocle, Shakespeare, Calderon, Alfiéri, etc., avec les auteurs dramatiques qui font la gloire de la littérature française, n'avaient, jusqu'ici, pour juger l'émule de ces grands poètes, que quelques notices succinctes et incomplètes. L'auteur de *Werther*, ce doyen de la littérature européenne, célèbre depuis un demi-siècle, est l'objet tour à tour de l'admiration des écoles classique et romantique, selon qu'il s'est senti entraîné à nous peindre les mœurs antiques, ou celles du moyen âge et des tems modernes. Le Tome qui

a paru offre déjà un exemple frappant de cette souplesse et de cette fécondité qui se fait remarquer dans les tableaux, toujours vrais et toujours différens, que son imagination enfante. Parcourant les divers siècles, transporté d'un ordre de choses dans un autre, se trouvant successivement en rapport avec des hommes de tous les caractères, de tous les pays, de toutes les époques, le lecteur voit, dans *Goetz de Berlichingen* (le premier des drames qui composent ce volume), les tems héroïques de l'Europe chevaleresque; dans *Iphigénie en Tauride*, ceux de la Grèce; et dans *Clavijo*, les mœurs de la société actuelle, reproduites avec une vérité de pinceau qui ne nuit pas à l'originalité des conceptions, et avec une verve de talent qui, dans l'imitation la plus exacte, conserve toute la vigueur de l'indépendance et tout le feu du génie créateur. *Goetz* est comme la représentation vivante du moyen âge; il a servi de type à Iwanhoë, ainsi qu'à d'autres essais qui nous reportent dans les siècles de la féodalité. *Iphigénie* est le parfait modèle d'une tragédie conforme aux règles d'Aristote, et respire à la fois la simplicité, la grâce, la grandeur et la majesté de Sophocle. *Clavijo*, enfin, outre son mérite dramatique, doit avoir pour les lecteurs français un attrait particulier : il montre Goethe s'emparant d'un sujet déjà traité par Beaumarchais, et introduisant sur la scène cet écrivain spirituel, sans ternir en rien les couleurs brillantes de sa physionomie, sans rien ôter à son langage de la tournure piquante et de la chaleur qui le distinguent Par son élégance, autant que par sa fidélité, la traduction que nous annonçons paraît digne de prendre place à côté de celle des œuvres de Schiller, le plus illustre des imitateurs de Goethe. Elle aura en tout quatre volumes, et le premier (qui doit former la dernière livraison) contiendra une Notice détaillée sur la vie et les ouvrages de Goethe. L'exécution typographique répond au mérite de l'ouvrage.

171 (*) — *Œuvres de* L. B. Picard, en dix volumes in-8°, ornés d'un beau portrait de l'auteur. 1re, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e livraisons, composées d'*Eugène et Guillaume*, roman, et des volumes I, II du *Théâtre*. Paris, 1821. Barba, au Palais-Royal, derrière le théâtre français. Le prix de chaque volume, sur beau papier fin satiné, est de 7 fr. pour les souscripteurs. L'édition, confiée aux soins de F. Didot, sera terminée à la fin de janvier prochain.

172. — *Louis IX en Égypte*, tragédie en cinq actes; par N. L. Le-

MERCIER, de l'académie française. Paris, 1821. Barba, au Palais-Royal. Brochure in-8°. Prix, 2 fr. 50 c.

Le public a prononcé ; il ne reste plus à l'auteur qu'à voir confirmer à la lecture le succès qu'il a obtenu à la représentation. (Voy *Revue Encyclopédique*, Tom. XI, p. 445.) Poète habile, historien vrai, profond artiste, il est parvenu, avec les seuls matériaux des annales arabes et des chroniques françaises, à élever le difficile édifice de cinq actes, et à les remplir de mouvement, de chaleur et d'intérêt ; c'est avec la même fidélité, avec la même vie que les mœurs locales, les caractères et l'attitude des personnages sont dessinés, coloriés, contrastés. D'abord, brille ce fougueux Octaïr, embrasé du triple fanatisme de l'amour, de l'ambition, de la fatalité ; grande figure théâtrale, sur laquelle domine le pieux et calme héroïsme de saint Louis. Les scènes où ce grand roi et ses grands chevaliers luttent de dévouement et de vertu, où tous, inébranlables dans leur foi, acceptent sans pâlir la plus horrible mort, sont marquées au coin d'un sublime pathétique : la critique doit se taire devant des beautés d'un ordre si relevé. Elle dit : « l'action est double, le dénouement n'est point tragique. » On peut lui répondre : « les exemples de l'un et de l'autre, fréquens au théâtre, autorisés par la poétique d'Aristote, sont justifiés par le succès. » On ajoute : « le style de l'auteur est inégal. » Oui, mais comme le style de Corneille, qu'il a pris pour modèle, et dont il reproduit souvent les mâles et sévères beautés.

M. Lemercier me semble avoir acquis, par cet ouvrage, de nouveaux droits à la reconnaissance littéraire et nationale ; je joins mes vœux à ceux du public et aux siens pour obtenir la représentation de *la Démence de Charles VI*, tragédie interdite, je ne vois pas par quel motif ; car le roi n'y paraît point avili. En Angleterre, en Allemagne, on met sur la scène des rois et des empereurs, non seulement fous, mais encore parricides, incendiaires, empoisonneurs. La puissance n'en reste pas moins ce qu'elle est, c'est-à-dire respectable et respectée. Comment se fait-il que l'art dramatique, si illustré en France, y subisse de telles entraves, tandis qu'il est libre dans le reste de l'Europe ? CH.....RD.

173.—*Almanach des Dames, pour l'année* 1822.—Vingt-unième année. Paris, 1821. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. In-16 de 23 pages, avec huit gravures. Prix, 5 fr. broché.

L'année n'est pas encore expirée, et déjà plusieurs des recueils qui se publient annuellement, ont pris l'avance, pour se disputer l'avantage d'être offerts en étrennes. De tous ceux que la mode a maintenus, l'*Almanach des Dames* est le plus accrédité auprès du beau sexe. Les morceaux de poésie qu'il renferme et qui sont avoués par le bon goût et la morale, ainsi que le choix de tableaux de grands maîtres, dont la gravure est confiée à nos meilleurs artistes, justifient la préférence qu'on semble lui accorder généralement. On trouve, dans celui de 1822, les portraits de *Marguerite de Provence* et de *Jeanne Hachette*. Les autres sujets sont *Vénus qui se mire*, d'après le Titien; *Judith et Holoferne*, d'après Luc Cambiari; *les Cinq sens* et un *Concert*, d'après le Valentin, et *deux paysages*, d'après Everdingen et Bréenberg. Une vignette charmante représente l'Amour offrant d'une main des fleurs à une jeune fille qui est à genoux devant lui, tandis que, de l'autre, il tient des fers qu'il lui cache et dont il paraît vouloir l'enchaîner. Les noms de MM. *Bignan*, *Chénier*, *de Ségur*, *Soumet*, *de Stassart*, etc., promettent des jouissances aux amateurs de la poésie, et nous ne serions point embarrassés de citer un assez grand nombre de pièces, qui toutes rivalisent entre elles de grâce et de correction; mais nous croyons qu'aucun des auteurs de ce recueil ne se plaindra, si nous disons que nous avons donné la palme à une charmante épître de M. *Brès*, intitulée : *le Château*. E. H.

174.—*Le Chansonnier Français*, ou *Étrennes aux Dames*, rédigé par quelques membres du Caveau moderne et des Soupers de Momus. Dix-neuvième année. Paris, 1821. Caillot, rue Saint-André-des-Arcs, n° 57. In-16 de 252 pages. Prix, 1 fr. 50 c., et par la poste 2 fr.

175.—*Le Chansonnier des Demoiselles*, rédigé par les mêmes. Dix-huitième année. Paris, 1821; chez le même. In-16 de 180 pages. Prix, 1 fr., et 1 fr. 25 c. par la poste.

« Ils chantent, disait le cardinal Mazarin, ils paieront. » Jamais le Français ne s'est montré plus disposé à payer, si l'on en juge par le nombre de chansonniers que chaque année voit éclore. Les deux recueils que nous annonçons, tous deux dédiés au beau sexe, se distinguent par un choix en général assez bien fait. Si le goût peut se plaindre de quelques couplets un peu faibles et qui évidemment n'ont été admis que pour ne pas décourager de jeunes

prétendans au sceptre de la chanson, du moins les mœurs n'y sont blessées en rien, qualité qui devient tous les jours plus rare dans les recueils de ce genre. Nous avons distingué, dans le premier : *le Bon Vieillard* et *la Vendange*, par M. de Béranger; *la Dernière Folie*, par un anonyme, et *la Rose*, par M. Béraud. Le second, peut-être moins bien partagé, offre cependant l'*Incrédule*, par un anonyme, sous le nom du Diable boiteux; *Minuit*, par Butignot; *le Carnaval*, par Chatain, *le Faux Frère*, par Gabriel de M***, et *Jean à Jeanne*, par Gillet. On voit que nous n'avons pas, à l'exemple de plusieurs de nos confrères, formé notre opinion sur la table; si le nom des auteurs est un titre de recommandation auprès de nous, leurs ouvrages ont seuls le droit de fixer notre jugement. E. H.

176.—*Le Ministre de Wakefield*, par Goldsmith; nouvelle édition, revue et corrigée. Paris, 1821. Roret et Roussel, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 9. 2 vol. in-12. Prix, 4 fr. et par la poste 5 fr. 50 c.

Cet ouvrage, généralement connu et apprécié, est un de ceux qu'on relit toujours avec plaisir. Les caractères en sont tous pris dans la nature, et offrent entre eux des contrastes habilement ménagés. On aime surtout le bon pasteur Primerose, ses vues droites, sa probité austère et sa constante résignation dans le malheur. Ne voyez que les gens de votre classe, si vous ne voulez compromettre votre tranquillité; ne dépassez jamais vos moyens, si vous craignez de vous perdre dans une foule d'embarras et de vous rendre ridicules : telle est la morale de cet ouvrage, qui doit servir à rendre meilleures toutes les personnes qui savent choisir leurs livres et réfléchir sur leurs lectures. M. D.

177. — *Contes du vieil Ermite de la vallée de Vauxbuin* par *Ch.* Pougens. Paris, 1821. Desoër, rue Christine, n° 2. 3 vol. in-12. Prix, 7 fr. 50 c., et 9 fr. par la poste.

Il n'est pas commun en France de voir les érudits publier des ouvrages d'esprit; ce n'est pas que ces Messieurs ne soient très-spirituels; mais ils paraissent croire qu'en donner des preuves, ce serait déroger. Ils ont raison, si leur désapprobation s'applique à certaine prose creuse et sonore, à certains vers plus insignifians encore qu'ils ne sont harmonieux. Mais l'esprit appliqué à la philosophie, c'est-à-dire à tout ce qui tend en quelque manière au but d'amé-

liorer l'homme, vaut bien l'érudition; je suis même tenté de croire que celle-ci n'est destinée qu'à préparer des matériaux à la philosophie. M. Pougens est un de nos plus doctes étymologistes, le monde savant ne l'ignore pas; il est un de nos conteurs les plus philosophes et les plus piquans; les gens du monde le savent depuis la publication du livre que nous annonçons. Il serait difficile de se procurer une lecture plus amusante, et je pense que c'est déjà quelque chose. La manière de l'auteur a plusieurs analogies avec celle de Voltaire; c'est de l'ironie, de la verve, de la misantropie, mêlées à un grand fonds de bienveillance pour notre pauvre espèce; comme chez le patriarche, le profond savoir du conteur s'élève de tems en tems à la surface, afin de prêter du charme au récit; mais ici l'érudition n'est visible qu'aux gens du métier; et, pour peu qu'elle prétende à s'établir sur la scène, elle est promptement congédiée. Dirai-je tout: à Vauxbuin, comme à Ferney, on ne fait pas grâce aux sots préjugés, aux abus politiques ou sacrés, à la superstition ni à l'injustice. Il ne serait pas impossible que quelque saint homme criât au blasphême. Moi, qui, à l'exemple du législateur des chrétiens, juge mes frères sur leurs intentions, j'absoudrai volontiers l'accusé. Sans doute, il a quelquefois touché presque au vif; mais on voit bien qu'il n'a voulu que cautériser la plaie, et non pas blesser le malade. Quand les ennemis que l'on croyait dissipés reparaissent, il est tout simple que les sentinelles fassent feu. Je ne recommande pas aux femmes les Contes de l'Ermite de Vauxbuin je suis certain qu'elles ne les négligeront pas: elles y jouent un trop grand rôle; mais je crois pouvoir recommander la lecture de cet ouvrage aux jeunes gens qui entrent dans le monde; il leur vaudra de l'expérience. Seulement, il faut qu'ils aient l'attention de ne pas prendre à la lettre toutes les boutades du Vieil Ermite. Si quelques passages de métaphysique amoureuse, ou quelques comparaisons d'une manière un peu précieuse, devaient les étonner, je leur dirais que c'était le genre, à l'époque où étaient de mode les peintures de Boucher, les romans de Voisenon, les comédies de Marivaux. C'est le monde de cette époque, déjà reculée, que le Vieil Ermite a vu, c'est celui-là qu'il a peint; et, quoique ce ne soit plus le nôtre, comme le cœur de l'homme n'a pas changé depuis, il n'y a de modifié que les formes, et le fonds est resté le même. Je pense donc qu'on lira toujours avec plaisir *les Si*, *les Mais*, ou *le Soulier de*

Paul Émile; le Docteur de Sorbonne et son bon Génie; Amour, Jeunesse et Vanité, ou *le Plaisir n'est que le pis-aller du Bonheur; Verseuil et André*, ou *Ce sont les sots qui disent les sottises, et ce sont les gens d'esprit qui les font.* Si je ne m'abuse, ces titres-là excitent vivement la curiosité; et le dernier, entre autres, est un bon mot très-piquant. X.

178.— *Exposition d'une nouvelle méthode pour l'enseignement de la musique*, par M. Galin. Paris, 1821. Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55, et chez l'auteur, rue Louis-le-Grand, n° 3. Un vol. in-8° de 284 pages. Prix, 5 fr.

L'auteur de cet ouvrage, dont il a été fait mention dans une *Notice sur différens procédés mis en usage depuis quelques années pour enseigner la musique, par MM. Choron, Massimino, Wilhem et Galin* (Voy. ci-dessus, page 12), s'occupe en ce moment d'un autre travail dont il doit publier incessamment les résultats.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

179.— *Séance publique de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, tenue à Châlons, le 5 septembre 1820. Châlons, 1820; Boniez-Lambert, imprimeur de la société. In-8° de 96 pages d'impression.

Ce Recueil, l'un des plus intéressans que nous ayons reçus en ce genre, tant par les résultats qu'il offre que par la manière dont ils sont présentés, s'ouvre par des *Considérations sur l'avantage des petites propriétés rurales.* L'auteur, M. *Gobet-Boissel*, président annuel de la société, a eu pour but, de prouver que la division des propriétés rurales est une des garanties les plus solides de l'ordre public, qu'elle est utile à la conservation des mœurs, et favorable à la prospérité de l'agriculture. Cette pensée généreuse et féconde est habilement développée. « La force réelle d'un état, dit-il, ne se calcule pas sur le nombre des lieues carrées qui composent son territoire, ni même absolument sur le nombre des individus qui l'habitent : cette force se compose d'une population généralement satisfaite des institutions qui la régissent, et qui surtout se trouve placée dans une situation telle, que l'universalité puisse repousser l'indigence à force de travail et d'industrie. » — « La première richesse des nations, ajoute-t-il,

surtout des nations principalement agricoles, est dans les produits de leur sol; plus il y a de bras employés à le solliciter, plus il est prodigue de ses largesses. » Il observe que les bras qui cultivent la grande propriété sont nécessairement des bras mercenaires; quelque loyaux, quelque laborieux que soient d'ailleurs le journalier et l'homme à gages, ils n'ont en définitive d'autre but que de gagner leur salaire, tandis que l'agriculteur qui exerce son labeur et son insdustrie sur une propriété de petite étendue, n'épargne ni soins ni peines pour obtenir de la terre tout ce qu'il peut la forcer à lui donner; l'auteur en conclut avec raison que, proportion gardée, la grande propriété donne en résultat moins de produits que la petite. Il ne faut que jeter un regard sur l'état actuel de l'agriculture en France pour être convaincu de cette vérité : nos produits se sont augmentés en proportion du nombre des propriétaires.—M. *Caquot*, secrétaire de la société, a fait précéder son compte-rendu de considérations générales qui se liënt parfaitement au sujet dont M. le président s'était occupé avant lui. « On ne peut calculer, dit-il au commencement de son rapport, quelle fécondité découle de la propriété. Il serait à désirer que la terre ne fût sollicitée que par son maître, ou, en d'autres termes, que les champs n'appartinssent qu'à des cultivateurs. Mais, vœu inutile, il y aura toujours des gens qui posséderont ce qu'ils ne peuvent cultiver, et des gens qui cultiveront ce qu'ils ne possèdent pas. C'est au législateur à chercher les moyens d'attacher ces derniers par tous les liens possibles à la ferme qui leur est confiée, en leur faisant trouver en elle une quasi-propriété. » Un des correspondans de la société, M. *Martin*, lui a adressé sur cette matière des observations très-judicieuses, où il développe l'avantage des baux à longs termes, système suivi avec succès en Angleterre par M. Coke.— Les noms de MM. *Loisson*, *Petit-Hutin*, *Dergère*, *Tarin*, *Godart de Juvigny*, *Rousseau*, *Lié-Boucher*, *Lamier*, *Colsenet*, figurent avec distinction parmi ceux des agriculteurs qui ont obtenu quelques résultats nouveaux et satisfaisans; le premier a reçu du roi, par les mains du préfet du département, une médaille d'argent qui lui a été remise, dans la séance publique de la société. M. *Varin* s'est occupé avec succès du croisement des races de chevaux; MM. *Bermont* et *Gallois* ont multiplié, le premier les plantations, le second les semis de sapins; M. *Choppin* a couvert sa terre de prairies artifi-

cielles, et surtout de trèfle jaune ; MM. *Soulès* et *Desbordes-Jouron* ont perfectionné la culture de la vigne ; enfin, M. *Adrien*, zélé propagateur de la vaccine, a présenté à la société les observations que sa pratique l'a mis à même de faire sur l'emploi de ce puissant préservatif. « Il s'est assuré qu'administrée à des sujets déjà attaqués de quelques maladies qui n'ont aucun rapport avec le virus variolique, telles que des ophtalmies, la coqueluche, une dentition difficile, loin d'ajouter au mal de l'enfant, comme le pense généralement le vulgaire, la *vaccine*, en se développant et en suivant tous ses périodes accoutumés, le soulage de ces sortes d'infirmités ou maladies étrangères, et en facilite la guérison, si elle n'y contribue pas directement. » Une *Notice sur l'état comparé des sciences et des arts, et particulièrement de l'agriculture chez les anciens et chez les modernes* par M. *Vanzut*; une *Analyse du discours de M. Prin sur l'hygiène publique*; le *Discours de M. le préfet*, avant la distribution des médailles, et le *Programme des prix pour* 1821, terminent le recueil de la *Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne*, département qui, aux diverses expositions des produits de l'industrie nationale, a obtenu une médaille d'or, six médailles d'argent, quatre médailles de bronze, neuf mentions honorables et une décoration de la Légion-d'honneur, accordée à M. *Jandeau*, directeur de l'*école des arts de Châlons*. E. Héreau.

Ouvrages périodiques.

180.(*)—*Journal des cours publics, pour l'année* 1821. Paris, 1821. 7 vol. in-8°, chacun d'environ 400 pag. Prix de la collection, 35 fr. et 44 fr. par la poste. On peut se procurer chaque cours isolément, moyennant 8 fr., et 9 fr. 20 c. par la poste. Paris, au bureau du Journal, rue Saint-Jacques, n° 51.

Ce recueil, dont nous avons déjà parlé (T. IX, pag. 490-500), est entièrement publié, et justifie l'espérance que nous en avions conçue. En effet, ce ne sont pas de simples analyses qu'il offre aux lecteurs, mais de véritables ouvrages, écrits avec pureté, dans lesquels se coordonnent et se développent les idées des professeurs ; on reconnaît facilement que ceux-ci ont secondé une entreprise qui doit concourir aux progrès de l'instruction nationale, et qui, chez l'étranger, atteste déjà la supériorité de l'enseignement dans nos prin-

cipales écoles. Voici la liste des sept cours contenus dans le Journal des cours publics, pour l'année 1821.

1° *Droit naturel et droit public général;*— M. DE PORTETS, professeur;—2° *Histoire du droit romain;* M. PONCELET, prof.;—3° *Manière d'étudier et d'écrire l'histoire : Examen des principaux historiens de la Grèce;* M. DAUNOU, prof.;—4° *Poésie latine*; M. TISSOT, prof.;—5° *Préceptes moraux à puiser dans l'étude de l'histoire*; M. LACRETELLE jeune, prof.; — 6° *Histoire du gouvernement représentatif;* M. GUIZOT, prof.;—7° *Histoire de la langue et de la littérature française, depuis leur origine jusqu'au siècle de Louis XIV;* M. PIERROT, prof.—Nos lecteurs apprendront avec intérêt que cet utile recueil sera continué, durant l'année 1822. Le nouveau prospectus se distribue au bureau du Journal.

Livres en langues étrangères imprimés en France.

181. — ΜΕΛΙΣΣΑ, ἡ συλλογὴ κ. τ. λ. — *L'Abeille*, ou *Recueil grec*, publié pour l'utilité de la patrie, par *Spiridion* KONDOS, de Corfou, chevalier de la Légion-d'honneur, etc., et par AGATHOPHRON, de Lacédémone, citoyen de Paris. Troisième livraison, imprimée aux frais d'un ami noble et généreux, *Philarète* MÉTRIOPHRONIDES, professeur de philosophie grecque, etc. Paris, 1821, imprimerie de Bobée. Se trouve à Marseille, à Bucharest, à Odessa, à Constantinople, etc. (Il n'en a paru que trois livraisons.)

Nous aurions dû sans doute annoncer plus tôt cette livraison, publiée depuis quelques mois; mais un recueil littéraire, connu et apprécié de tous les amis des lettres grecques, n'est pas un ouvrage de circonstance; et les analyses précieuses données par les auteurs, leurs observations pleines de raison et de goût, leurs excellentes traductions d'ouvrages français, leurs renseignemens précieux sur leur patrie, seront toujours lus avec plaisir. Nous dirons même que, si les circonstances peuvent influer en quelque chose sur la destinée d'un ouvrage de ce genre, les auteurs de l'*Abeille grecque* doivent espérer aujourd'hui, des lecteurs européens, encore plus d'attention et d'intérêt qu'à l'époque où cette livraison a paru. Ils y rappellent plus d'une fois le nom du célèbre patriarche de Constantinople, Grégorios; et l'infortuné n'existe plus. Ils parlent avec enthousiasme des progrès de l'instruction dans leur chère et noble patrie, des gymnases qui s'élèvent de tous côtés, de ces hommes généreux et braves qui gémissent et se débattent en vain

sous le joug de l'ignorance et du despotisme, et ne trouvent de consolation que dans le souvenir de leurs ancêtres, dans l'étude de leurs chefs-d'œuvre, dans l'espoir d'un avenir digne de tant de gloire passée; et depuis, les descendans des Miltiades et des Léonidas, non contens de les admirer dans l'ombre des écoles, sont allés les imiter sur les champs de bataille. Nous voyons, dans les trois parties de l'ouvrage, publié à Paris par de jeunes Grecs, quels sentimens animent la classe éclairée de leurs compatriotes, quelle conscience ils ont de n'être pas indignes de leurs pères, avec quels efforts ils cherchent à répandre dans la Grèce cette instruction que la Grèce nous a donnée, combien ils font de vœux pour avoir une patrie et pour être libres; aujourd'hui, dans les événemens qui se passent sur les ruines de Sparte et d'Athènes, nous voyons ce qu'ont produit l'instruction, le patriotisme et la liberté.

C'était un beau spectacle que celui de ces exilés de la Grèce, qui, fuyant un pays opprimé, un sol profané par la tyrannie, semblaient transporter leur patrie avec eux, et qui, à Londres, à Paris, à Berlin, pauvres mais libres, étudiaient les arts de l'Europe civilisée, se formaient aux grandes pensées, aux connaissances utiles, encourageaient leurs frères malheureux, et leur disaient avec confiance (*Abeille grecque*, première livraison, pag. 103): « Non, il n'est pas impossible que notre nation, aujourd'hui gémissante, asservie, retrouve, après tant de siècles, le repos, le bonheur et la gloire. Vienne cet heureux jour! vienne le jour où nous aurons une patrie! » Ce jour est-il enfin venu? La lutte a commencé; plusieurs de ceux qui écrivaient pour instruire leurs concitoyens, sont allés combattre pour les défendre; tous ces travaux littéraires sont interrompus; les Grecs n'auront pas besoin de livres, s'ils redeviennent esclaves; ce n'est plus le tems de s'occuper des efforts qu'ils faisaient pour éclairer leur esprit, pour épurer leur langue. Une plus grande question s'agite en ce moment; il y va de leur liberté, de leur religion, de leur vie, de la vie de tout un peuple. Comment cette question se décidera-t-elle? Nous ne pourrions aller plus loin sans retomber dans les discussions qui ont rempli, depuis quelques mois, les journaux politiques. Qu'il nous soit permis seulement de rappeler ce qu'un de nos collaborateurs écrivait au mois de novembre 1819, long-tems avant que la guerre fût renouvelée entre les Grecs et les barbares :

« La Grèce est encore sous l'oppression ; mais elle offre maintenant un spectacle inoui dans l'histoire du monde, celui d'un peuple qui s'instruit, s'agrandit, s'élève, dans les fers de ses maîtres ; on dirait qu'elle se prépare à la liberté. Sous la domination de Rome, Athènes régnait du moins par les arts, et cette gloire lui était permise ; les vainqueurs eux-mêmes cédaient aux vaincus la supériorité du goût et des talens ; ils ne se réservaient que celle des armes. Aujourd'hui, les Grecs obéissent à une nation dont les chefs repoussent et combattent toute espèce d'instruction, et affectent de regarder l'imprimerie comme un sacrilége, parce qu'elle effraie leur politique ; et c'est du milieu de cette tyrannie, qui prend l'ignorance pour auxiliaire, que s'élève la voix de ces hommes généreux qui rappellent leurs concitoyens à la dignité de l'homme, et leur montrent de loin, dans les capitales de l'Europe, quelques-uns de leurs frères dont les écrits leur apprendront ce qu'étaient leurs ancêtres. Exilés volontaires, ces Grecs voyageurs ont sans cesse les yeux tournés vers la patrie ; ils lui consacrent toutes leurs pensées, tous leurs travaux ; ils n'écrivent, ils ne parlent, ils ne vivent que pour elle. Ainsi, en 1799, l'illustre Coraï, qui a des statues parmi ses compatriotes, dédiait son Théophraste *aux Grecs libres de la mer Ionienne* ; ainsi, de nos jours, les dignes protecteurs de la langue et des muses paternelles encouragent toutes ces feuilles grecques sur la littérature, les arts et les sciences, « l'*Hermès*, le *Télégraphe*, la *Pallas*, la *Calliope*, qui, publiées çà et là dans l'Occident, vont ensuite porter nos lumières et nos découvertes chez ce peuple dont les grands hommes nous instruisent et nous charment encore. Les Grecs, dans leur patrie même, commencent à ranimer les étincelles de ce génie si long-tems éteint ; ils ouvrent des gymnases à la jeunesse studieuse ; ils ont traduit le *Télémaque*, *Bélisaire*, *Atala*, et beaucoup d'autres ouvrages français. Démétrius Aristomènes, de Smyrne, vient de traduire encore le *Discours de J.-J. Rousseau, sur l'Origine de l'inégalité*, et la jeune Eranthia, de Cydonies, à peine âgée de dix-huit ans, le *Traité de Fénélon, sur l'éducation des filles*. Rendons hommage à l'émulation de ces peuples ; nous ne serons jamais assez reconnaissans de ce que nous devons à leurs aïeux ; empressons-nous d'accueillir et de recommander à l'attention publique toutes les nouvelles tentatives dont le but est si noble ; applaudissons au courage et à la

persévérance de ces Grecs vraiment citoyens, impatiens de faire revivre dans le cœur de leurs frères ces deux sentimens qui conduisent tôt ou tard aux grandes choses : le besoin de l'instruction et l'amour de la patrie..... Espérez, nobles enfans de la Grèce ; un de vos poètes a nommé l'espérance l'aimable nourrice de l'homme; espérez une patrie dont vous êtes dignes par votre enthousiasme et vos regrets. Tous ceux qui aiment les arts et le génie ont toujours plaint vos désastres, maudit vos persécuteurs, et demandé au ciel qu'il fût permis un jour aux petits-fils d'Aristide et de Thémistocle de vivre et de mourir libres, au milieu des monumens de leurs pères. Allez, retournez, avec la faveur des peuples et des rois, vers ces champs de vos aïeux, où tant de souvenirs vous serviront de leçons et d'exemples, où dorment les cendres de vos grands hommes, où peut-être leurs belles destinées vous attendent... N'oubliez pas alors ces Français qui vous aimèrent, qui s'unirent à vous par une sorte de fraternité hospitalière, et que l'Europe a surnommés les modernes Athéniens. » V. L.

182.—*Elogio de don Mariano Luis de Urquijo.*—Éloge de M. Urquijo, ministre, secrétaire d'état d'Espagne, par don *Antoine Beraza*, avocat. Paris. 1820. Herhan. Brochure de 80 pages.

L'éloge de M. d'Urquijo était un devoir pour ses compatriotes. La vie de ce digne ministre d'état appartient à la biographie des hommes illustres de son tems. C'est lui qui, ayant le porte-feuille du premier ministère d'Espagne, sous le roi Charles IV, ouvrit l'Amérique aux étrangers, en accordant au célèbre savant de Humboldt la permission de voyager dans les pays découverts par Colomb, Cortès, Baca, Pizarro et d'autres Espagnols. C'est à M. d'Urquijo que l'Espagne a dû d'épargner plusieurs millions, par la défense faite, en 1799, de demander des dispenses à Rome. C'est lui qui réprima les excès de l'inquisition, en empêchant les chefs de ce corps d'inquiéter les consuls de France, de la république batave, et en général ceux des autres nations, catholiques ou non catholiques. Un tel ministre était bien digne de l'éloge que nous annonçons, et du magnifique mausolée qui lui a été érigé en marbre de Carrare, dans le cimetière de l'Est, à Paris, où il est mort le 3 mai 1817. J. A. Llorente.

183. — *L'Orlando furioso di Lodovico Ariosto*, etc. — Le Roland furieux, de l'Arioste. Paris, 1821. Lefèvre, libraire, rue de l'Éperon, n° 6. 8 vol. in-32. Prix, 18 fr.

184. (*) — *La Gerusalemme liberata di Torquato Tasso.* — La Jérusalem délivrée du Tasse. Paris, 1821. Le même, 4 vol. in-32. Prix, 8 fr.

Ces deux ouvrages forment la continuation de la *Biblioteca poetica italiana* (Bibliothèque poétique italienne), entreprise par M. Lefèvre, et dont le choix est confié à M. Buttura, et l'impression à M. P. Didot. M. Buttura sait donner à cette élégante édition un nouvel intérêt par des remarques aussi concises que lumineuses, qui mettent le lecteur à même d'apprécier le mérite des auteurs et de leurs ouvrages. On a souvent été en peine de saisir la marche, l'ensemble et l'unité du vaste poème ou roman de l'Arioste. Ginguené est le premier, parmi les étrangers, qui se soit occupé de trouver un fil pour avancer avec certitude dans cette espèce de labyrinthe. Le véritable héros du poème, selon lui, est Roger, et non Roland, comme l'a pensé, avec tant d'autres, M. de Sismondi; et par conséquent, le but secret du poète est le mariage de Roger avec Bradamante. Selon M. Buttura, le sujet du poème est la France délivrée des Sarrazins; et toutes les autres aventures que le poète y rattache, n'en sont que les épisodes. Une courte préface de l'éditeur est destinée à développer surtout cette idée. En outre, chaque chant est précédé d'une indication de son sujet, et suivi de quelques variantes. Le huitième volume contient les sept satires de l'Arioste, que l'éditeur regarde comme la meilleure vie de ce poète. On a fait disparaître quelques fautes qui déparaient les éditions précédentes. On trouve aussi à la fin trois sonnets du même poète, sur les cheveux de Genévre, sa bien-aimée.

Les poésies de l'Arioste sont suivies de la *Jérusalem délivrée* du Tasse; de ce poème dont les critiques semblent destinées à multiplier les éditions. L'éditeur, dans sa préface, a fait quelques réflexions sur le sujet de cette épopée, qui a placé les modernes au niveau des anciens. On trouve de même, au commencement de chaque chant, l'indication de son sujet, et à la fin quelques variantes très-dignes de remarque. M. Buttura indique aussi les défauts principaux de ce poète; mais il assure en même tems qu'on ne peut lui reprocher plus d'une cinquantaine de ces vers, où le clinquant et l'affectation nuisent à la vérité et au sentiment. Ce qu'on pourrait reprocher à l'éditeur lui-même, c'est que ses remarques semblent quelquefois un peu superficielles; mais il a voulu, je pense, les proportionner au format et à la simplicité de l'édition, qui mérite d'intéresser les amateurs de la poésie italienne, et surtout les dames, auxquelles elle paraît être principalement destinée. F. Salfi.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

États-Unis. — *Ville du Détroit.* —*Statistique.* — Rien ne peut mieux faire connaître les progrès de la civilisation aux États-Unis, que les détails suivans sur la petite ville du *Détroit.* Elle est située sur la rive occidentale du détroit qui joint le lac Érié au lac Saint-Clair, à une distance de six milles au-dessous de ce dernier, et à 42 deg. 30 m. de latitude nord. Elle se compose d'environ deux cent cinquante maisons, y compris les bâtimens publics, qui sont au nombre de onze : 1° une église catholique romaine, de 116 pieds de longueur sur 60 de large ; les deux clochers ont 110 pieds de haut ; il y a une chapelle souterraine, qui était d'abord destinée à devenir un couvent. Ce bâtiment, entièrement en pierres, n'est point encore achevé ; 2° une église protestante en bois, peinte et ornée d'un dôme, soutenue par des colonnes de bois ; 3° une école publique, de 50 pieds de long sur 24 de large ; 4° une maison de correction en pierres, à deux étages, occupant 88 pieds de terrain sur 44 ; 5° la maison du conseil, en pierres ; 27 pieds sur 50 ; 6° la maison de banque de la banque du Michigan ; c'est un carré de 36 pieds de côté ; elle est à deux étages, bâtie en briques ; 7° un marché ; 8° un magasin du gouvernement, en briques ; 100 pieds sur 40 ; 9° un arsenal, en pierres, à deux étages ; 10° un magasin d'artillerie, vaste bâtiment en pierre de taille ; 11° le fort Shelby et des casernes spacieuses. La ville du Détroit est régulièrement bâtie, les rues sont larges ; elle occupe une éminence qui, s'élevant à 40 pieds au-dessus de la rivière, commande le pays environnant, et laisse voir plusieurs sites agrestes. Sa population est d'environ quatorze cents ames, en comptant la garnison. Une grande propreté entretient un air salubre dans la ville. Le commerce y est actif. Elle possède plusieurs fabriques ; mais, ce qui étonne surtout, c'est le grand nombre d'associations morales qui y ont été fondées et qui y prospèrent. Nous citerons les principales : 1° *le lycée*, ou *académie*, de la ville du Détroit : son but est la culture des sciences en général, et de la

littérature; les séances sont publiques; 2° une *société pour le perfectionnement de l'agriculture;* 3° une *société pour la mécanique*, ou *science des machines*; 4° une *société biblique*; 5° une *société de francs-maçons*; 6° une *loge des maîtres francs-maçons acceptés*; 7° une *société de morale et d'humanité*; 8° une *association des écoles du dimanche.* Il y a dans cette ville deux prêtres catholiques, un ministre protestant et un ecclésiastique méthodiste. On y compte huit médecins et douze avoués.

Écriture hiéroglyphique des Indiens. — Extrait du *Journal de Voyages de* M. Schoolcraft : « Ce matin, lorsque nous quittâmes le lieu où nous avions campé, les Indiens y laissèrent un mémorial de notre voyage, sur de l'écorce d'arbre, pour l'instruction des hommes de leur tribu qui voudraient suivre nos traces. Cette coutume est générale parmi eux : ils tracent sur de l'écorce de bouleau, avec de la couleur, ou avec la pointe de leurs couteaux, un grand nombre de figures hiéroglyphiques qui sont comprises de la nation. Ils placent ensuite le morceau d'écorce au bout d'une perche, qu'ils enfoncent dans la terre, en l'inclinant du côté vers lequel ils se dirigent. Dans la circonstance actuelle, toutes les personnes, qui faisaient partie de l'expédition, étaient représentées d'une manière très-intelligible, chacune étant caractérisée par quelque emblême de sa situation ou de son emploi. Ils distinguent les Indiens des blancs, en les peignant différemment : les premiers n'ont point de chapeau. Ils emploient fréquemment les symboles : le lieutenant Mackay était représenté par un sabre, comme officier; M. Daty, le médecin, par un livre, les Indiens ayant compris qu'il était homme de loi; moi (c'est M. Schoolcraft, le minéralogiste, qui parle), par un marteau que je portais presque toujours à ma ceinture. La figure d'une tortue et d'un coq de bruyère signifiaient que nous avions tué ces animaux; trois nuages de fumée indiquaient que nous avions allumé trois feux autour du lieu où nous campions; huit fusils, qu'il y avait avec nous huit hommes armés; trois entailles sur la perche, penchée vers le nord-ouest, que nous allions marcher pendant trois jours dans cette direction; la figure d'un blanc, avec une langue dessinée près de la bouche, représentait l'interprète. Un Indien, passant dans le même endroit, pouvait donc lire sur ce mémorial que quatorze blancs et deux Indiens y avaient campé; que cinq des hommes blancs étaient chefs ou officiers, l'un interprète et les huit

autres soldats; qu'ils allaient au lac sablonneux (trois jours de marche vers le nord-ouest ne pouvant manquer d'y conduire); que nous étions armés de huit fusils et d'un sabre; que nous avions tué une tortue et un coq de bruyère, etc. Je ne savais nullement que les Indiens possédassent un moyen de correspondre si prompt et si sûr; tous les voyageurs avaient gardé le silence à ce sujet. J'avais vu la facilité avec laquelle un des Indiens du lac avait tracé la carte de certaines parties de la côte sud du Lac-Supérieur; mais ici, c'était un rapport historique des événemens passés, aussi complet qu'un récit écrit le serait parmi nous, et tout-à-fait aussi intelligible pour ceux auxquels il était destiné. »

New-Yorck. — Parmi les nombreuses curiosités dont le docteur Mitchill vient d'enrichir sa collection, on remarque une lettre de la tribu des Indiens Chippawas aux Sioux, avec la réponse des Sioux aux Chippawas, datées de l'été de 1820. Elles sont aussi écrites en hiéroglyphes, sur de l'écorce d'arbre. Le capitaine Douglas, qui était du voyage entrepris par le gouverneur Cass, les a rapportées des bords du Mississipi. L. S. B.

ASIE.

Calcutta. — *Société Asiatique.—Séance du 14 avril* 1821. — Le major Roughsedge estnommé membre de la Société.—MM. Gibbons et Adam présentent divers objets d'histoire naturelle. — Il est fait lecture d'une lettre adressée au président, M. Hastings, par M. Jullien, de Paris, qui offre à la Société le quatrième volume de la *Revue Encyclopédique*, et une Notice *sur les signes numériques des anciens Égyptiens*, par M. Jomard.—M. Hastings présente quatre livraisons *des monumens anciens et modernes de l'Hindoustan*, par M. Langlès. — M. Wilson offre, au nom du capitaine Fell, deux manuscrits samscrits, enrichis de vignettes, et au nom du colonel Wilford, deux manuscrits autographes, du jésuite Montferrat, résidant à la cour de l'empereur Akbar, et une traduction de divers ouvrages samscrits sur les contrées arrosées par le Gange. Nous rendrons un compte détaillé de cet important ouvrage, aussitôt qu'il aura paru. — Le capitaine Fell envoie un extrait du poème samscrit intitulé : *Ranga-Bansa* du célèbre poète Calidasa qui florissait, environ cinquante ans avant l'ère vulgaire, et si connu par son drame intitulé : *Sacountala* (l'Anneau fatal), traduit par sir William

Jones. Londres, 1789. 1 vol. in-8°, et par plusieurs compositions dramatiques qui sont encore inédites. E. Gauttier.

Canton.—*Éclipse de soleil.*—Le 4 mars 1821, à une heure trente minutes vingt-quatre secondes, on a observé à Canton une éclipse de soleil. Cet astre était alors à 59° 7′ 00.″ Le moment de l'émersion a été observé à 3° 46′ 42″, et conséquemment la durée de l'éclipse a été de 2 h. 16′ 18″ E. G.

AFRIQUE.

Nubie.—Méroé.—*Extrait d'une lettre de M. F. Cailliaud à M. Jomard, en date du 5 mai 1821, écrite d'Assour, à une journée au nord de Chendy.*—Je m'empresse de vous faire part de la découverte d'une ville ancienne, située au nord de Chendy, avec un grand temple et un très-grand nombre de pyramides. Mes travaux étant finis à Barbar, et le prince de Chendy s'étant rendu, je sollicitai Ismaïl Pacha de me laisser partir pour Chendy, en avant de l'armée ; il m'accorda cette faveur et me donna un firman pour les Cheyks et le gouverneur de la province. Il me fallut passer pour musulman, sous le nom de Mourad-Effendy : nous fîmes route à dromadaire sur la rive droite du fleuve. Arrivés à la rivière Atbara, la dernière qui tombe dans le Nil, nous nous y arrêtâmes pour observer et déterminer sa position. Étant à la quatrième journée de marche depuis Barbar, quelle fut ma surprise lorsque je découvris devant moi les sommets d'un grand nombre de pyramides ; nous en étions encore à deux lieues et demie de distance : enfin, nous y arrivâmes le 25 avril.

J'ai déterminé avec exactitude les mesures des pyramides, leur base, leur hauteur et leur inclinaison. On peut en compter *vingt* qui ont de 15 à 20 mètres de base ; les unes ont 22 mètres de hauteur, et les autres 25 ; quinze autres ont 7 a 9 mètres de base et 11 ou 12 mètres de hauteur ; cinq autres plus petites ont une base de 5 à 6 mètres. Outre ces quarante pyramides, on en distingue encore autant qui sont plus petites, et toutes écroulées. Sur l'une des faces de chacune des pyramides, était un sanctuaire d'une pièce, précédé d'un petit pylone ; un seul est composé de trois salles. Ces petits temples sont en partie très-bien conservés ; ils sont tous ornés, dans l'intérieur, d'hyéroglyphes en relief, et quelques-uns en ont encore sur la façade principale du pylone. Deux de ces petits temples sont recouverts en voûtes, avec une véritable

clef; je puis assurer qu'elles sont l'ouvrage des Égyptiens et de l'époque à laquelle on a construit ces tombeaux, qui, je crois, sont plus anciens que les monumens d'Égypte : on a sculpté sur les voûtes une ligne de serpens, qui encadre les hiéroglyphes.

Ces pyramides n'ont pas toutes été achevées. Sur chaque angle, il existe une saillie formant comme une bordure, qui va en diminuant vers le sommet. Elles devaient être lisses, comme on en juge par celles qui ont été finies. La plupart des pyramides présentent une petite saillie de 10 à 12 centimètres par assises, qui permet de monter au faîte. La moitié d'entre elles est d'une bonne conservation; quelques-unes, qui sont en partie écroulées, ont la forme d'une ligne courbe, ce qui provient de l'affaissement du sommet. Les pierres sont de grès, toutes rangées par assises de 30 à 40 centimètres de hauteur sur 60 centimètres de long; l'assemblage des pierres ressemble à celui des Égyptiens. Quelquefois, on voit deux petites pierres pour une assise; on s'est servi de mortier de terre argileuse. L'intérieur est composé de fragmens informes, maçonné avec de l'argile. Tous ces monumens sont en grès, et élevés sur un monticule de même matière.

Je viens d'écrire au pacha pour qu'il me permette de tenter l'ouverture d'une de ces pyramides. Je ne doute pas qu'il n'y ait un caveau pratiqué dans le rocher, sous le centre des pyramides : on doit y arriver par un canal, coupé aussi dans le roc, et incliné à l'horizon. J'ai trouvé sur une pyramide quelques lettres grecques ΘΕΚΛΑΜΛΔΙΚΕ.

On ne voit que de faibles restes du temple, qui devait avoir 85 mètres de long. Il existe encore des sphinx (béliers et lions) qui précédaient ce monument; un mur en grès, qui fait partie de l'enceinte où ce temple était renfermé, a 138 mètres de longueur.

La plus grande partie de ces pyramides sont situées dans le désert, à une lieue et demie du fleuve; l'emplacement du temple, des autres pyramides et de la ville est à une demi-lieue seulement. Bruce avait placé ici sur sa carte une ville ruinée; il a passé à deux lieues à l'est des pyramides, et il les a ignorées. Tout près, dans le sud, est la grande île de Kurgos, sans aucun reste de monumens.

C'est ici que Danville, sur sa carte, a placé Méroë; il ne s'y trouve aucun lieu portant ce nom, comme on le voit dans la province de Chaguy, au mont Barkal et à Noury, où un village, une mon-

tagne et une île sont appelés *Méroë*; cette position est éloignée de la latitude assignée par les anciens; si cependant le Nil autrefois a formé une île de ce côté, cette île prendrait la forme de bouclier, comme le disent les auteurs.

Nous continuons notre voyage jusqu'à Sennar. Mon projet est de remonter le Nil Blanc, mais après avoir fini à Sennar et dans la province de Fazuclo, où doit se rendre l'expédition. Ismaïl Pacha me témoigne beaucoup de bienveillance.....

On appelle ici les pyramides *Terapille* et *Danguelle*, du nom d'un petit village ou groupe de maisons du voisinage. Assour, où nous sommes, est un autre groupe semblable. J'ai dans mon compagnon de voyage un ami fidèle; notre santé est excellente, malgré les chaleurs dont nous avons à souffrir. Depuis un mois le thermomètre centigrade s'élève jusqu'à 48 degrés, ordinairement 45. Nous approchons de la saison des pluies; il paraît que l'armée la passera à Sennar. Jusque-là, nous avons encore un mois de beau tems, après quoi nous retrouverons en partie le climat d'Europe. La limite des pluies du tropique est placée beaucoup trop au sud sur la carte de Bruce. Cette carte est assez exacte pour les positions; mais il avait marché un peu loin du Nil. Je crois me rappeler que c'est à Chendy que ce voyageur dit avoir vu, il y a environ trente-cinq ans, une princesse de la dynastie de la reine Candace; mais toutes les informations que j'ai prises là-dessus sont contraires à son récit. Le soleil est trop élevé à son passage au méridien, pour que nous puissions nous en servir à déterminer les latitudes; pendant longtems, nous avons fait usage de Syrius; maintenant, nous nous servons de la lune et des étoiles de la grande Ourse.

CAILLIAUD.

Remarques sur la lettre précédente. — C'est une princesse du nom de Sittina, ce qui ne veut dire autre chose que *notre dame*, que Bruce trouva à Chendy, mais il ne dit point qu'elle descendit de *Hendaqué* qui, suivant la tradition, gouverna jadis ce pays; il en infère seulement que le lieu où est Chendy était soumis jadis à la reine *Candace*, ou plutôt aux princesses de ce nom, qui paraît avoir été celui d'une dynastie. (*Voy.* son Voyage, T. IV, pag. 607.)

Il est très-probable que M. Cailliaud rapporte ici des observations thermométriques, faites en plein air, mais au soleil, et non à l'ombre et au nord. Nous voyons, par le grand travail de M. de

Humboldt sur les lignes isothermes du globe, que le *maximum* des températures moyennes ne dépasse pas 30 degrés de Réaumur. Le maximum de la chaleur à Philœ est de 34°.

A l'égard des ruines de Méroë, elles ne sont pas à *Merawe* au mont Barkal, comme l'ont cru récemment quelques voyageurs anglais, et comme M. Cailliaud lui-même incline à le croire, puisqu'il ne désespère pas d'y retrouver un ancien bras du fleuve qui aurait formé l'île tant cherchée. J'ai prouvé, dans un mémoire spécial, que Méroë était située là même où cet intéressant voyageur vient de découvrir les antiquités voisines d'Assour, si remarquables par le nombre considérable des pyramides, par toutes ces voûtes ornées d'hiéroglyphes, et par des monumens qui paraissent appartenir aux institutions, aux arts et à la civilisation des Égyptiens. Quand j'ai mis en avant cette conjecture, le mois dernier, je ne m'attendais pas à la voir sitôt confirmée. JOMARD.

Ce n'est pas près d'Assour que Danville place Méroë, comme le pense M. Cailliaud, mais à Nuabia, sous une latitude plus septentrionale de 1 degré 7′ environ. A l'égard de quelques lettres grecques inscrites sur l'une des pyramides, nous ne connaissons pas assez les circontances de ce fait pour en tirer aucune conséquence; mais il n'a rien de bien extraordinaire, ni de bien important. Tecla est un nom de roi d'Abyssinie que le voyageur Bruce a cité souvent; M. Salt en a également parlé. *Tecla Mariam* régna de l'an 1429 à 1433. *Tecla Hadmanout*, fils de Hannès, régnait en 1770; *Tecla Georgis*, son frère, régna en 1778. Il pourrait donc bien aussi être question ici d'un roi du nom de *Tecla*, avec un surnom; mais de quelle date sont ces caractères? c'est sur quoi nous n'avons point de données. Je soupçonne qu'ils sont assez modernes; on sait que du tems de Macrisi et de l'historien de la Nubie, il y avait dans ces contrées des pays qui se servaient de la langue grecque; il n'est pas surprenant qu'on ait inscrit en grec, sur une pyramide, le nom du roi régnant.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

IRLANDE. — CORCK. — *Aérostat.* — Un habitant de cette ville a proposé un moyen pour maintenir constamment un aérostat dans un courant d'air favorable à la direction qu'on veut lui faire suivre.

Il suppose, et la chose est presque toujours ainsi, qu'à différentes élévations la direction du courant d'air varie, et que, pour parvenir à suivre constamment une même direction, il suffit de pouvoir élever ou abaisser le ballon à volonté. Jusqu'à présent, on a essayé d'y parvenir, soit en jetant du lest, soit en laissant échapper du gaz. L'habitant de Corck propose un moyen d'obtenir les mêmes résultats, sans changer le poids de la machine et sans perdre de gaz. Ce moyen consiste à placer dans la nacelle, au lieu de lest, une boîte de cuivre avec une pompe propre à condenser le gaz : elle communique avec le ballon ; quand il s'élève trop, on diminue son volume en condensant le gaz au moyen de la pompe ; vient-il, au contraire, à trop s'abaisser, en tournant un robinet, on lui restitue du gaz qui le fait s'enfler et s'élever. L'inventeur conseille d'emporter, pour les longs voyages, une seconde boîte de cuivre remplie de gaz condensé, afin de pouvoir remplacer celui qui s'échappe par les pores du ballon.

Londres. — *Botanique.* — On voit dans une serre-chaude, à peu de distance de cette ville, une plante fort belle et fort curieuse, le *cactus hexagonus* : elle était dernièrement en fleur. Sa corolle commençait à s'ouvrir à six heures du soir, et se refermait graduellement à la même heure, le lendemain matin. Elle est originaire de Surinam, et fleurit difficilement dans un climat moins chaud. Cependant, on peut accélérer sa croissance, en l'exposant au soleil et à l'air pendant les chaleurs, et en la tenant enfermée l'hiver dans une serre. Celle-ci a sept pieds de haut. On croit qu'il y a trente ans qu'elle a été plantée.

Lowerwick. — M. Boughton possède dans sa pépinière, près de Worcester, un pied du *yucca gloriosa*, appelé vulgairement l'*aiguille d'Adam*. La tige de cette plante, qui est en fleur, s'élève à près de neuf pieds : elle est couverte de six ou sept cents boutons ouverts ou prêts à s'ouvrir. Cette plante est originaire de l'Amérique septentrionale. Elle fut apportée pour la première fois en Angleterre dans l'année 1596.

Pêche de la baleine. — Le navire *the Fame* a pris neuf baleines, en ne se servant que des *fusées à la congrève*. La plus grande de ces baleines, frappée d'une fusée, a été ensuite très-facile à prendre ; une autre est morte immédiatement. En général, la vitesse de l'animal a été considérablement diminuée, et il lui a été impossible de plonger à plus de trois ou quatre toises. Au moyen des fusées, on obtient, avec un appareil de la grosseur d'un fusil, sans choc ou

réaction sur le canot, les mêmes effets que produit une pièce d'artillerie de six ou de douze.

Société royale. — A l'une des dernières séances de cette Société, il a été résolu que l'on ouvrirait une souscription pour élever à feu sir Joseph Banks une statue de marbre en pied. Elle doit être sculptée par M. Chantrey, et placée dans la salle du musée britannique.

Londres. — Théâtres. — *Drury-Lane.* — Le directeur de ce théâtre, craignant de voir se vider peu à peu la salle que la rentrée du célèbre tragédien Kean avait si bien remplie, s'est avisé de donner plusieurs représentations du *Couronnement du roi d'Angleterre.* Les costumes, les décorations, et jusqu'aux personnages, tout faisait illusion. Ce bizarre spectacle, malgré son peu d'intérêt, n'a pas manqué d'attirer de nombreux spectateurs.

— *Opéra.* — Un nouvel opéra en trois actes, intitulé *la Sorcière de Dernelengh*, a réussi dernièrement à ce théâtre : il est tiré de Guy-Mannering, roman célèbre de Walter-Scott.

— *Nouveau théâtre royal de Hay-Market.* — Cette salle vient d'être rouverte au public. Elle est décorée avec beaucoup de goût; quoique plus grande que l'ancienne salle qu'elle remplace, elle est disposée de manière à ce que, de partout, on puisse voir et entendre les acteurs. Afin que la voix puisse parvenir également dans toutes les parties de la salle, l'architecte a construit à l'avant-scène une espèce de tambour qui, avançant considérablement au-dessus de l'orchestre, nuit à l'effet général. Des peintures allégoriques ornent le plafond et les loges. Ce théâtre n'est ouvert que pendant l'été : il accueille tous les débutans et toutes les pièces nouvelles. Son administration présente beaucoup de ressemblance avec celle du Gymnase dramatique, à Paris; mais le nombre d'actes des pièces qu'il peut représenter n'est point limité comme sur le nouveau théâtre de Paris. Celui de Londres a donné pour l'ouverture *les Rivaux* de Shéridan, précédés d'un prologue adressé au public, et un vaudeville en deux actes, intitulé *Pierre et Paul*, ou *l'Intrigue d'amour dans les vignes*, que le public a fort mal reçu. Depuis, on a donné au même théâtre *la Hausse et la Baisse* (Rise and Fall). Cette pièce, dont on vante surtout la verve comique, a réussi complétement; nous ignorons si c'est une traduction de la jolie pièce donnée au Gymnase, par MM. Picard, Waflard et Fulgence.

Théâtre de Surrey.—La Famille Calas a obtenu en Angleterre le même succès qu'en France. Cependant, elle n'est plus aussi suivie à Londres que dans sa nouveauté. La pièce en vogue, dans ce moment, à ce petit théâtre, est *le Père du soldat*, de M. C. Kemble.

Kensington.—*Nécrologie.—Madame Inchbald.*— La vie de cette femme auteur, aussi célèbre par son esprit que par sa beauté, présente une longue suite de vicissitudes. Fille d'un honnête fermier, et ne connaissant le monde que par les livres, elle s'évada de chez sa mère, n'ayant encore que seize ans, et se rendit à Londres, où elle espérait retrouver une parente éloignée. Elle était alors d'une beauté remarquable. Après plusieurs épreuves dont elle sortit à son honneur, elle épousa un acteur, honnête homme, nommé Inchbald, et devint aussitôt actrice du même théâtre où était son mari. Quoiqu'elle n'eût que dix-huit ans, elle remplit avec talent plusieurs des principaux rôles. Après la mort de son mari, elle continua de jouer au théâtre de Covent-Garden, qu'elle quitta tout-à-coup sans motif apparent. Elle vécut quelques années à Londres dans une grande pauvreté et fort ignorée du public. Ce fut à cette époque qu'elle s'occupa de littérature. Ayant composé une comédie, elle la lut à un de ses amis, qui se chargea de l'envoyer, sans faire connaître son nom, à M. Colman, directeur de Hay-Market; ce dernier la garda près de trois ans sans la lire. Malgré ce mauvais succès, madame Inchbald persévéra; et, profitant de la vogue des ballons, en 1784, elle envoya au même directeur une pièce bouffonne, intitulée : *le Conte Mogol*, ou *la Descente du ballon*. Le titre éveilla l'attention de Colman, et la pièce fut reçue; alors, madame Inchbald lui rappela sa première comédie; il l'examina. Avec quelques légères corrections, il la fit jouer en 1785, précédée d'un prologue qu'il fit lui-même. Madame Inchbald s'adonna entièrement à ce genre d'ouvrages : on a d'elle un grand nombre de pièces; les principales sont : 1° *L'Enfant de la Nature*; 2° *le Magnétisme animal*, pièce bouffonne; 3° *Minuit*, petite comédie; 4° *l'Homme marié*, idem; 5° *le Vœu de la veuve*; 6° *les Jeunes gens et les Vieilles femmes*, pièce bouffonne; 7° *Chacun a son défaut*, comédie. Elle écrivit en tout dix-sept pièces, dont deux seulement ne réussirent pas. Elle fit, de plus, imprimer une nouvelle édition du théâtre anglais, avec des remarques critiques et biographiques. Cet ouvrage, qui contenait plus de cent pièces, a été

publié en 25 volumes in-12. Elle fit, sur le même plan, une édition des pièces bouffonnes du théâtre anglais moderne, en 10 volumes. Les seuls romans qu'elle ait écrits, sont l'*Art et la Nature*, et *Simple histoire*. Ce dernier est si connu qu'il serait inutile d'en faire l'éloge. Une profonde connaissance du cœur humain, des scènes de la vie décrites avec un rare talent, des caractères bien soutenus en font un des ouvrages remarquables en ce genre. Au milieu de beaucoup d'épreuves et d'adversités, madame Inchbald a toujours conservé une réputation sans tache. Elle a joui jusqu'à ses derniers momens de l'estime publique et de la considération générale. Elle est morte, âgée de soixante-cinq ans, le 1er août 1821. Son testament renferme plusieurs dispositions de bienfaisance; entre autres, un legs de cinquante louis à la société catholique pour le soulagement des pauvres vieillards. Madame Inchbald était de cette communion. L. S. B.

RUSSIE.

Géodésie. — Mesure du méridien. — On a commencé, dans le cours de l'été, les opérations relatives à une nouvelle mesure du méridien, dans les provinces russes de la Baltique. Le professeur d'astronomie Struve, et le recteur de l'université de Dorpat, ont présenté le plan de cette mesure, qui commencera au 56e degré de latitude nord, sur le méridien et à l'observatoire de Dorpat, et sera exécutée aux frais de l'université. L'empereur a approuvé ce plan, et fait à l'université un don de deux mille ducats, pour qu'elle puisse se procurer les instrumens nécessaires. Afin de donner plus d'extension à cette mesure, le docteur Walbeck, astronome de l'observatoire d'Abo, se concertera avec le professeur Struve.

Saint-Pétersbourg. — *Fabrication du bronze.* — M. André de Lamberti, membre de plusieurs sociétés savantes, a publié un mémoire sur l'*amélioration des bouches à feu*. Il résulte des expériences multipliées de l'auteur, que le bronze fondu dans son laboratoire, et éprouvé sur l'appareil de Sisterbeck, a une densité et une dureté qui sont à celles de l'ancien métal de canon, dans le rapport de 13 à 9.

Moscou. — *Architecture.* — Le prince Labanof fait construire à Moscou un palais en fonte de fer, qui sera orné de 42 colonnes de dimensions colossales.

ALLEMAGNE.

Bonn.—*Voyage scientifique.—Extrait d'une lettre de M. Schulz, professeur de théologie à l'université de Bonn* (27 octobre). — «Vous avez vu, par ma lettre du mois de juillet 1820, que j'ai commencé à voyager dans l'orient avec M. le général Minutoli. Vous avez sans doute appris aussi la suite de la malheureuse expédition dans le territoire Cyrénaïque. Après le retour du désert Lybique, j'ai fait le voyage de l'Égypte, de la Palestine et de la Syrie, jusqu'au mois de mai, époque à laquelle j'ai été forcé de retourner, par l'Archipel et les îles Ioniennes, à Tiers. Vous en verrez les détails dans mon voyage dans le territoire Maréotique, le désert Lybique, l'Égypte, la Syrie, la Palestine, l'Archipel, et dans mon voyage Critico-Biblique en France, en Italie, dans la Palestine et l'Archipel. Le premier ouvrage aura deux volumes et paraîtra à la fin de novembre; le second, après Pâques. Je suis revenu à Bonn par Kenne, Breslau et Berlin.»

Vienne. — *Architecture. — Embellissemens.* — Depuis plusieurs années, on travaille beaucoup à l'embellissement de cette ville : de nouvelles portes, de nouveaux ponts, de nouvelles constructions de tout genre s'élèvent de toutes parts; mais les changemens qu'on vient de faire dans les environs du château impérial sont les plus marquans. Le jardin particulier de l'empereur est déjà terminé, et on travaille sans relâche à celui qui est destiné pour le public. Au milieu de ce dernier, il y aura un temple semblable à celui de Thésée, qui existait à Athènes, et qui sera orné d'une statue de ce héros par Canova. La grande place de parade entre ces deux jardins et la nouvelle porte de la ville offriront un coup d'œil imposant et majestueux, mais qui contrastera avec l'architecture gothique du château. Cependant, cette masse informe subsistera encore long-tems, parce qu'il faudrait des millions pour achever l'ouvrage projeté et même commencé du tems de l'empereur Charles VI.

Leipsick. — *Publications nouvelles et prochaines. — Astronomie.* — M. Klein, libraire, doit publier une traduction de l'*Astronomie de M. Biot.* Il ne s'agissait d'abord que d'un abrégé du livre français; mais les réclamations de plusieurs personnes instruites ont déterminé

M. Klein à le donner tel qu'il est, et le public en pourra jouir incessamment.

— Berlin. — Il vient de paraître ici une brochure de M. *Jules* de Voss, ayant pour titre : *Nul doute que l'empire ottoman ne succombe.* Dans la troisième partie de son écrit, l'auteur expose un plan d'après lequel les Turcs ne peuvent manquer, non seulement d'être expulsés de l'Europe, mais encore d'être refoulés au fond de l'Asie.

— Munich. — Le livre *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France, par M. Guizot*, va être traduit en allemand par le docteur Lindner, qui l'accompagnera d'éclaircissemens et de commentaires. M. Lindner est le même qui a déjà donné au public d'outre-Rhin la traduction des *Observations de M. Bailleul sur les Considérations de madame de Stael sur la révolution française.*

— Leipsick. — *Œuvres de Kotzebüe.* — Le libraire Kummer publie en ce moment une collection des opuscules et de la correspondance du célèbre Kotzebüe. On y remarque des lettres des hommes les plus marquans de la littérature allemande, tels que Jean de Müller, Schölzer, Engel, Meisner. En revanche, ce qu'on y trouve de Kotzebüe offre bien peu d'intérêt. Cependant, il est curieux de le voir se demander à lui-même : *D'où vient que j'ai tant d'ennemis ?* Il discute la question dans un petit écrit auquel elle sert de titre. Là, Kotzebüe semble attribuer l'acharnement de ses ennemis à la publication inconsidérée du *docteur Bahrdt* (pièce de théâtre). Quelques journalistes allemands disent qu'il s'était attiré la haine publique en servant une cause que lui-même avait autrefois tournée en ridicule, et en immolant sa conscience aux intérêts de son amour-propre et de son ambition. Le nouveau recueil publié par M. Kummer contient une pièce intitulée : l'*An* 1914 ou *le Chêne centenaire.* Selon les uns, c'est une allusion fine et délicate; selon les autres, au contraire, c'est tout ce que la flatterie a pu inventer de plus bas et de plus vil.

— *Journal géologique.* — MM. Ballenstedt et Krüger rédigent, avec le secours de plusieurs autres savans, un journal dont les numéros paraissent à des époques indéterminées, et dont le titre est : *Archiv für die neuesten Entdeckungen aus der Urwelt.*—(Archives

des découvertes les plus récentes sur le monde primitif). Ils en ont publié déjà cinq cahiers; les matières qui y sont traitées nous ont paru d'un grand intérêt pour les sciences, et surtout pour l'histoire naturelle; on en jugera par l'énoncé des articles. *Premier cahier :* 1° Voyage aux carrières de gypse de Thiéden; 2° supplément à l'article précédent; 3° sur les découvertes d'ossemens et de dents de *mammouth*, près de Canstadt; 4° preuves nouvelles de l'existence d'hommes d'une taille gigantesque; 5° sur ce que la Saxe présente de vestiges du monde primitif; 6° sur les rapports de la terre avec le reste de l'univers et des principaux changemens survenus sur la surface du globe, par Krüger; 7° le mammouth doit-il être encore rangé parmi les espèces existantes? Examen des diverses opinions sur cet animal; 8° réponses à quelques objections à ce sujet; 9° anthropolithes; 10° sur quelques débris de villes et de monumens des tems les plus reculés; 11° de l'état de l'Ostfrise dans les premiers tems du monde.—*Second cahier :* 1° sur le *mégalonix* de Jefferson ou de l'animal du Paragay, que, d'après M. Cuvier, on nomme *megatherium*, par le professeur Dehne; 2° de l'éléphant de Burg-Tonna, par Ballenstedt; 3° de la création continue ou examen de cette question : *Une création continue de principes organiques et constitutifs est-elle possible?* 4° *peut-on déterminer avec précision le tems depuis lequel la terre est habitée par des hommes*, par Krüger; 5° nouvelles vues des Anglais sur le monde primitif; 6° encore quelques mots sur les préadamites de Thiéden, par Dehne; 7° second voyage à Thiéden et à Wolfenbüttel, par Ballenstedt; 8° quelques observations sur des dents de mammouth trouvées aux environs de Merseburg, par Dehne. Le cahier est terminé par des lettres et des nouvelles scientifiques.—*Troisième cahier :* sur l'ours des cavernes, par Dehne; 2° sur le même, par Ballenstedt; 3° des éléphans du monde primitif, par Krüger; 4° comment les animaux du Tropique ont-ils pu vivre dans les climats du Nord? par Ballenstedt; 5° sur des bois pétrifiés près de Neurode, dans le comté de Glatz, par Hallmann; 6° sur les bois fossiles de Tscherning en Bohême; 7° quelles sont les causes des changemens arrivés sur le globe. — Lettres. — Nouvelles. — *Quatrième cahier :* 1° aphorismes sur le monde primitif; 2° remarques sur l'opinion émise à ce sujet, par *Faujas-St.-Fonds;* 3° y avait-il, dès les premiers tems, des animaux rapaces et carnassiers? 4° quelques observations géologiques, par Niemeyer; 5° forêts du monde primitif,

par Krüger; 6° observations supplémentaires à mon opinion de la présence des hommes dès le monde primitif, par Ballenstedt; 7° dernières découvertes sur ce point; 8° peuples nains, par le même; 9° nouvelles scientifiques, etc. — *Cinquième cahier:* 1° quels sont les moyens de perfectionner en Allemagne les notions sur les corps organiques d'un monde primitif, par Krüger; 2° jugement de Sommering sur un crâne gigantesque; 3° notions préparatoires sur les choses remarquables qui se trouvent de Lemford à Syke, par Hanseman; 4° montagnes de la principauté de Blanckenburg; leur formation; 5° mines de Pabstdorsf, par Ballenstedt; 6° découvertes faites dans ces mines et relatives aux hommes primitifs; 7° peut-il exister au sein de la terre des plantes et des animaux? 8° quelques idées sur les systèmes actuels des trois règnes de la nature; par Schultze. Ce cahier est, comme les autres, terminé par une correspondance et par des nouvelles scientifiques.

Deux cahiers de ce journal forment un volume; chaque cahier se vend séparément pour un écu d'empire. PH. GOLBÉRY.

—BERLIN.—*Le Nouveau Journal de philosophie et de littérature*, qui paraît ici depuis le commencement de l'année, contient, dans son cinquième cahier, des lettres et des poésies en grec moderne. La plupart font allusion aux circonstances présentes; il y a même une invocation en vers à la Prusse, dont voici la traduction: « Salut, Prusse! illustre patrie d'hommes généreux; salut, Prusse! tu es l'amie des muses grecques et de tout ce qui est beau. La jeunesse grecque te révère, elle t'appelle, et, d'une voix unanime, réclame de toi le rétablissement de sa patrie; toi, l'ennemie formidable des tyrans; toi, la protectrice puissante de la liberté. Jette sur nous un regard propice; et, si nous renversons la gloire de l'oppresseur, si nous enlevons au Turc ses honneurs, vois d'un œil favorable les Grecs chercher une nouvelle vie. O Prusse, et vous, Europe, si distinguée par votre sagesse, hâtez-vous, prenez part au combat qui doit abattre la tête de l'hydre. Déjà, la trompette de la liberté a retenti dans toute la Grèce: elle annonce cette liberté qui nous doit délivrer du Turc, barbare, cruel et sanguinaire. » PH. GOLBÉRY.

VIENNE.—*Nécrologie.*—L'abbé *Clément Bondi* est mort dernièrement à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il était né, en 1742, à Mezzano, dans le Parmesan, et non à Mantoue, comme on l'a dit dans la *Biographie des hommes vivans.* Quoique jésuite, il préféra l'étude de la

littérature à l'étude de la théologie ; il s'est même distingué parmi les poètes de son tems. Une *canzone*, sur l'abolition de la société à laquelle il appartenait, le fit applaudir par les uns et persécuter par les autres. Il fut obligé de se cacher pendant quelque tems dans le Tyrol. Il erra ensuite dans l'Italie, estimé et chéri par les savans les plus illustres de son tems, tels que Carli, Andrès, Bettinelli, Vannini, etc. Il fut enfin protégé par l'archiduc Ferdinand, qui le nomma, en 1797, son bibliothécaire à Brunn. Parmi le nombre de ses productions, on distingue l'*Asinata*, poème plaisant, le poème sur les *Conversazioni*, très-vanté par Delille ; celui sur la *Mode*, la traduction de tous les ouvrages de Virgile, et surtout les *Métamorphoses* d'Ovide. Bondi a été enterré à Vienne dans la même église que Métastase. F. Salfi.

SUISSE.

Genève. — *Dispensaire.* — Parmi les établissemens d'utilité publique qui font le plus d'honneur à la philantropie de nos concitoyens, il en est un, à peine connu, qui, tout modeste qu'il est, mérite déjà les plus grands éloges : c'est celui qui a été ouvert, le 16 octobre 1820, sous le nom de *Dispensaire*, par MM. Gosse et Prevost, docteurs en médecine, et Dupin, docteur en chirurgie. Les établissemens de ce genre ont, comme on sait, pris naissance en Angleterre, il y a quelques années ; ils sont destinés à soigner les malades de la classe indigente. Bien que de nombreux hôpitaux richement dotés et diverses associations de bienfaisance parussent rendre superflus ces nouveaux moyens de secours, les dispensaires prirent rapidement faveur ; se multipliant bientôt, on en vit s'établir successivement dans plusieurs parties du continent, mais surtout en France et en Allemagne ; la question de leur utilité a été résolue à leur avantage par les comptes qu'ils ont rendus de leur gestion. Le dispensaire de Genève est établi dans un local convenablement situé ; les malades du canton y sont admis, trois fois par semaine, à une heure déterminée, pour y recevoir des avis. Lorsqu'ils habitent la ville et que leur état de santé les empêche de se transporter au dispensaire, les directeurs les visitent à domicile. Il a été ouvert des souscriptions de 12, 24 et 36 francs, valables pendant une année. Les souscripteurs à 12 francs disposent de vingt-quatre ordonnances, avec les médicamens qu'elles comportent, et qui sont administrés sans aucune autre rétribution ; ceux

à 24 francs disposent de quarante-huit ordonnances, et ainsi de suite. Nous reviendrons sur cet intéressant établissement, dont les directeurs méritent toute la reconnaissance de leurs compatriotes. L'un d'eux, M. le docteur Gosse, marchant dignement sur les traces de son père, a déjà plus d'une fois signalé son humanité active : comme lui, il a commencé sa carrière, en se livrant, dans divers pays, à des recherches approfondies sur les moyens de préserver certaines classes d'ouvriers de l'influence nuisible qui résulte pour elles de l'exercice de leurs professions. Lors de la disette de 1817, il donna de nouvelles preuves de ses vues philantropiques, en répandant la connaissance des plantes qui croissent en Suisse, sans culture, et qui peuvent servir d'aliment. La notice qu'il a publiée à ce sujet a été insérée dans la partie intitulée : *Sciences et arts*, de la *Bibliothèque Universelle*, Tome V, page 67. A. S.

Gymnastique. — L'entreprise de M. Clias, qui date déjà de sept années, pour établir la gymnastique en Suisse, est couronnée du plus heureux succès. Il existe maintenant, dans les différens cantons de la confédération, quinze établissemens de gymnastique, bien organisés, annexés aux académies ou colléges, et dirigés par des élèves du fondateur, M. Clias. Un grand nombre de pensions ont aussi adopté les exercices gymnastiques, parce que l'on commence à sentir généralement les avantages de cette partie de l'éducation.—Nous avons déjà rendu compte des succès du même genre, obtenus en France par M. Amoros. (*Voy.* ci dessus, p. 405.)

Lausanne.—*Prisons.*—Ce canton va bientôt avoir une maison de correction, construite et administrée à peu près sur le modèle de l'admirable *Pénitentiaire* de Philadelphie. Les détenus seront non seulement traités avec une humanité attentive, mais encore entourés de tous les soins propres à assurer leur régénération morale. Le bâtiment est déjà en pleine construction, sous la direction d'un habile architecte, ancien élève de l'École polytechnique. L'emplacement qu'on a choisi est à une petite distance du chef-lieu, dans un site agréable et salubre.

ITALIE.

Rieti. — *Machine à draguer.* — M. le comte Gaetano Marchetti Tomassi, qui habite cette ville, a inventé une nouvelle machine à draguer, à laquelle il a donné le nom de *vanga reatina*. Elle a déjà

été employée avec succès, dans les environs de Rieti, pour creuser le lit de la rivière de Sainte-Susanne, et faciliter par là l'écoulement des marais voisins. On a fait également, près de Rome, un essai qui a parfaitement réussi. Dans un endroit où le Tibre est fort large, il y avait plusieurs bancs de sable qui obstruaient la navigation ; ils ont été enlevés, en vingt-cinq jours, au moyen de la nouvelle machine, mise en mouvement par les forçats. Ce fleuve a acquis, dans une assez grande largeur, une profondeur telle, que les barques chargées y passent sans difficulté.

Rome.—*Antiquités.*—Parmi les sculptures antiques, égyptiennes, dernièrement apportées dans cette ville, on remarque trois grands sarcophages, couverts d'hiéroglyphes, en basalte noir, très-dur, et sculpté avec beaucoup d'art et de netteté ; une tête d'homme colossale de granit rouge, couverte du voile sacré, et appartenant probablement à une figure entière qui paraît avoir servi de couvercle à une tombe ; le torse d'une divinité égyptienne fait d'un marbre inconnu ; un des deux colosses qui se trouvaient à la porte d'un temple à Karnak, dans Thèbes.

Florence. — *Lithographie.*— MM. Marin et Salucci se sont proposé de publier, au moyen des procédés de la lithographie, perfectionnée et propagée par les soins du marquis Ridolfi, une série de dessins au trait, de têtes imitées des ouvrages des plus fameux artistes de l'école toscane, depuis Giotto et Taddeo Gaddi jusqu'à Michel-Ange et Raphaël. Cette collection sera divisée en livraisons de quatre planches. Il en paraît une tous les mois, à dater de septembre dernier. La dernière contiendra un frontispice et une table indiquant les lieux où existent les tableaux dessinés. On souscrit au cabinet littéraire de G. P. Vieusseux, à Florence. Le prix de chaque livraison est de 4 paoli.

Venise. — *Publication prochaine.* — *Biographie.* — M. Missiaglia doit publier une traduction del a *Biographie universelle*, *ancienne et moderne* de M. Michaud. Les traducteurs se proposent de donner l'original en entier ; mais ils corrigeront les fautes du texte et répareront les oublis, surtout à l'égard de l'histoire civile et littéraire de l'Italie. Ils mettront à profit les éclaircissemens de M. Barbier et de tous les savans étrangers ou nationaux qui voudront concourir à la perfection de cet ouvrage, qu'on doit regarder comme européen.

Toutes les additions, ainsi que les corrections, seront marquées d'un astérisque. On publiera le 1er volume dans le mois de janvier 1822.

Florence. — *Nécrologie.* — *Giuseppe Sarchiani*, né en 1746, dans le village de S.-Casciano, après avoir appris les belles-lettres, se rendit à Florence pour y étudier la philosophie et les mathématiques; il s'appliqua surtout à l'étude du grec. Il fit son droit à l'université de Pise. Obligé d'exercer la profession d'avocat, il n'abandonna jamais la culture des lettres. Le célèbre biographe Fabbrini, les savans Lami, Cocchi et Lesci, lui accordèrent leur estime et leur amitié. Il s'occupa aussi de l'économie politique, sur laquelle il publia deux ouvrages; l'un intitulé: *Ragionamenti sul commercio, arti è manifatture della Toscana;* et l'autre, *Memorie economiche è politiche.* Il osa proposer l'abolition des fidéicommis; et le grand-duc Léopold qui, loin de craindre la vérité, se faisait une gloire de l'accueillir, mit en œuvre la doctrine du philosophe. Sarchiani eut enfin la chaire de littérature grecque et celle de langue toscane, fondée jadis par la république de Florence, pour l'explication de la *Divine comédie* du Dante, et que Boccace avait occupée le premier. Dans ses leçons, il s'appliqua surtout à défendre les ouvrages du Tasse attaqués par ses compatriotes, Salviati et le jeune Galilée. On le nomma ensuite directeur des archives diplomatiques de Florence, et secrétaire de la société des *Georgofili.* Il fut un des députés de l'académie de la Crusca, chargés de préparer des matériaux pour augmenter et corriger son vocabulaire. Ses qualités morales rendirent encore plus intéressantes les qualités de son esprit. Il sut vivre parmi les grands aussi bien que parmi les hommes de lettres, et fut fidèle à ses amis jusqu'au dernier moment. Il est mort le 18 juin de cette année, âgé de soixante-quinze ans. (Extrait de l'élégant éloge nécrologique publié par G. B. Niccolini. Voyez *Antologia*, n° vii, page 162.) F. Salfi.

GRÈCE.

Calamata. — *Imprimerie.* — *Nouveau journal.* — Les habitans du Péloponèse donnent, dans les circonstances actuelles, les preuves du plus touchant patriotisme. Ils ont fait jusqu'ici tous les sacrifices possibles pour délivrer leur patrie du joug des cruels Ottomans. Ils se sont montrés, par leur bravoure, dignes de leurs ancêtres. Le sénat qu'ils ont dernièrement établi, est composé des hommes les plus ins-

truits et les plus distingués par leurs vertus et par leur mérite. L'archevêque Germanos ne cesse d'électriser son armée par des sermons pleins d'éloquence et de chaleur. C'est lui qui exerce le plus d'influence sur les esprits : les Grecs le regardent comme un envoyé du ciel et comme un vrai héros de l'église. On vient d'établir à Calamata une imprimerie grecque, où l'on imprime les actes du sénat, les bulletins des armées helléniques, ainsi qu'un excellent journal sous le titre d'Ἑλληνικὴ σάλπιγξ ou *la Trompette hellénique*. Ce journal national est confié à la direction du savant père Théoclitos, homme plein de vertus et de lumières, et ci-devant rédacteur du *Mercure grec*. Nous ne doutons point que la nation grecque ne parvienne bientôt, par ses efforts et sa constance, à briser un sceptre dont la honteuse domination n'est due qu'à la jalousie qui règne entre les principales puissances de l'Europe chrétienne et savante. Nous citerons, à cette occasion, les paroles d'un illustre voyageur : « L'existence du despotisme ottoman est un affront pour l'humanité. La voix impérieuse de la justice demande la délivrance des Grecs opprimés et la restauration de leur patrie. Mais ce n'est point à la destruction des maux actuels que nous devons borner nos vues. Nous devons aussi contempler avec un noble orgueil la substitution d'un ordre de choses, fondé sur les principes de l'humanité et de la justice. Qui ne se sent pas transporté de joie, en songeant que les lumières, les arts, les talens militaires, n'attendent, pour revivifier la Grèce, que le coup généreux qui brisera le sceptre de fer sous lequel elle gémit. Ce que l'on doit conclure, c'est que la subversion de l'empire despotique des féroces Ottomans produira, pour toute l'Europe, les plus heureux effets. Cette révolution intéresse spécialement la France, eu égard aux avantages immenses qu'elle lui offre, etc., etc. » C. N.

ESPAGNE.

Barcelonne. — *Médecins français.* — *Proclamation du premier Alcade, en date du* 12 *octobre.*— Quand l'état sanitaire des peuples est en danger, c'est alors que se manifestent les sentimens d'humanité qui honorent les nations civilisées, et qui, pour ainsi dire, les convertissent en une seule et même famille ; MM. *Pariset* et *Bally*, docteurs en médecine et membres de l'académie royale de France ; *François*, ancien médecin de l'armée française ; *Mazet* et *Rochoux*, docteurs de la faculté de Paris, viennent d'arriver

dans cette ville : ils vont, s'il est possible, mettre une barrière aux progrès de la contagion. Ces hommes, aussi estimables par leurs connaissances que par les hautes qualités qui les distinguent, ont manifesté à la Junte municipale de santé que, dans toutes les circonstances, on les trouvera disposés à prêter leurs secours à l'humanité souffrante. Cette offre, franche et sincère, qui exprime si clairement leur vif désir de contribuer au soulagement des Barcelonnais dans des circonstances si graves, a touché le Corps de la santé publique à un tel point, qu'elle regarde comme un devoir de donner à ce beau trait toute la publicité possible, en hommage à une nation aussi généreuse que philantropique, afin que les habitans de cette capitale sachent en apprécier le mérite, et reçoivent avec l'expression de la reconnaissance ces héros de l'humanité.

José Mariano de Cabanès, *premier Alcade constitutionnel.*

La Revue Encyclopédique, qui s'honore de compter au nombre de ses rédacteurs deux des médecins partis pour l'Espagne, MM. *Bally* et *Pariset*, s'empresse d'accueillir cet hommage public rendu, au nom de la malheureuse Barcelonne, à un héroïsme si digne d'éloge. Si la couronne civique payait un citoyen romain assez heureux pour avoir sauvé un concitoyen, quelle couronne offrir à ces hommes généreux qui, pour arracher des étrangers à la mort, vont s'enfermer avec eux dans le vaste tombeau où la contagion les dévore? Les bénédictions des malheureux qu'ils soulagent, les hommages d'une patrie dont ils sont l'orgueil, l'admiration unanime de tous les peuples instruits d'un si beau dévouement, en sont aussi la plus noble récompense. C'est surtout quand on songe aux épouvantables effets d'un fléau qui brise tous les liens de la nature, qui éloigne la sœur du lit de son frère mourant, qui fait craindre au fils de recevoir les derniers soupirs de sa mère, qu'on apprécie cette héroïque abnégation de soi-même, et toute l'étendue du sacrifice auquel se dévouent des hommes qui, pour se livrer à un péril presque certain, quittent tout ce qu'ils ont de plus cher, une épouse, des enfans, une mère. Hélas! l'un d'eux ne reverra plus la sienne. Le jeune Mazet a couronné par une noble mort un noble dévouement; et sans doute ce ne sera pas sans attendrissement que la population qui doit survivre à ce grand désastre, verra dans le cimetière de Barcelonne la tombe où seront écrits ces mots : *Le docteur Mazet vint de France*

au secours de la Catalogne, et mourut, atteint de la fièvre jaune, le 22 octobre 1821.

Aux noms signalés dans la proclamation que nous venons de citer nous devons joindre ceux de deux autres Français, MM. Audouard, médecin, et Jouarry, étudiant en médecine, arrivés plus tard, mais qui partageront la gloire de leurs confrères, comme ils ont partagé leurs travaux; et nous n'oublierons pas non plus ces deux religieuses de Saint-Camille, filles courageuses, qui, dans un sexe plus faible, montrent le même héroïsme.

Il est encore un jeune Français que sa noble conduite recommande à la reconnaissance de sa patrie, dont il est maintenant éloigné pour des motifs de politique; nous transcrirons ici ce qu'en dit le journal même de Barcelonne.

« En parlant d'étrangers vertueux et pleins d'humanité, pourrons-nous passer sous silence le nom de M. Bousquet-Deschamps, dont la conduite, dans ces circonstances fatales, est au-dessus de tout éloge. Ce jeune et bien digne ami des médecins français, ses compatriotes, les seconde autant qu'il lui est possible; il est sans cesse auprès d'eux. Avant leur arrivée, nous avions remarqué de sa part des actions vraiment extraordinaires à cet âge. Au risque imminent de la vie, nous l'avons vu visitant les malades dans les hôpitaux, dans les maisons particulières, dans celles de l'indigence surtout, qu'il se plaisait à secourir, en mettant le sceau à cette noble conduite, par des preuves non équivoques de la sensibilité de son ame compatissante et généreuse. Son tems, son argent, sa santé, il a tout consacré à l'infortune.

« Ces hommes distingués ne se sont pas sacrifiés pour des ingrats. Nos cœurs attendris les suivront partout; et, en vrais Espagnols, nous saurons leur prouver que l'excès de notre reconnaissance égale la sublimité de leurs vertus surnaturelles; les noms de ces amis zélés de l'humanité serons gravés à jamais sur le bronze Catalan. »

Ils seront gravés aussi dans le cœur de leurs concitoyens; car leur gloire rejaillit sur la patrie, et elle leur doit un de ces triomphes qui n'appelleront sur elle que des bénédictions. Il est doux de penser que beaucoup d'autres médecins ou élèves ont également demandé à partir pour Barcelonne, et que si un plus grand nombre de sacrifices eussent été jugés nécessaires, la France eût encore offert un plus grand nombre d'hommes dévoués.

Des noms espagnols méritent aussi d'être signalés à la reconnaissance ; les nombreux bienfaits répandus dans Barcelonne par le respectable Chavarri, et les soins infatigables du digne alcade Cabanès, ont lutté constamment contre l'horrible calamité qui a désolé cette malheureuse ville (1).

Nous terminerons cet article par le passage de l'Adresse de la chambre des pairs au Roi, où la nation a trouvé avec joie l'expression solennelle de ses sentimens :

« V. M. a vu sûrement, avec un orgueil paternel, des Français allant se dévouer à la mort, pour empêcher des populations entières de mourir.

« A côté de ces hommes, riches d'instruction comme de courage, V. M. a vu de pieuses filles, instruites uniquement de la science du ciel, quitter leur paisible hospice pour aller aussi affronter les ravages de la contagion lointaine, et porter l'assistance de leurs soins où les autres portaient les ressources de leur art.

« Que V. M. pardonne cette expression vive d'un sentiment que nous n'avons pu maîtriser, et que la récompense de tant d'héroïsme soit d'être signalée par les pairs de France, en présence de V. M., sur son trône, à l'admiration et à la reconnaissance publiques. »

PAYS-BAS.

Louvain. — *Publications nouvelles et prochaines.* — M. *Bekker*, professeur de l'université de Louvain, prépare une édition de Philostrate, *de Vitâ Apollonii*, pour laquelle il a consulté les manuscrits de la bibliothèque royale de Paris.

— *Traduction.* — Barthélemy a dit, en parlant des *Lettres athéniennes*, traduites en allemand par le professeur Jacobs, à Gotha, et en français par M. de Villeterque : *Si j'avais eu ce modèle sous les yeux, ou je n'aurais pas commencé mon ouvrage, ou je ne l'aurais pas achevé.* Quelque exagéré que soit cet éloge, les *Lettres athéniennes* n'en sont pas moins une production du plus grand mérite, et M. Steenbergen van Goor, en les traduisant en hollandais, rend un vrai service à ses compatriotes. Cette version, formant trois volumes, sera accompagnée de notes de M. F. Jacobs.

---

(1) Voyez, ci-après, pag. 461, la lettre contenant des renseignemens relatifs à l'*institution des sœurs de Saint-Camille.*

—Bruxelles.—*Histoire des Pays-Bas.*—Vers l'an 1760, le gouvernement autrichien désirant approfondir *les causes de la révolution des Pays-Bas, sous Philippe II*, le ministre comte de Cobentzel chargea de ce travail M. Vander Vinkt, membre du conseil de Flandre, et de la société des sciences et belles-lettres, déjà connu par des ouvrages qui décelaient un esprit juste et profond. Mais M. Vander Vinkt, qui écrivait avec élégance et pureté en latin et en flamand, n'était pas très-familiarisé avec la langue française. M. de Méan, conseiller à Bruxelles, fut invité par M. de Cobentzel à corriger les fautes de style. Le gouvernement autrichien n'ayant ordonné la rédaction de l'histoire de cette époque que pour l'instruction de ses hommes d'état, avait voulu que l'ouvrage ne fût tiré qu'à cinq exemplaires. On permit à M. de Méan de garder l'exemplaire-épreuve. La douairière de Méan fit présent de cet exemplaire à M. Tarte cadet, qui le réimprime avec des corrections de style et des pièces justificatives. L'ouvrage aura trois volumes in-8°. Prix : 18 francs pour les souscripteurs. On sait que Schloezer, professeur à l'université de Gœttingue, avait déjà publié, en 1774, une traduction allemande de cet ouvrage ; il l'avait traduit sur un des cinq exemplaires, lequel avait été donné à M. Schoepflin, historiographe de France et professeur d'histoire et de droit public à Strasbourg ; c'est d'après la version allemande que M. Schettema a donné, en hollandais, quelques fragmens de l'ouvrage de Vander Vinkt. Celui-ci mourut le 29 janvier 1779, dans sa 88e année (1). Le traducteur allemand lui a donné à tort le titre de conseiller d'état.

—Bruges.—On se propose de publier ici une traduction *en vers flamands* du poème de *Lucrèce*, ainsi qu'une édition de Kats. Le roi a souscrit, pour cinquante exemplaires, à ce dernier ouvrage.

—Liége.—*Nécrologie—Goffin.*—Le brave *Hubert Goffin*, chevalier de la Légion-d'honneur et du lion Belgique, si connu par son dévouement, est mort, le 8 juillet de cette année, victime d'un de ces accidens si communs dans les houillères, et que la lampe de Davy est destinée à prévenir. de R—c.

FRANCE.

Haute-Vienne. — Limoges. — *Fabriques de porcelaine.* — *An-*

(1) Les *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, T. III, p. 39, contiennent une notice sur *Vander Vinkt*.

tiquités. — Un article inséré dans le T. XI, p. 426, de la *Revue Encyclopédique*, a donné lieu à une réclamation de M. Allou, ingénieur des mines, qui a d'autant plus surpris le directeur de la *Revue*, que les matériaux de l'article en question lui avaient été fournis par un habitant de Limoges, dont il n'avait aucune raison de soupçonner la véracité. Nous nous empressons de donner ici la substance de la lettre de M. Allou. « 1° Les pièces de porcelaine fabriquées à Limoges ne l'emportent nullement *par le blanc*, *et le blanc et or*, sur celles de Paris; les pâtes mises dans le commerce par les manufacturiers de Limoges et celles dont ils font usage dans leurs ateliers sont identiquement semblables. 2° M. Martin, qui s'occupe des sciences avec beaucoup de zèle, ne s'est jamais mêlé ni de la fabrication ni du commerce de la porcelaine. 3° M. Martin n'a eu aucune part à la rédaction de l'ouvrage *sur les Antiquités de la Haute-Vienne*, dont M. Allou est le seul auteur, et dont l'académie des inscriptions et belles-lettres a accueilli favorablement un premier essai. M. Martin a seulement communiqué plusieurs dessins exécutés avant la révolution par l'antiquaire Beaumesnil, et dont M. Allou a tiré, avec son agrément, quelques notes et quelques figures relatives surtout aux antiquités romaines. »

Bouches-du-Rhône. — Marseille. — *Enseignement mutuel.* — On vient d'ouvrir, dans l'école de cette ville, une classe du soir où un grand nombre d'ouvriers adultes pourront être admis. Le ministre de l'intérieur, dans la vue d'encourager cette œuvre philantropique, vient d'accorder un secours à la Société fondatrice de cette école. Déjà, dans plusieurs établissemens, on consacre les heures de la soirée aux adultes qui réclament le bienfait de l'instruction élémentaire. Les amis de l'humanité désirent vivement que ces exemples trouvent des imitateurs sur tous les points du royaume.

— Eure. — Gisors. — On a introduit dans l'école de cette ville l'enseignement du dessin linéaire, et l'étude du chant, d'après la méthode de M. Wilhem, à l'aide d'un jeune moniteur, de l'école de Saint-Jean-de-Beauvais de Paris. Cet enfant, nommé Joseph Phélippot, et à peine âgé de onze ans, est doué d'une intelligence remarquable.

— Gironde. — Bordeaux. — *L'école Israélite*, ouverte sous les auspices du consistoire de cette ville, a déjà produit des résultats dignes

d'intérêt, particulièrement sous le rapport de l'amélioration morale des enfans de cette communion.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Bourg. (*Ain*). — *Société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain.—Médecine.* — La Société avait proposé, en 1820, pour sujet d'un prix à distribuer dans sa séance publique de 1821, l'*éloge de Xavier Bichat*, né en Bresse, le 11 novembre 1771; elle proroge ce concours jusqu'au 1er mai 1822.

Les mémoires et autres pièces seront adressés au secrétaire de la Société, à Bourg, avant le 1er mai 1822. — Le prix sera une médaille d'or, de la valeur de *six cents francs*.

Limoges.—(*Haute-Vienne*). — La *Société royale d'agriculture des sciences et des arts* propose, pour être décernés dans sa séance publique de 1823, 1° un prix de 320 francs, à l'agriculteur qui justifiera d'avoir planté une quantité assez considérable d'arbres à bois blanc, tels que *bouleau*, *tremble*, etc., ce bois étant plus propre que tout autre à chauffer les fours à porcelaine; 2° un prix de 100 francs, pour celui qui aura planté un plus grand nombre de pommiers et qui aura cherché à acclimater le pommier de Normandie : en 1822, 3° un prix d'encouragement pour l'agriculteur qui présentera les plus beaux fruits, soit d'arbres en plein vent, soit d'espalier; 4° un prix de 100 francs à celui qui aura planté le plus grand nombre de cormiers et de cerisiers; 5° un prix de 150 francs au distillateur qui aura composé la meilleure liqueur, connue sous le nom de *Rossolio*, avec les cerises du pays; 6° une médaille d'or de 150 francs à l'auteur du meilleur mémoire sur le traitement à appliquer aux bêtes à laine, lorsqu'elles sont atteintes de la maladie connue sous le nom de *tourmis*.

Poésie. — Pièce de vers d'une certaine étendue dont le sujet est laissé au choix des auteurs.—*Éloquence.* Le sujet du discours est également laissé au choix des auteurs. Toutefois, la Société accueillerait avec plus de plaisir l'éloge de quelque homme célèbre, né dans l'ancienne province du Limousin.

Les mémoires doivent être adressés au secrétaire de la Société, avant le 1er août prochain.

Lyon.—(*Rhône.*)—*L'académie royale des sciences, belles-lettres et arts* propose, pour 1822, les sujets des prix suivans : 1° Quelle est l'influence des théâtres secondaires sur les mœurs du peuple,

la littérature et le goût ? Le prix sera une médaille d'or de 300 francs. 2° Quels seraient les moyens à employer, soit dans le régime des colonies actuelles, soit dans la fondation de colonies nouvelles, pour rendre ces établissemens les plus utiles à eux-mêmes et aux métropoles ? La valeur du prix est de 500 francs. — Les prix seront décernés en séance publique le dernier mardi du mois d'août 1822. A la même époque, seront distribués les prix d'encouragement, fondés par M. le duc de Plaisance, et destinés aux artistes qui auraient fait connaître quelque nouveau procédé avantageux pour les manufactures lyonnaises.

Rouen. — (*Seine-Inférieure.*) — *La Société d'émulation* ayant chargé une commission de visiter un petit troupeau de chèvres du Thibet, placé au hameau de la Poterie, près Belbeuf, voici les principaux résultats de l'examen qui a été fait : Le climat de la France convient très-bien à ces animaux, qui n'y dégénèrent nullement, et donnent un duvet propre à faire de très-beaux cachemires ; ces chèvres sont faciles à nourrir, et n'éprouvent pas même les dégoûts des chèvres de race indigène ; leur lait est plus substantiel, et le bouc n'a point l'odeur forte de ceux de nos pays ; ces animaux se multiplient avec rapidité, et ne sont point sujets à des maladies particulières. D'après les essais déjà faits, on trouvera beaucoup d'avantages à faire croiser ces troupeaux avec ceux des races indigènes.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — Octobre 1821. — *Séance du* 1er. — M. Jacobson, chirurgien à Copenhague, adresse un programme intitulé : *De systemate venoso peculari in permultis animalibus observato.* (M. Duméril pour un rapport verbal.)—M. Rieussec présente un instrument propre à mesurer la vitesse des chevaux. (MM. Prony et Bréguet, commissaires.)—M. Geoffroy-Saint-Hilaire lit un mémoire intitulé : *Description d'un monstre humain, né en octobre* 1820, *et établissement à son sujet d'un nouveau genre sous le nom d'hypérencéphale.*—M. Bertin lit un mémoire *sur plusieurs vices de la conformation du cœur.* (MM. Portal et Pelletan, commissaires.)

Du 8.—Au nom d'une commission, M. Percy lit un rapport sur un mémoire de M. Cruveilher, qui se compose de deux parties distinctes : l'une renfermant des considérations générales sur *le croup et l'hydrocéphale* ; l'autre la monographie exacte d'une maladie

nouvellement observée, sous le nom de *perforation spontanée de l'estomac*, dont l'auteur a le mérite d'être le premier historien, et qu'il appelle *maladie gastro-intestinale des enfans avec désorganisation gélatiniforme*. M. le rapporteur pense que, par ce dernier travail particulièrement, M. Cruveilher, déjà avantageusement connu par un *Essai* en deux volumes *sur l'anatomie pathologique*, a bien mérité de la science médicale et de l'humanité, et que l'académie doit lui donner quelques témoignages de bienveillance et l'encourager dans ses travaux. (Rapport et conclusions adoptés.) — Au nom d'une commission, M. Duméril lit un rapport sur un mémoire de M. Lassis, concernant *le typhus* et *autres maladies de ce genre*. L'académie engage M. Lassis à recueillir par lui-même de nouveaux faits, pour donner plus de poids et de valeur à sa théorie, sur laquelle l'académie n'oserait prendre une décision dans l'état actuel de la science, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de juger si l'auteur a tort ou s'il a raison, lorsqu'il se refuse à admettre *la contagion de la fièvre jaune, et même celle de la peste*.— M. Cauchy lit un mémoire *sur l'intégration générale des équations linéaires à coefficiens constans*. — M. Schwilgué présente une machine d'horlogerie propre à donner tous *les cycles et fêtes mobiles du calendrier*. (MM. Bouvard et Burckhardt, commissaires.) — M. Riveiro lit un mémoire *sur une combinaison de l'acide oxalique avec le fer trouvé à Kol*. (MM. Vauquelin et Brongniart, commissaires.) — M. Chomel lit un mémoire sur les sulfates de chinchonine et de quinine. (MM. Hallé et Duméril, commissaires.)

—*Du* 15.—Au nom d'une commission, M. Prony lit un rapport sur le *chronographe* à secondes de M. Rieussec, horloger, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 135. « Le mérite principal de cet instrument, dit M. le rapporteur, consiste dans la propriété d'indiquer instantanément, sur un cadran mobile, des signes visibles et permanens, les premiers et derniers instans de plusieurs durées successives, sans occuper ni les yeux ni les oreilles de l'observateur... On en a fait depuis peu un essai fort satisfaisant dans les concours publics de courses de chevaux; mais son usage peut évidemment s'étendre à d'autres genres d'observations infiniment variées, aux épreuves de machines en mouvement, au jaugeage des eaux courantes et à la presque totalité des opérations qui concernent l'hydraulique. Le passage d'un astre, sur les fils d'une

lunette, lorsque l'astronome n'aura qu'une main libre, sera indiqué très-exactement par ce nouveau moyen qui, ou servira à vérifier le compte des secondes à la pendule, ou le suppléera, si l'éloignement de cette pendule, ou un défaut d'organe, ne permet pas d'entendre l'échappement, etc. etc. » Sur les conclusions du rapporteur, l'académie donne son approbation au *chronographe*. — M. Geoffroy-Saint-Hilaire lit un mémoire intitulé : *Des structures anomales, grandeur anomale, et connexions interverties des organes pectoraux et abdominaux observés sur un fœtus humain et occasionné par la transposition des viscères*. — M. Galles présente une *solution graphique approximative de la quadrature du cercle*. (MM. Lacroix et Burckhardt, commissaires.) — M. de Théran lit un mémoire *sur l'acclimatation et la domesticité de la vigogne*. (MM. Huzard et Tessier, commissaires.)

Du 22. — M. Delambre fait un rapport verbal sur la traduction du commentaire de Théon, par M. l'abbé Halma. — M. Fourrier, au nom d'une commission, fait un rapport sur les expériences de M. Despretz, relatives à *la conductibilité de divers corps pour la chaleur*. — M. Paulet, à Fontainebleau, est nommé correspondant de la section de médecine et de chirurgie. — M. Morel lit un mémoire *sur la faculté vibratoire du système membraneux de l'oreille*. (MM. de Lacepède, Arago et Fourrier, commissaires.) — M. Bertin lit un mémoire *sur les différentes variétés de l'endurcissement des valvules auriculaires et artérielles, et de la crosse de l'aorte*. (MM. Portal et Pelletan, commissaires.) — M. Latreille lit un mémoire *sur l'organe musical des criquets et des truxales; la comparaison avec celui des mâles des cigales, et vues nouvelles sur quelques modifications principales des organes respiratoires des insectes, des arachnides et des crustacées*.

Du 29. — Au nom d'une commission, M. Hallé lit un rapport sur les mémoires de MM. Petroz et Chomel, relatif *à la quinine et la chinchonine* : « Nous pensons, dit M. le rapporteur en terminant, que l'académie qui a déjà apprécié l'importance de la découverte des alcalis caractéristiques des quinquinas et de leurs propriétés fébrifuges, et qui en conséquence a ordonné l'impression, parmi les mémoires des savans étrangers, des premières observations qui lui ont été présentées à ce sujet, doit y faire joindre aussi un extrait détaillé, tant du second mémoire de M. Chomel que de celui

qui a été lu par M. Petroz. (approuvé) — M. Thénard lit un rapport sur un mémoire de M. Chevreul, relatif à *l'influence que l'eau exerce sur plusieurs substances azotées solides*. « On a négligé jusqu'à présent de porter l'attention sur l'union que l'eau contracte avec plusieurs substances animales, sur l'influence qu'elle exerce et sur les forces qui peuvent la fixer à ces substances. M. Chevreul ouvre cette carrière qui, en ses mains, va devenir féconde pour la chimie organique, et qui promet à la physiologie des applications intéressantes.» L'académie décide que ce mémoire important sera imprimé dans le recueil des savans étrangers.—M. Duméril rend un compte verbal de l'ouvrage de M. Jacobson sur la sécrétion des urines dans quelques animaux. — M. Mongez met sous les yeux de l'académie un nouveau microscope fait par M. Jecker, d'après les idées de M. Amici, professeur à Florence. (MM. Charles, Arago, Latreille, commissaires.) M. Geoffroy lit un mémoire intitulé : *De l'adhérence du placenta avec plusieurs viscères déplacés chez un monstre humain*, dit hypérencéphale, *et de ce fait considéré comme l'ordonnée de ces anomalies*. — M. John, de l'académie de Berlin, lit une *note additionnelle* au mémoire *sur le fer* de M. Pallas. — M. Becquerel lit une description de *plusieurs substances nouvellement observées dans l'argile plastique d'Auteuil*. (MM. Brongniart et Brochant, commissaires.) A. M—T.

—*Académie française*. — *Séance du* 6 *novembre*. — L'académie russe a envoyé neuf volumes des ouvrages qu'elle a publiés, et un discours sur l'*étude fondamentale des langues*, par le conseiller de cour Goulianof, l'un de ses membres. M. le secrétaire perpétuel a fait un rapport sur ce discours.—M. Michaud a lu un fragment de son *Histoire des croisades*, contenant le tableau *des guerres contre les Turcs*. — M. Lemercier, un *Précis historique du règne de Charles V*, dit *le Sage*.

Société de géographie. (Voyez ci-dessus, pag. 225.) — D'après l'article 4 du réglement, arrêté par cette société, à sa seconde séance : « *Les étrangers sont admis aux mêmes titres que les régnicoles*. — L'article 3 du même réglement porte que *les personnes qui se sont déclarées souscripteurs jusqu'à la nomination de la commission centrale, forment la société de géographie*. » Tous ceux qui veulent concourir au but que se propose la société, qui veulent participer à ses travaux, et qui partagent les espérances qu'elle a

placées dans le zèle et les lumières des hommes éclairés de toute l'Europe, sont prévenus que la société se réunira le 15 décembre prochain, à huit heures du soir, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, pour se constituer définitivement, en nommant, au terme de son réglement, son bureau et la commission centrale. Ceux qui, d'ici à cette époque, désirent faire partie de la société, doivent verser, avant le 10 dudit mois de décembre, la somme de 36 fr., montant de la cotisation annuelle, entre les mains de M. Chapellier, notaire, rue de la Tixeranderie, n° 13. Il leur sera délivré une quittance, avec laquelle ils devront se présenter le jour de l'assemblée, afin d'être inscrits sur la liste des membres de la société qui doivent procéder dans ce jour aux nominations.

Institution des sœurs de Saint Camille. — A M. le directeur de la Revue Encyclopédique. — « Monsieur, les hommages que vous rendez aux actes d'un noble dévouement en tout genre, dans votre recueil éminemment philantropique, me font espérer que vous publierez avec empressement la note suivante.

La communauté des sœurs de Saint-Camille, composée de cinq religieuses, et soutenue par le zèle et l'ardente charité d'une seule femme, madame Réné Maunoir, existe, depuis plusieurs années, du produit d'un petit troupeau de mérinos, joint au modique revenu de la supérieure. Cette vertueuse dame habite une petite maison, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 42, au coin de la rue Chevreuse. Elle était endettée de 900 francs pour la communauté; elle en a dépensé 1,000 pour envoyer deux de ses religieuses à Barcelonne : sans ce généreux sacrifice, on eût ignoré ses embarras et l'excessive pauvreté de son ordre. Des rédacteurs de journaux qui allaient lui demander les lettres qu'elle recevait, de Barcelonne, de la sœur Saint-Vincent, se sont trouvés témoins de la saisie qu'on voulait faire de ses meubles. Instruite de ces circonstances, la compagnie de MM. les agens de change de Paris, qui n'a jamais été invoquée en vain pour l'infortune, a fait, sur la simple invitation de son syndic, M. Péan de Saint-Gilles, une collecte en faveur des sœurs de Saint-Camille, qui a produit 700 fr.

Plusieurs membres de cette compagnie avaient d'abord hésité à donner leur part, comme ayant été sollicités chez eux par des personnes qui semblent vouloir profiter de l'enthousiasme qu'excite généralement la belle conduite des sœurs de Saint-Camille, pour

faire une spéculation et fonder un nouvel ordre de garde-malades. De promptes informations leur ont appris que la supérieure, madame Réné Maunoir, était tout-à-fait étrangère à cette démarche, qu'elle désavoue entièrement. Ils se sont empressés de joindre leurs offrandes à celles de leurs confrères.

Espérons que ce généreux exemple sera suivi, et que beaucoup d'hommes bienfaisans voudront concourir à l'institution définitive et durable d'un ordre qui, malgré son obscurité, a déjà contribué à répandre sur la France tant d'éclat et de gloire, en s'associant à l'héroïsme des médecins français qui sont à Barcelonne.

Les personnes qui désireraient subvenir aux premiers besoins des sœurs de Saint-Camille, en attendant que le gouvernement se déclare leur protecteur, pourront déposer leurs dons chez M. Decan, notaire, rue des Fossés-Montmartre, n° 11, chez lequel est ouverte une souscription en faveur de ces respectables religieuses.

J'attends de votre patriotisme, Monsieur, que vous veuilliez bien donner la plus grande publicité à cette note par la voie de votre recueil.

Agréez, etc. Le lieutenant-colonel Sw...., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Paris, 29 novembre 1821. »

—*Athénée Royal*, rue de Valois, n° 2. — Les travaux de l'année 1822 (37e de la fondation) comprendront les cours suivans : 1° *physique expérimentale*, M. Pouillet; 2° *chimie*, M. Robiquet ; 3° *zoologie*, M. de Blainville; 4° *anatomie et physiologie*, M. Magendie ; 5° *astronomie*, M. Francœur; 6° *géologie*, M. Constant-Prévost; 7° *littérature*, M. Lingay; 8° *philosophie générale*, M. Azaïs.

Indépendamment de ces cours, M. Desquiron de Saint-Aignan, avocat à la cour royale de Paris, expliquera, dans une série de leçons, *les principes généraux du droit naturel.*

Les cours ont commencé le 15 novembre dernier; le prix de la souscription pour l'année, finissant au 16 novembre 1822, est de 120 fr. pour les hommes et de 60 fr. pour les dames. Les salons sont ouverts aux souscripteurs, depuis 9 heures du matin jusqu'à 11 heures et demie du soir.

Dans la séance d'ouverture, qui avait attiré une grande affluence de spectateurs, M. Lingay a lu un discours. Ce jeune professeur,

qui succède, dans la chaire de l'Athénée, à Laharpe, à Chénier, à M. Lemercier, semble avoir senti l'importance des obligations que lui imposaient les noms que nous venons de rappeler; il a choisi une tâche difficile. Il annonce que son cours sera principalement consacré à concilier les deux puissances qui se disputent le champ de la littérature : les *classiques* et les *romantiques*. Nous avons dit que la tâche est difficile, et il nous semble qu'elle le devient surtout par la manière dont M. Lingay a envisagé la question. Si nous l'avons bien compris, il distingue la *poésie de l'imagination* et la *poésie de l'ame;* il laisse la première aux anciens, et revendique l'autre pour les modernes; il dit que, dans l'état de civilisation où nous sommes parvenus, la poésie n'a plus d'asile sur la terre, que c'est maintenant au ciel qu'il faut la chercher et dans les relations de l'homme avec la Divinité : d'où il suit que la poésie de l'imagination, la poésie qui s'occupe des intérêts terrestres, appartiendrait au *genre classique*, et la poésie de l'ame, celle dont l'objet principal est la contemplation des choses qui sont hors de ce monde, serait la *poésie romantique*. Nous croyons que, s'il y a quelque vérité dans cette doctrine, il y a encore plus d'obscurité, de confusion et d'incertitude. L'espace ne nous permet pas de donner ici à notre pensée tout le développement qui serait nécessaire pour la faire bien comprendre. Si nous pouvions traiter à fond la question, nous la présenterions sous un autre point de vue, et peut-être trouverait-on la solution moins difficile; peut-être conviendrait-on que si les classiques et les romantiques ne sont pas d'accord, c'est qu'ils ne se sont pas encore entendus : nous doutons que M. Lingay jette dans la discussion cette heureuse lumière qui concilie. Toutefois, nous craindrions d'être injustes envers le jeune professeur, en jugeant rigoureusement, sur une seule leçon, une doctrine qui, pour être appréciée, a besoin, sans doute, des éclaircissemens qui suivront. Les mêmes motifs nous empêchent de discuter ici les principes politiques que le professeur a tenté de mêler à sa littérature; mais il est probable que, sur ce sujet, nous aurions aussi plus d'une objection à faire. Quant à la forme sous laquelle M. Lingay présente sa pensée, elle est souvent vive, spirituelle, ingénieuse; mais aussi elle n'est pas exempte de prétention; on y remarque des rapprochemens qui cherchent et manquent l'effet, et une malheureuse disposition à introduire dans les lettres, des mots et des locutions jadis réservés à

la métaphysique, mais dont plusieurs écrivains de talent ont fait, dans ces derniers tems, un abus qu'il ne faut peut-être pas imiter.

Après le discours de M. Lingay, M. Halevy a lu une *Épître aux médecins français partis pour Barcelonne*. L'assemblée a accueilli avec beaucoup de faveur les idées de liberté et de patriotisme répandues dans l'ouvrage du jeune poète.

La séance a été terminée par la lecture d'une fable de Mad. Azaïs, intitulée : *les deux Jardins*, et par un conte en vers, de M. Famin, où l'on a reconnu deux anecdotes, réunies sous ce titre : *Sachons faire rire à propos*.

Hydrographie. — Le capitaine Gauttier a terminé depuis peu ses beaux travaux hydrographiques. Déjà, sa *carte de la Méditerranée* a été publiée par le ministère de la marine, et met à même de juger quelle sera la perfection de la *carte de la mer Noire*, qui est en ce moment sous presse. Pour donner une idée de l'immensité du travail exécuté par les officiers de la *Chevrette*, il suffit de dire que toutes les côtes de la mer Méditerranée, des îles de l'Archipel et de la mer Noire, ont été déterminées rigoureusement, sondées dans toutes les directions et dessinées sous trois différens aspects.

La Sicile a été rétrécie de cinq lieues; le phare de Messine a été reporté à l'ouest, à près de treize milles; toute l'extrémité méridionale de l'Italie a été aussi reportée vers l'ouest, de quinze milles; le cap *Langueta*, à l'entrée du golfe de *Valona*, de trente-trois milles (onze lieues); l'île de *Corfou*, de douze milles; et en Afrique, le cap *Bon* a été reporté à cinq lieues plus loin, dans la même direction. Le cap *Mesurat* a été ramené à six lieues dans le nord; le cap *Razat* a été reporté à l'est de trente-six milles (douze lieues). Presque toutes les îles de l'Archipel, à l'exception des Cyclades, ont changé entièrement de position; la mer Noire a été reculée vers l'ouest de trente-trois milles, et toute la côte méridionale ainsi que celles des Abbruzes ont éprouvé de grands changemens de position.

La marine française, en exécutant cette belle et utile entreprise, a acquis des droits éternels à la reconnaissance des navigateurs du monde entier, puisqu'elle a publié des documens précieux qu'elle eût pu, à l'exemple de quelques nations, garder dans ses cartons, pour son seul usage.

Voici l'élévation, au-dessus du niveau de la mer, des sommets de plusieurs montagnes de la Grèce et de son archipel, que M. Gaut-

tier, capitaine de vaisseau, commandant *la Chevrette*, a obtenu par des mesures barométriques, pendant les campagnes hydrographiques de 1818 et 1819 :

	mètres.	
Milo, mont Saint-Élie	780	5
Zéa..... *idem*	570	1
Paros..... *idem*	766	2
Naxie, mont Jupiter	1,009	0
Santorin, mont Saint-Élie	587	0
Stampalie, mont Véglia	483	1
Cos, monte Christo	859	9
Léro, mont Clidi	327	2
Samos, mont Kerqui	1,455	1
Ipsara, mont Saint-Élie	546	0
Saint-Georges de Skyros, mont Cochila	789	5
Mételin, mont Olympe	988	0
Ténédos, mont Saint-Élie	191	7
Lemnos, mont Therma	362	0
Athos (mont)	2,063	0
Scopoli, mont Delphi	690	5
Miconi, mont Saint-Élie	398	0

Archéologie. — Zodiaque de Dendérah. — Lettre de M. Saulnier fils à l'académie des inscriptions et belles-lettres, en date du 4 octobre 1821. — « Je crois ne remplir qu'un devoir, en vous annonçant que le zodiaque circulaire du temple de Dendérah, en Égypte, a été détaché du plafond dans lequel il était encadré : j'ai l'assurance qu'il est maintenant arrivé à Marseille. Permettez-moi de vous faire rapidement le récit des circonstances relatives à cette opération, dont la hardiesse pourra causer quelque surprise. Vous connaissez, Messieurs, la protection que Mohamed-Ali-Pacha accorde aux explorateurs des antiquités de la Thébaïde ; son but est d'attirer, par cette espèce de séduction, les Européens, dont il apprécie les lumières, dans l'Égypte qu'il gouverne heureusement aujourd'hui, après l'avoir soustraite à la domination anarchique des mamelouks. Instruit de cet état de choses par des correspondances particulières et par les relations des plus récens voyageurs, je conçus, l'an dernier, le projet d'en profiter. Mais en même tems je pris la résolution de ne pas m'exposer aux chances hasardeuses des fouilles. Quand bien même

celles que j'aurais tentées auraient réussi, elles ne pouvaient guère avoir d'autres résultats que de grossir le nombre de ces monumens d'un caractère imposant, mais uniforme, qui commencent à encombrer les cabinets de l'Europe. Je pensai qu'il était tems de négliger ces inutiles copies des mêmes types, et que c'était vers quelque objet d'une importance reconnue et, si je puis parler ainsi, individuelle, qu'il fallait exclusivement diriger mes vues. Elles ne tardèrent pas à se fixer sur le planisphère, sculpté en relief dans une des salles du temple de Dendérah. Rien, en Égypte, ne me paraissait plus curieux que ce vénérable reste d'une si haute antiquité, signalé pour la première fois à l'attention de l'Europe, par des savans français, et, depuis, objet de tant de débats, qui se prolongent encore. Je crus que ce serait faire une chose utile que de l'enlever à des contrées lointaines, d'un accès difficile, habitées par des populations barbares, et où bien des genres de destruction pouvaient le menacer. Si les Français avaient jusqu'alors trop peu profité des facilités que le gouvernement de Mohamed-Ali accorde aux entreprises de la même nature; si la plus grande partie des antiquités, tirées de la Thébaïde, se trouvaient dans les collections privées ou publiques de l'Angleterre, il me semblait que le tems perdu pour nous pouvait être plus que compensé par l'opération que je méditais. Quant à la possibilité de son exécution, l'examen des plans dressés par la commission d'Égypte nous avait convaincus. Malheureusement, des affaires inattendues vinrent s'opposer à mon départ, et pouvaient s'y opposer long-tems encore. Confident de mon projet, et témoin du chagrin que me faisait éprouver l'impossibilité où j'étais de le mettre à exécution, un de mes amis, M. Lelorrain, me témoigna le désir d'en être chargé. J'acceptai son offre avec empressement; car j'étais convaincu qu'il avait toutes les qualités qu'exigeait une pareille entreprise. Dès ce moment, je m'occupai sans relâche de réunir les divers moyens propres à en assurer le succès. Il était évident que M. Lelorrain ne trouverait en Égypte aucun des instrumens dont il avait besoin pour cette opération. Je fis, en conséquence, confectionner, en grande hâte, des scies de différentes grandeurs, pour détacher le monument de son entourage; des crics pour en soulever la masse, et un traîneau pour la rouler jusqu'au Nil. L'idée de ce traîneau, d'une forme ingénieuse et nouvelle, appartenait à M. Lelorrain, et je considérais le mérite de

cette invention comme une première garantie de la réussite des efforts qu'il allait faire.

« Ce fut dans les premiers jours d'octobre de l'année précédente qu'il s'embarqua pour Alexandrie, avec les instrumens que je venais de faire confectionner. Il emportait en même tems avec lui mes instructions, celles d'un artiste habile, M. Dubois, qui a fait une étude approfondie des monumens de l'antiquité, ainsi que des notes et des lettres de recommandation, que plusieurs membres de l'Institut avaient bien voulu lui donner. M. le ministre des affaires étrangères s'était également intéressé à une entreprise qui s'annonçait comme utile aux arts, et il avait fait remettre à M. Lelorrain une lettre, adressée à M. Pillavoine, qui remplissait au Caire les fonctions de consul général de France. Il arriva à Alexandrie au commencement du mois de novembre, et, après y avoir pris quelque repos, il en partit pour aller au Caire. Présenté au pacha, il en fut reçu avec bienveillance, et il obtint, sans difficulté, un firman qui autorisait les travaux auxquels il voulait se livrer. Par une faveur particulière, le pacha lui donna, en outre, une lettre pour son fils, gouverneur de la Haute-Égypte. Muni de son firman et de cette lettre, M. Lelorrain ne tarda pas à se rendre à Dendérah. L'aspect des lieux lui donna l'assurance que le projet que j'avais conçu à Paris, n'était pas chimérique. Ainsi que je le disais plus haut, le zodiaque faisait partie du plafond d'une des salles supérieures du temple. Sur la plate-forme qui couvre cette vaste enceinte, se trouvent les débris d'un village, que des cultivateurs arabes y ont construit, probablemeut à une époque déjà fort ancienne, afin de se mettre à l'abri des avanies de la cavalerie des Mamelucks, ou de celle des Bédouins. Un atterrissement qui y mène, et dont la pente est assez douce, masque en talus une partie de la grande muraille latérale : c'était par cette atterrissement que j'avais pensé qu'il serait possible de descendre les masses que l'on parviendrait à détacher des pièces du haut. En effet, tout s'exécuta à peu près comme nous l'avions prévu. Après avoir culbuté les constructions arabes qui se trouvaient au-dessus du planisphère, M. Lelorrain le dégagea, et le conduisit jusqu'à terre, par le plan incliné dont je viens de parler. A l'aide de son traîneau, il lui fut ensuite très-aisé de le transporter à bord du bâtiment sur lequel il avait remonté le Nil. J'ajouterai que, conformément à ce qui avait été arrêté entre nous

M. Lelorrain n'avait commencé cette opération qu'après s'être assuré qu'il pourrait la faire sans exposer à aucun danger la conservation du zodiaque.

« Il devait croire que son ouvrage était terminé, et qu'il n'avait plus qu'à jouir paisiblement du repos qui lui était nécessaire après des travaux si pénibles, entrepris dans le cours du mois de mai, malgré l'activité d'un soleil brûlant; mais des difficultés, plus grandes que celles qu'il venait de surmonter, l'attendaient à son retour, dans la Basse-Égypte. Vous savez, Messieurs, quelles passions violentes et haineuses la recherche des antiquités a excitées parmi quelques-uns des Européens qui s'y livrent sur les deux rives du Nil. Les tristes tableaux qui ont été présentés dans des publications récentes, ne sont malheureusement que trop fidèles, et M. Lelorrain lui-même a failli en être la victime. Le bruit du brillant succès qu'il venait d'obtenir l'avait devancé au Caire, et cette nouvelle avait mis en rumeur les explorateurs ordinaires des antiquités égyptiennes. L'un d'eux, que je m'abstiens de nommer, à cause de mon éloignement pour toute récrimination personnelle, essaya de lui ravir le fruit d'une opération, dont probablement il n'avait pas même entrevu la possibilité. Sous prétexte que, bien avant l'arrivée de M. Lelorrain, il avait été autorisé à faire des fouilles au pied du temple de Dendérah, il réclamait un monument hardiment détaché du faîte. Cette prétention était, sans doute, dépourvue de toute justice; mais on pouvait craindre que la position particulière de celui qui l'élevait ne la fît accueillir. Représentez-vous, Messieurs, quelle dut être, dans ce moment, la situation de notre malheureux voyageur, tremblant de se voir dépouillé de ce qu'il venait d'obtenir à si grands frais, au risque de sa santé, et peut-être de sa vie, par tant de peines et d'efforts. Heureusement, malgré le crédit de son puissant adversaire, ses alarmes ne se prolongèrent pas long-tems. Le pacha, à qui cette contestation fut soumise, ne tarda pas à se prononcer en faveur de M. Lelorrain : cette décision est, ce me semble, une preuve éclatante de l'équité du gouvernement de Mohamed-Ali, et une garantie de la bienveillance avec laquelle les Français, qui se rendront à l'avenir en Égypte, y seront accueillis.

« Sorti des embarras qu'on lui avait suscités, M. Lelorrain se rendit à Alexandrie, où il embarqua le zodiaque à bord d'un bâtiment, qui en partit quelques jours après pour Marseille. C'est ainsi que ce

monument, l'une des pièces les plus anciennes, peut-être, des archives du monde, se trouve en France. Je n'ai pas besoin d'ajouter que si la France veut le conserver il n'en sortira pas. Quoi qu'il en soit, les hommes de toutes les nations, qui ont pour les arts une affection sincère, se féliciteront, sans doute, lorsqu'ils sauront qu'il a été enlevé aux solitudes où il était resté si long-tems inconnu, et qu'il est désormais à l'abri des dangers auxquels il y était exposé. Ce n'étaient pas les Arabes qui étaient le plus à craindre : certains Européens sont plus redoutables qu'eux pour la conservation des antiquités des bords du Nil. Assurément, Messieurs, vous n'apprendrez pas sans indignation, que récemment un Anglais, après avoir pris le dessin de quelques-unes des peintures qui décorent, à Thèbes, les magnifiques sépultures des Pharaons, les a volontairement détruites, en les frappant d'un marteau, afin de donner plus de prix aux copies qu'il venait d'en faire. Au reste, c'est à la commission d'Égypte, qui m'a fait concevoir l'idée de cette opération, et à M. Lelorrain qui l'a exécutée si habilement, que j'en attribue tout l'honneur.

« Je ne suis pas encore fixé sur la voie dont je me servirai pour le faire venir à Paris. Le planisphère de Dendérah, avec ses accessoires, forme, comme vous le savez, Messieurs, un carré dont les côtés ont plus de neuf pieds de longueur, et il est établi sur une pierre de grès qui a deux pieds et demi d'épaisseur. J'avoue que je suis effrayé des frais que coûterait le transport par terre d'une masse aussi considérable. D'un autre côté, j'hésite encore à l'exposer aux périls d'une nouvelle navigation. Quelle que soit ma détermination à cet égard, dès qu'il sera arrivé à Paris, je m'empresserai de vous en prévenir. » SAULNIER *fils*.

Réponse de M. le secrétaire perpétuel, du 5 octobre 1821. — « L'académie a entendu avec beaucoup d'intérêt la lecture de la lettre par laquelle vous l'informez de l'arrivée à Marseille du planisphère de Dendérah. Elle vous félicite de l'heureux succès d'une entreprise honorable pour la France, et qu'on pouvait croire impossible à obtenir, et vous prie de recevoir ses remercîmens de la communication que vous avez bien voulu lui donner, et de l'intention que vous annoncez de l'appeler à examiner ce précieux monument, aussitôt qu'il sera arrivé à Paris. DACIER. »

— *Note des rédacteurs*. — Nous applaudissons aux sentimens

patriotiques qui ont dicté le projet hardi de nos deux compatriotes, entreprise exécutée si habilement et si heureusement. La France a tant fait pour dévoiler les antiquités de l'Égypte, qu'elle a bien le droit de posséder quelques-uns de ses plus précieux ouvrages; elle doit se réjouir aussi de pouvoir montrer aux étrangers un monument qui la dédommage de la perte de celui de Rosette, et des autres morceaux rares que la commission d'Égypte avait rassemblés avec tant d'efforts. En félicitant MM. Saulnier et Lelorrain de ce que, par leurs soins, le zodiaque circulaire du temple de Dendérah va être transporté des bords du Nil sur les rives de la Seine, et non sur celles de la Tamise, nous ne pouvons cependant nous défendre d'exprimer quelque regret de ce que ce temple magnifique a été privé d'un de ses plus beaux ornemens; nous nous demandons si nos zélés compatriotes n'ont pas été abusés par l'excès d'un sentiment, d'ailleurs si noble et si généreux. Entraînés par le désir d'honorer la patrie, ont-ils songé à toutes les conséquences de leur entreprise; ont-ils pensé au fâcheux exemple qui est donné maintenant à toutes les nations rivales? Car, il ne s'agit pas ici de statues, de pierres détachées, d'obélisques même et de tant d'autres monolithes que les conquérans et les voyageurs ont enlevés à l'Égypte, depuis vingt-trois siècles. C'est un édifice admirable, jusque-là intact, et dont la démolition est en quelque sorte commencée. Si les Perses, les Grecs, les Romains ou les Arabes ont mutilé les temples de l'Égypte, nous sommes loin de les excuser; mais il faut s'en prendre ou à l'aveugle fanatisme ou au terrible fléau de la guerre. En pleine paix, pourquoi les imiter? Oserait-on alléguer, en France, l'exemple de lord Elgin? non sans doute; et nous dirons avec le poète :

» Et si sur nos *rivaux* nous voulons nous régler,
» C'est par les beaux endroits qu'il leur faut ressembler.

Aujourd'hui, par le seul fait de l'enlèvement du zodiaque, la salle astronomique est à découvert, et le reste du plafond est menacé d'une entière destruction; c'est comme si, à la grande galerie de Versailles, les alliés eussent enlevé une partie du plafond pour emporter qeelques peintures; que deviendraient le reste du toit et la galerie même?

Qui a préservé les édifices de l'Égypte d'une manière si étonnante? c'est la conservation des toitures. Une fois ce toit protecteur

enlevé, rien ne protége plus les murailles, les colonnes et tous les supports. Qui empêchera de prendre ici un chapiteau, là une colonne entière, plus loin. . . . Au reste, ni les maîtres ni es habitans de l'Égypte ne sont aussi barbares qu'on le croit communément, et ils le sont aujourd'hui moins que jamais. L'intérêt, ce mobile si puissant, semble réveiller ce peuple d'un long sommeil. Pouvait-on craindre de lui, à cette époque de civilisation, plus que dans les tems de barbarie? Le monument de Dendérah, avec tant d'autres, a résisté à la fois au tems et aux ravages des hommes; il a résisté aux guerres civiles et religieuses; et maintenant que l'Europe savante a les yeux fixés sur lui, l'on peut dire en quelque sorte que son immortalité s'est rajeunie. Quelques personnes ont pensé, peut être, que le zodiaque circulaire de Dendérah était une pierre isolée, un fragment comme un autre. Mais on se fait une idée peu juste des antiquités égyptiennes, si l'on croit qu'elles consistent en morceaux détachés. On les juge par ces magasins de petites statues, d'idoles, d'ustensiles ou d'amulettes de nos cabinets d'Europe. Tout cela ne ressemble pas plus à l'architecture de l'Égypte, que les bronzes d'Herculanum à l'architecture romaine. Est-ce avec les figures de saints qu'on vend dans nos foires que l'on ferait concevoir aux étrangers l'église de Sainte-Geneviève ou le palais du Louvre? Après tout, les monumens des bords du Nil sont composés de pierres, qu'il n'est pas impossible, si grandes qu'elles soient, de transporter une à une en France ou en Angleterre; mais qu'y gagnerait-on? Il faut le dire : ces Romains, si étrangers aux sciences, et barbares sous plus d'un rapport, ont été plus justes appréciateurs que nous, des ouvrages de l'Égypte. Quand ils ont voulu y puiser pour orner leur triomphe et embellir leur cité, qu'ont-ils choisi? des obélisques. Voilà de nobles trophées; voilà le véritable ornement d'une grande capitale; et, pour le dire en passant, l'Angleterre le sent mieux que la France, qui avait et qui a encore tant de moyens de suivre l'exemple de Rome ancienne et moderne. Quant à la pierre qui vient d'arriver, elle ne peut servir d'embellissement; elle n'intéresse que la science; on pouvait peut-être arriver au but qu'on s'est proposé, sans la séparer de l'édifice avec lequel, depuis tant de siècles, elle faisait un corps indissoluble. On a réussi à l'enlever, mais elle va perdre une grande partie de sa valeur, de son prix, de son intérêt. Qui sait si, dans quelques année

on ne disputera pas sur le point qu'elle occupait dans le grand monument auquel on l'a arrachée, sur la manière dont elle était tournée, sur les sculptures dont elle était environnée, etc.? Si ce n'était pas assez de deux mille copies en petit, qui circulent déjà dans toute l'Europe (et l'on peut s'en procurer deux fois autant); si la gravure était insuffisante, qui empêchait de faire mouler soigneusement l'original en plâtre, en cire ou en soufre? Quoi qu'il en soit, si quelque chose peut satisfaire les amis des arts, c'est de voir que ce vénérable reste de l'antiquité paraît destiné pour le Musée français; s'il sortait de France, il n'y aurait plus moyen de se consoler de la mutilation du temple de Dendérah.

Théâtres. — *Théâtre Français.* — *Les Plaideurs sans procès*, comédie en trois actes et en vers, par M. Étienne. (29 octobre.) — Saint-Léger est amoureux de Jenny, fille de M. Renard, vieux procureur, qui veut prendre pour gendre Floridor, jeune avoué. Raymond, qui a passé de la haine de la chicane à la haine de ses suppôts, veut servir les amours de Saint-Léger, en brouillant les deux confrères. Pour y parvenir, il imagine un procès de quelques millions entre son ami et lui; puis il se fait le client de Renard, tandis que Saint-Léger devient celui de Floridor. Vain espoir; les deux hommes de loi, qui n'ont de commun que l'amour de l'or, s'entendent pour faire du procès *un bien de famille*; leur rupture n'est que simulée, et tout est perdu, lorsque Saint-Léger, après un duel concerté entre lui et Raymond, vient se jeter aux pieds de Renard, et lui déclarer que l'amour qu'il a conçu pour sa fille est la seule cause qui lui ait fait épargner la vie de Raymond, son client. Le vieux procureur joue la sensibilité, et se rend promptement, en pensant aux millions qu'il suppose à Saint-Léger. Raymond avoue sa ruse; et, pour épargner l'amour-propre du beau-père de son ami, il fait croire aux autres personnages que Renard était du complot. Celui-ci veut bien se contenter des vingt mille francs de rentes de Saint-Léger, qui se sert avec succès du fameux *sans dot*, et Floridor est congédié.

La raison n'est pas toujours consultée dans cet ouvrage que nous comparerons aux *Folies amoureuses* pour l'invraisemblance du sujet, mais aussi pour l'esprit et la chaleur comique. L'avarice et les formes gothiques du vieux procureur contrastent plaisamment

avec le faste et les manières brillantes du jeune avoué ; et Raymond, qui conduit toute l'intrigue, justifie son audace par les ressources de son imagination originale et gaie. La pièce est écrite de verve ; on y trouve une foule d'observations fines et spirituelles, exprimées dans un style à la fois élégant et nerveux.

— *La Fontaine chez madame de la Sablière*, comédie en un acte et en vers, par M. Naudet. (13 novembre.) — La Fontaine, arrivé de Château-Thierry à la Sablière, par *distraction*, y trouve son amie, et un jeune marquis qui semble être là tout exprès pour recevoir les épigrammes des autres personnages. Deux jeunes paysans, que la fortune sépare, s'adressent au *bonhomme* pour qu'il cherche à fléchir un père intraitable ; La Fontaine a bientôt terminé cette affaire en donnant pour dot à la jeune fille mille écus qu'il a *oubliés* dans une de ses poches. Rien de plus léger et de moins neuf que le fond de cette petite pièce ; l'auteur a sans doute pensé que le caractère de La Fontaine ne permettait pas de le faire figurer dans une intrigue plus compliquée. Quoi qu'il en soit, le public a su gré à M. Naudet de cet hommage rendu à notre inimitable fabuliste ; et il a oublié la froideur du sujet en écoutant des vers faciles et spirituels.

Beaux-arts. — *Peinture.* — Le Musée vient de s'enrichir de plusieurs tableaux importans, au premier rang desquels il faut mettre une *Sainte famille de Raphaël.* Ce tableau avait été acheté, en Italie, il y a environ vingt ans, par le payeur général de l'armée française, moyennant, je crois, mille à douze cents francs. Cette acquisition fit une grande sensation parmi les amateurs ; on ne pouvait comprendre comment un Raphaël avait été donné pour un prix si médiocre, avec d'autant plus de raison, que la famille qui venait de s'en dessaisir soutenait que toutes les autres répétitions connues étaient des copies, et que le tableau qu'elle avait vendu était bien l'original ; mais cet original était en fort mauvais état, on pouvait craindre qu'il ne fût pas susceptible d'être réparé, et c'est ce qui expliquait la modicité du prix. Cependant, l'acquéreur ayant apporté ce tableau à Paris, le confia aux habiles restaurateurs qui s'y sont formés, pendant que les richesses de l'Italie ont été en notre possession ; et il eut bientôt lieu d'être satisfait de son acquisition. Depuis la spoliation de 1815, le Musée ne possédait plus qu'un petit nombre de productions de Raphaël. Pour réparer, autant qu'il est possible les pertes que nous avons faites, le minis-

tère de la maison du Roi a acheté ce tableau, avec quelques autres moins importans, moyennant, dit-on, cent mille francs.

Ce nouveau Raphaël ayant été exposé dans la portion da la galerie qui porte le nom de ce maître, la foule des connaisseurs a été l'examiner; mais cet examen n'a pas été favorable à ce tableau. Plusieurs personnes, et je suis du nombre, hésitent à le regarder comme original. Ce n'est pas qu'il ne contienne des parties fort belles, mais d'autres sont faites timidement et n'offrent ni la plénitude de formes ni le *faire* de Raphaël; la tête de la femme, surtout, est bien loin d'avoir le caractère de beauté qu'il a su donner à ses vierges. Ce qui contribue singulièrement à augmenter l'incertitude, c'est qu'on ignore tout-à-fait ce qu'est devenu l'original; on sait seulement que cette composition, qui a beaucoup d'analogie avec celle de la vierge au linge, a été exécutée par Raphaël; mais on ne sait rien de plus. Au reste, il existe en Italie plusieurs copies qui offrent des différences plus ou moins notables avec le tableau que possède le Musée. Dans l'une, par exemple, il y a, dans la partie supérieure du tableau, comme dans la grande Sainte famille, des anges qui répandent des fleurs sur l'enfant Jésus. Celle qui est à Rome et qui est généralement attribuée à Jules Romain, est, au contraire, à peu de chose près, semblable à la nôtre; elle y est connue sous le nom de *Madone de Lorette*, et c'est d'après cette copie que M. Richomme a exécuté la gravure qu'il a publiée en 1813 (1).

Au nombre des tableaux vendus avec celui dont je viens de parler, se trouve une tête de saint François, attribuée au *Cigoli* par quelques personnes, et qu'un connaisseur célèbre, à Paris, prétend être du *Capucino*. Cette dernière assertion est la plus fondée, car cette tête est évidemment l'ouvrage d'un coloriste; or, le Capucino était certainement plus coloriste que le Cigoli. Au reste, c'est une peinture admirable et d'un ordre bien supérieur au tableau attribué à Raphaël. Le peintre a su donner à la tête du saint un caractère d'exaltation et de béatitude intuitive extrêmement remarquable.

Une *Annonciation* d'André del Sarte fait également partie de la nouvelle acquisition du Musée; j'avoue que j'ai de la peine à retrouver ce maître dans le tableau qu'on lui attribue et qui a été presque entièrement gâté par les restaurations maladroites qu'on y a faites.

---

(1) A Paris, chez l'auteur, place Saint-André-des-Arcs. Prix, avec le lettre, 12 fr.

—*Gravure.*— Müller fils, mort jeune et dans la force d'un talent qui avait appelé sur lui l'attention de toute l'Europe, a gravé le *Saint-Jean* du Dominiquin. Cette estampe avait eu un grand succès; et, depuis la mort de son auteur, les épreuves étaient recherchées avec un empressement qui a fait naître à un jeune artiste l'idée de la reproduire. Cet artiste est M. Pelée, à qui madame la duchesse de Berry vient d'accorder une pension pour le mettre en état de continuer ses études avec tout le fruit possible. M. Pelée n'a pas espéré remplacer entièrement son prédécesseur; et, pour que son intention soit manifeste à cet égard, il a donné à sa planche une dimension différente de celle de Müller. Le talent qu'il a déployé dans cette entreprise paraît justifier la faveur qu'il a obtenue. Müller fils est surtout remarquable pour l'habileté et la précision qu'il mettait dans le maniement de l'outil. M. Pelée a essayé de suivre ses traces; et, s'il n'a pas atteint son modèle, il a assez fait pour prouver qu'il ne s'était pas abandonné à une vaine témérité.

—Il existe, dans une des rues de la Chaussée-d'Antin, une maison bâtie, il y a environ vingt ans, sur les dessins d'un de nos plus célèbres architectes, et décorée avec un soin et un goût particuliers. Parmi les peintres les plus en réputation, six furent chargés de faire chacun un tableau pour orner les panneaux du salon. Deux de ces peintres sont maintenant au premier rang des maîtres de l'école; ce sont MM. Girodet et Gérard. Le premier fit une *Danaé*, séduite, non par de l'or, mais par des fleurs. Cette figure, de la plus grande beauté, était entièrement nue. Un nouveau propriétaire, effarouché de cette nudité, a chargé une main sacrilége de mettre une draperie à l'ouvrage du moderne Apelle. Le second avait représenté *Flore caressée par Zéphyre.* Il l'a posée sur une hémisphère inculte, pour rendre plus sensible, je pense, l'influence du printems, qu'il voulait exprimer mythologiquement. L'expression de la tête un peu renversée, le désordre de la chevelure de laquelle s'échappent les fleurs qui composent la couronne de la déesse et qui se répandent sur ses épaules et sur son sein; la contraction des bras croisés sur la poitrine; une sorte de fléchissement dans les genoux; tout révèle l'extase qu'éprouve la déesse. Cette composition, exécutée de verve, a été gravée par M. Pradier. Il a fait, sans que 'en sache la raison, un changement assez notable : la déesse n'est plus sur une hémisphère inculte; mais tout le reste est conservé. Quelques parties de cette gravure, telles que les mains et une de

cuisses, me paraissent pouvoir être critiquées; la draperie posée sur les hanches manque de transparence et ne laisse pas assez voir le contour qui devient incertain; mais l'expression de la tête est rendue avec assez de bonheur; et, dans son ensemble, c'est un joli ouvrage.

—Notre célèbre Poussin, bon juge des ouvrages des autres, autant que peintre habile, disait que la *Transfiguration* de Raphaël, la *Communion de Saint-Jérôme*, du Dominiquin, et *la Descente de croix* de Daniel de Volterre étaient les trois plus beaux tableaux de Rome. Lorsque, pour prix de nos victoires en Italie, le chef-d'œuvre du Dominiquin eut été apporté à Paris, M. Alexandre Tardieu forma le projet de le graver. Après quinze ans de travaux employés à cette grande entreprise, cet artiste vient de publier sa planche; elle est de même dimension que celle de la Transfiguration de Raphaël, gravée par Morghen, à laquelle elle peut servir de pendant. — L'aspect général de cette estampe rend avec beaucoup d'exactitude l'harmonie du tableau; dans la figure principale, celle de Saint-Jérôme, M. Tardieu a bien exprimé le sentiment du maître; les habits sacerdotaux du prêtre et la dalmatique du diacre sont gravés avec une habileté consommée. Peut-être y a-t-il un peu de sécheresse dans quelques parties de cette gravure; il me paraît que l'artiste a trop souvent repoussé sa planche (1), ce qui ôte à l'ensemble du travail, d'ailleurs très-varié de manières, cette liberté, cette franchise qui séduisent. Mais ce n'en est pas moins un ouvrage capital qui assigne à son auteur un rang très-honorable parmi nos premiers graveurs.

— *Lithographie.* — Chambord, monument fort remarquable élevé par François Ier, étant devenu, par suite de la nouvelle destination qu'il a reçue, l'objet de l'attention publique, plusieurs artistes se sont occupés d'en donner des vues et des descriptions. Il a paru, chez Engelmann frères, une suite de planches, distribuées en livraisons, et lithographiées par plusieurs artistes habiles; ces planches, propres à faire connaître l'ensemble et les détails de ce monument, sont accompagnées d'un texte descriptif. M. Isabey en a fait aussi l'objet d'une composition lithographiée; mais, pour ne

(1) Lorsqu'un graveur a effacé une partie de son travail, il en résulte un creux, que l'on fait disparaître en frappant par derrière à l'endroit correspondant. C'est ce qu'on appelle *repousser une planche.*

pas donner un simple aspect pittoresque de ce château, il a imaginé une scène qui occupe les premiers plans de la vue dont le château forme le fonds. Il a supposé que le duc de Bordeaux est amené dans sa nouvelle possession. Son arrivée, pour laquelle les habitans ont préparé une sorte de fête, lui a permis d'introduire une foule de groupes, de divers caractères, dont les parties principales sont exécutées avec l'esprit et l'habileté que cet artiste met dans toutes ses productions. Cette planche est une des plus grandes qu'ait produites, en France, la lithographie.

—*Dessin et perspective linéaire.* — M. Boniface avait publié, en 1819, le prospectus d'un *Cours élémentaire et pratique de dessin*, d'après les principes de Pestalozzi dont il est disciple. Cet ouvrage est maintenant terminé et se compose de huit livraisons qui contiennent quarante-huit planches accompagnées d'un texte (1). Les six premières comprennent des *Élémens de dessin*, et les deux autres des *Élémens de perspective linéaire*. Celles-ci sont de M. Choquet, professeur distingué, et se subdivisent entre elles : l'une a pour objet les principes de la perspective plane, et l'autre la perspective des corps solides.—M. Boniface s'est proposé de former, par des pratiques simples et agréables, le goût et la main des enfans. C'est un guide que les parens peuvent suivre avec fruit et qui convient très-bien au jeune âge, jusqu'à l'époque où le dessin doit devenir une étude sérieuse. Ce n'est point la tête que l'auteur propose de faire étudier d'abord aux enfans, puisque c'est la partie la plus difficile qu'il y ait dans l'art du dessin ; c'est un moyen de les préparer à cette étude et de les accoutumer à reproduire facilement, avec le crayon, la forme des objets qu'ils ont continuellement sous les yeux, tels que des vases, des feuilles, des chapiteaux, etc. Mais, avant d'arriver à ce point, il leur fait faire des exercices gradués et usités depuis long-tems dans l'institut de M. Pestalozzi. Cette méthode ayant reçu la sanction de la pratique, l'on ne doit pas être étonné du succès qu'a obtenu l'ouvrage de M. Boniface, dont les deux dernières livraisons me paraissent convenir même à des élèves d'un âge avancé.

L'auteur, qui s'est entièrement voué à l'instruction de l'enfance, fait, à toutes les autres parties de l'enseignement, l'application de

---

(1) Chez l'auteur, rue de Touraine, n° 10. Prix, 12 fr. pour Paris. —(Voy. *Rev. Encyclop.*, T. III, p. 425.)

la méthode de Pestalozzi, dont le but est de développer l'intelligence et de fortifier le jugement; et il la suit avec succès, depuis plusieurs années, dans l'excellente institution de madame d'Aubrée.

P. A.

Publications prochaines. — *Un ouvrage de chimie, appliqué aux arts*, par M. Millar de l'université d'Edimbourg (*Voy.*, T. XI, p. 128) traduit en français par Ph. J. Coullier, paraîtra dans le mois de décembre prochain, en un fort vol. in-8°.

—*Dictionnaire raisonné des découvertes, inventions, innovations, perfectionnemens, observations nouvelles et importations*, en France, dans les sciences, la littérature, les arts, l'agriculture, le commerce et l'industrie, de 1789 à la fin de 1820; comprenant aussi : 1° des aperçus historiques sur les institutions fondées dans cet espace de tems; 2° l'indication des décorations, mentions honorables, primes d'encouragement, médailles et autres récompenses nationales qui ont été décernées pour les différens genres de succès; 3° les revendications relatives aux objets découverts, inventés, perfectionnés ou importés. Ouvrage rédigé d'après les notes des savans, des littérateurs, des artistes, des agronomes et des commerçans les plus distingués, par une société de gens de lettres. Avec cette épigraphe : *Invenies disjecti membra*... Horat.

Les auteurs du Dictionnaire raisonné annoncent qu'ils seront aidés dans leur travail, par MM. Berthollet, Cuvier, Lacépède, Vauquelin, d'Arcet, Delambre, Arrago, Francœur, Bouvard, Jomard, de Humboldt, Bréguet, Dupin, Mollard, Christian, Thouin, Tessier, Huzard, Bosc, Yvart, Hallé, Dupuytren, Raynouard, Daru, Jouy, Étienne, Oberkampf, Ternaux, Beauvais, Bacot, Lerebours, etc. De tels noms, l'importance et l'utilité bien reconnues de l'ouvrage doivent suffire pour en assurer la réussite. Il formera 12 volumes in-8°, de 35 à 36 feuilles (580 pages environ), imprimées sur carré fin. Le premier volume paraîtra le 1er avril 1822. Les suivans seront publiés de mois en mois, sans interruption, de manière que l'ouvrage sera terminé, au plus tard, en avril 1823. Le prix de chaque volume est fixé à 7 fr. pour les personnes qui se seront fait inscrire avant le 30 janvier prochain. Passé cette époque, on paiera chaque volume 8 fr.

La souscription est ouverte à Paris, chez L. Colas, libraire, rue Dauphine, n° 32, qui recevra les lettres et paquets, et chez Mongie aîné, boulevart Poissonnière.

— *Élémens de grammaire Chincise.* — Les grammaires chinoises qu'on a eues jusqu'à ce jour sont toutes des ouvrages volumineux, rares, chers, et, qui pis est, composés par des personnes qui ne savaient pas la langue. C'est là sans doute une des causes qui ont le plus nui parmi nous aux progrès de ce genre de littérature. On peut espérer que l'ouvrage annoncé par M. Abel-Rémusat, et qui doit paraître à la fin du mois, remplira cette lacune. Ce sont des *Élémens de grammaire chinoise*, en un vol. in-8°, qui n'aura pas 300 pages, et où les principes généraux de la langue littérale et de la langue vulgaire seront exposés de manière à ouvrir aux étudians un accès facile aux monumens littéraires de la Chine, de quelque genre et de quelque tems qu'ils soient. L'intention de l'auteur est que ce livre soit vendu à très-bon marché, pour qu'il puisse être répandu, non parmi les personnes qui amassent des livres, mais parmi celles qui en font usage. S'il tient parole, et que son *Rudiment chinois* contienne, comme il l'assure, dans un si petit espace, tout ce qui est nécessaire pour l'intelligence des livres chinois, les auditeurs qui suivent ses leçons au collége de France auront désormais toutes les facilités qu'ils pouvaient désirer; et leur nombre ne peut manquer de s'accroître, quand ils auront les moyens de se convaincre par eux-mêmes que l'étude à laquelle on les appelle n'est ni si longue, ni si épineuse, qu'un vain préjugé et le vice des ouvrages élémentaires l'avaient fait croire jusqu'à présent.

Traduction des poésies diverses de Schiller. (*Voy.* T. XII, p. 236.) —*Extrait d'une lettre au directeur de la Rev. Encyc.* — « Monsieur, l'idée de traduire Schiller devait se présenter à plusieurs personnes, *locus est et pluribus umbris.* (Hor.) Cette concurence doit tourner à l'avantage du public. Ma traduction commencée, il y a quatre mois, différera nécessairement des autres.

« 1° Je ne publierai qu'*un Choix des poésies lyriques de Schiller*; 2° ce terrain est, pour ainsi dire, le mien; 3° je me suis fait un système particulier de traduction, dont je développerai les motifs dans ma préface, système neuf et convenable à un poète; 4° je suis parfaitement secondé dans ce travail par un élève très-distingué des universités de Wützburg et Erlangen. » CHAUSSARD.

OBSERVATION. Les *articles nécrologiques* sont ajournés, faute de place, au prochain cahier.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE TRENTE-CINQUIÈME CAHIER,

NOVEMBRE 1821.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur les travaux botaniques de M. Perrottet, attaché à l'expédition du capitaine Philibert au Indes. *D.* pag. 241
2. — sur les progrès de l'instruction aux États-Unis. *B.* 249

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Voyage dans l'Amérique Espagnole, par MM. de Humboldt et Bonpland. *C. Coquerel.* 272
4. Voyage aux Alpes maritimes, par M. Fodéré. *Depping.* 293
5. Journal des opérations de l'armée de Catalogne. *Ferry.* 296
6. Les Fastes Universels, par M. Buret de Lonchamps. *Amaury Duval.* 315
7. L'Italie, par lady Morgan. *Salfi.* 326
8. Annuaire Nécrologique, par M. Mahul. *M. A. Jullien.* 343
9. Des troubadours et des cours d'amour. *Artaud.* 354
10. Description de l'Égypte. *J. Agoub.* 360

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 77 ouvrages, français et étrangers. 374

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. — Ville du détroit. 431

Asie. — Calcutta. — Canton. 433

Afrique. — Nubie. 434

Europe. — Iles-Britanniques. — Russie. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Grèce. — Espagne. — Royaume des Pays-Bas. — France. — Paris. 437

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

LETTRE *de M. le Comte de* LACÉPÈDE, *au sujet de la nouvelle édition des* ŒUVRES DE BUFFON (1), *à M.* M. A. JULLIEN, *de Paris, fondateur-directeur de la* Revue Encyclopédique.

MONSIEUR, j'ai l'honneur de répondre aux questions que vous m'avez adressées au sujet des deux nouvelles éditions de *Buffon*, auxquelles on a mis mon nom, et que le public doit à M. Rapet, libraire de cette capitale.

---

(1) Œuvres complètes de Buffon, mises en ordre par M. de Lacépède; seconde édition. Paris, 1819, 1820, 1821, 24 vol. in-8°. Rapet, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 41. Prix, 10 fr. le vol.—*Voyez* ci-dessus, *Rev. Encycl.*, T. IX, p. 563.

Ces deux éditions ne diffèrent entre elles que par le format, les caractères et le nombre des volumes. Le texte est entièrement semblable dans l'une et dans l'autre. Elles sont également soignées, et font, toutes les deux, beaucoup d'honneur aux soins attentifs et au zèle éclairé de M. Rapet. Je puis donc ne vous parler de ces deux entreprises, imaginées par l'éditeur pour satisfaire les divers goûts du public, et pour donner plus de facilité d'acquérir les œuvres d'un grand homme, que comme d'un seul ouvrage.

Cette collection des *Œuvres de Buffon* est exactement conforme à l'édition originale, revue dans le tems par l'illustre auteur de l'histoire naturelle. On ne peut se procurer maintenant qu'avec beaucoup de peine cette première édition, quelque grand que soit le nombre des exemplaires qu'on en ait tirés, pour satisfaire la juste curiosité de l'Europe; et cette difficulté, si nuisible à la science et à la littérature française, a été un des motifs qui ont déterminé l'entreprise de l'éditeur.

Une seule différence existe entre cette édition originale et celle qui vient de paraître, et pour laquelle M. Rapet reçoit, chaque jour, de si grands encouragemens du public. Cette différence est celle que Buffon aurait prescrite lui-même s'il avait donné une nouvelle édition de ses ouvrages; et il me l'avait indiquée, en prévoyant que peut-être un jour on m'engagerait à aider, de quelques conseils, de nouveaux éditeurs de l'*Histoire naturelle*. Cette différence ne consiste que dans la manière de rapprocher les articles supplémentaires, publiés à diverses époques, des articles principaux auxquels ils se rapportent.

C'est donc l'ouvrage de Buffon dans son intégrité, et sans aucune altération, que M. Rapet donne au public. Le monument impérissable, élevé par Buffon, paraît dans

toute son étendue, dans toutes ses proportions, dans tout son ensemble. Le tems fera connaître les parties de cet immense monument qui n'ont eu que des erreurs pour base, qui s'écrouleront, qu'il faudra remplacer, et sur lesquelles je reviendrai dans mes *Ages de la nature.* Mais l'éditeur a cru devoir présenter ce grand ouvrage du génie, tel qu'il a été l'objet de l'admiration publique.

Et cependant, comme un homme tel que Buffon devait imprimer un mouvement prodigieux à l'esprit humain, et qu'un grand nombre d'autres causes puissantes se sont réunies à cette impulsion irrésistible, pour accélérer les progrès des sciences naturelles, j'ai tâché, dans une notice, de donner une idée de ces progrès si rapides, et d'indiquer les développemens présentés, depuis la mort de Buffon, par les différentes branches de l'histoire naturelle, qu'il avait particulièrement cultivées.

Il a dit, dans son éloge de La Condamine: *La mort met cent ans de distance entre un moment et un autre.* Une grande et longue révolution multiplie cette distance. Deux mille ans se sont, en quelque sorte, écoulés depuis la mort de Buffon; sa place est fixée entre Aristote et Pline, au milieu des hommes de génie qui ont honoré l'espèce humaine.

C'est un beau spectacle pour celui qui lit attentivement ses ouvrages, que la progression de ses idées, le développement de ses plans, l'agrandissement de ses vues, la création successive des diverses parties du vaste ensemble qu'il n'a terminé qu'après cinquante ans de travaux.

Lorsqu'il a commencé, par exemple, à s'occuper de la théorie de la terre, avec quelle circonspection il s'est avancé! avec quelle attention il a examiné les faits qu'il avait observés en Italie, et dans plusieurs autres contrées,

et ceux qu'il recueillait dans sa correspondance avec les voyageurs les plus instruits et les autres personnes les plus éclairées de l'Europe! avec quel soin il a rejeté ou modifié les résultats de ses premières méditations, lorsqu'il les a vus peu d'accord avec des observations plus récentes, et qui lui paraissaient mériter davantage sa confiance.

A mesure qu'il a réuni, vérifié et comparé plus de faits, il a étendu ses idées; il est arrivé à de plus grandes hauteurs; il a saisi des points de vue plus vastes; il s'est élevé au-dessus du globe de la terre; et, portant ses regards jusqu'aux extrémités du système solaire, il a embrassé dans ses conceptions les corps célestes qui circulent autour du soleil.

C'est par l'analyse qu'il est parvenu, pour ainsi dire, au centre de cette immensité, et qu'il a cherché à dévoiler l'origine des planètes, et particulièrement celle de notre globe. Lorsqu'il a voulu ensuite montrer la succession des grandes opérations de la nature, telles qu'elles s'étaient présentées à lui, dans ses sublimes contemplations, il a employé la synthèse comme plus propre à faire voir cet admirable enchaînement de phénomènes; il a exposé les résultats de ses travaux dans une suite de tableaux magnifiques; il a peint la nature dans toute sa majesté, dans toute sa grandeur, dans toute sa puissance; et il a gravé *les époques* de cette nature merveilleuse sur des tables inaltérables, le seul de ses ouvrages où il faille chercher les idées qu'il avait définitivement adoptées.

Cependant les observations géologiques étaient encore trop imparfaites et trop peu nombreuses, pour que, chaque jour, de nouvelles lumières ne vinssent pas éclairer la route du tems, et montrer, sur cette route séculaire, plusieurs événemens différens de ceux que Buffon a racontés. Mais

le monument qu'il a construit subsistera, malgré ses imperfections, comme tous les ouvrages du génie. Ce grand modèle montrera aux siècles à venir ce que peut l'esprit humain, pour remonter, des faits particuliers, aux résultats les plus généraux, et ce que peut l'imagination, cette faculté magique des talens privilégiés, pour donner à tous les objets la couleur, le mouvement et la vie.

Il sera un témoignage perpétuel de l'influence exercée par l'homme qui a présenté ses pensées avec tant d'ordre, de clarté, de noblesse et de force, dont la voix éloquente a été si facilement entendue, et qui, dévoilant avec tant d'habileté les rapports des êtres produits par la puissance créatrice, a fait naître un enthousiasme si général, et entraîné les esprits vers la recherche des ouvrages de la nature, l'étude de ses phénomènes, et la découverte de ses lois, bases éternelles de la morale, du bonheur et de la civilisation.

Pendant que Buffon élevait sa grande et indestructible pyramide, on aurait dit qu'il se délassait de ce travail herculéen, en examinant les plus beaux des êtres vivans répandus sur la surface de la terre, en écrivant cette *histoire de l'homme*, qui seule l'aurait immortalisé; en rassemblant autour de lui les quadrupèdes et les oiseaux, en les réunissant en familles naturelles, en peignant avec des couleurs si fidèles, et par conséquent si variées, leurs traits, leur physionomie, leurs formes, leurs affections, leurs besoins, leurs attributs, leur industrie et leur puissance.

Sa vie a été longue : elle a dépassé quatre-vingts ans. Il n'a perdu, en quelque sorte, aucun instant de ses nombreuses années; mais la nature est infinie.

En commençant d'écrire l'*histoire naturelle*, vers le

milieu du dernier siècle, il avait vu que les histoires des mollusques, des insectes, des crustacées, des vers et des végétaux, devraient être traitées d'une manière différente de celle qu'il venait de préférer pour l'homme, les quadrupèdes et les oiseaux. Mais il avait espéré pouvoir s'occuper, avant la fin de ses jours, des cétacées, des quadrupèdes ovipares, des serpens et des poissons. Les douleurs vives d'une maladie dangereuse l'avertirent, peu de tems après la publication des *époques de la nature*, qu'il était près de la fin de sa glorieuse carrière. Il renonça à la seconde entreprise qu'il avait projetée; il chargea son fils adoptif du dangereux honneur de l'exécuter. L'éditeur des deux nouvelles éditions, au sujet desquelles vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, a cru devoir publier mon travail à la suite de celui de Buffon. Je ne puis, à cet égard, monsieur, que vous exprimer le désir de mériter l'indulgence du public.

J'ai l'honneur d'être, etc. etc.

B. G. É. L. Comte de Lacépède.

Coup dœil historique *sur les pauvres, les prisons, les institutions de bienfaisance et les hôpitaux en Allemagne, par M.* Friedlander, D. M. (1).

Presque toutes les institutions créées en faveur des pauvres cachent leur berceau dans une époque très-reculée, et

(1) M. Le baron Delessert m'avait engagé à lui procurer pour sa bibliothèque les principaux ouvrages qui ont été publiés en Allemagne, sur les prisons et les institutions des pauvres. Connaissant, comme tout le monde, le noble usage qu'il doit faire de cette collection, je me suis empressé de m'instruire de ce qui existe sur cet objet, et c'est ce qui a donné naissance au mémoire qu'on va lire.

elles ne commencent à offrir de l'intérêt pour l'histoire que lorsque leur importance se fait remarquer plus généralement. Je ne m'arrêterai donc pas long-tems à examiner l'origine des établissemens de bienfaisance; on a fait à cet égard, en Allemagne, des recherches analogues à celles qu'on a faites en France. En ceci, comme en toute autre chose, les nations se disputent souvent la priorité. Toutefois, l'historique des progrès de toutes les institutions, tant civiles que religieuses, en faveur des pauvres, ne laisse pas d'offrir assez d'intérêt à la curiosité.

En Allemagne, comme dans les autres pays civilisés de l'Europe, il faut distinguer l'état originaire, où tout se gouverne par la coutume ou le despotisme, l'époque de l'introduction du christianisme, celle du protestantisme, et le tems moderne, où la société commence à réformer ses codes, d'après les besoins actuels et à établir son administration sur les principes de l'économie politique, ou, si l'on veut, d'une monarchie constitutionnelle.

Dans *l'origine*, le maître pouvait facilement se débarrasser de celui qui le gênait, à moins qu'il ne fût ému par un sentiment d'attachement et de pitié inhérent à la nature humaine; le moyen le plus simple était de le chasser. On n'éprouve pas généralement beaucoup de sympathie, lorsqu'on n'est pas soi-même trop à son aise; et, encore aujourd'hui, ce n'est pas la classe la plus souffrante qui est la plus compatissante. C'est seulement lorsque la société commence à avoir de l'aisance que naissent aussi les institutions pour ceux qui n'en ont pas; elles rendent en même tems nécessaires les mesures de police.

Lors de *l'introduction du christianisme*, les chrétiens devaient, dans les pays peu civilisés du nord, se trouver obligés de demander des secours à ceux qui les environnaient. L'église, dans chaque nation, encouragea peu à

peu l'aumône; et ce qu'on ne voulait pas faire pour l'amour de son semblable, on devait le faire pour l'amour de Dieu et pour obtenir une récompense dans l'autre monde. Les personnes charitables ne pensaient plus, après avoir rempli ce saint devoir, à la manière dont l'aumône était employée; il en résultait que ceux qui prêchaient la bienfaisance devenaient eux-mêmes les mendians, et consommaient la plus grande partie des revenus. On sait que, dès le ve siècle de l'ère chrétienne, on eut à se plaindre de l'infidélité des ecclésiastiques d'une classe inférieure, qui administraient les legs et autres biens des pauvres. L'établissement des cardinaux diacres par les papes n'arrêta pas long-tems les abus, et la Clémentine du concile de Vienne, en 1311, où l'on ôta l'administration des biens des pauvres aux ecclésiastiques, n'eut que très-tard, et notamment du tems du concile de Trente, en 1547, quelque influence sur les institutions de l'Allemagne. On trouve le commencement de cette influence dans la formule de la réformation de Charles-Quint, donnée à Augsbourg en 1548, où il ordonne de rétablir les hôpitaux tombés en ruine et de restituer un quart des revenus des églises et des couvens aux pauvres, auxquels ils appartenaient originairement. Quoique le clergé ait encore long-tems conservé la haute direction qui lui était attribuée, il ne mit plus le même empressement à la garder, et la distribution des revenus tomba entièrement entre les mains des laïques; lesquels, sans y procéder avec beaucoup de méthode, ne les laissaient pas du moins détourner de leur destination première. Il est curieux d'apprendre qu'on exclut de cette direction les nobles et les militaires, par la raison spécieuse qu'on devait éviter les occasions de leur faire des réprimandes.

Dans la *partie méridionale* de l'Allemagne, qui est la

plus fertile et la plus riche, il y avait beaucoup de couvens. Après les croisades, il s'établit aussi, comme on sait, beaucoup de nouveaux ordres hospitaliers. Les *frères de la Miséricorde*, venus de l'Espagne, et les *hospitalières de Sainte-Elisabeth*, fille d'André II, roi de Hongrie, sont les congrégations qui se multiplièrent le plus dans l'Autriche, la Bavière, et les autres parties du sud de l'Allemagne. Il s'en est conservé jusqu'à ce jour, quoique leur influence ait diminué, depuis l'établissement des institutions nouvelles, en partie mieux adaptées au tems actuel.

Le *nord* de l'Allemagne, moins favorisé par son climat, doit la fondation de ces établissemens aux chevaliers Teutoniques qui se trouvaient dans la nécessité de bâtir des hospices et des léproseries, pour suppléer au peu de ressources du pays. Le comte Albert, qui avait fait avec l'évêque de Halberstadt le voyage de la Palestine, en fonda à Kœnigsberg et à Francfort-sur-l'Oder. Lorsque la population augmenta peu à peu, on vit aussi des princes créer des établissemens d'instruction et de piété, et des particuliers faire des legs dans les villes. Le tems de la *réformation* donna un nouvel essor à la bienfaisance. Mais ces legs, bornés par leur nature, étaient encore gênés par les conditions particulières qu'imposait chaque donateur; et, comme il y avait presque autant de directions particulières que de legs, il en résultait beaucoup de frais d'administration et peu de régularité dans la distribution. Déjà, vers la fin du XVIIe siècle, les gouvernemens cherchaient en vain à réunir ces différens legs (1); le respect pour la volonté des testateurs, et plus encore les intérêts indi-

(1) Dès l'année 1687, Frédéric-Guillaume Ier créa une magistrature spéciale pour l'administration des biens des pauvres.

viduels y mettaient des obstacles insurmontables. Il existait toujours une certaine jalousie ombrageuse, qui voulait empêcher le gouvernement d'envahir les droits des particuliers. Ainsi, par exemple, Frédéric-le-Grand, voulant faire entrer l'enfant d'un invalide dans un hospice d'orphelins de Magdebourg, le magistrat s'y opposa, parce que cet enfant était contrefait, et que l'hospice était destiné aux enfans sains. Le roi donna des éloges à cette résistance, et bientôt après consacra une somme assez considérable à la construction d'un autre hospice. Ce n'est que plus tard et vers le milieu du siècle passé, qu'on a obtenu quelque amélioration par la réunion de plusieurs institutions sous une direction générale. A la même époque, furent établies des institutions nouvelles qui ont, en général, répandu plus de lumières sur l'état des pauvres et sur la manière de pourvoir à leurs besoins.

La *Hollande* et l'*Angleterre* paraissent avoir devancé à cet égard le reste de l'Europe; le système de l'industrie, qui s'est surtout développé dans ces contrées, en augmentant la population, a aussi augmenté le nombre des pauvres, et en même tems les moyens de les soulager. L'étude de l'économie politique et le développement des principes de liberté et de constitution n'ont pas peu contribué aux améliorations. C'est de la *Suisse* que paraît être venue la première impulsion donnée à l'Allemagne. La Société économique de Berne publia, dans ses mémoires de 1762, un exposé des moyens pris à Yverdun, pour arrêter la mendicité dans la ville et les bailliages. M. le pasteur Resewitz, qui était alors à Copenhague, attira l'attention sur cet objet, par la publication d'un petit ouvrage qui parut en 1769. Il avait été frappé de la manière dont les *réfugiés français* administraient les secours des pauvres et empêchaient la mendicité. Ces réfugiés, qui appor-

taient avec eux les arts et l'industrie, connaissaient très-bien aussi le moyen de se garantir de la misère. Un sort pareil réveilla de bonne heure en eux l'esprit d'association, et cet esprit amena naturellement des principes d'administration plus généraux et des secours réciproques. M. Resewitz sentit dès-lors que les villes libres et anséatiques, dont les magistrats, choisis parmi les citoyens, apportaient, dans l'exercice de leur puissance, plus d'esprit public et des sentimens plus paternels, pouvaient aussi, mieux que d'autres, imiter des institutions pareilles. Leurs rapports continuels avec la Hollande et l'Angleterre les mettaient à portée de suivre les premiers le développement de ces pays, et ce fut souvent la ville de *Hambourg* qui donna, dans les tems modernes, des leçons aux plus grands états, comme avait déjà fait la ville libre d'*Augsbourg*, si florissante du tems de Charles-Quint, par le commerce qu'elle entretenait avec les villes municipales de la haute Italie.

Depuis le milieu du siècle passé, toutes les classes d'habitans, jouissant d'une éducation soignée, ont plus ou moins contribué à propager les principes d'administration des pauvres. Les ecclésiastiques, les jurisconsultes, les médecins, les hommes même que leur profession n'appelait pas à s'occuper de cette importante matière, mais qui s'y trouvaient portés par un sentiment de philantropie, y ont travaillé dans différentes directions.

Les *questions sur l'état des pauvres* sont, au reste, devenues plus compliquées, à mesure qu'on s'est avancé dans leur examen, et il y a peu de connaissances humaines qui ne puissent contribuer à les résoudre. Nous allons voir ce que chacune des classes les plus instruites de la société a pu faire pour le soulagement de l'humanité.

La principale question était sans doute de trouver les *causes de la pauvreté.*

L'irréligion ou l'absence de tout dogme religieux, dans les classes inférieures, devait naturellement être regardé comme la première cause de cette dissolution de mœurs qui amène la pauvreté. Des *ecclésiastiques* respectables se sont de tout tems voués à propager l'instruction religieuse, et l'église l'accompagne d'abondantes aumônes. Mais les aumônes ne faisaient qu'augmenter le nombre des mendians, et la religion qui rappelle l'homme à la contemplation de l'Être suprême, et qui lui donne la force et l'espérance dans les momens de malheur, ne peut lui procurer l'intelligence et l'adresse nécessaires pour se fournir des moyens d'existence. Les principes de la morale la plus pure qui fixe plus particulièrement les rapports de l'homme avec ses semblables, n'offrent également que des ressources impuissantes, à moins qu'on n'apprenne à exercer un travail utile à soi-même et à la société. L'*éducation civile, réunie à une éducation morale et religieuse,* doit, par conséquent, être considérée comme le premier moyen de remédier à la pauvreté.

Aussitôt après la suppression des écoles des jésuites, on sentit, en *Bohême*, la nécessité d'établir des écoles primaires dans les petites villes pour l'éducation des classes inférieures, et de les rendre plus propres que les écoles déjà existantes à l'instruction des individus destinés aux professions industrielles. Je ne sais pas de quelle époque datent les écoles du dimanche. C'est l'abbé *Felbiger* qui commença, si je ne me trompe, sous Joseph II, à établir des écoles normales de ce genre. Un respectable ecclésiastique, nommé *Kindermann*, en forma dans son village, dès l'année 1773; il eut l'idée d'introduire dans ces écoles (probablement

d'après la connaissance qu'il avait des besoins et des vœux de son pays) un exercice plus réglé du chant de l'église et une pratique plus soignée de la calligraphie. C'est ainsi qu'il attira les paysans et qu'il créa peu à peu des écoles, appelées *écoles d'industrie*, pour les personnes qui se vouaient à un métier. M. le comte de *Bouquoi* favorisa ces institutions dans ses terres; son exemple trouva des imitateurs, et Marie-Thérèse récompensa M. Kindermann, en l'anoblissant et en ajoutant à son nom le titre de *Schulstein* (pierre fondamentale des écoles); elle imposa même, en faveur de ces sortes d'établissemens primaires, une modique rétribution sur toute succession qui excédait la somme de 300 fl. Au moment de l'établissement de ces écoles, sur 200,000 enfans susceptibles de recevoir de l'éducation, il n'y en avait que 14,000 qui en reçussent effectivement; en 1789, on en comptait déjà 158,767 sur 250,000, et j'aime à croire que c'est à ces institutions précieuses qu'est due la supériorité morale de cette province d'Autriche sur beaucoup d'autres, supériorité constatée par un tableau statistique contenant le relevé des crimes commis dans les diverses parties de ce vaste empire. De pareilles écoles ont cependant été établies, avec plus ou moins de zèle, dans les autres provinces. A des époques plus récentes, le gouvernement d'Autriche a aussi créé des chaires de pédagogie dans diverses universités, et dans les séminaires des évêques, pour former des institutions, et pour répandre les progrès que font les diverses méthodes d'enseignement, afin d'éviter le reproche qu'on adresse aux institutions de ce pays de rester stationnaires.

Des écoles primaires d'industrie, semblables à celles que je viens de citer, furent établies, en 1784, par le

professeur *Sextroh*, et surtout par M. *Wagemann*, pasteur à *Gottingue*, et se répandirent bientôt dans les autres petites villes et les villages du nord de l'Allemagne. Il est à remarquer qu'on avait dès-lors introduit dans cet établissement une véritable méthode d'enseignemeut mutuel. Le respectable pasteur commença d'abord à former, parmi les sujets qui entraient dans son école d'industrie, cinq enfans, auxquels il en ajouta peu à peu d'autres, à mesure que les premiers choisis étaient capables de devenir maîtres eux-mêmes.

Le pays d'Hanovre, Mayence, Munster, Fuld et Salzbourg suivirent bientôt cet exemple; et c'est le *prince évêque* de *Wurzbourg* et de *Bamberg*, François Ludwig, qui se distingua surtout par un zèle aussi éclairé que par un système de tolérance très-remarquable. Tout ce qui pouvait contribuer à l'amélioration de l'éducation et de la situation des pauvres dans ses états, fut institué d'après les principes les plus sages et les plus élevés. Il proposa, en 1789, un prix sur cette question : « Quels sont les devoirs des ecclésiastiques par rapport à leurs paroissiens en général, et par rapport aux pauvres en particulier? » Quarante-six réponses d'ecclésiastiques, arrivées de diverses contrées, montrent assez l'empressement qu'on avait de concourir. Deux mémoires furent couronnés. Le même prince fonda un autre prix sur les moyens d'établir l'administration des pauvres, dans le duché de Bamberg, et il se réserva en outre la faculté de donner, dans le pays, des encouragemens aux personnes qui, sans avoir le talent nécessaire pour concourir, auraient le plus contribué au bien de leurs communes. Le résultat de cette excellente administration était qu'on avait compté, depuis 1769 à 1778, 1,523 criminels, et qu'on n'en comptait, depuis

1789 à 1798, que 765. On trouvera de plus amples renseignemens dans le *magasin* de M. Wagemann, qui est particulièrement consacré à ces sortes de matières.

Ailleurs, des *philantropes* éclairés provoquèrent et secondèrent aussi de tous leurs efforts tout ce qui pouvait contribuer à l'éducation des pauvres, et la Prusse cite honorablement M. de Rochow, qui établit de bonne heure des écoles, mieux organisées pour les pauvres de son village, exemple qui s'est propagé, non seulement dans divers domaines particuliers, mais encore dans tous les endroits où il y avait des soldats en garnison; cet établissement d'écoles pour les enfans de soldats date, en Prusse, de l'année 1692.

La pauvreté et la *mendicité* ont de tout tems appelé l'attention; mais cette matière n'a jamais été examinée avec plus d'impartialité et d'humanité que depuis l'époque indiquée dans ce mémoire. On ne s'est pas seulement occupé de l'éducation proprement dite; la *Société de la propagation des arts et métiers utiles*, à Hambourg, a excité l'attention sur tout ce qui concerne l'accroissement de l'*industrie* et les entraves qu'elle éprouvait. On a ensuite examiné les moyens employés pour remédier à la misère, et l'on a vu l'inefficacité de l'aumône mal recueillie et mal distribuée; on a cherché quels sont les devoirs de l'état envers les pauvres, et d'innombrables projets ont été présentés à cet égard; on a enfin distingué les moyens convenables aux grandes ou aux petites villes. MM. *Busch*, *Reimarus*, *Gunthur* et *Voght* à Hambourg, M. le comte de *Rumford*, en Bavière, et beaucoup d'autres ont traité les diverses questions dont se composent ces matières, et les travaux de ces deux derniers ne sont pas restés inconnus en France (1).

(1) *Voyez* les Œuvres de M. de Rumford, et la collection des Mémoires publiés sous le ministère de M. François de Neufchâteau.

Les moyens de *prévenir la pauvreté* ont dû être le premier objet des recherches. Depuis les travaux mathématiques d'Euler, les *caisses de veuves* et celles *d'assurance* se sont prodigieusement multipliées dans le nord de l'Allemagne. Les ouvrages de Krütter et de Tetens paraissent avoir beaucoup contribué à leur propagation ; plus tard, ces caisses ont été souvent attaquées et défendues. Leur solidité dépend, non seulement de la connaissance exacte des lois de mortalité en général, mais aussi de la loi de mortalité, particulière à chacune des classes et à chacun des divers états qui y prennent le plus de part. Les caisses, qui ont beaucoup souffert dans les dernières guerres, où rien n'a été respecté, paraissent reprendre faveur; les pasteurs de Berlin avaient déjà une caisse de veuves, en 1635. Les revenus de la loterie de cette ville appartiennent à la caisse des veuves des militaires. Les professeurs de Gottingue établirent une caisse de veuves pour leurs femmes, dès 1743; d'autres caisses ont été fondées pour venir au secours de la classe laborieuse, par des prêts d'argent sans intérêt, dans les momens de détresse. Dans toutes les villes un peu considérables de l'Allemagne, il y a des caisses d'épargnes pour les domestiques et les ouvriers. On distribue, à Vienne, des prix de vertu aux premiers, lorsqu'ils se sont distingués par de longs services et par leur fidélité. Ces fonds des pauvres sont ordinairement administrés par les magistrats les plus considérés, et la manière dont on régit les biens des mineurs mérite d'être offerte pour exemple. On trouve, dans la

---

Une manière de recueillir l'aumône, employée à Munich, mérite peut-être d'être citée ; il passe, tous les jours, dans les rues, des voitures propres à ramasser dans les maisons les restes de pain, d'os et de viande, pour les distribuer dans les familles pauvres.

collection déjà citée de M. François de Neufchâteau, la description d'une caisse semblable établie à Berlin. Le mont-de-piété a été fondé dans cette ville par une famille de réfugiés français, en 1692.

En passant en revue les divers établissemens philantropiques, on rencontre les maisons des *Enfans trouvés*, celles des *orphelins* et celles de travail; on trouve, dans la même collection de M. François de Neufchâteau, la traduction de l'article, *Enfans trouvés*, tiré de l'Encyclopédie allemande de M. Krunitz; ce morceau contient des détails intéressans. La Société d'industrie d'Hambourg avait posé cette question : « Si l'éducation des enfans, dans la maison des orphelins, était préférable à leur placement dans des pensionnats. » Le prix fut adjugé à celui qui décida en faveur de ces derniers. Plusieurs villes de l'Allemagne ont cependant des maisons d'Enfans trouvés, comme Cassel, Nuremberg, Hambourg et Vienne. On a commencé à suivre, dans ce dernier établissement, l'exemple de Paris, et l'on y obtient quelque diminution de mortalité. En Prusse, on ne paraît guère favorable à ces institutions; les lois de ce pays exigent qu'une mère pauvre nourrisse elle-même son enfant; et s'il y a impossibilité absolue, et que la mère soit incapable de payer les mois de nourrice, on donne un tuteur à l'enfant, et la caisse des pauvres se charge de son entretien. Les lois sont d'ailleurs sévères contre celui qui est réputé le père de l'enfant, et le condamnent à fournir une pension alimentaire.

Quant aux *maisons des orphelins*, destinées aux enfans un peu plus avancés en âge, il en existe à Augsbourg, depuis le XVIe siècle. Un homme remarquable par sa bienfaisance, M. Jean *Falk*, à Weimar, qui avait perdu ses quatre enfans par suite des dernières guerres, s'est voué,

depuis 1813, à la recherche des enfans des soldats qui ont succombé pour la défense de leur patrie, et il leur a fait apprendre divers métiers; ses efforts ont eu un succès prodigieux. Plus de cinq cents sont déjà sortis de ses écoles, et il se propose de les employer à la construction d'une petite chapelle, pour laquelle on recueille à présent des contributions volontaires. La collection de M. François de Neufchâteau renferme une notice sur la maison des orphelins fondée par Franck et sur la vie de son fondateur. Cette maison a été établie dans un tems où les idées de dévotion étaient regardées comme le principe fondamental de l'éducation; on sait de quelle utilité a été cette maison pour former des ecclésiastiques et des instituteurs. Les établissemens plus modernes ont été conçus plus spécialement dans les vues de favoriser les métiers et l'industrie; on s'y occupe moins de l'enseignement de la langue latine. Il existe cependant une immense quantité de bourses pour ceux qui se livrent à de hautes études.

Les *maisons de travail* pour les travailleurs volontaires furent d'abord, presque partout, unies à celles où l'on plaçait les personnes auxquelles le travail était imposé comme punition; et l'une des plus grandes améliorations qu'on y ait faites depuis, est d'avoir établi une distinction marquée entre ces deux classes. Le travail donné aux pauvres en a constamment diminué le nombre. On comptait, à Hambourg, en 1788, 9,757 pauvres sur une population de 130,000 ames; en 1798, on n'en comptait que 6,013. On sent généralement la difficulté de choisir une occupation qui soit à la portée de tout le monde, et qui ne nuise pas à l'industrie des particuliers. On a essayé de donner au concours, à des fabricans, l'entreprise de ces travaux faits en commun. On doit aux malheurs même des dernières guerres l'établissement d'un grand nombre de ces sortes d'institutions,

et les associations des femmes de toutes les classes n'ont pas le moins contribué à les encourager.

Nous avons parlé des *ecclésiastiques* et des *philantropes;* mais la pauvreté crée les mendians, la mendicité produit le *vagabondage*, et le vagabondage fait naître le crime. *Les jurisconsultes* n'ont donc pu rester étrangers à l'objet qui nous occupe. La Prusse a travaillé à sa jurisprudence, depuis le milieu du siècle passé et depuis le code de Frédéric-le-Grand. Il n'y a plus d'état d'Allemagne qui n'ait approprié son code à l'état social actuel. Les recherches se sont multipliées à l'infini, et tous les ouvrages *sur l'administration de la police* traitent aussi de la mendicité. L'ouvrage de Beccaria sur *les délits et les peines* avait fixé l'attention de toutes les classes. On a beaucoup discuté sur le droit de vie et de mort, ainsi que sur les punitions en général. Les codes criminels sont devenus beaucoup plus humains, les châtimens mieux proportionnés, et la peine capitale beaucoup plus rare; il en est résulté que l'emprisonnement a dû être plus fréquent. Les anciens employaient les criminels dans les mines, ou les *déportaient*. Dans les tems modernes, on les a aussi déportés de la Prusse en Sibérie; on les a employés plus souvent dans les *forteresses*, qui souvent servent encore aujourd'hui de prisons. C'est plus tard qu'on a jugé que les prisons ne devaient pas servir seulement pour la punition des crimes, mais aussi pour l'amélioration morale des détenus. Une *maison de réclusion particulière* fut construite en Angleterre, dès 1589; à Amsterdam, dès 1595; l'Allemagne n'en a eu que depuis le XVIIe siècle; Hambourg et Bremen en firent bâtir, en 1609 et en 1617; celles de Halle et de Waldheim, en Saxe, datent de 1708 et 1716. Les ouvrages de l'immortel Howard ont prodigieusement contribué à exciter le zèle pour ce genre de réforme;

on en a multiplié les traductions et les extraits. Les prisons de Philadelphie ont attiré toute l'attention des voyageurs. Les ouvrages de l'estimable pasteur *Wagnitz* donnent d'amples informations sur les prisons de l'Allemagne. Déjà, en 1779, Joseph II ordonna d'examiner celles de l'Autriche; et Léopold, en 1795, encouragea encore davantage cet examen. On trouve sur ce sujet des détails publiés par M. Clausen, adjoint de la maison de correction de Gluckstadt, qui fit un voyage, en 1803, pour s'instruire de l'état des prisons. Vienne possède entre autres une maison de réclusion et de correction, réservée pour les enfans de bonnes familles, détenus sur la demande de leurs parens.

La plupart des prisons ne séparent pas même encore les prévenus des criminels, et, dans quelques-unes seulement, on a pu diviser les condamnés en deux classes. L'Autriche possède, à ce que j'apprends, d'excellentes maisons de correction. J'ai vu avec une grande satisfaction les améliorations qu'on a commencé à introduire en Prusse, et dont on trouve le rapport officiel, dans la gazette de l'État, du 30 août 1821. *La maison de force de Neugast* (cercle de Stettin) est placée dans une île qu'on a disposée exprès pour en faire une prison; elle est sous la direction d'un comité, composé d'un directeur, d'un ecclésiastique, d'un commissaire de justice, d'un médecin et d'un trésorier; la prison est sous l'inspection immédiate d'un inspecteur, d'un économe et d'un vérificateur des comptes. Elle est divisée en trois parties, ou plutôt en trois maisons particulières : les première et deuxième divisions contiennent ceux qui portent des chaînes; ils sont revêtus d'habits, moitié gris et moitié jaunes; la troisième division se compose des personnes non enchaînées : celles-ci n'ont que des habits gris. Le régime est paternel; et la nourriture consiste en soupe, pain, légumes et bière; ceux qui

travaillent ont aussi un peu d'eau-de-vie. Les frais d'entretien sont évalués et déduits de ce que chaque prisonnier a gagné pour son travail; le surplus lui est réservé pour le moment où il quitte la maison, ou bien est employé, si l'individu est prisonnier à vie, à lui procurer une meilleure nourriture, lorsqu'il se comporte bien. Les travaux sont très-variés, selon la capacité des détenus. Une partie d'entre eux a été employée pour achever de construire la prison; on leur fera ensuite cultiver des parties du terrain alloué à l'établissement. Un prisonnier qui se conduit mal est jugé par le comité, avant d'être puni : la punition consiste en une détention plus sévère, en privation de nourriture, ou de la paillasse qui sert de lit, et en suspension du travail; cette dernière punition est regardée, par les prisonniers même, comme la plus grande de toutes. La soumission aux réglemens de la maison est récompensée par un peu plus de liberté, quelques heures de relâche, le dimanche, et l'admission du prisonnier dans une meilleure division et dans la société de ceux qui sont traités avec plus de douceur. Il y a 37 hommes et 8 femmes dans la première division; 51 hommes et 45 femmes dans la deuxième; 92 hommes dans la troisième; total 233. Chaque prisonnier coûtait, la première année, trente-sept écus de Prusse et un tiers (1). La dépense de la maison entière était de 7,931 écus. La Prusse suivant les progrès de la civilisation, on peut supposer que son établissement est à peu près ce qu'il y a de mieux en Allemagne. Un article de l'Encyclopédie de Krunitz et celle de Stiglitz donnent des instructions sur les plans d'après lesquels on devrait construire les prisons; je ne suis pas sûr qu'ils soient au niveau de nos connaissances actuelles.

---

(1) L'écu de Prusse est environ la valeur de 3 fr. 60 c.

Un point essentiel à connaître est le besoin de chaque pays, à chaque époque de sa civilisation; dans cette vue, les auteurs de *statistiques* se sont également appliqués au dénombrement des crimes et à celui des pauvres. Ainsi, par exemple, l'on a trouvé qu'à Hambourg, en 1789, le nombre des pauvres était d'un sur treize habitans; à Gottingue, et dans d'autres petites villes, d'un sur vingt-deux : on a prétendu que Prague n'avait qu'un pauvre sur soixante-deux habitans, ce qui ne paraît guère probable. Hambourg, qui contient à peu près 107,000 habitans, avait, en 1817, 2,722 pauvres inscrits sur ses registres; 2,000 enfans dans les écoles gratuites, et 900 orphelins. Vienne contenait, en 1801, avant les réformes introduites (lors du voyage de M. le baron de Voght), 37,552 pauvres, sur une population qui n'était pas de 250,000 ames; la population actuelle est évaluée à 210,198 habitans, et l'on compte 20,581 pauvres. Berlin, où la population est évaluée à 188,485 habitans, compte 12,000 indigens à peu près. On distribua, en 1805, des secours de la caisse publique, qui existe, depuis 1695, à 4,099 pauvres. Quant aux mendians vagabonds, formant en partie des bandes de voleurs, on en suppose, dans toute l'Allemagne, jusqu'à 12,000, qui commettent à peu près pour deux millions d'écus de vols. La mesure prise par l'Autriche, en 1781, de les faire transporter au-delà des frontières, imitée par d'autres états, n'a fait qu'en augmenter le nombre, et faciliter leurs communications dans différens pays.

Sur 178 millions d'individus qui habitent l'Europe, on compte, d'après un relevé sans doute très-peu exact, 17 millions de mendians, et l'on prétend qu'il y en a :

En Danemark, 3 sur 100.
En Hollande, 14 — 100.
En Angleterre, 16 — 100.

Amsterdam en contient plus de 100,000 sur une population de 217,000; Liverpool 27,000, sur une population de 80,000. Cologne en contenait 11,000, sur une population de 53,000, par la manière dont les couvens distribuaient l'aumône.

Jusqu'ici, nous avons considéré l'éducation morale des pauvres dans l'état de santé; nous parlerons à présent des institutions pour les *pauvres malades*, des hôpitaux, et de l'influence des *médecins*.

Les hôpitaux ont été originairement placés dans des couvens, ou dans les établissemens des congrégations, moitié militaires, des chevaliers hospitaliers. Les guerres meurtrières des armées permanentes du XVIIe siècle ont donné lieu à l'établissement des hôpitaux militaires et des invalides. La maison des Invalides de Paris est l'une des plus grandes; il en existe une autre, bâtie par Frédéric-le-Grand, près de Berlin, où on lit la fameuse inscription : *Læso et invicto militi.* On a commencé, dans ce même tems, à s'occuper davantage des hôpitaux civils. Les nouveaux hôpitaux de Londres, de Paris et de Copenhague peuvent avoir donné l'impulsion à l'Allemagne. Le plus *grand hôpital* qu'on y ait construit dans les tems modernes, est celui de *Vienne.* Joseph II, ayant été, en 1779 et en 1783, à Paris, organisa, à son retour, l'administration des pauvres. Ce fut M. le comte de Bouquoi, dont nous avons déjà parlé, qui fut appelé pour cet objet dans la capitale. On divisa alors les pauvres en quatre classes, et on distribua les aumônes d'une caisse commune. Je ne sais si c'est aussi M. de Bouquoi qui dirigea la construction de l'hôpital général. On pensait alors qu'une po-

pulation de deux cent mille habitans avait besoin de seize cents lits pour les pauvres malades, et l'on en établit deux mille dans l'hôpital. *Stoll* supposait qu'il faut quatre cents lits pour les fièvres, six cents pour les maladies chroniques, et le reste à peu près pour les femmes en couche et pour les enfans. Quoiqu'on eût attaqué avec raison les hôpitaux des frères de la Miséricorde, qui dépensaient les trois quarts des revenus en frais d'administration, cependant on désapprouvait, dans le tems, la construction d'un trop vaste hôpital, et la manie de tout centraliser. On sait néanmoins que ce grand établissement a joui, sans interruption, de la plus haute réputation jusqu'à nos jours; il sert en même tems, comme les maisons de santé de Paris, pour ceux qui paient leur séjour. Quant aux frères de la Miséricorde, ils ont encore soigné, dans les derniers tems, à Vienne, plus de 2,078 individus; ils se distinguent, surtout, comme excellens garde-malades.

La Charité de Berlin, hôpital qui, dans l'origine, fut en grande partie destiné aux militaires, a été également agrandie vers cette époque. Les établissemens modernes les plus remarquables, mais d'une moindre étendue, sont ceux de Mayence, Wurzbourg, Gottingue, Bamberg, Heidelberg et Munich; celui-ci a été décrit avec beaucoup de détails par M. Hæberl, qui a aussi donné d'amples renseignemens sur tout ce qui concerne la construction des hôpitaux en Allemagne : l'Encyclopédie de Krunitz contient des notices sur beaucoup d'autres. Je ferai observer, à cette occasion, qu'il y a dans l'hôpital de Wurzbourg des salles qui appartiennent à diverses corporations : cet usage pourrait être favorable à l'étude des maladies propres à certaines professions; mais, à Wurzbourg, le nombre des lits est trop restreint pour qu'on puisse en tirer quelques résultats.

Les architectes ont nécessairement dû s'occuper du même sujet; c'est à Augsbourg qu'ont paru anciennement (en 1765) les ouvrages de Sturm et de Lucas Voch; Fauken a publié, en 1784, à Vienne, les plans qui ont servi à la construction de l'hôpital de cette ville. On conçoit que la séparation des salles, l'ordonnance des lits, les commodités portatives, celles qui aboutissent dans les égouts, le chauffage et la ventilation, ont dû être tour à tour examinés. On trouve, entre autres, dans la description de l'hôpital de Munich, comment on laisse entrer d'en haut l'air extérieur par des conduits particuliers, tandis qu'on fait sortir l'air corrompu de l'intérieur, au moyen de canaux chauffés par le voisinage de la cheminée.

La société royale de Gottingue posa, en 1793, la question de savoir: *quels sont les meilleurs moyens et les moins coûteux pour procurer des secours aux pauvres malades d'une petite ville.* Le prix fut remporté par M. Hecker, et l'on trouve son mémoire dans *le Nouveau Magasin d'Hanovre*, de 1793 (n° 83 à 85). M. Hecker comptait 500 malades par année, pour une petite ville de 2,000 habitans; ce nombre lui parut être en proportion moindre, dans une ville de 2 à 6,000; il classait parmi les pauvres, les journaliers, les domestiques, les ouvriers voyageurs, etc. Il supposait, d'après ces observations, à peu près 300 véritables malades, 100 maladifs et 100 personnes affectées de la galle et autres maladies qui ne les détournaient pas entièrement de leurs occupations; il en a eu lui-même à traiter, dans une petite ville, 40 en janvier, 60 en février, 60 en mars, 60 en avril, 20 en mai, 11 en juin, 10 en juillet, 30 en août, 50 en septembre, 70 en octobre, 50 en novembre et 40 en décembre. Il croyait qu'une centaine pourrait être soignée à domicile, et que le reste exigeait le séjour d'un hôpital. On conçoit que la localité et le genre

d'occupation doivent faire varier à l'infini ces proportions. Les épidémies ne sont pas comprises, comme on le pense bien, dans ce calcul approximatif. Si l'on veut connaître les travaux faits sur les besoins d'une grande ville, on trouvera des matériaux excellens, dans un rapport publié, en 1791, par M. le sénateur Gunther, à Hambourg.

Il est étonnant que la question de la *séparation* des individus affectés de différentes maladies, n'ait été agitée que dans des tems peu éloignés de nous; la raison en est, qu'on a, en général, mieux étudié l'histoire des épidémies et des contagions. Il manque encore beaucoup de *maisons pour les aliénés;* le pays de Hesse a cependant, à Heina, une maison d'aliénés, établie depuis la réformation. Vienne possède une tour particulière et différentes maisons de santé, destinées à ce genre de maladies, et l'on fait un grand éloge de l'hospice des aliénés de Bayreuth. On s'occupe, en ce moment, à construire des maisons pour les aliénés, en Prusse comme dans d'autres parties de l'Allemagne; et la Bavière veut établir des maisons de santé dans chaque province. Sur 3,000 individus, on compte à peu près un aliéné à la charge du gouvernement.

Les *aveugles* et les *sourds - muets* ont été un autre sujet de sollicitude. On trouvait à Berlin, en 1804, plus de 42 enfans aveugles, de l'âge de six à quinze ans, et on supposa à peu près 1,300 aveugles dans toute la monarchie. Des établissemens nouveaux ont été formés pour les soldats devenus aveugles dans les dernières guerres.

Trois cercles de l'ancienne Westphalie ont présenté à eux seuls plus de 400 sourds - muets, et l'on observe en général qu'ils comprennent deux tiers de garçons sur un tiers de filles.

Depuis le milieu du XVIIIe siècle, l'Allemagne possède des *écoles cliniques* dans les hôpitaux : c'est Van-Swiéten

qui les a établies, lorsqu'il fit venir le célèbre De Haen à Vienne. Depuis que les Anglais ont formé les *dispensaires*, on a aussi fondé, dans les universités de l'Allemagne, des écoles cliniques ambulantes; M. Baldinger en a formé une, en 1773, à Gottingue; M. Wendt, en 1779, à Erlangen : depuis ce tems, il n'y a pas une université où il n'en existe de semblables. Berlin a une école appelée polyclinique, qui étend ses soins aux différentes sections de la ville. Les jeunes médecins soignent, chacun dans le quartier qui lui est assigné, les malades qui ne peuvent se présenter à la clinique; il rend compte, plusieurs fois par semaine, de l'état du quartier qui lui est confié. Les *dispensaires* sont, au reste, répandus dans beaucoup de villes, et je n'ai pas besoin de dire qu'il y a des hôpitaux établis dans la proximité de presque toutes les eaux minérales naturelles. Je trouve, dans le voyage de Nicolaï, qu'il existe à Augsbourg un quartier composé de *petites habitations*, fondées par la famille Fugger, qui florissait du tems de Charles-Quint, pour loger les pauvres à bas prix. La ville d'Augsbourg servit alors de modèle, comme a servi Hambourg, dans un tems plus moderne. A Frédériksoort, colonie établie dans le nord de la Hollande, on a fondé, depuis quelques années, dans les endroits non défrichés, des habitations de pauvres, et ces établissemens ont eu un tel succès, qu'on vient récemment d'en établir de semblables dans le Meklembourg.

Mais, je m'arrête; j'ai voulu donner, dans cette Notice, un *coup d'œil général* sur les institutions de l'Allemagne, sans entrer dans le développement d'un nombre immense d'objets dignes d'être plus approfondis. Lorsqu'on jette un regard sur le plan que j'ai suivi, on voit que les colonies chrétiennes et les ordres hospitaliers pouvaient bien distribuer au commencement assez

d'aumônes et de travail autour de leurs couvens et châteaux-forts; mais ils n'auraient pu suffire à une population croissante, si la formation des villes n'eût créé des bienfaiteurs opulens et des corporations qui s'associaient pour des secours réciproques. Une grande industrie et un grand commerce s'étant développés, depuis l'extension des rapports entre le nouveau monde et la Hollande et l'Angleterre, y créèrent, avec une plus grande population, une plus grande masse de chances heureuses ou malheureuses, qui augmentaient, d'un côté, la pauvreté, et, de l'autre, les ressources. Les villes anséatiques de l'Allemagne vinrent ensuite; et les gouvernemens, autrefois plus occupés de guerres et de conquêtes que d'administration intérieure, finirent par s'associer à ce développement de l'industrie et à ses conséquences.

Dans les pays qui ont déjà une constitution, il n'y a guère de session des chambres où l'on ne s'occupe sérieusement des affaires des pauvres; dans la Prusse, qui prépare peu à peu ses institutions, les délégués municipaux des villes font de cet important objet une étude particulière. L'impulsion se répand, par une force irrésistible, dans toutes les classes de la société. Nous vivons heureusement dans un siècle où tout individu commence à sentir l'avantage de faire des sacrifices pour l'intérêt général, quoiqu'on ne soit pas toujours d'accord sur les moyens. Tout le monde est, par exemple, convaincu de la nécessité d'une justice également répartie, sans privilége; tout le monde ne l'est peut-être pas assez, qu'il faut procurer aux citoyens, autant qu'il est en nous, une aisance honnête, sans craindre qu'elle conduise à l'idée d'une distribution égale de fortune et à des lois agraires. Des gens d'esprit supposent encore qu'il y aurait un inconvénient à répandre trop de bien-être, trop d'éducation,

trop de lumières, comme si eux-mêmes n'en avaient pas profité. Lorsqu'on jette un regard sur l'histoire, ce n'est qu'après des secousses violentes, ou des guerres désastreuses, que l'on voit une aisance plus générale se distribuer dans les classes inférieures et industrieuses de la société, comme si le repos des états ne permettait pas qu'elle ressortît uniquement du principe plus noble de l'humanité. Si l'on demande, enfin, spécialement quels moyens peuvent rendre plus générales cette honnête aisance, cette jouissance des objets de première nécessité, nous répondrons que c'est, premièrement, une *éducation* plus commune, qui donne aux classes inférieures plus de ressources pour exercer leur intelligence et leurs dispositions naturelles, et, secondement, l'habitude de la *prévoyance*, qui apprend à mettre en réserve de petites sommes prises sur les salaires et le prix de la journée de travail, ainsi que des *établissemens publics* qui pourvoient aux malheurs inattendus et irréparables. La société avance peu à peu vers ce but, et la pauvreté absolue, c'est-à-dire le manque de pain, de vêtemens et d'abri, est, sans doute, plus rare à présent, quoique la pauvreté relative, c'est-à-dire celle qui résulte de l'amélioration des conditions particulières, soit croissante. Mais, qui pourra fixer l'époque où les principes de la police intérieure et des institutions administratives auront pu atteindre le point de perfection où sont arrivés, sous quelques rapports, les principes de droit et de jurisprudence ?

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

ASSOCIATION INTELLECTUELLE; MÉTHODE PROGRESSIVE ET D'ASSOCIATION, ou *l'art d'opérer dans toutes les sciences, et particulièrement en médecine; suivie d'une clinique générale interprétative des phénomènes morbides et spéciale des maladies des couches; par* L. V. AMARD, D. M., ex-chef du service medico-chirurgical de l'hôpital général de la Charité de Lyon, président de la Société de médecine et du cercle littéraire de la même ville, et membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes (1).

Nous avons annoncé dernièrement cet important ouvrage; il est tems d'y revenir et d'indiquer sommairement à nos lecteurs le principe fondamental sur lequel l'auteur fait reposer et mouvoir ce qu'il appelle l'*association intellectuelle*. Cette association, dans le sens qu'il lui donne, ne repose point sur une de ces réunions d'individus agissant dans des intérêts du moment, et telle que nous en voyons tous les jours se former, mais sur une passion *extra individuelle*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, propre à l'espèce humaine, et qui la caractérise, encore qu'on n'ait jamais songé à la démêler entre toutes les autres, et que le docteur Amard nomme *collectisme*. Cette passion détermine les hommes à agir en commun; elle les unit et

(1) Paris, 1821. 2 vol. in-8°. Méquignon aîné père, Gabon, Béchet, libraires, rue et place de l'École-de-Médecine. Prix, 16 fr. — *Voy*. ci-dessus, *Bulletin bibliographique*, pag. 157.

les serre comme d'un même lien; elle les pousse invinciblement vers l'unité d'action par l'unité morale; et si, considérée comme le premier mobile de l'état social, elle n'a point encore imprimé à la civilisation, qui n'en est que le résultat, ce degré de hauteur auquel on peut la voir atteindre, c'est que celle-ci a été déviée par mille institutions monstrueuses, œuvres des forts, qui s'emparant des premières sociétés, les dirigèrent dans leurs seuls intérêts, et isolèrent les uns des autres pour les dominer, ces mêmes hommes eussent résisté aux usurpations religieuses, civiles et politiques par le seul exercice du *collectisme*, et l'association mutuelle dont le plan se trouve exposé dans l'ouvrage qui nous occupe (pages 162-185 et 206-250). Ce qu'y propose M. Amard pour la médecine serait applicable à toutes les sciences, où la multiplicité des travaux et des écrits destinés à déterminer ou à constater leurs progrès, ne font plus guère qu'entraver une marche déjà encombrée. En effet, que font tant d'observateurs et d'écrivains dont la mémoire suffit à peine pour retenir la liste, sinon qu'ajouter des faits perdus dans des livres ajoutés à des livres; faits qu'on ne peut exhumer sous l'amas de ces livres, sans perdre un tems précieux à feuilleter ou relire ce qu'on a cent fois lu et relu autre part, et qui, le plus communément, depuis bien des siècles, fait, à tort ou à travers, la base conventionnelle de toute science.

C'est une heureuse idée, une idée génératrice que celle de faire concourir tous les hommes de toutes les époques à la réunion d'un foyer unique de raison dont la vive lumière féconderait indifféremment les diverses branches du savoir; et plusieurs morceaux de l'ouvrage de M. Amard sur la méthode d'opérer en médecine, et la manière d'étudier ou de constituer cette science, rappellent l'immortel travail de Bacon sur la restauration des connaissances humaines.

Cependant, le but final des deux ouvrages est différent : la vérité seule fut la base du grand ouvrage de Bacon. L'antiquité, disait cet homme précurseur, s'est perdue dans une métaphysique stérile ; elle a voulu atteindre le sommet des choses, sans s'y élever par le moyen des degrés intermédiaires. Mais l'édifice des sciences doit, au contraire, être assis sur des bases positives et immuables ; or, des faits matériels peuvent seuls fournir les matériaux de ces bases. Il faut d'abord, en passant toujours du simple au composé, choisir les plus simples, les plus palpables de ces faits, les comparer, et n'en tirer des inductions immédiates que parce qu'on voit, et jamais par des suppositions; on doit ensuite s'élever aux faits compliqués, en tirer pareillement des inductions, de manière à ce qu'on en puisse former une table de gradation, une sorte d'échelle, où l'on puisse monter et descendre sans interruption des faits aux principes, et des principes aux faits.

Mais le grand Bacon donna-t-il au monument qu'il venait d'élever, comme point de séparation entre la vieille barbarie et la nouvelle raison, le nom qui lui convenait véritablement? *Novum organum* était-il bien le titre qui appartenait à ce premier chef-d'œuvre de jugement? Bacon n'avait point trouvé un *nouvel organe*, en découvrant, en ordonnant une nouvelle méthode, à la vérité la seule philosophique, mais qui, après tout, n'était qu'une *méthode* et non un *organe*. Bacon aurait pu intituler son immortel ouvrage : *Via nova*, parce qu'en effet il enseignait une *voie nouvelle*, la seule que peut avouer la raison et de laquelle nul ne peut s'écarter sans tomber dans ces vaines subtilités de l'école d'Aristote, dont les conséquences pèsent encore à tant d'égards sur les générations actuelles.

S'en tenir aux faits simples et matériels susceptibles d'être à chaque instant démontrés, s'élever graduellement

aux plus compliqués, extraire de la comparaison des uns avec les autres des conséquences immédiates ou des principes d'origine fixe susceptibles d'être saisis et vérifiés, toutes les fois qu'il y aurait doute ou contradiction, voilà, en peu de mots, la philosophie de Bacon et du simple bon sens; voilà ce qui valut à son inventeur le titre mérité de restaurateur des sciences humaines. Mais cependant Bacon laissa l'homme en proie à sa faiblesse individuelle; il lui indiquait une voie, mais n'avait point deviné à l'aide de quel organe le sage s'y devait engager. En un mot, il n'a point tiré l'humanité de ce qu'on pourrait appeler l'*antique régime de l'incohérence;* le pivot moral de l'espèce humaine pensante et socialisée lui était échappé; il n'avait point deviné le véritable nœud de l'association, soit sociale, soit scientifique. Or, le *collectisme* est réellement un organe, nouvellement découvert, propre à l'espèce humaine, sur le développement duquel reposent les futures destinées de notre espèce perfectionnable; et c'est sur cette passion attractive, sur ce sens collectif, sur cet organe que se fonde l'association intellectuelle, c'est-à-dire, la réunion de toutes les intelligences individuelles concentrées dans un même esprit, et tendant vers un même but. Aussi, le docteur Amard a-t-il pu dire « en fortifiant la faiblesse humaine individuelle de toute la puissance collective de l'espèce; en dotant celle-ci du sens qui lui est propre; en appelant, par ce sens, les êtres pensans de tous les siècles à opérer comme un seul homme, l'association révèle le secret et fournit les moyens de consommer l'œuvre humaine. »

La différence est donc complète entre le *novum organum* de Bacon et l'*association intellectuelle* de M. Amard. Le premier de ces philosophes se bornait à nous indiquer la voie que nous devons suivre dans la recherche de la vérité; le second met en rapport les savans de tous les tems

et de tous les pays, et pose les principes à l'aide desquels il les lie; il déroule les destinées de l'humanité. L'un laisse chacun dominer sur tous; l'autre appelle tous à dominer sur chacun. Celui-là abandonne le sort des connaissances humaines et des efforts isolés, et n'a compris que l'art de diriger des vues individuelles; celui-ci démontre l'urgence des efforts concentrés et substitue à l'isolement destructeur des vues collectives essentiellement conservatrices et conséquemment fécondes.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans la partie purement médicale de son ouvrage; mais nous engageons les gens de l'art à y consulter d'intéressantes observations, ainsi qu'à méditer sur les conséquences qu'il en tire. Le docteur Amard appelle le concours de ces faits pathologiques, recueillis dans une pratique soigneuse, au développement de son système; mais c'est surtout sa méthode d'étudier la médecine dont se doivent nourrir non seulement les personnes qui se destinent aux sciences médicales, mais encore quiconque veut réussir dans une science; tout bon esprit qui, sentant les entraves que lui opposent les vieilles routines, veut s'affranchir de pareils liens et s'en tenir au sens positif des choses. Si le docteur Amard n'eût affecté de donner à ses ouvrages et à son style des formes inusitées, nous ne doutons pas que son travail ne réunît un bien plus grand nombre de suffrages. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage sera lu avec un vif intérêt, et doit procurer à celui qui le conçut une juste célébrité, qui pourra bien être tardive, mais qui n'en sera que plus solide.

BORY DE ST.-VINCENT.

TRAITÉ COMPLET DE MÉCANIQUE APPLIQUÉE AUX ARTS, *etc.*; *par* M. BORGNIS, *ingénieur*. (Voy. *ci-dessus, Tom. XI, pages* 42-59.)

NEUVIÈME TRAITÉ.

THÉORIE DE LA MÉCANIQUE USUELLE (1) ou *Introduction à l'étude de la mécanique appliquée aux arts; contenant les principes de statique, de dynamique, d'hydrostatique et d'hydrodynamiques, applicables aux arts industriels; la théorie des moteurs, des effets utiles des machines, des organes mécaniques intermédiaires et l'équilibre des supports*; *par* M. J.-A. BORGNIS, ingénieur, membre de plusieurs académies.

« Le but de cet ouvrage, dit l'auteur, est d'exposer, avec clarté et simplicité, la théorie de la mécanique immédiatement applicable aux arts industriels; de combiner cette théorie avec les résultats des expériences les plus accréditées, et de la développer d'une manière méthodique. »

M. Borgnis a divisé son ouvrage en quatre livres. Dans le premier, après avoir donné la définition des mots employés dans l'étude théorique de la mécanique, il traite de la statique, de la dynamique, de l'hydrostatique et de l'hydrodynamique; mais il ne s'occupe absolument que des parties de ces sciences, indispensables pour bien entendre la mécanique usuelle : par ce moyen, il en a rendu l'étude plus facile pour les personnes qui ne cherchent à s'instruire que dans l'application particulière de cette vaste science.

(1) Paris, 1821. 1 vol. in-4°, avec cinq planches. Bachelier, libraire, quai des Augustins, n° 55 : prix, 15 fr.

Le livre second traite des moteurs et des résistances. Voici comment l'auteur expose le plan qu'il a suivi : « Une machine, dit-il, est un assemblage de parties mobiles, dont les unes reçoivent l'action de l'agent moteur, et d'autres, après en avoir modifié la vitesse et la direction de la manière la plus avantageuse, la transmettent à celles qui doivent produire l'*effet utile*, c'est-à-dire, l'effet pour lequel la machine est construite.

« La production de l'effet utile occasionne inévitablement une résistance que le moteur doit vaincre. Il est une autre résistance qui, indépendamment de celle-ci, a lieu dans toute machine ; cette dernière, à laquelle on a donné le nom de *résistance passive*, ne favorise point l'effet utile, mais elle tend, au contraire, à le diminuer, et elle absorbe en pure perte une partie de l'action du moteur.

« Le mécanicien qui veut construire une machine, ou juger une machine déjà construite, doit, avant tout, évaluer ; 1° quelle est la quantité d'action que le moteur doit produire pour vaincre les deux espèces de résistances qui s'opposent au mouvement de la machine, c'est-à-dire, la résistance passive et celle due à la production de l'effet utile ;

« 2° Quel est l'effet utile corrrespondant à la quantité d'action déterminée du moteur. L'objet spécial de ce livre est d'exposer les méthodes pour effectuer ces calculs. »

Dans le Chapitre Ier, M. *Borgnis* considère d'abord les moteurs et les résistances en général, et il indique la forme des calculs à faire pour que le moteur conserve toujours une vitesse uniforme et constante, et pour connaître l'effort de la résistance que le moteur est obligé de détruire à chaque instant pour conserver l'uniformité du mouvement. Il applique ensuite ces calculs aux différens moteurs ; les moteurs animés, tels que les hommes et les animaux ; les

moteurs inanimés, tels que l'eau, les fluides élastiques, c'est-à-dire, la vapeur de l'eau bouillante et le vent. Il considère l'effet de ces divers moteurs sous différens points de vue; il indique les moyens de tirer, avec le plus d'économie, le plus grand avantage du travail des hommes et des animaux sans les fatiguer par des travaux trop longs, ou qui excèdent leur force constamment en action pendant un tems donné. Il met sous les yeux du lecteur les résultats obtenus par le célèbre *Coulomb*, d'après les expériences qui donnent tous les élémens nécessaires pour les calculs.

L'auteur examine ensuite l'action motrice d'un courant d'eau sur les roues à aubes, les roues à augets, les roues à réaction et les machines à colonne d'eau, et prouve que la roue à augets est la plus avantageuse; mais que, pour en obtenir tout l'effet qu'on peut en attendre, il faut 1° que l'eau entre dans les augets au niveau de la surface du réservoir; 2° que son diamètre soit au moins égal à la hauteur de la chute; 3° que la vitesse soit petite, mais qu'elle soit telle cependant que l'arc décrit par les augets dans chaque seconde n'ait pas moins de sept décimètres de longueur développée, ni guère plus d'un mètre.

M. *Borgnis* suit la même marche dans l'examen des machines à vapeur et des machines mues par le vent. Il s'appuie sur les résultats des expériences les plus authentiques, publiées par les savans qui se sont occupés avec fruit de l'étude de ces diverses machines : il enseigne à en calculer les effets, et à en comparer les résultats.

Dans le Chapitre II, l'auteur traite des effets utiles des machines, et des résistances qui en résultent. Il examine les soufflets ou les machines soufflantes, les pompes de toute espèce, les machines à compression d'air, les machines à siphons, le bélier hydraulique, les norias, les roues à pots, le tympan, les chapelets verticaux ou incli-

nés, la vis d'Archimède. Il passe ensuite aux machines à percussion, telles que le balancier; aux machines à pression, telles que les calandres, les laminoirs; aux machines à frottement, telles que les meules à aiguiser, les polissoires cylindriques. Il calcule avec soin les effets de toutes ces machines, et établit la différence des avantages que les unes produisent sur les autres.

C'est d'après ces observations qu'il montre qu'une forte pression est préférable, dans certains cas, à la percussion, sous le double rapport de l'économie et de la régularité du travail. Il cite à l'appui de son assertion les résultats obtenus par M. *Dufaud*, maître de forges à Grossouvre, qui économise 129 fr. 60 cent. sur l'affinage de 2,400 livres de fonte, fait sous le laminoir, en le comparant à celui qu'il obtenait sous le martinet.

L'auteur termine ce chapitre par l'examen des moulins à mouture et des moulins à scier le bois et les pierres.

Le frottement est une des choses les plus importantes en mécanique; aussi, M. *Borgnis* s'est-il attaché à en calculer tous les effets, en mettant à profit les belles expériences du savant *Coulomb* sur les machines simples, en ayant égard au frottement de leurs parties et à la roideur des cordes. Ces recherches forment le sujet du Chapitre IIIe, sous le titre *des résistances passives*.

« Il arrive rarement que l'organe mécanique, sur lequel agit immédiatement le moteur, ait la direction, la vitesse et la quantité de mouvement qu'exige celui qui produit l'effet utile. Les organes intermédiaires ont pour but de produire toutes les modifications de mouvement purement nécessaires pour que l'effet utile soit le plus grand et le plus parfait possible. » C'est pour arriver à ces résultats que l'auteur donne, dans ce Livre troisième, les règles

qu'il faut suivre pour apprécier toutes les modifications, avec la plus grande exactitude.

Les parties intermédiaires des machines sont les manivelles, les courbes excentriques qui en tiennent lieu, les joints brisés, les engrenages de toute espèce, les pilons à boulons sans mentonnet. Ces organes intermédiaires ne suffiraient pas pour établir l'uniformité du mouvement; dans certains cas, et c'est surtout dans les grandes machines, on emploie des volans; dans d'autres, et principalement dans l'horlogerie, on se sert de fusées ou de courbes excentriques tournantes : l'auteur n'a rien négligé pour apporter, dans les calculs applicables à toutes les circonstances, toute la clarté, toute la précision nécessaires.

Enfin, dans le Livre quatrième, M. *Borgnis* s'occupe de la solidité dans les constructions. Dans le premier Chapitre, il traite de l'équilibre des murs et des voûtes, et considère ces objets importans sous toutes leurs faces et sous leurs diverses altérations pour les soumettre au calcul le plus rigoureux. Le second Chapitre est consacré à la résistance des matériaux : il cite les recherches faites par les savans tant anciens que modernes, pour répandre le plus grand jour sur ces parties essentielles des constructions, et termine ce Traité important par des tableaux extrêmement utiles pour faciliter les calculs dans tous les cas où la connaissance des divers objets pour lesquels ils sont dressés deviennent d'une nécessité indispensable. Beaucoup d'autres tables sont éparses dans le corps de l'ouvrage, et offrent des renseignemens précieux répandus dans beaucoup de volumes, et que personne n'avait encore rassemblés dans le même cadre pour les mettre sous la main du mécanicien.

L'ouvrage dont nous venons de donner l'analyse succincte, est une suite nécessaire des huit précédens volumes

qui ont établi, d'une manière irrécusable, la réputation de l'auteur. Ce traité de mécanique usuelle est écrit avec beaucoup de simplicité; il n'est pas autant hérissé de calculs algébriques que les autres traités semblables qui l'ont précédé, et dont les formules rebutent les artistes qui n'ont pas des connaissances assez étendues en mathématiques. M. *Borgnis* a placé deux astérisques au commencement de chaque paragraphe dans lequel il a été forcé d'employer le calcul différentiel et intégral, pour avertir le lecteur qu'il peut se dispenser de le lire sans nuire cependant à l'intelligence de la matière qu'il étudie. Il serait à désirer que l'on pût parvenir à traiter de la théorie de la mécanique usuelle sans employer des formules algébriques qui exigent de trop vastes connaissances dans cette science, connaissances qui sont trop au-dessus de la portée du plus grand nombre des artistes. Nous pensons que cela ne serait pas impossible, et nous tâcherons d'en donner bientôt la preuve.

M. *Borgnis*, dans la vue de compléter son *Traité de mécanique appliquée aux arts*, nous promet trois autres volumes, dont l'un renfermera la description des machines de physique, de chimie, d'astronomie, de géodésie, etc.; un autre, de biographie et de bibliographie mécaniques, et un troisième qui renfermera le vocabulaire de tous les mots techniques usités dans les arts. Ces divers ouvrages nous manquent absolument : ils rendront de grands services à l'industrie. Il est à désirer que cet auteur infatigable remplisse bientôt sa promesse.

L. Seb. Le Normand, *professeur de technologie.*

VOYAGE AU BRÉSIL, *dans les années* 1815, 1816 *et* 1817; *par* S. A. S. MAXIMILIEN, PRINCE DE WIED-NEUWIED; *traduit de l'allemand, par* J. B. B. EYRIÈS (1).

HEUREUSEMENT, nous ne sommes plus au tems de la honteuse ignorance des princes, lorsqu'à la nouvelle des conquêtes de Louis XIV dans la Flandre, un souverain des Espagnes plaignait amèrement ce pauvre roi d'Angleterre, ainsi dépouillé de toutes ses places. Telles étaient les profondes ténèbres qu'entassait sur les yeux des maîtres du monde le fanatisme dominateur, intéressé à les aveugler. Faire brûler les juifs et les huguenots et tyranniser les catholiques, était, au gré de l'inquisition, tout ce que devait savoir un roi d'Espagne ou de Portugal. Aussi, plusieurs d'entre eux n'avaient-ils qu'une confuse idée des vastes pays soumis à leur puissance; ou, du moins, s'ils apprenaient à les connaître sur la carte, l'immense intervalle des mers les condamnait à ne jamais les visiter.

Mais voilà que tout-à-coup la péninsule européenne et ses dépendances d'Amérique sont le théâtre de grandes révolutions. Usages, lois, mœurs, gouvernement, institutions, tout, dans ces belles contrées, est subitement régénéré. La liberté, la philosophie s'asseyent en conquérantes aux bords de l'Ebre et du Tage, ainsi qu'au pied des Cordillères; les colonies deviennent des métropoles; peut-être un jour verrons-nous un infant d'Espagne aller régner sur le Mexique; déjà nous avons vu un roi de Portugal aller régner dans le Brésil.

---

(1) Paris, 1821. 3 vol. in-8°, avec un superbe atlas, composé de 41 planches gravées en taille-douce et de trois cartes. Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23. Prix, 90 fr.

Le Brésil, riche de ses mines d'or et de diamans, et de ses bois précieux, et qui va le devenir bien plus par son administration libérale et sa belle culture, dépérissait, comme Tantale, au milieu des trésors. Un pouvoir inerte et ombrageux y paralysait les nationaux et en repoussait les étrangers; il fermait à la fois aux bras des manufacturiers l'écoulement de leurs produits, et aux pas des naturalistes le plus magnifique champ de découvertes qui pût leur être livré. Ces entraves sont brisées. Dans les boutiques de Rio-Janeiro, les marchandises indigènes commencent à remplacer celles de Manchester; et l'accueil fait aux savans voyageurs les encourage à étendre, sur ce sol favorisé de la nature, leurs pacifiques invasions. Déjà, sans parler des beaux travaux de M. de Humboldt sur l'Amérique méridionale (*voy.* ci-dessus, p. 272), d'intéressans mémoires, relatifs au Brésil, ont été publiés par M. d'Eschwège, lieutenant-colonel dans le corps royal du génie, à Villa-Rica. D'autres Allemands, appuyés de hautes recommandations auprès d'un gouvernement affranchi de la tutelle britannique, sont occupés à visiter et à décrire cette contrée si riche et si peu connue; et enfin avant eux, un prince vient d'en parcourir plusieurs parties, non pas en prince, mais en observateur et en savant. Les mœurs, la géographie, l'histoire naturelle, ont été l'objet de ses précieuses recherches. Dépenses, fatigues, privations, périls même, rien n'a coûté au prince Maximilien de Neuwied pour satisfaire sa généreuse ardeur, et pour recueillir les richesses scientifiques déposées dans son important ouvrage.

C'est une remarque très-juste de M. de Humboldt, que le continent de l'Amérique méridionale doit à son peu de largeur, à ses nombreuses découpures, à sa prolongation vers le pôle, à ses chaînes de montagnes, à l'abondance de ses fleuves et à l'étendue de ses forêts, des trésors incom-

parables de végétation ; mais à peine quelques journaux de navigateurs nous en donnaient-ils des notions vagues et imparfaites. Grâce au voyage du prince Maximilien, ces trésors se développent à nos yeux dans leur magnificence et dans leur variété. Le Brésil ne nous présente plus seulement cette multitude d'oiseaux brillans et de plantes succulentes qui lui sont communes avec les autres régions de l'équateur. Le savant voyageur déploie devant nous les beautés d'une nature particulière : sous ses pinceaux habiles, une foule d'animaux et de végétaux, jusqu'à présent inconnus ou mal décrits, nous font admirer la multitude de leurs formes et l'éclat de leurs couleurs.

Mais, de toutes les études, la plus intéressante pour l'homme est l'homme même; et sous combien d'aspects différens le Brésil ne l'a-t-il pas offert aux regards observateurs du prince de Neuwied! Dans les villes, des colons gais et insoucians, des femmes vives, des moines ignorans et superstitieux, des esclaves participant de la paresse des maîtres; dans les campagnes, des planteurs à demi-civilisés, les uns doux et affables, les autres brutaux et inhospitaliers; enfin, dans l'intérieur du pays, et surtout dans la vaste étendue de forêts comprise entre Rio-Janeiro et Bahia de Todos os Santos, des tributs errantes de sauvages, dont nul effort n'a pu soumettre l'indépendance, ni adoucir la férocité.

Parmi ces nombreuses peuplades, désignées sous le nom général de Tapouyas, les Botocoudys, redoutés comme les plus farouches, et très-peu connus jusqu'à ce jour, ont particulièrement fixé l'attention du noble voyageur. Ils doivent ce nom aux grosses plaques de bois dont ils remplissent les ouvertures pratiquées à leurs oreilles et à leurs lèvres ; car *botoque*, en portugais, signifie le tampon d'une barique. On sait que ces hideux ornemens sont communs

chez les sauvages des Indes ; mais nul peuple n'a poussé aussi loin que les Botocoudys la dépravation des idées de parure et de beauté. C'est ordinairement à l'âge de sept à huit ans que les enfans des deux sexes sont soumis aux horribles mutilations, destinées à défigurer des traits naturellement beaux et agréables. On étend, à cet effet, les lobes de l'oreille et de la lèvre inférieure ; on y perce des trous avec des fiches de bois pointu, et l'on place dans l'ouverture, d'abord de petits morceaux de bois, puis successivement de plus grands, qui finissent par donner aux oreilles et à la lèvre une extension prodigieuse. Le prince annonce avoir mesuré l'une de ces plaques, qui avait quatre pouces quatre lignes de diamètre sur une épaisseur de dix-huit lignes. « Cette coutume bizarre, dit-il, offre une preuve frappante de l'extensibilité extraordinaire de la fibre musculaire ; car la lèvre inférieure n'a l'apparence que d'un anneau mince, placé autour de la plaque ; il en est de même des lobes des oreilles, qui descendent presque jusqu'aux épaules. On peut ôter les plaques aussi souvent qu'on le désire ; alors, le bord de la lèvre tombe à plat, et les dents inférieures sont entièrement découvertes. L'ouverture augmente avec les années, et devient quelquefois si considérable, que le lobe ou la lèvre se déchire ; en ce cas, on attache l'un à l'autre les deux morceaux avec un liane, et l'on rétablit ainsi l'anneau. » Le prince de Neuwied a déposé, dans le célèbre cabinet antropologique de M. Blumenbach de Gœttingue, le crâne d'un Botocoudy, âgé de vingt à trente ans. « On reconnaît sur cette tête, que la botoque a déjà fait tomber toutes les dents antérieures de la mâchoire inférieure, et en même tems a comprimé si fortement les os maxillaires, que les alvéoles des dents ont entièrement disparu, et que la mâchoire est, dans cet endroit, devenue aussi aiguë qu'un couteau... Les femmes

portent aussi la botoque ; mais elle est plus petite et plus élégante que celle des hommes. »

Les Botocoudys cachent leurs parties sexuelles dans une gaîne, tressée avec des feuilles sèches d'issara. Ils ne pratiquent point le tatouage, et se bornent à peindre leur corps en noir, à l'exception du visage, de l'avant-bras et des jambes, depuis les mollets jusqu'en bas. D'autres partagent perpendiculairement leur corps en deux moitiés, dont l'une est peinte en noir, et l'autre reste dans son état naturel ; d'autres, enfin, ne se peignent que le visage, et le peignent d'un rouge ardent. Les femmes s'épilent tout le corps : elles aiment la parure, et recherchent surtout les chapelets, les mouchoirs rouges et les petits miroirs. Elles se peignent le corps des mêmes couleurs et de la même manière que les hommes. Elles portent, de même que les hommes, des colliers de graines dures et noires, au centre desquelles sont placées des dents de singe ou de bêtes carnassières. Au-dessous du genou et au-dessus de la cheville, elles s'entourent les jambes de cordons d'écorce pour les conserver fines.

Près des côtes, ces sauvages mangent leurs prisonniers; mais ils se nourrissent, avec sensualité, de la chair des singes, dont les squelettes épars, ressemblant aux squelettes humains, ont dû contribuer beaucoup à les faire redouter des Brésiliens, comme antropophages. Ils sont aussi sobres quand la nécessité les y contraint, que gloutons lorsqu'ils peuvent se livrer à leurs appétits désordonnés. « Si le hasard leur amène un gros animal, tous y prennent part également, et en peu de tems une provision considérable est consommée. On les a souvent vus, après s'être surchargé l'estomac, se fouler mutuellement le ventre.

« Un homme a ordinairement autant de femmes qu'il en peut nourrir : leur nombre se monte quelquefois à douze.... Les mariages se contractent sans la moindre cérémonie; le consentement des époux et celui des parens suffisent, mais ils se rompent avec la même facilité. Une femme peut, pendant l'absence de son mari, fréquenter un autre homme qui aura fait une chasse abondante; cet abandon n'entraîne pas pour elle de suites désagréables. Mais, si le mari, qui ne s'est point absenté, rencontre un homme chez sa femme, il se venge ordinairement en l'accablant de coups, ou en la couvrant de meurtrissures. L'un d'eux coupa une fois, à une de ses femmes, tout le tour de l'oreille et la saillie de la lèvre, produite par la botoque; les dents de cette malheureuse restèrent ainsi à découvert, et elle fut horriblement défigurée.

Dans leurs momens de loisir, les Botocoudys se divertissent à chanter et à plaisanter. C'est surtout ce qui arrive, après une chasse et un combat heureux. La musique, chez eux, est encore au berceau. Le chant des hommes ressemble à un bruit inarticulé qui monte et descend constamment sur trois ou quatre notes, et sort du creux de la poitrine. Ils se mettent le bras gauche sur la tête, ou bien se bouchent les deux oreilles avec les doigts, surtout quand il se trouve des spectateurs autour d'eux, et ouvrent démesurément leur bouche défigurée par la botoque. Les femmes chantent moins haut et moins désagréablement, mais ne font entendre de même qu'un petit nombre de tons continuellement répétés. On dit que ces sauvages mettent quelquefois sur leurs airs des paroles qui se rapportent à leurs chasses ou à leurs guerres; mais tout ce qu'a entendu le prince Maximilien, ne lui a semblé être qu'un bourdonnement sans articulations.

Ces peuples, comme ceux de presque toute la terre, ont conservé la tradition d'un grand déluge. Leur Noé est un vieillard blanc, appelé Tamandouari de Toupa, dont la pieuse famille seule, avertie par l'Être suprême, grimpa sur des palmiers durant l'inondation qui fit périr le genre humain. Quand les eaux se furent écoulées, cette famille descendit et peupla la terre. Au reste, observe le judicieux voyageur, les idées religieuses des Botocoudys ne sont pas plus absurdes que celles des colons portugais de la classe inférieure; les uns et les autres ne connaissent de la religion que les cérémonies extérieures, défigurées par des momeries ridicules et des farces indécentes. A Ilheos, la fête de Saint-Sébastien est célébrée au milieu de travestissemens, de combats de scènes théâtrales, dans lesquels la vie de ce grand saint est représentée. M. de Humboldt n'a-t-il pas vu, dans les Andes, des Indiens, masqués et ornés de grelots, exécuter des danses sauvages autour de l'autel, tandis qu'un moine de Saint-François élevait l'hostie? Ainsi, dans toutes les révolutions politiques de la terre, les pratiques des religions se sont mêlées et ont succédé les unes aux autres, sans que jamais le véritable esprit religieux ait pénétré dans la masse ignorante des peuples. Les cérémonies cèdent aux cérémonies, et voilà tout. Et comment les superstitions n'établiraient-elles pas leur théâtre dans les colonies portugaises, lorsqu'en Europe même, au sein de la métropole, un jour la dispute s'étant échauffée dans un couvent de religieuses, sur la prééminence de saint Jean l'Évangéliste et de saint Jean-Baptiste, les religieuses évangélistes se saisirent de ce dernier, le dépouillèrent, le fouettèrent, lui firent mille autres indignités impossibles à décrire, et l'enterrèrent dans le jardin, en chantant et en dansant sur la fosse? Désormais,

ces scandaleuses extravagances ne se reproduiront pas. De plus sages institutions, des lois plus libérales et plus justes, en même tems qu'elles améliorent la condition des hommes, épureront le culte de la divinité. Les lumières, en se répandant sur toutes les diverses parties de ce riche royaume, y déposeront des germes de morale et de prospérité ; et, parmi les ouvrages qui auront contribué à déchirer à nos yeux les voiles dont il était couvert, le voyage du prince Maximilien de Neuwied sera cité comme un des plus intéressans. AIGNAN, *de l'Institut.*

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Histoire de l'administration des secours publics, *par M. le baron* Dupin, (1).

Parmi les sciences qui, depuis trente années, ont fait tant de progrès pour le bonheur de l'humanité, il en est une qui comprend en quelque sorte toutes les autres, puisqu'elle les appelle à son aide, et leur fait partager ses travaux; c'est la bienfaisance, étude pleine de charmes, occupation remplie de combinaisons variées, de résultats curieux, mais qui ne produirait qu'une satisfaction passagère, si elle n'était soumise à des règles fixes qui en font une institution durable et une véritable profession: la bienfaisance, considérée comme étude, a ses calculs; comme branche d'administration, ses lois; comme jouissance du cœur, ses écueils, qu'il faut étudier, qu'il faut connaître, et que l'excellent ouvrage, dont nous allons rendre compte, explique parfaitement. Guidé par lui, on ne peut s'égarer dans ses dons, se tromper dans sa confiance, et, ce qui n'arrive que trop souvent, regretter ou interrompre ses bienfaits, par un sentiment même de justice et de raison.

L'ouvrage de M. Dupin se divise en *trois parties*. Dans la première, il établit l'état ancien des hôpitaux, leur fondation, les dons qu'ils réunissaient progressivement. On voit que l'esprit religieux fonda la plupart de ces établissemens, depuis les princes de la première race jusqu'au règne de Louis-le-Gros. La bienfaisance,

(1) Paris, 1821. Un vol. in-8°. Alexis Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 30. Prix, 6 fr.

comme la générosité et toutes les vertus, se trouvait absorbée par l'idée dominante du tems. On fondait des hôpitaux ou des couvens, non par humanité ni même par un sentiment véritable de piété, mais par peur de l'enfer, *pro remedio animæ suæ.*

Bientôt, le régime municipal qui caractérisa les douzième et treizième siècles, vint perfectionner les institutions utiles; et enfin, dans les derniers tems, l'esprit philosophique porta l'attention des peuples et le zèle des hommes éclairés sur toutes les branches de l'administration et de l'économie publique. Cependant, chaque amélioration demandait un long tems pour s'établir; il fallait user les obstacles qu'apportaient l'ignorance ou les préjugés dans un pays où l'on ne pouvait les rompre. C'est une chose curieuse à observer, dit l'auteur, que de voir d'abord les cahiers présentés aux états d'Orléans par la noblesse dissidente, être adoptés par Louis XIV cent ans plus tard dans les édits sur la formation des hôpitaux et des ateliers de charité; puis, les projets des ministres de Louis XV, pour la déportation des mendians, ceux des ministres de Louis XVI sur l'amélioration des hôpitaux, trouver place dans les décrets de la convention. C'est cependant Louis XIV qui donna l'idée de ces utiles changemens, et on doit lui en laisser la gloire. A son exemple, les grands seigneurs, dans leurs terres, les prélats, dans leurs diocèses, s'ingénièrent à faire du bien; et madame de Montespan, pleurant sur sa disgrâce, cherchait encore à plaire au monarque, en fondant, près de son château d'Oiron, un hospice pour les enfans et les vieillards, et en préparant elle-même le bouillon des pauvres. Bientôt, Saint-Vincent de Paule encouragea cette généreuse disposition parmi les gens riches. Les *Baillon*, les *Faure*, les *Séguier*, les *Prévot*, les *La Rochefoucault*, y consacrèrent une partie

de leur fortune, comme ont fait depuis MM. *Cochin*, *Necker*, *Beaujon*, et d'autres hommes recommandables.

On comptait dans le royaume, avant la révolution, 740 hôpitaux civils, et 730 petits établissemens, de trois à quatre lits. Leur population totale était, selon M. Necker, de 110,000 individus, dont 25,000 malades, 40,000 enfans et 40,000 vieillards, ou autres personnes présumées hors d'état de gagner leur vie. Ils avaient environ 30 millions de revenus, consistant en biens-fonds, terres, maisons, rentes, en attributions sur les droits d'entrée et octrois des villes, en secours d'argent formés par le trésor royal ou assignés sur diverses caisses ou établissemens de mont-de-piété, etc., etc.

L'administration de ces fonds et la conduite de ces hôpitaux varia, suivant le tems. Elle fut d'abord entre les mains des ecclésiastiques, sous l'autorité des évêques. Cependant, leur gestion ne répondant pas à ce que l'on en espérait, en 1312, le concile de Vienne examina les abus qui s'y étaient introduits; il fut décidé que le gouvernement de ces maisons serait remis à des hommes prudens et de bonne réputation. Cette mesure n'ayant pas été suffisante, Louis XII et François Ier pensèrent à établir un ordre fixe. Les syndics des communautés furent introduits dans les conseils, avec des représentans du clergé et de la noblesse; et, depuis cette époque, l'administration ne cessa d'avoir un caractère social et communal qui seul lui convient: la révolution pensa cependant porter un coup funeste à ces institutions en mettant leurs biens en vente pour centraliser tout le service et le mettre aux frais de l'état. Heureusement, cette mesure n'eut lieu que d'une manière imparfaite, et fut promptement révoquée.

L'organisation administrative des hôpitaux repose encore sur la loi du 7 octobre 1796, qui constitue des commis-

sions de cinq membres nommées dans le principe par l'administration municipale et départementale, et depuis par les ministres, sur la présentation des préfets. L'ordonnance du 6 février 1810 accorde cette nomination au préfet seulement. M. Dupin développe toutes les lois et les droits de cette administration qui sont fort sages, et qui, à l'exception de quelques changemens, doivent être conservés.

La population actuelle des hôpitaux et des hospices de France est d'environ 90,000 individus; savoir: 30,000 malades, 35,000 vieillards et infirmes, 25,000 enfans; dans ce nombre, ne sont point compris les vieillards en pension dans leur famille, et les enfans nourris à la campagne. La dépense est évaluée au taux moyen de 90 centimes la journée de malade, et 60 centimes celle des vieillards infirmes et des enfans; ce qui représente une dépense annuelle, pour tous les hôpitaux, de 24 à 25 millions. Nous avons vu que le revenu équivalait et surpassait même cette somme, qui s'augmente tous les jours par les legs nombreux qui sont faits à ces établissemens.

M. Dupin donne des détails intéressans sur les enfans trouvés et la mendicité, deux parties importantes des secours publics.

Avant la révolution, le nombre des enfans trouvés était de 45,000; il est maintenant d'environ 60,000, et leur dépense s'élève à sept millions. On ne voit pas, sans étonnement et sans tristesse, sur les registres de l'état civil de Paris, que les enfans naturels sont plus du tiers des naissances. L'organisation des secours pour cette classe d'êtres malheureux, a sans doute contribué beaucoup à leur accroissement; mais on ne peut regretter ces secours, lorsqu'on pense au traitement qu'éprouvaient ces malheureux enfans. Ils étaient vendus publiquement, sous le portail de l'église de Saint-Landry, à des femmes malades

qui en avaient besoin pour faire passer leur lait, à des bateleurs, à des mendians, et, comme le disent les mémoires du tems, à des magiciens : le prix courant était de vingt sols. Aujourd'hui, ces enfans sont gardés avec beaucoup de soin : les uns en nourrice, les autres à l'hospice jusqu'à l'âge de douze ans. A cette époque, ils sont placés en apprentissage chez de bons fabricans, et une grande partie parvient à une existence indépendante et heureuse. Leur nombre est sans doute considérable; mais une institution excellente tend à le diminuer, c'est la *Société de charité maternelle*, qui, prévenant le malheur au lieu de se borner à le réparer, porte des secours aux femmes en couches, prend soin de leurs enfans nouveau-nés, et empêche que le désespoir, la honte ou le besoin ne les leur fassent abandonner. Les mesures prises en France, et surtout à Paris, contre la mendicité, ne sont pas moins actives, mais sont moins efficaces; et ce fléau ne peut s'adoucir que par l'accroissement du bien-être, de la production et du commerce intérieur qui en est la suite. Les établissemens publics, les secours même à domicile ne sont que des palliatifs. M. Dupin rend un compte fort intéresssant des uns et des autres, depuis les premiers tems de la monarchie. Il relate tous les édits de nos rois à ce sujet; et, pour consoler de l'extrême rigueur qu'on remarque dans presque tous, il nous peint les heureux changemens que la législation moderne et l'esprit de bienfaisance ont portés dans cet abîme de misères humaines. Outre les bureaux de bienfaisance, établis dans toutes les communes, des distributions à domicile se font presque partout aux frais des personnes charitables; des maisons de sœurs de charité sont fondées dans beaucoup de lieux, et, dans les villes un peu considérables, les ouvriers forment eux-mêmes des associations de secours pour

les individus malheureux de leur profession. Paris compte environ quatre-vingts de ces sociétés particulières d'ouvriers. On a fort bien organisé dans cette ville tout ce qui concerne les secours publics. Outre les nombreux établissemens pour l'éducation des enfans et le soulagement des malades, on compte un bureau de charité et plusieurs *dispensaires* par arrondissement. La *Société philantropique* distribue trois millions de soupes ; et il faut convenir que ces secours sont bien urgens, quand on pense que près de 100,000 indigens sont inscrits sur les registres, et qu'environ le septième de la population est à la charge des autres habitans.

C'est en mêlant ainsi le tableau des maux de l'humanité à l'éloge des personnes charitables qui s'occupent à les adoucir, que M. Dupin encourage à l'étude, comme à la pratique de la bienfaisance, et l'on peut dire que son ouvrage est lui-même une bonne action, puisqu'il peut être utile à l'exercice de bonnes œuvres.

ALEXANDRE DE LABORDE, *de l'Institut.*

ANNUAIRE HISTORIQUE UNIVERSEL *pour* 1820 ; *par* C. L. LESUR (1).

« L'ANNÉE dont nous donnons l'histoire offre un spectacle mémorable, *variis casibus plenum, seditionibus discors, ipsâ etiam pace sævum.* » C'est M. Lesur qui s'exprime ainsi, au commencement de sa préface ; et, en effet, il est peu d'époques plus dignes d'occuper les méditations

(1) Paris, 1821. 1 vol in-8° de 824 pages. Chez Fantin, rue de Seine, n° 12. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17 Delaunay, au Palais-Royal, galerie de bois. Prix, 10 fr.

de l'historien. Les deux mondes appellent à la fois ses regards ; et une seule passion semble agiter en même tems tous les peuples : l'amour de la liberté. Des rivages du Mexique jusqu'au pied des Andes, l'Amérique, fatiguée du joug des conquérans, réclame des lois nouvelles; l'Espagne et le Portugal changent un gouvernement absolu contre un gouvernement représentatif; deux peuples de la péninsule italique veulent suivre cet exemple; des rois s'assemblent en congrès et se constituent les juges des peuples sur lesquels ils ne règnent pas; de sourdes agitations se font sentir dans plusieurs états de l'Allemagne ; l'un des princes de cette vaste contrée entend la voix de ses sujets, et les admet à discuter avec lui la constitution à laquelle ils doivent désormais obéir; un peuple du Nord, à qui l'on a promis la liberté, voit ses députés unanimes pour rejeter des institutions qui ne consacrent point ces promesses ; en Angleterre, un malaise toujours croissant, et des besoins qu'on s'obstine à méconnaître avec plus d'opiniâtreté, à mesure qu'ils deviennent plus impérieux, se font néanmoins entendre avec énergie, et le scandale d'une grande et imprudente accusation fournit aux passions du peuple et aux clameurs de la politique un aliment nouveau; la France, enfin, qui semblait n'avoir plus qu'à s'avancer paisiblement dans la route constitutionnelle qui lui était ouverte, se voit tout-à-coup arrêtée dans sa marche par un horrible forfait qui, en frappant un prince du sang, la rejette dans le régime exceptionnel dont elle venait à peine de s'affranchir, et, en changeant son système électoral, va peut-être changer ses destinées.

Sans doute, ce sera un vaste et imposant tableau que celui où l'on va retracer des vicissitudes si intéressantes et si variées. Mais que de difficultés il offre aux pinceaux du peintre ! L'historien qui ne veut décrire que le

passé, peut entrer d'un pas égal et ferme dans les tems qui ne sont plus; impassible comme les générations éteintes qu'il évoque devant lui, il peut rester calme au milieu des passions, impartial au milieu des partis; son bras équitable pesera les hommes et les événemens dans une balance que ne fait incliner le poids d'aucun sentiment personnel. Le juste et l'injuste, l'innocence et le crime auront seuls le droit de l'émouvoir, et il les discernera d'un œil sûr; car je suppose à l'historien un esprit droit et une ame vertueuse. Mais, avec ces qualités même, combien cette tâche est plus épineuse pour l'écrivain qui entreprend le récit des événemens contemporains! Placé au milieu de l'agitation générale et de tant d'intérêts divers, pourra-t-il seul rester froid au sein des passions flagrantes dont il est environné? Ce ne sont plus les affaires des morts dont il s'agit, ce sont ses propres affaires; ce sont celles d'une patrie qu'il aime, d'une terre que doivent habiter ses enfans; n'a-t-il pas des amitiés ou des aversions à satisfaire, un amour propre à ménager, une fortune à maintenir? On dit impunément la vérité aux morts; il est trop souvent dangereux de la dire aux vivans. Croit-on, d'ailleurs, que la vérité soit si facile à connaître pour les contemporains? De combien d'illusions ne faut-il pas se garder; il est si facile de voir la justice où l'on voit la victoire; il est si naturel, si utile de croire que la puissance a toujours raison; la vérité même, chez ceux qui succombent, prend je ne sais quelle apparence d'erreur. Souvent aussi l'on est injuste avec les intentions les plus droites; on blâme un fait blâmable en lui-même, et l'on ne songe pas que ce fait a son excuse dans des causes qui l'ont rendu nécessaire, et que, pour être équitable, il fallait signaler d'abord. On se fait un mérite d'être sévère envers les peuples, et l'on a raison; mais on oublie qu'il est moins aisé

et non moins utile d'être sévère envers les princes et leurs ministres.

Ces réflexions sont générales, et nous n'entendons pas en faire une application directe à l'ouvrage de M. Lesur; nous avons cru toutefois qu'il convenait de donner une idée de l'extrême difficulté de son entreprise, au moment où nous allons essayer de l'apprécier. L'*Annuaire* a été loué, presque sans restriction, dans plusieurs feuilles estimées; et la *Revue Encyclopédique* elle-même a rendu compte des deux premiers volumes (1), avec la bienveillance que méritait une entreprise utile, et qu'il convenait d'encourager. Aujourd'hui que son succès est assuré, nous n'accorderons rien à l'indulgence. Avertis par les éloges donnés aux volumes précédens, et même à celui-ci, nous allons l'examiner avec soin; et, si un examen attentif amenait quelques réflexions sévères, nous souhaitons que cette sévérité ne déplaise pas à l'auteur, et qu'il n'y voie qu'un témoignage de la réputation que son ouvrage s'est acquise, et de l'importance qu'on attache à ses travaux.

Le talent avec lequel on a fait connaître, dans ce Recueil, l'objet et le plan de l'*Annuaire*, nous dispense de revenir sur ce point (2); nous nous bornerons à l'examen rapide

---

(1) T. IV, p. 286; T. VIII, p. 229.

(2) Nous voudrions cependant conseiller à M. Lesur de mettre un peu plus de sévérité dans le choix des matériaux qui composent sa *Chronique*. Parmi les faits qu'il recueille, il en est qui nous semblent tout-à-fait indignes de figurer dans un pareil ouvrage, et qui, destinés à l'oubli dès le lendemain du jour où ils sont connus, peuvent servir tout au plus à amuser l'oisiveté des lecteurs des feuilles quotidiennes. Nous voudrions aussi un peu plus de justesse dans certaines réflexions. Ainsi, lorsqu'au sujet de l'opposition manifestée par le parterre du Théâtre-Français à l'augmentation du prix des places, l'auteur ajoute : « Cette lutte a balancé, pendant une semaine, l'intérêt des

des principales matières contenues dans ce volume, et nous commençons avec M. Lesur par la session des chambres. Nous ne nous occuperons pas de la vérification des pouvoirs, qui, cette année, offrit une question que nous ne voulons pas traiter ici, ni de la demande des douzièmes provisoires, abus périodique, dont nous serons sans doute bientôt débarrassés ; mais nous dirons quelques mots des pétitions présentées par environ vingt mille citoyens pour demander le maintien de la loi des élections. On sait que ces pétitions furent écartées, par l'ordre du jour, à une majorité de cinq voix ; cette majorité, qui n'en eût pas été une dans un pays où les principes parlementaires eussent été mieux connus, qui eût été une minorité véritable, en Angleterre, où les ministres auraient eu la pudeur de ne pas compter leurs voix, préjugea, dans cette circonstance, une grande question, celle du système électoral. Car, malgré tout ce qui fut dit, à cette occasion, sur l'abus des pétitions, les partisans de l'ordre du jour avaient pour but de se ménager un premier triomphe, gage d'un triomphe plus important, dans l'attaque projetée contre la loi des élections. Personne, en effet, ne considéra comme un argument sérieux le reproche fait aux pétitionnaires par un ministre, de donner au droit de pétition une extension inconstitutionnelle, lorsqu'on se souvenait que, l'année d'auparavant, des pétitions, dont l'objet était absolument le même, avaient été trouvées très-constitutionnelles par les ministres qui redoutaient alors l'effet de la proposition de M. Barthelemy. Or, M. Lesur, qui, dans son Annuaire de 1819, ne dit nullement qu'il ait

---

querelles politiques ; » il fait une remarque qui a le double tort d'être inexacte et de jeter sur des événemens graves un air de ridicule, et sur le caractère national un vernis de légèreté, dont le reproche, pour être une vieille habitude, n'est pas moins aujourd'hui une injustice.

été effrayé des pétitions, partage, en 1820, l'effroi des ministres, et, sans donner son opinion sur l'inconstitutionnalité de la démarche des pétitionnaires, ce qui était cependant, nous le croyons, la première question à décider, il parle du « danger qu'il y aurait eu pour la tranquillité publique, pour le gouvernement, et même pour la dynastie, de céder à des pétitions. » Cette assertion de M. Lesur semblera bien singulière, si l'on fait attention aux événemens dont il se sert pour l'appuyer, je veux dire, la vivacité des débats qui eurent lieu à l'occasion de la nouvelle loi d'élection et les troubles de juin; car, si l'on peut établir quelque rapprochement entre ces faits et les pétitions, la conséquence qui se présente à tout esprit juste, c'est que les faits n'auraient probablement pas existé, si les pétitions eussent été accueillies. D'ailleurs, quel est donc ce singulier scrupule de *céder à des pétitions?* Il s'agit bien, en matière de gouvernement, d'écouter la susceptibilité d'un vain amour-propre : examinez si c'est le vœu de la raison qui parle dans les pétitions; et si vous répondez affirmativement, il faut bien les admettre. Car c'est un devoir sacré d'écouter la raison, quel que soit l'organe dont elle se sert pour se faire entendre.

Avant d'arriver à l'affaire capitale de cette session, le changement du système électoral, M. Lesur a dû rappeler la discussion des lois d'exception, présentées aux chambres, deux jours après l'horrible attentat qui enleva à la couronne l'un de ses plus proches héritiers. Peut-être eût-il été digne d'un historien et d'un publiciste de laisser entrevoir sa pensée sur des mesures si graves, et qui rejetaient la France sous un régime dont elle avait eu tant de peine à se débarrasser. On lit pour s'éclairer, et les gens sensés n'apprécient un livre qu'autant qu'ils y ont puisé quelques lumières. Nous n'avons rien trouvé qui appartînt à M. Le-

sur, dans l'analyse de la discussion concernant le pouvoir réclamé par les ministres d'emprisonner sans jugement, hormis le reproche qu'il adresse au côté gauche de s'être *laissé emporter par une éloquence passionnée*, et particulièrement à M. Martin de Gray d'*avoir attaqué le projet avec plus de véhémence et de passion*. Pour nous, nous féliciterons l'honorable député que la chambre vient de perdre, d'avoir mérité le reproche qu'on lui fait ici. Dans notre conviction, les lois d'exception sont funestes, surtout au gouvernement qui les emploie; et, selon nous, M. Martin de Gray a fait un acte de patriotisme en les repoussant. S'il a mis quelque passion dans ses discours, ce fut l'effet d'une chaleur vertueuse, dont il peut encore s'honorer. Quant à la loi sur la censure des journaux, notre auteur nous donne son opinion : « Plus on étudiera cette discussion qui se prolongea pendant neuf jours, dit-il, plus on se convaincra que son intérêt tenait moins au développement des principes qu'aux querelles des partis, et aux attaques dirigées contre le ministère. » Nous croyons que cette réflexion est encore une erreur; si ces querelles et ces attaques se sont mêlées à la discussion, c'était un effet nécessaire de la situation des choses; mais nous sommes persuadés, quoi qu'en dise l'auteur de l'*Annuaire*, que le maintien des principes fondamentaux de toute liberté était l'objet principal des adversaires du projet, et la cause de ce grand intérêt que la discussion inspira dans la nation.

L'effet des dernières élections faites d'après la loi du 5 février, avait été de renforcer le côté gauche, d'affaiblir le côté droit, et de dépeupler presque entièrement le centre. Ce résultat ne pouvait manquer d'être, aux yeux des ministres, une preuve manifeste des inconvéniens du système électoral qu'on avait conservé, l'année précédente, au prix de tant d'efforts; aussi, l'on savait que

l'intention du ministère était d'y proposer d'importantes modifications. Il nous serait impossible, dans les bornes étroites qui nous sont prescrites, d'aborder une question aussi grave, et d'essayer de faire apprécier les différens projets qui furent successivement présentés et discutés. Nous ne pouvons indiquer les incidens variés de la discussion, les vicissitudes singulières de l'amendement proposé par Camille Jordan, et les mouvemens que le grand intérêt de la question souleva dans Paris. Il y a, dans cette époque de notre histoire, certaines obscurités qu'il ne nous appartient pas d'éclaircir, que sans doute M. Lesur ne pouvait pas non plus expliquer, mais que peut-être il aurait dû signaler. Toutefois, il ne nous a pas semblé s'en être aperçu. On sait que la nouvelle loi adoptée à la chambre des députés le fut ensuite à la chambre des pairs, à une plus forte majorité; sur quoi M. Lesur dit : « Il est à remarquer que la minorité restée favorable à la loi du 5 février 1817, est inférieure au nombre des pairs créés en 1819 pour la soutenir; M. le garde des sceaux l'avait prédit. » Nous croyons que cette remarque est au moins oiseuse, et que la prédiction de M. le garde des sceaux n'était pas très-difficile à faire. Il est bien évident que, pour se former une majorité dans la chambre des pairs, en 1819, le ministère y avait fait entrer ses amis; la plupart de ces pairs étaient encore, en 1820, les amis du ministère. Est-ce là ce qui étonne M. Lesur? Quant à l'objet de la loi, nous ne ferons que cette réflexion : la loi de 1817 avait placé, en grande partie, la puissance électorale dans la portion moyenne de la nation, c'est-à-dire dans la portion la plus éclairée, la plus indépendante, la plus libre des préjugés de l'éducation et des besoins de l'ambition; si les ministres ne crurent pas pouvoir trouver dans cette classe de citoyens une majorité ministérielle, nous n'hésitons pas à le dire,

c'est un terrible préjugé contre le ministère d'alors. Au reste, nous sommes persuadés que, sans le déplorable malheur du 13 février, la loi de 1817 eût encore trouvé dans la chambre des députés une majorité suffisante pour la soutenir, au moins dans ses dispositions fondamentales.

Après avoir accordé à la discussion des lois de finances toute l'attention que leur importance mérite, l'auteur de l'*Annuaire* note quelques dispositions législatives d'un moindre intérêt; et ensuite il passe de l'histoire des chambres à celle des événemens qui, sans se lier aux affaires législatives de cette année, méritent cependant d'occuper une place dans nos annales.

L'un des plus importans est la découverte de la conspiration militaire. Nous sommes forcés de l'avouer, nous n'avons pas vu, sans quelque peine, les expressions, dont un écrivain aussi grave que l'auteur de l'*Annuaire*, s'est servi dans cette circonstance : « A neuf heures, dit-il, plusieurs des coupables signalés, qui se trouvaient dans les casernes, furent arrêtés, au premier ordre des chefs de leurs corps respectifs, par les officiers et soldats, *empressés d'éloigner de leurs rangs des hommes qui avaient faussé leurs sermens.* » Nous ne savons si le sentiment exprimé dans ces derniers mots s'est effectivement manifesté; mais, dans tous les cas, il semble que M. Lesur ne devait le rapporter que pour le marquer d'une sévère réprobation. Est-ce donc à un historien qu'il faut rappeler ce principe d'éternelle justice : que l'accusé est toujours présumé innocent? ou bien, selon M. Lesur, ce principe cesserait-il d'être vrai, quand c'est le gouvernement qui accuse? Lorsque l'auteur écrivait, *tous* les accusés étaient sous la sauve-garde de ce principe, l'innocence de tous était présumée; depuis, une procédure solennelle a proclamé l'innocence du très-grand nombre des inculpés. M. Lesur dit

lui-même, deux pages plus bas, qu'après une instruction préliminaire, qui dura cinq à six mois, sur soixante-quinze prévenus, quarante-un furent renvoyés de la poursuite; et il dira, dans son prochain *Annuaire*, que sur les trente-quatre autres, sept seulement ont été condamnés. Comment faudrait-il donc qualifier, si l'on s'en rapportait ici à l'assertion de l'auteur, cette espèce de sentence préalable, prononcée contre un grand nombre d'innocens, par la force armée, chargée de leur arrestation? Au reste, nous aimons à absoudre l'intention de M. Lesur; mais nous avons dû relever ses paroles.

Parmi les grands travaux ministériels de cette année, l'auteur cite le rapport du ministre de la guerre, sur la nouvelle composition de l'infanterie française. « Ce rapport, aussi important à méditer (selon lui) que l'ordonnance, doit être mis à côté de la loi du recrutement, comme la base de l'organisation militaire de la France. » Ceux même qui partageraient l'estime que M. Lesur fait de ce travail, pourraient encore désirer ici quelques particularités historiques qu'on n'aurait point dû oublier dans un ouvrage destiné à fournir des matériaux à l'histoire. Sous ce point de vue, nous sommes obligés d'indiquer, en passant, une autre petite inexactitude, relative à la souscription pour l'achat du château de Chambord. « Ce vœu fut accueilli, dit M. Lesur; les communes et les citoyens s'empressèrent de souscrire, et le château a été ensuite acheté, au prix de 1,542,000 fr. » Cette dernière partie du fait est exacte, le reste est sans doute un vœu que M. Lesur a voulu exprimer; mais il faut prendre garde, quand on écrit l'histoire, de donner ses vœux pour des réalités; M. Lesur sait à présent, par une autorité bien instruite, et qu'il ne révoquera pas en doute, le *Moniteur*, que, *malgré des provocations multipliées* (ce sont les

termes du journal officiel), on n'a pu réunir qu'une faible partie du prix d'achat. Et nous avouons que nous ne saurions faire un reproche à la grande masse des citoyens, d'avoir pensé que ce ne sont pas là les preuves d'amour qu'il faut donner aux princes, et d'avoir cru que, dans un pays où beaucoup de malheureux manquent d'abri, le plus pressé n'est pas de donner un château de plus à un jeune prince, qui n'a que l'embarras du choix entre les demeures royales.

Un des événemens les plus importans de cette année, ce fut le premier essai de la nouvelle loi d'élection. Voici ce qu'en dit M. Lesur : « le résultat des élections, orageuses dans quelques endroits seulement, fut à peu près tel qu'on l'avait prévu. Dans les colléges de département, l'ascendant de la grande propriété enleva presque tous les suffrages. Dans la plupart des arrondissemens, circonscrits de manière à briser les coalitions des libéraux, les royalistes eurent encore l'avantage ; et presque partout, le ministère, prononcé pour eux, obtint, à peu d'exceptions près, les choix qu'il avait désignés. On a calculé que, sur deux cent vingt députés élus, il se trouva quarante-quatre présidens ou vice-présidens, soixante-quinze membres de la chambre de 1815, et seulement trente-quatre à trente-cinq libéraux.... Ainsi désappointés, les libéraux se plaignirent de ce qu'aux combinaisons d'une loi qui leur était si défavorable, le ministère avait ajouté tout le poids de son influence.... » Ces faits parlent d'eux-mêmes ; c'est ce qui fait, sans doute, que M. Lesur n'y joint aucune réflexion. Malgré le *désappointement* de ces pauvres libéraux, on ne les crut pas encore assez battus. « MM. Lainé, de Villele et Corbières furent nommés ministres secrétaires d'état sans portefeuille, ayant voix au conseil ; création vue.... , *par les esprits modérés*, comme une aggréga-

tion nécessaire dans l'accroissement de la chambre des députés, pour y conserver la majorité ministérielle. » On voit, par cette remarque, que l'auteur de l'*Annuaire* se déclare un grand partisan du système de bascule. Pour nous, qui voudrions bien aussi être *modérés*, mais qui ne pouvons pas l'être comme M. Lesur, cette *nécessité* ne nous a point frappés ; nous espérons que l'*Annuaire de* 1821 nous la fera mieux sentir, en nous démontrant les avantages que la nation a retirés de cette aggrégation de talens.

Nous avons dû consacrer à l'histoire de notre pays presque tout l'espace qui nous est accordé ; le peu qui nous reste suffit à peine pour indiquer les principaux faits de l'histoire étrangère. Nous passerons rapidement en Autriche, où nous n'avons guère remarqué que la réponse, en latin, de l'empereur, à une députation du comté de Pest, réponse dans laquelle S. M. dit que *tout le monde devient fou*, *totus mundus delirat ;* en Prusse, où nous voyons qu'un édit accorde aux seigneurs, entre autres *priviléges :* « l'exemption du service et du logement militaires, des taxes personnelles, du droit de timbre et de l'impôt foncier sur leurs domaines seigneuriaux, en sorte qu'ils ne soient astreints qu'*aux impositions indirectes.*» Et, laissant derrière nous diverses autres contrées de l'Allemagne, nous nous hâterons d'arriver au pays de Hesse-Darmstadt, qui offre, cette année, un spectacle digne de toute l'attention des publicistes. On voit le prince présenter à ses sujets une constitution, dont les dispositions imparfaites ne s'accordent ni avec les lumières du siècle, ni avec les besoins du peuple ; une chambre de députés refuser hautement d'accepter un pareil acte, et, après une lutte, où la fermeté des mandataires du peuple ne saurait être trop louée, le prince, revenant à des conseils plus sages, donner une déclaration, où l'on trouve ces paroles remar-

quables : « Les états-généraux sont invités, au nom de S. A. R., à s'occuper, le plus tôt possible, et avant toute nouvelle délibération, d'un projet de constitution, qui sera soumis au grand-duc, afin d'accélérer le moment heureux qui, en assurant à ce peuple toutes les garanties constitutionnelles, laisse au souverain, désormais le chef, et non le dominateur de l'État, la douce conviction d'avoir un plus grand pouvoir sur le cœur de ses sujets. » En conséquence, après des travaux communs, la nouvelle constitution fut arrêtée d'un consentement unanime... Le jour de sa publication fut un jour de fête pour tous les habitans du grand-duché; elle fit sensation en Allemagne par des motifs divers. Ce petit peuple mérite d'être offert en exemple au monde, et l'on ne saurait donner trop d'éloges à la noble franchise de ces députés qui ne craignent pas de dire la vérité, et à la haute raison de ce prince qui ne craint pas de l'entendre.

La Pologne était moins heureuse; elle avait bien une constitution; mais les lois secondaires, destinées à mettre en jeu la loi principale, ne semblaient pas remplir le vœu des citoyens. Un projet de code de procédure criminelle fut proposé; il subit de graves reproches : l'institution du jury était refusée à la Pologne. Cette loi nouvelle était une infraction à l'article de la constitution, en vertu duquel un citoyen, qui n'est encore convaincu d'aucun délit, ne peut être arrêté; il n'existait pas de garantie réelle de la liberté individuelle; la législation polonaise ne contenait aucune disposition relative à la liberté de la presse, abandonnée au despotisme de la censure. Ces reproches étaient graves, et la loi fut rejetée à une majorité de 120 voix contre 3, « majorité qui n'étonne pas moins, dit M. Lesur, que la chaleur des discussions. » Et d'où vient donc cet étonnement? ne connaît-on pas le patriotisme des Polo-

nais ? Et qui pourrait soutenir que des lois où manquent les garanties qu'on vient d'énoncer, soient dignes d'être acceptées par des peuples libres ? L'auteur de l'*Annuaire* a tort de voir, dans cette opposition légale, un esprit d'hostilité contre le gouvernement, puisque cette même assemblée, qui rejette une mauvaise loi, vote les impôts « presque sans opposition. » Ce sont les propres paroles de M. Lesur, ce qui ne l'empêche pas de dire que « l'opinion publique semblait se détériorer de jour en jour, soit par la tendance naturelle des esprits lancés dans la route des *innovations*, soit, comme on osait le dire hautement, parce que la constitution n'était pas exécutée dans l'esprit généreux qui l'avait dictée. » Certes, après les faits que nous venons de rappeler, il y a une étrange distraction à poser cette alternative; car, des deux suppositions, la première n'est probablement venue dans l'esprit de personne. Nous remarquons aussi qu'il est assez curieux de voir un publiciste taxer d'*innovations*, chez un peuple que l'on dit libre, la demande du jury, de la liberté individuelle et de la liberté de la presse. Un fait digne d'être recueilli par l'histoire, c'est que, pendant que ces choses se passaient en Pologne, plusieurs provinces de l'empire russe recevaient avec enthousiasme l'ukase qui proclamait leur affranchissement.

Le procès de Thistlewood et celui de la reine occupent cette année presque toute l'histoire d'Angleterre : cette dernière procédure, qui a si vivement piqué la curiosité du moment, mais qui enfin s'est trouvée sans résultat politique de quelque importance, a perdu presque tout son intérêt devant ces grands événemens qui ont rempli le midi de l'Europe. On sent bien qu'ici tous les détails nous sont interdits, et que nous devons nous borner à indiquer seulement l'esprit de l'ouvrage que nous examinons. Il

n'est point favorable aux changemens qui se sont opérés dans les deux péninsules; et lorsque l'auteur en cherche les motifs, il ne nous semble pas fort habile ni fort heureux à les découvrir. Ainsi, par exemple, il nous dit que « la véritable cause de la révolution de Naples était surtout le désir si généralement répandu d'avoir une constitution nouvelle. » Et c'est une vérité incontestable, mais qui malheureusement ne nous explique rien; car il nous reste encore à demander à M. Lesur quelle était la cause de ce désir si général; et bien certainement il y en avait une. Il est une vérité dont il faut bien convenir, parce que ce n'est point une opinion, mais un fait : quand un peuple est agité par quelque idée dominante, quand cette idée, filtrant, pour ainsi dire, dans toutes les classes de la société, se répand comme une sève active et vigoureuse, il faut bien reconnaître que d'autres tems ont amené d'autres besoins, et qu'il est déjà trop tard pour comprimer cette surabondance de forces, dangereuse, si vous vous obstinez à en arrêter le développement, salutaire et profitable, si vous la dirigez avec habileté et dans le noble but de l'utilité publique. C'est le premier devoir des hommes chargés de conduire les peuples, que de pressentir ces besoins, d'en reconnaître les symptômes et de trouver les moyens d'y satisfaire, avant qu'ils se soient impérieusement déclarés. Ce devoir est difficile, sans doute, mais indispensable. Quel triste sujet de réflexions, quand on pense que si, depuis quarante ans, le hasard de la naissance eût placé sur le trône dix ou douze hommes capables de remplir ce devoir dans toute son étendue, si seulement des hommes d'état, dignes de ce nom, eussent paru dans les conseils intimes des princes, d'innombrables malheurs eussent été épargnés au monde! Un siècle fut où la monarchie absolue était la destinée des

peuples; les peuples furent obligés de la subir; elle était dans l'esprit du tems. Un autre esprit règne aujourd'hui, c'est le siècle des gouvernemens représentatifs; il y a nécessité de s'en accommoder. Sans doute, l'établissement d'une loi fondamentale par la force militaire est une chose fâcheuse, l'exemple en peut être funeste, et malheur à qui en ferait un principe de politique! Mais si, en condamnant le principe, on examine froidement les résultats et les motifs; si l'on fait avec équité la part des hommes et des choses, dans ces mémorables révolutions, nous croyons que ce ne sera ni la légèreté des peuples, ni l'esprit séditieux des soldats qu'il faudra d'abord accuser.

Nous espérions trouver quelques réflexions de ce genre dans l'*Annuaire;* nous avons été trompés dans notre attente. Les peuples y sont jugés avec une grande sévérité, les gouvernemens avec beaucoup d'indulgence; et nous croyons pouvoir donner en deux mots une idée juste du livre de M. Lesur : c'est un résumé assez bien rédigé de gazettes censurées. Trop souvent les faits sont dissimulés ou mal éclaircis, et les réflexions sont faites sans liberté, sans exactitude, sans profondeur. Est-ce donc là ce que devrait être un ouvrage tel que celui-ci ? Il nous semblait que l'auteur était appelé à des fonctions plus relevées et plus utiles; lui-même ne l'ignore pas : « Si nous ne faisons pas encore de l'histoire, dit-il dans sa préface, nous en réunissons tous les documens, nous en sommes les rapporteurs; ce rapport doit être exact, impartial et complet. » Eh quoi! M. Lesur penserait-il que le rapporteur des grands débats de l'histoire ne doit point avoir son opinion, ou plutôt qu'il est condamné, comme certains fonctionnaires, à une déférence absolue pour le langage du pouvoir ? croirait-il compromettre sa bonne foi, en défendant ouvertement les justes maximes de la liberté ?

Son ouvrage, dit-il, n'a pas été composé en vue de servir ou de flatter des intérêts et des passions de parti, et c'est fort bien sans doute ; mais, si l'esprit *de parti* est, dans tous les tems, indigne d'un honnête homme et d'un écrivain de conscience, il est aussi des époques où il faut être d'*un parti*, si l'on ne veut abjurer le titre de citoyen. Lorsqu'un état est partagé entre de vieilles doctrines et des maximes nouvelles ; quand on voit d'un côté l'aristocratie et le pouvoir absolu, de l'autre le grand nombre et le pouvoir mitigé ; ici, une loi fondamentale dont on croit nécessaire de plier l'esprit aux exigeances de certaines opinions ; là, cette même loi invoquée dans toute sa pureté, ne faut-il pas convenir que la raison est d'un côté ou de l'autre ? La raison, comme la vérité, est une et invariable. Qui croira jamais la trouver dans un milieu qui varie, chaque année ? Or, il est du devoir de tout homme de sens de se ranger du côté de la raison, comme il est du devoir de tout historien de reconnaître les besoins de son siècle, d'en distinguer le véritable esprit et de rappeler aux puissans que la justice et la véritable sagesse consistent à s'y conformer. Qu'est-ce autre chose, d'ailleurs, que de céder à une insurmontable nécessité? Car, si l'on étouffe un jour les plaintes ou les vœux raisonnables et légitimes d'un peuple, ils éclateront le lendemain avec plus de violence ; on peut retarder quelques instans la marche de l'esprit humain, il n'est pas d'efforts capables de l'arrêter.

M. Avenel.

LITTÉRATURE.

Œuvres complètes de madame de Staël, *publiées par son fils* (1).

De la Littérature, *considérée dans ses rapports avec les institutions sociales.* — De l'Allemagne.

SECOND ARTICLE.

(*Voyez*, ci-dessus, Tom. XI, pag. 540.)

Les écrits dans lesquels madame de Staël met les passions en jeu, ou recherche quelle est leur influence sur le bonheur, ont été l'objet de mon premier article. Celui-ci sera consacré à l'examen des théories et des jugemens littéraires de cette femme célèbre.

Madame de Staël comprend, dans sa vaste revue des plus belles productions de l'esprit humain, depuis Homère jusqu'à nos jours, les ouvrages d'imagination et les écrits philosophiques. Les bornes qui me sont prescrites ne sauraient comporter un aperçu, même incomplet, de ces immenses richesses du monde intellectuel.

Dans ses *Considérations sur la littérature*, l'auteur s'est proposé la démonstration d'une grande vérité philosophique : la *perfectibilité de l'espèce humaine.* Beaucoup d'écrivains ont nié cette perfectibilité, moins par conviction que par système. En expliquant sa pensée, madame de Staël impose silence à ceux qui feignaient de l'avoir mal comprise ; elle n'a pas prétendu dire que les modernes ont une puissance d'esprit plus grande que les anciens, mais seulement que la masse des idées, en tout genre,

(1) Paris, 1820 et 1821. 17 vol. in-8°, chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. Prix, 6 fr. le volume.

s'augmente avec les siècles. Sans doute, les arts ne sont pas susceptibles d'une perfectibilité indéfinie; mais qui peut prévoir le terme où s'arrêteront la pensée et les progrès successifs de la civilisation ?

La philosophie des Grecs est au-dessous de celle des Romains, leurs imitateurs, et la philosophie moderne a, sur celle des Romains, la supériorité que deux mille ans de méditations de plus doivent assurer au génie de l'homme. Les sentimens jeunes et forts des premiers peuples civilisés, l'énergie, l'enthousiasme pour tout ce qui a de l'éclat, le goût simple et pur des beaux-arts distingueront toujours les Grecs des peuples qui les ont suivis; mais leurs raisonnemens, en philosophie, peuvent à peine être considérés comme l'échafaudage de l'édifice élevé d'âge en âge à la raison humaine. La méthode, que madame de Staël nomme l'*art de résumer*, manquait aux philosophes de la Grèce. Aristote le premier, ou plutôt le seul, a mis l'*esprit d'observation* à la place de l'*esprit de système* : il recherche avec une grande sagacité les causes des révolutions et les principes des gouvernemens. Les événemens contemporains et l'exemple des républiques de la Grèce lui avaient fourni la plupart de ses idées. Si le régime républicain n'avait pas cessé quelques siècles après lui, madame de Staël pense que les modernes seraient aussi supérieurs à Aristote, dans la politique, qu'ils le sont dans les autres sciences philosophiques.

Dans les arts et dans la littérature, qui tient plus à l'imagination qu'au raisonnement, les progrès de l'esprit humain sont moins sensibles. La poésie épique et lyrique, la tragédie, la comédie, l'éloquence, l'histoire, nées sous le beau ciel de la Grèce, s'y sont rapidement élevées à une hauteur que n'ont pu surpasser encore les auteurs modernes. Homère est resté le prince de l'épopée; Pindare a

eu des imitateurs, et point de rivaux. Si, dans la comédie, Molière et les bons auteurs français ont une supériorité qui nous semble incontestable, il n'en est peut-être pas ainsi dans la tragédie ; des hommes d'une vaste littérature et d'un jugement sain hésitent à prononcer entre Euripide et Racine, entre Sophocle et Corneille : l'invention de la fable dramatique appartient aux auteurs grecs ; les situations les plus touchantes de nos plus belles pièces sont tirées de ces auteurs. Les caractères tragiques de l'amour maternel, de la tendresse filiale, du dévouement de l'amitié, ont tous une analogie plus ou moins grande avec les sentimens de Clytemnestre, d'Antigone, d'Oreste et de Pylade, parce que les poètes grecs ont peint les premiers ces affections dominantes, dont les principaux traits sont toujours les mêmes. Il existe, dans la nature morale, comme dans la lumière du soleil, dit madame de Staël, un certain nombre de rayons qui produisent des couleurs tranchantes ou distinctes : on peut varier ces couleurs par leur mélange, mais on ne peut en créer une entièrement nouvelle.

Les seules comédies grecques que nous connaissions, celles d'Aristophane, sont des satires politiques, à la fois violentes et grossières, d'une invention bizarre ou commune, et dont quelques plaisanteries populaires forment tout le comique. Nulle vérité dans les situations, nul développement de caractère, aucune de ces peintures de mœurs et de ridicules qui intéressent l'homme de tous les pays et de tous les tems.

Ménandre avait sur Aristophane l'avantage d'un siècle, et il paraît qu'il avait fait faire à la comédie quelques progrès dans la décence théâtrale. Mais la simplicité si vantée de ses plans ne pourrait-elle pas être plus justement attribuée à l'indigence de son imagination qu'à la délicatesse de son goût ? Térence, imitateur, et souvent simple traducteur de Ménandre, a quelquefois réuni deux pièces

de l'auteur grec dans une des siennes, et cependant madame Dacier avoue qu'il est encore inférieur à Plaute pour le nœud de l'intrigue et la vivacité de l'action théâtrale. Cette comédie, toute d'imitation, n'avait presque aucun rapport avec les mœurs des Romains, et ne tenait que par la poésie à la littérature latine : il en est à peu près ainsi de la tragédie. L'expression de la douleur morale ou physique étant, aux yeux des Romains, une marque de faiblesse, excitait en eux le mépris, sans faire naître la pitié : il n'y a rien dans une telle disposition qui puisse fournir aux développemens de la tragédie. D'ailleurs, les Romains, accoutumés, par le spectacle des gladiateurs, aux souffrances réelles et à la mort véritable, devaient être difficilement émus par des fictions qui n'en étaient que l'imitation imparfaite. Aussi, les vit-on souvent interrompre les représentations théâtrales pour demander à grands cris des gladiateurs.

La littérature latine a commencé par des ouvrages de philosophie. L'art d'écrire ne s'étant développé chez les Romains que long-tems après l'art de conquérir et de gouverner, l'utilité fut le principe de leur littérature. Les opinions philosophiques qu'ils adoptèrent, se trouvent dans les livres grecs ; mais, depuis long-tems, ils les avaient mises en pratique dans la conduite des affaires publiques et dans leur vie privée. C'est ce qui rendit leurs écrivains si supérieurs aux auteurs grecs, dans l'analyse de tout ce qui tient à la morale et à la législation. Aucun ouvrage grec n'est comparable, pour l'ordre, l'ensemble et la clarté, au *code des devoirs*, présenté par Cicéron. Tout ce qui peut ajouter à la dignité de l'homme était l'objet de l'étude philosophique des Romains. L'histoire de Salluste, les lettres de Brutus, les ouvrages de Cicéron rappellent, dit madame de Staël, des souvenirs tout puissans sur la

pensée ; vous sentez la force de l'ame à travers les beautés du style ; vous voyez l'homme dans l'écrivain, la nation dans cet homme, et l'univers aux pieds de cette nation. Les premiers historiens latins, Tite-Live, Salluste, Florus, Cornelius Nepos ont eu, comme les historiens grecs, l'avantage d'avoir à représenter les grands événemens et les grands hommes que produit la liberté au sein des républiques : des siècles de monarchie despotique ou de guerres féodales n'inspirent pas, dit madame de Staël, autant d'intérêt que l'histoire d'une seule ville libre. Si Tacite a surpassé Suétone, Ammien Marcellin, Velleius Paterculus, c'est parce que l'indignation républicaine vivait dans son ame, et que, ne regardant pas le gouvernement des empereurs comme légal, n'ayant besoin de l'autorisation d'aucun pouvoir pour publier ses livres, son esprit n'était point sujet aux préjugés qui ont asservi la plupart des historiens modernes.

Les mœurs, les habitudes, les connaissances philosophiques, les succès militaires des Grecs ne paraissent à madame de Staël qu'une semence que les vents devaient emporter dans tous les lieux de la terre ; et ces peuples, tout étonnans qu'ils sont, lui laissent peu de regrets : elle n'éprouve point, en les voyant disparaître de l'histoire, la même douleur que lui inspire la perte du nom et du caractère des Romains. A son avis, les Grecs devaient donner l'impulsion à la littérature et aux beaux-arts ; mais les Romains ont fait porter au monde l'empreinte de leur génie.

Jusqu'ici, en exposant les opinions de madame de Staël sur la littérature grecque et sur la littérature latine, j'ai plutôt rempli les fonctions d'historien que celle de critique. Cependant, je suis loin d'adopter toujours ses opinions sur les auteurs grecs et romains. Ces écrivains ne me semblent

dépourvus ni de réflexion, ni de philosophie, ni de cette sensibilité profonde que madame de Staël a tant célébrée sous le nom de *mélancolie*. Virgile est un poète essentiellement sentimental. Les modernes n'ont rien écrit de plus touchant que les confidences et les prières de Didon à sa sœur, les plaintes de la mère d'Euryale, les tristes pressentimens d'Evandre au moment où il va se séparer de son fils. Quel tableau que celui des femmes troyennes, versant des larmes, en contemplant, du rivage sicilien, la profondeur des mers et l'immense étendue de l'horizon ! Les poèmes de Virgile sont pleins de ces douloureuses peintures des destinées humaines ; l'émotion qu'elles font éprouver est d'autant plus vive, que, presque toujours, il en accroît l'effet par la sensibilité de l'expression, ou par des réflexions mélancoliques sur la brièveté de la vie et sur les peines dont elle est semée.

Le chantre des héros et des actions guerriers, Homère lui-même s'éloigne quelquefois des champs du carnage ; sa muse ne fait pas toujours retentir les cris des combattans et le tumulte des armes; elle s'attendrit aux adieux d'Hector et d'Andromaque, et prête de touchantes expressions au vieux Priam embrassant les genoux de l'impitoyable Achille, pour obtenir le corps meurtri de son cher Hector. Si, dans *Prométhée enchaîné*, Eschyle présente seulement les combats de l'ame aux prises avec la douleur physique, c'est contre les remords ou la douleur morale qu'Oreste se débat dans les Euménides. La blessure de Philoctète inspire de la pitié ; mais, ce qui intéresse, ce qui cause une vive émotion, ce sont les regrets qu'il donne à la patrie absente ; les transports qu'il fait éclater, en reconnaissant l'habillement et le langage des Grecs.

Le jugement que madame de Staël porte sur les historiens grecs et romains, me paraît également hasardé.

Quoi qu'elle en dise, Hérodote, Thucydide, Xénophon s'arrêtent quelquefois pour considérer les événemens, pour en indiquer l'origine et les conséquences, pour porter sur les hommes et sur les choses ce qu'elle appelle des *jugemens de réflexion.* Dans le premier livre de la guerre du Péloponèse, Thucydide, en traçant le tableau de la Grèce, indique quelles furent les causes des fréquens changemens auxquels la Thessalie et la Béotie étaient exposées ; et d'où vient qu'Athènes, moins sujette aux révolutions, fut plus célèbre par ses grands hommes et ses colonies que par ses richesses ?

Ces observations, et un grand nombre d'autres, qu'on trouve dans les historiens grecs et latins, prouvent, ce me semble, qu'ils étaient non seulement narrateurs, mais encore penseurs et philosophes. On est tout étonné de voir madame de Staël refuser aux Grecs la première vertu des hommes libres, *le patriotisme;* ils défendent leur patrie, dit-elle, mais pour la gouverner. Eh ! quel autre sentiment que le patriotisme animait les guerriers de Marathon et de Salamine ? Quel gouvernement se promettaient les trois cents Spartiates qui firent le généreux sacrifice de leur vie aux Thermopyles ? *Passant, va dire à Lacédémone que nous sommes morts ici pour obéir à ses saintes lois.* Si ce langage, si ce dévouement n'est pas celui qu'inspire le pur amour de la patrie, qu'est-ce donc que le patriotisme ? Madame de Staël loue les Romains d'avoir fait porter au monde l'empreinte de leur génie. Mais ne lui ont-ils pas aussi fait porter l'empreinte de la servitude ? Avant les Romains, les peuples de l'Angleterre, de la Gaule, de la Germanie, de l'Espagne, de la Grèce, de l'Italie étaient indépendans, et jouissaient de la liberté. Tous furent courbés sous le joug de ces Romains qui, semblables aux Anglais de nos jours, ne voulaient de la liberté que pour

eux et chez eux. Après avoir opprimé et dépouillé le monde, ils y portèrent la mollesse et la corruption; de maîtres durs et avares, ils devinrent des esclaves lâches et prodigues; et, livrant à un seul homme les destinées du genre humain, ils fondèrent la plus effroyable tyrannie qui ait jamais déshonoré les hommes et désolé la terre. Les Grecs furent rarement offensifs; toujours les Romains furent oppresseurs, même aux siècles de la république. Les lumières de la Grèce, généralement répandues, brillent aujourd'hui sur toute la terre; trente nations traînent encore les fers qu'elles reçurent de ces Romains trop admirés.

C'est aux Italiens que madame de Staël attribue la renaissance des lettres. Ils ont, dit-elle, frayé les premiers pas dans la carrière où l'esprit humain a fait depuis des progrès si importans; mais ils ont été condamnés à ne pas avancer dans la route qu'ils avaient ouverte. L'un des caractères des poètes italiens est l'art de faire naître la plaisanterie du sérieux. Ils aiment à réunir la gravité des formes à la légèreté des sentimens. C'est un genre national dont l'Arioste est le plus charmant modèle. Les comédies italiennes ont beaucoup de cette gaîté bouffonne qui tient à l'exagération des ridicules; mais on n'y trouve pas la peinture des vices du cœur humain : c'est plutôt la caricature que le tableau réel de la vie.

Malgré le charme de Métastase et l'énergie d'Alfieri, madame de Staël ne pense pas que les Italiens aient poussé très-loin l'art dramatique dans leurs tragédies. La vengeance est la passion qu'ils peignent le mieux, parce que, de toutes les impressions, le ressentiment d'une injure est celle qui s'enfonce le plus profondément dans leur ame; mais leur sensibilité n'est pas sérieuse, leur grandeur n'est pas imposante.

Tout parle d'amour dans les poésies italiennes ; et cependant, ce qu'on y trouve le plus rarement, c'est de la sensibilité. L'affectation et la recherche d'esprit y ont été introduites, dès l'origine. Les sonnets de Pétrarque, l'*Aminte* du Tasse, le *Pastor fido* de *Guarini* sont pleins de *concetti;* la *Jérusalem* et la *Divina comedia* elles-mêmes n'en sont pas exemptes. Au jugement de madame de Staël, les écrivains en prose ne sont, pour la plupart, ni moralistes ni philosophes ; le *Prince* de Machiavel, et surtout les *Réflexions sur Tite-Live*, lui semblent n'avoir aucun rapport avec le caractère général de la littérature italienne; ce sont des ouvrages qui appartiennent tout entiers au génie de l'auteur. A l'exception des écrits de *Beccaria*, de *Filangieri*, d'un petit nombre d'autres auteurs, madame de Staël ne trouve, dans les livres des Italiens, aucun but d'utilité. Si la littérature de cette nation lui eût été mieux connue, elle eût peut-être beaucoup modifié ce jugement. Aucune contrée, sans en excepter l'Angleterre, n'a produit un plus grand nombre d'ouvrages sur la science du gouvernement, sur la jurisprudence, sur les finances, et l'administration, que l'Italie. Les écrits de presque tous les historiens, et surtout de Paruta et Giannone, de Botero, de Gravina, de Vico, de Stellini, de Genovesi, de Palmieri, de Verri, de Briganti, de Filangieri, de Galanti, de Romagnosi, de Delfico, etc., embrassent toutes les questions morales, philosophiques et politiques, qui ont été traitées par les plus illustres écrivains des autres nations.

L'honneur chevaleresque et le culte des femmes, chez les Espagnols, la magnificence et la grandeur orientales, chez les Maures, devaient, par la réunion de ces deux peuples, donner à la littérature espagnole un caractère plus élevé que celui de la littérature italienne. Mais, dit madame de Staël, le pouvoir royal, appuyant la superstition, étouffa

en Espagne les germes heureux de tous les genres de gloire. Le despotisme et l'inquisition ne laissèrent à la pensée aucun moyen d'échapper au joug. A peine peut-on juger, par quelques essais imparfaits, ce qu'aurait pu être la littérature espagnole, avec des circonstances plus favorables. Il y a, dans les comédies de Calderon et de Lope de Vega, une peinture de l'amour sans fadeur et des sentimens élevés dont la vérité n'est pas toujours défigurée par l'enflure du style; le poème du Camoëns, dont l'esprit est le même que les ouvrages écrits en espagnol, renferme une fiction d'une grande beauté, l'apparition du fantôme qui défend l'entrée de la mer des Indes; mais le célèbre roman de Michel Cervantes n'est qu'une critique ingénieuse de mœurs qui n'existent plus, et le silence que garde madame de Staël sur Mariana et sur Sepulveda semble prouver qu'elle n'appréciait pas à leur juste valeur ces deux écrivains. Cependant, si les historiens espagnols sont dépourvus de philosophie, ils ne manquent ni d'érudition, ni de fidélité, du moins dans le récit des événemens. On remarque, dans les écrits des pères Feijoo et Isla, et surtout dans les romans philosophiques et politiques du père Montengon, une sorte d'indépendance assez courageuse pour des hommes revêtus de l'habit ecclésiastique et placés sous la main de l'inquisition.

Les chefs-d'œuvre de la littérature française sont appréciés et classés; pour en dire quelque chose de nouveau, madame de Staël, elle-même, est venue trop tard. Elle voit, dans la littérature du siècle de Louis XIV, les inspirations de l'imagination, mais non pas une puissance philosophique. L'analyse des principes du gouvernement, l'examen des dogmes religieux, tout ce qui pouvait conduire à un résultat applicable, fut, dit elle, totalement interdit aux auteurs de ce siècle. Le contraire me semble

prouvé par les écrits de Fénélon, de Lamotte Levayer, de Pascal, de Corneille, de Molière, de Lafontaine, et même par ceux de Boileau. Le satirique prête à la raison l'arme du ridicule, pour attaquer le préjugé de la naissance; Lafontaine montre, sous des voiles transparens, tout ce que le despotisme et l'arbitraire ont d'odieux : il jette même son masque de fabuliste et se montre à visage découvert, lorsqu'il peint la cour et les courtisans. Molière, dans le *Tartuffe;* Pascal, dans les *Provinciales*, ont livré l'hypocrisie à la risée de leur siècle. Il me semble qu'il ne faut pas un grand effort d'attention pour découvrir, dans les scènes de Corneille et dans les catastrophes tragiques de ses pièces, une pensée profondément philosophique et un autre but que l'effet théâtral. Jamais la tyrannie n'a été représentée sous des formes plus hideuses; jamais les vertus et le bonheur des peuples libres n'ont été peints sous de plus riantes couleurs que dans le *Télémaque.* Bossuet lui-même, au nom de la mort, osa parler d'égalité aux princes et aux rois de la terre. Sans doute, il y a plus d'indépendance philosophique dans les ouvrages de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau, de Raynal et des autres écrivains du XVIIIe siècle, que dans ceux de l'âge précédent, par la raison qu'en toutes choses, les hommes qui achèvent vont plus loin que ceux qui commencent. Mais, à l'entrée de toutes les routes que l'esprit humain a parcourues en France, on retrouve toujours quelques-uns de ces grands génies du XVIIe siècle, qui ont à jamais fondé notre gloire littéraire.

Une omission assez remarquable dans un ouvrage consacré à la littérature, c'est celle du nom de Pierre Corneille, dans le livre de madame de Staël. Je ne rechercherai point la cause de cette omission, qui rappelle ce que dit Tacite

des images de Cassius et de Brutus. *Prœfulgebant eo ipso, quod effigies eorum non visebantur.*

La *mélancolie*, ce sentiment que madame de Staël affectionne, qu'elle juge le plus fécond en ouvrages de génie, lui semble appartenir presque exclusivement aux climats septentrionaux. Aussi, n'hésite-t-elle pas à déclarer que toutes ses impressions, toutes ses idées la portent de préférence vers la littérature du nord. Entre les impressions produites par les peintures du divin Homère et les images de la nature représentées par Ossian, madame de Staël reste suspendue et n'ose prononcer. Les ombres penchées sur les nuages lui plaisent beaucoup; ce sont, dit-elle, des souvenirs animés par des images sensibles: mais que sont les prières, les Euménides, les nymphes, les syrènes, Echo, Narcisse, Hyacinthe, toutes les métamorphoses, toutes les brillantes fictions de la Grèce, sinon la pensée personnifiée et l'image sensible des souvenirs animés?

Madame de Staël voudrait aussi attribuer presque exclusivement aux littérateurs du nord le développement de la raison humaine, et la renaissance de la philosophie en Europe.

Mais, tandis que Bacon, le seul écrivain philosophe que l'on puisse citer, en Angleterre, avant la révolution de 1688, traçait à l'esprit humain une route nouvelle, Descartes ébranlait, en France, l'empire des vieilles erreurs, et présentait aux hommes la méthode comme le seul fil qui pût les conduire dans le vaste labyrinthe des sciences. Si, à une époque plus rapprochée de nous, Hobbes, Sidney, Locke, Fergusson traitèrent de la politique, comme d'une science purement intellectuelle, et recherchèrent quel était l'état primitif des sociétés, afin d'arriver à connaître les lois les plus propres à garantir le bonheur des hommes, on vit, en France, à peu près dans le même tems, Fénélon,

Montesquieu, Rousseau, Mably et Voltaire, se livrer aux mêmes recherches et retrouver aussi les *titres du genre humain*, perdus pendant une longue suite de siècles.

On applique, en Angleterre, l'esprit des affaires aux principes de la littérature, et l'on interdit, dans les ouvrages de raisonnement, tout ce qui pourrait influer le moins du monde sur le libre exercice du jugement. Mais le désir de produire une plus grande conviction rend la plupart des écrivains confus et prolixes. Bolingbroke, Schatesbury, Adisson ont de la réputation, comme écrivains en prose. Cependant leur style manque d'originalité; leurs images sont sans couleur, et leur expression sans énergie. Il semble que les Anglais n'osent s'abandonner à leurs inspirations que dans les compositions poétiques. Le *Paradis perdu* est surtout remarquable par la pensée et l'imposante grandeur des images. Il paraît impossible d'élever l'ame humaine à une plus grande hauteur. Les poètes anglais savent unir intimement la réflexion aux sensations; ce talent se fait surtout remarquer dans le *Cimetière de Gray* et dans le *Village abandonné* de Goldsmith, mais, en général, ils abusent des facilités que leur accorde une langue qui n'a pas encore acquis le degré de perfection dont elle semble susceptible; ils prodiguent les images, ils subtilisent les pensées. Semblables en cela aux écrivains en prose, ils épuisent le sujet qu'ils traitent, et le goût ne les avertit pas de s'arrêter.

La comédie anglaise n'occupe pas une place bien distinguée dans l'opinion littéraire de l'Europe; et madame de Staël pense que les mœurs et les caractères y sont le plus souvent des caricatures, sans rapport avec l'état moral des Anglais. A la vérité, les mœurs représentées dans les comédies sont à la fois d'une grossièreté brutale et d'une dissolution révoltante. Cependant, des hommes qui ont

long-tems habité l'Angleterre, non seulement à Londres, mais dans les provinces, assurent que la comédie anglaise est aussi près que la comédie française des caractères et des mœurs qu'elle représente.

Beaucoup d'étrangers sont plus choqués des défauts de Shakespeare que frappés de ses beautés; le contraire a lieu en Angleterre, et cela doit être. Le génie de Shakespeare est national : les noires fureurs de ses héros, la profonde scélératesse des grands criminels qu'il met en scène et dont la plupart appartiennent à l'histoire d'Angleterre, la bizarrerie même de ses conceptions, tout est en harmonie entre le spectateur et le poète; et, comme les pièces de Shakespeare renferment des beautés de tous les tems et de tous les pays, la réputation de cet auteur ne peut s'affaiblir en se répandant. Mais notre sensibilité repousserait plusieurs des moyens qu'il emploie pour émouvoir les spectateurs anglais. Dans ses tragédies, l'enfance et la vieillesse, l'innocence et la vertu reçoivent également la mort, et la reçoivent avec effroi, sans déguiser aucun des sentimens naturels que l'approche de sa destruction fait éprouver à un être sensible et prévoyant. Nous ne pouvions supporter l'attendrissement profond, l'émotion violente qui nous saisirait aux plaintes d'Arthur, jeune enfant qui va périr par l'ordre du roi Jean, ni l'horreur qu'exciterait en nous le récit de l'assassin Tirrel, lorsqu'il peint à Richard III le paisible sommeil des enfans d'Edouard. Des spectateurs français n'attendraient pas la catastrophe : ils sortiraient ou feraient baisser le rideau. Ils ne vont point au théâtre pour éprouver *cette impression redoutable, ce frisson glacé qu'éprouve l'homme, alors que, plein de vie, il apprend qu'il va périr.*

Les Allemands n'ont point transporté sur leur théâtre ce genre de tragique, excepté dans *Marie Stuart*, où l'é-

chafaud touche de si près à la scène, que le spectateur croit entendre la hache du bourreau; mais ils ont pris à Shakespeare ses sorcières et sa magie.

Lessing, Goëthe, Schiller ont composé des tragédies où le mélange du sentiment, des réflexions philosophiques et de l'esprit chevaleresque forment ce qu'on est convenu de nommer le genre romantique. La vérité du langage, la peinture des mœurs du siècle et du pays où l'action se passe, la fidélité des caractères se font remarquer dans *Nathan le Sage* et dans *Emilia Galotti* de Lessing; dans le *Comte d'Egmond* et le *Torquato Tasso* de Goëthe; dans le *Don Carlos*, le *Walstein*, le *Guillaume Tell* et la *Jeanne d'Arc* de Schiller; mais, en général, les pièces du théâtre allemand ressemblent à ces tableaux des anciens peintres où les figures, toutes sur le même plan, sont tantôt confuses, tantôt placées à côté l'une de l'autre, sans liaison, sans concourir, par des intérêts divers, à une action unique.

Il y a peu ou point de sociétés en Allemagne, partant point de comédie. Les auteurs ne peuvent observer ces caractères qui, parmi nous, prêtent au ridicule et excitent la gaîté. Chez eux, d'ailleurs, la plaisanterie est peu goûtée; elle offense ceux qui s'en croient l'objet, bien loin de les amuser; c'est une arme légère que des mains allemandes ne savent guère manier, et qui blesserait le plus souvent ceux qui voudraient la lancer; c'est pour cela qu'ils préfèrent le drame à la comédie, et qu'en général ils empreignent leurs ouvrages poétiques de ce vague et de cette mélancolie, caractères distinctifs du genre qui, sous le nom de *romantique*, excite, d'un côté, tant d'admiration, et subit, de l'autre, tant de censures. Wieland, Goëthe, Schiller, Bürger peignent les sentimens comme les idées à travers les nuages; chez eux, l'enthousiasme produit une

espèce de vertige qui déplace et multiplie les objets. Ils écartent de leur poésie les réflexions philosophiques, et s'abandonnent entièrement aux inspirations lyriques que madame de Staël nomme l'*apothéose du sentiment*. Les Allemands ont de grands ouvrages en vers : la *Messiade* de Klopstok, l'*Obéron* de Wieland; mais ils n'ont point un véritable poème épique. L'*Obéron* est fondé sur une histoire de chevalerie française, *Huon de Bordeaux*. Ce poème original a cependant une couleur d'imitation ; le mélange de l'héroïque et du merveilleux, du grave et du bouffon, du sérieux et de la plaisanterie, rappelle souvent les contrastes piquans et les poétiques folies de l'Arioste. Le sujet de la *Messiade* est au-dessus des inventions du génie : montrer l'humanité dans l'être divin et la divinité dans l'être mortel, c'est tout ce qu'on pouvait attendre du talent du poète, et Klopstock a su, comme le dit madame de Staël, réunir avec beaucoup d'art tout ce que la fatalité des anciens et la providence des chrétiens peuvent inspirer à la fois de terreur et d'espérance. Mais la monotonie était inévitable dans un tel sujet, et l'ame se fatigue d'une contemplation continuelle. Klopstock, comme Young, ramène trop souvent ses lecteurs au milieu des tombeaux : les pensées funèbres dont les derniers instans des chrétiens sont environnés, effarouchent les muses et obscurcissent les vives couleurs de l'imagination.

« De la foi des chrétiens les mysrètes terribles
« D'ornemens égayés ne sont point susceptibles.
(Boileau.)

La littérature allemande est venue tard, et ne remonte guère au-delà d'un demi-siècle. Les ouvrages philosophiques datent de plus loin ; la philosophie spéculative a oujours trouvé beaucoup de partisans chez les nations

germaniques, dès le moment où elles ont été civilisées par le christianisme et la chevalerie. Les méthaphysiciens allemands ont suivi une route opposée à celle que Locke avait tracée. Celui-ci attribuait toutes nos idées à nos sensations. Leibnitz, Lessing, Hemsterheim, Jacobi ont tâché de prouver que le libre arbitre repose sur la doctrine qui affranchit l'ame des objets extérieurs, et que la vertu ne saurait exister si la volonté n'est pas indépendante. Au lieu d'observer les sensations extérieures, ils observent les sentimens intimes. *Kant*, dont le nom est beaucoup plus connu que la doctrine, semble se placer entre Leibnitz et Locke, non pour les combattre, mais pour les réunir, pour tracer les limites des sens et de l'ame, de la nature extérieure et de la nature intellectuelle. Dans l'examen des facultés primitives dont l'ame se compose, il reconnut, avec Locke, qu'il n'y a point d'idées innées; mais il rechercha quels sont les sentimens et les lois qui constituent l'essence de l'ame humaine, indépendamment de toute expérience, et quels sont les objets sur lesquels l'ame peut s'exercer. C'est un philosophe beaucoup plus positif qu'on ne le croit communément; il nie l'existence de la métaphysique, et prétend que le raisonnement ne peut avoir lieu qu'autant qu'il s'exerce dans la sphère de l'expérience. Il croit que l'expérience, sans les lois de l'entendement, ne serait qu'un chaos; mais les lois de l'entendement n'ont pour objet, selon lui, que les élémens donnés par l'expérience.

Dans l'analyse des divers systèmes de philosophie qui partagent l'Allemagne, mais qui tous ont l'*idéalisme* pour base, madame de Staël fait preuve d'une grande puissance d'attention. On reconnaît qu'elle a bien saisi les principes et les conséquences de chacun de ces systèmes. Elle les fait comprendre, comme elle les comprend elle-même, en les dégageant des formes et des termes d'une métaphysique

qui, s'enveloppant d'un néologisme pédantesque, semble vouloir ajouter à l'obscurité du sujet par l'obscurité du langage.

Telles sont les principales opinions de madame de Staël sur la littérature et la philosophie des différens peuples; tel est aussi le seul point de vue sous lequel j'ai considéré cet ouvrage vraiment remarquable. C'est en parlant des œuvres politiques de cette femme illustre, que je pourrai indiquer les jugemens qu'elle porte sur les gouvernemens et sur les mœurs des Germains du dix-neuvième siècle.

ANNÉE.

MYTHOLOGIE.

RECHERCHES SUR LA NATURE DU CULTE DE BACCHUS EN GRÈCE, *et sur l'origine de la diversité de ses rites*, *par* J. F. GAIL, professeur d'histoire au collége S.-Louis; — mémoire couronné par l'académie des inscriptions et belles-lettres (1).

LORSQUE les anciennes traditions sur l'existence d'un Dieu unique et auteur du monde vinrent à s'obscurcir et à s'oublier chez les nations devenues idolâtres, l'univers matériel et ses parties diverses, et leurs effets, et leurs symboles, et toutes sortes d'allégories fabuleuses, le plus souvent scandaleuses, concernant ces objets, tout cela devint presque l'unique religion des hommes. Ainsi, comme l'a dit Bossuet, tout fut Dieu, hormis Dieu lui-même. On adora particulièrement, comme les grands dieux, le soleil et la lune, les astres observés, et la terre, et les saisons. Les

(1) Paris, 1821. Un vol. in-8° de 24 feuilles. Chez Gail neveu, au Collége de France, et chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon. Prix, 5 fr.

fables allégoriques furent changées en mystères dont quelques significations étaient secrètement et solennellement révélées aux initiés. Il a paru à de très-savans antiquaires (1) qu'il s'y mêla des commémorations du déluge et des hommes échappés à ce fléau; mais enfin, le soleil et la lune, et la terre amenant à maturité les moissons, les fruits, et surtout ceux de la vigne, constituaient la religion et les mystères d'Osiris ou de Sérapis en Égypte, de Sabasius dans la Thrace, et de Bacchus dans la Grèce et dans l'Italie. Tous ces noms désignent les mêmes dieux et le même culte idolâtre, principalement celui du soleil et de ses heureuses influences, et les travaux de l'agriculture. Sous le nom de culte d'Orphée, ou établi par Orphée, personnage qui paraît fictif, des philosophes de l'école de Pythagore avaient, plusieurs siècles avant notre ère, enseigné, avec des rites du culte bacchique, les doctrines particulières de leur maître. Lorsque la religion chrétienne parut, les dogmes orphiques et d'autres qu'on trouve dans Platon, furent systématisés, réformés, épurés, enseignés avec jalousie par des philosophes païens, et opposés long-tems avec quelque succès aux prédicateurs de l'évangile, surtout dans la ville d'Alexandrie.

A la fin du XVIIIe siècle, et depuis, les modernes incrédules, en France et en Allemagne, voulant renverser le christianisme, se sont efforcés, comme les derniers philosophes d'Alexandrie, sinon de réveiller le panthéisme, dont les mystères d'Osiris et de Bacchus faisaient partie, du moins de présenter le culte de Bacchus comme à peu près identique avec la religion de Jésus-Christ; en un mot, le récit de l'évangile comme une fable solaire, bien

(1) *Voyez* les ouvrages anglais du célèbre docteur James Bryant, l'histoire des Cabires et celle de l'idolâtrie, publiée à Londres, en 1803 et 1816, par le savant Georges Stanley Faber.

au-dessous de celle des païens, puisqu'elle n'est pas gaie et divertissante, comme les bacchanales. En vain, le P. Lambert dans la capitale de la France, Palmieri et Becchetti en Italie, Van Beck, professeur de mathématiques, à Leyde, le docteur Priesley en Amérique, et l'évêque Watson en Angleterre, ont réfuté directement ces hypothèses affligeantes et gratuites; on réimprime en petit format les *Ruines* et les *Abrégés des trois volumes* in-4°, de M. *Dupuis;* et, sans parler des réfutations, on continue à travestir en matérialisme et en idôlatrie l'évangile même et la religion des apôtres, celle de Newton et de Pascal, d'Arnauld, de Bossuet, de Fénélon, celle qui a commencé avec le monde, et qui, développée dans les livres de l'ancien et du nouveau Testament, a répandu de si précieuses lumières, a consolé, amélioré, policé le genre humain, qui a produit enfin ou préparé l'abolition de la servitude privée, des sérails et du despotisme public.

Quoique Bacchus soit en lui-même un sujet rebattu, il présente encore des difficultés du ressort de la critique et de l'érudition. La troisième classe de l'Institut de France, autrement l'académie des inscriptions et belles-lettres, a cru devoir proposer, pour sujet du prix de 1821, de déterminer les rites du culte de Bacchus en Grèce; les lieux et les époques de chaque fête bacchique dans cette partie du monde. Le prix a été décerné à M. Gail, fils de notre célèbre helléniste. Son mémoire couronné est le sujet de cet article.

L'auteur a remonté fidèlement aux sources, et les cite avec exactitude. Il explique d'abord comment ont dû se former les notions des divinités des païens. Il écarte l'espèce de Bacchus indien, qui est le sujet des Ramayana; il expose les trois origines, thrace, égyptienne et grecque du Bacchus européen. Il fait remarquer les contrastes

qui figurent dans ses fêtes, qu'il passe en revue, qu'il distingue et qu'il décrit, et dont il fait connaître les instrumens; puis, parlant des anthesteries, il donne son opinion très-sensée sur la nature des mystères; il développe les expressions connues, les cérémonies, la tradition, les allégories, et il n'y voit rien qui établisse ou suppose la connaissance et le culte d'un Dieu unique. L'ouvrage est terminé par un catalogue explicatif des noms et des épithètes donnés à Bacchus dans la langue grecque. C'est un travail qui lui est particulier, en ce qu'il est plus complet que tout ce qui a été jusqu'à présent publié dans ce genre. Son explication des *Kobaloi*, esprits trompeurs, malins et bouffons, *de la suite de Bacchus*, selon un scoliaste d'Aristophane, est la seule qui nous ait semblé peu satisfaisante. Il en fait, sans assez de fondement, des hommes, transformant ces esprits follets, ces *daimones* en *sorciers*, en *cabalistes* orphiques ou pythagoriques, parce que, dit-il, cabale vient de *kobalos*. Il est permis de croire que ces deux mots ne sont pas de même origine, et de continuer à faire dériver le premier de l'hébreu et de l'arabe où il se trouve pur (1). Les cabalistes étaient et sont, le peu qu'il y en a, fort sérieux, point méchans, et généralement plus trompés que trompeurs; les *Coboli* de la mythologie slave, devenus *Coboldi* et *Colfi* (2); les *Gobelini* du dictionnaire de Ducange, les *Cobilined* de l'armorique, nos farfadets, nos lutins, en un mot, dont il est parlé encore dans quelques veillées de ville et de campagne, ressemblent, bien mieux que les cabalistes, aux *Kobaloi* de Suidas et du scoliaste d'Aristophane.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

---

(1) Voyez *Mém. de l'académie des inscript. et belles-lettres*, T. XXVII, pag. 367 et suivantes. *Cabbala*, c'est *tradition*.

(2) Voyez le *Dictionnaire de la fable*, par M. NOEL.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

185.—*An Index to the geology of the Northern states*, etc. — Index pour la géologie des états du Nord, avec des sections trans versales s'étendant depuis la rivière Susquehannah jusqu'à l'océa Atlantique, et traversant les montagnes Catskill, auquel on a join une grammaire géologique ; par *Amos* Eaton, professeur d'histoir naturelle et de chimie au lycée de Troye, etc. ; seconde édition entièrement revue et corrigée ; ouvrage publié sous la direction d lycée, par *William* S. Parker. Troye, 1820. 1 vol. in-8°.

Privés de ces antiques monumens qui conservent les souvenirs de siècles passés chez les autres peuples, les savans Américains s'occu pent à explorer les richesses naturelles de leur patrie. La géologi est devenue parmi eux une science d'une haute importance; de hommes éclairés en ont fait le but de leurs recherches, et plusieur journaux se sont consacrés à donner l'histoire de ses progrès. Le deux principaux sont : le *Journal des sciences naturelles*, publié Philadelphie, et le *Nouveau journal Américain des sciences*, rédig par M. le professeur Silliman. (Voyez *Rev. Enc.*, T. VIII, p. 392. L'ouvrage de M. Eaton, que nous annonçons ici, renferme une foul de faits curieux et des descriptions intéressantes des différentes pa ties de la Nouvelle-Angleterre.

186.—*A Memoir on the commerce and navigation of the Blac sea*, etc. — Mémoire sur le commerce et la navigation de la me Noire, et sur le commerce et la géographie maritime de la Turqui

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titr de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qu paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nou rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

et de l'Égypte; par *Henri* A. S. Dearborn. Boston, 1819. Wells et Lilly. 2 vol. in-8° ornés de cartes.

Cet ouvrage, qui a pour but de prouver la possibilité d'établir des relations commerciales entre l'Amérique et la Turquie, contient un tableau du commerce qui se faisait dans la mer Noire, en 1811 et 1812. Le pavillon anglais y dominait alors, comme aujourd'hui, sur tous les autres pavillons européens; et les malheureux Grecs étaient presque, en affaires, les seuls représentans de la Turquie; avantage passager qu'ils paient maintenant bien cher, et qui a causé leur ruine, en excitant l'envie de leurs bourreaux, avides de s'emparer des richesses qu'ils ont amassées. M. Dearborn a joint à son ouvrage un traité de la géographie maritime de la Turquie et de l'Égypte, qui ne peut qu'être fort utile aux navigateurs et aux commerçans.

187.—*Speeches of the governors of Massachusetts*, etc.—Discours des gouverneurs des états de Massachusetts, depuis 1765 jusqu'à 1775, avec les réponses que leur fit la chambre des représentans; suivis des résolutions qui furent prises, à cette époque, par les États, des proclamations et d'autres papiers publics, relatifs à la dispute qui s'éleva entre ce pays et la Grande-Bretagne, et qui conduisit à l'indépendance des États-Unis. Boston, 1819. Russell et Gardner. 1 vol. in-8° de 424 pages.

Cette précieuse collection répand le plus grand jour sur les débats qui précédèrent la proclamation d'indépendance des États-Unis. C'est une histoire complète de la révolution qui s'opéra en Amérique, et du grand changement moral et politique qu'elle produisit dans la nation. L. S. B.

188. — *North American Review, and miscellaneous journal.* — Revue de l'Amérique septentrionale et Mélanges; nouvelle série, n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6. New-Yorck, 1821.

Ce journal littéraire, rédigé sur le plan des Revues anglaises, paraît tous les trois mois et offre des espèces d'essais, écrits la plupart avec beaucoup de talent, sur les livres indiqués en tête de chaque article. De tels essais font beaucoup moins connaître le livre dont on parle, que les analyses de nos journaux littéraires de France; mais ils font mieux connaître la matière que l'auteur du livre s'est proposé de traiter. Les articles les plus intéressans et les mieux rédigés des six cahiers que nous avons reçus,

cette année, sont ceux dans lesquels on expose la constitution amé ricaine, et les divers ressorts de ce noble édifice constitutionnel. E imprimant son génie à la masse entière du corps social, Frankli semble avoir légué son jugement ferme et droit, et ses vues phi lantropiques aux écrivains ses compatriotes. Nous citerons comm particulièrement dignes de l'attention des lecteurs, dans le *Nort American Review*, le dialogue entre Franklin et Montesquie sur l'état politique de l'Amérique, de la France et de l'Angleterre C'est, à notre avis, un des morceaux les mieux pensés qu'on ait écrit sur ce sujet.

Si les vues des rédacteurs de ce recueil sur les affaires politique sont presque toujours parfaitement justes, il n'en est peut-être pa de même de leurs jugemens littéraires. Ils nous paraissent partage un peu les préjugés des Anglais contre la littérature des autres pays et surtout contre la littérature française. On lira toutefois avec intérê l'analyse de l'ouvrage de madame Necker de Saussure, sur la vi et les écrits de madame de Staël (n° 3); l'article sur les observation historiques relatives à la Hollande, par Louis Buonaparte; l'extrai de la vie privée de Voltaire, par madame de Graffigny; ceux de l'histoire de l'astronomie, par Bailly; et des mémoires de Suard, pa Garat; et enfin, l'article sur l'indifférence en matière de religion par l'abbé de la Mennais. B—N.

GRANDE-BRETAGNE.

189 (*).—*Twelve Essays on the proximate causes of the material phenomena of the universe.*—Douze Essais sur les causes premières des phénomènes de l'univers, avec des notes, par *Richard* Phillipps. Londres, 1821. Imprimerie de J. et C. Adlard; in-8°.

190. — *Medical Notes on climate*, etc. — Remarques médicinales sur le climat, les maladies, les hôpitaux et les écoles de médecine de la France, de l'Italie et de la Suisse; suivies d'un examen des effets que peut produire, sur des personnes attaquées d'une consomption pulmonaire, un séjour de quelques mois dans le sud de l'Europe; par J. Clark, D. M. Londres, 1821. Colburn. 1 vol. in-8°.

L'auteur de cet ouvrage a voulu prouver, par plusieurs exemples, et par sa propre expérience, l'inutilité d'un voyage dans le sud pour les malades parvenus au dernier degré de la pulmonie. Il est certain que la fatigue d'une longue route, jointe aux ennuis du dé-

part, aux souffrances de la maladie, doivent plutôt accélérer que retarder l'instant de la mort. M. Clark soutient aussi que le climat de presque toutes les villes, rendez-vous ordinaires des poitrinaires, est contraire à leur état. A Marseille, le mistral produit des variations continuelles dans la température; à Aix et à Montpellier, le même inconvénient subsiste; à Hières, il se fait sentir pendant une partie de l'année; Pise est exposée à un vent du nord-est très-froid; Nice et Villa-Franca, village à trois lieues de Nice, lui paraissent, après tout, convenir davantage aux poitrines faibles, surtout le dernier endroit, qui est abrité des vents, et dont le climat est sec et peu variable. L'auteur est cependant d'avis qu'on n'y envoie point les malades qui sont décidément attaqués de consomption pulmonaire, mais seulement les personnes dont la santé délicate peut faire craindre de voir se déclarer plus tard cette terrible maladie.

191. — *Observations on the climate of Penzance*, etc. — Observations sur le climat de Penzance et du comté de Cornwall; par J. Forbes, D. M. Londres, 1821. Murray. Un vol. in-8°.

Cet ouvrage, qui pourrait presque faire suite à celui que nous venons d'annoncer, est écrit dans le but de prouver que Penzance, ville d'Angleterre, et le comté de Cornwall, présentent tous les avantages que les personnes dont la poitrine est attaquée vont chercher en Italie et dans le sud de la France. Le climat y est doux et tempéré; on y respire un air pur, et beaucoup moins humide que dans les autres parties de l'Angleterre : enfin, le docteur Forbes est d'avis qu'on peut y envoyer tous les malades dont l'état réclame un changement d'air.

192. — *Enchiridion, or a hand for the one-handed.* — Enchiridion, *ou* Supplément à la main pour ceux qui l'ont perdue; par *George Webb de* Renzey, capitaine dans le 82e régiment. Londres, 1821. Limbird. Brochure in-8°; 60 pages.

L'auteur ayant perdu un bras à la bataille de Vittoria, en Espagne, a consacré, depuis, une grande partie de son tems à inventer et à perfectionner un assortiment d'instrumens propres à suppléer à l'usage de la main; il a rendu un véritable service à ses compagnons d'infortune, en leur facilitant les moyens de se passer d'un secours étranger. Aidé de ses découvertes, on peut s'habiller, servir à table, tailler ses plumes, brosser son chapeau, jouer aux cartes, etc., avec autant d'adresse que ceux qui ont le libre usage de leurs bras.

193. — *A geographical, statistical and historical Description of Hindostan*, etc. — Description géographique, statistique et histotorique de l'Indostan et des pays voisins; par *Walter* Hamilton. Londres, 1821. Murray. 2 vol. in-4°. Prix, 4 louis 14 schellings 6 pences.

Les dernières opérations militaires des troupes anglaises dans les Indes ont si complétement établi, en dernier résultat, la suprématie de l'Angleterre, que les territoires regardés autrefois comme indépendans sont maintenant comptés au nombre des provinces tributaires. Ce moment était favorable pour réformer la géographie de l'Indostan : c'est ce qu'a fait M. Hamilton. Il a mis dans ce nouveau travail plus d'ordre et de méthode qu'aucun des écrivains qui l'ont précédé. La carte, dressée d'après ses instructions, présente les grandes divisions géographiques, subdivisées en provinces; chacune d'elles est traitée séparément dans le texte. On y donne une description générale de son climat, de son étendue, de ses productions et de ses habitans. L'auteur passe ensuite en revue les villes remarquables par leurs monumens, leur commerce, leur population, leur force militaire ou maritime, etc. Les matériaux qui ont servi à la composition de cet ouvrage sont tirés, en partie, de collections précédentes ou de voyages dans l'Indostan, qui ont déjà été imprimés, et en partie des rapports manuscrits déposés au conseil des Indes. Chaque président a coutume de donner, tous les six mois, un rapport sur la situation politique, financière et judiciaire de chaque province, auquel sont jointes les lettres des fonctionnaires qui lui sont subordonnés. Ces rapports officiels sont très-volumineux, et fournissent à l'inspecteur, envoyé par le conseil des renseignemens importans et variés. On sent combien il a été avantageux pour M. Hamilton de pouvoir puiser à de telles sources; aussi, son livre renferme tout ce qu'on peut savoir de plus intéressant sur ces contrées lointaines. On ne lira pas sans intérêt le chapitre qui traite de la culture des lettres dans l'Inde, et particulièrement dans le Bengale; celui qui a rapport à l'éducation et à la méthode d'enseignement du docteur Bell, au moyen de laquelle un seul maître peut donner ses soins à un très-grand nombre d'enfans. Les détails sur les antiquités des Indous sont peut-être un peu négligés : l'auteur s'est surtout appliqué à dépeindre l'état actuel du pays et de ses habitans. Un index, placé à la fin de l'ouvrage, forme une espèce de dictionnaire géogra-

phique de l'Indostan, et un glossaire explique plusieurs termes des naturels qu'on a été obligé d'employer quelquefois. Une table chronologique, indiquant les époques auxquelles les différens gouverneurs généraux des Indes ont été appelés au pouvoir, assimile presque ces derniers aux monarques européens, qu'ils égalent, à la vérité, par l'étendue des possessions qui leur sont confiées, mais non par la durée de leur règne. M. Hamilton, en véritable Anglais, évite avec soin de rappeler les cruautés qui ont assuré l'empire de l'Inde à ses compatriotes; il a enseveli le passé dans l'oubli, pour ne parler que du présent : ces faits historiques devaient cependant trouver leur place dans le tableau des possessions acquises par la Grande Bretagne dans l'Inde.

194. *Biographia Hibernica. A Biographical Dictionary of the worthies of Ireland, from the earliest period to the present time.* — Biographie de l'Hibernie, ou Dictionnaire biographique des grands hommes de l'Irlande, depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours; écrit et publié par *Richard* Ryan. Londres, 1821. Limbird, 2 vol. in-8° de 1135 pages.

Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec les biographies, devenues depuis quelque tems trop communes en France, qui ont pour but d'alimenter de vieilles haines, de ranimer d'anciennes inimitiés, de noircir des hommes respectables; en un mot, de satisfaire toutes les fureurs de l'esprit de parti. Ce dictionnaire biographique est, au contraire, un monument élevé à la gloire nationale de l'Irlande. Il est consacré à la mémoire de tous ceux qui ont servi leur patrie par leur éloquence, leur génie, leur dévouement, ou par l'exemple de leurs vertus. Le premier volume, qui se termine à la lettre C, contient des mémoires et des notices sur Burke, Boyle, Barry, Brook, Brien, Berkley, Butlers, etc. Les anciens bardes irlandais n'ont pas été oubliés; Carolan, Centlivre, et plusieurs autres ménestrels figurent dans cette galerie. Le seul reproche qu'on puisse adresser à l'auteur, c'est d'avoir reproduit quelquefois de vieilles anecdotes trop connues, ou des particularités trop puériles pour trouver place dans un ouvrage aussi important. Cependant, c'est moins une compilation que l'ouvrage d'un patriote éclairé; en déplorant les malheurs de son pays natal, il reproduit, comme une source de consolations et d'espérances, le souvenir et les nobles exemples des hommes qui l'ont illustré.

195. *Christina's Revenge; or, the fate of Monaldeschi*. — La Vengeance de la reine Christine, ou le Sort de Monaldeschi, poème, suivi de poésies fugitives. Par *J. M.* Moffatt. Londres, 1821. Limbird, in-12 de 208 pages.

Tout le monde connaît la fin déplorable du marquis de Monaldeschi, qui périt dans le palais de Fontainebleau, assassiné par l'ordre de la reine Christine de Suède, dont il avait été l'amant. On ajoute qu'alliant le fanatisme à la cruauté, cette femme, après que le meurtre fut commis, envoya cent livres à un couvent, afin de faire prier pour le repos de l'ame de sa victime. Un poète anglais s'est emparé de cette scène de crime et d'horreur; il en a tiré les détails d'un mémoire du père Le Bel, confesseur du marquis, et témoin de l'assassinat, et c'est dans la bouche de cet ecclésiastique qu'il met le récit de cette effroyable catastrophe. Les vers ont assez de verve et de chaleur; mais ces tableaux sanglans conviennent peu à la poésie, qui réussit mieux à nous offrir des images gracieuses. Parmi les poésies fugitives, on en trouve deux assez remarquables: l'une est le *Monologue du matelot;* l'autre, fondée sur une superstition du nouveau monde, a pour titre : *La barque fantastique de Newhaven*. Cette tradition prend sa source dans une de ces apparitions merveilleuses et inexplicables, qu'on suppose être occasionnées par la réfraction de l'atmosphère, comme le palais de la fée Morgane, qui apparaît au-dessus des eaux, dans la baie de Messine. L. S. B.

196. *New Monthly Magasine*, etc. — Nouveau Magasin du mois, ou Journal littéraire, n° 10. Londres, octobre 1821. Colburn.

Dans le grand nombre d'ouvrages périodiques mensuels, qui paraissent à Londres, le *New Monthly Magasine* a pris un rang distingué, en adoptant un plan différent de celui des autres *Magasins*. Dans l'origine, tous ces Magasins étaient des espèces de dépôts, où le public consignait ses observations, ses doutes, ses questions sur toutes sortes de matières. Les éditeurs se bornaient à placer à la fin les résumés des événemens les plus remarquables du mois. Les *Magasins* les plus anciens, surtout le *Gentleman's Magasine*, ont conservé cette forme surannée; et si d'autres s'en sont écartés, il est néanmoins aisé de voir que la rédaction et le mérite littéraire sont ce qui a le moins occupé les éditeurs. Le *Monthly Magasine* s'éleva plus haut, en prenant une couleur

politique, et en se chargeant de la défense de la liberté civile et religieuse. Si l'éditeur avait pu se préserver des affections particulières, il aurait parfaitement rempli la tâche qu'il s'était imposée. Le *New Monthly Magasine*, qui d'abord était l'antagoniste de l'ancien *Monthly Magasine*, a pris une route différente. Il a élagué tous ces petits articles insignifians qui encombrent les anciens *Magasins*, et s'est attaché à produire de bons articles littéraires, dans le genre des Essais, genre par lequel se distinguaient dans le dernier siècle beaucoup d'auteurs anglais, et qui depuis étaient tombés dans une sorte de discrédit. En suivant cette carrière, où il marche seul, le *New Monthly Magasine* pourra former un recueil d'un mérite durable.

Au cahier du mois d'octobre, est jointe une lettre remarquable de lady Morgan contre ceux qui ont critiqué amèrement, dans les journaux, son ouvrage sur l'*Italie*. Lady Morgan emploie tour à tour l'ironie et le raisonnement. Elle se défend aussi quelquefois avec les armes qui ont servi à l'attaquer, c'est-à-dire en injuriant ceux qui lui ont dit des injures. Si, des personnalités, nous passons aux raisons, nous trouvons lady Morgan sur un terrain plus avantageux. Elle fait observer que les journaux ministériels sont déchaînés contre elle depuis long-tems, parce qu'elle défend la cause de l'humanité et de la justice contre ceux qui ne veulent que le rétablissement du pouvoir absolu et du *torysme* le plus insupportable. Dans son dernier ouvrage, elle a fait voir clairement les résultats de l'insouciance avec laquelle le gouvernement de son pays a sacrifié, en 1814, les intérêts de l'humanité et les droits des nations. Or, ceux qui se sont rendus coupables de cette insouciance, sont précisément les mêmes qui soldent encore aujourd'hui les rédacteurs de plusieurs journaux. Est-il étonnant, ainsi que l'observe lady Morgan, que ceux-ci cherchent à gagner leur salaire D—G.

197. — *Malay Annals*, etc. — Annales Malaises, traduites du malais par le docteur Leyden, et publiées avec une introduction, par sir Stanford Raffles, *F. R. S.*, etc. *Londres*, 1821. 1 vol. in-8°.

Depuis long-tems, cet ouvrage d'un orientaliste distingué et d'un poète aimable, était attendu avec impatience. Un nouveau degré d'intérêt s'y rattache encore, lorsque l'on vient à songer qu'il a coûté la vie à son auteur, puisque c'est en cherchant à le rendre plus complet que le malheureux Leyden a trouvé la mort

dans une bibliothèque de Batavia. Nous saisissons cette occasion pour payer un juste tribut d'éloges et de regrets à la mémoire d'un jeune martyr de la science, dont le nom est presque ignoré en France, mais que de nombreux travaux placent au premier rang parmi les hommes illustres de l'Angleterre. E. Gauttier.

DANEMARCK.

198. — *Saxo Grammaticus*, etc. — Histoire de Danemarck, par Saxo le Grammairien. Nouvelle traduction de l'original en langue latine, par M. Grundtvig. Copenhague, 1819. 2 vol. in-4°.

Nous avons annoncé le premier volume dans la *Revue*, T. VII; pag. 335. L'ancienne traduction, dont le langage naïf n'était pas dépourvu de charmes, était depuis long-tems épuisée; et ne se trouvait plus chez les libraires. Pour se procurer ce livre important, il fallait faire des recherches dans les magasins des bouquinistes, ou bien attendre la vente d'une bibliothèque particulière, et le payer alors assez cher. Le public réclamait avec raison, soit une nouvelle édition de cet ouvrage précieux, soit une traduction mieux adaptée aux modifications qu'a subies la langue danoise depuis soixante ou quatre-vingts ans. M. *Grundtvig* a pris ce dernier parti. Nous n'oserons pas dire qu'il a toujours fait mieux que son prédécesseur; mais, quelque divers que soient les jugemens portés sur son travail, il faut convenir qu'il a rendu service au public, en mettant à la portée de tout le monde un ouvrage indispensable pour tous les Danois qui s'intéressent à l'histoire de leur patrie.

199. — *Norges Kongers Kronike.* — Chronique des rois de Norvége, par *Snorro* Sturleson, traduit par M. Grindtvig. Copenhague, 1819. 2 vol. in-4°.

Les réflexions que nous venons de faire au sujet de l'ouvrage précédent s'appliquent à celui-ci, qui doit son langage plus moderne au même traducteur, dont le travail lui obtiendra sans doute la reconnaissance publique en Norvège et en Danemarck.

Heiberg.

ALLEMAGNE.

200. *Geographie und statistick des Gros Hersogthum Baden.* — Géographie et statistique du grand-duché de Baden, par Groos. *Heidelberg*, 1820. In-8°.

Tout le territoire de cet état est divisé en six cercles; savoir :

1°	Celui du Danube, qui a.....	143,045 habitans.
2°	Celui de la Treisam.....	240,530.
3°	Celui de la Kinzig.....	167,691.
4°	Celui de la Murg.....	182,336.
5°	Celui du Necker.....	276,537.
6°	Celui du Mein.....	94,536.
	Nombre total des habitans.....	1,004,675.

Chacun de ces cercles est administré par un directoire, dont les subordonnés sont les baillis; car ceux-ci, outre le soin de rendre la justice, ont des attributions de finances et d'administration. La dette publique du grand-duché est de 15,602,925 florins; mais la caisse d'amortissement est établie sur des bases si sages, elle est si bien gouvernée, qu'en peu d'années cette dette se trouvera totalement éteinte. Pour prouver combien, dans cette partie de l'Allemagne, l'instruction publique est florissante, il suffit de nommer l'université de Heidelberg. Quant au commerce, les importations et les exportations se balancent à peu près; mais les lois des Pays-Bas sur les douanes ont porté un préjudice notable au transit, en ce que les Suisses s'approvisionnent maintenant dans les ports de France. Les contrées méridionales de la Suisse ont recours à Gênes pour tout ce que les lois françaises ne permettent pas de faire passer sur le territoire qui leur est soumis. Aussi, remarque-t-on que les rôles du transit, qui du 1er mai 1817 au 1er mai 1818, avaient produit 608,195 florins, ne sont, de cette même époque au 1er mai 1819, que de 466,280 florins.

201. — *Zur geschichte Hellenischer staats-verfassungen*, etc. — Fragment d'une introduction à l'étude de Thucydide, surtout en ce qui concerne les constitutions grecques à l'époque de la guerre du Péloponèse; par M. Kortum. Heidelberg, 1820. In-8°.

Un traité sur les constitutions grecques, à l'époque la plus brillante de l'histoire, aurait un assez grand intérêt par lui-même pour captiver l'attention de tous ceux qui aiment les sciences morales. Les circonstances actuelles ajoutent un nouveau prix à sa publication; et la nation grecque, en armes pour reconquérir sa liberté, doit retrouver, dans l'ouvrage de M. Kortum, les germes d'un meilleur avenir. Ces constitutions, qu'il reproduit dans leur entier, qu'il

remet, pour ainsi dire, en action, sont de véritables titres de famille ; la force opposée par des barbares en avait comprimé l'effet ; le droit subsiste, il survit à la force. On se tromperait néanmoins, si l'on cherchait dans le livre de M. Kortum un ouvrage de circonstance ; il a été écrit dans des vues plus profondes, il était médité depuis long-tems ; et la première fois que l'auteur laissa échapper de son cœur ces lignes où respire pour les anciens Grecs l'enthousiasme le plus vrai, leurs descendans, sans doute, n'avaient pas encore entrevu le jour de la délivrance. M. Kortum a déjà obtenu plus d'un succès dans le domaine de l'histoire ; il était digne d'un savant aussi laborieux de porter la lumière sur l'étude de l'historien dont l'intelligence présentait le plus de difficultés. L'ouvrage de Thucydide est la plus belle portion de l'héritage que l'antiquité nous a laissé. M. Kortum ne pouvait mieux commencer son introduction ou ses éclaircissemens que par la partie politique. Il est intéressant de voir quels principes dirigeaient chacun des États de la Grèce, avant la guerre du Péloponèse. Mais, comme il faut faire la part de la critique, nous devons dire à nos lecteurs, que souvent l'amour de l'auteur pour les démocraties le rend injuste ; qu'il n'accorde rien aux gouvernemens oligarchiques ; enfin, qu'il les accuse d'avoir toujours étouffé le génie. D'un autre côté, il ferme entièrement les yeux sur les inconvéniens de la démocratie. Quoi qu'il en soit, le lecteur préférera ces défauts à d'autres. Les doctrines, en effet, se communiquent moins que les erreurs historiques. Il sera toujours libre à chacun de garder ses opinions, après avoir entendu M. Kortum ; mais bien peu de personnes eussent été capables de se garder d'une erreur de fait. Il faut donc savoir gré à cet auteur de ses vastes et scrupuleuses recherches, surtout en ce qui concerne les alliances fédératives des états de la Grèce, ou les symmachies : c'est là qu'il déploie toute son érudition. On y voit comment chaque peuple, quoiqu'il conservât ses lois, était soumis à l'influence de l'état dominant. C'est ainsi que Sparte tendait à comprimer les élémens démocratiques ; c'est ainsi qu'elle s'empara d'un tel pouvoir sur ses alliés, qu'en mainte circonstance elle se passa de leur suffrage ; les choses en vinrent au point que ces alliés essayèrent de se liguer entre eux pour opposer une digue à sa domination. De la fédération de Sparte, M. Kortum nous conduit à celle d'Athènes, composée en partie de peuples libres, en partie de

peuples dépendans ou tributaires. L'énumération des peuples de chaque symmachie est faite avec exactitude. La part de chacun dans le contingent est marquée avec soin. A la fin du volume, on trouve des additions très-importantes ; par exemple, des recherches sur l'histoire de l'Arcadie, sur le royaume des Odrises, etc. Ceux qui n'aiment les Grecs que dans l'histoire, peuvent lire l'ouvrage de M. Kortum ; il leur donnera les moyens de l'étudier dans des sources fidèles et sûres. Mais ceux qui voient dans leurs descendans une nation généreuse, prête à ressaisir sa gloire et sa liberté, y chercheront aussi des motifs d'espérance pour elle. Ses guerriers sont dignes des beaux jours de Marathon ; mais, si jamais le nombre devait accabler ces restes précieux du sang des héros, l'Europe verrait-elle de sang froid anéantir le peuple auquel elle doit la civilisation ? Il existe une ligue sainte ; verra-t-elle massacrer des chrétiens par ces barbares infidèles dont l'orgueil insulte également à tous les chrétiens ?

202. — *Uber die menschen*, etc. — Essai sur les hommes et la société, par J. B. Say, traduit par Ludwig. Attenbourg, 1821. Hahn, in-8° de 144 pages.

C'est la traduction de l'excellent ouvrage de M. Say, intitulé : *Petit volume contenant quelques aperçus sur les hommes et sur la société.*

203. — *Aristophanes von J. H. Voss.* — Aristophane de J. H. Voss, avec des remarques, par Henri Voss. Brunswick, 1821. 3 vol. in-8°.

Ce n'était point assez d'avoir donné à l'Allemagne Homère, Hésiode, Théocrite, etc., M. Voss veut que ses compatriotes puissent lire Aristophane en allemand, et même qu'ils puissent le lire tel qu'il est, en vers de la même mesure et sans aucune modification dans le sens, quelquefois un peu étranger à nos mœurs et à notre délicatesse. On sent bien que cela devait entraîner le savant traducteur à des constructions de phrases un peu embarrassées ; et c'est ce qui lui est arrivé en plusieurs endroits. Cependant, on reconnaît généralement que l'auteur a surmonté avec succès les grandes difficultés de son entreprise, et que, cette fois encore, il a été le secrétaire fidèle des muses attiques. Il promet un commentaire ; et alors, sans doute, il expliquera pourquoi il a renversé l'ordre anciennement établi entre les diverses pièces d'Aristophane. En général, M. Voss aime beaucoup à transposer, et souvent même à changer

les textes, Virgile et Tibulle, qui lui doivent beaucoup d'ingénieuses conjectures, n'ont, pour se défendre de tout ce que son esprit leur a donné, que l'autorité des manuscrits, et c'est bien quelque chose. Lisons les traductions de M. Voss; rendons justice à ses hautes qualités; mais repoussons-le, chaque fois qu'il viendra opposer à l'autorité des siècles l'inspiration du moment.

204.—*Wielands briefe an Sophie von Laroche.*—Lettres de Wieland à Sophie de Laroche. Berlin, 1820. in-8°.

Dès l'âge de dix-sept ans, l'illustre poète dont le nom donne un si grand intérêt à ce recueil de lettres, avait connu Sophie ; et, en très-peu de tems, elle devint pour lui l'objet de la passion la plus violente. Mais, comme il arrive souvent, des obstacles s'élevèrent entre les deux amans, et Sophie épousa M. de Laroche. L'amitié la plus vive et la plus pure vint remplacer, dans ces ames vertueuses, un sentiment qui désormais leur était interdit ; et, comme leurs relations étaient innocentes, elles n'eurent de terme que leur vie. Pendant l'espace de cinquante années, Sophie exerça sur Wieland cette influence si douce, dont une plume habile a récemment retracé les effets. Si les femmes ont une grande part aux événemens historiques, elles en ont une plus grande encore sur les ouvrages du génie, et plus d'un chef-d'œuvre doit à l'amour ou à l'amitié qu'elles ont inspirée tout l'éclat dont il brille. « Rien n'est plus certain, s'écrie Wieland, dans une de ses lettres, si le sort ne nous avait pas réunis, je n'aurais jamais été poète. » Quelques-unes des lettres de cette collection sont écrites en français. Ph. Golbéry.

205.—*König Erich.*—Le roi Erich, tragédie en cinq actes, par M. *Joseph* d'Auffemberg.—Bamberg et Wurtzboug, 1820. 234 pag. Gorbhandt.

Cette tragédie qui n'appartient point à l'école de Shakespeare et qui n'est pas non plus conforme aux règles tracées par Aristote, est sévèrement critiquée par les journaux allemands.

206. — *Novelas españolas.* — Nouvelles espagnoles. Heidelberg, 1819, Groos. Brochure in-8° de 43 pag. Prix, 8 gros.

Cette brochure renferme deux nouvelles espagnoles, sans indication du nom de l'auteur, ni même de celui de l'éditeur; elles ne sont précédées d'aucun avertissement, qui puisse apprendre au lecteur si ce n'est qu'une réimpression, ou si elles voient le jour pour la première fois. Du reste, elles sont bien écrites ; l'auteur

conte avec grâce et naturel. Il paraît les avoir destinées à l'enseignement de la langue espagnole; et nous croyons pouvoir assurer qu'elles seront utiles sous ce rapport.

207. — *Archeologische unterhalteingen.* — Entretiens archéologiques. Première partie; sur Vitruve, par Stieglitz. 1820.

Cet ouvrage a été composé avant que Schneider eût éclairci plusieurs difficultés qui se présentent dans Vitruve. Aussi, reproche-t-on à l'auteur d'être tombé dans quelques erreurs assez graves.

A. S.

208. — *Der Tempel des Olympischen Jupiters zu Agrigent.* — Le Temple de Jupiter-Olympien d'Agrigente; par Klenze. L. Munich, 1821; in-4°, avec fig.

Selon Diodore, le Temple de Jupiter à Agrigente fut un des plus beaux monumens de la Sicile; c'était en même tems l'un des plus gigantesques, quoiqu'il n'eût pas été achevé : on en peut juger par les proportions des colonnes, qui avaient auprès de leur base vingt pieds de circonférence, et dont les cannelures étaient assez profondes pour pouvoir contenir le corps d'un homme. Mais la description de Diodore présentait quelques difficultés dans le texte, que les modernes ont cherché à lever comme ils ont pu. Winkelman s'est beaucoup occupé de ce monument; l'abbé de Non et Houel ont donné les dessins des ruines, et ont ajouté leurs conjectures pour compléter ce que le tems a détruit. Cependant, il restait à faire quelque chose de plus important, c'était de mettre les ruines à découvert; c'est ce qui a eu lieu par les soins de l'architecte Cockerell, qui pourtant n'a rien publié à ce sujet. C'est un Italien, Politi, qui a fait connaître récemment l'état actuel des ruines, sans être très-heureux dans ses conjectures sur l'état ancien du monument. M. Klenze part des données importantes fournies par les fouilles, pour faire remarquer d'abord que Diodore a commis beaucoup d'inexactitudes dans sa description, surtout dans les dimensions de l'édifice. L'architecte réfute ensuite plusieurs savans qui, n'étant pas artistes, ont formé des conjectures que contredisent les principes de l'art des anciens, ainsi que les règles de la construction. M. Klenze fait l'analyse des beautés de ce Temple et des idées qui ont guidé l'artiste dans le plan du monument. L'auteur fait précéder ce travail de quelques idées générales sur l'art de l'architecture chez les Grecs; il fait observer que ce peuple n'a pas inventé les principes de l'architecture,

mais qu'il les a trouvés, attendu qu'ils sont fondés dans la nature; qu'ils étaient simples chez un peuple démocratique, qui ne s'éloignait guère de la simplicité primitive; et que, dans la suite des tems, lorsque les institutions politiques et religieuses se furent compliquées, on fut obligé aussi de combiner les idées premières de l'architecture pour élever des monumens analogues aux besoins compliqués des hommes. Des gravures exécutées avec soin font connaître les ruines du Temple d'Agrigente, le plan tel que les fouilles l'ont mis à découvert; enfin, l'aspect de l'édifice tel que l'auteur du mémoire le restaure, d'après des données pour la plupart positives.

209. — *Versuch einer Wiedenherstellung des toscanischen Tempels.* — Essai pour rétablir le temple toscan, d'après les analogies historiques et techniques; par M. L. Klenze, intendant des bâtimens de la couronne, en Bavière, etc. Munich, 1821, 86 pag. in-4°, avec fig.

Vitruve nous a laissé la description des genres de construction que les Étrusques employaient pour leurs édifices religieux. Mais Vitruve ne fait pas toujours un usage bien juste des termes techniques; quelquefois, ces termes eux-mêmes n'ont pas une acception précise, et les figures, qui servaient à éclaircir le texte de cet auteur, ont été perdues. Il ne faut donc pas s'étonner que, malgré les détails donnés par l'artiste latin, les modernes n'aient pas eu jusqu'à présent une idée bien nette de la construction des édifices religieux en Étrurie. M. Klenze, architecte à Munich, qui a fait preuve de son habileté et de sa profonde étude de l'antiquité, dans la construction de la *glyptothèque*, ou du musée des antiques érigé récemment aux frais du prince royal de Bavière, a pris une double voie pour arriver à la solution des difficultés que présentait le texte de Vitruve; d'abord, il a fait usage de ses vastes connaissances techniques; puis, il a eu recours à un moyen nouveau : c'est en remontant à l'origine de l'architecture toscane ou étrusque, qu'il a cherché à expliquer le génie de cet art chez le peuple qui a précédé les Romains dans la civilisation. Quelques savans, les Italiens surtout, ont soutenu que cette civilisation des Étrusques était un fruit du sol, un effet naturel du génie de ce peuple; d'autres ont cherché à prouver que les arts qui ont fleuri avant les Romains, en Italie, surtout en Toscane, y ont été apportés par les Grecs ou les Pélasges. M. Klenze, sans combattre précisément ces deux avis, paraît pencher pour une

troisième opinion qui explique, par l'invasion et l'établissement des peuples septentrionaux, l'état des arts dans la haute Italie, avant la domination des Romains. Quelque singulière que paraisse cette opinion, elle est pourtant assez plausible. De tout tems, observe M. Klenze, les peuples du nord ont eu une prédilection pour les possessions des pays du midi. Les auteurs anciens parlent de diverses peuplades gauloises ou celtiques, rhétiennes et autres, qui se sont établies en Italie. Il y a une grande affinité entre les caractères étrusques et les runes. Selon Micali, on voit, sur d'anciens monumens étrusques, des figures dont la physionomie est celle des hommes du nord. M. Klenze cite des témoignages qui assurent que le peuple toscan ressemble encore au peuple allemand, et l'auteur ajoute que les gouvernemens allemands de la haute Italie sont, pour ainsi dire, des gouvernemens nationaux. Je crains que cette dernière assertion n'ait de la peine à s'accréditer dans le midi de l'Europe.

Pour revenir à l'architecture, M. Klenze fait observer qu'il existe un genre de construction dont on peut suivre les traces, depuis le bas Danube jusqu'au haut de ce fleuve; puis à travers les Alpes du Tyrol et de la Suisse jusqu'en Toscane; c'est la construction de ces maisons de bois qui, chargées d'ornemens, composées de plusieurs étages, entourées de galeries, et érigées avec un art particulier, offrent une foule d'agrémens, et annoncent, par conséquent, un raffinement qui s'éloigne beaucoup des essais informes des peuples barbares. Ces maisons, dont les parties, au lieu d'être attachées par des clous, le sont par la jonction habilement combinée des pièces de bois, peuvent être démontées et reconstruites aisément, comme ces habitations de l'ancienne Grèce, que l'on transportait de la campagne dans les forts, à l'approche de l'ennemi. M. Klenze trouve une analogie frappante entre cette architecture et celle des anciens Étrusques, qui employaient également le bois, et c'est de cette analogie que l'auteur s'aide ingénieusement pour éclaircir le texte de Vitruve au sujet des temples toscans. Il ne nous appartient pas de prononcer sur la validité de ses argumens; il nous suffit de les avoir indiqués : les architectes aussi versés dans leur art que dans l'étude de l'antiquité, pourront seuls avoir une voix décisive dans cette discussion.

DEPPING.

SUISSE.

210. — *Tentamen Floræ Basileensis, exhibens plantas phænerogamas sponte nascentes, secundùm sexuale digestas, adjectis Caspari Bauhini synonymis, ope horti ejus sicci comprobatis*, etc. Auctore doct. C. F. Hagembach. — Essai d'une Flore de Bâle, etc. Bâle, 1821. Neukirch. 1 vol. in-8° de 450 pages. Prix, 4 florins.

La première partie de cet intéressant ouvrage, attendu depuis long-tems avec impatience par les botanistes, vient enfin de paraître. L'auteur a su tirer parti des manuscrits et des herbiers provenant de nos célèbres naturalistes *Bauhin* et *Lachenal*, de ces précieuses collections qui, jusqu'à ce jour, avaient été comme perdues pour la science. Il se propose de décrire successivement les plantes de toute la partie septentrionale de la Suisse, ainsi que celles qu'on recueille dans la chaîne du Jura, sur les montagnes dont la hauteur absolue n'excède guère 4,000 pieds : il a déjà réussi à faire de cet ouvrage un guide utile, pour les amis de la botanique, dans leurs excursions aux environs de Bâle. Les plantes sont décrites avec beaucoup de soin, et les lieux où elles croissent sont indiqués avec la plus grande précision. Ce premier volume est orné d'un beau portrait de Gaspard Bauhin, dû à deux habiles artistes suisses, Wocher, peintre de Bâle, et Esslinger, graveur de Zurich; on y a joint deux figures enluminées, représentant la *Veronica præcox* et la *Veronica buxbaumii*. Cette production fait regretter que le docteur Hagembach ne soit plus chargé d'aucune partie de l'enseignement public, et qu'il ait renoncé à la chaire de professeur, qu'il remplissait d'une manière distinguée. A. S.

211. — *Des moyens de perfectionner les études littéraires à Genève*, par *Jean* Humbert, professeur d'arabe; deuxième partie. Genève, 1821. J. J. Paschoud, et à Paris, chez le même libraire, rue de Seine, n° 48; in-8° de 127 pages. (*Voyez* le Compte rendu de la *première partie*, T. XI, p. 573.)

Dans cette seconde partie, l'auteur s'applique à prouver que le grec, et surtout le latin, ne s'enseignent pas, au collége, d'une manière convenable, et que la langue française, qui devrait y être l'objet d'une étude particulière, est absolument négligée. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le développement de chacune de ses propositions. Il conseille, pour le grec, de faire, dès le principe, ap-

prendre beaucoup de *mots* aux écoliers, et de les excercer à la composition; « Mais, dit l'auteur, pour asseoir cette méthode sur une base fixe, il faudrait que l'enfant eût entre les mains un *Cours de thêmes grecs*, à l'instar des thêmes latins de Mercier. Le *Cours* de MM. Planche et Vendel-Heyl (qui n'est qu'une copie littérale de celui de Werner) ne remplit point le but désiré : il est plus fait pour faciliter l'enseignement aux jeunes maîtres, que pour développer l'intelligence des enfans. Il faudrait aussi qu'on imprimât un *dictionnaire fançais-grec*, en prenant pour guides dans ce travail les dictionnaires allemands-grecs, publiés récemment par Stein, Reichenbach et Rost. » L'auteur demande ensuite que l'on fasse lire plus de prosateurs que de poètes; que l'on se presse moins de mettre *Homère* entre les mains des élèves; que l'on traduise les auteurs grecs en *français* et non en latin; que l'on donne une idée un peu nette des *esprits*, des accens et de la quantité (et à cette occasion, il recommande un ouvrage récent, que nous ne connaissons point encore : (le *Traité des accens de la langue grecque*, par M. Couronne). Quant à la *langue française*, à en juger par les plaintes de l'auteur, cette étude est, à Genève, sur un pied peu satisfaisant. Cette circonstance explique pourquoi Genève, qui a produit tant de savans naturalistes, tant de philosophes et de mathématiciens profonds, compte dans son sein si peu d'écrivains élégans, si peu de littérateurs et de poètes.

Dans la 2e *section* de cette seconde partie, M. Humbert recherche *quelles nouvelles études on pourrait introduire au collége?* et il se déclare pour l'*histoire* et les *antiquités*, comme dans les lycées de France; pour la *géométrie* et l'*arithmétique*. Quant à l'*histoire naturelle* et à la *géométrie*, il croit qu'il suffit de les commencer après la rhétorique. Les *notes* qui accompagnent l'ouvrage contiennent, entre autres choses, une dissertation où l'auteur s'efforce de prouver que, dans l'étude des langues mortes, la méthode des *thêmes* ne doit point être abandonnée, parce que, loin d'être inutile ou nuisible, comme l'ont prétendu beaucoup de grammairiens, elle ne peut avoir que de bons résultats.

Au moment où nous terminons cette analyse, nous apprenons que cet écrit de M. Humbert, où nous n'avons découvert que des vues pacifiques, utiles et patriotiques, a piqué au vif MM. les professeurs du collége, et qu'un d'eux a même publié un petit pamphlet contre

l'auteur. Ce fait, dont on n'a malheureusement que trop d'exemples dans la république des lettres, nous rappelle le passage suivant de Dumarsais : « Une ironie perpétuelle n'instruit point. Une personne, dont la principale destination est de travailler à l'éducation des enfans, devrait parler sérieusement des ouvrages qui ont du rapport à cette éducation. On doit, en pareil cas, ou les laisser tomber, ou en relever les défauts d'une manière qui instruise le public et l'auteur même (1). » E. S.

ITALIE.

212. *Della maniera più atta a curare radicalmente le varici*, etc. — De la méthode la plus propre à guérir radicalement les varices et les plaies varicieuses de l'extrémité inférieure. Mémoire de *Ranieri* Cartoni, médecin-chirurgien. Pise, 1821. Sébastiano Nistri.

L'auteur de ce Mémoire, après avoir indiqué les causes des varices, expose les méthodes que l'on a employées jusqu'ici pour les guérir. Il rapporte un grand nombre d'observations faites par lui-même et par d'autres. Il préfère la méthode par laquelle on coupe et l'on enlève une partie de la veine, à celle qui prescrit de la couper simplement et de la réunir ensuite.

213. — *Atti della reale, accademia Lucchese*, etc. — Actes de l'académie royale des sciences, lettres et arts de Lucques. T. I. Lucques, 1821. Francesco Bertini; in-8° de XLIII et de 344 pages avec des planches.

Cette collection comprend un *Discours* de l'infant don Carlo Lodovico, président de l'académie; une *Notice* sur l'origine de cette académie. On y rend compte d'un *Mémoire* d'Antonio Mazzarosa *sur les contagions*; d'une *Introduction* de Francesco Cerù *pour un Cours d'histoire universelle*, tracé d'après les modèles de Bossuet et de Mehegan; et d'un *Essai d'économie et de statistique*, par Gabriello Grimaldi; on y trouve aussi une *Leçon* de M. Giulio Cordero *sur les mesures de Lucques* et sur la meilleure méthode de les ordonner; une *Théorie analytique des projections*, par le professeur Gaetano Georgini; l'*Essai d'une théorie élémentaire des polygones rectilignes*, par le professeur Pietro Franchini; une *Dissertation* de Cesare Lucchesini, *sur le droit d'asile sacré chez les Hébreux*; un *Mémoire*

(1) *Œuvres*, T. I, p. 85.

du chevalier de San Quintino *sur les monnaies* des anciens Marquis de la Toscane; une *Notice* du comte Gio Francesco Napione, *sur un opuscule inédit de Tommaso Valperga di Caluso*, intitulé : *Della lingua italiana;* un *Mémoire météorologique* de P. A. Butori; et enfin la *Constitution de l'académie.*

214.—*Viaggi di Francesco Petrarca,* etc.—Voyages de Pétrarque en France, en Allemagne et en Italie, écrits par le professeur *Ambrogio* Levati. Milan, 1820. Imprimerie de la Société typographique des classiques italiens. 5 vol. in-8°.

Cet ouvrage est une espèce de roman historique. L'auteur s'est proposé d'exposer la vie de Pétrarque, de traduire les morceaux les plus intéressans de ses ouvrages latins, et de retracer les événemens et les usages les plus remarquables du xive siècle. Mais on ne trouve pas, dans son roman, toute l'exactitude qu'auraient désirée dans ce genre d'ouvrage ceux qui connaissent le caractère du poète italien, ses nombreux écrits, ainsi que l'histoire et les mœurs de son tems; enfin, le *Pétrarque* de M. Levati n'est pas le Pétrarque du xiiie siècle.

215.—*Dell' oracolo e degli Anfizioni di Delfo*, etc.—De l'oracle et des Amphyctions de Delphes, par *Francesco* Ambrosoli. Milan, 1821. Angelo-Stanislao Brambilla; in-8° de 114 pages.

Nous avons annoncé deux Mémoires sur le même sujet, l'un du comte Mengotti, et l'autre de M. Torriceni. (*Voyez* T. V, p. 343, et T. XI, p. 365.) M. Ambrosoli croit que les recherches de ses devanciers peuvent encore être soumises à un nouvel examen. Disciple et admirateur de G. B. Vico, et appuyé de l'exemple d'Algarotti, de Beaufort, de Niebhur, de Wachsmuth, de Savigny, il suit leur méthode et leurs principes. Il cherche d'abord à déterminer la nature et l'origine de la divination ou de la religion, et de la politique dans l'état primitif des familles, lorsque les pères exerçaient sur leurs fils et leurs esclaves un empire absolu et monarchique. La première association de ces chefs de famille forme des républiques aristocratiques, où les patriciens interprétaient les oracles et fixaient les lois, c'est-à-dire, qu'ils étaient à la fois prêtres et législateurs. M. Ambrosoli s'étudie ensuite à déterminer l'objet et le caractère des amphyctions, et profite des recherches de Sainte-Croix mieux que ne l'ont fait MM. Mengotti et Torriceni. Selon notre auteur, les amphyctions eurent toujours part dans le gouvernement, soit qu'ils

fussent de bonne foi, soit qu'ils abusassent de la crédulité des peuples. Il suppose que la crédulité a dû précéder l'imposture, et conclut que la religion (et par conséquent l'oracle de Delphes, qu'il regarde comme un des plus anciens) est une institution qui trouva nécessairement son origine dans les dispositions de la nature humaine, et qui devint facilement la première règle de conduite des hommes et des états. Long-tems après, les directeurs des peuples ayant reconnu qu'ils étaient dans l'erreur, mais ayant en même tems senti la nécesstié de tenir le peuple dans la même croyance, ils la firent servir à leurs intérêts, qu'ils avaient toujours soin de confondre avec ceux de l'état. C'est d'après cette théorie que M. Ambrosoli explique l'origine, les progrès et les vicissitudes de l'oracle de Delphes. On espère qu'après ce premier essai, il développera quelques autres parties du système de Vico, qui mérite d'être plus connu.

216 (*).—*Saggio intorno ai sinonimi della lingua italiana*, etc.— Essai sur les synonymes de la langue italienne, par *Giuseppe* Grassi. Turin, 1821; imprimerie royale. 1 vol. in-8° de 148 pages.

Cet ouvrage a été regardé comme la première tentative de ce genre faite en Italie, et l'on a espéré que l'exemple donné par l'auteur serait suivi par d'autres. Dans son travail, il a suivi la méthode d'Adelung, de Jonhson et de Roubaud, et l'analyse des étymologies; ce qui l'a obligé de consulter l'histoire de la langue, histoire qui manque encore à l'Italie, malgré le nombre immense d'ouvrages qu'elle possède sur la grammaire et sur la langue en général. Nous apprenons que l'abbé Romani vient d'achever un *Dictionnaire raisonné et complet des synonymes de la langue italienne*, sur lesquels M. Grassi n'a publié qu'un Essai. Il en avait communiqué, dès 1819, l'introduction et le plan à l'institut de Milan, qui, après les avoir examinés, décida que son exécution pourrait être fort utile à la réforme du vocabulaire italien. L'auteur nous assure que son travail comprend l'explication étymologique de plus de 4,000 mots.

217. — *Lettera del signor*, etc. — Lettre de M. *Giuliano* Ricci, étudiant à l'université de Pise, adressée au *Ricoglitor Milanese*, etc. Pise, 1821. Sebastiano Nistri; brochure in-8° de 48 pages.

Le jeune auteur fait l'apologie du fameux *Mémoire de M. Carmignani sur les tragédies d'Alfieri*, et attaque M. Marré qui a si bien défendu le Sophocle italien. M. Ricci s'annonce comme élève du professeur Carmignani et semble même avoir écrit sous sa dictée.

Les injures et quelques idées vagues sont les seules armes et les seuls raisonnemens qu'il emploie. Le nom d'Alfieri devrait être à l'abri de pareilles attaques, qui ne prouvent d'ailleurs que l'ignorance ou la mauvaise foi de ses détracteurs. L'ouvrage de M. Marré continue d'être reconnu comme la meilleure apologie qui ait été faite de ce poète, et a été préféré au *Mémoire sur le mérite tragique de Vittorio Alfieri*, présenté par le même au concours de 1817, pour le prix proposé par M. le marquis de Brême. En effet, la commission, chargée de juger les ouvrages envoyés au concours, n'ayant pas trouvé dignes du prix ni ce *Mémoire* ni les autres, M. le marquis de Brême décerna ce prix au premier ouvrage de M. Marré, et non au second, comme on l'avait dit ci-dessus, T. XI, p. 366.

218. — *Novelle scelte de' più celebri autori italiani*, etc. — Nouvelles ou Contes choisis des plus célèbres auteurs italiens, publiés avec des notices. T. I. Turin, 1821. Veuve Pomba; in-12 de 268 p.

C'est le premier volume d'une collection intitulée : *Biblioteca classica italiana, scelta ad uso della gioventù*. Elle est faite avec assez de discernement. Les *Nouvelles* et les notes, publiées jusqu'à présent, donnent une idée avantageuse de cette édition.

219. — *Pinacoteca del palazzo reale delle scienze el delle arti*, etc. — Pinacothèque du palais-royal des sciences et des arts, décrite par *Robustiano* Gironi, et publiée par *Michele* Bisi, graveur. Milan; imprimerie royale. 1 vol. in-folio.

Cet ouvrage, entrepris en 1812, et publié par livraisons, forme aujourd'hui un volume, qui comprend l'école vénitienne, en 73 planches, dessinées et gravées par les meilleurs artistes d'Italie.

F. Salfi.

ESPAGNE.

220. — *Memoria sobre el contagio de la fievre amarilla.* — Mémoire sur la contagion de la fièvre jaune, présenté au comité sanitaire de Barcelonne, par le docteur don Raimond Romero-Velasquez. Madrid, 1821. Martinez.

Ce mémoire a obtenu une médaille d'or de la société royale de médecine de Madrid, qui en a ordonné l'impression. — Il est curieux et important pour l'humanité de comparer les deux opinions qui divisent aujourd'hui les médecins, au sujet de la fièvre jaune. Les uns prétendent qu'elle est décidément contagieuse, et que

« nier la contagion, c'est nier l'évidence, c'est nier Dieu. » (Voyez une lettre insérée dans le *Journal des débats* du 16 décembre 1821.) Les autres, plus tolérans, soutiennent que « la fièvre jaune n'est point contagieuse, mais endémique, et qu'elle ne se développe et ne se propage jamais que sous l'action des causes locales. » (Voyez la *Bibliothèque Physico-Économique*, rédigée par M. Arsenne Thiébault, Tom. X, cahier de décembre 1821, pag. 421-424.) Voyez aussi le mémoire très-remarquable sur la fièvre jaune, lu à l'académie des sciences, par M. Moreau de Jonès, et dont les conclusions sont reproduites ci après, pag. 673.

Nous rapprocherons encore de ces opinions contradictoires le témoignage, très-digne de foi, de M. Caseaux, ex-consul de France à New-Yorck; ce témoignage est le résultat des observations que douze années de résidence aux États-Unis d'Amérique l'ont mis à portée de recueillir sur la *fièvre jaune*. « *Cette fièvre*, selon lui, *n'est point contagieuse;* elle est simplement épidémique. — L'épidémie ne frappe que ceux dont les organes auront été affectés d'avance, et, pour ainsi dire, préparés à recevoir la maladie dans le cercle atmosphérique, générateur de cette fièvre. — Sous la zone tempérée, la fièvre jaune se montre toujours vers la fin de juillet, ou à la mi-août. Elle apparaît invariablement dans les ports de mer ou dans les habitations à hauteur des marées et voisines des rivières accessibles aux marées. — Il n'y a pas d'exemple que la fièvre jaune ait jamais apparu dans les terres; qu'elle ait frappé des personnes habitant l'intérieur des États-Unis, qui n'auraient pas habité des lieux infectés par cette maladie, durant son règne immédiat. — Lorsque des citadins, ayant déjà en eux le germe de la fièvre jaune, ou même en état de maladie, sont allés se faire traiter, ou sont morts hors du rayon atmosphérique de la maladie, jamais ils ne l'ont communiquée aux familles qui les avaient accueillis, aux médecins qui les avaient traités, ni aux gardes qui les avaient soignés. — *Conclusion* : Les personnes infectées du morbus fébrile ne le communiquent point aux habitans de l'intérieur des terres non voisines de la portée des marées. — Les personnes qui auront passé le printems et l'été loin des ports de mer, ou hors de l'influence méphitique des exhalaisons produites par les marées (laissant périodiquement à nu une partie du lit des rivières), peuvent impunément communiquer avec des fiévreux, et même

traverser sans crainte les lieux infectés par la fièvre.» (Voyez la lettre de M. Caseaux, dans le *Précurseur* ou *Journal de Lyon et du Midi*, du 13 décembre 1821.)

221. — *Ciencia de la Legislacion.* — Science de la Législation, ouvrage écrit en italien, par *Gaetan Filangieri*, et traduit par don *Jean* DE RIBERA. Madrid, 1821. Sojo, 6 vol. in-8°.

L'Espagne possédait déjà une traduction de cet ouvrage, faite, en 1787, par don *Antoine Rubio*. Cette traduction, très-imparfaite, à cause des suppressions et des changemens que le traducteur avait jugé à propos d'y faire pour éluder la censure, fut cependant condamnée par le tribunal de l'inquisition, qui condamna en même tems l'ouvrage italien.

222. — *Doctrina social, ô principios universales*, etc. — Doctrine sociale ou Principes universels des lois et des rapports de peuple à peuple, déduits de la nature de l'homme et des droits du genre humain; ouvrage traduit du français, de M. *Bonnin*, par un élève de l'école philantropique. Madrid, 1821. Ramos, in-8°.

C'est la traduction de l'ouvrage dont nous avons annoncé la seconde édition. (Voy. ci-dessus, pag. 163.)

223. — *El Dinero.* — L'argent. Madrid, 1821. Coronel et Higuera. Brochure in-8°.

L'auteur anonyme de cet ouvrage prétend avoir prouvé qu'avant peu toutes les puissances de l'Europe manqueront d'argent monnoyé. Il appelle sur ce point l'attention de tous ceux qui s'occupent de finances.

224. — *Diccionario historico de los mas illustres professores de bellas artes en España.* — Dictionnaire historique des plus illustres professeurs des beaux-arts en Espagne, par don *Jean-Augustin* DE CEAN-BERMUDEZ. Madrid, 1821. A l'académie des beaux-arts. Six volumes in-12.

225. — *Siglo de oro en las selvas de Erifile.* — Le siècle d'or dans les forêts d'Eryphile, et la grandeur du Mexique, par don *Bernard* DE VALBUENA. Madrid, 1821. A l'hôtel de l'académie de la langue espagnole; un vol. in-8°.

L'évêque Valbuena, mort en 1627, est auteur d'un poème épique, intitulé: *Bernard*, ou *la Victoire* de *Roncevaux*. Le célèbre poète espagnol Lope de Vega fit une mention honorable de cet ouvrage, dans son poème *El Laurel de Apolo*, le Laurier d'Apol-

lon. L'académie de la langue a entrepris de donner une édition des œuvres de l'évêque Valbuena, non à cause des vues et des idées qu'elles renferment, mais en considération du style. En effet, Valbuena, contemporain de Cervantes, est l'un des écrivains espagnols les plus purs et les plus élégans; toujours harmonieux dans sa prose comme dans ses vers, il est un de ceux qui a le mieux conservé à la langue espagnole son caractère de grandeur et de majesté.

226.— *Antiguedades arabes de Granada y Cordova.*— Antiquités arabes de Grenade et de Cordoue, par don *Paul* Lozano, ouvrage composé de soixante-deux estampes, avec des inscriptions arabes traduites en espagnol. Madrid, 1821, à l'académie des beaux-arts.

J. A. Llorente.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

227. — *Tentamen mineralogicum seu mineralium nova distributio in classes, ordines, genera, cum varietatibus et synonymis auctorum...*, etc.; *auctore* J. Kickx. Bruxelles, 1820. Delemer. In-8°, de 208 pag.

Cet *Essai minéralogique* nous paraît propre à faciliter l'étude de la science, sans être destiné à l'honneur d'y faire une révolution. Il est précédé d'un vocabulaire de minéralogie. M. Kickx est un savant modeste; on peut compter sur le résultat de ses observations, parce qu'il observe avec soin, et qu'il a le coup d'œil juste. Il a publié, en 1812, une *Flore de Bruxelles* (Flora Bruxellensis). In-8° de 348 pag.

228. — *Le Guide aux manufactures*, ou Exposition complète des produits de l'industrie nationale du royaume des Pays-Bas; par L. F. D. Bruxelles, 1821. Delemer. In-8°.

Cet ouvrage utile contient les noms, la résidence des principaux artistes et de tous les fabricans du royaume, le genre de leurs fabrications et des détails précis sur leurs produits.

229. — *Histoire du soulèvement des Pays-Bas, contre la domination espagnole;* par *P. Von* Schiller; traduit de l'allemand, par M. Cloet. Bruxelles, 1821. Remy. In-8°.

Cette traduction se lit avec plaisir, malgré quelques incorrections; et, quoiqu'elle n'ait ni la chaleur, ni le coloris de l'original, elle peut servir de supplément au *Théâtre de Schiller*, publié, à Paris, chez le libraire Ladvocat.

230. — *Voyage en Circassie*, fait en 1818; par M. Taitbout de Marigny, nommé depuis, par le roi des Pays-Bas, vice-consul dans la mer Noire. Bruxelles, 1821. Dekeyn. In-8° de 136 pag., avec un atlas lithographié.

Ce journal offre quelques détails intéressans. L'auteur rectifie quelquefois la carte de la mer Noire, dressée par le lieutenant russe Boudisschef.

231. — *Épître à Odevaere*; par A. Quetelet. Bruxelles, 1821. Delemer. In-8°.

M. Quetelet prouve qu'on peut écrire purement en vers français hors de France. Les siens unissent à l'élégance une correction malheureusement trop rare; et, ce qui n'est pas moins louable, ils brillent par de nobles sentimens. Le poète apostrophe ainsi l'Italie :

Noble et belle Italie ! ô mère des beaux-arts !
Du milieu des débris de tes trônes épars,
Renversés, confondus sous le torrent des âges,
Lève, lève ton front courbé par les orages !
Le tems, qui déchira ton manteau triomphal,
Et brisa dans tes mains le sceptre impérial,
Le tems admire encor ta ville aux sept collines;
De grands hommes encor sortent de tes ruines;
L'amour sacré des arts les guide.... Mais Brutus,
Dans tes fils dégradés cherche en vain ses vertus.
Tu gémis en silence, ô malheureuse terre !
Le ciel, en te laissant le don fatal de plaire,
Aurait dû te laisser, pour prix de tes exploits,
Assez de force au moins pour défendre tes droits,
Pour chasser loin de toi ces hordes sanguinaires,
Qui, s'élançant du haut des Alpes tributaires,
Viennent indignement se baigner dans les pleurs
Qu'arrachent à tes yeux ta honte et tes douleurs.

Ces huit derniers vers sont évidemment imités du célèbre sonnet de l'italien Filicaja, dont nous donnerons ici la première strophe, d'après la traduction en vers de M. Jullien, qui a été insérée dans l'*Abeille*, ci-devant *Minerve littéraire*, dans l'un des n^os du mois d'octobre 1821.

« Belle et triste Italie ! ô terre généreuse,
Riche des dons du ciel, et toujours malheureuse !

Hélas! pourquoi faut-il, source de pleurs amers,
Que ta beauté fatale ait produit tes revers?
Italie, ah! pourquoi la fortune cruelle
Ne te fit-elle pas plus puissante ou moins belle?
Plus puissante, ton bras eût défendu tes droits;
Moins belle, la fureur, l'ambition des rois,
Avec leurs légions franchissant les montagnes,
N'eût point de flots de sang inondé tes campagnes. »

. . . . . De R—g.

232. — Irène, *Magasin général*, contenant quelques morceaux originaux en langue hollandaise, et un choix d'articles extraits des ouvrages périodiques étrangers, par M. *Olivier* Schilperoort, Nos II et III. Août et octobre, 1821. In-8° de sept feuilles d'impression chacun; ouvrage périodique proposé par souscription, pour 1 florin (2 fr. 12 c.) par cahier. Amsterdam. Ve Diederichs et fils.

Nous avons annoncé (*voyez* Tom. XI, pag 372) la première livraison de l'*Irène*, recueil publié à Amsterdam, en langue hollandaise, par M. Olivier Schilperoort. La deuxième a paru au mois d'août; l'éditeur n'en a point publié en septembre, et la troisième est du mois d'octobre. La quatrième ne paraîtra qu'en janvier 1822, époque à laquelle cet ouvrage deviendra périodique, s'il obtient un nombre suffisant d'abonnés. Les deux cahiers que nous avons sous les yeux contiennent la traduction de quelques morceaux de littérature, de politique et de morale, extraits et traduits de journaux français, allemands ou anglais. On y trouve, entre autres, l'article inséré dans la *Revue Encyclopédique* du mois de mai dernier, sur l'ouvrage que M. Heiberg a écrit en langue norvégienne, et où ce savant examine cette question importante : *Si la société a le droit d'infliger la peine de mort à un de ses membres.* — Les articles originaux, qui appartiennent à l'éditeur hollandais, sont : 1° un *Essai sur les progrès de la régénération de la Grèce, dans leurs rapports avec les tentatives que fait ce pays pour reconquérir l'indépendance nationale.* L'auteur nous apprend beaucoup de particularités curieuses, relatives, soit à l'influence de quelques cours étrangères sur le développement et la marche de cette révolution, soit aux institutions qui l'ont préparée, telles que la société des *hétéristes*, les nouvelles écoles de Joannina, de Smyrne et d'Athènes; l'université de Céphalonie; enfin, le grand collége de Chios, qui

comptaient, en 1820, plus de cinq cents élèves et plusieurs bons professeurs, parmi lesquels on distingue un Français, M. Manousse, formé à l'école normale de Paris; 2° une *Revue des ouvrages imprimés dans le royaume des Pays-Bas, depuis le* 1er *janvier jusqu'au* 1er *août* 1821. Cette Revue est très-incomplète : l'auteur y indique avec un talent et une érudition remarquables, mais sans analyse, et d'une manière sommaire, le mérite ou les défauts de quelques livres hollandais; mais il en néglige un grand nombre qui auraient pu entrer dans son cadre : c'est une série de feuilletons ingénieux et bien écrits, rassemblés sans ordre et liés par des transitions un peu forcées, plutôt qu'une bonne *notice bibliographique*; 3° une *Dissertation sur le droit de propriété littéraire*, et l'exposé des principes d'après lesquels on devrait, selon l'auteur, rédiger une nouvelle loi sur cette matière, pour le royaume des Pays-Bas. Cette pièce est suivie de quelques réflexions (tout-à-fait dans le sens ministériel hollandais) sur la responsabilité des auteurs, éditeurs et imprimeurs, pour les *délits de la presse*; 4° une *Note* en faveur de la *maçonnerie*. L'auteur attaque vivement la bulle que le pape Pie VII a lancée, en septembre 1821, contre les *carbonari*, secte dont M. Olivier Schilperoort ne prend pas la défense, mais avec laquelle, selon lui, le souverain pontife confond mal à propos l'ordre des *francs-maçons*. Chaque cahier est terminé par des mélanges en prose et en vers, des anecdotes, des indications de découvertes nouvelles, etc.

LIVRES FRANÇAIS.

233. — *Résumé d'un Cours élémentaire de géographie physique*, autorisé par l'université, pour l'enseignement de cette partie de l'histoire naturelle; par J. V. Lamouroux, D. E. S., professeur d'histoire naturelle à l'académie de Caen, correspondant de l'Institut, etc. Caen, Poisson; Paris, Verdière, quai des Augustins, n°. 26. In-8°, xvj et 368 pag. Prix, 5 francs.

La géographie physique est la science qui apprend à connaître les phénomènes astronomiques, physiques et d'histoire naturelle, qui ont un rapport immédiat avec le globe terrestre. L'ouvrage que nous annonçons est le *résumé* des cours faits par un de nos savans distingués, sur cette matière. Il est divisé en quatre parties : la première renferme quelques principes généraux d'*astronomie*; la

deuxième, intitulée *aérographie*, se compose de la description de tous les phénomènes que l'air et l'atmosphère présentent; la troisième, l'*hydrographie*, traite de l'eau considérée dans tous ses états sur notre sphéroïde; enfin, la quatrième, la *géognosie*, offre un abrégé de cette science presque nouvelle, dans laquelle on a cherché à faire connaître les différens terrains, les formes si variées de la surface solide de la terre, ses élémens, ainsi que les grandes lois qui semblent avoir présidé à la dissémination des êtres organisés sur notre planète. L'ouvrage est terminé par un aperçu de l'histoire des volcans et de celle des fossiles. En substance, ce livre est un résumé de ceux de MM. Laplace et Francœur, pour l'astronomie; de Humboldt et Biot, pour la physique; de Humboldt et Bonnard, pour la géognosie; de Cuvier, pour les fossiles, etc. M. Lamouroux a le mérite d'avoir choisi, dans ces ouvrages, tout ce qu'il y a d'essentiel, de l'avoir coordonné et rédigé avec méthode et lucidité. Son *Résumé* nous paraît être le livre dont doivent se munir tous les jeunes gens qui suivent, dans les diverses universités de la France, quelques-uns des cours qui se rattachent aux sciences naturelles. Les gens du monde, particulièrement les propriétaires qui vivent ordinairement sur leurs terres, y puiseront, sans fatigue et même avec agrément, des notions générales sur les divers phénomènes naturels qui les entourent, et dont l'ignorance ne serait plus pardonnable aujourd'hui, outre qu'elle peut souvent leur devenir préjudiciable. X.

234. — *Considérations sur l'histoire naturelle des poissons, sur la pêche et les lois qui la régissent;* par M. Dralet, conservateur des eaux et forêts du douzième arrondissement. Toulouse, 1821. J. M. Douladoure, rue Saint-Rome, n° 41; Paris, madame Huzard, rue de l'Éperon, n° 7. Un vol. in-8°. Prix, 2 fr. et 2 fr. 30 c. par la poste.

La richesse de nos rivières dépend d'une bonne législation sur la pêche. Celle qui est en vigueur se compose principalement des ordonnances de Charles IV, de Charles VI, de François Ier, de Henri II, de Louis XIV, et de quelques lois rendues depuis la révolution. Toutes ces lois renferment, à très-peu de chose près, les mêmes dispositions; en sorte que la loi du 28 messidor an VI n'est que la répétition de l'ordonnance de 1326. S'il est des lois dont la sanction des tems garantit la sagesse, il en est aussi qui sont défec-

tueuses, parce qu'elles sont restées intactes, lorsque les circonstances ont changé. Celles de la pêche doivent suivre dans leurs progrès les connaissances de l'histoire naturelle des poissons, et l'industrie des pêcheurs. Elles sont vicieuses, lorsqu'elles ne sont point en harmonie avec la nature; elles le sont aussi, lorsqu'elles s'appliquent à des moyens que l'on ne connaît plus et lorsqu'elles sont muettes sur ceux qui sont maintenant employés par les pêcheurs : telles sont les lois qui nous régissent. C'est ce que M. Dralet établit dans son utile ouvrage; c'est ce qu'il démontre jusqu'à l'évidence. Cet ouvrage est divisé en quatre parties. La première renferme un tableau rapide de l'histoire naturelle des poissons, considérés par rapport à la pêche. La deuxième partie fait connaître les moyens que les pêcheurs emploient actuellement; ils diffèrent, ou par leur nature ou par leurs noms, de ceux qui ont occupé nos anciens législateurs. Ainsi, outre que nos réglemens sont défectueux, ils sont encore inintelligibles. La troisième partie de l'ouvrage offre une analyse méthodique et raisonnée des lois et des réglemens maintenant en vigueur. Dans la quatrième et dernière partie, M. Dralet compare les lois des hommes avec celles de la nature; il fait connaître les points d'accord ou d'opposition qui se trouvent entre les unes et les autres, et il finit par offrir au gouvernement un projet de réglement, qui est le corollaire de toutes ses observations, et dont le moindre mérite est d'être d'une exécution facile. On retrouve, dans cet ouvrage, la clarté, l'ordre et la pureté de style qui distinguent les nombreuses productions du même auteur. X.

235 (*). — *Traité d'anatomie descriptive*, rédigé d'après l'ordre adopté à la Faculté de médecine de Paris, par *Hippolyte* Cloquet, docteur-médecin. Seconde édition, Paris, 1821. Crochard, rue de la Sorbonne, n° 3. 2 vol. in-8° de plus de 600 p. chacun. — Prix, 15 fr., et 19 fr., franc de port par la poste.

Cet ouvrage est déjà avantageusement connu du public; en moins de quatre années, la première édition en a été épuisée. Son laborieux et savant auteur, bien pénétré de l'idée qu'on ne peut séparer de l'étude d'un organe celle de ses fonctions, et marchant dans la carrière ouverte par Bichat, a cru devoir ordonner, dans ce livre, la description des parties constituantes du corps humain, d'après le même plan selon lequel on a distribué les fonctions; le succès qu'il a obtenu prouve que l'on a applaudi à ses efforts. Ce n'est cepen-

dant pas là le seul mérite qui distingue ce livre : M. Cloquet, doué de connaissances étendues en anatomie comparée, a pu, dans plus d'un cas, établir d'heureux rapprochemens entre les organes de l'homme et ceux des autres animaux. L'auteur a mis de la concision, de la clarté dans les descriptions ; il a eu soin surtout de ne rien dire de superflu. S'il se permet quelques rares digressions, elles sont toujours utiles et décèlent un esprit piquant ; il n'oublie jamais d'indiquer les étymologies des mots, et nul moyen n'est plus apte à soulager la mémoire dans une science qui a un vocabulaire si étendu. Aussi, le traité d'anatomie de M. Cloquet a passé des mains des élèves dans celles des maîtres. Après de courtes notions préliminaires sur ce qu'est l'anatomie, sur la nature des élémens primitifs de nos organes, l'auteur passe à la description de chacun d'eux en particulier, et il les dispose en trois classes : 1° ceux qui servent à la vie de relation ; 2° ceux qui effectuent la nutrition, et 3° enfin, ceux qui accomplissent la reproduction. C'est ainsi que les parties qui concourent à une même action sont décrites en un même lieu. — L'ouvrage est dédié à M. le professeur Duméril ; c'est une bonne fortune pour un livre, que de voir le nom de son auteur associé à celui d'un homme qui, depuis long-tems déjà, est placé au rang des soutiens de la science. ORFILA.

236.—*Exposé des expériences sur le magnétisme animal*, faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1820 ; par J. DUPOTET, étudiant en médecine de la faculté de Paris, etc. Paris, 1821, chez l'auteur, rue de la Bûcherie, n° 43 ; Béchet jeune, Delaunay et Dentu, libraires. Broch. in-8° d 80 pages. Prix, 1 fr. 75 c.

Si les expériences de M. Dupotet sont exactes ; si M. Husson médecin de l'Hôtel-Dieu, a bien véritablement été témoin des faits qu'il cite dans ses procès-verbaux ; si les trente médecins qui ont signé ces procès-verbaux n'ont pas été continuellement dupes de l'illusion ; s'il faut enfin ajouter foi à des certificats authentiques, la grande question de l'existence et de l'efficacité du magnétisme est jugée. MM. les commissaires du roi se sont trompés, et Mesmer doit être placé parmi les hommes de génie que leurs contemporains ont méconnus et persécutés.

Le 20 octobre 1820, M. Rosen, D. M., eut occasion de parler, à l'Hôtel-Dieu, pendant la visite de M. Husson, d'une cure magné-

tique dont M. Desprez, médecin distingué, venait de rendre un compte particulier à la Société de médecine pratique de Paris. Ce dernier avait annoncé à ses confrères que le magnétisme employé contre une *névralgie sciatique*, rebelle jusque-là à tous les moyens thérapeutiques ordinaires, en avait opéré la guérison, dans un court espace de tems (1). Quelques médecins et étudians en médecine présens prièrent aussitôt M. Husson de permettre que l'on essayât cet agent, nouveau pour eux, sur quelques malades *incurables*. Celui-ci y consentit, à condition toutefois que les malades et les témoins seraient choisis par lui, et que le magnétiseur ne ferait que les questions qui lui seraient indiquées. Ces conditions ayant été acceptées, on présenta à M. Dupotet, magnétiseur, une jeune fille atteinte d'hystérie et d'un vomissement spasmodique que rien n'avait pu arrêter. Elle était abandonnée, et sa mort regardée comme prochaine. Dès le premier jour qu'elle a été magnétisée, les vomissemens ont cessé; au bout de quelques séances, la malade est tombée en somnambulisme; et les expériences les plus variées, les plus ingénieuses et les plus exactes ont convaincu MM. les médecins que l'influence magnétique était *réelle*, *curative* et entièrement *indépendante de l'imagination*.

Parmi les faits qui ont été le sujet d'un étonnement général, les savans remarqueront sans doute l'état d'*isolement* et d'*insensibilité* où étaient plongés la fille Samson et deux autres individus, pendant le sommeil, dit magnétique. M. Récamier a eu beau crier dans les oreilles de la première; il l'a vainement secouée, pressée et pincée cinq fois de toute sa force, il n'en a obtenu aucune marque de sensibilité. Étonné d'un semblable phénomène, il s'est décidé à porter les épreuves au dernier période; et, dans les séances des 6 et 8 janvier 1821, il a fait poser un moxa sur le haut de la cuisse droite du sieur Starin et sur l'épigastre de la nommée Lise Le Roy. Le premier malade a eu une escarre de dix-sept lignes de longueur sur onze lignes de largeur; celle de la seconde n'a été que de quinze lignes de longueur sur neuf de largeur. Aucun de ces deux malades n'a donné le moindre signe de sensibilité, soit par *cris*,

---

(1) M. Desprez a encore adressé à la même Société l'observation d'un *cholera chronique*, guéri par les mêmes procédés, lorsque trois médecins désespéraient du malade (MM. Moreau, Fouquier et Desprez).

mouvemens ou *variations de pouls*. (Je préviens le lecteur que je copie textuellement le procès-verbal de ces deux séances.) Au nombre des témoins, sont mesdames Sainte-Monique, Saint-Sauveur et Saint-Éloy. MM. Robouam, Gibert, Lapeyre, Bergeret, Carquet, Crequi, Truche, tous médecins.

J'avouerai, en finissant, qu'il m'est impossible de comprendre comment M. Husson, qui n'a pas craint de raconter ces phénomènes à sa clinique pendant huit jours, en présence de cent cinquante médecins, s'est refusé jusqu'à présent à adresser un Mémoire à l'académie des sciences. Il ne doit pas ignorer, ce me semble, que si l'on ne faisait de pareilles expériences que pour soi, il pourrait bien s'écouler encore quelques siècles avant que l'opinion publique fût enfin fixée sur cet objet important. B.

237. — *Histoire de quelques doctrines médicales comparées à celle du docteur Broussais*, par *Michel* Fodéra, docteur en médecine, etc. Paris, 1821; Baillière, r. de l'École-de-Médecine, n°. 16. Prix, 2 f. 50.

Cette production mérite d'exciter l'attention et la curiosité des médecins. L'auteur a pour but de démontrer que les ouvrages sur la théorie du contrà-stimulus, de l'irritation, sur l'ontologie médicale, de Baglivi, de Régaret, de M. Prost, contiennent les idées que M. Broussais professe aujourd'hui comme nouvelles, et comme lui appartenant en propre. On y trouve une analyse des opinions ou des aperçus de ces trois écrivains et d'autres, comparés avec la doctrine de M. Broussais. L'ouvrage est aussi enrichi de notes.

238. — *Essai sur l'éducation physique des enfans*. Mémoire couronné par la société royale de médecine de Bordeaux. Par F. S. Ratier, D. M. P. Paris, 1821; Baillière, libraire, rue de l'École-de-Medecine. In-8° de 90 pages. Prix, 1 f. 50 c.

« J'ai voulu offrir à mes concitoyens, dit M. Ratier, moins une longue et savante dissertation sur l'éducation physique, qu'un tableau succint, mais complet, des moyens propres à donner à l'enfance une constitution saine et robuste; à former, pour l'âge adulte, des hommes capables de payer leur dette au corps social, dans quelque condition qu'ils se trouvent placés; en un mot, qu'un *Manuel* écrit avec exactitude, simplicité et concision, qu'on puisse mettre entre les mains des mères de famille pour les guider dans leurs fonctions importantes. Tel est le but éminemment utile que s'est proposé l'auteur de ce mémoire. Le titre de l'ouvrage n'exprime qu'im-

parfaitement les choses qu'il contient, puisque le mot *Éducation physique* ne s'applique qu'au développement du système musculaire, et que M. Ratier a fait un véritable *Traité complet sur l'hygiène des enfans*. Après quelques considérations sur l'objet de l'éducation physique, ou plutôt de l'hygiène des enfans, l'auteur traite, dans huit chapitres, de tout ce qui concerne l'emploi de l'*air*, des *vêtemens*, des *bains*, des *onctions* et des *frictions*, des *alimens* et des *boissons*, des *médicamens*, des *exercices musculaires*, du *sommeil* et de la *veille*; il passe en revue les différentes *excrétions*, les effets des *passions*, indique les *maladies* les plus fréquentes chez les enfans, les signes pour les reconnaître, et les secours les plus pressans à la portée de tout le monde.

Le mémoire de M. Ratier, quoique renfermé peut-être dans des bornes un peu étroites, sera lu avec profit par les parens qui veulent remplir la noble tâche que leur impose la nature, d'élever et de soigner eux-mêmes leurs enfans. Ils le liront avec d'autant plus de plaisir, que l'auteur a su éviter d'employer des termes trop techniques et des raisonnemens trop scientifiques. Les noms de plusieurs médecins et de plusieurs amis de l'enfance, qui se sont occupés de l'éducation, tels que Montaigne, Fénélon, Locke, Rousseau, Désessarts, Andry, Duchan, Ballesferd, Montègre, Jullien, Londe, cités en témoignage, prouvent que M. Ratier a étudié son sujet

GEORGET, D. M.

239. — *Du bégaiement;* ses causes, ses différens degrés; influence des passions, des sexes, des âges, etc., sur ce vice de prononciation; moyens thérapeutiques pour prévenir, modifier ou guérir cette infirmité. Par M. *Félix* VOISIN, D.-M, Paris, 1821, Croullebois, libraire, rue des Mathurins. Brochure in-8° de 48 p. Prix, 1 fr.

Le bégaiement a toujours été attribué, par les médecins et les philosophes qui se sont occupés de la recherche de ses causes, à un vice dans les organes de la parole; tantôt au volume et à l'épaisseur de la langue, tantôt au relâchemeut des ligamens de cet organe, ou bien encore à la position des arcades alvéolaires. M. Voisin pense qu'il faut remonter plus haut pour trouver la cause de cette infirmité. Selon lui, elle provient d'un vice de l'organe de la pensée; elle dépend d'une réaction irrégulière et imparfaite du cerveau sur les agens musculaires servant à la parole.

Après avoir développé cette idée principale de son mémoire,

M. Voisin donne la description du bégaiement ; il parle de ses différences, suivant les âges, les sexes, les divers états de l'organe de la pensée. Il rapporte une foule de remarques qu'il a été à portée de faire, et il arrive à l'indication des moyens qu'il croit propres à prévenir, modifier ou guérir cette infirmité. Cette indication est précédée de quelques considérations sur le mécanisme du langage et l'artifice de la prononciation en général. GEORGET, D. M.

240.— *Traité pratique de jaugeage*, où l'on démontre la manière de jauger toutes sortes de tonneaux, cuves, tinettes, baignoires, etc., d'après toutes les méthodes connues, avec une *Table* pour trouver, sans calcul, la capacité de toutes sortes de vaisseaux propres à contenir des liquides ; par A. J. E. PASCAL *de Vaucluse*, professeur de mathématiques, fondateur de l'école d'enseignement mutuel de la ville d'Avignon. Deuxième édition, augmentée de la *Description d'un instrument universel pour le jaugeage*, qui sert à connaître la capacité des tonneaux et autres vaisseaux, sans prendre aucune mesure intérieurement. Paris, 1821. Carilian-Gœury, quai des Augustins, n° 41. Un vol. in-8° avec planches. Prix, 2 fr. pour Paris, et 2 fr. 40 c. par la poste.

Réunir dans un court espace les moyens les plus exacts qu'on emploie pour jauger ; faciliter ces moyens et les mettre à la portée de tout le monde, tel est le but que s'est proposé l'auteur de cet ouvrage. Son *Traité*, le plus complet que nous ayons, et le seul où l'on se serve de mesures métriques, contient plus de *trois mille opérations*, qui peuvent servir, dans toutes les villes du royaume, à trouver, au moyen d'une simple addition, la capacité de toutes sortes de vaisseaux propres à contenir des liquides, et cela avec la plus grande justesse possible. Cet ouvrage sera très-utile aux jaugeurs ainsi qu'aux particuliers, auxquels il offre une vérification prompte et sûre de toutes les opérations commerciales qu'ils peuvent faire en ce genre. La description d'un nouvel *Instrument universel pour le jaugeage* (1), dont M. Pascal lui-même est l'inventeur, et qui est surtout nécessaire pour les tonneaux contenant des liquides, ne peut qu'ajouter encore au succès de cette nouvelle édition.

---

(1) Cet *instrument* se trouve à Paris, chez Carilian-Gœury, et à Avignon, chez Carmagnole, tourneur mécanicien, rue Lamerie.

241.—*Calcul fait des pieds de fer,* suivant leur épaisseur et largeur réduits au poids; suivi des tarifs à tant la livre et à tant le cent; par M. Bablot. Nouvelle édition, revue, corrigée avec soin, et augmentée du tarif du poids du fer rond, suivant son diamètre, ainsi que du poids des pièces en fonte le plus en usage dans le bâtiment et les jardins, par M.***, architecte. Paris, 1821. Bachelier, quai des Augustins, n° 55. Un vol. in-12. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c. par la poste.

Cet ouvrage sera très-utile, non seulement aux serruriers, maîtres de forges, marchands de fer et quincailliers, mais encore aux architectes et aux toiseurs, qui sont souvent chargés de devis et de marchés concernant la serrurerie, et généralement à tous ceux qui font bâtir.

242. *Opuscule sur la vinification*, traitant des vins, des méthodes usitées pour la fabrication des vins, et des avantages du procédé de Mlle *Elisabeth* Gervais, brévetée du Roi, pour la même fabrication. Paris, 1821. Chez l'auteur, rue de Choiseul, n° 4. In-8° de 120 pages. Prix, 2 fr. 25 cent.

Le procédé de Mlle Gervais consiste à recouvrir la cuve où le moût de raisin doit fermenter, par un grand chapiteau de fer-blanc, qui la clôt hermétiquement. Ce chapiteau, nommé *réfrigérant*, est construit de manière à recevoir un bain d'eau froide, afin, dit-on, de condenser les vapeurs qui s'exhalent de la cuve. Enfin, pour éviter l'explosion qui serait infailliblement produite par le dégagement du gaz acide carbonique, produit de la fermentation vineuse, un tube recourbé part du chapiteau et va se plonger dans un vase plein d'eau, d'où ce gaz s'échappe dans l'air.

Mlle Gervais cite, en faveur de sa méthode, de nombreux et honorables témoignages : j'essaierai cependant d'opposer mon opinion à celle de plusieurs académiciens très-recommandables. Je suis prêt à reconnaître que le vin fait par ce procédé est en général meilleur, toutes choses égales d'ailleurs, et même plus abondant que celui qu'on fait par les moyens vicieux ou imparfaits qui sont communément en usage. Mais le réfrigérant de l'appareil est-il utile? Y a-t-il des vapeurs alcooliques condensées, qui, retombant dans la cuve, rendent le vin plus généreux? C'est ce que je crois devoir contester. Quelques principes de chimie suffiront pour décider cette question.

L'alcool ou esprit de vin est le premier produit de la fermentation vineuse; elle n'exige que la présence du sucre, de l'air, de l'eau, de la chaleur, et d'un principe animalisé qu'on nomme *ferment*. Aussi, fait-on de l'alcool avec un grand nombre de substances, telles que le grain, le sucre, le genièvre, les pommes, les cerises, les groseilles, la pomme de terre, etc. Le second produit de cette fermentation est le vinaigre. Autant il faut favoriser le développement du premier degré, autant on doit prendre de soins pour arrêter à tems l'opération, afin d'éviter le second. L'action de l'air extérieur est une des causes qui favorisent le plus l'*acessence;* aussi, doit-on s'opposer à son libre accès.

De tout tems, on a fortement et vainement représenté aux vignerons qu'en laissant leurs cuves découvertes, l'air extérieur agissait d'une manière funeste sur la liqueur. Comme la fermentation est toujours à des degrés différens dans la masse, tandis qu'une partie du moût de la cuve change le sucre dont la nature l'a chargé, en esprit de vin, une autre partie, où la fermentation a été plus active, convertit en vinaigre l'alcool qui s'y était développé. Le marc ou chapeau qui flotte sur la liqueur s'aigrissant à l'air, communique en partie cette funeste qualité au vin qu'il touche. Ainsi, l'on doit éviter surtout que le renouvellement de l'air puisse troubler l'ordre des phénomènes de la fermentation et en changer les produits. Le couvercle dont on protège la cuve est donc d'une grande utilité, et il n'est pas un traité d'œnologie où cette pratique ne soit recommandée. Il suffit d'y ménager un orifice pour satisfaire à la force expansive du gaz.

Cette partie du procédé de Mlle Gervais est incontestablement excellente, mais aussi elle n'a rien de nouveau; et c'est cependant la seule cause des éloges dont sa méthode est l'objet : c'est à ce couvercle que sont dus les témoignages honorables qu'elle a recueillis et qu'elle attribue à son inutile réfrigérant, qu'elle dit propre à condenser les vapeurs. La supposition que l'alcool se dissout ordinairement dans le gaz carbonique est fausse. La chaleur de la fermentation enlève, il est vrai, de la cuve quelques parties aqueuses et aromatiques, mais le simple couvercle suffit pour les retenir : d'ailleurs, les frais de construction de l'appareil, la nécessité de s'introduire dans le cellier pour renouveler l'eau froide de condensation, ce froid même qui peut ralentir la fermentation, etc.,

sont des inconvéniens plus graves que la très-petite perte qu'on veut éviter.

Je pense donc, et c'est l'avis de tous les œnologistes, qu'il importe d'éviter le renouvellement de l'air, d'empêcher le chapeau de s'aigrir en le forçant de s'immerger dans la liqueur, d'entretenir la chaleur dans la cuve et dans le cellier; enfin, de ne point attendre, pour décuver, que le chapeau s'enfonce, ni même que la liqueur soit refroidie. Voilà les conditions indispensables pour faire d'aussi bon vin que le permettent le climat, l'exposition de la vigne, la maturité du raisin, etc.; encore, peut-on en partie remédier aux défauts de cette nature. C'est ce qui a parfaitement été expliqué dans le traité publié par M. Chaptal; et même, lorsque ce savant était chargé du ministère de l'intérieur, il fit rédiger et répandre un excellent traité de M. Cadet de Vaux, à l'usage des vignerons, où sont exposées avec clarté les diverses opérations nécessaires, soit pour tirer le meilleur parti des qualités naturelles de la vendange, soit pour en corriger les défauts.

Le couvercle dont on ferme la cuve est une chose très-utile, mais qui n'est point une invention nouvelle; et les avantages qu'on attribue à l'appareil de mademoiselle Gervais, sont dus à cette cause unique. Le réfrigérant n'y fait rien, et même il nuit très-probablement au succès de l'opération, par les soins qu'il exige. Pour que les attestations en faveur du réfrigérant fussent convaincantes, il faudrait que les expériences eussent été dirigées convenablement. Prenez deux cuves égales de la même vendange, fermez l'une et laissez l'autre découverte: nul doute que le vin de la première ne soit plus généreux et même plus abondant que celui de la deuxième. Mais, si l'une des cuves est fermée et que l'autre soit garnie de réfrigérant, celle ci ne donnera ni plus de vin que l'autre, ni un vin meilleur; mais il faudrait avoir soin de n'entrer dans le cellier de la première que pour décuver, afin de ne pas y établir un courant d'air froid.

Les faits qui viennent d'être exposés sont avoués de tous les chimistes. Il est donc inutile de recourir à l'appareil de mademoiselle Gervais, et par conséquent de participer à son brevet d'invention, pour faire d'aussi bon vin qu'elle le dit; mais il est un rapport sous lequel on doit louer sa méthode. Quoique les principes d'analogie soient bien connus et recommandés depuis long-tems, cependant, soit paresse, soit empire des vieilles ha-

bitudes, il est certain qu'ils n'étaient pas pratiqués, et que la France ne doit qu'à son climat ses vins délicieux, qui sont tels, malgré les mauvais procédés consacrés par une routine aveugle. Si mademoiselle Gervais réussit à faire adopter sa méthode, elle aura réellement rendu un grand service à son pays, malgré l'inutile réfrigérant dont son appareil est chargé, parce qu'elle aura obtenu, par la confiance publique en son brevet d'invention, ce que les savans n'ont jamais pu obtenir par leurs conseils. FRANCŒUR.

243(*).— *Voyage en Écosse et aux îles Hébrides*, par L. A. NECKER DE SAUSSURE. Paris, 1821. Paschoud, rue de Seine, n° 48, et Genève, même maison de commerce. 3 vol. in-8°. Prix, 21 fr.

244.—*De la Philosophie religieuse et morale dans ses rapports avec les lumières*; par M. *Ed.* RICHER. Paris, 1821. Raynal, rue Saint-André-des-Arcs. 1 vol. in-8° de 50 pages. Prix, 1 fr. 25 c.

L'auteur de cette brochure analyse et combat en peu de pages les systèmes divers de philosophie de Locke, de Condillac, et de MM. Gall, Destutt de Tracy, Laromiguière et Cabanis. Il pense que tous les auteurs qui ont appuyé leur doctrine sur cet axiome célèbre d'Aristote, *nihil est in intellectu, nisi quòd priùs fuerit in sensu*, sont tombés dans l'erreur, et qu'il y a en nous quelque chose de plus élevé, une espèce d'inspiration divine, à laquelle il donne le nom de *sentiment religieux*, qui doit servir de guide à l'homme dans la carrière de la vie. Nous avouons que, malgré l'ouvrage de M. Richer, nous persistons à regarder le système de Condillac comme le plus capable de contenter celui qui ne se laisse pas égarer par l'imagination et qui cherche à se rendre compte, de bonne foi, du mécanisme de l'intelligence humaine. Du reste, la brochure que nous annonçons est intéressante, et nous regrettons que l'auteur ne lui ait pas donné plus d'étendue. Nous aurions désiré aussi qu'il eût retranché quelques expressions de mauvais goût qui déparent son style généralement pur. A. T.

245. —*Nouveau Guide de la politesse*, ouvrage critique et moral, avec des notes et un petit aperçu littéraire; par M. EMERIC. Seconde édition. Paris, 1821. Roret et Roussel, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 9. Un vol. in-8° de 340 pag. Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste.

Avec la meilleure volonté possible, il serait difficile d'enchérir sur les louanges que l'auteur se donne à lui-même dans sa préface. La

lecture de cette préface avait laissé dans notre esprit une prévention défavorable ; cependant, parmi beaucoup de lieux communs, qui semblent plutôt du ressort de la civilité puérile que de la vraie politesse ; au milieu du désordre des chapitres et des idées, nous avons rencontré quelques bonnes choses, que nous louerions davantage, si l'auteur s'était moins loué. Mais comment se fait-il que M. Emeric, qui, ce nous semble, devait prêcher d'exemple, ait pu perdre de vue son sujet, au point d'écrire ce qui suit? « Laissez siffler les serpens, les Anglais et les merles, et ne vous avisez pas d'imiter ces *animaux* en société. » Parmi toutes les impolitesses que l'auteur relève, nous n'en connaissons pas de plus grave que celle-ci, pas même celle dont il accuse les journalistes envers les méchans auteurs. E. H.

246. — *Jurisprudence du* XIXe *siècle* ; par J.B. SIREY, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation ; J. B. DUVERGIER et L. M. DE VILLENEUVE, avocats à la cour royale de Paris. Paris, 1821. A l'administration, cour du Harlay, n° 21. Un vol. in-4° de 812 pag. Prix, 24 fr.

C'est une grande époque pour la jurisprudence, comme pour la législation française, que le XIXe siècle ; c'est de là que datera, par ses effets, comme le font remarquer les auteurs, notre corps de droit, grand œuvre de législation, qui soumet tous les individus à une règle commune, qui fait disparaître toute différence entre les rangs, qui embrasse, dans sa protection comme dans le châtiment qu'elle inflige, l'habitant du canton le plus reculé, comme celui qui vit au sein de la capitale ; c'est du XIXe siècle que datera l'usage de motiver les arrêts et les jugemens, et enfin cette institution admirable de la *Cour de cassation*, que l'on peut regarder comme le creuset où toutes les théories, toutes les doctrines viennent recevoir une empreinte uniforme, où elles viennent, pour ainsi dire, s'incorporer au système général de nos lois, et ne former qu'un seul tout avec elles.

Si l'unité de législation est un bienfait, l'ouvrage qui tend à ce but mérite nos éloges ; c'est lorsque les bases sont encore, pour ainsi dire, incertaines et peu fixées, qu'il importe de les entourer de tout ce qui peut les consolider. Les auteurs ne pouvaient choisir une époque plus convenable, et mieux sentir qu'ils ne l'ont fait toute l'importance du travail auquel ils se sont voués.

Le livre de la *Jurisprudence du* XIXe *siècle* peut être regardé

comme un tableau général et, pour ainsi dire, authentique de la jurisprudence de notre âge; c'est une explication ou commentaire de toutes les lois d'une entente controversée, commentaire fondé, non sur des opinions individuelles, mais sur des doctrines ou des traditions, sur l'autorité la plus vénérable, celle de la *chose jugée*. Dans ce recueil (de 15,000 notices), on peut voir quels ont été, pendant vingt ans, les points de jurisprudence plus ou moins controversés, soit qu'ils aient été définitivement fixés par la Cour de cassation, ou unanimement décidés par les cours d'appel, soit qu'ils restent actuellement controversés entre les diverses cours Je sais que la science des arrets trouve encore, parmi ces gens pour qui l'habitude est la seule règle de raisonnement, des détracteurs implacables : les recueils d'arrets sont, à les entendre, « des magasins d'erreurs comme de vérités; » mais que ces gens s'habituent donc à tirer, de principes différens, des consequences dissemblables. Sans doute, avant que le juge les exposât au grand jour et rendît, pour ainsi dire, compte des motifs de ses décisions; avant qu'un tribunal suprême en les modifiant, les réduisît à une règle unique, alors les recueils d'arrêts pouvaient être des magasins d'erreurs comme de verités; mais reconnaissons aujourd'hui que, de sa nature, la science des arrêts tend à populariser le droit, à vivifier l'instinct de justice, si l'on peut parler ainsi; qu'elle peut ajouter à la force de la loi tout l'empire de l'opinion; qu'elle peut, enfin, rendre la masse des citoyens plus éclairée, plus morale et par conséquent plus heureuse, et nous pourrons, à notre tour, la *saluer*, avec M. Sirey, *du beau nom de philosophie de la jurisprudence*. J. Guadet, *avocat*.

247. — *Pétition à la chambre des députés; séance de* 1821. — *Projet de loi sur la liberté de la presse*, par M. de Franclieu. Senlis, 5 novembre 1821. Imprimerie de Tremblay. In-8° de 32 pages.

M. de Franclieu divise en deux classes les délits de la presse; il nomme, les uns *délits matériels*, et les autres *délits d'opinion*. Il veut que les premiers soient soumis aux tribunaux et jugés par les jurés, et que la peine prononcée contre un écrit coupable soit la même que celle d'un pareil délit, *commis par la voix*. Il définit le délit d'opinion : « Toute proposition, toute opinion non comprise sous le titre de délit matériel, reconnue fausse et dangereuse. » Puis, il pose en principe que le délit d'opinion n'est justiciable

que de la seule opinion ; qu'il ne peut être attaqué, détruit que par l'arme du raisonnement. En conséquence, il voudrait qu'on établit *des commissions de censure libre*, dont les membres, choisis parmi les citoyens les plus savans et les plus sages, seraient chargés d'examiner tous les écrits nouveaux, de déclarer ceux qui renfermeraient des délits d'opinion, exigeant une réfutation positive, et d'en faire un rapport détaillé. L'éditeur serait tenu de faire imposer, sur tout exemplaire non vendu, d'abord la marque de prévention, et ensuite le précis du rapport. L'auteur, l'éditeur ou le libraire aurait toujours la faculté de répondre. « Ces débats, dit l'auteur, éclairent et forment l'opinion publique. Nul écrit n'est supprimé. Les aberrations de l'esprit humain, les recueils constatant ses erreurs, servent à son instruction. »

Le projet de M. Franclieu contient plusieurs dispositions secondaires, dans le détail desquelles l'espace ne nous permet pas d'entrer; nous avons dû nous borner à indiquer la principale. Nous ne la discuterons pas ici; cette matière, si importante dans le gouvernement représentatif, et sur laquelle on a beaucoup écrit, depuis trente ans, sans qu'on ait pu encore s'accorder, exigerait trop de développemens. Mais nous dirons que le projet de M. de Franclieu annonce un homme animé des meilleures intentions et du plus pur amour de la liberté. Sa pétition, au reste, ne se borne pas à la liberté de la presse ; il touche en passant plusieurs points de la plus haute importance, tels que l'abolition de la peine de mort, et l'établissement d'un Congrès permanent, chargé de reconnaître l'indépendance de toute nation dans les bornes de son territoire, et de statuer sur toute querelle survenue entre les peuples. L'auteur a soin de prévenir que la Sainte Alliance ne saurait atteindre le but qu'il se propose. Il s'exprime avec cette noble franchise, qu'autorisent la bonne foi et la pureté des intentions. Quel que soit l'accueil que recevra cette pétition, on ne pourra s'empêcher d'y reconnaître les vœux d'un honnête homme et d'un ami de sa patrie. — *Nota*. Nous avons appris, depuis l'impression de cet article, que la Chambre a passé à l'ordre du jour sur cette pétition. M. A.

248.—*Quelques réflexions sur l'industrie en général, à l'occasion de l'exposition des produits de l'industrie française, en* 1819; *par* M. le comte de C***. *Seconde* édition, *revue et augmentée*. Paris, 1821. Corréard, Palais-Royal, galerie de bois, n° 258. In-8° de 90 pages Prix, 2 fr.

Exposer le tableau des améliorations dont est susceptible l'industrie, considérée d'abord en elle-même, ensuite dans ses rapports et comme mobile de la politique, tel est le but de l'auteur. Il indique les besoins de l'industrie française, il signale les charges qui pèsent sur elle, le dénuement d'avances pour l'agriculture, l'absorption de tous les capitaux par les fonds publics et par un agiotage funeste. Il développe les perfectionnemens ou l'extension à donner aux différentes branches de l'agriculture, la liberté à rendre à la culture des tabacs, une législation plus fixe sur le commerce des grains, l'adoption d'un code rural et des mines; il insiste sur la nécessité de multiplier les machines; il provoque l'amendement des lois sur la propriété des inventions, trop faiblement garantie; il démontre les avantages des expositions des produits industriels, et les erreurs qui ont paralysé les bons effets de la dernière; il réclame enfin la diminution des tributs onéreux que le fisc a imposés sur tous les genres d'industrie et sur tous ses produits. — D'une autre part, l'auteur regarde la stagnation du commerce comme le résultat du défaut de débouchés et comme l'effet d'une politique incertaine : il propose de lui ouvrir de nouvelles voies capables de donner un écoulement aux produits de l'industrie et une nouvelle activité aux fabriques, et, à cet effet, de remplacer nos ambassadeurs à habits brodés par une diplomatie toute commerciale, d'adopter un nouveau système colonial et maritime; enfin, de permettre et de protéger efficacement le commerce, à l'imitation des Anglais, non seulement dans les vastes et riches contrées de l'Amérique libre, mais encore dans nos colonies qui se sont rendues indépendantes.

Les *Réflexions* de M. le comte de C*** sont en général justes; quelques idées accessoires seulement paraîtront hasardées; mais, à l'exception de ces taches légères, son ouvrage mérite de fixer l'attention des hommes qui, par profession, par goût ou par devoir, s'occupent de l'industrie.

L. Seb. Le Normand, *professeur de technologie.*

249. — *Corps de marchands et communautés d'arts et métiers.* Paris, 1821. Mme Huzard, rue de l'Éperon-Saint-André-des-Arcs, n° 7. In-8° de 23 pag. Prix, 50 c.

La question traitée par l'auteur de cette brochure est d'une haute importance. Lorsqu'il composa, il y a environ quatre ans, son ou-

vrage sur l'administration de l'agriculture, du commerce, des arts, des manufactures et des subsistances, il regardait les corps de marchands et les communautés d'arts et métiers comme étant du nombre des institutions qui, une fois tombées, ne se relèvent plus ; et il passa légèrement sur ce point. Il y revient aujourd'hui, persuadé qu'on ne saurait faire trop d'efforts pour empêcher certaines préventions de ressusciter de vieilles institutions qui seraient funestes à notre industrie. M. Costaz, après être entré dans quelques détails sur les avantages procurés par les corps de marchands, à une époque où ces sortes de communautés étaient en harmonie avec l'état de la société, montre fort bien les obstacles qu'ils ont ensuite apportés au développement de l'industrie. Les faits qu'il cite à ce sujet doivent convaincre tout homme de bonne foi : ainsi, ce sont les prétentions des corps de métiers qui ont forcé l'inventeur de l'art de vernir et d'emboutir la tôle à porter à l'étranger son utile découverte, qui n'a pu être rendue à la France qu'en 1793. La perfection que M. Lenoir a su donner à la fabrication des instrumens de physique et de mathématiques lui a suscité de longues persécutions, et peu s'en est fallu qu'il n'ait été forcé de s'expatrier aussi, avec la savante industrie dont nous jouissons aujourd'hui. Si le royaume a été si tard en possession des manufactures de toiles peintes, il faut l'attribuer aux chefs des corps des toiliers et des merciers de Rouen, et à ceux des communautés des fabricans de soie de Lyon et de Tours. Argand fut obligé de soutenir un procès et d'essuyer mille dégoûts pour nous donner les lampes à double courant d'air. « Cette tracasserie, dit M. Costaz, ne tendait à rien moins qu'à priver la France de l'une des plus belles découvertes du dernier siècle. Argand pouvait aller s'établir à l'étranger, où l'on n'aurait pas manqué de lui faire l'accueil dû à son génie. Il nous en a parlé plusieurs fois comme de l'un des événemens les plus désagréables de sa vie. » La fabrication des papiers peints, qui donne lieu aujourd'hui à un commerce considérable d'exportation, fut introduite en France par Réveillon, peu de tems avant la révolution : « S'il parvint à l'exploiter librement, dit encore notre auteur, ce ne fut qu'après avoir éprouvé une foule de vexations que, sous des prétextes plus ou moins odieux, lui suscitèrent différentes communautés. » On connaît ces exemples et beaucoup d'autres qu'on pourrait citer ; mais combien il en est qu'on ignore, et qui sait jusqu'à quel point le

découragement, produit par une semblable tyrannie, a pu faire de tort à l'industrie française, si prodigieusement accrue depuis qu'elle est débarrassée de ces entraves. M. Costaz prouve ensuite que, loin d'être un moyen d'ordre public et de bonnes mœurs dans les fabriques, les communautés ont donné l'exemple des divisions les plus scandaleuses, et il montre qu'il est impossible de rétablir les communautés, de manière qu'en les faisant servir de moyen de police dans les manufactures, elles ne soient pas vexatoires, et n'arrêtent point le développement de l'industrie. Cette brochure est très-substantielle; exempte de déclamations et de vagues raisonnemens, elle est remplie de faits et d'argumens précis : on ne saurait trop en recommander la lecture aux personnes que ces matières intéressent. M. A.

250.—*Conjuration contre Attila, dans l'ambassade des Romains;* par M. *Antoine* Métral. Paris, 1821. Bossange frères, rue de Seine, n° 12. Un vol. in-18. Prix, 2 fr.

De toutes les parties de l'histoire, il n'en est peut-être aucune qui soit plus difficile à traiter que les *conjurations* : à une connaissance approfondie des passions, à ce coup d'œil rapide et sûr qui les signale à leur naissance et les suit dans leur développement, l'historien doit joindre l'art de classer des faits, souvent hétérogènes, et de faire marcher de pair, et sans aucune digression apparente, des événemens arrivés à des époques et par des causes diverses : ce sont autant de fils imperceptibles qui aboutissent à un même nœud. Quelques pages bien écrites dans ce genre ont valu à Saint-Réal une réputation durable et méritée. M. Métral, en choisissant pour sujet de son livre la conjuration que les ambassadeurs de Théodose II tramèrent, en 449, contre le roi des Huns, a voulu fournir aux recherches des érudits quelques matériaux de plus sur un point d'histoire peu connu. L'auteur ne s'est point borné à une nomenclature sèche et aride des événemens qu'il raconte : il a su faire ressortir, du fond même de sa narration, un tableau des mœurs et des usages des Huns. Les caractères des principaux personnages de la conjuration sont tracés d'une main ferme et d'une touche originale; son style a, selon ses propres expressions, quelque chose d'inculte et de sauvage comme les peuples dont il nous offre la peinture. Nous lui reprocherons d'avoir trop multiplié les portraits, ou du moins de les avoir, pour ainsi dire, accumulés dans les premières pages de son livre : disposés avec

plus d'art et répartis à des distances moins rapprochées, ils eussent produit plus d'effet. J. A.

251. — *De l'Origine de la crémation*, ou *de l'Usage de brûler les corps*. Paris, 1821. Maradan; in-8° de 70 pages.

Cette dissertation a pour auteur un savant étranger, M. Jamieson; elle est insérée dans les *Transactions de la société royale d'Édimbourg*, et c'est à M. Boulard qu'on est redevable de la traduction française de ce morceau de critique, dans lequel on a considéré l'usage de la *crémation* chez les divers peuples de l'antiquité, et tâché d'en découvrir l'origine et l'esprit. Peut-être, à ce dernier égard, l'auteur a-t-il poussé ses recherches trop loin, s'il est vrai que l'on ne puisse pas toujours croire, avec fondement, à la commune et unique origine d'une pratique qui a été à la fois accréditée dans l'Orient et dans l'Occident. Des motifs tout-à-fait opposés ont pu l'introduire simultanément dans chacune de ces deux régions; aussi, les opinions des anciens, quant au motif de cette coutume dans des contrées diverses, sont-elles très-nombreuses et quelquefois contradictoires. Pour la ramener à nos études habituelles, l'auteur examine cette pratique chez les Grecs et chez les Romains, et par suite chez les premiers chrétiens, qui paraissent avoir été autorisés, par une doctrine de l'église, à croire à la purification des ames par le feu. Ils purifièrent aussi le corps par la *crémation*, mais cet usage fut bientôt prohibé parmi eux, comme on le voit en divers passages de Tertullien. Il continua cependant encore d'être pratiqué. Au ve siècle, Sidoine Apollinaire dit que le champ où était le tombeau de son aïeul était si plein de débris de bûchers qu'il n'y restait pas une seule place vide; au viie siècle, Saint-Éloi s'élevait fortement contre cet usage; enfin, dans le siècle suivant, Charlemagne le prohiba par un édit, et sous peine de mort, comme imité des païens. Ces faits, que le savant auteur ne cite pas, doivent apporter des modifications à quelques-unes de ses assertions. Son Mémoire n'en est pas moins intéressant par l'ensemble des recherches qu'il contient; c'est le précis de plusieurs traités étendus sur cette matière, auxquels l'auteur a ajouté de nouvelles recherches. On doit donc savoir gré à l'honorable traducteur, du nouveau présent que son zèle infatigable vient de faire aux lettres, et à l'histoire des usages et de certaines opinions de l'antiquité. C. F.

252. — *De la peste de Marseille et de la Provence*, pendant les

années 1720 et 1721 ; chapitre extrait d'un ouvrage inédit, intitulé : *Histoire critique de la France, depuis la mort de Louis XIV*; par M. Lémontey, membre de l'académie française. Paris, 1821 ; imprimerie de F. Didot ; in-8°. Prix, 2 fr.

Dans un moment où l'intérêt public se porte sur un état voisin de la France, désolé par les ravages de la peste, on ne lira pas sans utilité un ouvrage consacré à retracer le tableau effrayant des malheurs qui accablèrent la plus belle partie de la France, dans les années 1720 et 1721. Les désastres de cette époque ont fait sentir au gouvernement la nécessité de préserver, par une loi sanitaire, notre patrie d'un si pénible fléau. Une barrière insurmontable doit retenir au-delà des Pyrénées cette fièvre jaune qui a anéanti une partie de la population de Barcelonne. Lors de la peste de la Provence, d'intrépides magistrats, un saint évêque, protégèrent par un grand courage leurs concitoyens. M. Lémontey a peint le zèle ardent déployé par Belzunce, Estelle, Moustier et le chevalier Roze. La reconnaissance publique placera, à côté de ces noms à jamais honorés, ceux des docteurs Pariset, Bally, François, Audouard, Jouary et celui du jeune Mazet. A. T.

253. – *Œuvres de Napoléon* Bonaparte ; T. IV. Paris, 1821. Pankoucke, rue des Poitevins, n° 14 ; in-8° de 524 pages. (*Voy.* ci-dessus, T. XI, p. 392.)

Toutes les lettres relatives à la fin de l'expédition d'Égypte et adressées aux beys, aux émirs, aux schérifs, aux généraux français Marmont, Murat, Desaix, etc., forment la *première partie* de ce volume ; elle se termine par une lettre de départ, de Bonaparte à Kléber. La *seconde partie* comprend le consulat et l'empire, et commence par le discours du 18 brumaire.

254. — *La France au dix-neuvième siècle*, ou Coup d'œil sur l'état présent des lumières, des richesses, de la morale et de la liberté ; par A. Carrion-Nisas *fils*. Paris, 1821. L'Huillier, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n° 7 ; in-8° de 160 pag. Prix, 2 fr.

Cet ouvrage renferme beaucoup de choses intéressantes dont nous plaçons le sommaire sous les yeux du lecteur. Première partie. *Sciences et arts, richesses*. Progrès des connaissances humaines, depuis les premiers tems de notre histoire jusqu'à nos jours inclusivement. — Ce que doit être l'instruction publique au dix-neuvième siècle. — Instruction primaire. — Progrès de l'industrie ; causes de

ses progrès; bienfaits de la révolution.—Effets des progrès et des richesses sur la liberté, l'égalité, les lumières, la morale, l'ordre public et la population.—Deuxième partie. *Morale.* État ancien et présent de la morale publique. — Principes de morale publique, selon l'esprit du siècle et selon la raison.— Ce que doivent être, au XIXe siècle, la morale religieuse et la religion.—Ce qu'il faut faire pour consolider la morale publique.—La morale considérée dans ses rapports avec la politique et les révolutions. —Troisième partie. *Politique.* Histoire de la liberté publique, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours inclusivement.—Tems antérieurs au régime féodal.—Régime féodal. — Monarchie absolue. — Les idées libérales considérées dans leur essence, leur origine et leur développement. — La révolution, Bonaparte et la restauration.—Coup d'œil sur la grande révolution d'Angleterre, de 1649 à 1688. — Les principes libéraux ou les *droits.*— Exposé des droits sociaux.—Ce qu'on entend par *égalité.*—Le gouvernement représentatif ou les *garanties.* — Différentes formes de gouvernemens représentatifs.—Petite digression sur les républiques. — Organisation du gouvernement représentatif. — La pairie et la royauté, considérées comme garanties.—Plaidoyer contre la royauté. Réfutation.— Quels dangers menacent notre avenir politique. — Le despotisme militaire est-il possible?—Conclusion.

Ce résumé des chapitres éveille la réflexion et intéresse vivement l'esprit. Le style piquant de l'auteur, ses remarques où brille beaucoup de sagacité, ses vues neuves et judicieuses, satisfont pleinement le lecteur. On pourrait reprocher à M. Carrion-Nisas d'avoir traité avec trop de rapidité des sujets si importans; mais il n'est pas de ceux qui perdent le tems en développemens: sa manière est d'exposer les questions en traits généraux, et de se contenter ordinairement d'en résoudre les sommités. Cette méthode est tout-à-fait convenable à une époque et à un pays où la politique est devenue une science presque populaire. Un éloge qu'on ne saurait refuser à l'auteur, c'est une connaissance particulière de notre vieille histoire de France. M. Carrion-Nisas fils comptait déjà honorablement parmi nos publicistes; son nouvel ouvrage doit ajouter à sa réputation.

X.

255.—*De la révolution piémontaise.* Paris, 1821. Chez les marchands de nouveautés; in-8° de 85 pages.

Cette brochure mérite d'être distinguée parmi plusieurs autres

publiées sur le même sujet. Nous la regardons comme une production littéraire, dans son genre; mais, ce qui la rend encore plus recommandable, c'est l'esprit de vérité et de modération qui l'a dictée. L'auteur donne une idée de l'état politique et économique du Piémont; et il tire, de cet état, des raisons pour prouver la nécessité d'une réforme. Après avoir justifié les mouvemens survenus en Piémont, il en trace une histoire qui a tous les caractères de la vérité et de l'impartialité. Sous ce rapport, nous devons signaler cet ouvrage comme offrant des documens très-utiles à ceux qui veulent connaître l'histoire de nos jours. On y trouvera tout ce qui est nécessaire pour apprécier avec justesse une partie de l'Italie, et surtout le Piémont. Nous avons remarqué le même esprit dans l'ouvrage intitulé : l'*Italie au XIXe siècle*, dont nous avons parlé ci-dessus. (T. IX, p. 580.)

Les auteurs de ces deux productions désirent le bien de leur pays; et, loin de chercher à surprendre le public par des faits supposés ou de vagues théories, ils se consacrent à la cause de la vérité et à la conciliation de tous les partis, par de grandes vues d'un intérêt commun et national.

256.—*Voyage pittoresque de la Grèce*, par M. de Choiseul-Gouffier. Paris, 1821. Blaise, rue Férou, n° 24. 2 volumes. Prix du premier, composé de 147 planches, 180 fr., pour les souscripteurs. (Le second aura plus de 160 planches. Les deux premières livraisons ont paru et se vendent 60 fr. Le prix des deux dernières, composées des xve et xvie chapitres, n'est pas encore fixé.)

Au moment où la Grèce, cette belle et riche contrée, se trouve en proie aux horreurs les plus cruelles d'une guerre d'extermination, quel sujet plus intéressant, quel ouvrage plus digne de fixer l'attention que celui qui rappelle ses anciens titres de gloire, et ses malheurs actuels, que celui qui la montre telle qu'elle existait et telle qu'elle est aujourd'hui, avec ses villes détruites, ses monumens renversés, soit par le vandalisme des Turcs, lors de leurs conquêtes, soit par le tems! Pendant toute sa vie, feu M. de Choiseul-Gouffier, malgré les vicissitudes qui le poursuivirent, ne cessa de s'intéresser à la Grèce. En 1814, il envoya sur les lieux un artiste habile, pour lever des plans, prendre des vues de ce qui avait pu lui échapper dans ses voyages. On sait que le premier volume de son bel ouvrage intitulé : *Voyage pittoresque de la Grèce*, qui parut en 1782, fit beaucoup de

sensation parmi tout ce qu'il y avait alors de gens éclairés. La publication du deuxième volume se fit attendre ; M. de Choiseul désirait des renseignemens plus précis, et c'est afin de se les procurer que M. Dubois partit pour le Levant. Mais tout cela ne suffisait pas ; il fallait, dans le silence du cabinet, classer, coordonner chacun des précieux matériaux qu'avait rapportés M. Dubois. L'auteur s'adjoignit, comme il avait fait jusqu'alors, les hommes les plus éclairés sur le sujet qui était devenu l'objet de ses affections. L'auteur de l'*Atlas pour le voyage du jeune Anacharsis*, M. Barbié-Dubocage surtout, était de ceux qu'il avait toujours aimé à consulter. Longtems même avant que M. Barbié-Dubocage siégeât dans le sein de l'académie, M. de Choiseul avait eu recours au goût et à la sagacité de cet excellent ami et de ce collaborateur assidu. M. de Choiseul mourut, en 1817, avant d'avoir pu mettre au jour la première partie de son deuxième volume ; M. Barbier-Dubocage se chargea de la publier, et elle parut en 1820. Mais la tâche du célèbre géographe et académicien ne devait point se borner à cette partie seulement du deuxième volume. Les xve et xvie chapitres, formant la deuxième partie de ce deuxième volume, restaient encore à publier. Comme le premier volume, celui-ci est enrichi de belles gravures ; rien n'a été épargné pour leur donner toute la vérité, toute l'exactitude désirables. Il offre d'autant plus d'intérêt que l'on y trouve une élégante notice sur la vie et les travaux de feu M. de Choiseul-Gouffier, composée par un de ses confrères de l'académie, M. Dacier. Le portrait de M. de Choiseul, d'une grande dimension, et d'une ressemblance parfaite, sera délivré aux souscripteurs, en même tems que la fin de l'ouvrage.

257. — *Dictionnaire historique* ou Histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talens, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours ; par l'abbé F.-X. de Feller. Cinquième édition, enrichie d'un grand nombre d'articles nouveaux, intercalés par ordre alphabétique, et corrigée sur les observations de nos meilleurs biographes. T. III et IV. Paris, 1821. Méquignon, fils aîné ; in-8°. Prix, 10 fr.

258. — *Le même ouvrage ;* autre édition, où tous les articles sont revus et corrigés avec le plus grand soin, augmentée d'un grand nombre d'articles importans, omis dans les précédentes éditions ;

et de la biographie de tous les hommes célèbres, morts jusqu'à ce jour. Lyon; imprimerie et librairie de Roland, 1821. T. I, II et III; in-8°.

259.—*Dictionnaire historique, critique et bibliographique*, contenant les vies des hommes illustres, célèbres ou fameux de tous les pays et de tous les siècles, suivi d'un Dictionnaire abrégé des mythologies, et d'un Tableau chronologique des événemens les plus remarquables qui ont eu lieu depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; par une société de gens de lettres. Paris. Ménard et Desenne, 1821. T. I-IV.

260.—*Dictionnaire historique, philosophique et critique, abrégé du grand Dictionnaire de Bayle*, par l'abbé Ladvocat; nouvelle édition, revue, corrigée et continuée jusqu'en 1789, par une société de savans, de littérateurs et de bibliographes. Paris, à la Librairie historique, rue Saint-Honoré, n° 123, hôtel d'Aligre, 1821. T. I et II; in-8°.

261 (*).—*Dictionnaire historique et critique de Pierre* Bayle; nouvelle édition, augmentée de notes extraites de Chaufepié, Joly, la Monnoie, le Duchat, L. J. Leclerc, Prosper, Marchand, etc. etc. Paris, Desoer, 1821. T. V et VI; in-8°.

L'ancienne maxime que *tout est de mode en France*, se vérifie aussi à l'égard des Dictionnaires historiques. J'ai développé déjà dans deux articles (*Voyez* T. X, p. 602; et T. XI, p. 385.) mon opinion sur la réimpression du Dictionnaire de Feller, qui s'exécute à Paris; la lecture des T. III et IV n'a fait que me confirmer dans cette opinion. Les fautes y sont tellement multipliées, qu'on ne peut compter sur l'exactitude d'un nom d'homme ou d'une date. Dans mon *Examen critique des Dictionnaires historiques* (*Voyez* T. I, page 142.), j'ai prévenu les lecteurs de Feller, que l'article *Brirvood* était le nom estropié de *Brézévood*, cité précédemment. Les éditeurs n'ont tenu aucun compte de ma remarque, et ils ont reproduit l'imaginaire Brirvood. J'avais encore fait observer que les auteurs de la *Biographie universelle*, dans leur article *Calignon*, ancien professeur de rhétorique à Lyon, avaient attribué à ce littérateur plusieurs ouvrages auxquels il n'avait jamais pensé, puisqu'il est constant que le premier est de Linguet; le second, de l'abbé de Lacan; le troisième, d'un maître de pension, nommé Demandre, etc. etc. Cela n'a pas empêché les continuateurs de

Feller de copier ces trois articles, tels qu'ils se trouvent dans la *Biographie universelle*, sous le nom de l'abbé de Calignon.

L'édition de Feller, qui se fait à Lyon et qui paraît être rédigée par le libraire lui-même, est moins fautive que l'édition de Paris; voilà tout le bien que je peux en dire. Cette édition n'aura que dix volumes, tandis que celle de Paris en aura douze. M. Rolland s'est fait connaître, en 1818, par un petit *Dictionnaire des hommes célèbres*, en un volume in-8° ou deux volume in-12. Il s'y montre si peu versé dans les matières ecclésiastiques qu'il fait mourir, dès l'année 1808, M. le cardinal de la Luzerne dont l'honorable existence s'est prolongée jusqu'à ces derniers tems.

Le Dictionnaire historique, dont MM. Ménard et Desenne publient les quatre premiers volumes, est une réimpression du dictionnaire de MM. Chaudon et Delandine, augmenté en 1810 par M. Prudhomme. Ce Dictionnaire, malgré ses imperfections, aura toujours l'avantage de présenter une proportion convenable dans l'étendue de ses articles et une louable unité de vues et de principes dans leur rédaction. Il y a des additions importantes et nombreuses dans la nouvelle édition. Les éditeurs ont mis à profit mon *Examen critique* et la *Biographie universelle*. Je les invite à lire encore avec plus d'attention le premier de ces ouvrages et à se méfier davantage du second. Cette double précaution leur épargnera de graves méprises. Je les invite aussi à se persuader que je n'ai pas cru devoir relever les méprises de MM. Chaudon et Delandine, lorsqu'elles l'avaient été par les auteurs de la *Biographie universelle*. Ils ne devaient donc pas attribuer encore à Clenard des *Fables hébraïques*, puisqu'on voit, dans la *Biographie universelle*, que le véritable titre de l'ouvrage de Clenard est *Tabula in grammaticam hebrœam*. (Table sur la grammaire hébraïque.) Louvain, 1529; in-8°. Cette nouvelle édition du Dictionnaire de MM. Chaudon, Delandine et Prudhomme aura vingt-cinq volumes.

La réimpression du Dictionnaire de l'abbé Ladvocat, continuée jusqu'en 1789, doit être composée de huit volumes; elle offre peu d'avantages et peu d'intérêt. On ne remarque presque aucune amélioration dans les articles : quant aux auteurs morts depuis 1789, les éditeurs renvoient à la *Biographie nouvelle des contemporains*, que publient MM. Arnault, Jay, Jouy, de Norvins, etc. Le public

ne voit pas sans inquiétude l'étendue donnée à cette Biographie; car le troisième volume ne comprend que la suite de la lettre B. C'est à tort que le Dictionnaire de Ladvocat est présenté, sur le frontispice de la nouvelle édition, comme un abrégé de celui de Bayle; l'auteur lui-même ne se donnait que pour l'abréviateur et, en même tems, le correcteur de Moreri.

On est beaucoup plus satisfait de la réimpression du *Dictionnaire de Bayle*. Le format in-8° rend la lecture de cet important ouvrage beaucoup plus commode; il est imprimé avec soin et sur de beau papier. Les additions de M. Beuchot donnent plus d'intérêt aux articles qui les renferment. Il serait à souhaiter qu'elles fussent plus nombreuses. Cette édition doit avoir seize volumes, et ne peut manquer de réussir. BARBIER.

262.—*Système perfectionné de conjugaison des verbes grecs, présenté dans une suite de tableaux paradigmatiques*; par D. *Frédéric* THIERSCH; traduit de l'allemand, sur la 3e édition, par F. M. C. JOURDA, D. M. C. Paris. 1821. Thomine et Fortic, rue Saint-André-des-Arcs, n° 59. In-folio. Prix, 4 fr.

On ferait un long catalogue des livres élémentaires sur l'ancienne langue des Grecs. Celui-ci n'est consacré qu'à la conjugaison des verbes; mais la résolution des formes les plus composées en leurs élémens les plus simples, l'indication du rôle respectif de chacune de ces parties élémentaires; un mécanisme de formation et de décomposition des tems assujéti à des lois constantes, ou qui ne peuvent être transgressées que par les exigeances de l'euphonie hellénique, principale législatrice de ce beau langage : tels sont les moyens par lesquels on est parvenu à faire, de la théorie du verbe grec, une doctrine infiniment plus régulière que celle qu'on enseignait précédemment. L'excuse plausible de la forme in-folio de l'ouvrage est qu'elle a été non de choix, mais d'inévitable nécessité. Les excellentes réflexions de l'auteur à cette occasion laissent entendre aux maîtres intelligens, que des exercices dans le genre de ce travail seraient féconds en résultats utiles. On désirerait surtout une esquisse qui réunît en un faisceau coordonné les dialectes du grec ancien avec le grec moderne et les principales variétés du langage parlé actuel de la terre classique. Occupé, depuis assez long-tems, à rapprocher dans un même ouvrage tous les dialectes slaves, je forme le vœu qu'on remplisse cette lacune

dans notre littérature. Probablement, elle n'aura plus lieu bientôt pour la Russie : les événemens rapprochent cet empire de la Grèce, presque autant que les mots slaves et grecs se confondent dans les patois limitrophes. La liaison du grec ancien avec les langues dont on croit qu'il dérive le plus directement, serait aussi le sujet d'intéressans tableaux, mais d'une exécution moins facile que ceux que j'annonce. Ces derniers sont imprimés avec soin; cependant, dès le premier, le φ remplace une fois le χ, et une autre fois le ψ.

Fursi LAISNÉ.

263. — *Dictionnaire des belles-lettres*, contenant les élémens de la littérature théorique et pratique, d'après un seul principe, l'association des idées opérée dans le langage ou le style, par le bon emploi des quatre élémens littéraires; les *faits*, les *images*, les *pensées* et les *sentimens*, fournis par l'*esprit*, l'*imagination* ou la *mémoire* et le *génie*, nourris par l'étude ; élémens choisis par le bon goût, appréciés par le bon sens, et disposés par ordre pour atteindre au noble but des belles-lettres; l'association des idées de bonheur et de vertu, principe appuyé d'extraits raisonnés des écrits didactiques d'Aristote, Cicéron, Horace, Quintilien, Longin, Vida, Corneille, les deux Racine, Boileau, Rollin, Fénélon, Bouhours, Le Bossu, Batteux, Condillac, Dubos, Trublet, Fontenelle, de Jaucourt, d'Alembert, Marmontel, Mallet, Sulzer, Voltaire, Hugh Blair, Maury, Buffon, Laharpe, Palissot, Geoffroy, Cailhava, Chénier, Amar, Lemercier, etc., avec des citations et des exemples; par P. C. V. BOISTE; 3e partie, l'*art d'écrire et de parler français*. La première partie se compose du *Dictionnaire universel*; la seconde, de *nouveaux principes de grammaire*. Paris. 1821. Verdière, quai des Augustins, n° 25. Un vol. in-8° de 434 pages. Prix, 5 fr. (L'ouvrage entier aura 12 volumes.)

264. — *Nouveaux mélanges de littérature française*, à l'usage du gymnase de Strasbourg, recueillis par *Jean Daniel* BRUNNER. Strasbourg, 1821. Henri Heitz, imprimeur du gymnase. Un vol. in-12 de 448 pages.

Ces mélanges sont divisés en cinq parties : 1° le *style épistolaire*, 2° le *style dramatique*, 3° le *style historique*, 4° le *style didactique*, 5° le *style oratoire*. Cette division serait bonne, si le choix des exemples était meilleur. On s'étonne de voir, dans la première partie, des lettres de remercîmens, de félicitations, de

bonne année, de condoléance, etc., qui rappellent un peu trop ces fades et insipides recueils où l'on trouve des demandes en mariage, des lettres aux cousins, oncles et tantes, etc., et qui enseignent l'art de correspondre avec toute la terre, sans jamais y mettre rien du sien. Ces puérilités nous ont paru fort au-dessous d'un livre destiné à l'éducation. Les exemples de style dramatique sont pour la plupart empruntés de Berquin. La partie des voyages, comprise dans la division intitulée *Style historique*, manque d'ordre et de méthode. En général, les citations ne sont pas très-bien choisies, surtout pour un ouvrage destiné à faire connaître et apprécier à de jeunes élèves les beautés de la littérature française.

L. S. B.

265.—*Observations sur les quatre dernières Fables de La Fontaine, restées jusqu'ici sans commentaire*; par MM. Sélis, Delille et la Harpe, recueillies par J. B. Gail; avec *specimen* des écritures de La Fontaine et de ses commentateurs, Delille Sélis, Champfort et La Harpe; pour servir de suite à l'ouvrage de J. B. Gail, intitulé : les *Trois Fabulistes*, et à toutes les éditions in-8° de La Fontaine. Paris, 1821. Gail neveu, collége royal, place Cambray, Dufart, 1821; in-8° VIII et 199 p. Prix, 5 francs, et 6 francs par la poste.

Le titre détaillé de ce volume suffit pour le recommander vivement à la curiosité publique. Le *specimen* de l'écriture de La Fontaine est extrait d'un manuscrit de la bibliothèque du roi, où se trouve la tragédie d'*Achille*, par La Fontaine; on lit, sur la même feuille, le *specimen* d'une note de l'abbé Sallier, l'un des prédécesseurs de M. Gail à la bibliothèque et à l'académie des inscriptions. Ce volume ne peut manquer d'être favorablement accueilli par les amateurs de la saine littérature; il sera surtout utile aux professeurs de rhétorique et d'humanités, à qui un commentaire sur les quatre dernières fables de La Fontaine avait manqué jusqu'ici. Les *Trois Fabulistes*, auxquels l'ouvrage que nous annonçons fait suite, forment 4 vol. in-8°. T. Ier, *Ésope*, grec-français-latin; T. II, *Phèdre*, latin-français, avec notes; T. III et IV, *La Fontaine*, avec notes de Chamfort. Prix, 20 fr., aux adresses ci-dessus.

X.

266. — *Discours prononcé par MM.* Villemain *et* Roger, à l'académie française, le 28 juin 1821. Paris, 1821. Madame Seignot, quai Saint-Michel; in-8° de 68 pages. Prix 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste.

Les journaux ont parlé, dans le tems, de la séance où M. Villemain vint occuper le fauteuil de M. de Fontanes. L'orateur sut prouver, devant une brillante assemblée, la légitimité de sa nomination, en déployant toutes les grâces d'un style harmonieux et brillant, d'une élocution élégante et flexible, d'un coloris pur et animé. Il paraît que l'édition officielle de son discours (chez *F. Didot, imprimeur de l'Institut*, in-4°) n'a point suffi à l'empressement du public, puisqu'un libraire en offre aujourd'hui une réimpression, dans le format in-8°, qui conviendra mieux à plusieurs bibliothèques. X.

267.—*Lettres diverses recueillies en Suisse*, par M. *Fedor* Golowkin, accompagnées de notes et d'éclaircissemens, Paris, 1821. Paschoud, rue de Seine, n°. 48; Genève, même maison de commerce. Un vol. in-8°. de 424 pages. Prix, 5 fr., et par la poste 6 fr. 25 c.

Les lettres que je publie, dit M. Golowkin dans sa préface, ne présentent que peu d'intérêt, elles n'apprennent rien de nouveau; les personnages qui vont reparaître sur la scène sont connus. Dans cet aveu de l'auteur, est renfermé le jugement qu'on doit porter sur son ouvrage. Non seulement ces lettres n'apprennent rien de nouveau, mais elles sont remplies, pour la plupart, de détails insignifians et puérils, qu'on supprime ordinairement dans une correspondance offerte au public. En général, on ne saurait assez déplorer la manie que l'on a, depuis quelque tems, de tirer de l'oubli tout ce qui devrait y rester. Fontenelle disait, avec raison, qu'il n'y avait pas de héros pour son valet de chambre. Voltaire semblait aussi avoir pressenti le tort que lui feraient, après sa mort, les infatigables éditeurs de sa correspondance. Il sentait qu'au milieu des petites tracasseries de la vie, le grand homme s'éclipse souvent pour faire place à l'homme ordinaire. Quelques billets de lui, adressés à des habitans de Genève et de Lausanne, et relatifs à une acquisition de terre qu'il voulait faire en Suisse, servent à grossir le volume que nous annonçons, sans rien ajouter à son mérite. Les lettres d'une demoiselle de Chabot le commencent. Des prétentions à l'esprit, un style amphigourique et toujours guindé, ne justifient pas le choix qu'on en a fait. Les notes de l'éditeur contiennent la généalogie de toutes les familles suisses qui sont nommées dans cette correspondance; nous laissons à juger l'intérêt qu'elles peuvent avoir. L. S. B.

268. — *Œuvres de Tibulle, de Catulle et de Properce*, traduites en vers français, avec le texte en regard; par M. C. L. Mollevaut,

membre de l'Institut de France. Paris, 1821. Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. 3 vol. in-18. Prix, 3 fr. le vol.

269. — *Élégies*; par MOLLEVAUT. Paris, 1821. Chez le même. In-18. Prix, 3 fr.

270. — *Poésies diverses*; par MOLLEVAUT. Paris, 1821. Lelong, au Palais-Royal, galerie de bois, n° 233. In-18. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste.

M. Mollevaut a entrepris une tâche difficile, en essayant de nous faire connaître les élégiaques latins par des traductions en vers. Les siens manquent souvent de verve, et l'on n'y trouve, au lieu du naturel facile de Tibulle, et de la véhémence impétueuse de Properce, que les traces du travail et des efforts presque toujours infructueux du traducteur. Il est encore moins heureux dans Catulle, dont il efface souvent les grâces. Nous ne voulons pas soutenir une pareille accusation sans preuve, et nous mettrons sous les yeux du lecteur des passages pris au hasard dans ces différentes traductions.

Tous les amateurs de la poésie latine connaissent l'*Épithalame de Julie et de Mallius*, de Catulle; ils savent par cœur cette strophe pleine de délicatesse et de charmes :

Torquatus volo parvulus
Matris è gremio suæ
Porrigens teneras manus,
Dulce rideat ad patrem
Semihiante labello.

Voici comment M. Mollevaut l'a rendue en vers français :

Ce fils, sur le sein de sa mère,
Autel de ses jeunes ébats,
Sourit doucement à son père,
Et tend vers lui ses faibles bras.

Ce passage n'est pas le seul où l'auteur emploie des métaphores bizarres et forcées; il les emprunte quelquefois à l'original, et les transporte mal à propos dans notre langue. Nous citerons ce vers pour exemple, il est tiré des *Noces de Thétis et de Pelée :*

Qu'attachée à tes mâts, la pourpre d'Ibérie
De mon ame brûlante *atteste l'incendie.*

Ce poème célèbre est un de ceux où le traducteur est resté le plus loin de son modèle. Ce n'est qu'une pâle copie du style brillant et

passionné de Catulle. On y trouve des cacophonies que l'auteur semble prendre pour de l'harmonie imitative :

Le rauque cornet s'enfle et sourdement bourdonne ,
Et le fifre aigu siffle, et le tambour résonne.

Après avoir fait la part de la critique, la justice veut que nous disions qu'il y a quelques morceaux qui ne sont pas sans mérite : comme les vers à Lesbie, ceux à Hortulatus et la pièce de vers sur Aimé et Septime, dans Catulle. Une partie de la 1re élégie du Liv. I, de la 4e du Liv. II, et de la 5e du même Liv., dans Tibulle; enfin, dans Properce, quelques passages du *Pervigilium Veneris*. Dans ces morceaux, le style, sans être exempt de taches, a cependant plus de naturel et de grâce.

Nous n'avons que peu de chose à dire des *Élégies* et des *Poésies diverses* de M. Mollevaut. On y retrouve le même style que dans ses traductions. L'auteur annonce qu'il va publier incessamment une traduction en vers de l'Énéide ; nous ne pouvons parler d'un travail que nous ne connaissons pas. Nous savons seulement que Delille a échoué dans une partie de ce poème, et qu'il a rendu l'autre avec un talent digne du premier des poètes latins, contre lequel il luttait.

A. T.

271. — *Hommages poétiques à La Fontaine.* Choix de pièces en vers, composées en l'honneur de ce fabuliste, par J.-B. Rousseau, L. Racine, Voltaire, Marmontel, Delille, Bouflers, Imbert, Le Monnier, Ducis, Collin d'Harleville, Legouvé, etc. ; accompagné de notes biographiques et d'anecdotes littéraires, par M. Le Bailly, avec cette épigraphe :

Loin d'épuiser une matière ,
Il n'en faut prendre que la fleur. La Fontaine.

Paris, 1821. Nepveu, passage des Panoramas, n° 26; in-18 de 172 pages. Prix, 5 francs.

Nous croyons que M. Le Bailly n'a pas été fidèle au plan qu'annonçait l'épigraphe qu'il a choisie. En effet, il n'a rien voulu laisser échapper de ce qui pouvait paraître se rattacher en quelque chose à son sujet. Aux noms déjà mentionnés dans le titre de ce recueil, il en a joint d'autres qui appartiennent à des auteurs fort estimables sans doute, mais dont les productions rappelées n'ont souvent qu'un rapport bien faible ou bien indirect avec l'éloge du fabuliste. Par

exemple, M. Armand Gouffé, chansonnier très-aimable et très-spirituel du reste, ne s'attendait guère, probablement, à voir figurer, dans les *Hommages poétiques à La Fontaine*, un couplet où le nom du bonhomme n'est amené que pour faire un jeu de mot. Ce qui paraît mériter le plus d'éloges, c'est la modestie de l'auteur, qui ne lui a pas permis de placer dans ce recueil une seule de ses productions. Cependant, plusieurs fables de M. Le Bailly seraient, selon nous; un hommage bien plus agréable à La Fontaine, et plus digne de lui, que la plupart des pièces qu'on trouve dans ce recueil. Tel qu'il est toutefois, nous le recommandons aux personnes qui désirent donner des livres en étrennes. Bien des recueils de poésies ne le valent pas.

E. Héreau.

272.—*La Reliure*, poème didactique, en six chants, par M. Lesné. Paris, 1820. Se vend chez l'auteur, relieur, rue de Tournon, n° 15. 1 vol. in-8°. Prix, 4 fr., et franc de port 5 fr.

En dépit de ses détracteurs, la poésie française étend encore son domaine. Après avoir chanté les arts libéraux, elle s'empare des arts mécaniques. Le poème que nous annonçons est uniquement consacré à donner des préceptes sur la reliure. L'auteur, après avoir établi l'origine présumée de l'art, après avoir parlé de ses progrès, de sa décadence, et des nouveaux progrès qu'il a faits, de nos jours, décrit les différens procédés de la reliure. M. Lesné ne s'est pas borné à chanter son art; il a voulu le perfectionner. Il a ajouté à son poème des notes qui, dit-il, ne se liront peut-être pas, et nous croyons qu'en cela il s'est trompé; car nous pensons que ses notes sont très-instructives pour les ouvriers qui cherchent à se perfectionner dans un art que tant de gens pratiquent si mal. A la suite de ce poème, on trouve un mémoire du même auteur, relatif à des moyens de perfectionnement, propres à conserver les reliures pendant plusieurs siècles. L'auteur a soumis, en 1818, ce mémoire à la *Société d'encouragement*, qui chargea une commission de l'examiner. Les commissaires, après avoir examiné les procédés de M. Lesné, s'expliquent ainsi : *Nous pensons que M. Lesné, par ces divers perfectionnemens, est parvenu à rendre les reliures moins sujettes à se déformer, et particulièrement à leur donner une solidité capable d'égaler la durée des ouvrages précieux qu'elles sont destinées à conserver* : ils en recommandent même l'usage pour les bibliothèques publiques. Cependant, nous ne sommes pas

toujours de l'avis de M. Lesné, qui pense que, parce qu'il est passionné pour son état, d'autres peuvent l'être au même point pour le leur, et le décrire en vers, afin d'en donner des principes qui puissent être retenus sans peine. Nous croyons que c'est une tâche très-difficile à remplir, et que, si ce ve fantaisie prenait à beaucoup d'ouvriers, nous serions inondés d'u_ne foule de méchans poèmes. Tous les ouvriers ne sont pas susceptib es de remplacer les études et l'érudition, par un bon sens naturel qui leur sert de poétique, comme l'ont fait fait Maître Adam, Maître André et M. Lesné.

273. — *Le Rappel.* A ceux de mes anciens compagnons d'armes qui languissent dans l'oisiveté, ou qui ont volontairement quitté la France; par *Antoine* Béraud. Paris, 1821. A la librairie nationale et étrangère, quai des Augustins, n° 17. In-8° d'une feuille d'impression. Prix, 1 fr.

Cette épître, d'un homme déjà connu par quelques productions où respire l'amour le plus pur de la patrie, ne peut qu'ajouter à la réputation de son auteur. Elle est pleine de sentimens nobles et généreux, exprimés avec une mâle énergie. C'est surtout lorsqu'il veut disculper ses compagnons d'armes du reproche d'avoir contribué à asservir la France, que M. Béraud emploie cette éloquence du cœur qui porte avec elle la conviction. On m'a vu, dit-il à la France,

On m'a vu ton soldat, et non celui d'un maître;
Plébéien, vers les camps par la gloire emporté,
Je demandai la gloire avec la liberté.
La liberté, long-tems, loin de ton sol immense,
S'exila?... Dans les camps j'ignorai son absence;
Et lorsqu'on t'enchaînait aux lauriers de tes fils,
J'admirais à tes pieds Vienne et Rome et Memphis;
Et je te croyais libre, en te voyant si belle!

Je crois impossible d'oublier ce dernier vers, une fois qu'on l'a lu ou entendu; mais si l'amour de la gloire permet de se faire illusion à ce point, combien est coupable celui qui abuse de cette noble confiance pour asservir son pays! E. Hérbau.

274. — *Éloge de Malesherbes*, par M. *Honoré* Dumont, de Coutances; ouvrage qui a concouru pour le prix de poésie décerné par l'académie française, dans sa séance publique du 25 août.

Paris, 1821. Delaunay, au Palais-Royal. Brochure in-8° de plus de 600 vers. Prix, 1 fr.

Nous avons entendu beaucoup de personnes improuver le jugement de l'académie, qui a couronné, dans sa séance annuelle du jour de la Saint-Louis, l'Ode de M. Gaulmier. Mais, si nous avons partagé l'opinion publique relativement à cette ode, qui a été trouvée généralement au-dessous de son sujet, du moins devons-nous dire que toutes celles que les concurrens de M. Gaulmier ont cru devoir publier, et qui sont parvenues à notre connaissance, sont très-inférieures encore à la pièce couronnée. Celle de M. Dumont ne mérite pas de faire exception. E. H.

275. — *Ode sur la délivrance de la Grèce*, par M. Bert. Paris, 1821. Ambroise Tardieu, rue du Battoir, n° 12; in-8° de 6 p. Prix, 40 c.

Les muses françaises ne sont point restées insensibles aux malheurs de la Grèce; elles ont déploré les ravages de cet antique berceau des poétiques inspirations et de tous les arts, enfans de l'imagination, et elles ont animé les vaillans Hellènes pour la conquête de leur liberté. Parmi les chants qu'elles ont fait entendre, nous avons remarqué l'Ode de M. Bert. Sans doute, de tous les ouvrages de poésies, l'ode est le moins susceptible d'analyse, et l'espace qui nous est accordé ne comporte pas les citations. Nous nous bornerons à recommander à nos lecteurs ces vers purs, élégans, harmonieux, où la richesse des rimes s'allie toujours à la justesse de la pensée. *La délivrance de la Grèce* est un sujet si vaste qu'on ne trouvera peut-être pas dans cette pièce tout ce que l'imagination se promet; mais c'est à l'ode, surtout, qu'il convient d'appliquer le précepte du goût, qui nous défend d'épuiser une matière, et nous prescrit de *n'en prendre que la fleur*. M. A.

276. — *Lettres portugaises*; nouvelle édition, revue et corrigée sur la première. Paris, 1821. Kleffer, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 2. In-18 de xxj et 132 pages. Prix, 1 fr. 25 c.

Un des plus grands paradoxes de J.-J. Rousseau est celui que l'on trouve dans une de ses lettres à d'Alembert, où il dit, en parlant des femmes : « Ce feu céleste qui échauffe et embrase l'ame, ce génie qui consume et dévore, cette brûlante éloquence, ces transports sublimes qui portent leurs ravissemens jusqu'au fond des cœurs, manqueront toujours à leurs écrits; ils sont froids et jolis comme elles; ils auront autant d'esprit que vous voudrez, jamais d'ame.

ils seraient cent fois plutôt sensés que passionnés. *Elles ne savent ni décrire ni sentir l'amour même....* La seule Sapho, que je sache, ajoute-t-il, et *une autre* méritent d'être exceptées. *Je parierais tout au monde que les Lettres portugaises ont été écrites par un homme.* » Aujourd'hui qu'il est bien reconnu, au contraire, que ces lettres ont été écrites, en langue portugaise, par une religieuse ou chanoinesse de Lisbonne, voilà, de l'aveu même de Rousseau, une troisième exception, à laquelle nous ne serions pas embarrassés d'en ajouter tant d'autres, que nous pourrions déduire de leur nombre une règle toute contraire à celle que le philosophe de Genève croyait établie par la nature. Mais ne nous étonnons point de son erreur; madame de Warens, auprès de laquelle Rousseau a passé une partie de sa jeunesse, a pu la faire naître; et Thérèse, cette compagne indigne de lui sous tant de rapports, a dû nécessairement la nourrir. Plaignons l'auteur d'Héloïse de n'avoir point rencontré celle dont son imagination ardente s'était créé un modèle si séduisant, et félicitons-nous-en pour la gloire des Lettres; il l'eût aimée, il eût joui de son bonheur, et son génie ne se fût peut-être jamais révélé. En effet, les passions ont toujours plus de force en raison des obstacles qu'elles rencontrent; et qu'est-ce que le génie, si ce n'est l'essence la plus pure des passions? S'il nous fallait des preuves de ce que nous avançons, nous n'irions pas les chercher bien loin, et nous les puiserions dans l'ouvrage même que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs. Quelle grâce, quelle délicatesse, quel charme inconcevable, dans la première partie de ces Lettres, où l'héroïne, tout entière à l'espérance, ne semble occupée que d'un seul sentiment, d'un seul désir, celui « d'immoler tout le plaisir de sa vie à un instant de plaisir pour l'objet aimé! » Plus tard, quelle éloquence, quel feu, lorsqu'elle cherche à exciter sa jalousie et qu'elle se plaint de sa tranquillité, à l'aspect d'apparences dont les plus légères, de la part de son amant, suffiraient pour allumer en elle le soupçon et la rage! Enfin, quelle véhémence, quels accens tumultueux d'une passion délirante, augmentée encore en elle par la solitude et la dévotion, quand elle acquiert la trop funeste certitude qu'elle n'a plus qu'à mourir, sans que ce dernier sacrifice puisse même être apprécié par l'ingrat qui la trahit et qui l'abandonne! Pourquoi faut-il que l'auteur d'une passion aussi forte en ait été si peu digne?... « C'était, dit Saint-Simon dans ses *Mémoires*,

un gros et grand homme, le meilleur, le plus brave, et le plus rempli d'honneur, mais si bête et si lourd, qu'on ne comprenait pas qu'il eût quelque talent pour la guerre. A le voir, à l'entendre, on n'aurait jamais pu se persuader qu'il eût inspiré un amour aussi démesuré que celui qui est l'ame de ces fameuses Lettres portugaises, ni même qu'il eût écrit les réponses à cette religieuse », réponses tellement triviales cependant que l'éditeur de cette nouvelle édition a cru devoir les rejeter, comme déparant l'ouvrage.

E. Hérbau.

277. — *La Polonaise*, ou l'Instinct du cœur, roman traduit du polonais, de la princesse W***, par madame Nakwaska. Paris, 1821. Guillaume et compagnie, rue Hautefeuille, n° 14. 2 vol. in-12, Prix, 5 fr.

Malvina, comme la plupart des héroïnes de roman, mariée, à l'âge de quatorze ans, à un homme qu'elle n'aimait point et qu'elle n'avait accepté que pour céder aux vœux de sa famille, est bientôt devenue veuve. Retirée à la campagne, elle y vit, sans trouble et sans désirs, dans la société d'une sœur plus jeune qu'elle, et d'une tante. Un incendie terrible, qui se déclare dans le village qu'elle habite, met à découvert sa belle ame. Accourue sur les lieux témoins de cette scène désastreuse, elle est entrée dans une maison pour sauver un pauvre enfant dont les cris se font entendre ; elle va être elle-même victime de son dévouement, lorsqu'un jeune étranger, s'élançant au milieu des flammes, parvient à l'en retirer, et retourne vers l'enfant, qu'il a le bonheur de sauver. Ce généreux libérateur refuse de se faire connaître, et va se retirer ; mais une blessure que lui a faite au bras une poutre embrasée, blessure que Malvina remarque la première, le décide à céder aux instances réitérées qu'elle lui fait d'accepter un asile chez elle. Grâce aux soins du médecin de la maison, la blessure de Ludomir est bientôt sans danger ; mais les yeux de Malvina en ont fait une autre qu'elle seule peut guérir. De son côté, elle n'est point restée insensible au mérite du jeune inconnu ; bientôt leurs cœurs sont d'accord, bientôt leur bouche a parlé, et ils ont échangé les aveux les plus doux. Ludomir n'a qu'un mot à dire pour être l'heureux époux de Malvina : soudain, il prend la résolution de la fuir ; ce qu'il exécute, en lui laissant une lettre, dans laquelle il lui dit : « Ludomir infortuné est indigne de vous.... Veuillez croire que le mystère dont je m'enveloppe ne recèle aucun

crime, et dans aucune circonstance, *ne cherchez jamais à soulever le voile qui couvre mon existence.*» Jusqu'ici, il n'y a rien, dans l'ouvrage, que de très-ordinaire et que l'on n'ait lu dans mille autres romans; mais ce qui est entièrement neuf, ce qui appartient exclusivement à l'auteur, c'est le ressort employé pour prolonger cette intrigue amoureuse. Malvina, dans l'intention de se distraire, part pour Varsovie. Elle y arrive, dans la saison des bals et des fêtes. A peine est-elle dans cette ville, qu'elle entend parler partout d'un certain prince de Melstyn, qui est attendu avec impatience. Ce prince est l'ame de toutes les sociétés, l'idole de toutes les femmes, qui se disputent sa conquête. Il paraît enfin aux yeux de Malvina, qui reconnaît aussitôt en lui son cher Ludomir, mais qui demeure surprise de l'accueil simplement galant qu'elle en reçoit. Peu à peu, les soupçons d'inconstance qui ont trouvé place dans son cœur, s'évanouissent, lorsqu'elle voit le prince rechercher son entretien, et lui témoigner une préférence marquée sur toutes les autres femmes de la société. Cependant, son air léger, ses manières enjouées contrastent singulièrement avec l'air mélancolique qu'elle lui a connu auparavant. Bientôt, le cœur de Malvina a distingué deux Ludomir, celui qui l'a secourue et qui s'est séparé d'elle d'une manière aussi mystérieuse, et celui dont la tendresse ne lui paraît qu'une galanterie étudiée, et pour lequel elle sent chaque jour diminuer son premier amour. Sur ces entrefaites, la guerre s'est déclarée, et le prince de Melstyn, avant de partir pour l'armée, presse Malvina de lui donner sa main. Attendrie par l'image des dangers qu'il va courir, elle cherche à surmonter la répugnance secrète qu'elle éprouve à le satisfaire. «Prince, lui dit-elle, à votre retour....» Mais un cri perçant interrompt ces paroles, et une apparition extraordinaire prive Malvina de l'usage de ses sens. Elle vient tout-à-coup d'apercevoir une seconde image de Ludomir, portant l'empreinte de l'horreur et du désespoir, et qui traverse rapidement le lieu où elle se trouve avec le prince de Melstyn. Est-ce une illusion, est-ce le rêve d'une imagination exaltée, ou existe-t-il réellement deux Ludomir?.... C'est une énigme que nous laissons à deviner aux lecteurs, et dont probablement ils n'auront la clef que lorsqu'ils seront parvenus aux derniers chapitres de l'ouvrage. Mais nous craignons qu'alors ils ne pensent comme nous, et ne trouvent les moyens

qui ont servi de base à l'auteur, trop forcés et trop invraisemblables. E. Héreau.

278.—*Œuvres de* L. B. Picard. T. V du *Théâtre*. Paris, 1821. Barba, au Palais-Royal; in-8° de 494 pages. Prix, 7 fr. (Voy. ci-dessus, pag. 418).

Ce volume renferme cinq comédies en prose: *la Noce sans mariage* et *les Marionnettes*, en cinq actes; *les Filles à marier* et *la Manie de briller*, en trois, et *les Ricochets* en un acte. Il est orné du portrait de l'auteur; mais l'éditeur avertit qu'ayant été trompé dans l'exécution, il le fait recommencer, et le livrera *gratis*, avec la dernière livraison. Celle-ci est la septième.

279.—*Étrennes d'économie rurale et domestique* pour l'année 1822, contenant des anecdotes, des morceaux d'agriculture, de morale, de médecine, de pharmacie, etc. Paris. Raynal, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 13. Un vol in-18 de près de 200 p. Prix, 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 c. par la poste.

280.—*Étrennes libérales, pour l'année* 1822. Paris. Raynal, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 13. Un vol. in-16 de plus de 200 p., imprimé sur très-beau papier et orné d'un joli portrait de M. *Dupont de l'Eure*. Prix: 2 francs 50 cent., et 3 fr. par la poste.

281 (*).—*Description de l'Égypte*.—Vingtième livraison.—*Antiquités. Vol.* 1, *pl.* 66. Vue d'El-Kâb, l'ancienne Eléthya.— *Vol.* 1, *pl.* 33. Cette planche est destinée à faire connaître l'escalier nilométrique pratiqué à Éléphantine, derrière le quai du levant. — *Vol.* 1, *pl.* 76. Six chapiteaux du portique d'Esné. — *État moderne. Vol.* 1, *pl.* 18. Vue de l'emplacement du Vieux-Kaire, situé non loin de l'ancienne Babylone, et de l'aquéduc qui porte les eaux à la citadelle. — *Histoire naturelle.* — *Mammifères*, *pl.* 5. Deux espèces de rats d'Égypte avec le hérisson.

—Vingt-unième livraison.—*Antiquités. Vol.* 1, *pl.* 25. Vue d'une partie des monumens de l'île de Philæ, autrefois célèbre par le tombeau d'Osiris.—*Vol.* 1, *pl.* 20. Cette planche est entièrement consacrée au temple d'Isis à Philæ.—*État moderne. Vol.* 1, *pl.* 32. Vue de la mosquée de Soultân Hasan, située sur la grande place au pied de la citadelle, et de tous les édifices du Kaire, le plus beau et celui qui produit la plus grand effet.—*Vol.* 1, *pl.* 31. Vue de l'intérieur de la mosquée de Touloun, la plus ancienne du Kaire. —*Histoire naturelle.—Botanique*, *pl.* 7. Deux espèces de scirpus et une espèce d'andropogon.

— Vingt - deuxième livraison. — *Antiquités. Vol.* 1, *pl.* 19. Bas-reliefs.—*Vol.* 1, *pl.* 12. Divers bas-reliefs de Philæ.—*État moderne, Vol.* 1, *pl.* 36. Détails d'architecture de la mosquée de Soultân Hasan.—*Vol.* 1, *pl.* 46. Vue de la porte de secours, *Bâb el nasr*, qui faisait partie de l'ancienne enceinte du Kaire. - *Histoire naturelle.—Reptiles, pl.* 7. Deux espèces de vipères et une couleuvre. — Vingt-troisième livraison. — *Antiquités. Vol.* 1, *pl.* 44. Vue d'Ombos. — *Vol.* 1, *pl.* 46. Restes des deux temples d'Ombos. — *Vol.* 1, *pl.* 47. Carrières de Selseleh.—*État moderne. Vol.* 1, *pl.* 15. Ensemble général des environs du Kaire.— *Histoire naturelle. Botanique, pl.* 8. Plusieurs espèces de graminées.

282.—*Bibliographie musicale de la France et de l'étranger*, ou Répertoire général systématique de tous les traités et œuvres de musique vocale et instrumentale, imprimés ou gravés en Europe jusqu'à ce jour; par M. *Adrien* L***. Paris, 1822. Niogret, rue de Richelieu, n° 63. 1 vol. in-8° de 800 pag. Prix, 7 fr. 50 c. pour les souscripteurs, et 10 fr. pour les non-souscripteurs.

Cet ouvrage renferme, en outre, des *articles biographiques* sur des artistes célèbres; des *dissertations*, des *extraits* des meilleurs morceaux sur la musique, insérés dans d'autres ouvrages et journaux étrangers; des *notices* sur les compositeurs et les virtuoses les plus célèbres des tems anciens et modernes; des *anecdotes* relatives à la musique et aux musiciens; l'*annonce*, avec des renseignemens, de tous les journaux de musique ou sur la musique, qui paraissent à Paris, dans les départemens de la France et dans les pays étrangers; des détails sur les nouvelles inventions, les instituts de musique, les promotions, etc.; une *hymne à l'harmonie* et une *ode pour la fête de sainte Cécile*, traduites de l'anglais, de Guillaume Congrève et d'Alexandre Pope, avec un *dictionnaire des adresses* de tous les compositeurs, professeurs, amateurs, facteurs et loueurs d'instrumens, éditeurs et marchands de musique à Paris; et un autre *dictionnaire des musici ns et amateurs dans les départemens.*

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

283. — *Séance publique de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, du 24 août 1821. Besançon. De l'imprimerie de Ve Daclin. In-8° de 36 pages.

Cette brochure contient d'abord le discours du président, puis un rapport sur les prix proposés par l'Académie. Le sujet du concours de 1821 était la question suivante : *Quelle a été, sous le rapport des sciences, des lettres et des arts, l'influence de la réunion de la Franche-Comté à la France?* Le seul mémoire envoyé, n'ayant pas rempli les intentions de l'académie, ce sujet a été retiré. L'effet des concours pour 1822 est de prouver : *Combien le principe de l'honneur a contribué à l'éclat et à la véritable gloire de la monarchie française.* Le prix est une médaille d'or de la valeur de 200 fr. Les ouvrages devront être envoyés avant le 1er juin 1822. L'Académie, considérant que le sujet du concours de 1823 exige des recherches multipliées, l'a fait connaître à l'avance; elle propose de *montrer ce que la morale évangélique a ajouté d'étendue et de stabilité à la morale la plus épurée de l'ancienne philosophie.*

Livres en langues étrangères imprimés en France.

284 (*).—ΑΡΙΣΤΟΤΕΛΟΥΣ ΠΟΛΙΤΙΚΩΝ ΤΑ ΖΩΖΟΜΕΝΑ, etc. — Fragmens conservés de la politique d'Aristote; publiés par M. A. K. Paris, 1821. De l'imprimerie d'Eberhardt. Firmin Didot, père et fils, rue Jacob, n° 24. In-8° de 355 pages. Prix, 13 fr.

285. *Grecian liberty*, etc.—La Grèce libre, ode dédiée à S. M. Alexandre Ier, empereur de toutes les Russies, par M. *William* Duckett. Paris, 1821. Imprimerie d'Hocquet, rue du Faubourg-Montmartre, n° 4.

286 (*). *Apis romana.*— Journal de littérature latine. Tome I. Paris, 1821. Renard, rue Sainte-Anne, n° 71. In-12.

Ce journal, qui ne peut manquer de plaire à tous les amis de la littérature ancienne et classique, se publie par cahiers de 48 pag., format in-12, qui paraissent régulièrement le 1er de chaque mois. On s'abonne à l'adresse ci-dessus; le prix de l'abonnement est de 8 fr. pour six mois, et de 15 fr. pour l'année. Les cahiers de novembre et de décembre que nous avons sous les yeux renferment plusieurs morceaux en prose et en vers, parmi lesquels on remarque une épitaphe pour le jeune médecin Mazet, une notice sur M. Guerroult, des extraits d'une histoire de l'éloquence romaine.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

New-York.—*Découvertes géographiques.*—Les derniers journaux américains contiennent quelques détails relatifs aux terres nouvellement découvertes dans les mers antarctiques. Ils placent la Nouvelle-Shetland méridionale au 62e degré de latitude sud et au 63e de longitude ouest. Le capitaine Daniel Clark, commandant l'*Hersilie*, a pénétré jusqu'au 66e degré de latitude, où il a découvert des terres qui s'étendaient plus loin vers le sud, sans qu'il pût en découvrir les bornes. Ces terres, même en été, étaient couvertes de glace et de neige, excepté dans certains endroits du rivage fréquentés par les veaux marins.

Brésil. — Nouvelle-Helvétie. — Fribourg. —*Extrait d'une lettre écrite par un émigré suisse, datée du 28 janvier* 1821.– Il y a près de deux ans que j'ai quitté ma patrie. (Le district de Porentruy qui fut enlevé à la France en 1815, et réuni au canton de Berne; depuis cette époque, l'émigration des habitans pour le Brésil a été considérable.) Nous sommes tous très-satisfaits du parti que nous avons pris; nous sommes parfaitement traités. Le pays est riche et fertile; la partie que nous habitons est entremêlée de hautes montagnes et de belles vallées. Les forêts abondent en toutes sortes d'animaux, parmi lesquels il n'y en a point de dangereux. En arrivant à notre destination, à Moroqueimado, nous trouvâmes des habitations très-propres et très-commodes, préparées exprès pour nous. La Nouvelle-Fribourg s'étend chaque jour davantage, et paraît destinée à devenir un établissement considérable. Nos terres nous fournissent abondamment des légumes; ceux qui réussissent le mieux sont les haricots et les pommes de terre. La colonie se compose de cent familles, qui comptent chacune quinze à dix-huit individus. Chaque ferme ou portion de terre a environ 750 brasses (mesure de six pieds) de longueur, sur 300 brasses de largeur. Outre les fermes, on donne des terres à quiconque en demande. L'air du pays est très-salubre; nous jouissons d'une parfaite santé, et supportons fort bien les

grandes chaleurs, qui passent rarement trente degrés. Une brise fraîche rafraîchit l'atmosphère pendant une grande partie du jour. La température n'est jamais froide. Il n'y a que deux saisons, le printems et l'été. La qualité du sol est excellente; il produit trois fois plus qu'en Suisse, et exige infiniment moins de culture. Notre principale nourriture consiste en pommes de terre, haricots, riz vert ou sec, café, viande, etc. Les vins de Madère, des îles Canaries, du Portugal, ne sont pas plus chers ici qu'en Suisse. Les bruits que l'on a répandus dans les journaux européens sur la mortalité des colons qui venaient s'établir ici, sont tout-à-fait dénués de fondement. A la vérité, il y a eu, parmi les nouveaux arrivés, une sorte de maladie épidémique, mais qui n'était que la suite inévitable d'une fièvre contagieuse dont plusieurs d'entre eux avaient été atteints en Hollande; des familles entières en ont été victimes. Au bout de quelques mois de séjour en Amérique, les Colons ont vu disparaître jusqu'à la trace de ce fléau. Nous ne saurions trop louer la conduite vraiment paternelle du roi à notre égard. A notre arrivée à Rio Janeiro, le 28 novembre 1819, ses commissaires vinrent nous recevoir. Toutes les promesses qui nous avaient été faites avant notre départ ont été scrupuleusement remplies. J'ai touché six francs par jour, la première année, pour toute ma famille, ce qui faisait vingt sous par tête. Maintenant, nous ne touchons que moitié de cette somme; mais cette diminution est compensée par d'autres avantages. Un directeur et un inspecteur ont été nommés pour maintenir l'ordre dans la colonie. On n'a eu jusqu'à présent qu'à se louer de la manière dont ils remplissent leurs fonctions. L. S. B.

ASIE.

Indes orientales. — Sérampore. — *Missions chrétiennes.* — Le septième rapport, publié dans cette ville, en décembre 1820, sur les travaux des missionnaires, fait connaître le succès prodigieux qu'ont obtenu les traductions des saintes écritures. 1° La cinquième édition du Nouveau Testament en langue *bengâlie,* composée de cinq mille exemplaires, qui a été imprimée il y a trois ans, est presque épuisée, et à peine reste-t-il quelques exemplaires des différentes parties de l'Ancien Testament. Les demandes continuelles des habitans ont rendu nécessaire de publier une nouvelle édition des Écritures. Cette édition, qui sera la *sixième* du Nouveau Testament, et la *troisième* des Psaumes, et de quelques autres parties de l'An-

cien Testament, consistera en quatre mille exemplaires : on en tirera en sus deux mille des évangiles. En faisant usage de nouveaux caractères d'une petite dimension, et en imprimant sur deux colonnes, les missionnaires espèrent pouvoir réduire les cinq volumes qui forment la Bible complète, en un seul d'environ 1300 pages, grand in-8°, et en deux volumes ordinaires. Le Nouveau Testament formera un volume in-12 d'à peu près 400 pages. 2° Le dernier volume de l'Ancien Testament, en langue *sanscrite*, fut imprimé, il y a environ deux ans. La première édition du Nouveau Testament a été enlevée avec la plus grande rapidité, et l'empressement que montrent les savans de l'Inde à se procurer cet ouvrage, a engagé les missionnaires à faire mettre sous presse une seconde édition de toutes les saintes écritures. Elle sera également imprimée sur deux colonnes, grand in-8°, en un seul volume. On en tirera 2,000 exemplaires; un nombre égal d'exemplaires du Nouveau Testament sera tiré à part. 3° Le dernier volume de l'Ancien Testament, traduit en *hindoustâny*, parut aussi il y a près de deux ans. L'édition du Nouveau Testament tirant à sa fin, et M. Chamberlain en ayant préparé une autre traduction dans cette langue, qu'il connaît à fond, les missionnaires ont résolu de publier dans leur nouvelle édition la traduction de ce savant, au lieu de la leur. L'édition du Nouveau Testament, qui est maintenant sous presse, se tirera à 2,000 exemplaires. 4° Toutes les saintes écritures ont été, depuis long-tems, traduites dans la langue d'*Orissa* (1) : le succès a été partout le même; et les missionnaires ne pouvant plus suffire aux demandes qu'on leur adressait, en ont préparé une seconde édition de 4,000 exemplaires, dont on a déjà imprimé plus de la moitié. 5° Le dernier volume de l'Ancien Testament, en langue *mahratte*, qui complète les saintes écritures, a été publié il y a plusieurs mois. On réimprime une seconde édition in-12 du Nouveau Testament.

6° La traduction de la Bible en chinois est terminée depuis plusieurs années. On imprime, avec addition du Nouveau Testament, le Pentateuque, l'Hagiographe et les Prophètes. Les livres historiques qui doivent compléter les saintes écritures sont sous presse, et seront publiés dans le cours de l'année prochaine. 7° Outre le

(1) Côte orientale de la presqu'île, célèbre par la Pagode de Djagrenath, dont M. Langlès a donné la description dans son ouvrage sur les monumens de l'Hindoustân.

Nouveau Testament, le Pentateuque et les livres historiques ont été imprimés en langue *seykhe* (1); et l'Hagiographe en est à la moitié du livre de Job. On se propose de publier incessamment une seconde édition des évangiles. Aucun peuple, excepté les *Mogs*, qui habitent sur les frontières de l'*Arakhan*, n'ont témoigné un plus vif désir de se procurer les saintes écritures, que les *seykhs*; et les missionnaires n'en ont pas distribué un seul exemplaire qui n'ait été reçu avec joie, et lu attentivement. 8° Chez les *Puchtou* ou *Afghâns*, nation qu'on croit être descendue de l'une des dix tribus juives (2), le Nouveau Testament a été imprimé, ainsi que le Pentateuque jusqu'au Lévitique. 9° Le Nouveau Testament a été traduit, il y a deux ans, en langue *telinga* ou *télougou*, et le Pentateuque est imprimé jusqu'au Lévitique. Quand cette traduction sera finie, es missionnaires comptent en abandonner la distribution à la société biblique de Madras. 10° Le Nouveau Testament a passé dans la langue *konkéna*, il y a plus dix-huit mois; et le Pentateuque s'imprime jusqu'au livre des Nombres. Comme cette province se trouve placée immédiatement sous la surveillance de la société biblique de Bombay, dès que l'impression du Pentateuque sera terminée, on abandonnera le soin de la traduction des autres écritures à la société de Bombay. 11° Une édition du Nouveau Testament, en langue *wotch* ou *moultâny*, existe depuis dix-huit mois; mais, comme les occasions de distribuer cette traduction ont été fort rares, et qu'on a peu d'espérance de pouvoir établir une mission dans cette province, les missionnaires ont suspendu les travaux, jusqu'à ce que les circonstances leur soient plus favorables, et que leurs moyens pécuniaires soient aussi plus étendus. 12° le Nouveau Testament a été imprimé, il y a deux ans, en langue d'*acham*; le voisinage de ce pays avec le Bengale rend une traduction complète très-nécessaire : en conséquence, on vient de mettre sous presse une édition de l'Ancien Testament, grand in-8°, à double colonne. 13° Le Nouveau

---

(1) Les Seykhs sont une nation et une secte belliqueuse, établie dans le Pendjâb; leur capitale est la ville de Lâhor. *Voyez* une notice sur les Seykhs, par M. Langlès, à la suite de sa traduction du *Voyage du Bengale à Pétersbourg*, par G. Forster.

(2) Cette conjecture de quelques savans, ou plutôt cette prétention des Afghâns a été réfutée par M. Elphinstone, qui a prouvé que les Afghâns sont des montagnards autocthones.

Testament vient d'être publié en langue *gudjaraty* du *Guzarate*; il forme un volume de 8 à 900 pages. Les missionnaires comptent céder cette traduction à leurs confrères de la société des missions de Londres, qui étudient maintenant ce langage, afin qu'ils puissent tourner tous leurs efforts vers l'étude des langues qui sont encore ignorées, ou imparfaitement connues par les missionnaires. 14° Le NouveauTestament, en langue de *Beykänyr*, est également achevé; il contient 800 pages : il y a près de sept ans que cette traduction a été commencée. 15° On peut encore ajouter à cette liste la traduction du Nouveau Testament en langue du *kachmyr* (Cachemire), commencée il y a huit ans, et presque entièrement terminée. Outre ces quinze langues dans lesquelles le Nouveau Testament a été traduit, il y a six autres traductions qui sont déjà à moitié imprimées dans les langues du *Karnata*, du *Neypâl*, du *Haratè*, du *Marvâr*, du *Bhaghlekend* et d'*Oudjeïn*; dans dix mois environ, elles auront toutes paru; et le Nouveau Testament aura été publié en vingt et une langues de l'Inde, qui sont les plus étendues et les plus importantes. L. S. B.

AFRIQUE.

Nubie.—Meroe.—*Voyage scientifique.—Extrait d'une lettre de M. Fréd. Cailliaud à M. Jomard, datée de Sennaar, du* 11 *juillet* 1821.—Je viens de recevoir votre lettre du 10 décembre; par mes précédentes, datées du village d'Assour, je vous faisais part de la découverte de quarante pyramides; il y en a quarante-cinq dont j'ai pu prendre les mesures. On y voit les traces d'une ville, les restes d'un grand temple, et de deux autres plus petits, avec six sphynx-lions, travaillés en grès. Les découvertes qui ont suivi celle-ci me confirment dans mon opinion, que cette position est celle de Méroë, que la presque île contenue entre le Nil de Bruce et la rivière At bara est vraiment l'île de Méroë des anciens. J'ai pu rester quatorze jours près de ces nombreuses pyramides, et y prendre beaucoup de plans et de dessins des sujets hyéroglyphiques. Ces pyramides sont bien orientées; toutes, à l'exception d'une seule, ont un petit sanctuaire situé à l'est. Partant de là, nous arrivâmes en un jour de marche à Chendi; je trouvai l'armée sur la rive gauche du fleuve, à trois quarts de jour de Chendi. Au nord de Wetbete Naga, sont encore quinze autres pyramides; elles n'ont point de sanctuaire,

de pylône, ni de bordures sur leurs angles, comme les précédentes; elles égalent en grosseur les moyennes de ces dernières. Après neuf jours de marche depuis Chendi, nous arrivâmes à l'embouchure du fleuve Blanc; nous étions les premiers Européens qui voyions ce fleuve, dont Bruce était venu si près. Son embouchure est étroite, et peut avoir quatre à cinq cents pas; mais, une demi-lieue plus au sud, il s'élargit beaucoup; ce fleuve, et non celui vu par Bruce, est bien, je crois, la branche principale, et par conséquent le vrai Nil. Je suis décidé plus que jamais à tenter de suivre ce fleuve, découverte la plus intéressante qui reste à faire; serai-je assez heureux pour aller jusqu'à sa source? je suis encore loin de compter sur la réussite d'un tel projet. La province d'el Aïze, sur le fleuve Blanc, finit à la hauteur de Sennaar; elle est habitée par de pauvres pêcheurs musulmans; mais au-delà, au sud, est un peuple païen que l'on nous dit même antropophage, faisant usage de flèches empoisonnées, etc. Nous avons déterminé la latitude et la longitude de l'embouchure du fleuve Blanc; j'ose croire que l'on sera content de nos observations, pour lesquelles nous ne négligeons rien.

Dans l'espace de trois jours, le pacha fit passer son armée sur le fleuve Blanc, pour suivre sa route sur la presque île de Sennaar. Afin de ne rien perdre des deux rives du Nil de Bruce, M. Letorzec continua sa route avec l'armée, et moi, je descendis sur une barque afin de pouvoir m'arrêter sur la partie droite du fleuve. A une journée au sud de l'embouchure du fleuve Blanc, je trouvai, sous le nom de *Sôba*, une étendue immense de décombres en monticules de débris de briques cuites, position incontestable d'une grande ville; ce nom Sôba, donné aujourd'hui à ces ruines, a de l'analogie avec celui de l'antique Saba, etc. Parmi les décombres, je ne trouvai qu'un sphynx-lion en grès dur, pénétré d'oxide de fer, de style égyptien. J'ai visité l'embouchure du Ratte (Rahhad) et du Dender, rivières qui viennent grossir le Nil. C'est par erreur que Bruce place l'embouchure du Dender dans le Ratte; toutes les deux ont leur embouchure dans le Nil. Toute la presqu'île, formée par le Dender à l'est, et à l'ouest par le Nil de Bruce, porte aujourd'hui le nom de *Gaba*. — Je crois bien avoir trouvé le véritable Ibis des anciens; il est très-commun dans l'île de Méroë : j'en conserverai plusieurs pour les plumes et pour les squelettes.

Ne soyons pas étonnés, si on a donné le nom de Méroë aux anti-

quités du mont Barkal : une colonie a pu descendre là, après la chute de Méroë. Deux Anglais et M. Frediani, qui ont vu ces antiquités un peu avant moi, se sont sans doute flattés d'avoir trouvé l'île de Méroë, mais ils s'étaient trompés; la vraie découverte de ce lieu m'appartient, y étant arrivé seul quatorze jours avant l'armée, etc.

Je ne vous ai pas parlé, dans mes précédentes, des ruines d'églises chrétiennes, abandonnées des Coptes; la mieux conservée est à Dongola el Agouz, vieux Dongola. Sur la belle et riche île d'Argo, sont les restes de trois autres églises, avec colonnes de granit, ioniques, portant la croix grecque en ornement dans les chapiteaux; sur plus de trente rochers qui forment les îles de la cataracte de Wolad el Atfe (Wadi Halfa), sont aussi des ruines chrétiennes. Dans la province de Chaguy, il y en a encore avec des colonnes de granit, même dans la province de Barbar et de Chendi.

Jusqu'ici, on peut compter quatre cataractes, celle d'*Assouan*, celle de *Wolad el Atfe* qui ne finit qu'à la province de Socot, à 57 lieues de Wolad el Atfe; mais, dans plus de la moitié de cet intervalle, le Nil est beau et très-navigable. La troisième est à *Hannèke*, à l'entrée du royaume de Dongola; elle est très-petite. La quatrième est dans la province de Chaguy; c'est la plus grande, elle a quarante-cinq lieues d'une extrémité à l'autre; dans les trois quarts de l'espace, tout est rocher. Ces cataractes n'ont point de chutes remarquables; ce sont de forts rapides, obstrués de toutes parts par de gros rochers en granit noir, et en roche amphibolique et feldspathique, noire et verdâtre. Ismaïl pacha est parvenu à faire monter ses barques, au nombre de cent vingt, jusqu'à cette cataracte où elles ont resté, vu les basses eaux; trois canges et huit petites barques ont même pu franchir la cataracte, et monter le Nil jusqu'à Sennaar. On peut regarder cela comme un grand effort. Aujourd'hui que le Nil a beaucoup augmenté, nous attendons les grandes barques.

A l'extrémité de cette cataracte, dans la province de Rabatate, pendant les basses eaux, il y a une nappe d'eau qui a trois mètres de chute, occupant les trois quarts de la largeur du Nil; les deux plus forts rapides sont à Gebel Môli, et Râs el Kelb; elle est située dans le coude que fait le Nil dans le nord et nord-est. Nous devons

rendre un juste hommage à d'Anville, dont la carte était la plus exacte.

C'est ici que, depuis mon départ d'Europe, j'ai vu la première montagne couverte de bois et de verdure; elle a quatre cents pieds environ de hauteur; l'œil, fatigué par l'aspect sauvage des montagnes d'Égypte, se repose avec plaisir sur cette verdure; la présence des pluies, le ciel couvert, le tonnerre qui gronde, tout vous rapproche de l'Europe. Quel contraste avec les montagnes arides et brûlantes de l'Égypte, de la Nubie et des déserts environnans, où l'œil n'aperçoit pas la plus petite végétation!

Nous entrons dans la saison des pluies, qui dure, dit-on, trois mois. Déjà, nous avons eu beaucoup de forts orages; la foudre est fréquente. Nous allons passer cette saison ici, où il n'y a rien en antiquités, et je désespère d'en trouver plus haut. Les limites des pluies ont été placées beaucoup trop dans le sud. Les véritables limites peuvent être fixées sous le dix-huitième degré 40′, province de Rabatate, et non sous le seizième, comme l'a fait Bruce.

Ismaïl pacha, avec trois mille hommes, a fait trembler tout le pays qui s'est rendu sans résistance, même le royaume de Sennaar; il n'y a eu que quelques petites escarmourches dans plusieurs villages qui n'avaient pas encore vu l'armée.

Relativement à ce que disent les journaux, que la statue de Memnon a fait retentir des sons, ce n'est qu'une pure histoire de quelques voyageurs, à moins que le fait n'ait eu lieu (ce que je ne crois pas) depuis mon départ d'Égypte.

Remarques sur la lettre précédente.

La position de Méroë est restée jusqu'aujourd'hui tout-à-fait inconnue. On avait seulement une idée vague de la situation de l'île du même nom, à cause de l'analogie du nom de la rivière *Atbara*, avec celui de l'*Astaboras*, qui, selon les Grecs, entourait l'île, ou plutôt la presqu'île de Méroë. Quant à la capitale, on la plaçait en dix lieux différens, situés à une grande distance l'un de l'autre. Tout récemment encore, des voyageurs anglais et italiens, séduits par la ressemblance des noms, avaient placé Méroë à cent lieues au-dessous de son véritable emplacement. Cependant, il importait de découvrir le lieu précis qu'occupait cette grande ville, jadis le siége d'un empire florissant, en un mot, une autre Thèbes, ignorée

des modernes. Cette découverte n'est plus à faire, et c'est un Français à qui nous en avons l'obligation. M. Cailliaud est parvenu, le 25 d'avril, aux ruines d'Assour, vestiges considérables d'une ancienne ville, située sur la rive droite du Nil, vers le 16° 53′ de latitude. Malgré l'absence du nom, je regarde ces ruines comme étant, sans nul doute, les restes de l'antique Méroë. La lettre du 11 juillet qu'on vient de lire prouve que M. Cailliaud en est maintenant convaincu; jusqu'à cette époque, il avait, ainsi que les voyageurs dont j'ai fait mention, supposé cette ville à Merawe, au pied du mont Barkal, au-dessus de Dongolah.

Une découverte, peut-être encore plus intéressante, est celle du cours du Bahr el Abyad (ou le fleuve Blanc), branche principale du Nil qui, d'après les renseignemens des anciens et les relations de Lenoir du Roule et de Browne, vient de l'ouest de l'Afrique, et non pas de l'est, comme Bruce l'avait imaginé. Jusqu'à présent, rien, dans la marche de M. Cailliaud, n'est contraire à cette position des sources du Nil; mais, pour résoudre ce grand problême, il lui faudra quitter l'armée égyptienne, et marcher seul au milieu de peuplades inconnues et sauvages. Le pays qu'il doit parcourir est totalement inconnu; aussi, non seulement son voyage procurera des notions nouvelles sur la direction de ce grand fleuve et de ses affluens, sur la constitution physique et les productions du pays qu'il arrose, mais encore on connaîtra les peuples qui habitent ses bords, leurs mœurs et leurs usages, leurs relations avec l'Afrique intérieure; et, à l'aide de ces premiers renseignemens, on aura, par suite, des données sur le Niger et les autres rivières qui traversent ce grand continent, à la hauteur présumée des sources du Nil. Au reste, cette voie m'avait toujours paru, ainsi qu'à d'autres voyageurs, la plus directe pour parvenir à la connaissance du centre de l'Afrique; elle serait même la plus sûre, si l'on s'associait à la marche des caravanes qui, de tems immémorial, partent de ces régions pour se rendre en Égypte.

Les ruines considérables de Soba, trouvées par le zélé voyageur, à un jour au sud de l'embouchure du Bahr el Azraq (ou le Nil Bleu), dans le Nil Blanc, sont très-probablement celles de Saba que les anciens placent de ce côté. Mais je pense, avec plusieurs géographes, qu'elles n'ont rien de commun avec le pays de Saba, dont une reine entretint des relations de commerce avec la Judée, au tems de

Salomon. Cette ville était près de la mer, et on l'y trouve encore sous le même nom. Il en est de même, sans doute, de la presqu'île de Gaba, située entre le Nil Bleu et le Dender, et dont le nom a du rapport avec celui de *Gaba*, contrée de la Syrie : cette ressemblance est fortuite. Il n'en est pas moins extrêmement remarquable que le caractère et le style des sculptures des ruines de Saba soient encore, à cette distance reculée (350 lieues), les mêmes qu'en Égypte ; on y trouve aussi des colosses et des figures d'animaux chimériques.

A l'égard de la découverte de l'Ibis, dont il est question dans la lettre précédente, elle appartient à M. Savigny, qui a trouvé l'oiseau vivant en Égypte, et qui l'a comparé le premier à l'Ibis embaumé dans les catacombes, et à l'oiseau sculpté sur les monumens ; son ouvrage est un modèle en ce genre.

Il paraît, par la lettre de M. Cailliaud, que les temples des chrétiens ont été, à une certaine époque, très-nombreux, et fréquentés par toute la Nubie, depuis Syène jusqu'à Chendy, c'est-à-dire dans un espace de 300 lieues, le long du Nil ; aujourd'hui, presque toutes ces églises chrétiennes sont abandonnées totalement.

La géographie des cataractes du Nil va changer entièrement par les observations de M. Cailliaud. On plaçait, au-dessus de Syène, à 50 et à 100 lieues, des chutes d'eau considérables ; mais, jusqu'à Dongolah, et même jusqu'à Sennaar, on ne trouve rien de semblable. A quel point faut-il donc chercher ces cataractes bruyantes, impétueuses, dont les relations des auteurs sont remplies ? Faut-il croire que le tems a détruit les rochers qui étaient la cause de ces immenses chutes d'eau, ou bien que les anciens récits sont de pures fictions ?

M. Cailliaud n'espère pas trouver des ruines au-delà de Sennaar ; cependant, il ne faut pas imiter l'exemple du voyageur Burckhardt, qui, ayant vu un temple à Soleb, limite de son premier voyage, avança qu'au-delà il n'existait plus de temple dans le style égyptien. Une assertion plus certaine (et qui est importante pour la connaissance physique du globe) est celle qui regarde la limite des pluies. Bruce avait fixé cette limite à 16° de latitude, ou plus de 60 lieues trop au sud. M. Cailliaud a reconnu qu'elle s'étendait jusqu'au-delà du pays de Berber, vers le 18° 40′.

JOMARD, *membre de l'Institut.*

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

— Ile de Man. — *Squelette fossile.* — Il y a quelques mois que des ouvriers, creusant une marnière dans cette île, découvrirent un squelette de l'élan, qu'on croit originaire de l'Irlande. Ces ossemens fossiles, qui sont les plus beaux de cette espèce qu'on ait trouvés dans ce pays, ont été déposés au muséum de l'université d'Edimbourg. C'est au zèle du duc d'Atholl, pour les progrès des sciences dans sa patrie, que la capitale de l'Écosse doit ces restes curieux.

Londres. — *Médecine.* — *Préservatif contre la peste.* — La *Chronique littéraire* contient la note suivante : « A une époque où l'épidémie la plus terrible fait de si funestes ravages en Espagne, on n'apprendra pas sans intérêt que les docteurs Aubun et Lafont, médecins à Constantinople et à Salonique, ont découvert depuis peu que la vaccine est un préservatif certain contre la peste. Sur six mille adultes vaccinés par eux, aucun ne fut atteint par la contagion : des enfans à la mamelle, qui avaient été vaccinés, continuèrent à prendre impunément le sein de leurs mères, déjà attaquées de la peste. Un médecin italien, qui étudie en Turquie les symptômes de cette horrible maladie, s'inocula le virus de la peste, pris sur le cadavre d'une personne qui en était morte ; il se fit ensuite vacciner et ne fut nullement malade, quoiqu'il se fût mis plusieurs fois en contact avec des pestiférés dans les hôpitaux. »

N. B. Il a déjà été fait mention de ces expériences dans la *Revue* (T. VIII, p. 190.)

Déjà, le docteur Vally, avant d'être attaché en qualité de médecin à l'armée française en Italie, s'était rendu à Constantinople pour faire des expériences sur les moyens propres à préserver de la peste ; il mélangea du virus vaccin avec le pus d'un bubon de pestiféré et s'inocula ce mélange ; il survint un bouton d'une nature particulière qui, selon lui, devait garantir de la peste, et il se disposait à continuer ses expériences, lorsque des circonstances imprévues le forcèrent de quitter précipitamment Constantinople, où jamais il n'eut l'occasion de retourner. Ce médecin philantrope étant allé depuis en Amérique pour constater la contagion de la fièvre jaune, est mort, victime de ce terrible fléau, avant d'avoir

pu l'observer. Il s'était dévoué volontairement pour aller étudier les moyens de le combattre, sur le théâtre même de ses ravages.

—*Nouvelles lampes.* — Ces lampes sont alimentées par l'huile empyreumatique que dépose le charbon qui sert à faire le gaz. Elles répandent une lumière très-vive, quoique bleuâtre. L. S. B.

—*Société pour l'établissement d'une paix universelle et permanente.*—Dans le cours de l'année 1816, quelques hommes distingués par leur zèle pour le bien, pensèrent que le moment était venu d'établir en Angleterre une société, dont le but serait de travailler à faire régner la paix entre toutes les nations. Ne s'arrêtant jamais aux difficultés qu'ils rencontrent dans leurs bienfaisans efforts, ils choisirent l'année 1816 pour commencer leurs travaux, parce qu'alors les débats, qui depuis si long-tems ensanglantaient l'Europe, venaient d'être suspendus, parce que les peuples avaient encore présens à l'esprit les horreurs d'une guerre à laquelle presque tous avaient pris part, et que partout on commençait à reconnaître combien la gloire des armes est trompeuse, et combien ses illusions sont promptes à se dissiper. Les travaux de cette société, qui n'ont pas tardé à acquérir plus d'importance qu'on eût osé l'espérer, consistent principalement à répandre des brochures, afin de prouver, par des faits et des discussions, que la guerre est en opposition avec les principes du christianisme, les intérêts des hommes, et à indiquer les meilleurs moyens pour mettre un terme à ses ravages. Un article des statuts porte que la société ne bornera pas ses travaux aux intérêts nationaux, mais qu'ils devront franchir les divisions géographiques et s'étendre au monde entier. Toute personne convaincue que la guerre est condamnée par les principes du christianisme, et qui veut travailler à convaincre les hommes de cette vérité, peut devenir membre de la société. J'ai sous les yeux cinq brochures anglaises qui ont été publiées par les soins de cette nouvelle association; toutes présentent de l'intérêt, et se feront lire avec plaisir, même par les personnes qui restent étrangères aux travaux de la *société de la Paix.* La plupart de ces brochures sont à leur troisième ou quatrième édition. La première est en grande partie réimprimée, d'après un ouvrage américain. Voici son titre : *Revue sérieuse de l'art de la guerre, faisant voir qu'il tend à asservir les peuples, et sur les moyens propres à mettre fin à ses ravages :* ce sont principalement des réflexions de morale, présentées avec assez

d'élégance ; l'auteur s'appuie surtout de l'exemple des quakers, qui gouvernent la Pensylvanie, pour faire voir qu'on peut régner par la douceur, mieux encore que par la force. Le n° II est une lettre, écrite pour démontrer que l'usage de la guerre ne s'accorde pas avec les enseignemens de Jésus-Christ. On rencontre quelques idées originales dans cette discussion d'une vérité si facile à établir. Son auteur est M. J. Scott. Serait-ce le même écrivain qui publia ce fameux ouvrage sur la France, rempli de tant d'erreurs, empreint de tant de préjugés nationaux, et qui n'a pas même trompé le public anglais. Le n° III nous offre un tableau fort remarquable de témoignages des principaux pères de l'église, contre la légalité de l'art militaire. Le célèbre philantrope, M. Clarkson, y a rassemblé une foule de citations de Tatien, de Tertullien, de St. Cyprien, de Lactance, de St. Irénée, de St. Justin et de beaucoup d'autres écrivains des premiers siècles, qui s'accordent à faire voir que, tant que le christianisme a conservé son état de pureté première, ses principes interdisaient formellement l'état militaire. Le n° IV nous donne des extraits assez étendus des écrits d'Erasme sur la guerre ; on y remarque surtout un fragment d'une de ses lettres à François Ier, où il parle à ce prince belliqueux avec l'indépendance d'un vrai philosophe. Je ne dirai rien de la cinquième brochure ; on y a réuni des passages détachés de l'ouvrage du capitaine Labaume, sur la désastreuse retraite de Moscou. Ces tristes détails ne sont que trop connus en France ; mais les affreux récits que la société de la Paix a accumulés dans un petit espace, font voir sous un jour bien terrible l'intrépidité de nos soldats, et les efforts héroïques du courage trahi par les élémens et par la fortune. — Ces petits écrits ont de 16 à 24 pages, et se distribuent pour le prix modique de 20 cent. Il existe des sociétés analogues dans les principales villes de l'Angleterre ; en Amérique, la société de la Paix de Massachussets se fait remarquer par l'étendue de ses travaux et le zèle de ses membres. La société de la Paix de Londres publie encore un journal, dont nous voudrions pouvoir faire une mention plus détaillée. Des mémoires originaux, des analyses choisies, des extraits d'ouvrages, des morceaux de poésie, les procès-verbaux de ses séances et des sociétés analogues, forment la matière de cet intéressant recueil, intitulé : *le Hérault de la Paix ;* il présente beaucoup de variété, et souvent même des pièces fort curieuses. A côté d'un extrait des Mémoires de Sully, on y trouve un éloquent discours

d'Edmond Burke, sur les ravages de la guerre. Dans les morceaux de poésie, j'ai remarqué une charmante romance, appelée *la Bataille de Blenheim*, par M. Southey; elle est pleine de grâce et de philosophie. En résumé, les travaux de la société de la Paix méritent l'approbation de tous les amis de l'humanité. Il y aurait mauvaise grâce à dire aux personnes qui l'ont établie, que leur plan est presque impossible à réaliser, parce qu'ils répondent aussitôt que leur devoir est de l'entreprendre, et certainement il y a quelque chose de sublime dans cette obstination à faire le bien, malgré la grandeur de l'entreprise et les difficultés du succès. CHARLES COQUEREL.

DEPTFORD. — *Obélisque égyptien.* — On a débarqué dans cette ville l'obélisque de granit rouge qui a été apporté pour M. Bankes le jeune. Il avait été transporté de l'île de Philœ sur les confins de la Nubie, à Alexandrie. Ce monument est d'autant plus intéressant, que c'est le premier de ce genre qui ait été apporté en Angleterre. Déjà les artistes sont allés le dessiner pour en faire des gravures. On a présumé qu'il fournirait les moyens de découvrir le sens des caractères hiéroglyphiques, attendu que l'inscription grecque qui est sur le piédestal, et qui porte que son érection a été commencée sous Ptolomée et Cléopâtre, il y a près de deux mille ans, a peut-être du rapport avec les hiéroglyphes, dont l'obélisque est couvert sur ses quatre faces. Cet obélisque a vingt-deux pieds de hauteur, et ses faces deux pieds de largeur à la base. L. S. B.

RUSSIE.

SAINT-PÉTERSBOURG.—*Académie impériale des sciences.*—*Mémoires lus dans les séances de septembre et d'octobre* 1820. — 1° Traité intitulé : *Eupraxia, fille du grand duc Vsevolod, épouse de l'empereur Henri IV;* par KRUG.— 2° *Observations météorologiques*; par PETROF. — 3° Sur le *Lynkurium* des anciens; par KOLLER.—Tableau moral de la Russie au dixième siècle; par l'ambassadeur *Ibn-Foselan Mukadessi*, géographe arabe, qui vivait au commencement du quatrième siècle.

MOSCOU.—*Société biblique.*—Dans la dernière séance de cette société, le président a présenté à l'assemblée l'édition qui vient d'être faite de la Bible en grec ancien, ainsi qu'une traduction polonaise du Nouveau Testament; l'une et l'autre édition ont été tirées à 10,000 exemplaires.

Saint-Pétersbourg.—*Une société française de bienfaisance* s'est formée, il y a deux ans, dans cette ville, sous les auspices de l'ambassadeur de France, et à l'exemple des autres nations qui font partie de la population de Saint-Pétersbourg. Cette société, qui a pour but de venir au secours des Français malheureux, a été noblement encouragée par la nation russe.

Littérature.—Si l'on en juge par le nombre d'ouvrages publiés en Russie, depuis le commencement du siècle, la littérature russe a fait de rapides progrès. En vingt ans, il a paru huit mille volumes, tandis que, pendant tout un siècle, depuis 1700 jusqu'à 1800, on n'en a imprimé que trois mille. On compte aujourd'hui trois cent cinquante auteurs russes vivans, dont la plupart sont, ainsi que leurs ouvrages, inconnus à une grande partie de l'Europe. L. S. B.

DANEMARCK.

Copenhague.—*Littérature.*—Une jeune fille, âgée de onze à douze ans et nommée *Virginia Christiana Lund*, donne des preuves, vraiment étonnantes, d'un génie précoce. L'année dernière, elle a publié un tableau de famille intitulé : *Clotilde, ou Deux pour un*; depuis peu, elle a mis au jour un second ouvrage dont le titre est : *L'infidélité découverte.* Ces deux livres ont beaucoup de lecteurs, surtout parmi les dames. Ph. G—Y.

ALLEMAGNE.

Bavière.—Landshut.—*Minéralogie.*—Le baron de Schütz, connu par la manière distinguée dont il a, depuis cinquante ans, dirigé l'administration des mines, vient de faire don, à l'école de cette ville, de sa belle collection de minéraux, composée de 2,318 morceaux rares et précieux, parmi lesquels les fossiles sont en grand nombre. Cet estimable savant, animé par l'amour du bien public, a joint à ce riche présent celui d'une partie de sa bibliothèque. Ph. G—Y.

— Munich. — *Agriculture.* La fête centrale de l'agriculture a été célébrée, le 7 octobre dernier, aux environs de cette ville. Les propriétaires et les cultivateurs qui, pendant le cours de l'année, avaient contribué le plus efficacement à l'amélioration de la race des bestiaux, ont reçu des prix, qui ont été distribués par le ministre de l'intérieur. Les plus beaux bestiaux, les objets d'agriculture les plus utiles ont été exposés. Le roi de Bavière et sa famille, le roi

de Wurtemberg et une population immense ont assisté à cette fête vraiment nationale.

Bonn. — *Le Journal de l'université* paraît toujours avec un égal succès. On vient de donner au public le IVe cahier du premier volume; voici les titres des articles les plus intéressans qu'il renferme : 1° *De l'honneur*, par Windischmann; 2° *Introduction à l'étude de la république de Platon*, par Delbrück; 3° *Examen d'un squelette fossile, trouvé dans le cercle de Clèves*, par Dalton; 4° *de la Musique des Grecs*, par Munschow; 5° *Dissertation critique sur un passage de Tzetès, relatif à Hésiode, et sur plusieurs endroits de Callimaque;* 6° enfin, *Chronique de l'université, de* 1819 *à* 1821. Ph. G.—Y.

Berlin. — *Extrait de la gazette des théâtres et de la musique, rédigée par M. le docteur Aug.* Kuhn; *N° du* 1er *décembre dernier.* «—*La Théorie de la musique*, publiée dernièrement, à Paris, par M. de Momigny, a déjà obtenu en Allemagne une attention particulière; l'examen a fait reconnaître que les bases en sont posées avec beaucoup de profondeur et de sagacité. Nous pensons que la traduction de ce grand ouvrage serait d'autant plus désirable, que son auteur est à la fois praticien et théoricien, comme il l'a prouvé par les exemples renfermés dans son livre, et par ses quatuors qui ont un grand succès à Berlin. »

SUISSE.

Canton de Genève. — *Nouveaux instrumens de physique.*— Dans la session de la *société helvétique des sciences naturelles*, qui a eu lieu, cette année, à Bâle, M. le professeur Pictet a présenté à l'assemblée, au nom de M. Alexandre-François Selligue, mécanicien et ingénieur-opticien, de Genève, les dessins de deux instrumens, imaginés et exécutés par cet habile artiste ; l'un, sous le nom de *télémètre*, et destiné à la mesure des distances par une seule station, au moyen de deux lunettes, assemblées parallèlement aux deux extrémités d'une traverse commune ; au foyer de l'une est un mécromètre à vis, qui mesure l'angle parallactique. Cet appareil, à ce qu'il paraît, ne diffère de ceux du même genre, déjà connus, que parce que, dans ceux-ci, l'angle est mesuré par le mouvement donné à l'une des deux lunettes, tandis que dans celui de M. Selligue, elles demeurent parallèles, ce qui en rend l'usage plus sûr.

Le second appareil est destiné à faire les fonctions de baromètre ; c'est une sorte de balance qui indique avec précision les changemens de poids d'un même solide, selon que le volume constant d'air qu'il déplace est plus ou moins dense, densité qui (si elle est rigoureusement proportionnelle à la pression) peut indiquer celle-ci, et par conséquent l'effet barométrique cherché. Une disposition mécanique particulière rend sensibles à l'instrument les plus légères différences de poids, et leur résultat barométrique est indiqué par une division qui y est adaptée. M. Selligue a obtenu du roi de France un brevet d'invention de cinq ans pour le premier de ces instrumens. Ce même artiste vient également d'obtenir un brevet d'importation et de perfectionnement de dix ans, pour une presse à mouvement continu, propre à imprimer des deux côtés, et mue par une machine à vapeur.

—*Observatoire.*—Voici quelques nouveaux détails (*voy.* ci-dessus, Tom. XI, p. 419) sur notre observatoire, réparé, ou plutôt reconstruit presque à neuf, en 1820, aux frais de la ville. On y a pratiqué une terrasse, au milieu de laquelle s'élève une tourelle à toit tournant, destinée à recevoir un cercle répétiteur, de la construction la plus perfectionnée. L'observatoire de Genève est un de ceux de l'Europe dont la position en latitude et en longitude est la plus exactement déterminée. Elle l'a été, astronomiquement, par un grand nombre d'observations d'éclipses de satellites et d'occultations d'étoiles; et, géodésiquement, par les travaux de MM. Henri et Delcros, géomètres français, qui l'ont lié avec Strasbourg et Paris en le comprenant dans leur grande triangulation orientale.

Saint-Gall.—*La société d'agriculture cantonnale* s'est assemblée le 4 avril. La séance a été ouverte par un discours, dans lequel le président a donné un aperçu de l'état agricole du canton; il a ensuite félicité sa patrie de ce que la réunion de tant d'agronomes zélés lui assurait, pour l'avenir, une partie des avantages que le canton de Berne retire des établissemens d'Hofwyl, de celui de Zurich et de la ferme-modèle de Blasihof. Il a été arrêté, entre autres, de continuer les essais faits jusqu'ici sur l'emploi de la verdure du chanvre de Russie, de la betterave et de différentes espèces de trèfle, dont l'utilité, pour la nourriture des bestiaux, est encore peu connue. Le petit-conseil a alloué à la société vingt-cinq louis,

applicables à des achats de graines, ainsi qu'à l'encouragement de l'agriculture.

— *Exposition et concours d'instrumens aratoires et économiques.* — Le perfectionnement de l'agriculture et de l'économie rurale tient, en partie, au choix et à la construction des outils et instrumens employés par les cultivateurs. Aussi, la classe d'agriculture du canton, dont le zèle se signale tous les jours davantage, s'est-elle empressée, pour obtenir l'amélioration de nos instrumens d'un usage plus journalier, de se procurer les dessins de la collection d'outils et d'instrumens, sortis des presses de M. de Lasteyrie : ce recueil a été mis immédiatement à la disposition des ouvriers disposés à en exécuter d'après ces modèles. La classe ne s'en est pas tenue là ; et, jugeant que le moyen le plus propre à hâter ce genre d'amélioration serait de fournir aux agriculteurs la facilité de voir réunis, dans le même local, les divers outils et instrumens qui se fabriquent ou se vendent dans le canton; comme aussi de leur faire connaître les instrumens nouveaux, ou non encore introduits dans le pays, et dont l'adoption pourrait abréger ou perfectionner leur travail ; la classe, disons-nous, s'est décidée à ouvrir ce concours dès cette année. L'exposition a eu lieu du 16 mai au 16 juin, dans l'orangerie du jardin de botanique, elle ne devait d'abord durer que dix jours ; mais la classe, ayant reçu d'Hofwil quelques modèles des instrumens aratoires de M. de Fellenberg, a jugé convenable de prolonger cette exposition pour les y ajouter. Ce premier essai n'a pas entièrement répondu aux vues qu'on s'était proposées ; mais, tout incomplète qu'était l'exposition, elle a cependant présenté quelques résultats utiles. Divers instrumens, peu connus dans notre canton, et d'autres qui ont atteint un degré de perfection inconnu jusqu'ici, ont été soumis à l'attention publique : tels sont, par exemple, les appareils de Mlle *Gervais*, pour la *vinification* (*Voy.* ci-dessus, p. 607); le *bagueur*, ou instrument destiné à enlever aux vignes une bague d'écorce, pour assurer la production du fruit, et le *semoir* perfectionné, c'est-à-dire simplifié par notre habile constructeur d'instrumens aratoires, M. *Charles Machet*, de Lancy. Le comité de la classe, voulant récompenser le zèle et l'intelligence avec lesquels cet artiste distingué s'est consacré au perfectionnement des instrumens applicables à nos localités et a cherché à les

populariser dans notre canton, lui a décerné la grande médaille d'argent de la *société pour l'avancement des arts*, dont la classe d'agriculture est une section.

Genève. — *Enseignement mutuel.* — Cette méthode continue à se répandre de plus en plus dans ce canton. M. le ministre Vulliemos, qui dirige depuis deux ans, avec distinction, l'école établie dans le quartier de Saint-Gervais, vient d'appliquer avec succès la méthode lancastérienne à l'enseignement de la géographie et de la sphère. On espère qu'il publiera incessamment son travail.

Canton de Bale.—*Nécrologie.*—M. Pierre Ochs, conseiller d'état, l'ami d'Isaac Iselin, son élève et son successeur dans les affaires publiques comme dans les sciences, est mort à Bâle le 19 juin dernier, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Doué de dispositions naturelles très-étendues, et riche de vastes connaissances acquises par un travail soutenu, il mérita de bonne heure l'estime de ses compatriotes et la réputation de l'un des premiers hommes-d'état de la Suisse. Son coup d'œil prompt et son excellent jugement lui firent aisément découvrir la source et l'étendue des vices qui entachaient diverses institutions nationales. Pénétré de douleur à cette découverte, il s'occupa avec zèle de tirer, de l'histoire de son pays, des règles de conduite et de prévoyance, propres à remédier au mal. Si la facilité avec laquelle il se livra alors à des espérances chimériques mérite quelque blâme, il n'en est pas moins vrai de dire que tous les reproches qui lui ont été adressés sur la part qu'il prit à la révolution de la Suisse sont loin d'être fondés. Tout homme impartial, qui lira attentivement la dernière section de son *Histoire du pays de Bâle* (Geschichte der landschaft Basel), sera frappé du ton de franchise, de modération et de sincérité, avec lequel il parle de sa conduite, à cette époque mémorable. Il a laissé divers ouvrages, mais celui que nous venons de mentionner suffirait pour assurer sa réputation comme historien, si celle-ci ne reposait pas déjà sur d'autres travaux non moins recommandables. Nous avons rendu compte de deux volumes de cette histoire (Tom. VI, pag. 164 et Tom. X, pag. 577), dont l'achèvement a occupé tous les momens de loisir de ses dernières années : l'impression se poursuit maintenant sans relâche, et nous nous empresserons de rendre compte à nos lecteurs des nouvelles livraisons, dès qu'elles seront publiées. A. S.

ITALIE.

Royaume de Naples.—*Météore.*—On trouve, dans le *Journal Encyclopédique de Naples* (1821, nos I et II), la description d'un météore extraordinaire qui s'est fait voir, le 29 novembre 1820, dans plusieurs endroits du royaume de Naples, et surtout à Lecce. Une explosion semblable à un coup de pistolet, et suivie, quelques instans après, d'une autre plus forte encore, l'annonça vers les sept heures du soir. Il décrivit, avec un sourd mugissement, une parabole du nord au sud, laissant derrière lui un sillon de lumière flamboyante, et disparut après une dernière explosion. On a cru le voir tomber dans la Méditerranée, près de la Calabre. Il semble que Lecce ait été son foyer, parce que c'est là qu'il a fait le plus de bruit. Dans ce cas, ce qui serait plus remarquable, c'est qu'à Naples, c'est-à-dire à la distance de 300 milles (100 lieues), la lumière fut si vive, qu'elle éclaira toutes les rues de cette ville de la même manière que le soleil à midi. Ce phénomène a duré près de trois minutes.

—Vésuve.—Après la dernière éruption du Vésuve, dans la plaine qui circonscrit son cône volcanique, se sont formés six autres cônes, plus ou moins profonds. Un d'eux s'élève de près de 60 pieds, et a un périmètre d'environ 200 pieds; un torrent de lave très-fluide et très-ardente le traverse en dessous. C'est dans le cratère de ce cône qu'un jeune officier français, M. Louis Coutrel, s'est précipité, le 11 janvier 1821, pour mettre fin à des jours empoisonnés par l'ennui. On trouve des détails sur ce sujet dans un *mémoire* lu à l'académie des sciences de Naples, par M. Monticelli, son sécrétaire.

Sicile.—*Géologie.*—Parmi les observations que M. Brocchi a faites dernièrement sur les diverses formations des roches de la Sicile, il en est une qui mérite une attention particulière. Sur le mont Pellegrino, près de Palerme, il a remarqué, à différentes hauteurs, des trous dont la forme prouve qu'ils ont été l'ouvrage du *mytilus lithophagus;* ils sont souvent réunis en si grande quantité, qu'ils ressemblent aux alvéoles d'une ruche; on en trouve jusqu'au sommet de la montagne, qui, d'après les mesures des astronomes de Palerme, s'élève au-dessus du niveau de la Méditerranée, de 1,850 pieds de Paris: ce qui montre combien cette mer s'est successivement abaissée. On peut donc, dit M. Brocchi, regarder cette roche comme une espèce de *nilomètre.* Le même voyageur assure avoir rencontré de pareils trous à la hau-

teur de 30 ou 40 pieds de la surface de la mer, dans la Calabre citérieure, entre Fuscaldo et Scalea, vers le promontoire de Palinuro, et même dans la Calabre ultérieure, sur les bords de la mer Ionienne.

Rome. — *Hommage au Dante.* — Une société d'hommes de lettres et d'artistes très-distingués a célébré, le 14 septembre, l'anniversaire de la mort de *Dante Alighieri*, dans une maison de campagne au-delà du pont Milvio. Tout y était préparé pour imiter ces rites funèbres, que les anciens appelaient *Parentalia.* Au milieu, était placée la table du banquet; en tête, s'élevait un piédestal qui soutenait le buste du Dante, avec l'inscription suivante :

Danti Aligherio
Italicœ. poeseos. parenti
Qua die. fato. obiit
Quingentos. post. annos
Carmina. et. epulum. funebre.

La cérémonie a été entre-mêlée de libations et d'entretiens littéraires relatifs à la circonstance, à la manière des *Saturnales* de Macrobe. F. Salfi.

— *Journaux.* — Les recueils périodiques, consacrés à la littérature et aux arts, continuent de paraître avec une régularité que n'ont point contrariée les graves événemens dont l'Italie a été le théâtre. Nous connaissons, parmi ces recueils, les *Notizie del Giorno*, les *Effemeridi Letterarie*, et le *Giornale Arcadico.* C'est à ces trois journaux que le vénérable abbé Francesco Cancellieri, surintendant de l'imprimerie de la Propagande, etc., consacre les nombreux résultats de ses recherches sur les antiquités chrétiennes et sur l'histoire littéraire. Nous avons sous les yeux quelques-unes de ses dernières productions extraites de ces recueils; nous citerons ici particulièrement : 1° Sa *Notice* sur *Filippo Luigi Gilii*, directeur de l'observatoire du Vatican. (*Voy.* Tom. XI, pag. 442); 2° sa *Lettera intorno la maravigliosa Tazza di porfido, regalata a Giulio III per la sua villa da Ascanio Colonna*, vase de porphyre qui a onze palmes romaines, dans un sens, et trente-trois dans l'autre, placé au musée de Pio Clementino par les soins de Pie VI, en 1792; 3° une autre lettre *al signor di Sebastiano Ciampi*, sur les *Feriæ varsavienses*, et sur les épées des plus célèbres souverains et généraux; 4° une troisième lettre relative à la découverte et à la translation de la colonne Antonine;

5° une quatrième, *sopra la visita de sacri liusini delle basiliche Vaticane ed ostiense, e sol danaro di S. Pietro;* 6° une cinquième lettre relative au séjour que Frédéric, roi de Danemarck, fit à Florence et à Bologne, en 1709, et aux moyens qu'il employa pour obtenir la grâce du marquis Philippe Bentivoglio, condamné à la peine capitale. Tous ces opuscules de M. Cancellieri, publiés en 1821, ont pour but d'éclaircir quelque question historique, et méritent l'approbation des savans. Leur laborieux auteur, accoutumé depuis long-tems à jouir de leur estime et de leurs respects, leur prépare encore de nouveaux présens, fruits de sa vaste érudition. En France, les antiquités chrétiennes occupent rarement les académies et le public : peu de monumens de ce genre méritent en effet leur attention; à tous égards, ce sujet semble appartenir à l'Italie, et plus particulièrement à la capitale de la chrétienté. C. F.

ESPAGNE.

Barcelonne.—*Médecins français.* (*Voy.* ci-dessus, p. 450.) Au moment du départ des médecins français, la municipalité de cette ville a fait publier, le 20 novembre dernier, la proclamation suivante «La junte municipale de santé, dont les soins continuels pour le bien et le soulagement de cette malheureuse population sont si notoires, a eu l'honneur d'informer le public, le 12 d mois passé, de l'arrivée, dans cette capitale, des cinq médecins français qui ont été envoyés par leur gouvernement pour observer, d'accord avec nos estimables professeurs, la terrible maladie qui, depuis tant de tems, nous afflige. On les a vus, dès le moment même de leur arrivée, se montrer empressés à donner leurs utiles secours à tous les malades de cette ville qui les réclamaient. Ces offres généreuses, ils les ont remplies avec le plus grand désintéressement, et avec cette noblesse de sentiment qui distingue les philosophes de la grande nation à laquelle ils appartiennent. L'objet de leur voyage étant rempli, ils viennent de prendre congé de la junte, et lui ont témoigné leur profonde reconnaissance pour le bon accueil qu'ils ont reçu dans cette malheureuse cité, en considération des lumières qu'ont données ces illustres médecins sur le caractère et le traitement curatif de la maladie régnante. Une entière conformité d'opinions les unit à celles que le gouvernement supérieur de cette province a déjà adoptées.

« Un seul sentiment leur cause des regrets, c'est de penser qu'ils n'ont pu laisser à cette belle population une méthode certaine et assurée pour guérir une maladie qui a causé tant de maux; mais ils partent avec la résolution d'appliquer tous leurs talens à éclairer une matière d'une aussi grande importance, non seulement pour le gouvernement qui les a envoyés, mais encore pour le bien de l'intéressante cité qui les a si bien reçus.

« C'est en raison d'une conduite si honorable que la junte a cru devoir, tant en son nom qu'en considération du bon voisinage, leur rendre les plus vives actions de grâce, en les suppliant de vouloir bien lui communiquer les dernières observations qu'ils ont pu recueillir sur cette terrible maladie, d'après les faits qui se seront passés sous leurs yeux. C'est ce que la junte s'empresse de faire connaître aux habitans de Barcelonne, pour répondre aux sentimens que doivent leur faire éprouver les soins généreux qu'ils ont reçus de MM. les médecins français. »

L'*académie* de cette ville a remis à chacun des médecins français le diplôme de membre de cette société.

Madrid. — *Instruction publique.* — On vient d'établir dans cette ville une école publique, sous le nom de *philantropique*, dans laquelle on enseigne la logique, la critique, la métaphysique, la philosophie morale, le droit naturel, le droit des gens, le droit politique, sans exiger des élèves la connaissance de la grammaire latine. On y admettra gratuitement les jeunes gens pauvres qui voudront en profiter. En six mois, on y enseignera ce qui, d'après l'ancienne méthode, occupait les élèves plusieurs années, dans les universités.

J. A. L.

— *Publications nouvelles.* — *Chirurgie.* — Le chirurgien en chef de l'hôpital de Mahon, Don Manuel Rodriguez, vient de publier un livre intitulé : *Défense de la littérature espagnole en général, et en particulier de la chirurgie médicale militaire*, au sujet d'un article du *Dictionnaire des sciences médicales* de Paris. L'auteur fait beaucoup valoir les travaux antérieurs de sa nation dans des tems reculés, afin de cacher sa pauvreté actuelle. Toutefois, l'Espagne a encore aujourd'hui plusieurs médecins recommandables et instruits, ainsi que beaucoup d'établissemens remarquables.

— *Économie politique.* — L'ex-fiscal auprès de la cour royale d'appel de Grenade, Don Juan Sempere y Guarinos, déjà connu dans le

mode savant par son *Histoire du luxe et des lois somptuaires de l'Espagne* (Historia del lujo y leyes suntuarias de España), et par sa *Collection des écrits concernant le règne de Charles III* (Bibliotheca de los escritores en el reino de Carlos III), a publié dernièrement le quatrième volume de sa *Bibliothèque espagnole d'économie politique*, commencée en 1801. Ce volume contient un mémoire très-remarquable présenté à Charles II par Don Manuel de Lira, dans lequel celui-ci expose au roi les maux qui pesaient sur l'Espagne et les moyens d'y remédier. On y remarque, de plus, quelques observations de Don Manuel Alvarez Osario y Redin, *sur la politique et l'administration*, et trois mémoires du rédacteur; *sur la décadence de la culture du ver à soie, dans le royaume de Grenade; sur le produit des impôts dans la même province*, et *sur les établissemens de bienfaisance*. Afin qu'on ait une juste idée de l'intérêt que présente cet ouvrage, nous donnerons ici une table des trois volumes qui parurent en 1801. Le premier se compose d'un *Mémoire sur la nécessité d'une statistique complète d'Espagne, sous les rapports physiques et économiques*, par le rédacteur; d'une *Notice*, du même, *sur la police exercée en Espagne à l'égard des pauvres et des vagabonds*; d'un *Coup d'œil*, de Fernan Perez de Oliva, *sur la navigation du Guadalquivir*; d'un *Mémoire*, de P. Juan de Medina, *sur les secours à donner aux pauvres qui se trouvent réellement dans le besoin*; d'un *Traité comparatif des monnaies*, par Cobarruvias: d'un *Projet concernant les maisons de prêt*, par Luis Valle de la Cerda; d'un *Projet* du conseiller des finances de Pons; et d'un *Mémoire*, de J. B. Antoneli, *sur la navigation des rivières en Espagne*. Le second volume renferme une introduction et quelques *Notices pour l'histoire de la jurisprudence espagnole*, par le rédacteur; enfin, le troisième contient diverses notices de C. J. de Cevallos, D. Guillon-Barbou y Castannede, D. Diego Saavedra, etc.

—*Histoire.*—Don Antonio Maria Alca Galiano, secrétaire du roi, a publié un ouvrage qui a pour titre: *Apuntes para servir á la historia del origen y alzamiento del ejercito destinado á ultramar en primero de enero de* 1820; chez Cruz. Cet écrit est court, mais très-intéressant. L'auteur, qui a pris une part importante à la levée de l'armée d'expédition, raconte, avec une exactitude dont on doit lui savoir gré, quels moyens furent employés pour opérer cette levée.

— *Plagiat littéraire de la Miscelanea*, journal espagnol. — Un

journal quotidien espagnol, *la Miscelanea*, a donné successivement, dans ses nos des 9, 10, 12 et 13 septembre 1821, sous ce titre : *De la lecture de l'histoire, relativement aux femmes*, la traduction littérale de la *notice* de M. Jullien, sur le même sujet, insérée dans la *Revue Encyclopédique*, du mois d'avril 1821 (Tom. X, p. 8--42). Il nous semble que, traduisant l'article entier, le journaliste aurait dû au moins indiquer le nom de l'auteur et la source d'où il l'avait tiré; mais il n'en est nullement question, et l'article a été donné comme article original. Ce n'est pas la première fois que l'on a signalé de semblables plagiats. *La Miscelanea* elle-même s'en est déjà rendue coupable plus d'une fois, en prenant des articles littéraires tout entiers dans les journaux de France. — La *Gazette de Milan* se fait aussi distinguer par ce genre de plagiat; ses feuilletons sont une espèce de marqueterie, dans laquelle plus d'un écrivain reconnaît les morceaux qu'on lui a pris. Si l'on peut profiter des nouvelles politiques données par les journaux étrangers, sans qu'il soit nécessaire de grossir ses feuilles de citations, c'est que les rédacteurs des articles politiques attachent presque tonjours plus d'importance à la nouvelle même qu'à la manière dont elle est présentée; mais il ne saurait jamais en être ainsi d'un article littéraire. Toute propriété est d'autant plus sacrée que le propriétaire y a consacré plus de ses soins et y attache plus de prix; et les produits de la pensée sont une propriété non moins respectable que les produits de l'industrie. B.—N.

— *Gravure.—Histoire naturelle.*—Le professeur Don Juan Mieg vient de publier une collection de 29 planches, pour servir de suite à son *Paseo por el gabinete do historia natural de Madrid* (Voyez ci-dessus, T. X, p. 406). Elles contiennent 211 gravures d'animaux.

— *Nécrologie.* — M. *Rodrigues*, astronome distingué, que le gouvernement espagnol adjoignit à MM. Biot et Arago, savans français, pour la mesure d'un arc du méridien, est mort subitement, à Madrid, âgé d'environ quarante-cinq ans. Ses travaux l'avaient fait séjourner pendant long-tems à Paris et à Londres.

PAYS-BAS.

Amsterdam. — *Institut royal belgique.* — *La troisième classe* propose pour sujet du prix qu'elle décernera, dans sa séance publique de 1823, la question suivante ; « *Disquiratur quid Græci*

veteres, tum in linguâ scripturâque suâ, in artibus atque doctrinis ab orientis populis mutuati sint, et quam ingressi rationem illud ad suum ipsi ingenium, vitæ privatæ et civilis usum accommodaverint, auxerint, excoluerint? » Le prix est de 300 *florins de Hollande*, ou d'une médaille d'or de même valeur.

Les mémoires pourront être écrits en latin, en belge, en français, en anglais ou en allemand (mais avec les caractères romains); ils devront parvenir au secrétaire ordinaire de la classe, avant la fin de 1822.

Bruxelles. — *Théâtre.* — Depuis que le gouvernement a institué, dans cette ville, un comité de lecture pour les ouvrages dramatiques, on a joué cinq pièces sur le théâtre de cette ville : *Premislas*, drame tragique, écrit avec emphase, et où l'on cherche en vain une action; *Guillaume*, tragédie, que quelques personnes ont mise à côté des chefs-d'œuvre de Corneille, mais où il n'y a à louer que quelques bons sentimens, assez convenablement exprimés; *le Jaloux du quinzième siècle*, opéra en un acte, plein de mouvemens.... de machines; enfin, *l'Heure du rendez-vous*, bluette dont la musique, qui est fort agréable, et les paroles, qui sont très-fades, appartiennent à un officier de l'armée nationale.

Louvain. — *Nécrologie.* — *Joseph Plaschaert*, né à Bruxelles, en 1760, est mort dans cette ville, le 19 mai 1821. L'affaiblissement de sa santé l'avait forcé de renoncer aux fonctions publiques, et les bons citoyens l'avaient vu avec peine diminuer, en sortant des États-généraux, le nombre des défenseurs des saines doctrines et des véritables intérêts de l'État. M. Plaschaert était, à la fois, homme public et littérateur. On a retenu de lui un grand nombre de jolis vers, pleins d'une gaîté philosophique; et ses deux brochures, sur *l'Influence des langues* et *sur la Noblesse*, font regretter qu'il n'ait pas entrepris quelque composition plus considérable. DE R—C.

FRANCE.

Seine-et-Oise. — Marly. — *Machine hydraulique.* — La machine de Marly, construite sous le règne de Louis XIV, par Rennequin, pour faire arriver les eaux de la Seine à Versailles et au château de Marly, était parvenue, dans le cours d'un siècle, à un état de vétusté qui faisait craindre que sa suppression ne devînt bientôt nécessaire, on chercha dès-lors les moyens de la remplacer. Cette

grande machine élevait l'eau à une hauteur verticale de 500 pieds ; mais avant d'arriver à cette élévation, l'eau était reprise à trois fois par des pompes mises en mouvement par des chaînes et des balanciers, qui recevaient leur impulsion de roues placées sur la rivière. Ce mécanisme était fort compliqué, et l'on devait chercher à le simplifier. On pensa qu'il était possible d'élever l'eau d'un seul jet, de la rivière à l'aqueduc construit au haut de la colline de Marly. M. Brunet y parvint, en 1804, au moyen de pompes aspirantes et refoulantes, et d'un récipient d'air. Cette importante découverte fut perfectionnée, en 1808, par M. Bralle, ingénieur en chef des ponts et chaussées, alors directeur de la machine de Marly, qui donna au cours de l'eau élevée plus de régularité. En 1811, il fut décidé que la machine hydraulique serait remplacée par une pompe à vapeur. Celle-ci doit offrir, en effet, l'avantage d'agir en tout tems, indépendamment de la crue ou de la baisse des eaux ; elle permettra d'ailleurs de rendre à la navigation le bras de la Seine fermé pour l'établissement de l'ancienne machine. MM. Martin et Cécile furent chargés de présenter les plans de cette machine à feu, et ils firent avec succès, en 1815, l'essai de leur système de pompes foulantes, élevant l'eau d'un seul jet, et sans récipient d'air. D'après le résultat de cette expérience, le roi ordonna que la machine projetée serait construite aux frais du trésor de la couronnne ; elle représentera la force de soixante-quatre chevaux, et élevera 80 pouces d'eau. L'exécution de ces travaux exigeait la démolition de l'ancienne machine. D'un autre côté, le service de la ville de Versailles devant être assuré, on établit une machine provisoire, mise en mouvement par une des roues placées sur la rivière ; et, en 1817, la machine de Rennequin fut démolie. Depuis lors, on n'a pas cessé de travailler à la construction du bâtiment qui renfermera la machine à vapeur et à la construction de la machine elle-même ; le bâtiment est terminé, et l'on vient d'arriver à la fondation du massif qui doit supporter le cylindre.

Le ministre de la maison du roi ayant voulu que, pour constater l'époque d'une construction si remarquable et en rappeler les circonstances, une inscription fût posée dans la première pierre de la fondation de ce massif, cette opération a eu lieu, le 14 octobre dernier, avec la solennité convenable.

— Jura, — Salins, — *Enseignement mutuel.* — La distribution des

prix de l'école de cette ville s'est faite avec beaucoup de solennité. Cette école, entretenue par une souscription volontaire, voit chaque année le nombre de ses élèves s'augmenter. C'est au zèle éclairé de son instituteur, M. Bigonnet, qu'elle doit ses rapides succès. Les pères de famille les plus prévenus contre un établissement, qu'on leur avait représenté comme une nouveauté dangereuse, en reconnaissent aujourd'hui les avantages, et n'hésitent plus d'y envoyer leurs enfans. Les curés les plus respectables de la ville, s'étant assurés que l'instruction religieuse y était suivie avec le plus grand soin, se sont fait un devoir de le protéger. Cet établissement était surtout nécessaire dans une ville qui a perdu tous ceux qu'elle avait avant la révolution, et qui, éloignée des grandes routes commerciales, n'a guère pour ressources que la culture peu productive de son vignoble. Cette même nécessité se fait également sentir dans la plupart des petites villes du département, où la pauvreté des familles du peuple les oblige de retirer leurs enfans des écoles publiques, aussitôt qu'ils sont propres à un travail manuel. On doit considérer l'instruction des basses classes du peuple comme la sauve-garde de leurs mœurs et la plus sûre garantie de leur obéissance aux lois. L'expérience de tous les siècles a prouvé que l'ignorance dans le peuple était un germe de fanatisme et de révolution. B—r.

Charente-Inférieure. — Saintes. — *Archéologie.* — M. Chaudruc de Crazannes, chargé, par le ministre de l'intérieur, de l'inspection et de la conservation des monumens d'antiquité du département de la Charente-Inférieure, et particulièrement de ceux de la ville de Saintes, vient de se livrer à de nouvelles recherches, qui ont été couronnées d'un heureux succès; en voici les résultats.

Amphithéâtre.—M. de Crazannes, par suite d'une étude et d'un examen approfondis du terrain, et à l'aide de nouvelles fouilles, a reconnu, 1° que l'arène ou aire de l'amphithéâtre, aujourd'hui encombrée par les ruines de ce monument, et située à environ neuf pieds au-dessous du sol moderne, était entièrement pavée; 2° que les *caveæ*, ou loges des animaux destinés aux jeux, aussi recouvertes et masquées maintenant par les terres, étaient placées sous le *podium*, à droite de la grande arcade de l'est, et que les *caveæ*, qui sont la partie la mieux conservée du monument, communiquaient, par des souterrains, bâtis et voûtés à la manière des Romains, à la maison romaine, dite du *Coteau*, située dans la vallée

de l'amphithéâtre, à l'est, et à trente toises de ce monument; maison destinée, selon toutes les apparences, au logement des *bestiaires* et autres préposés au service de l'amphithéâtre et de la naumachie. Ces souterrains, de six pieds de hauteur, sur quatre à cinq de largeur, sont encore dans toute leur intégrité. Par leur moyen, les bestiaires, sans sortir de l'enceinte de leur habitation, pouvaient donner leurs soins aux animanx, et communiquer même, au besoin, intérieurement avec l'arène. M. de Crazannes a découvert quatre de ces caves que la Sauvagère et Bourignon n'avaient pas vues.

Aqueduc et naumachie.—Le même antiquaire a également parcouru, dans tout son cours, avec le plus grand soin, l'aqueduc destiné à porter, dans un trajet de plus de deux lieues, tantôt sur des arcs, tantôt au moyen de conduits souterrains, les eaux des fontaines du Douhet et de Vénérand, à *Mediolanum-Santonum*, pour le service des établissemens publics de cette ville, celui de ses habitans, et aussi pour alimenter la naumachie pratiquée dans l'arène de l'amphithéâtre. Il est parvenu à retrouver la majeure partie des puits ou évents, des réservoirs et des piles ruinées des arcs de ce beau monument, ainsi que le bassin ou canal des eaux, dans les parties où il circulait à fleur de terre. M. de Crazannes a reconnu que ce canal, arrivé sur le coteau, à l'est de cette ville, au lieu dit du *moulin de la Grille*, faisait un coude ou détour pour prendre sa direction vers Saintes, à droite du faubourg des Dames, qui est l'ancienne chaussée ou voie romaine de *Mediolanum-Santonum* à *Limonum* (Poitiers). L'aqueduc traversait le lit actuel de la Charente, vis-à-vis la chaussée dite de *Reversaux*, et dans le lieu où cet intendant avait projeté de faire construire le nouveau pont de Saintes : parvenu à l'angle du mur de ville, cette muraille, dont il reste encore quelques pans, et qui est construite, selon l'usage des Romains, en gros quartiers de pierre sans ciment, lui servait d'appui ou de support, ainsi que la porte Aiguière (*porta Aquaria*), à laquelle il donnait son nom. L'aqueduc aboutissait, de cette manière, au coteau ou hauteur dite de *Saint-Macoul* (ou Maclou), servant d'assiette à la ville antique. On le voit à découvert sur une étendue de seize toises, près de la maison de la poste aux chevaux, où il reprenait son cours souterrain. Arrivé sur ce point, il se divisait en deux branches principales, l'une suivant la direction de l'ouest,

vers la cité Romaine, et l'autre, se détournant brusquement, et formant un angle droit, en suivant la rampe du coteau jusque vis-à-vis l'amphithéâtre, sur cette même colline où il a été également mis à découvert : c'est là qu'il débouchait dans le vallon même de cet amphithéâtre, à côté de la maison du coteau, dont on a parlé plus haut. L'aqueduc suivait cette vallée dans un lit à fleur de terre, et parvenait dans l'arène par l'arcade principale ou du centre, du côté de l'est, dont le sol a été tenu, à cet effet, beaucoup plus bas que celui des autres, à droite et à gauche, et où l'on reconnaît encore facilement le lit de l'aqueduc. Une branche accessoire de dérivation alimentait d'eau la maison du coteau, pour l'usage des hommes et des animaux.

Capitole. On a découvert dernièrement sous le sol du capitole de *Santonum*, un superbe chapiteau d'ordre ionique, en belle pierre du pays, et dans les plus grandes proportions. La sculpture en est riche, et elle rappelle les meilleurs ouvrages, en ce genre, de l'époque d'Adrien et des Antonins, qui se plurent à embellir les Gaules des monumens des arts. Cette découverte est d'autant plus précieuse pour les habitans de Saintes, que c'est le seul fragment d'ordre ionique trouvé jusqu'à ce jour dans les ruines de *Mediolanum*, où le corinthien et le dorique s'offrent en abondance.

Bains romains. En continuant les fouilles de ce monument, M. de Crazannes a fait dégager une nouvelle chambre, couverte de peintures à fresque, dont les bordures présentaient des espèces de méandres de divers dessins à compartimens. On a aussi retiré des décombres plusieurs plaques de marbre de revêtement, dont quelques-unes ornées de moulures. Le blanc et le vert antique y dominaient. Ce monument, où il y a encore beaucoup à fouiller, appartient à un particulier, et il serait fort à désirer que le département ou la ville en fissent l'acquisition : c'est ce qu'a souvent demandé M. de Crazannes. M. Millin en avait aussi exprimé le vœu.

On déterre tous les jours, à Saintes et dans ses environs, des médailles consulaires et impériales de divers métaux et modules ; des pierrres gravées, des figurines, des vases, etc. M. de Crazannes a transmis dernièrement à M. Mongèz le dessin d'une bague antique, en argent, figurant un double chapiteau corinthien ; le chaton orné d'une cornaline, dont la gravure représente une cicogne ou un ibis, le cou renversé en arrière et le bec en l'air, à peu près dans

l'attitude que l'on remarque à l'oiseau symbolique indiquant *le bon principe*, sur les chapiteaux historiés de nos premières églises gothiques; d'où M. de Crazannes avait tiré l'induction que ce bijou pouvait avoir appartenu à un chrétien primitif, le travail de cette bague étant romain.

M. Pepin de Belisle, préfet du département, a annoncé à M. de Crazannes qu'il venait de demander au ministre de l'intérieur l'autorisation de prendre, sur les fonds libres de ce département, une somme destinée à continuer les fouilles et les recherches d'antiquités auxquelles cet antiquaire se livre avec autant de fruit que de zèle.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Lons-le-Saulnier (*Jura*). — *La Société d'émulation*, établie dans cette ville en 1818, travaille avec zèle et succès à faire connaître à la France les ressources particulières que le sol et l'industrie de ce département peuvent lui offrir. Nous indiquerons brièvement l'objet des principaux mémoires dont M. le secrétaire perpétuel a fait l'analyse dans la séance publique de cette année.

M. Nicod de Ronchaud a examiné les bases sur lesquelles on veut établir le calcul du revenu imposable dans le Jura; et il a démontré, d'après la connaissance des localités, que ce calcul est inexact, et qu'il doit l'être également dans les départemens voisins.—M. de Coucy, ci-devant préfet du département, s'est occupé paticulièrement de l'amélioration des races bovines. — Les observations de M. Gerrier sur les perfectionnemens dont l'agriculture lui paraît susceptible, suivant les localités, sont du plus grand intérêt pour les propriétaires. Il insiste surtout sur la nécessité d'abandonner les jachères, les droits de vaine pâture, d'encourager les prairies artificielles qui ne sont point encore généralement introduites, et d'adopter les instrumens aratoires de Fellenberg et de Pictet. —Les antiquités du département ont fixé l'attention de M. Monnier, conservateur du Musée. Son mémoire sur la Séquanie, ses recherches sur les anciens châteaux forts dont les ruines subsistent encore, lui ont obtenu les suffrages du ministre de l'intérieur et de l'académie des inscriptions et belles-lettres. — M. Babey, élève de l'école normale et professeur de mathématiques au collége de Salins, a communiqué à la Société, dont il est membre, ses essais

sur la lichnographie et la muscologie du Jura. La plus grande partie de cette longue chaîne de montagnes n'avait pas encore été explorée par les botanistes. M. Babey, encouragé par M. de Candole, a choisi pour objet de ses études la partie de la science botanique dont les amateurs aiment le moins à s'occuper, et qui présente le plus de difficultés, par la nécessité d'observer à l'aide d'une loupe ou du microscope. Le succès a couronné son zèle; et déjà, dans ses courses botaniques, il a découvert, observé et recueilli, dans le Jura, plus de deux cents espèces de lichens (on n'en connaît que six cents), et fait une collection de cent cinquante espèces de mousses. — M. Charbaut, ingénieur des mines, s'est occupé de la géologie des environs de Lons-le-Saunier; et M. Guyétand, de l'histoire naturelle et de la topographie médicale de cette belle vallée du Jura, connue sous le nom de Grand-Vaux. — M. de Rebours a fait voir tous les avantages qui résulteraient, pour le département, de l'établissement d'une caisse hypothécaire d'agriculture. — Le mémoire de M. Boichoz, sur la culture des plantes à potasse, lui a mérité une mention honorable de la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*. Parmi les plantes soumises à ses essais, la tanaisie est celle dont la culture serait la plus avantageuse, si l'expérience justifiait les calculs de l'auteur; il assure qu'un hectare de tanaisie produirait douze cent cinquante livres de potasse, dont la valeur ne peut être moindre de 450 francs par an. — Nous devons aussi mentionner la nouvelle charrue inventée par M. Hugonet, cultivateur, et adoptée dans le premier échelon des montagnes du Jura. Cette invention lui a valu une récompense de 300 francs de la part du ministre de l'intérieur. — Enfin, nous citerons un mémoire de M. l'abbé Mermet, professeur émérite, sur l'origine et les progrès de l'art du tour à Saint-Claude, ville renommée par ses jolis ouvrages en buis. B—Y.

Lyon (Rhône). — *L'académie royale des sciences, lettres et arts* de cette ville vient d'associer à ses travaux l'un de nos collaborateurs, M. Moreau de Jonnès, correspondant de l'Institut de France, auteur d'une Monographie historique et médicale de la fièvre jaune et d'une Histoire physique des Antilles, dont il a déja paru des fragmens étendus.

Macon (Saône-et-Loire).—*Société des sciences, arts et belles-lettres.* — A l'exemple de l'Académie française, cette société vient de

voter un prix de poésie destiné à honorer le dévouement des médecins français et des dignes sœurs de Saint-Camille, à Barcelonne.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — Novembre 1821. — *Séance du* 5. — MM. Vauquelin et Brongniart font un rapport sur un mémoire de M. Riveiro, relatif à une combinaison nouvelle, nommée par celui-ci *humboldtine*, et qui est un *sous-oxalate de protoxide de fer*, trouvé par M. Breithaupt, dans un dépôt de lignite friable, à Kolowerux, près de Bilin, en Bohême. Les conclusions de ce rapport, entièrement favorables à M. Riveiro, sont adoptées par l'académie. — Au nom d'une commission, M. Geoffroy-Saint-Hilaire lit un rapport sur le précis du voyage fait au cap de Bonne-Espérance, par M. Delalande. (*Voy.* T. IX, p. 421.) Sur les conclusions du rapporteur, l'académie arrête qu'elle recommandera M. Delalande à l'intérêt et à la munificence du gouvernement. — M. le baron Milius donne des détails sur les progrès des cultures de l'île Bourbon, et envoie un échantillon de l'opium qui a été recueilli dans cette île. MM. Vauquelin et Deyeux sont chargés de l'examiner. — M. Turban annonce un *moyen contre les contagions.* (MM. Hallé et Duméril, commissaires.) — M. Portal rend un compte verbal du mémoire de M. Larrey sur *la fièvre jaune.* — M. Audoin lit un mémoire sur un insecte *aptère*, trouvé sur *un dittique.* (MM. Latreille et Savigny, commissaires.) — M. Despretz lit un mémoire *sur la densité des vapeurs.* (MM. Biot et Thénard, commissaires.)

— *Du* 12. — M. Buache fait un rapport verbal sur *la Géographie physique* de M. Lamouroux. (*V.* l'annonce de cet ouvrage, ci-dessus, p. 599.) — M. Latreille fait un rapport verbal sur *l'entomographie russe* de M. Fischer. — M. Pelletan lit, au nom d'une commission, un rapport sur un mémoire très-intéressant de M. Bertin, relatif aux *affections du cœur.* L'académie témoigne à ce médecin sa satisfaction et le désir de lui voir poursuivre ses importans travaux.

— *Du* 19. — M. Ampère communique une expérience nouvelle et très-remarquable de M. Faraday, qu'il a répétée avec MM. Hachette et Savary, et où l'on produit, par l'action mutelle d'un aimant et d'un conducteur voltaïque, un mouvement de révolution de l'un des deux autour de l'autre, mouvement qui se continue toujours dans le même sens, tant que la pile agit. — L'académie va au scrutin

pour l'élection d'un membre à la place de M. Corvisart. Les candidats étaient MM. Chaussier et Desgenettes, *ex æquo*, Bally, Bertin, Alibert et Double ; MM. Magendie et Orfila, *ex æquo*. Au second tour de scrutin, M. Magendie est nommé membre de l'académie.— M. Moreau de Jonnès lit un mémoire sur *les phénomènes de la propagation de la fièvre jaune*. L'importance du sujet nous détermine à donner ici les conclusions de ce mémoire, qu'il est intéressant de comparer avec l'opinion contraire, que nous avons fait connaître ci-dessus. (*Voy*. pag. 594.) — « En récapitulant, d'après notre propre expérience, dit M. Moreau de Jonnès, et d'après plus de six cents autorités médicales et historiques, les phénomènes de la propagation du principe contagieux de la fièvre jaune, on est conduit aux résultats suivans : cette maladie pestilentielle est toujours introduite par les communications maritimes, ou par celles avec les territoires limitrophes, quand elle apparaît dans une contrée pour la première fois, ou après un long intervalle. Elle est importée et propagée par les personnes ou les choses qui sont infectées de son principe contagieux. Il est faux qu'elle ait aucune autre origine, et qu'elle soit produite par le climat, les tremblemens de terre, la malpropreté, l'intempérance, ou aucune des prétendues causes, désignées sous le nom d'*infection locale*. C'est une maladie *sui generis*, qui appartient à l'ordre des contagions, et que ses caractères rapprochent de la peste et du typhus. Elle est soumise, comme l'une et l'autre, à des conditions spéciales de développement et de propagation : ces conditions sont un certain degré de chaleur, l'humidité pélagique ou celle des fleuves ; et, quant aux individus exposés à l'action du principe de la maladie, le degré d'excitabilité cutanée, appartenant aux constitutions fortes et robustes, spécialement au tempérament sanguin et aux hommes de la race européenne. Les lieux et les individus qui ne réunissent point ces conditions échappent, en général, à la propagation de la maladie. C'est pourquoi elle ne s'étend point dans les contrées éloignées du littoral de la mer ou des fleuves ; elle ne se propage point pendant l'hiver de nos climats ; elle s'éteint sur les lieux élevés ; elle permet aux races africaines, et même presque toujours aux habitans des pays maritimes de la zone torride, d'échapper à la contagion. Elle sévit, au contraire, avec fureur partout où, étant importée, elle trouve les circonstances qui favorisent son développement et sa propagation.

Son germe paraît s'introduire principalement dans le corps humain par l'absorption cutanée, ce qui indique les frictions huileuses, ou de tout autre corps gras, comme un moyen préservateur. Ce germe se reproduit dans le corps humain par l'action assimilatrice des forces vitales, et sous l'empire des conditions nécessaires de son développement. Lorsque, par l'absence d'une ou de plusieurs de ces conditions, le développement n'a point lieu, ou ne se fait qu'imparfaitement, il n'y a point de reproduction du germe de la maladie, qui devient alors individuelle et sporadique. Quand, au contraire, le principe de la fièvre jaune est puissamment reproduit par l'action assimilatrice des forces vitales, que stimule l'influence de l'humidité de l'air et de la constitution physiologique des individus, ce principe s'échappe du corps humain et forme autour de lui une atmosphère de contagion. Les émanations qui constituent le principe de la maladie la communiquent aux personnes qu'elles peuvent atteindre d'une manière directe ou indirecte, soit en s'exhalant immédiatement, soit en cessant de demeurer latentes sur les objets où elles étaient restées déposées. Il est vraisemblable que ces émanations morbifiques agissent, non seulement par leur énergie propre, mais encore par leur quantité; dans les circonstances ordinaires, leur sphère d'action paraît ne pas s'étendre au-delà d'une distance de dix pieds. Il n'y a point de fondement à l'assertion que ces émanations sont transportées par les vents d'un lieu dans un autre; qu'elles agissent à une grande distance à l'air libre, et que l'atmosphère entière d'une ville puisse en être infectée. Mais, dans tous les lieux où l'air est stagnant, tels que l'entrepont d'un navire, les salles de la plupart des hôpitaux, ou les maisons resserrées des cités d'Europe, ces émanations s'accumulent, s'attachent aux personnes et aux choses, et propagent également la maladie par les unes et par les autres. Par ce mode d'action, s'expliquent les anomalies que présente la contagion de la fièvre jaune. L'on conçoit comment la maladie se propage dans un lieu et non dans un autre; comment elle est plus contagieuse que la peste dans la chambre étroite d'un malade, et comment elle cesse de l'être sur une montagne, sur un rocher insulaire, ou dans un lazaret, exposés à une ventilation forte et soutenue. La puissance salutaire qu'il est possible d'exercer contre la fièvre jaune, en la dépouillant, par ce moyen, de son caractère contagieux, ne peut avoir toutefois d'efficacité, que si l'on saisit les

premières traces de cette maladie, pour l'arrêter dans ses progrès, s'en rendre maître et l'étouffer. Mais il faut en faire l'effrayant et véridique aveu : quand le principe contagieux de la fièvre jaune, introduit dans une ville par l'incurie ou la cupidité, protégé par l'ignorance ou l'esprit de système, est reproduit à chaque instant du jour en cent endroits divers, et se propage par toutes les transactions de la vie sociale, il n'y a plus d'espoir d'arrêter ses ravages ; et si l'avenir promet d'y mettre un terme par la puissance des frimas, il montre aussi leur funeste retour, au retour, du printems, et semble menacer l'Europe du destin de ces peuples de l'antiquité, qui devaient payer à des monstres un tribut annuel de victimes humaines. »

Du 26. — M. Vauquelin lit un rapport sur une *aérolithe* d'Aubenas. — M. de Férussac lit un tableau comparatif des mollusques qui habitent les terres et de ceux qui habitent les eaux. (MM. Duméril et Savigny, commissaires.) — M. Bouvard présente des Tables nouvelles de Jupiter et de Saturne. — M. Fresnel lit un mémoire sur la *double réfraction*. (MM. Arago, Ampère, Poisson et Fourrier, commissaires.) — M. Girardin commence la lecture d'un mémoire intitulé, *Considérations physiologiques et médicales sur les nègres*.

A. M—r.

— *Académie française*. — *Séance du* 4 *décembre*. — M. Duvallit une comédie en cinq actes, intitulée le *Complot de famille*.

Séance du 6. — L'académie arrête qu'elle proposera, pour sujet du concours de poésie de 1823, *le dévouement des médecins français et des sœurs de Saint-Camille, à l'occasion de la fièvre jaune de Barcelonne*.

Le Roi, instruit de cette décision, a mis 1,500 fr. à la disposition de l'académie, pour que le prix fût décerné dans la séance publique du mois d'*août* 1822.

Société royale et centrale d'agriculture. — *Séance du* 27 *mai* 1821 (1). — *Prix proposés pour* 1822 : — 1° pour l'introduction dans

(1) L'abondance des matières ne nous a pas permis de donner plus tôt ce programme ; et même nous sommes obligés de nous borner à l'annonce des prix relatifs aux objets les plus importans. On peut d'ailleurs se procurer gratuitement les programmes détaillés de la plupart de ces prix, chez madame *Huzard*, née *Vallat de la Chapelle*, imprimeur-libraire de la Société, rue de l'Éperon, n° 7.

un canton de la France, d'engrais ou d'amendemens qui n'y étaient pas usités auparavant ; 2° pour des essais comparatifs, faits en grand sur différens genres de culture, de l'engrais terreux (urate calcaire), extrait des matières liquides des vidanges, par MM. Donat et compagnie ; 3° pour des traductions, soit complètes, soit par extraits, d'ouvrages ou mémoires relatifs à l'économie rurale ou domestique, écrits en langues étrangères, et qui offriront des observations ou des pratiques neuves et utiles ; 4° pour des notices, soit biographiques, soit bibliographiques, sur des agronomes, des cultivateurs ou des écrivains dignes d'être mieux connus pour les services qu'ils ont rendus à l'agriculture : pour ces quatre objets ; des *médailles d'or et d'argent* ; 5° pour la culture du pavot (œillette), à l'effet d'extraire l'huile de sa graine, dans un arrondissement où cette culture n'est point pratiquée, *des médailles d'or ;* 6° pour le meilleur mémoire sur la cécité des chevaux, sur les causes qui peuvent y donner lieu dans les diverses localités, sur les moyens de les prévenir et d'y remédier ; *une somme de* 1,500 *fr. et des médailles d'or et d'argent*, selon l'importance des mémoires ; 7° pour la pratique des irrigations : 1er *prix*, 3,000 fr. ; 2e *prix*, 1,500 *fr.*, avec le *Théâtre d'agriculture*, édition de la Société ; 1er *accessit, la grande médaille d'or de la Société* ; 2e *accessit, la médaille d'or à l'effigie d'Olivier de Serres ;* pour des machines hydrauliques appropriées aux usages de l'agriculture et aux besoins des arts économiques : *prix*, 3,000 *fr.*

Pour être décernés en 1823 : 9° pour un traité complet de la culture maraichère : 3,000 fr. ; pour des descriptions partielles de diverses branches de cette culture : *des médailles d'or ;* 10° pour le meilleur *Manuel pratique* propre à guider les habitans de la campagne et les ouvriers dans les constructions rustiques : 1er *prix*, 1,000 *fr.* ; 2e *prix*, 600 fr.

En 1824 : 11° pour des essais comparatifs de culture des plantes les plus propres à fournir des fourrages précoces : 1er *prix*, 1,000 fr. ; 2e *prix*, 500 fr.

En 1825 ; 12° pour l'établissement de pépinières d'oliviers ; 1er *prix*, 3,000 fr. ; 2e *prix*, 2,000 fr.

En 1826 ; 13° pour la culture du pommier ou du poirier à cidre dans les cantons où elle n'est pas encore établie ; *des médailles d'or et d'argent.*

Tous les envois doivent être adresssés au secrétaire perpétuel de la Société, sous le couvert du ministre de l'intérieur, avant le 1er janvier des années respectives pour lesquelles les prix sont annoncés. La Société se réserve expressément la faculté de conserver et d'employer, soit en totalité, soit en partie, les mémoires qui auront été envoyés aux divers concours.—*Signé :* François de Neufchateau, président; d'André, vice-président; Silvestre, secrétaire perpétuel; Challan, vice secrétaire.

Société centrale de vaccine.—Le 5 mai 1821, M. Capelle, conseiller d'état, chargé de l'administration des hospices et des établissemens de bienfaisance, accompagné de M. Laffon de Ladebat, chef du bureau des secours et des hôpitaux, a présidé la séance générale de la *Société centrale de vaccine*. Plusieurs professeurs de la Faculté de médecine, des médecins et des chirurgiens de la capitale, plusieurs membres du clergé de Paris, des pasteurs du culte réformé et un nombre considérable d'élèves en médecine étaient présens à cette séance. Après les discours de M. le conseiller d'état, de M. Chaussier, médecin de l'hôpital de la Maternité, et le rapport de M. Husson, au nom du comité, sur les progrès de la vaccine, pendant les années 1818 et 1819, on a procédé à la distribution des prix institués en faveur des personnes qui ont fait le plus grand nombre de vaccinations, et qui ont obtenu le plus de succès dans la propagation de la vaccine, pendant les années 1818 et 1819. Le premier prix, de 3,000 fr., a été partagé entre MM. *Daudibertières* fils, médecin à Saint-Projet (Tarn-et-Garonne), et *Lejeune*, médecin à Laon (Aisne). Les deux seconds prix, chacun de 2,000 fr., ont été partagés : 1° entre MM. *Louis*, officier de santé à Château-Salins (Meurthe), et *Salles*, médecin à Valognes (Manche); 2° entre MM. *Flamand*, médecin à Lure (Haute-Saône), et *Barny*, pharmacien à Limoges (Haute-Vienne). Les trois autres prix, de 1,000 fr. chacun, ont été partagés entre MM. *Barré*, médecin à Besançon (Doubs), et *Eve*, médecin, à Toul (Meurthe); 2° entre MM. *Raynaud*, médecin à Montauban (Tarn-et-Garonne), et *Nedey*, médecin à Vesoul (Haute-Saône); 3° entre MM. *Martin*, chirurgien à Teste-la-Madeleine (Orne), et *Pignot*, médecin à Issoudun (Indre). Il a été accordé, en outre, vingt médailles d'or et deux cents médailles d'argent.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale.—La distribu-

tion des prix de cette société s'est faite le 3 octobre dernier. On a d'abord lu une lettre par laquelle le ministre de l'intérieur invite la Société à provoquer, par un concours, le perfectionnement de machines à égrener le coton, perfectionnement dont le besoin se fait sentir de plus en plus dans nos colonies. La Société a pensé qu'elle satisferait mieux et plus promptement au désir du ministre, en chargeant une commission spéciale de faire des recherches et des expériences sur ce sujet.

Le rapport sur les résultats généraux du concours a été fait par M. Cl. Anth. Costaz, l'un des secrétaires; conformément aux conclusions de ce rapport, la Société a retiré du concours le prix qu'elle avait proposé pour une substance végétale, naturelle ou composée, propre à remplacer la feuille du mûrier dans la nourriture des vers à soie, et remis à l'année prochaine les prix suivans : 1° pour l'application de la presse hydraulique à l'extraction de l'huile, 2,000 fr.; 2° pour une machine à raser les peaux employées dans la chapellerie, 1,000 fr.; 3° pour la fabrication du fil d'acier propre à faire les aiguilles à coudre, 6,000 fr.— *Nota*. La condition qui fixait à 10,000 fr. le montant de la vente dont les concurrens devaient fournir la preuve, est supprimée; 4° pour le perfectionnement des matériaux employés dans la gravure en taille-douce, 1,000 f.; 5° pour la teinture en écarlate sur laine avec la garance, 6,000 fr.; 6° pour la culture du pin *laricio*, 1,500 fr.; 7° pour la culture du pin d'Écosse (pinus exbra), 1,000 fr.; 8° pour la fabrication du cuir d'œuvre de Russie; 1er prix, 3,000 fr.; 2e prix, 1,500 fr.; 9° pour un moulin à nettoyer le sarrasin, 600 fr.; 10° pour un alliage propre aux machines à diviser les substances molles alimentaires, 3,000 fr. —*Nota*. Une mention honorable a été décernée, pour cet objet, à M. Louis Salmon, chimiste, place de l'Estrapade, n° 1.

La Société a prorogé à l'année 1823 les prix pour la conservation des viandes, par le procédé de M. Appert, ou tout autre exécuté en grand, 2,000 fr.; et à l'année 1824, pour la dessiccation des viandes, 5,000 fr.

Les nouveaux prix proposés sont : 1° pour l'importation et l'acclimatement des plantes utiles aux arts; 1er prix, 2,000 fr.; 2e prix, 1,000 fr.; 2e pour la plantation des différentes espèces d'arbres; 1er prix, 3,000 fr.; 2° prix, 1,500 fr.; 3° des médailles d'or de 500 fr. seront décernées à chacun des trois propriétaires qui, avant l'année

1824, et dans un pays où il n'existe pas de *puits astésiens*, en aurait introduit l'usage pour servir à l'irrigation d'un terrain d'au moins cinq hectares.

Il a été ensuite procédé, dans l'ordre suivant, à la distribution des prix remportés : 1° prix de 600 fr., pour la découverte d'une carrière de l'espèce de pierre propre à la lithographie, décerné à M. Lefébure Chaillois, professeur de dessin au collège de Belley; 2° prix de 1,200 fr., pour la culture comparée des plantes oléagineuses, décerné à M. Mathieu de Dombasle, propriétaire à Nancy. Cette question était au concours depuis 1808. 3° Deux prix, l'un de 1,500 fr., pour la culture du pin de Corse ou *laricio*, et l'autre de 1,000 fr. pour la culture du pin d'Écosse, réservés; savoir : le 1er à M. Petit Didier, négociant à Saint-Dié (Vosges), et le 2e à M. Trochu, propriétaire à Belle-Isle-en-mer; 4° médaille d'argent décernée pour le même genre de culture à M. le chevalier de Brun des Baumes, docteur en la faculté des sciences de l'université royale, propriétaire à Champrond, près Etampes; 5° prix de 1,000 fr., pour la construction d'un moulin à eau qui n'obstrue point le cours des rivières et qui ne nuise ni à la navigation, ni à l'irrigation, ni aux prairies, décerné à M. Pouguet, charpentier à Ornans, département du Doubs. (Voy. la *Revue*, T. XI, page 617); 6° encouragement de 1,000 fr., partagé entre MM. Werdet et Géant, de Paris, pour avoir tenté, avec quelque succès, de résoudre le problême qui avait pour objet la teinture de la laine écarlate avec la seule garance; 7° prix de 3,000 fr., pour la meilleure instruction élémentaire et pratique sur l'art de percer, à l'aide de la sonde du mineur, les puits astésiens, décerné à M. Garnier, ingénieur des mines à Arras.

Il nous reste à faire connaître ce que nous avons remarqué de plus intéressant parmi les produits industriels dont l'exposition a fait l'ornement de cette séance. Nous parlerons d'abord des premiers résultats d'un travail considérable, ordonné par la Société, et qui consiste en recherches sur l'amélioration de l'acier, par son alliage avec différentes substances. Les expériences sont dirigées par M. Bréant, vérificateur des essais à la Monnaie, chimiste habile et plein de zèle pour les arts; il a déjà combiné entre eux plus de cinq cents alliages différens, et acquis la connaissance de plusieurs faits importans qui seront rendus publics. — Les commis-

saires de la Société s'occupent en même tems de l'examen d'un procédé particulier, au moyen duquel M. Sirhenry, coutelier, place de l'École-de-Médecine, est parvenu à durcir l'acier, d'une manière étonnante (Voy. la *Revue*, T. IX, pag. 672.) C'est ainsi que les encouragemens accordés en 1819 et 1820, par la Société, aux travaux de madame de Grand-Gurgey, de Marseille, sur la fabrication des damas, ont assuré à la France la conquête d'un nouvel art.—Une grande coupe et autres articles en plaqué d'argent ont été exposés par M. Jallabert, mécanicien, rue du Temple, n° 98. On sait combien cette espèce d'*argenterie économique* est aujourd'hui répandue, et combien la fabrication en est perfectionnée.—Divers produits qui ne sont point encore en circulation dans le commerce ont fixé notre attention. Tels sont des échantillons de marbre factice, préparés en vertu d'un brevet d'invention, par M. Tissot, horloger mécanicien à Paris. L'architecture et la sculpture ne peuvent manquer de s'emparer de cette découverte et d'en tirer de grands avantages.

Ne pouvant faire connaître en détail tous les objets qui ont attiré notre attention, nous renverrons, pour les développemens, au *bulletin de la Société*, et nous nous bornerons à citer : 1° divers produits très-soignés de la manufacture des apprentis pauvres et orphelins, rue du Faubourg-St.-Denis, n° 152. (Voy. la *Rev.*, T. IX, page 206) ; 2° la coutellerie fine de MM. Queillé, rue du Faubourg-Montmartre, n° 74, et Cardailhac, rue du Roule, n° 4; 3° les rasoirs si justement renommés et les cuirs à repasser de M. Prodico, rue Bourg-l'Abbé, n° 22; 4° une horloge publique en fer fondu, de M. Wagner, rue du Cadran; 5° une sphère dite *à lanterne*, appareil propre aux démonstrations astronomiques et géographiques, exécutée par M. Richer, boulevard Saint-Antoine, n° 71; 6° une nouvelle *règle à calculer* présentée à la Société, par M. Sargent, anglais, domicilié à Paris, allée d'Antin, n° 3 (Champs-Élysées); un autre instrument du même genre, exécuté par M. Lenoir, rue Saint-Antoine, n° 340; 7° un *arithmomètre* ou machine à calculer, inventée par M. Thomas de Colmar, rue de l'Échiquier, n° 33; 8° des tuyaux de plomb sans soudure, depuis six lignes jusqu'à quatre pouces de diamètre, étirés à l'aide d'une machine à vapeur, dans la plomberie de M. Lenoble, rue des Coquilles; 9° des marbres indigènes, extraits des carrières découvertes dans le

département du Nord, par M. le baron Morel, et dans le département des Ardennes, par M. Bourguignon; 10° des jarres d'une très-grande dimension et autres vases en *poterie grès* de la fabrique de Montel (Saône-et-Loire), appartenant à M. Lanjorrois; 11° une cheminée portative dite *parisienne*, et des garde-vues en porcelaine, de M. Lhomond, rue du Faubourg-du-Temple, n° 30; 12° des vignettes gravées en relief d'après une nouvelle méthode par M. Deschamps, rue du Battoir, n° 26; 13° enfin, des nappes et serviettes damassées en fil de lin, de M. Dollé fils, fabricant de linge de table, à Saint-Quentin (dépôt à Paris, rue Montmartre, n° 132); 14° à la fin de la séance, un musicien d'un des régimens de la garde royale a fait entendre l'*ophicléide* ou serpent à clefs perfectionné par M. Labbaye fils, rue de Chartres, n° 14.

Société de géographie.—Assemblée générale.— Aucune Société ne s'est élevée sous des auspices plus favorables que la *Société de Géographie*, dont nous avons déjà annoncé la formation et le but. (*Voyez* ci-dessus, p. 225 et 460.) L'assemblée générale de ses membres a eu lieu, le 15 décembre, à l'Hôtel-de-ville; et, parmi ces véritables amis des sciences, on a pu distinguer le savant, l'homme d'état et l'étranger lui-même, qui sont venus contribuer à la formation de cette belle institution. La liste imprimée des membres de la Société en porte le nombre à près de 230, nombre qui s'accroît encore journellement; tant il est vrai que ce qui est beau, honorable et utile ne peut manquer de trouver en France de justes appréciateurs. La séance a été ouverte par un discours de M. Barbié-Dubocage, père, président provisoire; ce savant s'est attaché à retracer à l'assemblée le but, les motifs et les avantages de l'association. On a procédé ensuite à la formation du bureau et de la commission centrale, chargée, au terme du réglement, d'agir au nom de la Société; voici le résultat des divers scrutins :

Président, M. de la Place, pair de France, de l'Institut;—*vice-présidens*, MM. de Rosily-Mesros, directeur du dépôt de la marine, et de Chateaubriand, membres de l'Institut; — *secrétaire*, M. de Pastoret fils, maître des requêtes; — *scrutateurs*, MM. Ternaux aîné, et Delessert, membre de l'Institut;—*trésorier*, M. Chapellier, notaire; — *archiviste bibliothécaire*, M. Champollion-Figeac, correspondant de l'Institut. *Membres de la commission centrale :*

MM. Langlès, Barbié-Dubocage, membres de l'Institut; — Amédée Jaubert, professeur de turc, à l'école royale des langues orientales; —Héricart de Thury, inspecteur général des carrières de Paris; — Letronne, Jomard, Walckenaer, membres de l'Institut; — de Rossel, membre de l'Institut, sous-directeur du dépôt de la marine; —Louis de Freycinet, capitaine de vaisseau, correspondant de l'Institut; —Malte-Brun, Eyriès, hommes de lettres; —Lapie, chef d'escadron du génie, géographe; — Denon et de Humboldt, membres de l'Institut; — Guilleminot, inspecteur général des ingénieurs géographes; —Girard, Beautems-Beaupré, Coquebert-Montbret, membres de l'Institut; — Jacotin, colonel des ingénieurs géographes; —Warden, ancien consul des États-Unis d'Amérique; — Roux, chef de division au ministère des affaires étrangères; — Puissant, chef d'escadron au corps des ingénieurs géographes; — Castellan, membre de l'Institut; — Champollion jeune, homme de lettres; — George Cuvier, membre de l'Institut; — Cirbied, professeur d'arménien à l'école royale des langues orientales; — Tromelin, maréchal de camp; — Bajot, rédacteur des Annales maritimes; — de Châteaugiron, A. de Pastoret, maître des requêtes; — Verneur, rédacteur du journal des Voyages; — de Férussac, chef d'escadron au corps royal de l'état-major; — Barbié-Dubocage (Alexandre); — Vauvilliers, secrétaire-général du ministère de la marine.

Société de la morale chrétienne. — Cette Société, d'un genre tout nouveau en France, a tenu sa première assemblée générale, le 20 décembre, dans le local des séances de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. M. de la Rochefoucault-Liancourt, pair de France, président, a prononcé un discours, où il a exposé, avec une éloquence douce et persuasive, le but et le plan de la Société. On a lu ensuite un rapport de M. Wilm, l'un des secrétaires, sur l'origine et les progrès de l'association. Ce sont les *Sociétés de la Paix*, fondées en Angleterre (*V.* ci-dessus, p. 650) qui ont provoqué l'établissement en France de la Société de la morale chrétienne; mais celle-ci est basée sur un plan plus étendu; aucune idée morale, aucune institution philantropique ne lui restera étrangère. Nous ne doutons point que toutes les personnes qui, en France et même en Europe, allient dans leur esprit les saines idées politiques aux idées morales et chrétiennes, ne s'empressent de s'affilier à la Société nouvelle. L'assemblée était composée d'une manière fort distinguée;

on y remarquait des personnes des trois communions chrétiennes qui existent en France, des membres des deux Chambres, des ecclésiastiques, des membres de l'Institut, etc. Les réunions ordinaires, auxquelles tous les souscripteurs ont droit d'assister, auront lieu *le premier lundi de chaque mois, à sept heures du soir*. On espère que le premier cahier du journal de la Société pourra être publié avant la fin de janvier 1822. En attendant, on reçoit les lettres et les souscriptions, à Paris, chez MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17, et à Londres, même maison, Soho-Square, n° 30.

X.

Médecine.— Vermifuge. — M. le docteur Bouillon-Lagrange a proposé dernièrement de substituer un sirop d'une saveur agréable, et dans lequel il entre une certaine quantité d'huile volatile de semen-contra, à toutes les préparations vermifuges qu'on a faites jusqu'à présent avec cette substance, et que les enfans ne prennent qu'avec dégoût. Il suffit de leur donner quelques cuillerées de ce sirop et de les purger ensuite, pour obtenir leur guérison.

Théâtres.—*Second théâtre français.—Le Paria*, tragédie en cinq actes, par M. Casimir Delavigne (1er décembre).—Cette pièce, sur laquelle nous reviendrons plus tard, a obtenu un succès d'enthousiasme. Sujet, mœurs, caractères, poésie, tout est neuf dans ce bel ouvrage, où les couleurs locales sont employées avec une habileté dont il est peu d'exemples. L'action est simple; l'auteur n'accumule pas les événemens, il développe les situations. En voyant le *Paria*, on n'éprouve pas de ces émotions violentes dont le mélodrame a fait un besoin pour certains spectateurs; mais on est captivé par un intérêt doux et touchant, qui, dans les deux derniers actes, se change en une pitié vive et déchirante. Les critiques ont attaqué le personnage du vieux Paria; ils ont vu de l'égoïsme dans la tendresse jalouse et passionnée qu'il montre pour son fils. Comment! c'est d'après nos mœurs qu'on veut juger l'amour paternel dans un vieillard presque sauvage, rejeté par la société, et qui, après avoir perdu la compagne de sa vie, s'est trouvé seul au monde avec son fils; la fuite d'un enfant ingrat l'a réduit au désespoir, elle l'a fait douter des dieux, et l'on s'étonne qu'il aime mieux vivre au fond d'un désert, avec ce fils, objet de toutes ses affections, que de partager avec lui un bonheur

fondé sur une imposture dont la découverte doit les conduire tous deux à la mort! Combien il était facile à M. Delavigne d'obtenir, aux dépens de la vérité, les suffrages de ces critiques irréfléchis, en mettant dans la bouche de son vieux Paria quelques vers de rhéteur. Félicitons-le de n'avoir consulté que la nature, et de s'être affranchi de l'obligation ridicule qu'on voudrait imposer aux auteurs tragiques, de faire agir et parler leurs personnages de tous les tems et de tous les pays, comme parlent et agissent les Français de nos jours.

Mais, si quelques dissentimens existent sur le plan de l'ouvrage, on est unanime sur le style; on y trouve réunis la vérité, l'élévation, et souvent la sublimité des pensées; l'abondance et la variété des images; la richesse et l'harmonie des expressions. Enfin, je pense que cet ouvrage, bien supérieur aux *Vêpres Siciliennes*, n'a pu être composé que par un homme de génie, et qu'il place M. C. Delavigne au rang de nos plus grands poètes.

A. Michelot.

—*Opéra-Comique.—Léonore et Félix*, opéra en un acte, paroles de feu Saint-Marcelin, musique de M. Benoit (27 novembre).— Dona Eléonore, éprise d'un cavalier qu'elle a vu une ou deux fois, s'attache secrètement à ses pas, dans le double dessein de s'en faire aimer, et de lui faire oublier une coquette dont elle le croit amoureux. Un valet adroit, qu'elle a mis auprès de don Fernand, attire ce dernier à Tolède, où la jeune veuve parvient bientôt à faire naître une passion aussi vive que la sienne. Pour mieux s'assurer sa conquête, elle reparaît sous les traits de don Félix, cousin prétendu de Léonore, et finit par exciter la jalousie de don Fernand, au point de lui faire mettre l'épée à la main contre celui qu'il croit son rival préféré. Décidée par cette dernière preuve d'amour, Léonore se fait connaître, et accorde sa main à l'heureux don Fernand. On doit être indulgent pour un ouvrage posthume; cependant, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il aurait fallu une intrigue moins usée et un dialogue plus piquant, pour faire oublier l'invraisemblance du sujet. Peut-être M. Benoît a-t-il voulu montrer trop de science dans sa musique; mais les spectateurs ont applaudi un trio fort agréable, une romance charmante et un nocturne harmonieux.

Publications nouvelles et prochaines.—*Atlas communal de la France, par divisions militaires.* Cet atlas, dessiné par M. Charle, dessinateur géographe attaché au bureau de la guerre, et gravé par les artistes les plus habiles de Paris, sera composé de 21 feuilles, contenant chacune une division militaire. Si l'on en juge par les neuf cartes déjà publiées, cet atlas sera sans contredit le plus beau et le plus complet qui ait été fait jusqu'à présent. Circonscription par départemens, arrondissemens et cantons; position de toutes les communes de France, des routes, des canaux, des forêts; relais et bureaux de poste, étapes, places fortes, directions du génie et de l'artillerie, brigades de gendarmerie, etc., tout a été établi d'après les documens les plus exacts et avec les soins les plus minutieux. Chaque feuille contient deux légendes qui donnent les noms classés par ordre alphabétique des départemens, des arrondissemens, des cantons, ainsi que les établissemens religieux, civils et militaires qu'elle renferme; des tableaux particuliers offrent encore la population et la superficie des principales villes, leur distance de Paris, etc. etc.

Chaque carte coloriée est, pour les souscripteurs, du prix de 4 fr. 25 cent., ce qui fait pour l'atlas 89 fr. 25 cent. On souscrit à Paris, chez M. Dandalle, rue du Cherche-Midi, n° 40; et chez Eymery, rue Mazarine, n° 30.

—*Collection des meilleurs écrivains en prose de la Grande-Bretagne*, avec des préfaces critiques et biographiques, par Sir *John* Byerley.

Cette collection se composera de trente-six volumes in-32, imprimés sur papier grand-raisin vélin satiné, par Firmin Didot, et ornés du portrait de chaque auteur, gravé sur des dessins faits à Londres d'après des peintures authentiques. Elle se publiera de mois en mois, à dater de décembre prochain, par livraison de deux volumes.

Le prix de chaque volume est fixé à 3 fr., et 3 fr. 50 cent. pour les plus gros. On souscrit à Paris chez Malepeyre, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4.

Beaux-Arts.—*Gravure.—M. Forster* a gravé, depuis peu, le tableau de l'*Aurore* et *Céphale*, exposé en 1810, par M. Guérin. Cet artiste s'est fait remarquer, il y a quelques années, par son portrait du général Wellington, d'après Gérard. Depuis, il a donné une gravure du tableau dans lequel le Titien aurait, dit-on, représenté sa

maîtresse ; mais il n'a pas été aussi heureux dans cet ouvrage qui, au reste, offrait de grandes difficultés. Celui que j'annonce aujourd'hui, l'*Aurore* et *Céphale*, prouve de nouveau que M. Forster manie le burin avec beaucoup d'habileté ; mais ce n'est pas assez de bien tailler le cuivre. Pour plaire aux véritables connaisseurs, il faut encore que le graveur reproduise, le plus complétement possible, le sentiment du maître et l'effet général du tableau. M. Forster, trop occupé de son outil, ne s'est pas assez appliqué à donner du charme et de la douceur à sa gravure ; il règne, au contraire, dans cette production, une sécheresse que la précision du burin ne peut racheter, à mes yeux. Que M. Forster considère avec soin les ouvrages de Morghen et de ses principaux élèves, MM. Longhi et Anderloni, et cet examen lui expliquera ma pensée tout entière. Cependant, je dois le dire, cette gravure a eu beaucoup de succès, parce qu'il est un grand nombre d'amateurs qui sont bien plus séduits par l'habileté de la main, que par la finesse des contours et le charme de l'expression.

— Un des élèves de notre illustre David, M. Potrelle, vient de faire paraître la gravure d'un des derniers tableaux de son maître, l'*Amour* et *Psyché*. Il a pensé, sans doute, honorer le chef de l'école française, et faire, en même tems, une entreprise lucrative ; mais je crains qu'il ne se soit trompé, et qu'il n'ait pas assez mesuré ses forces. Cette gravure est un ouvrage à peine au-dessus du médiocre, et que le nom du peintre peut seul faire acheter.

— M. Lemonnier, membre de l'ancienne académie de peinture et administrateur de la manufacture des Gobelins, exposa, en 1814, deux tableaux où il s'était proposé d'offrir les portraits des personnages célèbres de France, à deux époques également remarquables. Dans l'un, il avait montré François Ier recevant, à Fontainebleau, la grande Sainte famille que Raphaël venait d'exécuter pour lui. Ce prince était entouré non seulement des grands de sa cour, mais encore des artistes, français et étrangers, qu'il avait appelés près de lui, tels que Léonard de Vinci, Jean Cousin, Jean Goujon, Serlio, le Primatice alors occupé à embellir Fontainebleau, lieu de la scène, etc. Dans l'autre, il avait représenté, réunis dans le salon de madame Geoffrin pour y écouter la lecture de l'*Orphelin de la Chine*, faite par le Kain, tous les personnages remarquables de cette époque. Ces deux tableaux furent effectivement remarqués ;

malheureusement, les connaisseurs n'y trouvèrent pas cette finesse et cet éclat d'exécution qui peuvent seuls soutenir l'attention; cependant, ils viennent d'être gravés à *l'aqua tinta* par MM. Debucourt et Jazet. Ces deux gravures, d'une dimension considérable, sont destinées à former pendans.

M. Jazet, qui s'est chargé du tableau de François Ier, est l'homme le plus habile dans le genre qu'il a choisi; je crains cependant qu'il ne veuille abuser de la facilité de ce genre et de son talent. Je crois même que, dans cette dernière production, il n'est pas entièrement égal à lui-même. Quant à M. Debucourt, maître de M. Jazet, il est certainement bien loin de ma pensée de vouloir l'affliger; mais je dois la vérité au public, et la vérité me force de dire que sa planche ne vaut pas celle de son élève.

Lithographie. — Dans le grand nombre de tableaux où Raphaël a représenté la Sainte famille, on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, de l'inépuisable variété qu'il a su répandre dans ses compositions, ou de la grâce particulière qu'il a imprimée à chacune de ces productions. Celui de ces tableaux, que l'on nomme *la Vierge au linge*, quoique d'une petite dimension, n'est pas moins un modèle de noblesse et d'expression. L'enfant Jésus surtout est d'une finesse de couleur et de modèle extrêmement remarquables. Un artiste moderne, d'un talent reconnu, a essayé de graver ce tableau; mais il est resté éloigné du modèle. Un jeune russe, M. *Haberzettel*, a tenté la même entreprise par un autre moyen. Il vient de publier un recueil de quatre planches lithographiées, qu'il a intitulées : *Études de la Vierge au linge*. La première planche est la copie réduite du tableau; dans les trois autres, il a représenté, de même dimension que l'original, chacune des trois figures qui composent le tableau. Quelque désir que j'aie d'être poli et bienveillant avec le jeune artiste étranger, je dois cependant lui faire observer que son travail n'annonce pas assez la recherche de la correction; la copie réduite du tableau est vraiment très-loin du maître; les trois autres planches sont mieux, sans doute, et cependant il s'en faut de beaucoup qu'elles soient assez étudiées. Dans les épreuves tirées sur fond colorié, rehaussé de blanc, les lumières sont appliquées avec si peu de délicatesse, qu'il est évident que ce travail a été confié à des mains vulgaires. Je voudrais que M. Haberzettel, qui paraît aimer son art, fût bien convaincu que, pour

reproduire Raphaël, de manière à mériter les éloges des véritables connaisseurs, ce n'est pas trop de toute l'attention et de tous les soins d'un homme de talent. P. A.

Nécrologie. — *Cadet Gassicourt.* — M. Cadet Gassicourt, pharmacien, docteur ès-sciences, l'un des secrétaires de l'académie de médecine, membre du conseil de salubrité, chevalier de la Légion-d'Honneur, et l'un des collaborateurs de ce recueil, a été enlevé à sa famille et à ses amis le 21 novembre dernier, à l'âge de quarante-deux ans. Il avait cultivé avec succès les sciences et les lettres, et ses travaux philantropiques ont souvent été utiles à l'humanité; mais la chimie et les applications de cette science à la pharmacie l'avaient spécialement occupé : ses travaux en ce genre lui avaient acquis parmi les savans de l'Europe une réputation méritée. Ennemi déclaré du charlatanisme, il l'a constamment poursuivi, et il a soutenu plus d'une lutte, inspiré par l'amour de l'humanité, autant que par l'intérêt de la science.

Il a donné plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : le *Dictionnaire de chimie*; le *Formulaire magistral*; la *Pharmacie domestique*; un *Voyage en Autriche*; le *Tombeau de Jacques Molay*, ouvrage sur les associations secrètes; un *Essai sur la vie privée de Mirabeau*, qui a eu plusieurs éditions; il a composé, en outre, un grand nombre d'articles remarquables qui ont été insérés dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, le *Dictionnaire d'agriculture* et divers journaux scientifiques, ainsi que beaucoup de mémoires excellens et de notices intéressantes. Il laisse imparfait un grand ouvrage *sur la salubrité publique*; les amis de l'humanité et de la science attendaient impatiemment ce livre, qui est à peu près achevé.

Aux connaissances du savant, à la piquante finesse de l'homme d'esprit, M. Cadet Gassicourt joignait les qualités d'un citoyen intègre et dévoué aux intérêts de son pays; il est regretté, comme doivent l'être tous les gens de bien. Nous lui consacrerons une *notice* dans ce recueil.

FIN DU DOUZIÈME VOLUME.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE TRENTE-SIXIÈME CAHIER, *DÉCEMBRE* 1821.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Lettre au sujet de la nouvelle édition des œuvres de Buffon. *De Lacépède.* pag. 481
2. Des institutions de bienfaisance en Allemagne. *Friedlander.* 486

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Association intellectuelle, par M. Amard. *Bory de Saint-Vincent.* 510
4. Traité complet de Mécanique appliquée aux arts, par M. Borgnis. *Le Normand.* 515
5. Voyage du prince Maximilien au Brésil, traduit de l'allemand par M. Eyriès. *Aignan.* 521
6. Histoire de l'administration des secours publics, par M. Dupin. *De la Borde.* 529
7. Annuaire historique universel, pour 1820, par M. Lesur. *Avenel.* 534
8. OEuvres complètes de Mad. de Staël. *Année.* 551
9. Recherches sur la nature du culte de Bacchus, par M. Gail. *Lanjuinais.* 568

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 102 ouvrages français et étrangers. 572

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. — Brésil. 631

Asie. — Indes orientales. 633

Afrique. — Nubie. 634

Europe. — Iles-Britanniques. — Russie. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Grèce. — Espagne. — Royaume des Pays-Bas. — France. — Paris. 651

1915 4

AP
20
R53
t.12

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY